

# Rapport annuel

# 20 22



En 2022, nous avons conçu des activités et des expériences au bureau à l'intention de nos collègues partout dans le monde pour faciliter et renforcer la connexion et la collaboration et pour favoriser l'innovation.

## Rendre les décisions *plus simples*. Vivre *mieux*.

« Notre ambition, qui est de devenir la société mondiale la plus axée sur le numérique et les clients de son secteur, est la raison pour laquelle nous continuons de nous efforcer d'offrir une expérience *simple, intuitive* et *novatrice*, à l'échelle de nos activités. »

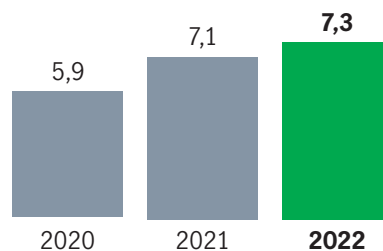
**Roy Gori**, président et chef de la direction

# Manuvie en *chiffres*

Résultat net attribué aux actionnaires

**7,3 milliards \$**

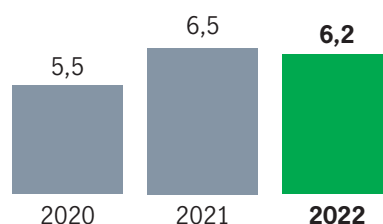
Hausse de 0,2 milliard \$ du résultat net attribué aux actionnaires par rapport à celui de 2021.



Résultat tiré des activités de base

**6,2 milliards \$**

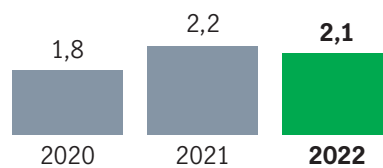
Baisse de 7 % du résultat tiré des activités de base par rapport à celui de 2021.



Valeur des affaires nouvelles

**2,1 milliards \$**

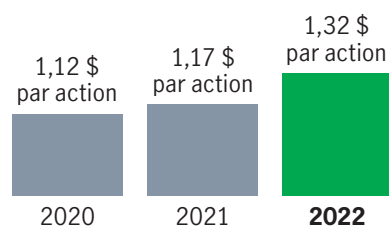
Baisse de 9 % de la valeur des affaires nouvelles par rapport à celle de 2021.



Dividende sur actions ordinaires

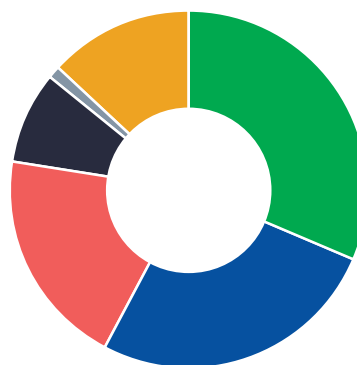
**1,32 \$ par action**

Hausse de 13 % du dividende sur actions ordinaires par rapport à celui de 2021.



Actifs sous gestion et administration totalisant 1,3 billion \$

- Total des placements : 414 milliards \$
- Actif net des fonds distincts : 349 milliards \$
- Fonds communs de placement : 258 milliards \$
- Gestion d'actifs institutionnels : 110 milliards \$
- Autres fonds : 14 milliards \$
- Actifs sous administration : 170 milliards \$



Note : Le résultat tiré des activités de base et les actifs sous gestion et administration sont des mesures financières non conformes aux PCGR et la variation en pourcentage du résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant est un ratio non conforme aux PCGR. La variation en pourcentage de la valeur des affaires nouvelles est également exprimée selon un taux de change constant. Pour plus d'information sur les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières déterminées utilisées dans le présent rapport, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans le rapport de gestion de 2022 qui suit.



## Don Lindsay

Président du conseil

## John Cassaday

Président émérite  
du conseil

### Chers actionnaires,

Il y a cinq ans, dans mon premier message au nom de votre conseil, j'affirmais que les valeurs partagées à l'échelle de Manuvie sont le fil conducteur qui relie notre Société diversifiée à l'échelle mondiale et les fondations qui nous permettent de réaliser l'ambition audacieuse que nous nous sommes fixée pour transformer notre entreprise et la faire croître.

Depuis, chaque année, mon message met l'accent sur l'une de nos valeurs de base et sur la façon dont nous l'avons incarnée et qu'elle a guidé notre travail. Au moment où je quitte le conseil, il me semble approprié de tourner les projecteurs sur la manière dont notre équipe gagnante s'est *approprié* ces valeurs, non seulement en 2022, mais également au cours des dernières années, tout en générant un rendement stable et des résultats constamment solides.

Grâce à l'engagement et à la responsabilisation de notre équipe à l'égard de l'atteinte de notre ambition audacieuse, Manuvie est aujourd'hui très différente de ce qu'elle était en 2017. Ensemble, nous avons honoré les principaux engagements que nous avons pris envers les actionnaires et, en 2022, nous avons généré un résultat net record de 7,3 milliards de dollars, contre un résultat net de 2,1 milliards de dollars en 2017. En Asie, où nous faisons partie des six principaux assureurs panasiatiques, nous sommes devenus, entre 2017 et 2021, la société d'assurance à la croissance la plus rapide des trois principaux assureurs panasiatiques, et notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde prospère après avoir généré des entrées de fonds nettes pendant dix des douze derniers trimestres. Nous avons réduit les dépenses de l'entreprise et avons atteint notre objectif de réduction des dépenses deux ans plus tôt que prévu en 2020. Nous avons également amélioré notre situation de fonds propres alors que le ratio du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV ») a atteint 131 % en 2022, soit plus de 20 milliards de dollars au-delà de la cible de surveillance. Nous avons également été

là pour nos clients, comme en témoigne l'amélioration notable de 19 points du taux net de recommandation (NPS) par rapport au taux de référence de 2017, et nous avons parallèlement élargi notre clientèle partout dans le monde pour la faire passer de 26 millions de clients à 34 millions. Nous devons ces résultats aux efforts de nos 40 000 collègues sur la planète, qui ont relevé le défi de respecter nos cibles, année après année, et qui, ensemble, ont bâti les assises solides de notre succès à venir.

## Les activités de votre conseil en 2022

Le conseil a continué d'exercer une surveillance de l'équipe de direction et de la guider. Nous avons été énergisés par la possibilité d'intégrer des séances en personne à notre calendrier de réunions après nous être rencontrés virtuellement pendant la plus grande partie des deux années précédentes. Comme nous l'avions espéré l'an dernier, notre calendrier de réunions hybrides a permis non seulement d'optimiser la participation de nos administrateurs, mais également d'améliorer notre capacité d'attirer des administrateurs de talent provenant de partout dans le monde.

Nous avons continué de réaliser des progrès au chapitre de la diversité de notre conseil et sommes fiers d'avoir accru le nombre d'administrateurs résidant en Asie au sein du conseil, compte tenu de l'importance de la région pour nos objectifs de croissance future. Nous sommes également fiers d'avoir atteint notre objectif en matière de parité des genres en ce qui a trait à la représentation parmi les administrateurs indépendants, puisque sept des onze administrateurs indépendants mis en candidature aux fins de l'élection qui aura lieu à notre prochaine assemblée annuelle sont des femmes.

Forts de ces résultats, nous sommes ravis d'annoncer que nous nous sommes classés parmi les quatre premiers sur le plan de la gouvernance du conseil au Canada au palmarès Board Games selon le rapport du *Globe and Mail*.

Nous sommes également fiers de la robustesse de notre planification de la relève, y compris la nomination en février 2023 de Don Lindsay à titre de nouveau président du conseil, parallèlement à mon départ de Manuvie. Ce fut pour moi un plaisir et un privilège de siéger pendant 30 ans à titre de membre du conseil et, au cours des cinq dernières années, à titre de président du conseil. En examinant le bilan de tout ce que nous avons accompli pendant ce temps, je suis fier de notre équipe et profondément reconnaissant d'avoir eu la possibilité de vous représenter. Et je suis honoré de céder ma place à Don Lindsay, dont le leadership, j'en suis convaincu, permettra au conseil et, bien sûr, à la Société de continuer de prospérer.

## Merci

Gardant cela à l'esprit, et alors que M. Lindsay a pris la relève en février, nous voulions transmettre, en conclusion, quelques remerciements.

Nous voulons d'abord remercier Joseph Caron, dont le mandat à titre d'administrateur prendra fin lors de notre assemblée annuelle de 2023, pour ses 12 années de bons et loyaux services. Nous apprécions grandement ses nombreuses contributions à Manuvie.

Nous voulons également exprimer notre reconnaissance à Roy Gori et à l'équipe de la haute direction pour leur leadership indéfectible, toujours ancré dans nos valeurs. Les dernières années comportaient tout un lot de défis, de l'imprévisibilité de la conjoncture macroéconomique à une pandémie mondiale sans précédent et à ses multiples incidences. Ils ont fait face à chacun de ces défis avec l'énergie et l'attention qui les caractérisent et ont continué de générer des résultats stables.

Nous sommes aussi reconnaissants envers chacun des 40 000 membres de notre équipe gagnante chez Manuvie, dont l'engagement à l'égard de nos clients, de nos valeurs et des uns envers les autres continue de nous inspirer.

Nous voulons également vous remercier, vous, nos actionnaires, pour la confiance que vous nous témoignez, votre soutien et vos commentaires francs. Même si les dernières années ont été difficiles, la capacité de la Société d'exercer ses activités est la preuve que notre stratégie et notre équipe sont les bonnes et nous donnent droit au succès.



**John Cassaday**  
Président émérite  
du conseil



**Don Lindsay**  
Président du conseil

Au nom du conseil et des actionnaires, des clients et de mes collègues de Manuvie, je voudrais offrir mes sincères remerciements à M. Cassaday pour ses 30 années de service. Nous avons franchi de nombreux jalons pendant ce temps, et nous lui sommes reconnaissants pour son leadership indéfectible et ses nombreuses contributions à la Société. Son sens du devoir, sa grâce, ses connaissances et sa sagesse ont profité à la Société, et il nous manquera. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses projets. Me tournant vers l'avenir, je suis sûr que la confiance que vous me témoignez me met en bonne position pour siéger en toute humilité à titre de président du conseil et pour collaborer à l'atteinte de notre ambition audacieuse.

**Don Lindsay**  
Président du conseil



# Roy Gori

Président et chef de la direction

## Chers actionnaires,

Lorsque je me tourne vers le bilan de nos réalisations de la dernière année, je suis extrêmement fier de la manière dont nos collègues ont de nouveau démontré leur créativité, leur résilience et leur esprit d'innovation.

Alors que la pandémie a continué de perturber les marchés pendant une bonne partie de l'année, notre équipe s'est ingéniée à soutenir nos clients actuels et à en attirer de nouveaux, sachant à quel point nos produits peuvent contribuer à assurer leur bien-être et leur avenir financier. Nos collègues se sont également adaptés à de nouveaux modes de travail alors que nous avons rouvert nos bureaux et fait la transition à notre nouvelle approche, Mieux travailler. Puisque les voyages à l'étranger ont repris, j'ai eu le privilège de pouvoir rendre visite à nombre de nos équipes pour la première fois depuis 2020, et de pouvoir tisser ou renouer des liens qui avaient été coupés pendant si longtemps. Cela m'a permis d'apprécier toute la valeur du temps passé ensemble, et chaque interaction m'a énergisé et a ravivé mon optimisme quant à notre avenir.

À la fin de 2022, cela a fait cinq ans que nous travaillons à réaliser notre ambition de devenir la société mondiale la plus axée sur le numérique et les clients de son secteur. Nous nous étions alors fixé cinq priorités stratégiques – accélérer la croissance; devenir un chef de file dans le monde numérique, axé sur le client; gérer rigoureusement nos coûts; optimiser notre portefeuille; et maintenir une équipe très performante – qui étaient essentielles à la réalisation de notre ambition audacieuse. Aujourd'hui, grâce à notre approche rigoureuse, nous avons généré un résultat net record et versé des remises d'un niveau inégalé, nous avons amélioré notablement notre taux net de recommandation (NPS), nous nous sommes dotés de la meilleure équipe et de la meilleure culture du secteur, et nous nous sommes solidement positionnés à titre de chef de file dans un vaste éventail de marchés et de secteurs d'activité attrayants. En Asie, non seulement nous

sommes reconnus comme l'une des trois principales sociétés d'assurance panasiatiques, mais nous sommes également en bonne position pour tirer parti des possibilités considérables de croissance dans la région. Notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est un chef de file mondial des solutions de retraite, se classe parmi les dix meilleures sociétés multigestionnaires pour les particuliers et est l'un des plus importants gestionnaires d'actifs détenus dans le secteur des ressources naturelles pour les investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Nous sommes une société d'assurance vie de premier plan au Canada et un leader mondial de l'assurance comportementale.

Nous sommes convaincus que les besoins en solutions de santé, de gestion de patrimoine et de retraite, qui ont été amplifiés par la pandémie, ne cesseront de croître et nous sommes bien placés pour tirer parti des mégatendances mondiales. L'augmentation partout dans le monde du patrimoine des ménages continue de représenter une possibilité intéressante. C'est particulièrement vrai en Asie, où 3,5 milliards de personnes composeront la classe moyenne d'ici 2030, soit une croissance de 75 %. La population vieillissante croît rapidement partout dans le monde, puisqu'une personne sur six devrait être âgée de plus de 60 ans d'ici 2030. Et, alors que la transition au numérique continue de s'intensifier à l'échelle mondiale, ce sont ceux qui sont en mesure d'offrir des expériences exceptionnelles qui connaîtront le succès.

La diversification et l'envergure de nos activités nous placent idéalement pour saisir ces possibilités, et nous avons prouvé que notre stratégie, ancrée dans nos cinq priorités stratégiques, est la bonne et nous mènera au succès.

## Accélérer la croissance

En 2022, notre secteur diversifié Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a enregistré des entrées de fonds nettes de 3,3 milliards de dollars à l'échelle mondiale, dans un contexte où les

sorties de fonds nettes prédominaient à l'échelle du secteur et de l'Amérique du Nord. Cette performance a renforcé notre feuille de route remarquable d'apports nets positifs au cours de 12 des 13 dernières années.

Dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et notre secteur Asie, les activités à très fort potentiel ont contribué à hauteur de 63 % au résultat tiré des activités de base en comparaison du taux de référence de 54 % en 2017. Nous poursuivons sur notre lancée grâce au nombre croissant de nos agents, à des partenariats de bancassurance fructueux, à nos services numériques transformationnels et à notre expansion stratégique dans les marchés à forte croissance de la région Asie d'où, d'ici 2025, 50 % du résultat tiré des activités de base devrait provenir.

Nous concrétisons nos ambitions de croissance dans les marchés à croissance élevée les plus attirants grâce à des partenariats, comme notre partenariat de bancassurance exclusif de 16 ans avec VietinBank au Vietnam, qui a déjà connu un essor vigoureux au cours de sa première année. Nous sommes devenus le premier gestionnaire mondial de patrimoine et d'actifs à faire l'acquisition d'une participation de 100 % dans une société de gestion de fonds ouverte exerçant entièrement ses

activités en Chine continentale grâce à notre placement dans Manulife TEDA Fund Management Co., Ltd.

## Bien servir nos clients

Notre ambition, qui est de devenir la société mondiale la plus axée sur le numérique et les clients de son secteur, est la raison pour laquelle nous continuons de nous efforcer d'offrir une expérience simple, intuitive et novatrice à l'échelle de nos activités. Grâce à ces efforts, nous avons amélioré notre NPS, qui est passé de +1 en 2017 à +20 en 2022, ainsi que le taux de traitement de bout en bout, pour le faire passer de 68 % en 2018 à 83 % en 2022. Nous avons également investi près de 1 milliard de dollars dans l'accroissement de nos capacités numériques depuis 2018.

Nous sommes fiers de notre gamme de produits de premier plan et avons continué d'élargir notre offre de produits d'assurance comportementale. Aux États-Unis, nous avons enregistré les souscriptions les plus élevées de produits nationaux d'assurance vie assortis de la caractéristique Vitality PLUS de John Hancock pour un exercice complet, reflétant la popularité grandissante de la caractéristique Vitality auprès des consommateurs soucieux de leur santé qui souscrivent de l'assurance vie.

« Nous sommes convaincus que les besoins en solutions de *santé, de gestion de patrimoine et de retraite*, qui ont été amplifiés par la pandémie, ne cesseront de croître et nous sommes bien placés pour tirer parti des mégatendances mondiales qui soutiennent notre stratégie. »

Nous continuons d'innover pour offrir à nos clients des solutions de bien-être uniques. En 2022, nous avons conclu un partenariat avec GRAIL, une société de soins de santé, pour offrir Galleri®, leur test de détection précoce de nombreux cancers à un groupe pilote de clients par l'entremise du programme Vitality de John Hancock. Nous sommes la première société d'assurance vie à donner accès au test Galleri® de GRAIL, permettant aux clients admissibles de prendre des mesures proactives pour mieux comprendre leur état de santé et de faire des choix plus éclairés à cet égard.

## Gérer rigoureusement nos coûts

Nous continuons de faire la promotion d'une culture de gestion rigoureuse des coûts et de prioriser nos ressources dans les activités où leur efficacité sera à son maximum. Ainsi, nous avons été en mesure de maintenir la hausse de nos frais généraux sous la barre des 8 % et d'améliorer notre ratio d'efficacité, qui est passé de 55,4 % en 2017 à 50,9 % en 2022, et avons pris l'engagement de réaliser un ratio d'efficacité de moins de 50 %. Nous y parvenons grâce à la transformation numérique, à la simplification et à la normalisation de nos processus, à l'optimisation de notre structure organisationnelle, à la gestion active des dépenses et à l'intégration d'une culture de contrôle des dépenses pour favoriser la croissance.

## Optimiser notre portefeuille

À la fin de 2022, nous avons libéré jusqu'à 9,0 milliards de capitaux de notre portefeuille d'activités traditionnelles après avoir atteint, en 2019, soit trois ans plus tôt que prévu, notre cible de libérer des capitaux de 5,0 milliards de dollars. Nous avons également réalisé des progrès au chapitre de l'atteinte de notre cible en matière de composition des produits, qui était de réduire la contribution combinée des activités d'assurance soins de longue durée et des contrats de rente variable pour qu'elles représentent moins de 15 % du résultat tiré des activités de base

d'ici 2025. Nous avons généré de la valeur pour nos actionnaires en réalisant deux transactions de réassurance de notre bloc de contrats de rente variable aux États-Unis en 2022, en libérant des capitaux de 2,5 milliards de dollars et en rachetant 4,1 % de nos actions ordinaires en 2022. L'optimisation du portefeuille demeure une de nos principales priorités, et nous continuons d'évaluer les possibilités de réduire le risque et de libérer des capitaux de nos activités traditionnelles.

## Une équipe et une culture gagnantes

Rien de tout cela n'aurait été possible sans les efforts et le dévouement de notre équipe très performante grâce auxquels, je suis ravi de le confirmer, nous avons enregistré un taux de mobilisation des employés qui se situait dans le quartile supérieur en 2020, 2021 et 2022.

Depuis 2017, ce taux n'a cessé de s'améliorer chaque année et, en 2022, nous faisons partie de la première tranche de 6 % parmi les sociétés mondiales d'assurance et de services financiers. En outre, notre Société a été constamment reconnue comme un employeur de choix, et nous nous sommes classés au palmarès des meilleurs employeurs du monde de Forbes pour une troisième année d'affilée.

Nous avons continué d'investir dans des programmes robustes de formation et de perfectionnement, de leadership et de reconnaissance, et nous avons pu bénéficier des possibilités de collaboration interpersonnelle qui se sont présentées dans le cadre du retour au bureau en 2022. Ces investissements essentiels nous procureront un avantage concurrentiel durable à long terme.

## Notre engagement à améliorer la santé de la planète et des collectivités

À titre de société axée sur la santé et le patrimoine, nous croyons que le développement durable ne peut se faire qu'en générant un rendement économique

et en relevant les défis sociétaux et environnementaux de notre monde. Bien que nous ayons atteint notre cible de zéro émission opérationnelle nette de gaz à effet de serre de portée 1 et 2, nous nous engageons à réduire de 35 % nos émissions absolues d'ici 2035 et à ramener à zéro les émissions nettes financées de portée 3 dans notre fonds général d'ici 2050.

En 2022, nous avons annoncé le lancement de notre Programme axé sur les effets, qui s'articule autour de notre engagement de longue date à favoriser la santé et le bien-être, à créer des occasions économiques inclusives et à favoriser un avenir durable. Grâce à ce programme, nous restons fidèles à notre mission et, ainsi, nous créerons de la valeur à long terme pour notre entreprise, nos collectivités et la planète. Et nous y gagnerons tous au change.

En reconnaissance de son engagement incessant et indéfectible à afficher un solide bilan en matière de durabilité, notre Société a de nouveau été inscrite à l'indice de durabilité Dow Jones North America, figurant parmi les sept assureurs nord-américains admis à cet indice et au 90<sup>e</sup> percentile de son groupe sectoriel à l'échelle mondiale.

Je suis extrêmement fier des progrès que notre équipe gagnante a réalisés : nous avons généré des changements majeurs, créé de la valeur pour nos clients et nos actionnaires, et fait la promotion d'une culture exceptionnelle grâce à laquelle tous nos collègues peuvent réussir.

Notre approche rigoureuse nous a permis de continuer d'être résilients pendant la pandémie, tout en générant un résultat net record en 2022, qui témoigne de l'accent solide que notre équipe met sur la création de valeur pour les actionnaires.



« Je suis extrêmement fier des progrès que notre équipe gagnante a réalisés : nous avons généré des *changements majeurs*, créé de la valeur pour nos clients et nos actionnaires, et fait la promotion d'une *culture exceptionnelle* grâce à laquelle tous nos collègues peuvent réussir. »

## Merci

C'est un honneur pour moi de diriger cette équipe gagnante et je voudrais offrir à tous mes collègues de Manuvie dans le monde toute ma reconnaissance pour leur contribution à nos réalisations communes. Merci.

J'ai aussi le privilège de souligner le départ du président du conseil, John Cassaday, et de le remercier, au nom de notre équipe, pour ses 30 années à titre de membre du conseil d'administration, y compris les cinq dernières années pendant lesquelles il a agi à titre de président du conseil. Pendant tout ce temps, il a contribué de façon inestimable à notre croissance et a aidé notre Société à devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Je tiens à souligner personnellement à quel point j'ai apprécié son soutien et ses sages conseils tout au long de mon mandat. Merci, John.

Ce départ me fournit également l'immense privilège de souhaiter la bienvenue à notre nouveau président du conseil, Don Lindsay. Il est depuis longtemps membre du conseil d'administration et a acquis une compréhension approfondie de notre entreprise. Je suis impatient de travailler plus étroitement avec lui alors qu'il assumera ses nouvelles fonctions.

En conclusion, je voudrais vous remercier, chers actionnaires et clients, pour la confiance dont vous faites preuve envers moi-même et notre équipe. Notre équipe est convaincue que notre stratégie à toute épreuve, notre modèle d'affaires diversifié, notre solidité et notre souplesse financières considérables nous placent en bonne position pour réussir et respecter nos engagements en 2023 et par la suite.

Nous continuerons de nous efforcer avec diligence de mener à bien nos priorités stratégiques, au moment où nous bâtissons l'avenir de l'assurance et de la gestion d'actifs, et à faire en sorte que notre mission – Rendre les décisions *plus simples*. Vivre *mieux*. – soit au cœur de tout ce que nous faisons.

Cordialement,



**Roy Gori**

Président et chef de la direction

# Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Société Financière Manuvie (« SFM ») fait des énoncés prospectifs verbalement ou par écrit, ou les deux, y compris dans le présent document. En outre, nos représentants peuvent faire des énoncés prospectifs verbalement notamment auprès des analystes, des investisseurs et des médias. Tous ces énoncés sont faits au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis.

Les énoncés prospectifs du présent document comprennent, notamment, des énoncés portant sur les rachats éventuels d'actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, les économies prévues en 2023 qui devraient découler des mesures prises en 2021; les priorités stratégiques de la Société et les cibles pour 2025 au chapitre de ses activités à très fort potentiel, du taux net de recommandation, du traitement de bout en bout, de l'efficience continue sur le plan des charges, de l'optimisation du portefeuille et de la mobilisation du personnel; nos cibles financières et d'exploitation à moyen terme; notre capacité d'atteindre les cibles en matière d'émissions financées et d'émissions absolues de portée 1 et 2; notre capacité de gérer les blocs de contrats de rente variable et d'assurance soins de longue durée jusqu'à leur échéance; et notre capacité d'obtenir des augmentations des taux de prime futures à l'égard des contrats d'assurance soins de longue durée, et portant également, notamment, sur nos objectifs, nos buts, nos stratégies, nos intentions, nos projets, nos convictions, nos attentes et nos estimations, et se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « devoir », « probable », « soupçonner », « perspectives », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « prévoir », « croire », « projeter », « objectif », « chercher à », « viser », « continuer », « but », « restituer », « entreprendre » ou « s'efforcer » (ou de leur forme négative) et par l'emploi du conditionnel, ainsi que de mots et expressions semblables, et ils peuvent inclure des énoncés relatifs aux résultats futurs possibles ou présumés de la Société. Bien que, selon nous, les attentes ainsi exprimées soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les énoncés prospectifs en raison des incertitudes et des risques inhérents qu'ils supposent, ni les interpréter comme une quelconque confirmation des attentes des marchés ou des analystes.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants. Les résultats réels peuvent être très différents des résultats qu'ils expriment explicitement ou implicitement. Parmi les principaux facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes, notons la conjoncture commerciale et économique (notamment le rendement et la volatilité des marchés des actions ainsi que les corrélations entre ces derniers; les taux d'intérêt; les écarts de taux et de swaps; les taux d'inflation; les taux de change; les pertes sur placements et les défaillances; la liquidité du marché et la solvabilité des garants, des réassureurs et des contreparties); la prévalence constante de la COVID-19, y compris des variants, ainsi que les mesures qui ont été prises ou pourraient l'être par les autorités gouvernementales en réponse à la pandémie de COVID-19, y compris les incidences des divers variants; les changements apportés aux lois et à la réglementation; les modifications apportées aux normes comptables applicables dans tous les territoires où nous exerçons nos activités; les modifications aux exigences en matière de fonds propres réglementaires; la capacité d'obtenir l'approbation des augmentations de primes sur les contrats en vigueur; la capacité à mettre en œuvre et à modifier des plans stratégiques; la baisse de nos notes de solidité financière ou de crédit; notre capacité à préserver notre réputation; la dépréciation du goodwill ou d'immobilisations incorporelles ou la constitution de provisions à l'égard d'actifs d'impôt différé; l'exactitude des estimations relatives à la morbidité, à la mortalité et aux comportements des titulaires de contrats; l'exactitude des autres estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables et actuarielles ainsi que de la valeur intrinsèque; notre capacité à mettre à exécution des stratégies de couverture efficaces et à faire face aux conséquences imprévues découlant de ces stratégies; notre capacité d'obtenir des actifs appropriés au soutien de nos passifs à long terme; le niveau de concurrence et les regroupements; notre capacité de mettre en marché et de distribuer des produits par l'intermédiaire de réseaux de distribution existants et futurs; les passifs imprévus ou les dépréciations d'actifs découlant d'acquisitions et de cessions d'activités; la réalisation de pertes découlant de la vente de placements disponibles à la vente; notre liquidité, y compris la disponibilité du financement nécessaire pour satisfaire aux obligations financières existantes aux dates d'échéance prévues, le cas échéant; les obligations de nantissement de

garanties additionnelles; la disponibilité de lettres de crédit afin d'assurer une gestion souple des fonds propres; l'exactitude de l'information reçue de contreparties et la capacité des contreparties à respecter leurs engagements; la disponibilité et le caractère abordable et approprié de la réassurance; les instances judiciaires et réglementaires, y compris les vérifications fiscales, les litiges fiscaux ou d'autres instances semblables; notre capacité à adapter les produits et services pour suivre l'évolution du marché; notre capacité à attirer et à maintenir en poste les principaux membres de la direction, employés et agents; l'utilisation et l'interprétation appropriées de modèles complexes ou les défaillances des modèles utilisés; les risques politiques, juridiques, opérationnels et autres liés aux activités de la Société à l'extérieur de l'Amérique du Nord; l'incertitude géopolitique, y compris les conflits à l'échelle internationale; les acquisitions et notre capacité à les mener à terme, y compris à obtenir le financement par emprunt ou par actions nécessaire; les perturbations et les changements touchant des éléments essentiels du système de la Société ou des infrastructures publiques; les préoccupations environnementales, y compris les changements climatiques; notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle et l'exposition aux recours pour violation; et notre incapacité à retirer des liquidités de nos filiales.

Des renseignements supplémentaires à l'égard des facteurs de risque importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées ainsi qu'à l'égard des facteurs et hypothèses importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés aux rubriques « Gestion du risque et facteurs de risque » et « Principales méthodes actuarielles et comptables » du présent document, et à la note intitulée « Gestion du risque » des états financiers consolidés et dans d'autres documents que nous avons déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont, sauf indication contraire, formulés à la date des présentes et présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation, nos activités futures, de même que nos objectifs et nos priorités stratégiques, et pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à réviser nos énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.

# Table des matières

## 10 Rapport de gestion

- 10 Société Financière Manuvie
- 25 Asie
- 29 Canada
- 32 États-Unis
- 35 Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde
- 40 Services généraux et autres
- 42 Placements
- 47 Faits saillants financiers du quatrième trimestre
- 51 Gestion du risque et facteurs de risque
- 99 Cadre de gestion des fonds propres
- 102 Principales méthodes actuarielles et comptables
- 117 Contrôles et procédures
- 118 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières
- 145 Autres informations

## 148 États financiers consolidés

## 162 Notes des états financiers consolidés

## 256 Informations actuarielles supplémentaires

## 258 Conseil d'administration

## 258 Équipe de haute direction

## 259 Coordonnées

## 260 Glossaire

## 261 Information aux actionnaires

## 261 Information sur les dividendes

# Rapport de gestion



Le présent rapport de gestion est daté du 15 février 2023.

## 1. Société Financière Manuvie

La Société Financière Manuvie est un groupe mondial et chef de file des services financiers qui aide les gens à prendre des décisions plus simples afin qu'ils puissent mieux vivre. Notre siège social se trouve à Toronto, au Canada, et nous exerçons nos activités dans nos bureaux situés en Asie, au Canada et en Europe sous la marque Manuvie ou Manulife, et principalement sous la marque John Hancock aux États-Unis. Nous proposons des conseils financiers ainsi que des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs à des particuliers, à des groupes et à des institutions. À la fin de 2022, nous comptons plus de 40 000 employés, plus de 116 000 agents et des milliers de partenaires de distribution, au service de plus de 34 millions de clients. À la fin de 2022, nos actifs sous gestion et administration (« ASGA »)<sup>1</sup> totalisaient 1,3 billion de dollars (1,0 billion de dollars américains), y compris des placements totalisant 0,4 billion de dollars (0,3 billion de dollars américains), et l'actif net des fonds distincts s'élevait à 0,3 billion de dollars (0,3 billion de dollars américains). Nous sommes inscrits aux Bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong sous le symbole « 945 ».

Voici les secteurs à présenter de la Société :

- Asie – produits d'assurance et produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance en Asie.
- Canada – produits d'assurance, produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance et services bancaires au Canada ainsi que contrats de rente variable en vigueur.
- États-Unis – produits d'assurance vie, produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance et produits d'assurance soins de longue durée en vigueur ainsi que contrats de rente en vigueur.
- Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – conseils en placement et solutions innovatrices à nos clients de produits individuels, de retraite et institutionnels à l'échelle mondiale sous la marque Gestion de placements Manuvie (« GPM »).
- Services généraux et autres – rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation; coûts de financement; coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (non affectés aux secteurs d'exploitation); activités du sous-secteur de la réassurance IARD; et activités de réassurance en voie de liquidation.

Dans le présent document, les termes « Société », « Manuvie », « nous », « notre » et « nos » désignent la Société Financière Manuvie (« SFM ») et ses filiales. Le terme « Manufacturers » désigne la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et ses filiales.

## Rentabilité

### Rentabilité

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2022	2021
Résultat net attribué aux actionnaires	7 294 \$	7 105 \$
Résultat tiré des activités de base <sup>1</sup>	6 182 \$	6 536 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$)	3,68 \$	3,54 \$
Résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire (\$) <sup>2</sup>	3,10 \$	3,25 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP »)	14,1 %	14,2 %
RCP tiré des activités de base <sup>2</sup>	11,9 %	13,0 %
Ratio d'efficience <sup>2</sup>	50,9 %	48,9 %
Frais généraux	7 782 \$	7 828 \$

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>2</sup> Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

**Le résultat net attribué aux actionnaires s'est élevé à 7,3 milliards de dollars en 2022, contre 7,1 milliards de dollars en 2021.** Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est fixé à 6,2 milliards de dollars en 2022, par rapport à 6,5 milliards de dollars en 2021, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base correspondant à des profits nets de 1,1 milliard de dollars en 2022, par rapport à des profits nets de 0,6 milliard de dollars en 2021.

L'augmentation de 0,2 milliard de dollars du résultat net attribué aux actionnaires en 2022 par rapport à celui de 2021 découle des profits liés à deux transactions de réassurance de contrats de rente variable aux États-Unis et de l'incidence favorable d'une augmentation du taux d'imposition des sociétés au Canada, en partie contrebalancées par la diminution des profits sur les résultats techniques liés aux

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

placements et la baisse du résultat tiré des activités de base. Les profits sur les résultats techniques liés aux placements de 2022 tiennent compte de l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe, de l'expérience solide au chapitre du crédit et des rendements plus élevés que prévu (y compris les variations de la juste valeur) des actifs alternatifs à long terme découlant principalement des placements dans des sociétés fermées, dans le secteur de l'infrastructure et dans des terrains forestiers, contrebalancés en partie par les placements dans le secteur de l'immobilier. La charge nette attribuable à l'incidence directe des marchés en 2022 découle essentiellement de l'incidence du rendement défavorable des marchés des actions et des pertes à la vente d'obligations disponibles à la vente (« DV »), contrebalancées en partie par les profits attribuables à l'aplanissement de la courbe de rendement aux États-Unis et au Canada.

La diminution de 0,4 milliard de dollars, ou 7 %<sup>1</sup>, du résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant, par rapport à celui de 2021 découle de la baisse des profits sur les affaires nouvelles en Asie et aux États-Unis, des pertes de 159 millions de dollars en 2022 imputables à l'incidence défavorable des marchés sur les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts et fonds communs de placement (contre des profits de 27 millions de dollars en 2021) et de la baisse des profits nets à la vente d'actions DV dans le secteur Services généraux et autres, du recul des produits d'honoraires nets attribuable au recul des actifs sous gestion et administration moyens<sup>2</sup> (« ASGA moyens ») dans le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, de la diminution de 191 millions de dollars des résultats de contrats de rente en vigueur aux États-Unis, en raison des transactions de réassurance de contrats de rente variable, et de l'augmentation des charges dans notre sous-secteur de réassurance IARD en 2022. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la hausse du rendement des placements dans des titres à revenu fixe et la diminution des charges dans le secteur Services généraux et autres, par la croissance des contrats en vigueur en Asie et au Canada et par les profits sur les résultats techniques au Canada en comparaison de pertes en 2021. La diminution des charges dans le secteur Services généraux et autres reflète essentiellement la baisse de la charge liée aux régimes de retraite complémentaires du fait de l'incidence des marchés. En 2022, le résultat tiré des activités de base comprend une charge nette de 143 millions de dollars (152 millions de dollars avant impôts) en lien avec les résultats techniques des produits d'assurance et de rente en comparaison d'une charge nette de 110 millions de dollars (127 millions de dollars avant impôts) en 2021<sup>3</sup>. Les mesures prises pour améliorer la productivité du capital de nos activités traditionnelles ont donné lieu à une diminution de 191 millions de dollars du résultat tiré des activités de base en 2022 en comparaison de celui de 2021. Compte non tenu de ces mesures, les contrats en vigueur ont augmenté de 6 %<sup>4</sup> par rapport à ceux de 2021.

Le tableau ci-dessous indique le résultat tiré des activités de base par secteur. Se reporter aux rubriques « Asie », « Canada », « États-Unis » et « Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde » qui suivent.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2022	2021	Variation en % <sup>1</sup> 2022 par rapport à 2021
<b>Résultat tiré des activités de base par secteur</b>			
Asie	<b>2 132 \$</b>	2 176 \$	(2) %
Canada	<b>1 359</b>	1 179	15 %
États-Unis	<b>1 700</b>	1 936	(15) %
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	<b>1 241</b>	1 406	(14) %
Services généraux et autres (excluant les profits sur les placements liés aux activités de base)	<b>(650)</b>	(561)	(16) %
Profits sur les placements liés aux activités de base <sup>2</sup>	<b>400</b>	400	-
<b>Total du résultat tiré des activités de base</b>	<b>6 182 \$</b>	6 536 \$	(7) %

<sup>1</sup> La variation en pourcentage du résultat tiré des activités de base exprimée selon un taux de change constant est un ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>2</sup> Voir la note 2 du tableau qui suit. Cet élément est présenté selon la ligne directrice intitulée « Divulgaration des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie) » publiée par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »).

<sup>1</sup> Le taux de croissance ou de recul du résultat tiré des activités de base, des frais généraux liés aux activités de base, du résultat tiré des activités de base avant impôts, des actifs sous gestion et administration, des actifs sous gestion, du BAIIA tiré des activités de base, des frais généraux, des actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie et des produits de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est présenté selon un taux de change constant, un ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>2</sup> Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>3</sup> Les résultats techniques comprenaient des profits de 20 millions de dollars après impôts en 2022 (profits de 29 millions de dollars après impôts en 2021) attribuables à la reprise de marges sur les contrats d'assurance médicale à Hong Kong qui sont échus par suite de la décision des clients d'échanger leur contrat existant contre un produit des nouveaux régimes d'assurance maladie volontaires. Ces profits n'ont pas eu une incidence importante sur le résultat tiré des activités de base, étant donné qu'ils ont été contrebalancés en grande partie par le poids des affaires nouvelles.

<sup>4</sup> Compte non tenu de la perte du profit attendu de 243 millions de dollars (avant impôts) sur les contrats en vigueur en lien avec la transaction de réassurance des contrats de rente variable aux États-Unis. Le taux de croissance tient compte de l'incidence avant impôts de ces mesures, et est présenté selon un taux de change constant.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires de 2022 et de 2021 qui comprend le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2022	2021
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>6 182 \$</b>	6 536 \$
<b>Éléments exclus du résultat tiré des activités de base<sup>1</sup></b>		
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base <sup>2</sup>	<b>817</b>	1 642
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable	<b>(840)</b>	(817)
<i>Incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente variable<sup>3</sup></i>	<b>(995)</b>	289
<i>Taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques<sup>4</sup></i>	<b>576</b>	(346)
<i>Vente d'obligations DV et de dérivés détenus dans le secteur Services généraux et autres<sup>4</sup></i>	<b>(421)</b>	(228)
<i>Modifications apportées au taux de réinvestissement ultime<sup>5</sup></i>	-	(532)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles <sup>6</sup>	<b>36</b>	(41)
Charge de restructuration <sup>7</sup>	-	(115)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres <sup>8</sup>	<b>1 099</b>	(100)
<b>Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base</b>	<b>1 112</b>	569
<b>Résultat net attribué aux actionnaires</b>	<b>7 294 \$</b>	7 105 \$

<sup>1</sup> Ces éléments sont présentés selon la ligne directrice intitulée « Divulgarion des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie) » publiée par le BSIF.

<sup>2</sup> Conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base, nous incluons des résultats techniques favorables nets liés aux placements d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au cours d'un seul exercice à titre de profits sur les placements liés aux activités de base (voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après). Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base comprennent les résultats techniques favorables nets liés aux placements qui dépassent 400 millions de dollars par année ou les résultats techniques défavorables nets liés aux placements depuis le début de l'exercice. En 2022, les profits nets sur les résultats techniques liés aux placements de 817 millions de dollars tiennent compte de l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe, de la solide expérience au chapitre du crédit et des rendements plus élevés que prévu (y compris les variations de la juste valeur) des actifs alternatifs à long terme découlant principalement des placements dans des sociétés fermées, dans le secteur de l'infrastructure et dans des terrains forestiers, contrebalancés en partie par les placements dans le secteur de l'immobilier. En 2021, les profits nets sur les résultats techniques liés aux placements de 1 642 millions de dollars tiennent compte des rendements plus élevés que prévu (y compris les variations de la juste valeur) des actifs alternatifs à long terme découlant principalement des profits sur les placements dans des sociétés fermées et dans le secteur de l'infrastructure, des résultats solides au chapitre du crédit et de l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe.

<sup>3</sup> En 2022, la charge nette liée aux marchés des actions de 995 millions de dollars comprend une charge de 893 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions et une charge de 111 millions de dollars liée aux couvertures dynamiques, contrebalancées en partie par un profit modeste de 9 millions de dollars lié aux couvertures à grande échelle. En 2021, le profit net lié aux marchés des actions de 289 millions de dollars comprend un profit de 382 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions, contrebalancé en partie par une charge de 90 millions de dollars liée aux couvertures dynamiques et une modeste charge de 3 millions de dollars liée aux couvertures à grande échelle.

<sup>4</sup> En 2022, le profit de 576 millions de dollars attribuable aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe découle essentiellement de l'aplanissement de la courbe de rendement aux États-Unis et au Canada, contrebalancé en partie par les pertes à la vente d'obligations DV. En 2021, la charge de 346 millions de dollars imputable aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe est essentiellement attribuable à l'augmentation des taux d'intérêt sans risque et à l'accentuation de l'ensemble de la courbe de rendement aux États-Unis et au Canada.

<sup>5</sup> En 2021, le Conseil des normes actuarielles du Canada a publié une nouvelle norme sur la réduction du taux de réinvestissement ultime et la mise à jour des critères d'étalement des taux d'intérêt sans risque stochastiques. La norme mise à jour, qui recommande de réduire de 15 points de base le taux de réinvestissement ultime et d'apporter une modification correspondante à la modélisation stochastique du taux d'intérêt sans risque, est entrée en vigueur le 15 octobre 2021. Le taux de réinvestissement ultime à long terme, en ce qui a trait au taux sans risque au Canada, a été fixé à 2,9 %, et nous avons recours à cette même hypothèse pour nos activités aux États-Unis. En ce qui concerne nos activités au Japon, nous supposons un taux de 1,5 %.

<sup>6</sup> Pour plus de renseignements sur les charges de 2022 et de 2021, voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Examen des méthodes et hypothèses actuarielles » ci-après.

<sup>7</sup> En 2021, nous avons comptabilisé des frais de restructuration de 150 millions de dollars avant impôts (115 millions de dollars après impôts) liés à des mesures qui devraient donner lieu à des réductions de dépenses annuelles totales récurrentes d'environ 250 millions de dollars (avant impôts) d'ici 2023. Une tranche de 100 millions de dollars (avant impôts) de ces économies annuelles totales prévues a été réalisée en 2021, une tranche de 200 millions de dollars (avant impôts) en 2022, et une tranche de 250 millions de dollars (avant impôts) devrait l'être en 2023<sup>1</sup>.

<sup>8</sup> En 2022, le profit de 1 099 millions de dollars comprend un profit net de 846 millions de dollars découlant des transactions de réassurance de contrats de rente variable aux États-Unis et d'un profit net de 86 millions de dollars en lien avec l'acquisition du contrôle de Manulife TEDA Fund Management Co., LTD (« MTEDA ») par le biais de l'acquisition de la participation restante de 51 % auprès de notre partenaire de coentreprise, contrebalancée en partie par une charge de 71 millions de dollars liée à des retenues d'impôt sur les remises prévues à la suite de la transaction de réassurance de contrats de rente variable aux États-Unis, une charge de 17 millions de dollars découlant d'une transaction de réassurance en Asie, une augmentation de 13 millions de dollars des provisions existantes pour procédures juridiques aux États-Unis et une charge d'intégration de 8 millions de dollars d'une entreprise acquise à nos activités au Vietnam. En outre, nous avons comptabilisé des avantages fiscaux de 297 millions de dollars en 2022 par suite d'une augmentation du taux d'imposition des sociétés au Canada. En 2021, la charge nette de 100 millions de dollars comprend une charge de 119 millions de dollars liée à la mise à jour de l'incidence de l'adoption de la loi intitulée *Tax Cuts and Jobs Act* aux États-Unis en 2017 et une charge de 37 millions de dollars découlant d'une transaction de réassurance aux États-Unis, contrebalancées en partie par un profit de 37 millions de dollars lié aux transactions de réassurance des sociétés affiliées en Asie et un profit de 19 millions de dollars en lien avec la cession de nos activités en Thaïlande.

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

Le tableau ci-dessous présente le résultat net attribué aux actionnaires par secteur. Se reporter aux rubriques « Asie », « Canada », « États-Unis » et « Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde » qui suivent.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2022	2021	Variation en % <sup>1</sup> 2022 par rapport à 2021
<b>Résultat net attribué aux actionnaires par secteur</b>			
Asie	2 224 \$	3 057 \$	(27) %
Canada	1 530	1 354	13 %
États-Unis	3 950	2 080	90 %
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 321	1 406	(6) %
Services généraux et autres	(1 731)	(792)	(119) %
<b>Total du résultat net attribué aux actionnaires</b>	<b>7 294 \$</b>	<b>7 105 \$</b>	<b>3 %</b>

<sup>1)</sup> La variation en pourcentage est exprimée selon le taux de change en vigueur.

Le **résultat dilué par action ordinaire** s'est établi à 3,68 \$ en 2022, par rapport à 3,54 \$ en 2021, du fait principalement de l'augmentation du résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires. Le résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire s'est fixé à 3,10 \$ en 2022, en comparaison de 3,25 \$ en 2021, du fait surtout de la diminution du résultat tiré des activités de base. Le nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation était de 1 913 millions en 2022 et de 1 946 millions en 2021.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires** (« RCP ») était de 14,1 % en 2022, contre 14,2 % en 2021, et le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base (« RCP tiré des activités de base ») était de 11,9 % en 2022, en regard de 13,0 % en 2021. La diminution du RCP et du RCP tiré des activités de base en 2022 est principalement attribuable à une baisse du résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires.

Le **ratio d'efficience** s'est fixé à 50,9 % en 2022, en comparaison de 48,9 % en 2021. L'amélioration de 2,0 points de pourcentage du ratio par rapport à celui de 2021 s'explique par une baisse de 8 % du résultat tiré des activités de base avant impôts<sup>1</sup>. Les frais généraux liés aux activités de base<sup>1</sup> sont conformes à ceux de 2021, ce qui s'explique par la hausse des coûts de la main-d'œuvre, contrebalancée par l'incidence favorable nette de notre priorité stratégique axée sur la transformation numérique et l'efficacité, la diminution des frais liés à la distribution et des frais discrétionnaires reflétant les souscriptions moins élevées de 2022 et la baisse des charges des régimes de retraite du fait surtout de l'incidence des marchés.

Le total des frais généraux en 2022 est conforme à celui de 2021, selon un taux de change constant et le taux de change en vigueur, en raison des éléments susmentionnés au titre des frais généraux liés aux activités de base et d'un certain nombre d'éléments comptabilisés hors du résultat tiré des activités de base. Ces éléments comprennent la non-récurrence de frais de restructuration et l'établissement d'une provision pour procédures juridiques en 2021, contrebalancés en partie par divers éléments en 2022, dont une charge d'intégration d'une société acquise à nos activités au Vietnam, les charges liées aux transactions de réassurance de contrats de rente variable aux États-Unis et une provision pour procédures juridiques aux États-Unis.

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

## Rendement des activités

### Rendement des activités

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2022	2021
Souscriptions d'EPA en Asie	3 569 \$	4 050 \$
Souscriptions d'EPA au Canada	1 261	1 227
Souscriptions d'EPA aux États-Unis	823	788
Total des souscriptions d'EPA <sup>1</sup>	5 653	6 065
Valeur des affaires nouvelles en Asie	1 349	1 666
Valeur des affaires nouvelles au Canada	362	307
Valeur des affaires nouvelles aux États-Unis	352	270
Total de la valeur des affaires nouvelles <sup>1</sup>	2 063	2 243
Apports bruts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) <sup>1</sup>	136,6	144,7
Apports nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) <sup>1</sup>	3,3	27,9
Actifs sous gestion et administration de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) <sup>2, 3</sup>	779,9	855,9
Total des placements de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) <sup>3</sup>	3,7	4,5
Actif net des fonds distincts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) <sup>3</sup>	224,2	252,6
Total des actifs sous gestion et administration (en milliards de dollars)	1 314,6	1 425,8
Total des placements (en milliards de dollars)	414,0	427,1
Total de l'actif net des fonds distincts (en milliards de dollars)	348,6	399,8

<sup>1</sup> Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>2</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>3</sup> Au 31 décembre 2022, Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde détenait des ASGA de 779,9 milliards de dollars, une diminution de 9 % par rapport à ceux au 31 décembre 2021 attribuable à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et du recul des marchés des actions, contrebalancée en partie par les actifs acquis de 8,8 milliards de dollars et des entrées de fonds nettes de 3,3 milliards de dollars. L'actif net des fonds distincts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde était de 224,2 milliards de dollars au 31 décembre 2022, soit 11 % de moins qu'au 31 décembre 2021 selon le taux de change en vigueur, du fait de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et du recul des marchés des actions.

Les **souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA »)** se sont établies à 5,7 milliards de dollars en 2022, une baisse de 7 %<sup>1</sup> par rapport à celles de 2021. En Asie, la pandémie de COVID-19 a continué d'avoir une incidence sur les souscriptions dans certains marchés tout au long de l'exercice, la situation ayant commencé à s'améliorer dans la plupart des marchés à mesure que les mesures de confinement ont été graduellement levées. Les restrictions de voyage entre la Chine continentale et Hong Kong et Macao se sont répercutées sur le commerce transfrontalier en 2022. La détérioration de l'optimisme des clients a eu des répercussions défavorables sur les souscriptions au deuxième semestre de l'exercice. Les souscriptions d'EPA en Asie ont diminué de 12 % par rapport à celles de 2021, en raison des baisses enregistrées à Hong Kong, au Japon, au Vietnam et dans les autres marchés émergents<sup>2</sup>, contrebalancées en partie par des augmentations en Chine continentale et à Singapour. À Hong Kong, les souscriptions d'EPA ont diminué de 33 % en regard de celles de 2021, ce qui s'explique essentiellement par la détérioration de l'optimisme des clients à l'égard des décisions de planification financière et par le maintien des mesures de confinement liées à la COVID-19 pendant une bonne partie de l'exercice. Au Japon, les souscriptions d'EPA ont diminué de 15 % par rapport à celles de 2021 en raison de la baisse des souscriptions de produits d'assurance vie détenus par des entreprises, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de protection individuelle et d'autres produits de gestion de patrimoine. Les souscriptions d'EPA au Vietnam ont diminué de 9 % en regard de celles de 2021, reflétant un recul dans le réseau des agents, contrebalancé en partie par la croissance dans le réseau des banques. Les souscriptions d'EPA dans les autres marchés émergents ont diminué de 4 % en regard de celles de 2021, reflétant un recul dans le réseau des agents et dans le réseau des banques. Les souscriptions d'EPA en Chine continentale ont augmenté de 4 % en regard de celles de 2021, en raison de la croissance dans le réseau des banques, contrebalancée en partie par un recul dans le réseau des agents. Les souscriptions d'EPA à Singapour ont progressé de 1 % en regard de celles de 2021, reflétant la croissance dans le réseau des banques, contrebalancée par un recul dans le réseau des courtiers. Au Canada, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 3 % par rapport à celles de 2021, ce qui s'explique surtout par la hausse des souscriptions de produits d'assurance collective, d'assurance avec participation et d'assurance voyage, contrebalancée en partie par l'incidence de la volatilité du marché sur la demande de produits de fonds distincts et la baisse des souscriptions de produits d'assurance vie universelle et d'assurance pour soins médicaux et dentaires. Aux États-Unis, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 1 % en regard de celles de 2021, du fait d'une hausse des souscriptions de produits internationaux, qui sont présentées dans les résultats du secteur États-Unis, contrebalancée en partie par une diminution des souscriptions de produits d'assurance nationaux. Les souscriptions d'EPA de produits assortis de la caractéristique Vitality PLUS de John Hancock se sont établies à un niveau record de 332 millions de dollars américains, une augmentation de 13 % en comparaison de celles de 2021, reflétant la popularité grandissante de la caractéristique Vitality auprès des consommateurs soucieux de leur santé qui souscrivent de l'assurance vie.

La **valeur des affaires nouvelles (« VAN »)** s'est établie à 2,1 milliards de dollars en 2022, en baisse de 9 % par rapport à celle de 2021. En Asie, la VAN a diminué de 20 % en 2022 par rapport à celle de 2021 pour s'établir à 1,3 milliard de dollars, ce qui s'explique par la baisse de la VAN à Hong Kong, à Singapour et en Chine continentale, contrebalancée en partie par une augmentation de la VAN au Japon

<sup>1</sup> Le taux de croissance ou de recul des souscriptions d'EPA, des apports bruts, des apports nets et de la VAN est présenté selon un taux de change constant.

<sup>2</sup> Les autres marchés émergents comprennent l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande, le Cambodge et le Myanmar.



et dans les autres marchés émergents. À Hong Kong, la VAN était en baisse de 27 % par rapport à celle de 2021, en raison d'une diminution des volumes de souscriptions, contrebalancée en partie par la composition favorable des produits et l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. À Singapour et en Chine continentale, la VAN a reculé respectivement de 19 % et 58 % en comparaison de celle de 2021, ce qui témoigne des modifications à la composition des produits. Au Vietnam, la VAN est demeurée stable par rapport à celle de 2021, l'incidence de la composition favorable des produits ayant été contrebalancée par la baisse des volumes de souscriptions. Au Japon et dans les autres marchés émergents, la VAN a progressé respectivement de 28 % et 5 % en regard de celle de 2021, du fait de la composition favorable des produits, contrebalancée en partie par la baisse des volumes de souscriptions. Au Canada, la VAN de 362 millions de dollars a augmenté de 18 % en regard de celle de 2021, en raison de la hausse des marges à l'échelle des secteurs d'activité et de l'augmentation des volumes de souscriptions de produits d'assurance collective, contrebalancées en partie par la diminution des volumes de souscriptions de contrats de rente. Aux États-Unis, la VAN a augmenté de 25 % par rapport à celle de 2021 pour se fixer à 352 millions de dollars, du fait de la hausse des taux d'intérêt, de l'accroissement des volumes de souscriptions de produits internationaux et des mesures relatives aux produits, le tout contrebalancé en partie par la diminution des volumes de souscriptions par les courtiers.

Les **apports bruts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** de 136,6 milliards de dollars ont diminué de 8,1 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux de 2021, en raison surtout de la diminution des apports bruts dans le sous-secteur de gestion de patrimoine et d'actifs pour des particuliers. Se reporter à la rubrique « Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde » pour plus de renseignements.

Les **entrées de fonds nettes de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** se sont établies à 3,3 milliards de dollars en 2022, en comparaison d'entrées de fonds nettes de 27,9 milliards de dollars en 2021. Les entrées de fonds nettes dans le sous-secteur des régimes de retraite se sont établies à 0,1 milliard de dollars, en regard d'entrées de fonds nettes de 1,1 milliard de dollars à l'exercice précédent, en raison du nombre plus élevé de rachats de régimes aux États-Unis. Les sorties de fonds nettes dans le sous-secteur de gestion de patrimoine et d'actifs pour les particuliers se sont fixées à 1,6 milliard de dollars, en comparaison d'entrées de fonds nettes de 29,2 milliards de dollars à l'exercice précédent, ce qui reflète la hausse des rachats et la baisse des apports bruts du fait du ralentissement de la demande des investisseurs dans un contexte de hausse des taux d'intérêt et de recul des marchés des actions en 2022. Les entrées de fonds nettes dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels se sont établies à 5,0 milliards de dollars, en comparaison de sorties de fonds nettes de 2,4 milliards de dollars à l'exercice précédent, du fait de la non-réurrence d'un rachat de 9,4 milliards de dollars en 2021 et de l'augmentation des apports bruts dans le cadre de mandats d'actions attribuable principalement à une souscription de 1,9 milliard de dollars au deuxième trimestre de 2022 (« T2 2022 »).

### Actifs sous gestion et administration (« ASGA »)

Les ASGA au 31 décembre 2022 s'établissaient à 1,3 billion de dollars, une baisse de 11 % par rapport à ceux au 31 décembre 2021, attribuable principalement à l'incidence de l'augmentation des taux d'intérêt et du recul des marchés des actions. Le total des placements et l'actif net des fonds distincts ont diminué respectivement de 3 % et 13 % selon le taux de change en vigueur, en raison surtout de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et du recul des marchés des actions.

### Actifs sous gestion et administration

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2022	2021
Total des placements	<b>414 001 \$</b>	427 098 \$
Actif net des fonds distincts <sup>1</sup>	<b>348 562</b>	399 788
Fonds communs de placement, gestion d'actifs institutionnels et autres <sup>1, 2</sup>	<b>381 779</b>	411 271
<b>Total des actifs sous gestion</b>	<b>1 144 342</b>	1 238 157
Autres actifs sous administration	<b>170 224</b>	187 631
<b>Total des actifs sous gestion et administration</b>	<b>1 314 566 \$</b>	1 425 788 \$

<sup>1</sup> Ces actifs ne peuvent pas servir à régler les passifs du fonds général de la Société.

<sup>2</sup> Les autres fonds représentent les caisses de retraite, les caisses en gestion commune, les fonds de dotation et d'autres fonds institutionnels que gère la Société au nom de tiers.

### Produits

Les produits englobent i) les primes des polices d'assurance vie et maladie et des produits de rente fixe, nettes des primes cédées à des réassureurs, ii) les revenus de placement comprenant les produits tirés des actifs du fonds général, les résultats au chapitre du crédit, et les profits et pertes sur les actifs détenus par le secteur Services généraux et autres, iii) les produits d'honoraires et autres produits tirés des services offerts, et iv) les profits et pertes réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur notre programme de couverture à grande échelle. Les équivalents primes de type « services administratifs seulement » (« SAS »), ainsi que les dépôts reçus par la Société au titre des contrats de placement, notamment les fonds distincts, les fonds communs de placement et les fonds gérés, ne sont pas inclus dans les produits. Cependant, les produits d'honoraires reçus sur ces produits sont inclus dans les produits. Les honoraires générés par les dépôts et les équivalents primes pour SAS et les équivalents dépôts représentent une part importante de nos activités; par conséquent, les produits ne représentent pas entièrement les souscriptions et les autres activités de chaque période.

En 2022, les produits avant les profits et pertes réalisés et latents sur les placements ont totalisé 62,2 milliards de dollars par rapport à 65,8 milliards de dollars en 2021. La diminution s'explique essentiellement par les transactions de réassurance de contrats de rente variable aux États-Unis en 2022, qui ont eu une incidence sur les autres produits et les primes cédées, ainsi que par l'incidence défavorable des marchés.

En 2022, les profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements dans les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle correspondent à une charge de 45,1 milliards de dollars, en comparaison d'une charge de 4,0 milliards de dollars en 2021. La charge de 2022 est principalement attribuable à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et du recul des marchés des actions, contrebalancée en partie par les profits sur la réévaluation à la juste valeur des actifs alternatifs à long terme. La charge de 2021 est principalement attribuable à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt, contrebalancée en partie par les profits sur la réévaluation à la juste valeur des actifs alternatifs à long terme et la hausse des marchés des actions.

Voir la rubrique « Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-après. En outre, voir la rubrique « Rentabilité » qui précède pour d'autres renseignements sur l'incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable sur le résultat attribué aux actionnaires de 2022.

## Produits

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2022	2021
Primes brutes	44 102 \$	44 344 \$
Primes cédées à des réassureurs	(6 249)	(5 279)
Primes, montant net	37 853	39 065
Revenus de placement	15 207	15 627
Autres produits	9 164	11 132
Produits avant profits et pertes réalisés et latents sur les placements	62 224	65 824
Profits et pertes réalisés et latents sur les placements dans les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle <sup>1</sup>	(45 077)	(4 003)
<b>Total des produits</b>	<b>17 147 \$</b>	<b>61 821 \$</b>

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-après. Voir également la rubrique « Rentabilité – Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » qui précède pour des renseignements sur l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable.

## Solidité financière

### Mesures de solidité financière

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021
Ratio du TSAV de Manufacturers <sup>1</sup>	131 %	142 %
Ratio de levier financier	27,7 %	25,8 %
Fonds propres consolidés <sup>2</sup>	62 493 \$	66 005 \$
Valeur comptable par action ordinaire (\$)	26,49 \$	26,78 \$
Valeur comptable par action ordinaire, compte non tenu du cumul des autres éléments du résultat global (\$)	26,50 \$	24,12 \$

<sup>1</sup> Cet élément est présenté selon la ligne directrice intitulée « Exigences de communication publique afférente au Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie » du BSIF.

<sup>2</sup> Mesure de gestion du capital. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Le **ratio du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV »)** de Manufacturers était de 131 % au 31 décembre 2022, en comparaison de 142 % au 31 décembre 2021. La baisse de 11 points de pourcentage par rapport au ratio au 31 décembre 2021 s'explique par l'incidence défavorable des fluctuations des marchés sur les fonds propres découlant surtout de l'augmentation considérable des taux d'intérêt sans risque et des rachats d'actions ordinaires, contrebalancés en partie par les incidences favorables des transactions de réassurance de contrats de rente variable aux États-Unis.

Au 31 décembre 2022, le **ratio de levier financier de la SFM** s'établissait à 27,7 %, une hausse de 1,9 point de pourcentage par rapport au ratio de 25,8 % au 31 décembre 2021. La hausse du ratio découle de la baisse de la valeur comptable des titres de créance DV attribuable à la hausse des taux d'intérêt, des rachats d'actions ordinaires et de l'émission nette de titres<sup>1</sup>, contrebalancés en partie par l'accroissement des résultats non distribués et l'incidence de la dépréciation du dollar canadien.

<sup>1</sup> En ce qui concerne le ratio de levier financier, l'émission nette de titres comprenait l'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité (comptabilisés à titre d'autres instruments de capitaux propres) de 1,0 milliard de dollars et de titres d'emprunt de premier rang de 1,0 milliard de dollars, contrebalancée par le rachat de titres d'emprunt subordonnés de 1,0 milliard de dollars, et de deux séries d'actions privilégiées totalisant 0,7 milliard de dollars.

Les **fonds propres consolidés** s'établissaient à 62,5 milliards de dollars au 31 décembre 2022, contre 66,0 milliards de dollars au 31 décembre 2021, soit une baisse de 3,5 milliards de dollars. La baisse s'explique par la diminution du total des capitaux propres et le rachat d'instruments de fonds propres. La diminution du total des capitaux propres s'explique par la baisse de la valeur comptable des titres de créance DV du fait de la hausse des taux d'intérêt et par les rachats d'actions ordinaires, le tout contrebalancé en partie par l'accroissement des résultats non distribués, l'incidence de la dépréciation du dollar canadien et les émissions nettes de fonds propres<sup>1</sup>.

Les **remises**<sup>2</sup> se sont chiffrées à 6,9 milliards de dollars en 2022, dont des remises respectivement de 0,9 milliard de dollars et 2,8 milliards de dollars provenaient des activités en Asie et aux États-Unis<sup>3</sup>.<sup>4</sup> Les remises ont augmenté de 2,5 milliards de dollars en 2022 en comparaison de celles de 2021 du fait surtout des contributions attribuables aux transactions de réassurance de contrats de rente variable aux États-Unis et d'autres mesures prises par la Société.

La **trésorerie et les équivalents de trésorerie et les actifs négociables**<sup>5</sup> totalisaient 241,0 milliards de dollars au 31 décembre 2022, contre 268,4 milliards de dollars au 31 décembre 2021. La diminution de 27,4 milliards de dollars s'explique surtout par le recul de la valeur de marché des instruments à revenu fixe, du fait de la hausse des taux d'intérêt, et par la diminution de la valeur de marché des actions cotées par suite d'un recul des marchés des actions. Voir la rubrique « Stratégie de gestion du risque d'illiquidité » ci-après pour plus de renseignements.

Au 31 décembre 2022, la **valeur comptable par action ordinaire** était de 26,49 \$, un montant stable par rapport à 26,78 \$ au 31 décembre 2021, et la valeur comptable par action ordinaire compte non tenu du cumul des autres éléments du résultat global (« CAERG ») était de 26,50 \$ au 31 décembre 2022, soit 10 % de plus que 24,12 \$ au 31 décembre 2021. En comparaison de celle au 31 décembre 2021, la valeur comptable par action ordinaire a été touchée par une baisse de la valeur comptable des titres de créance DV attribuable à la hausse des taux d'intérêt, contrebalancée par l'accroissement des résultats non distribués, l'incidence favorable de la dépréciation du dollar canadien et les rachats d'actions ordinaires. Au 31 décembre 2022, 1 865 millions d'actions ordinaires étaient en circulation, en regard de 1 943 millions d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2021.

## Incidence de la comptabilisation à la juste valeur

Les méthodes de comptabilisation à la juste valeur ont une incidence sur l'évaluation de nos actifs et de nos passifs. L'écart entre les montants présentés de nos actifs et passifs établis à la date du bilan et de ceux établis à la date du bilan précédent selon les principes comptables d'évaluation à la juste valeur applicables est présenté à titre de résultats techniques liés aux placements et à titre d'incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des garanties de rente variable, chacun de ces éléments influant sur le résultat net.

En 2022, nous avons comptabilisé des pertes nettes réalisées et latentes de 45,1 milliards de dollars sur les placements (pertes de 4,0 milliards de dollars en 2021) dans les revenus de placement.

Comme il est mentionné à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables » ci-après, les passifs nets de contrats d'assurance sont établis, selon les IFRS, au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'exige l'Institut canadien des actuaires (« ICA »). L'évaluation des provisions mathématiques comprend l'estimation des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versé aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats, après retranchement des produits futurs attendus des contrats et des revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs servant de soutien aux contrats. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs actuels et des stratégies prévues de réinvestissement. Les profits et pertes liés aux résultats techniques sont comptabilisés lorsque les activités de la période considérée diffèrent de celles qui ont été présumées dans l'établissement des provisions mathématiques au début de la période. Nous classons les profits et les pertes par type d'hypothèses. Par exemple, les activités d'investissement de la période considérée qui ont pour effet de faire augmenter (diminuer) les revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs servant de soutien aux contrats donneront lieu à un profit (une perte) lié aux résultats techniques sur les placements. Voir la description des résultats techniques liés aux placements à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

## Risques liés aux actions cotées et aux taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022, compte non tenu de l'incidence des honoraires sur les actifs sous gestion et de la valeur des comptes des titulaires de contrats, il a été estimé qu'un recul de 10 % des marchés des actions se traduirait par une charge de 560 millions de dollars, et qu'une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt, pour toutes les durées et tous les marchés, se traduirait par une charge de 100 millions de dollars. Voir la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » ci-après.

<sup>1</sup> En ce qui concerne les fonds propres consolidés, l'émission nette de fonds propres comprenait l'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité (comptabilisés à titre d'autres instruments de capitaux propres) de 1,0 milliard de dollars, contrebalancée en partie par le rachat de deux séries d'actions privilégiées totalisant 0,7 milliard de dollars.

<sup>2</sup> Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>3</sup> Les remises des activités en Asie et aux États-Unis comprennent les remises de leurs réassureurs liés respectifs. En outre, les remises des activités aux États-Unis comprennent les affaires nouvelles souscrites avec les clients fortunés internationaux dans la division de Manufacturers aux Bermudes.

<sup>4</sup> Les activités en Asie et aux États-Unis comprennent les activités des sous-secteurs d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs respectifs.

<sup>5</sup> Comprendent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, y compris les espèces en dépôt, les obligations du Trésor canadien et américain et les placements à court terme de grande qualité, ainsi que les titres négociables composés d'obligations d'État et d'agences gouvernementales de qualité, d'obligations de sociétés de qualité, d'instruments titrisés de qualité, d'actions ordinaires et d'actions privilégiées cotées.

## Incidence des taux de change

Nous exerçons des activités à l'échelle mondiale, notamment au Canada, aux États-Unis et dans divers marchés d'Asie, et nous générons des produits et engageons des charges en devises locales dans ces territoires, produits et charges qui sont tous convertis en dollars canadiens. Nous sommes surtout exposés au risque lié aux fluctuations du taux de change du dollar américain.

Les éléments qui ont une incidence sur nos comptes de résultat consolidés sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change moyens de chaque trimestre. Pour ce qui est des éléments qui touchent nos états de la situation financière consolidés, la conversion des devises est fondée sur les taux de clôture. Le tableau qui suit présente les taux de change les plus pertinents pour 2022 et 2021.

Taux de change	Trimestres					Cumul de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
Moyen <sup>1</sup>							
Dollar américain	<b>1,3575</b>	1,3057	1,2765	1,2663	1,2601	<b>1,3015</b>	1,2536
Yen	<b>0,0096</b>	0,0094	0,0098	0,0109	0,0111	<b>0,0099</b>	0,0114
Dollar de Hong Kong	<b>0,1736</b>	0,1664	0,1627	0,1622	0,1618	<b>0,1662</b>	0,1613
Fin de la période							
Dollar américain	<b>1,3549</b>	1,3740	1,2900	1,2496	1,2678	<b>1,3549</b>	1,2678
Yen	<b>0,0103</b>	0,0095	0,0095	0,0103	0,0110	<b>0,0103</b>	0,0110
Dollar de Hong Kong	<b>0,1736</b>	0,1750	0,1644	0,1595	0,1626	<b>0,1736</b>	0,1626

<sup>1)</sup> Les données sur les taux moyens pour le trimestre proviennent de la Banque du Canada et s'appliquent aux éléments des comptes de résultat consolidés pour chaque période. Le taux moyen pour l'exercice correspond à une moyenne des quatre taux moyens trimestriels.

Le résultat net attribué aux actionnaires et le résultat tiré des activités de base des établissements de la Société à l'étranger sont convertis en dollars canadiens et, en général, notre résultat net attribué aux actionnaires et notre résultat tiré des activités de base sont avantagés par l'affaiblissement du dollar canadien et désavantagés par son raffermissement. Toutefois, en périodes de pertes nettes des établissements à l'étranger, l'affaiblissement du dollar canadien se traduit par une augmentation des pertes. L'incidence relative du change au cours d'une période donnée découle de la fluctuation des taux de change et du pourcentage du résultat qui est généré par nos établissements à l'étranger.

Les fluctuations des taux de change entre 2021 et 2022, attribuables principalement à l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, ont entraîné une hausse d'environ 57 millions de dollars du résultat tiré des activités de base en 2022. L'incidence des taux de change sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ne fournit pas d'informations pertinentes en raison de la nature de ces éléments.

## Mise à jour sur les progrès réalisés au chapitre des priorités stratégiques

### Stratégie

Notre ambition est de devenir la société mondiale la plus axée sur le numérique et les clients de son secteur. Voici nos objectifs pour nos parties prenantes :



#### Clients

Améliorer le taux net de recommandation (« NPS ») de plus de 36 points et combler nos clients<sup>1</sup>



#### Employés

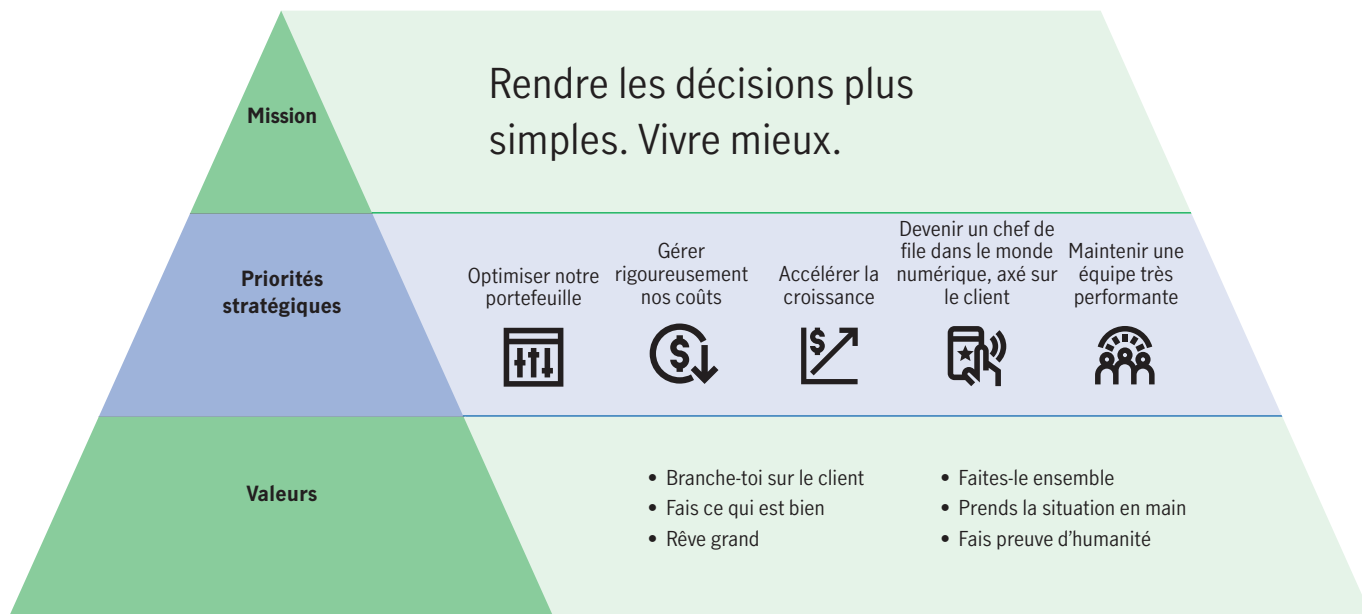
Mobiliser nos employés – Taux de mobilisation des employés parmi les meilleurs<sup>2</sup>



#### Actionnaires

Générer des rendements parmi les meilleurs<sup>3</sup>

Notre mission, nos priorités stratégiques et nos valeurs sont présentées ci-dessous :



Nos valeurs nous permettent de mener à bien notre mission et nos priorités stratégiques, témoignent de notre culture, influencent notre comportement et nous aident à définir la façon dont nous collaborons :

- Branche-toi sur le client – Nous prévoyons ses besoins et faisons tout notre possible pour les satisfaire.
- Fais ce qui est bien – Nous agissons avec intégrité et faisons ce que nous disons.
- Rêve grand – Tout est possible. Nous pouvons toujours trouver une meilleure façon de faire les choses.
- Faites-le ensemble – Nous avons une équipe épatante. Nous travaillons mieux en collaborant.
- Prends la situation en main – Se sentir libres de prendre des décisions et des mesures pour accomplir notre mission.
- Fais preuve d'humanité – Nous créons un milieu de travail stimulant, positif et favorisant la diversité.

<sup>1</sup> Par rapport au taux de référence de +1 en 2017, d'ici 2025. Les résultats obtenus en 2022 sont présentés à la rubrique « Priorités stratégiques » ci-après.

<sup>2</sup> Taux de mobilisation des employés dans le quartile supérieur parmi les sociétés mondiales de services financiers et d'assurance. Les résultats obtenus en 2022 sont présentés à la rubrique « Priorités stratégiques » ci-après.

<sup>3</sup> Le rendement total pour les actionnaires de la SFM se situait au 27<sup>e</sup> percentile par rapport à celui de notre groupe d'homologues pour la période de cinq ans close le 31 décembre 2022. Se reporter à la plus récente circulaire de sollicitation de procurations de Manuvie pour plus de renseignements sur le groupe d'homologues.

## Priorités stratégiques

Notre stratégie repose sur cinq priorités stratégiques, et nous avons réalisé des progrès considérables au chapitre de l'atteinte des cibles ambitieuses que nous nous sommes fixés. Nos cibles de 2022 ont été annoncées dans le cadre de la Journée des investisseurs de 2018 et les cibles de 2025, dans le cadre de la Journée des investisseurs de 2021.

### Accélérer la croissance

Nous avons maintenu notre engagement à générer 75 % de notre résultat tiré des activités de base à partir de nos activités à très fort potentiel<sup>1</sup> d'ici 2025, et 50 % de notre résultat tiré des activités de base dans la région Asie (secteur Asie et sous-secteur de gestion de patrimoine et d'actifs – Asie) d'ici 2025.

#### Secteurs prioritaires

- Saisir les possibilités de croissance interne et externe de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et du secteur Asie
- Tirer parti de notre présence à l'échelle mondiale et de la diversité de nos activités pour affecter des capitaux et des ressources aux occasions de croissance élevée
- Élargir notre gamme de produits d'assurance comportementale en Amérique du Nord pour offrir des produits novateurs et appuyer les initiatives positives de mieux-être pour nos clients
- Stimuler la croissance et le maintien des affaires nouvelles dans le sous-secteur d'assurance collective au Canada

	2022	2021	Taux de référence 2017	Cibles <sup>2</sup>	
				2022	2025
<b>Résultat tiré des activités de base attribuable aux activités à très fort potentiel</b>	<b>63 %</b>	63 %	54 %	67 %	75 %
<b>Résultat tiré des activités de base attribuable à la région Asie</b>	<b>39 %</b>	39 %	s. o.	s. o.	50 %

En 2022, le résultat tiré des activités de base provenait à hauteur de 63 % de nos activités à très fort potentiel, une amélioration notable de 9 points de pourcentage par rapport au taux de référence de 54 % en 2017. Cette amélioration s'explique par une feuille de route solide au chapitre de l'atteinte de nos priorités stratégiques, combinée à des possibilités de croissance externe robuste dans les marchés d'Asie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Notre position à titre de troisième société d'assurance vie panasiatique en importance, la plateforme évolutive de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dotée d'un modèle d'exploitation intégré et de capacités de distribution et la hausse de la demande de produits d'assurance comportementale en Amérique du Nord ont renforcé notre croissance. À plus long terme, nous poursuivons sur notre lancée grâce au nombre croissant de nos agents, à des partenariats de bancassurance fructueux, à nos services numériques transformationnels et à notre expansion stratégique dans les marchés à très fort potentiel en Asie.

Les difficultés temporaires attribuables aux mesures de confinement liées à la COVID-19 avec lesquelles le secteur Asie a dû composer et celles attribuables à une conjoncture de marché problématique auxquelles le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a dû faire face ont compromis la contribution des activités à très fort potentiel au résultat tiré des activités de base en 2022, qui a été de 4 points de pourcentage moins élevée que notre cible pour 2022.

En 2022 et en 2021, 63 % du résultat tiré des activités de base provenait des activités à très fort potentiel, le recul du résultat tiré des activités de base provenant des activités à très fort potentiel étant conforme à celui du total du résultat tiré des activités de base. En Asie, le résultat tiré des activités de base en 2022 a diminué de 2 % en regard de celui de 2021, après ajustement pour tenir compte de l'incidence des variations des taux de change, du fait essentiellement de l'incidence de la baisse des volumes d'affaires nouvelles, contrebalancée en partie par la composition favorable des produits et la croissance des contrats en vigueur. Le résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a reculé de 165 millions de dollars, ou 14 %, selon un taux de change constant, ce qui reflète la diminution des produits d'honoraires nets imputables à la baisse des ASGA moyens en raison de la hausse des taux d'intérêt et du recul des marchés des actions en 2022 et de la marge moins élevée sur les honoraires. En 2022, au Canada, le résultat tiré des activités de base du sous-secteur de l'assurance collective a été favorisé par la croissance des contrats en vigueur.

Nous avons confiance dans la solidité de nos activités mondiales diversifiées, de notre bilan et de notre souplesse financière qui nous placent en bonne position pour tirer parti des possibilités intéressantes que nous offrent nos activités à très fort potentiel.

### Faits saillants de 2022

- Nous avons commencé à offrir des solutions d'assurance aux clients de VietinBank au début de 2022, dans le cadre de notre nouveau partenariat de bancassurance exclusif de 16 ans au Vietnam qui a connu un essor vigoureux au cours de sa première année.
- Nous avons renforcé davantage notre présence sur les marchés attrayants à croissance élevée en acquérant le contrôle de MTEDA par le biais de l'acquisition de la participation restante de 51 % auprès de notre partenaire de coentreprise, de sorte que nous sommes devenus le premier gestionnaire mondial de patrimoine et d'actifs à faire l'acquisition d'une participation de 100 % dans une société de gestion de fonds ouverte exerçant entièrement ses activités en Chine continentale.
- Nous avons continué d'élargir les capacités de notre sous-secteur Marchés privés en faisant l'acquisition d'une participation minoritaire importante dans ARCH Capital, un gestionnaire de placements privés dans le secteur de l'immobilier de l'Asie principalement.

<sup>1</sup> Les activités à très fort potentiel comprennent le secteur Asie, Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, le sous-secteur de l'assurance collective au Canada et les produits d'assurance comportementale.

<sup>2</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

- Nous avons élargi l'utilisation de ManuAcademy, notre plateforme régionale d'apprentissage en ligne qui a été initialement lancée au Vietnam au T2 2022 et ensuite aux Philippines au T4 2022. Les agents de ces deux marchés ont désormais accès à la plateforme, ce qui favorise l'apprentissage, l'accroissement du nombre d'agents ainsi que leur conversion au numérique. Notre nouvelle série de formations, Manulife MasterClass, tire parti des meilleures pratiques des agents qui font partie de la Million Dollar Round Table et les partage avec tous les agents par l'entremise de la plateforme.
- Nous avons élargi la gamme de produits à l'intention des particuliers de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde grâce au lancement de la stratégie de placement d'actifs réels de Manuvie qui donnera aux investisseurs particuliers fortunés du Canada un accès à une combinaison de placements dans des actifs réels privés et publics. En outre, nous avons lancé notre premier FNB à gestion active, le U.S. High Dividend ETF, géré par GPM.
- Nous avons poursuivi l'élargissement du programme *Vitalité* Manuvie, réitérant notre engagement à aider nos clients à vivre en meilleure santé. Tous les nouveaux contrats d'assurance vie universelle et temporaire admissibles à l'intention des particuliers seront dotés, sans frais, de la caractéristique Vitality Go, tandis que les autres caractéristiques seront disponibles par l'entremise de Vitality PLUS moyennant des frais mensuels bas.
- Nous avons enregistré les souscriptions les plus élevées de produits nationaux d'assurance vie assortis de la caractéristique Vitality PLUS de John Hancock pour un exercice complet, reflétant la popularité grandissante de la caractéristique Vitality auprès des consommateurs soucieux de leur santé qui souscrivent de l'assurance vie.
- Nous avons continué d'innover et de repenser notre gamme de produits axée sur le bien-être et nous avons conclu un partenariat avec GRAIL, une société de soins de santé, pour offrir Galleri®, leur test de détection précoce de nombreux cancers à un groupe pilote de clients par l'entremise du programme Vitality de John Hancock. À titre de première société d'assurance vie à donner accès au test Galleri® de GRAIL, nous permettons aux clients admissibles de prendre des mesures proactives pour mieux comprendre leur état de santé et de faire des choix plus éclairés à cet égard.

### Devenir un chef de file dans le monde numérique, axé sur le client

Nous continuons de nous engager à atteindre notre cible de NPS de +37<sup>1</sup> et la cible de traitement de bout en bout (« STP ») de 88 % des demandes<sup>2</sup> d'ici 2025.

#### Secteurs prioritaires

- Tirer parti de la rétroaction du client pour améliorer l'expérience offerte
- Créer des expériences différenciées parmi les meilleures du marché priorisant le client
- Élargir les relations avec les clients au moyen de conseils et de nouveaux services à valeur ajoutée en matière de santé et de bien-être et de l'innovation ouverte
- Stimuler le NPS grâce à un système de NPS uniforme à l'échelle mondiale

	2022	2021	Taux de référence		Cibles <sup>3</sup>	
			2018	2017	2022	2025
<b>Taux net de recommandation</b>	<b>+20</b>	+21	s.o.	+1	+31	+37
<b>Traitement de bout en bout</b>	<b>83 %</b>	82 %	68 %	s. o.	s. o.	88 %

En 2022, nous avons enregistré un NPS de +20, et nous dominons nos principaux homologues du secteur<sup>4</sup> ou étions à égalité avec eux dans le cas de 11 des 16 secteurs d'activité dans lesquels nous effectuons une analyse comparative. Le taux net de recommandation s'est amélioré considérablement de 19 points par rapport au taux de référence de 2017, en raison des diverses initiatives mises en œuvre. Nous avons élaboré des feuilles de route à long terme à l'appui de notre ambition d'être un chef de file axé sur la transformation numérique et le client, nous avons redéfini notre stratégie d'innovation pour y intégrer de nouvelles manières de travailler à l'échelle de nos secteurs d'activité et nous renforçons nos capacités internes pour recueillir et analyser les données et l'humeur des clients. Nous avons également déployé à l'échelle mondiale des pratiques de conception centrées sur l'humain pour trouver, concevoir, reproduire et offrir des expériences parmi les meilleures de leur catégorie qui sont validées par les clients à chaque étape.

Notre NPS de 2022 était de 1 point inférieur à celui de 2021 et ne respectait pas notre cible ambitieuse de +31 pour 2022, du fait en partie que les niveaux de service au premier semestre de 2022 ont subi l'incidence des contraintes de capacité de nos employés, qui se sont répercutées sur le NPS moyen sur quatre trimestres consécutifs pour 2022. Nous avons réglé ces problèmes et amélioré les niveaux de service au deuxième semestre de l'exercice, même s'ils étaient inférieurs à notre cible pour 2022. Des initiatives sont en cours pour maintenir le rythme des correctifs aux fins d'amélioration future.

Nous réalisons des progrès continus au chapitre de l'atteinte de nos objectifs globaux en matière de STP, dont le taux s'est amélioré de 15 points de pourcentage par rapport au taux de référence de 2018 à l'échelle des secteurs d'activité dans divers domaines, comme l'amélioration des systèmes, le lancement d'applications et l'accroissement des capacités numériques.

<sup>1</sup> Représente une amélioration de 36 points du NPS par rapport au taux de référence de 2017.

<sup>2</sup> Le traitement de bout en bout désigne les interactions avec les clients qui sont entièrement numériques et comprend les transferts de fonds.

<sup>3</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

<sup>4</sup> D'après les recherches réalisées en 2022 par IPSOS, société de recherche de marché mondiale.

L'orientation client est au cœur de notre objectif et nous réitérons notre engagement à atteindre les cibles de NPS et de STP respectivement de +37 et 88 % pour 2025.

## Faits saillants de 2022

- En Asie :
  - Nous avons créé des options multicanal pour les clients grâce au lancement de Manulife Shop aux Philippines au T4 2022, qui permet aux clients de trouver et de souscrire un contrat d'assurance en ligne au moment de leur choix. Nous sommes également devenus au T2 2022 la première société d'assurance vie au Vietnam à offrir, par l'entremise du portefeuille électronique MoMo, des solutions de soins de santé aux 31 millions de clients qui utilisent l'application MoMo.
  - Nous avons réussi à accroître de 15 points de pourcentage<sup>5</sup> le taux d'adoption de notre application d'accueil numérique exclusive, ePOS, lequel s'est établi à 89 %, améliorant ainsi l'expérience des distributeurs et accélérant la présentation des demandes d'affaires nouvelles exemptes d'erreurs.
- Dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde :
  - Nous avons amélioré l'expérience numérique dans le sous-secteur des régimes de retraite au Canada grâce au lancement de nouvelles caractéristiques qui permettent aux participants de verser des cotisations additionnelles à leurs régimes d'épargne retraite enregistrés et de planifier directement dans l'application mobile une rencontre individuelle avec un conseiller financier de BienPlanifier de Manuvie, ce qui a permis d'accroître la mobilisation et a donné lieu à plus de 1 780 demandes de rencontre avec un conseiller et à une hausse de 14 % de l'adoption de l'application mobile par les participants depuis le lancement.
  - Dans le sous-secteur des régimes de retraite au Canada, nous avons mis en œuvre une nouvelle expérience d'adhésion en ligne pour les participants compatible avec les appareils mobiles. L'expérience d'adhésion améliorée est davantage intuitive et propose un meilleur encadrement pour les participants, les aidant ainsi à avoir davantage confiance dans leurs choix de placements à long terme. Les promoteurs admissibles ont adopté à hauteur de 82 % la nouvelle expérience pour leurs employés en 2022.
- Au Canada :
  - Nous avons lancé une version améliorée de l'application mobile Manuvie *Vitalité* pour nos activités d'assurance individuelle, en renouvelant son apparence et la rendant plus conviviale, et en facilitant la navigation pour mobiliser davantage les clients.
  - Pour les clients du sous-secteur de l'assurance collective, une nouvelle interface utilisateur, des fonctionnalités de navigation améliorées, la pleine intégration à l'Identifiant Manuvie et une nouvelle fonctionnalité de vérification de la couverture médicaments ont été ajoutées à l'application Services mobiles Manuvie.
- Aux États-Unis :
  - Nous avons réduit de plus de 90 % le temps moyen requis pour vérifier les antécédents des nouveaux courtiers dans nos canaux de courtage numérique et de courtage traditionnel grâce à l'automatisation.
  - Nous avons réduit de 39 % le volume d'appels pour des demandes d'informations sur l'ouverture de session et l'enregistrement par les clients du programme Vitality de John Hancock par rapport au volume de 2021 en optimisant la fonctionnalité de libre-service.

### Gérer rigoureusement nos coûts

Nous continuons de nous concentrer sur la stimulation d'une croissance efficace et nous nous engageons continuellement à réaliser un ratio d'efficacité de moins de 50 % tout en générant une croissance évolutive, en créant une expérience client exceptionnelle et en faisant la promotion de méthodes de travail numériques.

#### Secteurs prioritaires

- Tirer parti de notre envergure mondiale et de notre environnement d'exploitation
- Rationaliser les processus d'affaires et éliminer les activités qui n'apportent pas de valeur aux clients finaux
- Continuer à soutenir la culture de réduction des dépenses et à stimuler une croissance efficiente

	2022	2021	Taux de référence 2017	Cible <sup>1</sup> 2022 et par la suite
<b>Ratio d'efficacité</b>	<b>50,9 %</b>	48,9 %	55,4 %	<50 %

Nous avons atteint en 2020, soit deux ans plus tôt que prévu, notre cible de 2022 de réduction de 1 milliard de dollars des dépenses et avons généré en 2021 un ratio d'efficacité de 48,9 %. L'amélioration de notre ratio d'efficacité par rapport au taux de référence de 2017 reflète le changement de culture survenu à l'échelle de l'entreprise qui a permis de réduire les dépenses en éliminant les coûts importants et en nous dotant d'une plus grande agilité.

Le ratio d'efficacité s'est fixé à 50,9 % en 2022, en comparaison de 48,9 % en 2021. L'amélioration de 2,0 points de pourcentage du ratio par rapport à celui de 2021 s'explique par une baisse de 8 % du résultat tiré des activités de base avant impôts. Les frais généraux liés aux activités de base sont conformes à ceux de 2021, ce qui s'explique par la hausse des coûts de la main-d'œuvre, contrebalancée par

<sup>5</sup> Taux d'adoption en comparaison de celui de 2021.

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.



l'incidence favorable nette de notre priorité stratégique axée sur la transformation numérique et l'efficacité, la diminution des frais liés à la distribution et des frais discrétionnaires reflétant les souscriptions moins élevées de 2022 et la baisse des charges des régimes de retraite du fait surtout de l'incidence des marchés.

La réduction des coûts continue d'être un important levier pour notre environnement d'exploitation actuel, et nous réitérons notre engagement à ramener le ratio à moins de 50 %.

## Faits saillants de 2022

- Nous avons continué d'améliorer le ratio d'efficacité en réduisant les coûts unitaires et en rehaussant l'évolutivité de nos activités grâce à :
  - La transformation numérique dans le but d'améliorer l'automatisation et le traitement de bout en bout
  - La simplification et la normalisation des processus
  - L'optimisation de la structure organisationnelle
  - La gestion active des dépenses et de l'approvisionnement auprès de tiers
  - La rationalisation des dépenses immobilières
- Nous avons réalisé des économies annuelles de 200 millions de dollars (avant impôts) en 2022 grâce aux initiatives de restructuration mises en œuvre au premier semestre de 2021.

### Optimiser notre portefeuille

Nous continuerons à optimiser nos activités traditionnelles et à réduire la contribution combinée des activités d'assurance soins de longue durée (« SLD ») et des contrats de rente variable pour qu'elles représentent moins de 15 % du résultat tiré des activités de base d'ici 2025.

#### Secteurs prioritaires

- Libérer des capitaux de nos activités traditionnelles, y compris les contrats de rente variable, les produits d'assurance soins de longue durée et certains produits d'assurance garantis de longue durée.
- Optimiser notre portefeuille pour améliorer notre profil de risque et le RCP.
- Créer de la valeur grâce aux initiatives de gestion des contrats en vigueur.

	2022	2021 <sup>2</sup>	Cibles <sup>1</sup>	
			2022	2025
<b>Libération de capitaux du portefeuille traditionnel, montant cumulé (en milliards de dollars canadiens)</b>	<b>9,0 \$</b>	6,3 \$	5,0 \$	s.o.
<b>Contribution des activités de soins de longue durée et des contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base</b>	<b>18 %</b>	20 %	s.o.	<15 %

Nous avons atteint en 2019, soit trois ans plus tôt que prévu, notre cible pour 2022 de libérer des capitaux de 5,0 milliards de dollars en réduisant la taille de nos activités traditionnelles, en libérant des capitaux et en améliorant le RCP tiré des activités de base grâce à des mesures comme les transactions de réassurance en Amérique du Nord, les programmes de rachat des blocs de garanties de retrait minimum, la révision de la tarification des blocs de contrats d'assurance vie et la renégociation et la reprise des contrats de réassurance. Les activités d'optimisation se sont poursuivies en 2022. À ce jour, nous avons généré des avantages cumulés sur le plan des fonds propres de 9,0 milliards de dollars, soit bien au-delà de notre cible de 4,0 milliards de dollars, en améliorant notre profil de risque et en exploitant la valeur de nos activités traditionnelles. En 2022, nous avons conclu deux transactions visant à réassurer plus de 80 %<sup>3</sup> de notre bloc de contrats de rente variable traditionnels aux États-Unis, libérant des capitaux de 2,5 milliards de dollars et réduisant considérablement le risque auquel nous sommes exposés.

En 2022, nous avons réalisé des progrès en vue d'atteindre notre cible de 2025 en réduisant de deux points de pourcentage la contribution au résultat tiré des activités de base des activités d'assurance SLD et des contrats de rente variable par rapport à la contribution au 31 décembre 2021, principalement du fait de l'incidence des deux transactions de réassurance décrites ci-dessus. Nous continuons d'évaluer les options en externe, comme le démontrent les deux transactions susmentionnées réalisées en 2022, en prenant en compte les considérations des titulaires de contrats et l'incidence potentielle sur notre profil de risque et sur le RCP. Nous sommes également convaincus de pouvoir gérer efficacement les deux blocs de contrats de rente jusqu'à leur échéance, notamment en tentant d'augmenter les primes de l'assurance SLD, comme le démontre notre éloquente feuille de route à ce chapitre<sup>1</sup>.

L'équipe spécialisée qui se consacre exclusivement à l'optimisation de portefeuille et notre approche rigoureuse et proactive d'optimisation des contrats en vigueur sont des facteurs clés de succès, et nous maintenons notre engagement à atteindre notre cible pour 2025.

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

<sup>2</sup> Le résultat tiré des activités de base de l'ensemble de la Société et le résultat tiré des activités de base provenant des activités d'assurance soins de longue durée aux États-Unis ont été normalisés pour exclure les profits estimés sur les résultats techniques liés aux activités d'assurance soins de longue durée aux États-Unis attribuables à la COVID-19.

<sup>3</sup> Représente une réduction de la valeur garantie de notre bloc de contrats de rente variable aux États-Unis par rapport à la valeur au 31 décembre 2021. La valeur garantie de notre bloc de contrats assortis d'avenants aux prestations de retrait minimales garanties a diminué de plus de 90 % par rapport à la valeur au 31 décembre 2021.

## Faits saillants de 2022

- Les deux transactions de réassurance de notre bloc de contrats de rente variable traditionnels aux États-Unis ont permis de libérer des capitaux de 2,5 milliards de dollars, y compris un profit net après impôts ponctuel cumulé de 806 millions de dollars<sup>1</sup>.
- Les autres initiatives d'optimisation ont permis de libérer des capitaux de 234 millions de dollars en 2022.

### Maintenir une équipe hautement performante

Nous nous engageons à favoriser la performance de notre équipe et à maintenir le taux de mobilisation de nos employés dans le quartile supérieur parmi les sociétés mondiales de services financiers et d'assurance.

#### Secteurs prioritaires

- Accroître l'efficacité organisationnelle et accélérer la prise de décisions
- Favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion
- Perfectionner nos compétences grâce à l'ajout de capacités distinctives
- Continuer de renforcer notre proposition de valeur pour attirer et maintenir en poste les meilleurs talents

			Taux de référence	Cible <sup>2</sup>
	2022	2021	2017 <sup>3</sup>	2022 et par la suite
<b>Mobilisation des employés</b>	<b>1<sup>er</sup> quartile</b>	1 <sup>er</sup> quartile	2 <sup>e</sup> quartile	1 <sup>er</sup> quartile

Nous nous sommes classés dans le quartile supérieur au chapitre de la mobilisation des employés<sup>4</sup> en 2020, 2021 et 2022. Notre taux de mobilisation des employés n'a cessé de s'améliorer depuis 2017, et nous faisons partie de la première tranche de 6 %<sup>4</sup> parmi les sociétés mondiales d'assurance et de services financiers en 2022. Nous avons également été reconnu comme l'un des meilleurs employeurs au monde pour la troisième année consécutive.

Notre équipe hautement performante a été un moteur clé de nos réalisations à ce jour, et nous maintenons notre engagement à atteindre un taux de mobilisation des employés se situant dans le premier quartile à l'avenir.

## Faits saillants de 2022

- Nous avons enregistré le plus haut taux de mobilisation des employés pour une quatrième année d'affilée.
- Nous avons été inclus dans l'indice d'égalité des sexes de Bloomberg pour 2022 pour une quatrième année consécutive, ce qui souligne notre engagement à soutenir l'égalité des sexes grâce à l'élaboration de politiques, à la représentation et à la transparence.
- Nous nous sommes classés, pour une deuxième année d'affilée, dans le palmarès des 100 meilleurs employeurs du Canada en 2022 de Mediacorp Canada Inc.

### Cibles opérationnelles et financières à moyen terme<sup>2</sup>

Comme nous l'avons annoncé en mai 2022, au moment de la transition à IFRS 17 en 2023, deux de nos cibles existantes seront majorées en raison des modifications apportées au référentiel comptable. Les autres cibles existantes demeureront inchangées, et nous établirons deux nouvelles cibles liées à la marge sur services contractuels (« MSC »).

Nos cibles à moyen terme selon IFRS 17 sont comme suit :

- Augmentation de 10 % à 12 % du RPA tiré des activités de base (aucune modification)
- Augmentation de 15 % ou plus du RCP tiré des activités de base (par rapport à 13 % ou plus)
- Ratio de levier financier de 25 % (aucune modification)
- Augmentation du ratio de distribution sur actions ordinaires découlant des activités de base<sup>5</sup>, qui se situera dans une fourchette de 35 % à 45 % (par rapport à une fourchette de 30 % à 40 %)
- Croissance annuelle de 8 % à 10 % du solde de la MSC (nouvelle cible)
- Croissance annuelle de 15 % de la MSC au titre des affaires nouvelles (nouvelle cible)

<sup>1</sup> Ces deux transactions ont donné lieu à un profit après impôts ponctuel cumulé de 806 millions de dollars, qui comprend un profit net de 846 millions de dollars en 2022 et une perte de 40 millions de dollars comptabilisée en 2021.

<sup>2</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

<sup>3</sup> Depuis 2019, les sondages sur la mobilisation des employés sont réalisés selon la méthode de Gallup.

<sup>4</sup> Selon le sondage mondial annuel sur la mobilisation des employés réalisé par Gallup. Le classement est déterminé en fonction de la moyenne générale par rapport à la base de données au niveau des sociétés d'assurance et financières de Gallup.

<sup>5</sup> Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

## 2. Asie

Notre secteur Asie est un fournisseur chef de file de produits d'assurance et de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance, qui est motivé par une stratégie axée sur les clients, qui tire parti de l'expertise en gestion d'actifs du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et des produits gérés par ce dernier. Présents dans nombre d'économies parmi les plus importantes et à la croissance la plus rapide d'Asie, nous sommes en bonne position pour tirer parti des caractéristiques démographiques intéressantes de la région, soutenus par les efforts importants que nous déployons pour créer de la valeur pour nos clients, nos employés et nos actionnaires.

Nous exerçons nos activités d'assurance dans les 11 marchés suivants : Hong Kong, Macao, Japon, Chine continentale, Singapour, Vietnam, Indonésie, Philippines, Malaisie, Cambodge et Myanmar.

Nous disposons d'un réseau de distribution à canaux multiples diversifié, y compris plus de 116 000 agents contractuels ainsi que plus de 100 partenaires bancaires. Nous travaillons également avec de nombreux agents, conseillers financiers et courtiers indépendants. Parmi les divers partenariats de bancassurance que nous avons conclus, nous comptons dix partenariats exclusifs, notamment un partenariat à long terme avec DBS Bank à Singapour, à Hong Kong, en Chine continentale et en Indonésie et avec VietinBank au Vietnam, qui nous donnent accès à plus de 35 millions de clients bancaires.

En 2022, le secteur Asie a contribué à hauteur de 33 %<sup>1</sup> au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2022, il représentait 11 %<sup>1</sup> des actifs sous gestion et administration de la Société.

### Rentabilité

Le secteur Asie a affiché un résultat net attribué aux actionnaires de 2 224 millions de dollars en 2022, comparativement à 3 057 millions de dollars en 2021. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 2 132 millions de dollars en 2022, en comparaison de 2 176 millions de dollars en 2021, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentaient un profit net de 92 millions de dollars en 2022, en regard d'un profit net de 881 millions de dollars en 2021. Les variations du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base, exprimées en dollars canadiens, sont attribuables aux facteurs décrits ci-après; de plus, la variation du résultat tiré des activités de base tient compte de l'incidence défavorable nette de 28 millions de dollars des fluctuations des taux de change des devises par rapport au dollar canadien.

Exprimé en dollars américains, la monnaie de présentation du secteur, le résultat net attribué aux actionnaires s'est établi à 1 711 millions de dollars américains en 2022, en regard de 2 437 millions de dollars américains en 2021, et le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 637 millions de dollars américains en 2022, en comparaison de 1 736 millions de dollars américains en 2021. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit et représentent un profit net de 74 millions de dollars américains en 2022, en comparaison d'un profit net de 701 millions de dollars américains en 2021.

En 2022, le résultat tiré des activités de base a diminué de 2 % par rapport à celui de 2021, après rajustement pour tenir compte de l'incidence des variations des taux de change. Les variations du résultat tiré des activités de base de chaque région sont comme suit :

- Diminution de 8 % à Hong Kong, reflétant la diminution des volumes d'affaires nouvelles et les résultats techniques moins favorables, contrebalancés en partie par la composition favorable des produits;
- Recul de 83 % en Chine continentale en raison des difficultés économiques accrues attribuables aux mesures de confinement liées à la COVID-19, des variations de la composition des produits imputables aux modifications à la réglementation en cours régissant les produits assurance maladies graves et des résultats techniques défavorables;
- Diminution de 6 % dans les autres marchés émergents, reflétant la diminution des volumes d'affaires nouvelles, contrebalancée en partie par la composition favorable des produits;
- Augmentation de 24 % au Japon, ce qui s'explique par la composition favorable des produits, la croissance des contrats en vigueur et l'amélioration des résultats techniques, contrebalancées en partie par l'incidence de la baisse des volumes d'affaires nouvelles;
- Progression de 9 % au Vietnam en raison de la croissance des contrats en vigueur et de la composition favorable des produits, contrebalancées en partie par la diminution des volumes d'affaires nouvelles;
- Augmentation de 1 % à Singapour reflétant la croissance des contrats en vigueur et l'amélioration des résultats techniques, contrebalancées en partie par la diminution des profits sur les affaires nouvelles.

En outre, la hausse des revenus de placement sur le capital attribué a entraîné une augmentation de 49 millions de dollars américains du résultat tiré des activités de base par rapport à celui de 2021 (voir la rubrique « Services généraux et autres »).

<sup>1</sup> Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires de 2022 et de 2021 du secteur Asie qui comprend le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2022	2021	2022	2021
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>2 132 \$</b>	<b>2 176 \$</b>	<b>1 637 \$</b>	<b>1 736 \$</b>
<b>Éléments exclus du résultat tiré des activités de base<sup>1</sup></b>				
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	31	313	30	251
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable <sup>2</sup>	153	169	114	133
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(45)	343	(34)	273
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(47)	56	(36)	44
<b>Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base</b>	<b>92</b>	<b>881</b>	<b>74</b>	<b>701</b>
<b>Résultat net attribué aux actionnaires</b>	<b>2 224 \$</b>	<b>3 057 \$</b>	<b>1 711 \$</b>	<b>2 437 \$</b>

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » qui précède.

<sup>2</sup> L'incidence directe des marchés en 2022 correspond à un profit de 114 millions de dollars américains et comprend un profit de 501 millions de dollars américains lié aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe et une charge de 387 millions de dollars américains liée aux marchés des actions et aux obligations au titre des garanties de rente variable. L'incidence directe des marchés en 2021 correspond à un profit de 133 millions de dollars américains et comprend un profit de 98 millions de dollars américains lié aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe et un profit de 35 millions de dollars américains lié aux marchés des actions et aux obligations au titre des garanties de rente variable.

## Rendement des activités

(tous les pourcentages sont selon un taux de change constant)

Les **souscriptions d'EPA** se sont établies à 2 748 millions de dollars américains en 2022, une baisse de 12 % par rapport à celles de 2021. Les souscriptions d'EPA ont diminué à Hong Kong, au Japon, au Vietnam et dans les autres marchés émergents, et ont augmenté en Chine continentale et à Singapour. La pandémie de COVID-19 a continué d'avoir une incidence sur les souscriptions dans certains marchés tout au long de l'exercice, la situation ayant commencé à s'améliorer dans la plupart des marchés à mesure que les mesures de confinement ont été graduellement levées. Les restrictions de voyage entre la Chine continentale et Hong Kong et Macao se sont répercutées sur le commerce transfrontalier en 2022. La détérioration de l'optimisme des clients a commencé à avoir une incidence défavorable sur les souscriptions au deuxième semestre de l'exercice.

À Hong Kong, les souscriptions d'EPA se sont établies à 573 millions de dollars américains en 2022, une baisse de 33 % par rapport à celles de 2021 qui s'explique essentiellement par la détérioration de l'optimisme des clients à l'égard des décisions de planification financière et par l'incidence continue des mesures de confinement liées à la COVID-19 prises pendant la plus grande partie de l'année. Au Japon, les souscriptions d'EPA ont diminué de 15 % en 2022 par rapport à celles de 2021 pour s'établir à 307 millions de dollars américains, en raison de la baisse des souscriptions de produits d'assurance vie détenus par des entreprises, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits de protection individuelle et d'autres produits de gestion de patrimoine. Au Vietnam, les souscriptions d'EPA se sont chiffrées à 337 millions de dollars américains en 2022, une baisse de 9 % en regard de celles de 2021 qui s'explique par un recul dans le réseau des agents, contrebalancé en partie par une croissance dans le réseau bancaire. Dans les autres marchés émergents, les souscriptions d'EPA se sont fixées à 281 millions de dollars américains en 2022, une baisse de 4 % en comparaison de celles de 2021, qui reflète le recul dans les réseaux d'agents et bancaires. En Chine continentale, les souscriptions d'EPA se sont établies à 484 millions de dollars américains en 2022, en hausse de 4 % en regard de celles de 2021, témoignant de la croissance dans le réseau bancaire, contrebalancée en partie par une baisse dans le réseau des agents. À Singapour, les souscriptions d'EPA ont atteint 766 millions de dollars américains en 2022, soit 1 % de plus qu'en 2021, du fait de la croissance dans le réseau bancaire, contrebalancée par une baisse dans le réseau des courtiers.

La **valeur des affaires nouvelles (« VAN »)** s'est établie à 1 037 millions de dollars américains en 2022, en baisse de 20 % par rapport à celle de 2021. La diminution de la VAN à Hong Kong, à Singapour et en Chine continentale a été en partie contrebalancée par une hausse de la VAN au Japon et dans les autres marchés émergents. À Hong Kong, la VAN a diminué de 27 % en 2022 en regard de celle de 2021, pour s'établir à 447 millions de dollars américains, ce qui s'explique par la diminution des volumes de souscriptions, contrebalancée en partie par la composition favorable des produits et l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. En 2022, la VAN s'est fixée à 206 millions de dollars américains à Singapour et à 50 millions de dollars américains en Chine continentale, une baisse respectivement de 19 % et 58 % par rapport à celle de 2021 qui s'explique par les modifications à la composition des produits. Au Vietnam, la VAN de 2022 était stable en regard de celle de 2021, soit de 177 millions de dollars américains, étant donné que l'incidence de la composition favorable des produits a été contrebalancée par la baisse des volumes de souscriptions. En 2022, la VAN s'est établie à 101 millions de dollars américains au Japon et à 56 millions de dollars américains dans les autres marchés émergents, une augmentation respectivement de 28 % et 5 % par rapport à celle de 2021 qui reflète la composition favorable des produits, contrebalancée en partie par la diminution des volumes de souscriptions. La marge sur la valeur des affaires nouvelles (« marge sur la VAN »)<sup>1</sup> s'est fixée à 41,8 % en 2022, une baisse de 3,1 points de pourcentage par rapport à celle de 2021.

<sup>1</sup> Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

## Souscriptions d'EPA et VAN

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2022	2021	2022	2021
Souscriptions d'EPA	<b>3 569 \$</b>	4 050 \$	<b>2 748 \$</b>	3 229 \$
Valeur des affaires nouvelles	<b>1 349 \$</b>	1 666 \$	<b>1 037 \$</b>	1 329 \$

### Actifs sous gestion<sup>1</sup>

Les actifs sous gestion du secteur Asie étaient de 110,3 milliards de dollars américains au 31 décembre 2022, une baisse de 11,7 milliards de dollars américains, ou 6 %, par rapport à ceux au 31 décembre 2021. La baisse s'explique par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et du rendement défavorable des marchés des actions sur les placements et l'actif net des fonds distincts, contrebalancée en partie par les entrées de fonds nettes de clients de 9,9 milliards de dollars américains.

### Actifs sous gestion

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2022	2021	2022	2021
Total des placements	<b>126 267 \$</b>	129 207 \$	<b>93 179 \$</b>	101 893 \$
Actif net des fonds distincts	<b>23 226</b>	25 505	<b>17 138</b>	20 112
<b>Total des actifs sous gestion</b>	<b>149 493 \$</b>	154 712 \$	<b>110 317 \$</b>	122 005 \$

### Produits

En 2022, le total des produits s'est fixé à 11,4 milliards de dollars américains, une diminution de 12,2 milliards de dollars américains en regard de celui de 2021. La diminution de 1,4 milliard de dollars américains des produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements par rapport à ceux de 2021 est attribuable à une baisse des primes, montant net et à la variation des taux de change. La baisse des primes, montant net découle principalement de la diminution des volumes d'affaires nouvelles, contrebalancée par l'accroissement des contrats en vigueur.

### Produits

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2022	2021	2022	2021
Primes brutes	<b>22 337 \$</b>	24 013 \$	<b>17 204 \$</b>	19 152 \$
Primes cédées à des réassureurs	<b>(861)</b>	(1 027)	<b>(664)</b>	(819)
Primes, montant net	<b>21 476</b>	22 986	<b>16 540</b>	18 333
Revenus de placement	<b>4 190</b>	3 207	<b>3 228</b>	2 557
Autres produits	<b>1 458</b>	1 696	<b>1 115</b>	1 353
Produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements	<b>27 124</b>	27 889	<b>20 883</b>	22 243
Profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements <sup>1</sup>	<b>(12 162)</b>	1 682	<b>(9 478)</b>	1 391
<b>Total des produits</b>	<b>14 962 \$</b>	29 571 \$	<b>11 405 \$</b>	23 634 \$

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

## Faits saillants stratégiques

L'Asie continue d'être un moteur de croissance pour Manuvie, grâce à une stratégie claire, à l'accent mis sur l'exécution, à une solide équipe et à notre présence diversifiée dans 11 marchés. Notre croissance est soutenue par de puissantes tendances économiques à long terme, y compris l'émergence de la classe moyenne, la faible pénétration du marché de l'assurance et les lacunes estimées à plus de 100 billions de dollars américains en matière d'assurance décès d'ici 2030<sup>2</sup> qui ont stimulé la demande de solutions financières.

Nous avons continué d'investir dans notre plateforme de distribution diversifiée pour accélérer la croissance. En 2022 :

- Nous avons commencé à offrir des solutions d'assurance aux clients de VietinBank au début de 2022, dans le cadre de notre nouveau partenariat de bancassurance exclusif de 16 ans au Vietnam qui a connu un essor vigoureux au cours de sa première année.
- Nous avons élargi l'utilisation de ManuAcademy, notre plateforme régionale d'apprentissage en ligne qui a été initialement lancée au Vietnam au T2 2022 et ensuite aux Philippines au T4 2022. Les agents de ces deux marchés ont désormais accès à la plateforme, ce qui favorise l'apprentissage, l'accroissement du nombre d'agents ainsi que leur conversion au numérique. Dans le cadre de notre nouvelle série de formations, Manulife MasterClass, les meilleures pratiques de nos agents de la Million Dollar Round Table sont présentées en détail et communiquées à tous les agents par l'entremise de la plateforme.

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>2</sup> *Closing Asia's mortality protection gap*, Swiss Re, juillet 2020.

En 2022, nous avons continué d'accroître le NPS, étant donné que nous avons amélioré nos capacités numériques et investi dans des initiatives numériques à incidence élevée couvrant l'ensemble de l'expérience des clients et des distributeurs tant en matière de recherche, de souscription, de gestion et de revue que de demande de règlement.

- Recherche : Nous avons créé des options multicanal pour les clients grâce au lancement de Manulife Shop aux Philippines au T4 2022, qui permet aux clients de trouver et de souscrire un contrat d'assurance en ligne au moment de leur choix. Nous sommes également devenus au T2 2022 la première société d'assurance vie au Vietnam à offrir, par l'entremise du portefeuille électronique MoMo, des solutions de soins de santé aux 31 millions de clients qui utilisent l'application MoMo;
- Souscription : Nous avons réussi à accroître de 15 points de pourcentage<sup>1</sup> le taux d'adoption de notre application d'accueil numérique exclusive, ePOS, lequel s'est établi à 89 %, améliorant ainsi l'expérience des distributeurs et accélérant la présentation de demandes d'affaires nouvelles exemptes d'erreurs;
- Gestion et revue : Nous avons amélioré les capacités de libre-service sur notre plateforme exclusive de santé et de bien-être, ManulifeMOVE, qui a d'abord été déployée au Vietnam, accélérant le positionnement de MOVE à titre de guichet unique en ligne pour les besoins en matière de santé et de services;
- Demande de règlement : Nous avons accru l'utilisation de notre plateforme numérique de présentation de demandes de règlement, étant donné que 76 % de ces demandes ont été présentées en ligne, une hausse de 12 points de pourcentage depuis 2021 attribuable aux solides améliorations au Japon et à l'adoption en constante augmentation par les clients à l'échelle de l'Asie.

Nous avons continué de favoriser une culture gagnante et de faire de Manuvie un endroit où il fait bon travailler. Manuvie s'est classée au palmarès de 2022 des sociétés offrant les meilleures conditions de travail en Asie de HR Asia dans cinq de ses marchés asiatiques : Chine continentale, Hong Kong, Malaisie, Singapour et Vietnam.

---

<sup>1</sup> Taux d'adoption en comparaison de celui de 2021.

### 3. Canada

Notre secteur Canada est un fournisseur chef de file de services financiers, de produits d'assurance, de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance et de solutions bancaires, qui tire parti de l'expertise en gestion d'actifs et offre des contrats de rente variable en vigueur et des produits gérés par notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Les solutions complètes que nous offrons visent à répondre aux besoins d'un vaste éventail de clients et à favoriser des relations holistiques et durables.

Nous offrons des solutions de protection financière aux particuliers, aux familles et aux propriétaires d'entreprises au moyen d'une combinaison de produits concurrentiels, de conseils professionnels et d'un service à la clientèle de qualité. Nous procurons également des solutions d'assurance vie, maladie et invalidité collective aux employeurs du Canada, environ 26 000 entreprises et organisations canadiennes ayant confié leurs régimes d'avantages sociaux à Assurance collective Manuvie. Des produits d'assurance vie, maladie et invalidité et des produits spécialisés, comme l'assurance crédit hypothécaire et l'assurance voyage, sont également offerts par l'intermédiaire de conseillers, de groupes de promoteurs et d'associations, ainsi qu'au moyen de la commercialisation directe. Nous continuons d'accroître la proportion des produits assortis de caractéristiques d'assurance axées sur les comportements.

La Banque Manuvie propose à ses clients des solutions de gestion de la dette et des flux de trésorerie souples dans le cadre de leur planification financière d'ensemble. Les produits comprennent les comptes d'épargne et de chèque, les certificats de placement garanti, les marges de crédit, les prêts à l'investissement, les prêts hypothécaires et d'autres programmes de prêt spécialisés, offerts par l'entremise de conseillers financiers et de courtiers hypothécaires appuyés par un vaste réseau de distribution.

En 2022, le secteur Canada a contribué à hauteur de 21 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2022, il représentait 11 % des actifs sous gestion et administration de la Société.

#### Rentabilité

Le résultat net attribué aux actionnaires du secteur Canada pour l'ensemble de l'exercice 2022 s'est élevé à 1 530 millions de dollars, contre 1 354 millions de dollars en 2021. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 1 359 millions de dollars en 2022, en comparaison de 1 179 millions de dollars en 2021, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentaient un profit net de 171 millions de dollars en 2022, contre un profit net de 175 millions de dollars en 2021. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit.

L'augmentation de 180 millions de dollars du résultat tiré des activités de base s'explique par les profits sur les résultats techniques en 2022 en comparaison de pertes en 2021, tous les sous-secteurs d'activité ayant contribué à l'amélioration, la hausse du résultat des contrats d'assurance en vigueur et l'augmentation des résultats bancaires, contrebalancés en partie par l'incidence d'une augmentation du taux d'imposition et d'une baisse des résultats des contrats de fonds distincts en vigueur du fait du recul des marchés des actions.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires de 2022 et de 2021 du secteur Canada qui comprend le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2022	2021
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>1 359 \$</b>	1 179 \$
<b>Éléments exclus du résultat tiré des activités de base<sup>1</sup></b>		
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	70	329
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable <sup>2</sup>	76	(89)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	35	(65)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(10)	-
<b>Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base</b>	<b>171</b>	175
<b>Résultat net attribué aux actionnaires</b>	<b>1 530 \$</b>	1 354 \$

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » qui précède.

<sup>2</sup> L'incidence directe des marchés en 2022 correspond à un profit de 76 millions de dollars et comprend un profit de 192 millions de dollars lié aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe, contrebalancé en partie par une charge de 116 millions de dollars liée à l'incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente variable. La charge en 2021 est principalement liée aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe et aux variations du taux de réinvestissement ultime, contrebalancés en partie par les profits découlant de l'incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente variable.

#### Rendement des activités

Les **souscriptions d'EPA** se sont établies à 1 261 millions de dollars en 2022, une hausse de 3 % en comparaison de celles de 2021. Les souscriptions d'EPA de produits d'assurance individuelle en 2022 se sont établies à 415 millions de dollars, en baisse de 2 % par rapport à celles de 2021, en raison essentiellement de la baisse des souscriptions de produits d'assurance vie universelle et de produits d'assurance pour soins médicaux et dentaires, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits d'assurance avec

participation et d'assurance voyage. Les souscriptions d'EPA de produits d'assurance collective en 2022 ont atteint 576 millions de dollars, une hausse de 30 % en regard de celles de 2021, en raison de la hausse des souscriptions dans tous les marchés. Les souscriptions d'EPA de contrats de rente en 2022 ont diminué de 25 % par rapport à celles de 2021 pour s'établir à 270 millions de dollars, en raison de l'incidence de la volatilité du marché sur la demande de produits de fonds distincts.

## Souscriptions

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2022	2021
Souscriptions d'EPA	<b>1 261 \$</b>	1 227 \$

Les actifs prêtables nets moyens<sup>1</sup> de la **Banque Manuvie** se sont établis à 24,1 milliards de dollars en 2022, en hausse de 1,0 milliard de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux de 2021 attribuable aux solides efforts de fidélisation et aux robustes volumes de nouveaux prêts.

## Actifs sous gestion

Les actifs sous gestion s'établissaient à 146,1 milliards de dollars au 31 décembre 2022, une baisse de 15,9 milliards de dollars, ou 10 %, en regard de 162,0 milliards de dollars au 31 décembre 2021, en raison de la diminution du total des placements et de l'actif net des fonds distincts qui reflète essentiellement l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et un recul des marchés des actions.

## Actifs sous gestion

Aux 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2022	2021
Total des placements	<b>110 433 \$</b>	119 872 \$
Actif net des fonds distincts	<b>35 695</b>	42 124
<b>Total des actifs sous gestion</b>	<b>146 128 \$</b>	161 996 \$

## Produits

Le total des produits s'est fixé à 3,9 milliards de dollars en 2022, une baisse de 8,5 milliards de dollars en comparaison de 12,4 milliards de dollars en 2021 imputable essentiellement à l'augmentation des pertes nettes réalisées et latentes sur les placements en 2022 comparativement à celles de 2021. Les produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements ont totalisé 16,4 milliards de dollars en 2022, une hausse de 1,0 milliard de dollars par rapport à 15,4 milliards de dollars en 2021 attribuable principalement à la croissance des activités.

## Produits

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2022	2021
Primes brutes	<b>12 202 \$</b>	11 251 \$
Primes cédées à des réassureurs	<b>(1 810)</b>	(1 690)
Primes, montant net	<b>10 392</b>	9 561
Revenus de placement	<b>4 606</b>	4 495
Autres produits	<b>1 426</b>	1 336
Produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements	<b>16 424</b>	15 392
Profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements <sup>1</sup>	<b>(12 517)</b>	(3 026)
<b>Total des produits</b>	<b>3 907 \$</b>	12 366 \$

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

## Faits saillants stratégiques

En 2022, nous avons apporté des bonifications novatrices axées sur les clients à l'échelle de notre gamme de produits pour aider les Canadiens à se concentrer sur l'amélioration de leur santé et de leur mieux-être. Nous avons également accru nos capacités numériques dans toutes nos activités pour rester en contact avec nos clients et renforcer l'expérience qu'ils vivent avec nous.

Nous avons continué d'offrir une expérience client distinctive. En 2022 :

- Nous avons poursuivi l'élargissement du programme Manuvie *Vitalité*, réitérant notre engagement à aider nos clients à vivre en meilleure santé. Tous les nouveaux contrats d'assurance vie universelle et d'assurance temporaire admissibles à l'intention des particuliers comprendront un programme *Vitalité Go* sans frais, tandis que des caractéristiques supplémentaires seront disponibles dans le cadre du programme *Vitalité PLUS* moyennant des frais mensuels bas;
- Nous avons réduit de 60 % les délais de traitement des demandes de règlement des prestations d'assurance collective en améliorant l'expérience client, comme en témoigne l'augmentation de notre taux net de recommandation;

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.



- Nous avons lancé une campagne dans le sous-secteur de l'assurance collective pour faciliter l'accès par les nouveaux clients à nos outils numériques et les aider à les utiliser, à mieux comprendre leur régime et à apprendre comment soumettre une demande de règlement en ligne.

Nous avons amélioré nos solutions numériques à l'échelle du secteur. En 2022 :

- Nous avons amélioré les applications utilisées par de nombreux sous-secteurs :
  - Nous avons lancé une version améliorée de l'application mobile Manuvie *Vitalité* pour nos activités d'assurance individuelle, en renouvelant son apparence et la rendant plus conviviale, et en facilitant la navigation pour mobiliser davantage les clients;
  - Pour les clients du sous-secteur de l'assurance collective, une nouvelle interface utilisateur, des fonctionnalités de navigation améliorées, la pleine intégration à l'Identifiant Manuvie et une nouvelle fonctionnalité de vérification de la couverture médicaments ont été ajoutées à l'application Services mobiles Manuvie;
- Nous avons lancé un nouveau site à l'intention des particuliers qui sont des clients du sous-secteur de l'assurance pour des particuliers et de leurs conseillers, qui leur permet d'avoir accès en temps réel à l'information sur la couverture. Ce site jette les fondations pour aider nos clients à réaliser des transactions en ligne;
- Nous avons continué de faire progresser nos solutions numériques grâce aux améliorations apportées au site manuvie.ca, y compris l'habilitation de l'intelligence artificielle et des capacités de traitement du langage naturel, de sorte que la recherche d'informations sur les produits donne rapidement des résultats plus précis, et ce, de façon plus intuitive.

## 4. États-Unis

Notre secteur États-Unis propose un éventail de produits d'assurance vie et de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance, et administre des contrats d'assurance soins de longue durée en vigueur et des contrats de rente en vigueur.

Les produits d'assurance que nous offrons sont conçus comme des solutions de protection du patrimoine et du revenu et des solutions d'affaires à l'intention des clients établis ou nouveaux bien nantis ainsi que des clients de la classe moyenne et tirent parti de l'expertise en gestion d'actifs de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et des produits gérés par ce dernier. Tous nos nouveaux produits d'assurance sont automatiquement assortis de caractéristiques d'assurance comportementale. Le canal de distribution principal est constitué de conseillers financiers autorisés. Nous avons l'intention d'établir des relations durables avec les clients en leur offrant notre gamme complète de produits de protection et de gestion de patrimoine dans l'avenir.

Les contrats d'assurance soins de longue durée en vigueur couvrent le coût des services et du soutien à long terme.

Nos produits de rente en vigueur comprennent des produits de rente fixe différée, de rente variable différée et de rentes immédiates.

En 2022, le secteur États-Unis a contribué à hauteur de 27 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2022, il représentait 17 % des actifs sous gestion et administration de la Société.

### Rentabilité

Le secteur États-Unis a présenté un résultat net attribué aux actionnaires de 3 950 millions de dollars en 2022, en comparaison de 2 080 millions de dollars en 2021. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 1 700 millions de dollars en 2022, en comparaison de 1 936 millions de dollars en 2021, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentaient un profit net de 2 250 millions de dollars en 2022, en regard d'un profit net de 144 millions de dollars en 2021. Les variations du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base, exprimées en dollars canadiens, sont attribuables aux facteurs décrits ci-après; en outre, la variation du résultat tiré des activités de base tient compte de l'incidence favorable de 58 millions de dollars du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Exprimé en dollars américains, la monnaie fonctionnelle du secteur, le résultat net attribué aux actionnaires de 2022 a été de 3 077 millions de dollars américains, en comparaison de 1 667 millions de dollars américains en 2021, et le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 311 millions de dollars américains en 2022, par rapport à 1 544 millions de dollars américains en 2021. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit et représentent un profit net de 1 766 millions de dollars américains en 2022, en comparaison d'un profit net de 123 millions de dollars américains en 2021.

Le résultat tiré des activités de base a reculé de 233 millions de dollars américains, ou 15 %, en raison de la baisse de 147 millions de dollars américains des résultats des contrats en vigueur dans le sous-secteur des rentes en lien avec deux transactions visant à réassurer plus de 80 %<sup>1</sup> de notre bloc de contrats de rente variable aux États-Unis en 2022, de la diminution des profits sur les affaires nouvelles, de la hausse des résultats techniques nets défavorables et de la non-récurrence des profits réalisés à l'exercice précédent sur le programme des garanties de retrait minimum des rentes. En regard de 2021, les résultats techniques moins favorables des produits d'assurance soins de longue durée et des contrats de rente ont été contrebalancés en partie par l'amélioration des résultats techniques des produits d'assurance vie, qui étaient cependant toujours défavorables. En outre, la hausse des revenus de placement sur le capital attribué a entraîné une augmentation de 24 millions de dollars américains du résultat tiré des activités de base par rapport à celui de 2021 (voir la rubrique « Services généraux et autres »).

<sup>1</sup> Représente une réduction de la valeur garantie de notre bloc de contrats de rente variable aux États-Unis par rapport à la valeur au 31 décembre 2021. La valeur garantie de notre bloc de contrats assortis d'avenants aux prestations de retrait minimales garanties a diminué de plus de 90 % par rapport à la valeur au 31 décembre 2021.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires de 2022 et de 2021 du secteur États-Unis qui comprend le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2022	2021	2022	2021
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>1 700 \$</b>	1 936 \$	<b>1 311 \$</b>	1 544 \$
<b>Éléments exclus du résultat tiré des activités de base<sup>1</sup></b>				
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	<b>1 183</b>	1 341	<b>930</b>	1 074
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable <sup>2</sup>	<b>197</b>	(727)	<b>151</b>	(578)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	<b>36</b>	(314)	<b>27</b>	(249)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	<b>834</b>	(156)	<b>658</b>	(124)
<b>Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base</b>	<b>2 250</b>	144	<b>1 766</b>	123
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>3 950 \$</b>	2 080 \$	<b>3 077 \$</b>	1 667 \$

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » qui précède.

<sup>2</sup> L'incidence directe des marchés en 2022 correspond à un profit de 151 millions de dollars américains et comprend un profit de 396 millions de dollars américains lié aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe, contrebalancé en partie par une charge de 245 millions de dollars américains liée à l'incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente variable. L'incidence directe des marchés en 2021 correspond à une charge de 578 millions de dollars américains et comprend une charge de 493 millions de dollars américains liée aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe et une charge de 85 millions de dollars américains liée à l'incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente variable.

## Rendement des activités

Les **souscriptions d'EPA du secteur États-Unis** se sont chiffrées à 633 millions de dollars américains en 2022, une hausse de 1 % par rapport à celles de 2021 par suite de l'augmentation des souscriptions de produits internationaux, contrebalancée en partie par une diminution des souscriptions de produits d'assurance vie nationaux. La demande de produits d'assurance vie nationaux souscrits principalement pour protéger le revenu des ménages a diminué à l'échelle de l'industrie. Récemment, la volatilité des marchés des actions a fait reculer la demande de produits nationaux qui étaient souscrits principalement aux fins de planification successorale. Les souscriptions d'EPA de produits assortis de la caractéristique Vitality PLUS de John Hancock ont atteint un sommet de 332 millions de dollars américains en 2022, en hausse de 13 % en comparaison de celles de 2021, reflétant la popularité grandissante de la caractéristique Vitality auprès des consommateurs soucieux de leur santé qui souscrivent de l'assurance vie.

## Souscriptions

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2022	2021	2022	2021
<b>Souscriptions d'EPA</b>	<b>823 \$</b>	788 \$	<b>633 \$</b>	628 \$

## Actifs sous gestion

Au 31 décembre 2022, les actifs sous gestion du secteur États-Unis s'élevaient à 162,0 milliards de dollars américains, une baisse de 16 % par rapport à ceux au 31 décembre 2021. La diminution du total des placements et de l'actif net des fonds distincts est surtout imputable à l'incidence des marchés et tient compte de la hausse des taux d'intérêt et du recul des marchés des actions ainsi que de la liquidation continue des contrats de rente, y compris l'incidence sur le total des placements découlant des transactions de réassurance de contrats de rente variable mentionnées précédemment.

## Actifs sous gestion

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2022	2021	2022	2021
Total des placements	<b>154 004 \$</b>	164 830 \$	<b>113 660 \$</b>	130 013 \$
Actif net des fonds distincts	<b>65 489</b>	79 620	<b>48 333</b>	62 801
<b>Total des actifs sous gestion</b>	<b>219 493 \$</b>	244 450 \$	<b>161 993 \$</b>	192 814 \$

## Produits

En 2022, le total des produits correspondait à une perte nette de 5,6 milliards de dollars américains, une baisse de 16,3 milliards de dollars américains par rapport aux produits de 2021. Les produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements se sont chiffrés à 10,5 milliards de dollars américains, une baisse de 2,2 milliards de dollars américains en comparaison de ceux de 2021 attribuable surtout aux transactions de réassurance de contrats de rente variable susmentionnées.

## Produits

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2022	2021	2022	2021
Primes, montant brut	<b>9 329 \$</b>	8 965 \$	<b>7 168 \$</b>	7 151 \$
Primes cédées à des réassureurs	<b>(3 613)</b>	(2 594)	<b>(2 791)</b>	(2 069)
Primes, montant net	<b>5 716</b>	6 371	<b>4 377</b>	5 082
Revenus de placement	<b>7 544</b>	7 771	<b>5 792</b>	6 197
Autres produits	<b>458</b>	1 824	<b>342</b>	1 456
Produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements	<b>13 718</b>	15 966	<b>10 511</b>	12 735
Profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements <sup>1</sup>	<b>(20 547)</b>	(2 710)	<b>(16 074)</b>	(2 010)
<b>Total des produits</b>	<b>(6 829) \$</b>	13 256 \$	<b>(5 563) \$</b>	10 725 \$

<sup>1</sup>) Voir la rubrique « Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

## Faits saillants stratégiques

Chez John Hancock, nous nous efforçons de bâtir des relations holistiques et durables avec les clients en offrant des solutions et produits novateurs et en trouvant des moyens plus faciles pour les clients de faire affaire avec nous. Nous mettons l'accent sur la croissance de nos activités d'assurance en élargissant notre gamme de produits, en modernisant le processus de prestation de services et en améliorant l'expérience client. Par ailleurs, nous avons continué de réaliser des progrès importants au chapitre de l'optimisation de notre portefeuille grâce à des initiatives en interne et à des transactions de réassurance stratégiques et de créer une véritable valeur pour les actionnaires en lançant diverses mesures de gestion des divers contrats en vigueur. En 2022 :

- Nous avons clôturé deux transactions visant à réassurer plus de 80 %<sup>1</sup> de notre bloc de contrats de rente variable traditionnels aux États-Unis. Ces transactions ont permis de libérer des capitaux de 2,5 milliards de dollars, y compris un profit net après impôts ponctuel cumulé de 806 millions de dollars<sup>2</sup>.
- Nous avons enregistré les souscriptions les plus élevées de produits nationaux d'assurance vie assortis de la caractéristique Vitality PLUS de John Hancock pour un exercice complet, reflétant la popularité grandissante de la caractéristique Vitality auprès des consommateurs soucieux de leur santé qui souscrivent de l'assurance vie.
- Nous avons continué d'innover et de repenser notre gamme de produits axée sur le bien-être et nous avons conclu un partenariat avec GRAIL, une société de soins de santé, pour offrir Galleri®, leur test de détection précoce de nombreux cancers à un groupe pilote de clients par l'entremise du programme Vitality de John Hancock. À titre de première société d'assurance vie à donner accès au test Galleri® de GRAIL, nous permettons aux clients admissibles de prendre des mesures proactives pour mieux comprendre leur état de santé et de faire des choix plus éclairés à cet égard.
- Nous avons enregistré un niveau record de souscriptions d'EPA et d'activations de protection d'assurance dans le sous-secteur des produits internationaux. Nous avons conclu une entente avec de nouveaux distributeurs dans la région de l'Amérique latine et lancé un produit d'assurance vie entière à l'appui de la croissance soutenue des souscriptions et pour diversifier nos activités dans toutes les régions.

En 2022, nous avons réalisé avec succès les initiatives numériques suivantes qui ont permis d'améliorer l'expérience des courtiers et des clients tout en contribuant à rentabiliser les activités :

- Nous avons réduit de plus de 90 % le temps moyen requis pour vérifier les antécédents des nouveaux courtiers dans nos canaux de courtage numérique et de courtage traditionnel grâce à l'automatisation.
- Nous avons accéléré le temps de souscription par les nouveaux courtiers auprès de John Hancock, le faisant passer de deux jours ouvrables à seulement quelques minutes, en automatisant la prise de rendez-vous dans notre système de délivrance en ligne de permis de courtage.
- Nous avons réduit de 39 % le volume d'appels pour des demandes d'informations sur l'ouverture de session et l'enregistrement par les clients du programme Vitality de John Hancock par rapport au volume de 2021 en optimisant la fonctionnalité de libre-service.
- Nous avons permis la présentation de demandes d'assurance vie par un titulaire tiers au moyen de JH eApp. Cette avancée permet même aux régimes de très grande taille, qui sont en général détenus par une fiducie, de tirer parti de notre expérience en ligne.
- Nous avons amélioré l'expérience des courtiers et le délai de réponse aux clients en lançant la fonctionnalité de notification de communication des clients, eDelivery.

<sup>1</sup> Représente une réduction de la valeur garantie de notre bloc de contrats de rente variable aux États-Unis par rapport à la valeur au 31 décembre 2021. La valeur garantie de notre bloc de contrats assortis d'avenants aux prestations de retrait minimales garanties a diminué de plus de 90 % par rapport à la valeur au 31 décembre 2021.

<sup>2</sup> Ces deux transactions de réassurance ont donné lieu à un profit après impôts ponctuel cumulé de 806 millions de dollars, qui comprend un profit net de 846 millions de dollars en 2022 et une perte de 40 millions de dollars comptabilisée en 2021.

## 5. Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde

Notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, par l'intermédiaire de Gestion de placements Manuvie, offre des conseils en placement et des solutions novatrices aux clients qui participent à des régimes de retraite, aux particuliers et aux clients institutionnels. Nos compétences de premier plan dans les marchés des sociétés ouvertes et fermées, qui sont renforcées par des investissements répartis dans 19 régions<sup>1</sup>, y compris en Asie où nous sommes présents sur 10 marchés et cumulons une expérience de plus de 120 ans sur le terrain.

Dans le sous-secteur des régimes de retraite, nous offrons des conseils financiers, des conseils et solutions de placement et des services de tenue des comptes à plus de 8 millions de participants à des régimes et de particuliers en Amérique du Nord et en Asie pendant la phase d'accumulation, avec l'aide de leur employeur, et davantage lorsqu'ils planifient en vue de leur retraite au moyen de solutions autres que le régime de leur employeur. En Amérique du Nord, nos activités canadiennes liées aux régimes de retraite sont axées sur l'offre de solutions de retraite, notamment des régimes à cotisations définies, entre autres à l'intention des membres de régimes collectifs qui prennent leur retraite ou qui quittent leur régime. Aux États-Unis, nous offrons des régimes de retraite parrainés par les employeurs ainsi que des comptes de retraite personnels pour les particuliers qui quittent leur régime. En Asie, nos solutions de retraite à l'intention des employeurs et des particuliers comprennent l'établissement et l'administration de caisses de prévoyance obligatoires (« CPO ») à Hong Kong. En outre, nous offrons des solutions de retraite dans plusieurs marchés émergents en Asie, y compris l'Indonésie et la Malaisie.

Dans le sous-secteur de gestion de patrimoine et d'actifs pour des particuliers, nous distribuons des fonds de placement à des clients au moyen de nos canaux de conseils exclusifs au Canada et en Asie ainsi que par l'entremise d'intermédiaires et de banques en Amérique du Nord, en Europe et en Asie et offrons des stratégies de placement partout dans le monde, par l'intermédiaire de nos gestionnaires d'actifs affiliés et de certains gestionnaires d'actifs non affiliés. Au Canada, nous fournissons également des conseils individualisés holistiques aux clients et des services de gestion de placements, des services bancaires privés et des solutions successorales à des clients fortunés. En outre, nous faisons bénéficier de notre expertise en gestion du patrimoine les clients qui ont souscrit des produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance qui sont distribués par l'intermédiaire des sous-secteurs d'assurance de Manuvie ainsi que par l'intermédiaire de nos canaux exclusifs de conseillers.

Nos activités de gestion d'actifs institutionnels offrent des solutions de gestion d'actifs complètes à l'intention des régimes de retraite, des fondations, des fonds de dotation, des institutions financières et d'autres investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Nos solutions couvrent les principales catégories d'actifs, dont les actions, les titres à revenu fixe et les actifs alternatifs (comme des placements dans les secteurs immobiliers, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, des titres de participation et de créance de sociétés fermées, de l'infrastructure et des placements alternatifs liquides). En outre, nous offrons des solutions de placement dans des catégories d'actifs multiples pour les besoins de placement d'un vaste éventail de clients.

Nous sommes déterminés à mener l'ensemble de nos activités d'investissement de façon responsable. Nous établissons des cadres mondiaux novateurs pour l'investissement durable, nous collaborons avec les sociétés qui composent nos portefeuilles gérés en interne, et nous maintenons des normes élevées en matière de gérance là où nous possédons et exploitons des actifs.

En 2022, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a contribué à hauteur de 19 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2022, il représentait 59 % du total des actifs sous gestion et administration de la Société.

### Rentabilité

Le résultat net attribué aux actionnaires du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en 2022 s'est établi à 1 321 millions de dollars, en comparaison de 1 406 millions de dollars en 2021, et le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 241 millions de dollars en 2022, contre 1 406 millions de dollars en 2021. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit et représentaient un profit net de 80 millions de dollars en 2022, alors qu'ils étaient de néant en 2021.

Le résultat tiré des activités de base a diminué de 165 millions de dollars, ou 14 % selon un taux de change constant, reflétant une baisse des produits d'honoraires nets imputable au recul des ASGA moyens en raison de la hausse des taux d'intérêt et du déclin des marchés des actions en 2022 et de la diminution de la marge sur les honoraires. Le résultat net attribué aux actionnaires a diminué de 85 millions de dollars en 2022 en comparaison de celui de 2021, du fait des facteurs susmentionnés, contrebalancés en partie par un profit net de 80 millions de dollars exclus du résultat tiré des activités de base en 2022, comme il est décrit ci-après.

<sup>1</sup> États-Unis, Canada, Japon, Hong Kong, Singapour, Taïwan, Indonésie, Vietnam, Malaisie, Inde, Philippines, Angleterre, Irlande, Suisse, Allemagne et Chine continentale. De plus, nous menons des activités liées aux terrains forestiers exploitables et aux terres agricoles en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Chili.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de 2022 et de 2021 qui comprend le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2022	2021
<b>Résultat tiré des activités de base</b>		
Régimes de retraite	699 \$	819 \$
Particuliers	523	551
Clients institutionnels	19	36
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>1 241</b>	<b>1 406</b>
<b>Éléments exclus du résultat tiré des activités de base</b>		
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres <sup>1</sup>	80	–
<b>Résultat net attribué aux actionnaires</b>	<b>1 321 \$</b>	<b>1 406 \$</b>

<sup>1</sup> Le profit net de 80 millions de dollars comprend un profit net de 86 millions de dollars en lien avec l'acquisition du contrôle de MTEDA par le biais de l'acquisition de la participation restante de 51 % auprès de notre partenaire de coentreprise, contrebalancé en partie par une charge de 6 millions de dollars liée à une augmentation du taux d'imposition des sociétés au Canada.

En 2022, le BAIIA tiré des activités de base<sup>1</sup> de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde s'est établi à 1 890 millions de dollars, soit 649 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. En 2021, le BAIIA tiré des activités de base était de 2 062 millions de dollars, soit 656 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. La diminution de 172 millions de dollars, ou 10 % selon un taux de change constant, du BAIIA tiré des activités de base découle de facteurs similaires à ceux susmentionnés pour le résultat tiré des activités de base. La marge BAIIA tirée des activités de base<sup>2</sup> s'est fixée à 30,4 % en 2022 par rapport à 31,5 % en 2021. La diminution de 110 points de base s'explique par un recul des produits d'honoraires nets. Le résultat avant impôts sur le résultat de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en 2022 s'est établi à 1 546 millions de dollars, une baisse de 95 millions de dollars en regard de celui de 2021 qui s'explique par des facteurs similaires à ceux susmentionnés pour le résultat net attribué aux actionnaires.

## BAIIA tiré des activités de base

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2022	2021
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>1 241 \$</b>	<b>1 406 \$</b>
Amortissement des coûts d'acquisition différés et autres amortissements	336	323
Amortissement des commissions de vente différées	95	99
Charge (recouvrement) d'impôts lié aux activités de base	218	234
<b>BAIIA tiré des activités de base</b>	<b>1 890 \$</b>	<b>2 062 \$</b>
<b>Marge BAIIA tirée des activités de base</b>	<b>30,4 %</b>	<b>31,5 %</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>1 546 \$</b>	<b>1 641 \$</b>

## Rendement des activités

### Apports bruts et apports nets

Les **apports bruts** se sont établis à 136,6 milliards de dollars en 2022, une diminution de 7 % en regard de ceux de 2021. Les résultats par sous-secteur d'activité sont les suivants :

- Les apports bruts du sous-secteur des régimes de retraite se sont chiffrés à 52,1 milliards de dollars en 2022, un niveau similaire à celui de 2021, reflétant l'accroissement des cotisations des participants contrebalancé par la baisse des souscriptions de nouveaux régimes.
- Les apports bruts de particuliers en 2022 ont été de 67,7 milliards de dollars, une baisse de 14 % par rapport à ceux de 2021 qui s'explique par le fléchissement de la demande des investisseurs dans un contexte de hausse des taux d'intérêt et de recul des marchés des actions en 2022.
- Les apports bruts du sous-secteur de gestion d'actifs pour des clients institutionnels se sont fixés à 16,8 milliards de dollars en 2022, une augmentation de 5 % par rapport à ceux de 2021, attribuable aux apports bruts plus élevés des mandats d'actions, provenant principalement d'une souscription de 1,9 milliard de dollars au T2 2022, contrebalancés en partie par la diminution des apports bruts provenant des mandats de titres à revenu fixe.

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>2</sup> Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci après.

Les **entrées de fonds nettes** se sont établies à 3,3 milliards de dollars en 2022, en regard d'entrées de fonds nettes de 27,9 milliards de dollars en 2021. Les résultats par sous-secteur d'activité sont les suivants :

- Les sorties de fonds nettes du sous-secteur des régimes de retraite se sont établies à 0,1 milliard de dollars en 2022, en comparaison d'entrées de fonds nettes de 1,1 milliard de dollars en 2021, ce qui s'explique par la hausse des rachats de régimes de retraite aux États-Unis.
- Les sorties de fonds nettes des activités de gestion et de patrimoine pour des particuliers ont été de 1,6 milliard de dollars en 2022, contre des entrées de fonds nettes de 29,2 milliards de dollars en 2021, en raison de la hausse des rachats et de la baisse des apports bruts du fait des facteurs susmentionnés.
- Les entrées de fonds nettes dans le sous-secteur de gestion d'actifs pour des clients institutionnels se sont établies à 5,0 milliards de dollars en 2022, contre des sorties de fonds nettes de 2,4 milliards de dollars en 2021, ce qui s'explique par la non-réurrence d'un rachat de 9,4 milliards de dollars en 2021 et par la hausse des apports bruts des mandats d'actions, comme il a été mentionné précédemment.

## Apports bruts et apports nets

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2022	2021
Apports bruts	136 648 \$	144 681 \$
Apports nets	3 305 \$	27 893 \$

## Actifs sous gestion et administration

En 2022, les ASGA de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs se sont établis à 779,9 milliards de dollars, soit 13 % de moins que les ASGA au 31 décembre 2021 selon un taux de change constant, témoignant de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et du recul des marchés des actions, contrebalancée en partie des actifs de 8,8 milliards de dollars acquis et des entrées de fonds nettes de 3,3 milliards de dollars. Au 31 décembre 2022, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde gérait également des actifs de 229,5 milliards de dollars pour le compte des autres secteurs à présenter de la Société. Compte tenu de ces actifs, les ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde<sup>1</sup> s'établissaient à 1 009,4 milliards de dollars, en comparaison de 1 102,7 milliards de dollars au 31 décembre 2021.

L'actif net des fonds distincts était de 224,2 milliards de dollars au 31 décembre 2022, soit 11 % de moins qu'au 31 décembre 2021 selon les taux de change en vigueur, du fait de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et du recul des marchés des actions. Le total des placements de notre fonds général ne représente qu'une petite partie des ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

## Variations des actifs sous gestion et administration

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2022	2021
Solde aux 1 <sup>er</sup> janvier	855 927 \$	753 610 \$
Acquisitions/cessions	8 789	1 633
Apports nets	3 305	27 893
Incidence des marchés et autres	(88 109)	72 791
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>779 912 \$</b>	<b>855 927 \$</b>
<b>Actifs sous gestion et administration moyens</b>	<b>787 842 \$</b>	<b>798 022 \$</b>

## Actifs sous gestion et administration

Aux 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2022	2021
Total des placements	3 717 \$	4 458 \$
Actif net des fonds distincts <sup>1</sup>	224 192	252 567
Fonds communs de placement, gestion d'actifs institutionnels et autres <sup>2</sup>	381 779	411 271
<b>Total des actifs sous gestion</b>	<b>609 688</b>	<b>668 296</b>
Autres actifs sous administration	170 224	187 631
<b>Total des actifs sous gestion et administration</b>	<b>779 912 \$</b>	<b>855 927 \$</b>

<sup>1</sup> L'actif net des fonds distincts comprend les actifs sous gestion (« ASG ») du sous-secteur des régimes de retraite, qui englobent surtout des produits à honoraires comportant peu ou pas de garanties.

<sup>2</sup> Les autres fonds représentent les caisses de retraite, les caisses en gestion commune, les fonds de dotation et d'autres fonds institutionnels que gère la Société au nom de tiers.

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

## Produits

Les produits de 2022 ont totalisé 6,3 milliards de dollars, une baisse de 6 % par rapport à ceux de 2021 attribuable à la diminution des produits d'honoraires, en raison du recul des ASGA moyens et de la baisse de la marge sur les honoraires, et à la diminution des revenus de placement, le tout contrebalancé en partie par la hausse des autres produits attribuable à un profit à l'acquisition de la participation restante dans MTEDA.

### Produits

Aux 31 décembre

(en millions de dollars)

	2022	2021
Produits d'honoraires	6 265 \$	6 513 \$
Revenus de placement	(44)	28
Autres produits	90	–
<b>Total des produits</b>	<b>6 311 \$</b>	<b>6 541 \$</b>

## Faits saillants stratégiques

Tirant parti de notre modèle d'affaires intégré et de notre envergure mondiale, nous avons élaboré une stratégie claire visant à saisir les possibilités à forte croissance dans les marchés mondiaux les plus intéressants grâce à nos trois sous-secteurs d'activité – activités de régimes de retraite, activités de placement à l'intention des particuliers et gestion d'actifs institutionnels. Notre stratégie a pour objectif de faire de nous le chef de file mondial du marché des régimes de retraite à l'appui du bien-être financier, d'étendre notre présence mondiale sur les plateformes de distribution aux particuliers, de tirer parti d'un modèle de gestionnaires multiples et de faire bénéficier les clients de nos capacités différenciées de gestion active d'actifs pour les clients institutionnels au moyen de stratégies très performantes axées sur les placements dans les actions et les titres à revenu fixe à rendement élevé, les solutions axées sur les résultats et les actifs alternatifs.

Nous avons mis en œuvre de nombreuses initiatives pour accélérer la croissance de notre entreprise. En 2022 :

- Nous avons renforcé notre présence sur les marchés attrayants à croissance élevée en acquérant le contrôle de MTEDA, Ltd par le biais de l'acquisition de la participation restante de 51 % auprès de notre partenaire de coentreprise, de sorte que nous sommes devenus le premier gestionnaire mondial de patrimoine et d'actifs à faire l'acquisition d'une participation de 100 % dans une société de gestion de fonds ouverte exerçant entièrement ses activités en Chine continentale;
- Nous avons continué d'élargir les capacités de notre sous-secteur Marchés privés en faisant l'acquisition d'une participation minoritaire importante dans ARCH Capital, un gestionnaire de placements privés dans le secteur immobilier de l'Asie principalement;
- Nous avons élargi notre gamme de placements axés sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance grâce au lancement du plan d'initiatives climatiques mondiales en Europe et en Asie et au lancement de la stratégie climatique pour le secteur forestier Manuvie aux États-Unis, afin de faire la promotion des mesures d'atténuation des incidences des changements climatiques en investissant dans une gestion durable des forêts qui accorde la priorité à la séquestration du carbone. De plus, nous avons publié le Rapport en matière de gérance 2022 de Manuvie, dans lequel est précisé notre engagement à l'égard du développement durable à titre de gestionnaire mondial de placements et les mesures que nous prenons pour gérer les risques et possibilités liés au développement durable, bâtir des portefeuilles plus résilients et poursuivre la création de valeur à long terme;
- Nous avons élargi notre gamme de produits mondiaux à l'intention des particuliers grâce au lancement de la stratégie de placement d'actifs réels de Manuvie qui donnera aux investisseurs particuliers fortunés du Canada un accès à une combinaison de placements dans des actifs réels privés et publics. En outre, nous avons lancé notre premier FNB d'actions à gestion active, le U.S. High Dividend ETF, géré par GPM;
- Nous avons élargi notre gamme de produits axés sur le bien-être financier dans le sous-secteur mondial de régimes de retraite grâce au lancement de nouveaux outils améliorés de gestion financière aux États-Unis (Personal Finance Organizer) et au Canada (BienPlanifier par l'application mobile). Nous avons également étendu la disponibilité des conseils sur les régimes à un plus grand nombre de nos clients.

Nous continuons de réaliser des progrès au chapitre de la mise en œuvre de notre stratégie visant à faire de nous un chef de file dans le monde numérique, axé sur le client. En 2022 :

- Nous avons continué d'investir dans notre application mobile du sous-secteur des régimes de retraite aux États-Unis, et apporté des améliorations considérables à l'expérience utilisateur qui ont reçu un bon accueil des clients et ont donné lieu à une augmentation de 99 % du nombre d'utilisateurs en 2022;
- Nous avons amélioré l'expérience numérique dans le sous-secteur des régimes de retraite au Canada grâce au lancement de nouvelles caractéristiques qui permettent aux participants de verser des cotisations additionnelles à leurs régimes d'épargne retraite enregistrés et de planifier directement dans l'application mobile une rencontre individuelle avec un conseiller financier BienPlanifier de Manuvie, ce qui a permis d'accroître la mobilisation et a donné lieu à plus de 1 780 demandes de rencontre avec un conseiller et à une hausse de 14 % de l'adoption de l'application mobile par les participants depuis le lancement;
- Nous avons lancé nombre de nouvelles fonctionnalités pour l'application mobile dans le sous-secteur des régimes de retraite à Hong Kong pour permettre aux participants de gérer plus facilement leur portefeuille de placements, de recevoir les dernières mises à jour sur le marché et d'avoir accès à des avantages exclusifs. Grâce à ces nouvelles fonctionnalités, 156 000 clients ont opté pour les relevés électroniques et ont réalisé plus de 177 000 téléchargements dans la nouvelle application mobile;



- Nous avons mis en œuvre une nouvelle expérience d'adhésion en ligne compatible avec les appareils mobiles pour les participants du sous-secteur des régimes de retraite du Canada. L'expérience d'adhésion améliorée est davantage intuitive et propose un meilleur encadrement pour les participants, les aidant ainsi à avoir davantage confiance dans leurs choix de placements à long terme. Les promoteurs admissibles ont adopté à hauteur de 82 % la nouvelle expérience pour leurs employés en 2022;
- Nous avons amélioré l'expérience sur le site Web du sous-secteur de gestion d'actifs et de patrimoine pour les particuliers aux États-Unis au T2 2022 pour faciliter l'ouverture de session par les clients, ce qui a donné lieu à une diminution de 45 % des demandes d'aide des clients tentant d'ouvrir une session en 2022 par rapport au nombre de demandes à l'exercice précédent.

## 6. Services généraux et autres

Les résultats du secteur Services généraux et autres comprennent le rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation; les coûts de financement; les coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (qui ne sont pas affectés aux secteurs d'exploitation); les activités de notre sous-secteur de la réassurance IARD, et nos activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes variables et les activités d'assurance accident et maladie.

Aux fins de présentation de l'information sectorielle, les frais de règlement des couvertures d'actions à grande échelle et d'autres éléments non opérationnels sont inclus dans les résultats du secteur Services généraux et autres. C'est également dans ce secteur que nous présentons les résultats techniques favorables liés aux placements dans le résultat tiré des activités de base et que nous les reclassons à cette fin hors des éléments exclus du résultat tiré des activités de base, sous réserve de certaines limites (voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après). Dans chacun des secteurs d'exploitation, nous présentons tous les résultats techniques liés aux placements dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

### Rentabilité

Le secteur Services généraux et autres a présenté une perte nette imputée aux actionnaires de 1 731 millions de dollars en 2022, contre une perte nette imputée aux actionnaires de 792 millions de dollars en 2021. Le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires comprend la perte découlant des activités de base et les éléments exclus de la perte découlant des activités de base. La perte découlant des activités de base s'est établie à 250 millions de dollars en 2022, en regard d'une perte de 161 millions de dollars en 2021. Les éléments exclus de la perte découlant des activités de base correspondent à une perte nette de 1 481 millions de dollars en 2022, contre une perte nette de 631 millions de dollars en 2021.

La variation défavorable de 89 millions de dollars de la perte découlant des activités de base est essentiellement attribuable à une charge nette de 159 millions de dollars imputable à l'incidence défavorable des marchés sur les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts et fonds communs de placement en 2022 en comparaison d'un profit net de 27 millions de dollars en 2021, à l'accroissement de 120 millions de dollars des intérêts sur le capital attribué aux secteurs d'exploitation en 2022, aux charges plus élevées dans notre sous-secteur de réassurance IARD en comparaison des charges de l'exercice précédent et à la diminution des profits nets à la vente d'actions DV. Ces pertes ont été contrebalancées en partie par l'accroissement des rendements sur les placements dans des titres à revenu fixe, la diminution des charges des régimes de retraite qui est attribuable principalement à l'incidence des marchés et la diminution des intérêts sur la dette externe et des retenues d'impôt.

Les éléments exclus de la perte découlant des activités de base correspondent à une perte nette de 1 481 millions de dollars en 2022, contre une perte nette de 631 millions de dollars en 2021. L'écart défavorable découle de l'augmentation des pertes à la vente d'obligations DV et d'autres incidences directes des marchés, contrebalancées en partie par l'incidence favorable des modifications du taux d'imposition au Canada en 2022.

Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits ci-après.

Le tableau ci-après présente le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires du secteur Services généraux et autres pour 2022 et 2021 qui comprend la perte découlant des activités de base et les éléments exclus de la perte découlant des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2022	2021
Perte découlant des activités de base, excluant les profits sur les placements liés aux activités de base	(650) \$	(561) \$
Profits sur les placements liés aux activités de base	400	400
<b>Total de la perte découlant des activités de base</b>	<b>(250)</b>	<b>(161)</b>
<b>Éléments exclus de la perte découlant des activités de base<sup>1</sup></b>		
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt <sup>2</sup>	(1 266)	(170)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	10	(5)
Résultats techniques liés aux placements se rapportant aux éléments à la valeur du marché <sup>3</sup>	(67)	59
Reclassement aux profits sur les placements liés aux activités de base ci-dessus	(400)	(400)
Charge de restructuration <sup>4</sup>	-	(115)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	242	-
<b>Total des éléments exclus de la perte découlant des activités de base</b>	<b>(1 481)</b>	<b>(631)</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>(1 731) \$</b>	<b>(792) \$</b>

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » qui précède.

<sup>2</sup> L'incidence directe des marchés en 2022 tient compte des pertes de 421 millions de dollars liées à la vente d'obligations DV et des pertes sur les dérivés. Les autres pertes découlent en grande partie des placements dans des titres à revenu fixe, classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, servant de soutien à une partie des fonds propres en Asie et d'autres incidences défavorables des marchés. L'incidence directe des marchés en 2021 tient compte des pertes de 228 millions de dollars liées à la vente d'obligations DV et des pertes sur les dérivés, contrebalancées en partie par les profits sur les placements dans des titres à revenu fixe, classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, servant de soutien à une partie des fonds propres en Asie.

<sup>3</sup> Les résultats techniques liés aux placements comprennent les profits ou pertes découlant de la réévaluation à la valeur de marché des actifs alternatifs à long terme, autres que les profits réalisés sur les actions DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.

<sup>4</sup> Voir la rubrique « Société Financière Manuvie – Rentabilité » ci-dessus qui contient une analyse des frais de restructuration.

## Produits

En 2022, les produits correspondent à un montant négatif de 1 204 millions de dollars, contre un montant positif de 87 millions de dollars en 2021. La diminution de 1 291 millions de dollars des produits s'explique essentiellement par l'augmentation des pertes sur les placements dans des titres à revenu fixe, classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, servant de soutien à une partie des fonds propres en Asie, par la hausse des pertes réalisées à la vente d'obligations DV, par la diminution de la juste valeur des capitaux de lancement en 2022 en comparaison de profits à l'exercice précédent, par la hausse des pertes sur les positions dans des dérivés, par l'augmentation des intérêts sur le capital attribué et par le recul des profits sur les actions DV. Ces montants ont été contrebalancés en partie par la hausse du rendement des placements dans des titres à revenu fixe en 2022 et l'augmentation des primes, montant net dans nos activités de réassurance IARD.

## Produits

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars)

	2022	2021
Primes, montant net	269 \$	147 \$
Revenus (pertes) de placement	(1 200)	113
Autres produits <sup>1</sup>	(528)	(237)
Produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements et le programme de couverture à grande échelle	(1 459)	23
Profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements <sup>2</sup> et le programme de couverture à grande échelle	255	64
<b>Total des produits</b>	<b>(1 204) \$</b>	<b>87 \$</b>

<sup>1</sup> Tiennent compte d'un ajustement de consolidation lié aux honoraires de gestion d'actifs qu'une entreprise affiliée a versés à Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (le montant correspondant de cet ajustement de consolidation se trouve dans les frais de gestion des placements).

<sup>2</sup> Voir la rubrique « Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

## Faits saillants stratégiques

Nos activités de réassurance IARD sont reconnues en raison de notre grande capacité à fournir des produits de rétrocession à un groupe très restreint de clients des marchés de la réassurance IARD. Ces activités sont dans l'ensemble non corrélées aux autres activités de Manuvie et favorisent la diversification de la composition globale de nos activités. Nous gérons l'exposition aux risques de ce secteur en fonction du risque et de la volatilité de la situation financière globale de la Société et des conditions de fixation des prix en vigueur sur les marchés. La réassurance IARD est renouvelable chaque année et, à l'heure actuelle, nous estimons que la limite de notre exposition en 2023 se chiffre à environ 300 millions de dollars américains (déduction faite des primes de reconstitution) dans le cas d'un seul événement et, dans le cas d'événements multiples, à environ 600 millions de dollars américains (déduction faite de toutes les primes)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

## 7. Placements

Notre philosophie de placement pour le fonds général est d'investir dans une composition d'actifs qui optimise le rendement ajusté en fonction du risque et correspond aux caractéristiques de nos passifs sous-jacents. Nous mettons en œuvre une stratégie ascendante combinant nos solides capacités de gestion d'actifs et une compréhension approfondie des caractéristiques de chaque placement. Nous investissons dans un portefeuille diversifié d'actifs et notre stratégie de diversification nous a permis de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque, tout en réduisant le risque global. Nous recourons à une approche rigoureuse pour toutes les catégories d'actifs. Notre stratégie de gestion du risque est présentée à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » ci-après.

### Actifs du fonds général

Au 31 décembre 2022, les placements de notre fonds général totalisaient 414,0 milliards de dollars, en comparaison de 427,1 milliards de dollars à la fin de 2021. Le tableau qui suit présente la composition, aux 31 décembre 2022 et 2021, par catégorie d'actifs.

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2022			2021		
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Juste valeur	Valeur comptable	Pourcentage du total	Juste valeur
Trésorerie et titres à court terme	19,2 \$	5	19,2 \$	22,6 \$	5	22,6 \$
Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées						
Obligations de gouvernement	72,4	17	72,2	79,7	19	79,7
Obligations de sociétés	129,1	32	129,0	141,6	33	141,6
Titres titrisés / adossés à des actifs	2,3	1	2,3	2,9	1	2,9
Titres de créance de sociétés fermées	47,1	11	42,0	42,8	10	47,3
Créances hypothécaires	54,6	13	51,4	52,0	12	54,1
Avances sur contrats et prêts aux clients de la Banque	9,7	2	9,7	8,9	2	8,9
Actions cotées	23,5	6	23,5	28,1	7	28,1
Portefeuille d'actifs alternatifs à long terme						
Immeubles	13,3	3	14,4	13,2	3	14,4
Infrastructure	12,8	3	13,0	9,8	2	10,0
Terrains forestiers exploitables et terres agricoles	6,0	1	6,5	5,3	1	5,7
Actions de sociétés fermées	14,3	3	14,3	11,6	3	11,6
Pétrole et gaz	2,2	1	2,2	1,9	0	1,9
Autres actifs alternatifs à long terme	3,2	1	3,2	2,6	1	2,6
Baux adossés et autres	4,3	1	4,3	4,1	1	4,1
<b>Total des placements du fonds général</b>	<b>414,0 \$</b>	<b>100</b>	<b>407,2 \$</b>	<b>427,1 \$</b>	<b>100</b>	<b>435,5 \$</b>

La valeur comptable des placements correspond généralement à leur juste valeur; cependant, les créances hypothécaires et les titres de créance de sociétés fermées sont comptabilisés au coût amorti; les prêts aux clients de la Banque sont comptabilisés selon le solde du capital impayé diminué des provisions pour pertes sur créances; les immeubles détenus pour propre usage sont comptabilisés au coût diminué du cumul de l'amortissement et de toute perte de valeur cumulée; et les placements dans des sociétés fermées, y compris des placements dans les secteurs de l'électricité, de l'infrastructure, du pétrole et du gaz et des terrains forestiers exploitables, sont comptabilisés à titre d'entreprises associées au moyen de la méthode de la mise en équivalence, ou à la juste valeur. Certaines obligations de gouvernement et de sociétés et certaines actions cotées sont classées comme étant DV, les autres étant classées à la juste valeur par le biais du résultat net.

Au 31 décembre 2022, la valeur comptable des actifs d'énergie renouvelable, y compris les actifs investis dans des projets d'efficacité énergétique, s'établissait à 13,6 milliards de dollars (13,1 milliards de dollars en 2021).

Le cumul des autres éléments du résultat global avant impôts des actionnaires au 31 décembre 2022 comprenait une perte de 7,3 milliards de dollars sur les obligations (profit de 873 millions de dollars en 2021) et une perte de 84 millions de dollars sur les actions cotées (profit de 288 millions de dollars en 2021). La perte de 7,3 milliards de dollars sur les obligations comprend une perte de 276 millions de dollars liée aux ajustements de base des couvertures de la juste valeur attribuables au risque couvert lié à certaines obligations DV qui sont en position de profit (perte de 293 millions de dollars en 2021).

## Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées

Nous gérons notre portefeuille de titres à revenu fixe de grande qualité de façon à optimiser le rendement et la qualité, tout en nous assurant que les portefeuilles d'actifs demeurent diversifiés en matière de secteurs, d'industries, d'émetteurs et de régions géographiques. De notre portefeuille de titres à revenu fixe de 251,0 milliards de dollars au 31 décembre 2022 (267,0 milliards de dollars en 2021), une tranche de 96 % est de grande qualité (notés BBB ou plus) et une tranche de 71 % est assortie d'une notation de A ou plus (respectivement de 97 % et 72 % en 2021). Nos titres de créance de sociétés fermées offrent les avantages de la diversification (émetteur, industrie et région) et, comme ils sont souvent assortis de clauses restrictives et de garanties plus solides que les titres de créance, ils offrent généralement une meilleure protection de crédit et un recouvrement potentiel plus élevé en cas de défaut. D'un point de vue géographique, la répartition des titres de créance est la suivante : 22 % au Canada (23 % en 2021) et 48 % aux États-Unis (49 % en 2021), 5 % en Europe (4 % en 2021) et la tranche restante de 25 % (24 % en 2021) est investie en Asie et ailleurs.

### Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées – qualité du crédit<sup>1</sup>

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2022				2021			
	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Pourcentage du total	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Pourcentage du total
AAA	33,7 \$	0,9 \$	34,6 \$	14	40,1 \$	1,0 \$	41,1 \$	15
AA	36,3	7,0	43,3	17	39,6	5,7	45,3	17
A	83,5	16,5	100,0	40	90,0	16,2	106,2	40
BBB	46,1	17,2	63,3	25	49,4	16,2	65,6	25
BB	4,0	1,1	5,1	2	3,7	1,1	4,8	2
B et moins, et non notés	0,3	4,4	4,7	2	1,4	2,6	4,0	1
<b>Total de la valeur comptable</b>	<b>203,9 \$</b>	<b>47,1 \$</b>	<b>251,0 \$</b>	<b>100</b>	<b>224,2 \$</b>	<b>42,8 \$</b>	<b>267,0 \$</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Reflètent les notations de la qualité du crédit attribuées par des organisations de notation statistique reconnues à l'échelle nationale selon l'ordre de priorité suivant : S&P Global Ratings (« S&P »), Moody's Investors Services (« Moody's »), DBRS Limited et ses entités affiliées (« DBRS Morningstar »), Fitch Ratings Inc. (« Fitch »), Rating and Investment Information et Japan Credit Rating. Dans le cas des actifs pour lesquels des notations de ces organisations ne sont pas disponibles, l'information se fonde sur des notations internes, comme il est décrit à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » ci-après.

### Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées – par secteur

Aux 31 décembre (en pourcentage de la valeur comptable, sauf indication contraire)	2022			2021		
	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total
Gouvernements et organismes publics	36	10	31	35	11	32
Services publics	14	37	18	14	38	18
Services financiers	16	11	15	15	10	15
Industrie	9	14	9	9	12	9
Consommation (non cyclique)	8	14	9	8	14	9
Énergie – Pétrole et gaz	7	4	7	8	5	7
Énergie – Autres	0	0	0	0	1	0
Consommation (cyclique)	3	6	4	3	6	3
Titres adossés à des créances hypothécaires ou autres	1	1	1	1	1	1
Télécommunications	2	0	2	2	0	2
Matières premières	2	3	2	2	2	2
Technologie	1	0	1	2	0	1
Médias et Internet et divers	1	0	1	1	0	1
<b>Pourcentage total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Total de la valeur comptable (en milliards de dollars)</b>	<b>203,9 \$</b>	<b>47,1 \$</b>	<b>251,0 \$</b>	<b>224,2 \$</b>	<b>42,8 \$</b>	<b>267,0 \$</b>

Au 31 décembre 2022, les pertes brutes latentes sur nos titres à revenu fixe s'établissaient à 33,3 milliards de dollars, ou 12 % du coût amorti de ces placements (1,6 milliard de dollars, ou 0,6 %, en 2021). De ce montant, une tranche de 8,4 milliards de dollars (11 millions de dollars en 2021) se rapporte aux titres de créance négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois. Les actifs titrisés représentaient 228 millions de dollars des pertes brutes latentes et aucun de ces actifs n'était négocié en deçà du coût amorti pendant plus de six mois (respectivement 2 millions de dollars et néant en 2021). Après rajustement pour tenir compte des titres de créance servant de soutien aux contrats avec participation et autres produits de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, et des provisions pour crédit comprises dans les passifs des contrats d'assurance et de placement, l'incidence possible sur le résultat avant impôts attribué aux actionnaires à l'égard des titres de créance négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois était d'environ 6,6 milliards de dollars au 31 décembre 2022 (7 millions de dollars en 2021).

## Créances hypothécaires

Au 31 décembre 2022, notre portefeuille de créances hypothécaires de 54,6 milliards de dollars représentait 13 % des placements (respectivement 52,0 milliards de dollars et 12 % en 2021). D'un point de vue géographique, la répartition des créances hypothécaires est la suivante : 66 % au Canada (66 % en 2021) et 34 % aux États-Unis (34 % en 2021). Le portefeuille global est aussi diversifié par région, par type de bien immobilier et par emprunteur. Du total du portefeuille de créances hypothécaires, une tranche de 13 % (14 % en 2021) est assurée, principalement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL »), l'organisme national d'habitation du Canada, noté AAA, avec 31 % (35 % en 2021) des créances hypothécaires résidentielles assurées et 1 % (2 % en 2021) des créances hypothécaires commerciales assurées.

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2022		2021	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
<b>Commerciales</b>				
Particuliers	8,7 \$	16	8,8 \$	17
Bureaux	9,1	17	8,7	17
Résidences multifamiliales	7,4	13	7,0	13
Industrie	4,7	9	3,6	7
Autres créances hypothécaires commerciales	2,7	5	3,0	6
	<b>32,6</b>	<b>60</b>	31,1	60
<b>Autres créances hypothécaires</b>				
Résidences unifamiliales de la Banque Manuvie	21,6	39	20,5	39
Créances hypothécaires agricoles	0,4	1	0,4	1
<b>Total des créances hypothécaires</b>	<b>54,6 \$</b>	<b>100</b>	52,0 \$	100

Nos créances hypothécaires commerciales ont été montées en vue de les détenir à des fins de placement. Elles sont assorties d'un ratio prêt-valeur peu élevé, d'un ratio de couverture du service de la dette élevé et, au 31 décembre 2022, aucun prêt n'était en souffrance. D'un point de vue géographique, la répartition des créances hypothécaires commerciales est la suivante : 44 % au Canada et 56 % aux États-Unis (respectivement 44 % et 56 % en 2021). Nos portefeuilles sont diversifiés par type de bien immobilier et nous évitons en grande partie les segments de marché à risque tels que les hôtels, les prêts à la construction et les garanties de second rang.

### Créances hypothécaires commerciales non assurées par la SCHL<sup>1</sup>

Aux 31 décembre	2022		2021	
	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
Ratio prêt-valeur <sup>2</sup>	60 %	56 %	61 %	57 %
Ratio de couverture du service de la dette <sup>2</sup>	1,57 x	1,90 x	1,56 x	1,87 x
Durée moyenne (en années)	4,27	6,31	4,6	6,8
Prêt moyen (en millions de dollars)	21,5 \$	21,1 \$	19,4 \$	19,0 \$
Prêts en souffrance <sup>3</sup>	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

<sup>1</sup> Excluent les prêts hypothécaires commerciaux de la Banque Manuvie de 381 millions de dollars (393 millions de dollars en 2021).

<sup>2</sup> Le ratio prêt-valeur et le ratio de couverture du service de la dette sont fondés sur les flux de trésorerie souscrits de nouveau.

<sup>3</sup> Au Canada, les prêts en souffrance le sont depuis plus de 90 jours et, aux États-Unis, depuis plus de 60 jours.

## Actions cotées

Au 31 décembre 2022, les placements en actions de sociétés cotées de 23,5 milliards de dollars représentaient 6 % (28,1 milliards de dollars et 7 % en 2021) des placements et, compte non tenu des actifs servant de soutien aux contrats avec participation et aux produits de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, ils représentaient 1 % (1 % en 2021) des placements. Le portefeuille est diversifié en termes de secteurs d'activité et d'émetteurs. D'un point de vue géographique, 29 % de ces placements (28 % en 2021) sont détenus au Canada, 31 % (37 % en 2021) sont détenus aux États-Unis, et la tranche restante de 40 % (35 % en 2021) est détenue en Asie, en Europe et ailleurs.

### Actions cotées – classées par type de gamme de produits à laquelle elles servent de soutien

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2022		2021	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Contrats avec participation	12,2 \$	52	14,7 \$	52
Produits sans participation et produits dont le rendement échoit aux titulaires de contrats	8,4	36	9,6	34
Services généraux et autres	2,9	12	3,8	14
<b>Total des actions cotées<sup>1</sup></b>	<b>23,5 \$</b>	<b>100</b>	28,1 \$	100

<sup>1</sup> Comprennent des actions DV de 1,6 milliard de dollars et des capitaux de lancement de 1,3 milliard de dollars dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.

## Portefeuille d'actifs alternatifs à long terme

Notre portefeuille d'actifs alternatifs à long terme comprend une gamme diversifiée de catégories d'actifs présentant divers degrés de corrélations. Le portefeuille se compose généralement d'actifs privés représentant des placements dans divers secteurs de l'économie, et ces actifs servent de couverture contre l'inflation future et de source alternative d'actifs pour les obligations de sociétés à long terme. En plus de constituer un bon appariement avec nos passifs à long terme, ces actifs génèrent des rendements supérieurs à long terme et offrent une solution de rechange aux marchés des titres à revenu fixe traditionnels. La grande majorité de nos actifs alternatifs à long terme sont gérés en interne.

Au 31 décembre 2022, les actifs alternatifs à long terme avaient une valeur comptable de 51,7 milliards de dollars et représentaient 12 % des placements (respectivement 44,4 milliards de dollars et 10 % en 2021). L'ensemble des actifs alternatifs à long terme avaient une juste valeur de 53,7 milliards de dollars au 31 décembre 2022 (46,3 milliards de dollars en 2021). Le tableau ci-dessus présente la valeur comptable et la juste valeur correspondante par secteur ou par type d'actifs (voir le tableau de la rubrique « Actifs du fonds général »).

### Immeubles

Notre portefeuille d'immeubles est diversifié par région géographique. Au 31 décembre 2022, la répartition de notre portefeuille (en termes de juste valeur) est la suivante : 44 % aux États-Unis, 39 % au Canada et 17 % en Asie (respectivement 42 %, 42 % et 16 % en 2021). Ce portefeuille de grande qualité est pratiquement exempt de dettes et principalement constitué de tours de bureaux urbaines de prestige, concentrées dans des villes où la croissance est stable et dans des économies très diversifiées d'Amérique du Nord et d'Asie. Le portefeuille est bien positionné, avec un taux d'occupation moyen de 89 % (90 % en 2021) et une durée de contrat de location moyenne de 5,1 ans (5,5 ans en 2021). En 2022, nous avons réalisé deux acquisitions représentant des actifs immobiliers commerciaux d'une valeur de marché de 0,09 milliard de dollars (deux acquisitions d'une valeur de marché de 0,03 milliard de dollars en 2021). Dans le cadre des initiatives de gestion continue du portefeuille, neuf actifs immobiliers commerciaux de 0,3 milliard de dollars ont été vendus en 2022.

La composition de notre portefeuille immobilier, en fonction de la juste valeur, se présente comme suit :

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2022		2021	
	Juste valeur	Pourcentage du total	Juste valeur	Pourcentage du total
Immeubles à propre usage	3,0 \$	21	3,0 \$	21
Immeubles de bureaux – centre-ville	4,3	30	4,8	33
Immeubles de bureaux – en banlieue	1,1	8	1,4	10
Industrie	2,7	19	2,2	15
Résidentiel	2,2	15	1,9	13
Particuliers	0,4	3	0,4	3
Autres	0,7	4	0,7	5
<b>Total des immeubles<sup>1</sup></b>	<b>14,4 \$</b>	<b>100</b>	<b>14,4 \$</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Ces montants correspondent à la juste valeur du portefeuille de biens immobiliers. La valeur comptable du portefeuille s'élevait à 13,3 milliards de dollars au 31 décembre 2022 et à 13,2 milliards de dollars au 31 décembre 2021.

### Infrastructure

Nous investissons à la fois directement et par l'entremise de fonds dans diverses catégories d'actifs propres aux secteurs d'activité répertoriés ci-dessous. Le portefeuille est bien diversifié, comptant plus de 600 sociétés en portefeuille. Le portefeuille investit principalement aux États-Unis et au Canada, mais également au Royaume-Uni, en Europe de l'Ouest, en Amérique latine et en Australie. Nos placements dans l'électricité et l'infrastructure se présentent comme suit :

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2022		2021	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Production d'électricité	4,3 \$	34	3,9 \$	40
Transport (y compris les routes et les ports)	3,6	28	2,7	27
Services publics réglementés d'électricité et de gaz	0,6	5	0,4	5
Transport d'électricité	0,2	2	0,1	1
Distribution d'eau	0,4	3	0,2	2
Infrastructure gazière médiane	0,8	6	0,7	7
Services d'entretien, efficacité et infrastructures sociales	0,4	3	0,2	2
Télécommunications/Tours	2,3	18	1,5	15
Autres infrastructures	0,2	1	0,1	1
<b>Total – Infrastructure</b>	<b>12,8 \$</b>	<b>100</b>	<b>9,8 \$</b>	<b>100</b>

### Terrains forestiers exploitables et terres agricoles

Nos terrains forestiers exploitables et terres agricoles sont gérés par une entité que nous détenons, Gestion de placements Manuvie Agriculture et terrains forestiers Inc. (« GPM Agriculture et terrains forestiers »). En plus d'occuper le premier rang au monde dans la

gestion de placements dans des terrains forestiers exploitables pour des investisseurs institutionnels<sup>1</sup>, y compris des terrains forestiers exploitables aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Chili, au Brésil et au Canada, GPM Agriculture et terrains forestiers gère aussi des terres agricoles aux États-Unis, en Australie, au Chili et au Canada. Le portefeuille de terrains forestiers exploitables du fonds général représente 22 % du total de l'actif sous gestion constitué de terrains forestiers exploitables de GPM Agriculture et terrains forestiers (22 % en 2021). Le portefeuille de terres agricoles comporte des cultures annuelles, des cultures fruitières, des raisins à vin et des cultures de noix. Les placements du fonds général représentent 41 % du total de l'actif sous gestion constitué de terrains forestiers exploitables de GPM Agriculture et terrains forestiers (41 % en 2021).

### Actions de sociétés fermées

Notre portefeuille d'actions de sociétés fermées de 14,3 milliards de dollars (11,6 milliards de dollars en 2021) comprend à la fois des actions de sociétés fermées détenues directement et des fonds d'actions privés, diversifiés sur le plan des années de montage et des secteurs.

### Pétrole et gaz

Cette catégorie comprend des participations dans diverses sociétés fermées du secteur du pétrole et du gaz de 2,2 milliards de dollars (1,9 milliard de dollars en 2021) qui représentent un groupe mixte de sociétés de production et de sociétés du secteur intermédiaire.

## Revenus de placement

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2022	2021
Produits d'intérêts	12 290 \$	11 517 \$
Dividendes, produits locatifs et autres produits <sup>1</sup>	3 843	4 180
(Pertes de valeur) reprises de pertes de valeur	(151)	15
Divers, y compris les profits et pertes sur la vente de titres de créance DV	(775)	(85)
Revenus de placement avant les profits et pertes réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle	15 207	15 627
Profits et pertes réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle		
Titres de créance	(32 675)	(5 585)
Actions cotées	(3 602)	3 220
Créances hypothécaires et titres de créance de sociétés fermées	394	403
Actifs alternatifs à long terme et autres placements	1 349	3 772
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	(10 543)	(5 813)
	(45 077)	(4 003)
<b>Total des revenus (pertes) de placement</b>	<b>(29 870) \$</b>	<b>11 624 \$</b>

<sup>1</sup> Les produits locatifs des immeubles de placement sont présentés déduction faite des charges d'exploitation directes.

En 2022, les pertes de placement de 29,9 milliards de dollars (revenus de placement de 11,6 milliards de dollars en 2021) comprennent ce qui suit :

- Des revenus de placement de 15,2 milliards de dollars avant les profits nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle (profits de 15,6 milliards de dollars en 2021).
- Des pertes nettes réalisées et latentes de 45,1 milliards de dollars sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle (pertes de 4,0 milliards de dollars en 2021).

La diminution de 0,4 milliard de dollars des revenus de placement nets avant les pertes réalisées et latentes s'explique par les pertes de 0,5 milliard de dollars sur les autres dérivés, découlant principalement des contrats à terme sur taux d'intérêt arrêtés et du rendement des obligations à plus long terme, et les pertes de 0,5 milliard de dollars sur les actions, imputables essentiellement à la diminution des distributions de dividendes, contrebalancées en partie par une augmentation de 0,4 milliard de dollars dans les obligations.

En 2022, les pertes nettes réalisées et latentes sur les placements dans les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle se sont établies à 45,1 milliards de dollars, en comparaison de pertes de 4,0 milliards de dollars en 2021. Les pertes de 2022 sont principalement attribuables à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et au recul des marchés des actions. Les rendements des obligations d'État à 10 ans aux États-Unis, au Canada et à Hong Kong ont augmenté respectivement de 236 points de base, 186 points de base et 211 points de base. Le rendement de l'indice S&P 500 a reculé de 19,4 % et celui de l'indice S&P/TSX, de 8,7 %. Les pertes de 2021 sont principalement attribuables à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt, contrebalancée en partie par les profits de réévaluation à la juste valeur des actifs alternatifs à long terme et la croissance dans les marchés des actions.

Les méthodes de comptabilisation à la juste valeur ont une incidence sur l'évaluation de nos actifs et de nos passifs. Voir la rubrique « Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

<sup>1</sup> D'après le classement mondial des entreprises de gestion des terrains forestiers exploitables dans l'International Timberland Ownership and Investment Database de RISI.



## 8. Faits saillants financiers du quatrième trimestre

### Rentabilité

Aux 31 décembre et pour les trimestres clos à ces dates  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2022	2021
<b>Rentabilité :</b>		
Résultat net attribué aux actionnaires	<b>1 891 \$</b>	2 084 \$
Résultat tiré des activités de base <sup>1</sup>	<b>1 746 \$</b>	1 708 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$)	<b>0,95 \$</b>	1,03 \$
Résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire (\$)	<b>0,88 \$</b>	0,84 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP »)	<b>14,4 %</b>	15,6 %
RCP tiré des activités de base	<b>13,2 %</b>	12,7 %

<sup>1</sup> Les fluctuations de taux de change ont eu une incidence favorable de 46 millions de dollars sur le résultat tiré des activités de base du quatrième trimestre de 2022 (« T4 2022 ») par rapport à celui du quatrième trimestre de 2021 (« T4 2021 »).

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie pour le T4 2022 s'est établi à 1 891 millions de dollars, en comparaison de 2 084 millions de dollars au T4 2021. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est élevé à 1 746 millions de dollars au T4 2022, en regard de 1 708 millions de dollars au T4 2021, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui correspondent à un profit net de 145 millions de dollars au T4 2022, par rapport à un profit net de 376 millions de dollars au T4 2021. Le résultat net attribué aux actionnaires au T4 2022 a diminué en regard de celui du T4 2021 en raison surtout des pertes sur les résultats techniques liés aux placements (en comparaison de profits à la période correspondante de l'exercice précédent) et d'un profit moins important attribuable à l'incidence directe des marchés, le tout contrebalancé en partie par l'incidence favorable d'une augmentation du taux d'imposition des sociétés au Canada et la hausse du résultat tiré des activités de base. Les profits sur les résultats techniques liés aux placements du T4 2022 tiennent compte des rendements moins élevés que prévu (y compris les variations de la juste valeur) des actifs alternatifs à long terme découlant des placements dans des sociétés du secteur de l'immobilier, contrebalancés en partie par l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe et l'expérience solide au chapitre du crédit. Le profit attribuable à l'incidence directe des marchés au T4 2022 découle principalement des profits attribuables à l'aplanissement de la courbe de rendement aux États-Unis et au Canada et de l'incidence du rendement favorable des marchés des actions, contrebalancés en partie par les pertes découlant des fluctuations des écarts de taux des obligations de sociétés, dont l'ampleur a varié, à l'échelle de plusieurs marchés et de la vente d'obligations DV.

La diminution de 2 % du résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant par rapport à celui du T4 2021 découle de la diminution des produits d'honoraires nets attribuables à la diminution des AGSA moyens dans le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, de la baisse des profits sur les affaires nouvelles en Asie et aux États-Unis et du recul de 55 millions de dollars des résultats des contrats en vigueur dans le sous-secteur des rentes aux États-Unis en raison des transactions de réassurance de contrats de rente variable. Ces éléments ont été contrebalancés en grande partie par la hausse du rendement des placements dans des titres à revenu fixe et des profits sur les capitaux de lancement et par la baisse des retenues d'impôt dans le secteur Services généraux et autres, l'amélioration des résultats techniques au Canada et aux États-Unis et la croissance des contrats en vigueur en Asie et au Canada. Le résultat tiré des activités de base du T4 2022 comprend une charge nette de 73 millions de dollars (82 millions de dollars avant impôts) en lien avec les résultats techniques liés aux produits d'assurance et de rente en comparaison d'une charge nette de 97 millions de dollars (120 millions de dollars avant impôts) au T4 2021<sup>1</sup>. Les mesures prises pour améliorer la productivité du capital de nos activités traditionnelles ont donné lieu à une diminution de 55 millions de dollars du résultat tiré des activités de base au T4 2022 en comparaison de celui du T4 2021. Compte non tenu de ces mesures, les contrats en vigueur ont augmenté de 5 %<sup>2</sup> par rapport à ceux du T4 2021.

Le tableau ci-dessous indique le résultat tiré des activités de base par secteur pour les périodes présentées.

Trimestres clos les 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2022	2021
<b>Résultat tiré des activités de base</b>		
Asie	<b>569 \$</b>	547 \$
Canada	<b>350</b>	286
États-Unis	<b>374</b>	467
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	<b>267</b>	387
Services généraux et autres (excluant les profits sur les placements liés aux activités de base)	<b>86</b>	(79)
Profits sur les placements liés aux activités de base	<b>100</b>	100
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>1 746 \$</b>	1 708 \$

<sup>1</sup> Les résultats techniques comprennent des profits trimestriels de néant, après impôts, au T4 2022 (profits de 5 millions de dollars au T4 2021) provenant de la décision des clients d'échanger leur contrat d'assurance médicale existant contre un produit des nouveaux régimes d'assurance maladie volontaires à Hong Kong. Ces profits n'ont pas eu d'incidence importante sur le résultat tiré des activités de base, étant donné qu'ils ont été contrebalancés par le poids des affaires nouvelles.

<sup>2</sup> Compte non tenu de la perte du profit attendu de 70 millions de dollars (avant impôts) au T4 2022 sur les contrats en vigueur en lien avec la transaction de réassurance de contrats de rente variable aux États-Unis. Le taux de croissance tient compte de l'incidence avant impôts de ces mesures, et est présenté selon un taux de change constant.

En Asie, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 569 millions de dollars au T4 2022, en regard de 547 millions de dollars au T4 2021. L'augmentation de 1 % selon un taux de change constant est attribuable aux variations favorables de la composition des affaires nouvelles et à la croissance des contrats en vigueur, contrebalancées en partie par l'incidence de la baisse des volumes d'affaires nouvelles à Hong Kong. En outre, la hausse des revenus de placement sur le capital attribué a entraîné une augmentation de 12 millions de dollars américains du résultat tiré des activités de base par rapport à celui du T4 2021 (voir la rubrique « Services généraux et autres »).

Au Canada, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 350 millions de dollars au T4 2022, en regard de 286 millions de dollars au T4 2021. L'augmentation de 22 % reflète essentiellement les profits sur les résultats techniques réalisés au T4 2022, en regard de pertes au T4 2021, grâce aux apports de tous les secteurs d'activité, la hausse des résultats de la Banque Manuvie et l'accroissement des résultats des contrats en vigueur, le tout contrebalancé en partie par l'incidence d'une augmentation du taux d'imposition des sociétés et la baisse des résultats des contrats de fonds distincts en vigueur par suite du recul des marchés des actions.

Aux États-Unis, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 374 millions de dollars au T4 2022, en regard de 467 millions de dollars au T4 2021. La diminution de 25 % selon un taux de change constant découle de la diminution du résultat tiré des activités de base dans les sous-secteurs des rentes et de l'assurance. La diminution du résultat tiré des activités de base dans le sous-secteur des rentes découle de la baisse de 55 millions de dollars des résultats des contrats en vigueur en lien avec deux transactions visant à réassurer plus de 80 %<sup>1</sup> de notre bloc de contrats de rente variable aux États-Unis en 2022. Le résultat tiré des activités de base du sous-secteur des rentes a également été touché par la diminution des résultats des contrats en vigueur attribuable à l'incidence défavorable des marchés des actions et à la baisse des profits sur les résultats techniques. Le résultat tiré des activités de base du sous-secteur de l'assurance a diminué du fait principalement de la baisse des profits sur les affaires nouvelles et du recul des profits sur les autres résultats techniques, contrebalancés en partie par les résultats techniques plus favorables du sous-secteur d'assurance soins de longue durée. Les résultats techniques des produits d'assurance vie ont eu une incidence neutre comparativement à ceux du T4 2021. En outre, la hausse des revenus de placement sur le capital attribué a entraîné une augmentation de 6 millions de dollars américains du résultat tiré des activités de base par rapport à celui du T4 2021 (voir la rubrique « Services généraux et autres »).

Le résultat tiré des activités de base du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde s'est fixé à 267 millions de dollars au T4 2022, en regard de 387 millions de dollars au T4 2021. La diminution de 34 % reflète une baisse des produits d'honoraires nets imputable au recul des ASGA moyens en raison de la hausse des taux d'intérêt et du recul des marchés des actions en 2022, ainsi que de la non-réurrence d'avantages fiscaux favorables au T4 2021.

Le résultat tiré des activités de base du secteur Services généraux et autres, excluant les profits sur les placements liés aux activités de base, s'est établi à 86 millions de dollars au T4 2022, en comparaison d'une perte découlant des activités de base de 79 millions de dollars au T4 2021. L'augmentation de 165 millions de dollars du résultat tiré des activités de base tient compte essentiellement de l'accroissement du rendement des placements dans des titres à revenu fixe, des profits de 53 millions de dollars sur les capitaux de lancement dans les fonds distincts et fonds communs de placement au T4 2022, en regard de pertes à la période correspondante de l'exercice précédent, et de la diminution des retenues d'impôt, contrebalancés en partie par la hausse des intérêts sur le capital attribué aux secteurs d'exploitation.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires pour les périodes présentées qui comprend le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Trimestres clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2022	2021
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>1 746 \$</b>	1 708 \$
<b>Éléments exclus du résultat tiré des activités de base</b>		
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base <sup>1</sup>	(457)	126
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable (voir tableau ci-dessous)	184	398
<i>Incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente variable<sup>2</sup></i>	109	124
<i>Taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques<sup>3</sup></i>	130	454
<i>Vente d'obligations DV et de dérivés détenus dans le secteur Services généraux et autres</i>	(55)	(180)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres <sup>4</sup>	418	(148)
<b>Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base</b>	<b>145</b>	376
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>1 891 \$</b>	2 084 \$

<sup>1</sup> Le total des résultats techniques liés aux placements au T4 2022 correspond à une charge nette de 357 millions de dollars contre un profit net de 226 millions de dollars au T4 2021, et, conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base, nous avons inclus des profits sur les résultats techniques liés aux placements de 100 millions de dollars dans le résultat tiré des activités de base et une perte de 457 millions de dollars dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base au T4 2022 (profit sur les résultats techniques liés aux placements de 100 millions de dollars et profit de 126 millions de dollars, respectivement, au T4 2021). La charge au titre des résultats techniques liés aux placements du T4 2022 tient compte des rendements moins élevés que prévu (y compris les variations de la juste valeur) des actifs alternatifs à long terme découlant des placements dans des sociétés du secteur de l'immobilier, contrebalancés en partie par l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe et de l'expérience solide au chapitre du crédit. Le profit sur les résultats techniques liés aux placements du T4 2021 reflète les rendements plus élevés que prévu (y compris les variations de la juste valeur) sur les actifs alternatifs à long terme découlant principalement des profits sur les actions de sociétés fermées et les placements dans le secteur de l'infrastructure ainsi que l'expérience solide au chapitre du crédit, contrebalancés en partie par l'incidence défavorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe imputable surtout à l'achat de bons du Trésor américain.

<sup>1</sup> Représente une réduction de la valeur garantie de notre bloc de contrats de rente variable aux États-Unis par rapport à la valeur au 31 décembre 2021. La valeur garantie de notre bloc de contrats assortis d'avenants aux prestations de retrait minimales garanties a diminué de plus de 90 % par rapport à la valeur au 31 décembre 2021.

- 2) Au T4 2022, le profit net lié aux marchés des actions de 109 millions de dollars comprend un profit de 126 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions, contrebalancé en partie par une perte de 14 millions de dollars liée aux couvertures dynamiques et une modeste charge de 3 millions de dollars liée aux couvertures à grande échelle. Au T4 2021, le profit net lié aux marchés des actions de 124 millions de dollars comprend un profit de 145 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions, contrebalancé en partie par une perte de 20 millions de dollars liée aux couvertures dynamiques et une modeste charge de 1 million de dollars liée aux couvertures à grande échelle.
- 3) Le profit de 130 millions de dollars au T4 2022 attribuable aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe découle des profits attribuables à l'aplatissement de la courbe de rendement aux États-Unis et au Canada et de l'incidence du rendement favorable des marchés des actions, contrebalancés en partie par les pertes découlant des fluctuations des écarts de taux des obligations de sociétés, dont l'ampleur a varié, à l'échelle de plusieurs marchés et de la vente d'obligations DV. Le profit de 454 millions de dollars au T4 2021 s'explique par l'aplatissement de la courbe de rendement au Canada et aux États-Unis et, dans une moindre mesure, par l'élargissement des écarts de taux des obligations de sociétés aux États-Unis.
- 4) Le profit de 418 millions de dollars au T4 2022 comprend un montant de 297 millions de dollars lié à l'incidence favorable d'une hausse du taux d'imposition des sociétés au Canada, un profit net de 86 millions de dollars attribuable à l'acquisition du contrôle de MTEDA par le biais de l'acquisition de la participation restante de 51 % auprès du partenaire de coentreprise et un profit de 35 millions de dollars attribuable à une transaction de réassurance aux États-Unis. La charge du T4 2021 comprend une charge de 119 millions de dollars liée à la mise à jour de l'incidence de l'adoption de la loi intitulée *Tax Cuts and Jobs Act* aux États-Unis en 2017 et une charge de 37 millions de dollars découlant d'une transaction de réassurance aux États-Unis, contrebalancées en partie par un profit de 8 millions de dollars lié à une transaction de réassurance en Asie au T4 2022.

Le tableau ci-dessous présente le résultat net attribué aux actionnaires par secteur.

Trimestres clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2022	2021
<b>Résultat net attribué aux actionnaires par secteur</b>		
Asie	569 \$	645 \$
Canada	320	616
États-Unis	410	494
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	347	387
Services généraux et autres	245	(58)
<b>Total du résultat net attribué aux actionnaires</b>	<b>1 891 \$</b>	<b>2 084 \$</b>

## Rendement des activités

Aux 31 décembre et pour les trimestres clos à ces dates  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2022	2021
Souscriptions d'EPA en Asie	829 \$	890 \$
Souscriptions d'EPA au Canada	252	295
Souscriptions d'EPA aux États-Unis	208	244
Total des souscriptions d'EPA	1 289	1 429
Valeur des affaires nouvelles en Asie	339	391
Valeur des affaires nouvelles au Canada	87	82
Valeur des affaires nouvelles aux États-Unis	99	82
Total de la valeur des affaires nouvelles	525	555
Apports bruts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	32,6	36,0
Apports nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	(8,3)	8,1
Actifs sous gestion et administration de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	779,9	855,9
Total des placements de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	3,7	4,5
Actif net des fonds distincts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	224,2	252,6
Total des actifs sous gestion et administration (en milliards de dollars)	1 314,6	1 425,8
Total des placements (en milliards de dollars)	414,0	427,1
Total de l'actif net des fonds distincts (en milliards de dollars)	348,6	399,8

### Souscriptions

Les **souscriptions d'EPA** se sont chiffrées à 1,3 milliard de dollars au T4 2022, une baisse de 12 % par rapport à celles du T4 2021. En Asie, les souscriptions d'EPA ont diminué de 9 % par rapport à celle du T4 2021, reflétant la diminution des souscriptions à Hong Kong, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits de protection individuelle et d'autres produits de gestion de patrimoine au Japon et l'accroissement des souscriptions dans les autres régions d'Asie<sup>1</sup>. À Hong Kong, les souscriptions d'EPA ont reculé de 35 % par rapport à celles du T4 2021, ce qui s'explique par l'incidence de la détérioration de l'optimisme des clients à l'égard des décisions de planification financière. Au Japon, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 15 % par rapport à celles du T4 2021 en raison de l'augmentation des souscriptions de produits de protection individuelle et d'autres produits de gestion de patrimoine. Dans les autres régions d'Asie, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 2 % en regard de celles du T4 2021, témoignant de la hausse des souscriptions de bancassurance et des souscriptions par les agences en Chine continentale, contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions par les agences au Vietnam, à Singapour et dans les autres marchés émergents. Au Canada, les souscriptions d'EPA ont diminué de 15 % par rapport à celles du T4 2021 en raison essentiellement de la baisse des souscriptions de fonds distincts et des souscriptions de produits d'assurance avec participation, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits d'assurance pour des groupes de petites entreprises. Aux États-Unis, les souscriptions d'EPA ont reculé de 21 % en regard de celles du T4 2021, du fait de la baisse des souscriptions de produits d'assurance vie nationaux, contrebalancée en partie par une hausse des souscriptions de produits

<sup>1</sup> Les autres régions d'Asie excluent le Japon et Hong Kong.

internationaux, qui sont présentées dans les résultats du secteur États-Unis. La demande de produits d'assurance vie nationaux souscrits principalement pour protéger le revenu des ménages a diminué. La demande de produits d'assurance vie nationaux souscrits principalement aux fins de planification successorale a également reculé en raison de la volatilité des marchés des actions. Les souscriptions d'EPA de produits assortis de la caractéristique Vitality PLUS de John Hancock ont diminué de 20 % en comparaison de celles du T4 2021, reflétant le recul des souscriptions de produits d'assurance vie nationaux.

La **valeur des affaires nouvelles** s'est établie à 525 millions de dollars au T4 2022, en baisse de 9 % par rapport à celle du T4 2021. En Asie, la VAN a diminué de 17 % par rapport à celle du T4 2021, reflétant les souscriptions moins importantes à Hong Kong et les variations défavorables de la composition des produits dans les autres régions d'Asie, contrebalancées en partie par les avantages procurés par la hausse des taux d'intérêt et l'augmentation des souscriptions de produits de protection individuelle et d'autres produits de gestion de patrimoine au Japon. Au Canada, la VAN a augmenté de 6 % en regard de celle du T4 2021, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des marges dans notre sous-secteur d'assurance, contrebalancée en partie par la diminution des volumes de souscriptions de contrats de rente. Aux États-Unis, la VAN a augmenté de 12 % par rapport à celle du T4 2021, du fait de la hausse des taux d'intérêt, de l'augmentation des volumes de souscriptions de produits internationaux et des mesures relatives aux produits, le tout contrebalancé en partie par la diminution des volumes de souscriptions par les courtiers.

Les **sorties de fonds nettes de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** se sont établies à 8,3 milliards de dollars au T4 2022, en regard d'entrées de fonds nettes de 8,1 milliards de dollars au T4 2021. Les sorties de fonds nettes du sous-secteur des régimes de retraite se sont fixées à 4,6 milliards de dollars au T4 2022 en comparaison de sorties de fonds nettes de 1,0 milliard de dollars au T4 2021, ce qui s'explique par la hausse des rachats de régimes et la baisse des souscriptions de nouveaux régimes aux États-Unis. Les sorties de fonds nettes du sous-secteur de la gestion de patrimoine pour les particuliers ont totalisé 4,7 milliards de dollars au T4 2022 en regard d'entrées de fonds nettes de 7,5 milliards de dollars au T4 2021, reflétant la hausse des rachats et la diminution des apports bruts attribuable au recul de la demande des investisseurs. Les entrées de fonds nettes dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels ont totalisé 0,9 milliard de dollars au T4 2022 contre des entrées de fonds nettes de 1,6 milliard de dollars au T4 2021 du fait de la diminution des entrées de fonds nettes dans les mandats de placements dans les secteurs de l'immobilier, des terrains forestiers exploitables et de l'infrastructure, contrebalancée en partie par l'augmentation des souscriptions de mandats de placement dans des titres à revenu fixe.

Les **apports bruts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** ont totalisé 32,6 milliards de dollars au T4 2022, une baisse de 13 % en regard de ceux du T4 2021. Les apports bruts du sous-secteur des régimes de retraite se sont chiffrés à 12,1 milliards de dollars au T4 2022, une baisse de 9 % par rapport à ceux du T4 2021, reflétant la diminution des souscriptions de nouveaux régimes aux États-Unis. Les apports bruts du sous-secteur de la gestion de patrimoine pour les particuliers au T4 2022 ont été de 15,2 milliards de dollars, une baisse de 23 % par rapport à ceux du T4 2021 qui s'explique par le fléchissement de la demande des investisseurs dans un contexte de hausse des taux d'intérêt et de recul des marchés des actions en 2022. Les apports bruts du sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels ont totalisé 5,2 milliards de dollars au T4 2022, une hausse de 19 % en comparaison de ceux du T4 2021 imputable surtout à la hausse des souscriptions de mandats de placement dans des titres à revenu fixe, contrebalancée en partie par le recul des apports bruts dans les mandats de placement dans les secteurs de l'infrastructure et de l'immobilier.

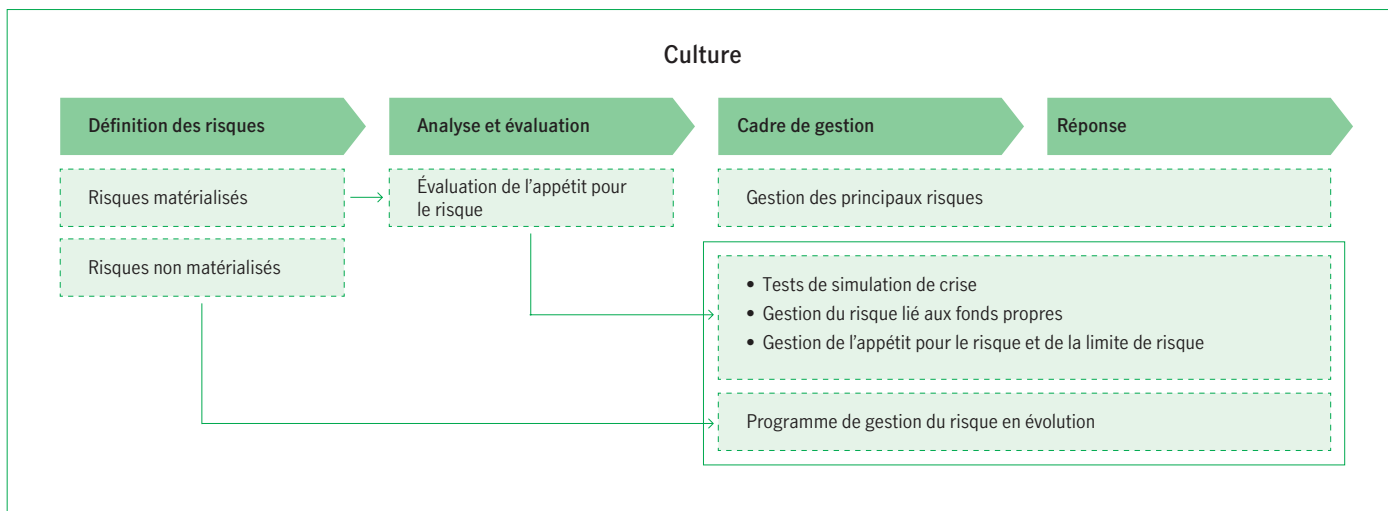
## 9. Gestion du risque et facteurs de risque

La rubrique qui suit contient un aperçu de notre approche globale de gestion du risque ainsi qu'une description détaillée des risques qui nous sont propres et qui pourraient avoir une incidence sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière et des stratégies utilisées pour gérer ces risques.

### Cadre de gestion du risque

Pour mener à bien notre mission qui est de « Rendre les décisions plus simples. Vivre mieux. », nous nous sommes fixé un objectif d'être la société mondiale la plus axée sur le numérique et les clients de notre secteur. Les activités liées à l'atteinte de ces résultats comportent des éléments de prise de risque.

Notre approche en matière de gestion du risque est régie par notre cadre de gestion du risque.



Notre cadre de gestion du risque offre une approche structurée de prise de risque et de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise pour soutenir notre stratégie de croissance à long terme des produits, du résultat et des fonds propres. Il est communiqué dans les politiques et les normes de risque, qui sont conçues pour permettre une conception et une mise en œuvre uniforme dans l'ensemble de l'organisation. Nous avons une approche commune de gestion de tous les risques auxquels nous sommes exposés, et d'évaluation des rendements éventuels rajustés en fonction du risque directement comparables des activités considérées. Nos politiques et normes en matière de risque visent les éléments suivants :

- **Rôles et pouvoirs en matière de risque** – L'attribution des responsabilités et la délégation des pouvoirs aux fins de surveillance et de gestion du risque à divers niveaux de la Société, et principes de reddition de compte.
- **Gouvernance et stratégie** – Les types et les niveaux de risque que la Société est prête à assumer compte tenu du plan stratégique, de l'environnement interne et externe et de l'appétit pour le risque, lequel détermine les limites de risque et les politiques de gestion du risque.
- **Exécution** – La définition, la mesure, l'évaluation et l'atténuation des risques pour permettre aux responsables de la gestion du risque de gérer et de surveiller leur profil de risque.
- **Évaluation** – La validation, des contrôles a posteriori et la surveillance indépendante pour confirmer que le profil de risque de la Société correspond à celui qu'elle visait, l'analyse des causes fondamentales de toute variation notable et toute mesure requise pour ramener l'exposition au risque au niveau désiré lorsqu'elle augmente dans une telle mesure que la limite de l'appétit pour le risque est presque atteinte ou dépassée.

Nos pratiques de gestion du risque sont influencées et marquées par des facteurs externes et internes (comme la situation économique, le contexte politique, la technologie et la culture du risque) qui peuvent avoir une incidence importante sur les niveaux et les types de risque auxquels nous pourrions être confrontés, nous qui cherchons à optimiser de manière stratégique la prise et la gestion du risque. Notre cadre de gestion du risque tient compte des répercussions et des mesures de réduction pertinentes, le cas échéant.

### Trois lignes de défense

Une solide culture du risque et une approche commune à la gestion du risque font partie intégrante des pratiques de gestion du risque de Manuvie. La direction a la responsabilité de la gestion du risque selon l'appétit pour le risque, et a mis en œuvre des stratégies de gestion du risque et des pratiques de suivi. Notre approche de gestion du risque comprend un modèle de gouvernance des « trois lignes de défense », qui sépare les tâches entre la prise de risque, d'une part, et le suivi et la surveillance du risque, d'autre part, et qui établit la responsabilité appropriée de ceux qui prennent le risque et de ceux qui surveillent le risque.

Notre première ligne de défense inclut le chef de la direction, les directeurs généraux des sous-secteurs et des secteurs d'activité, les chefs mondiaux de fonctions et tous les membres du personnel des secteurs d'activité. Dans notre modèle d'information matriciel, les directeurs généraux de secteur sont ultimement responsables de leurs résultats, des risques qu'ils prennent pour les obtenir et de la gestion courante des risques et des contrôles connexes, tandis que les chefs mondiaux de fonctions sont responsables de la gestion des risques et des contrôles connexes de leur fonction.

La deuxième ligne de défense comprend le chef de la gestion du risque de la Société, la fonction Gestion du risque du Groupe (« GRG »), le directeur de la conformité de la Société et le service de la Conformité mondiale, et d'autres fonctions de surveillance à l'échelle mondiale. Collectivement, les membres de ce groupe surveillent la prise de risques et les activités de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise de façon indépendante. Les comités de surveillance du risque, grâce à leur composition diversifiée, surveillent également les activités de prise de risque et de gestion du risque.

La troisième ligne de défense est composée des services d'audit, qui fournissent une assurance indépendante et objective de l'efficacité et du caractère approprié des contrôles par rapport au risque inhérent aux activités, et qui déterminent si les programmes de réduction des risques et les fonctions de surveillance des risques sont efficaces pour gérer les risques.

## Culture du risque

Pour pouvoir mener à bien notre mission et nos priorités stratégiques, nous nous sommes engagés à respecter un ensemble de valeurs partagées qui témoignent de notre culture, influencent notre comportement et nous aident à définir la façon dont nous collaborons :

- Branche-toi sur le client – Nous prévoyons ses besoins et faisons tout notre possible pour le satisfaire.
- Fais ce qui est bien – Nous agissons avec intégrité et faisons ce que nous disons.
- Rêve grand – Tout est possible. Nous pouvons toujours trouver une meilleure façon de faire les choses.
- Faites-le ensemble – Nous avons une équipe épatante. Nous travaillons mieux en collaborant.
- Prends la situation en main – Se sentir libres de prendre des décisions et des mesures pour accomplir notre mission.
- Fais preuve d'humanité – Nous créons un milieu de travail stimulant, positif et favorisant la diversité.

**Vision de la culture du risque** – Dans ce contexte, nous nous efforçons d'implanter une culture de sensibilisation au risque où les personnes et les groupes sont encouragés à prendre des décisions transparentes témoignant d'un bon équilibre entre risque et rendement qui correspondent aux intérêts à long terme de la Société et où ils se sentent à l'aise de le faire, et ce, de manière proactive.

**Cadre de la culture du risque** – Nous avons établi un cadre pour les comportements souhaités pour favoriser une solide culture de sensibilisation au risque. Le cadre est évalué par rapport à un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et l'information est régulièrement communiquée au conseil d'administration de la SFM (le « conseil ») et à l'équipe de la haute direction, dans le but de repérer continuellement les possibilités d'accroître la sensibilisation au risque dans toutes les régions et tous les secteurs d'activité et à tous les échelons de la direction et du personnel.

Nous sommes d'avis que le renforcement des comportements et des attitudes organisationnels recherchés permet de consolider la culture du risque grâce à l'application efficace des valeurs de l'entreprise. Par conséquent, nous communiquons les principaux éléments de nos valeurs au moyen d'une vision du risque qui contribue à bâtir une culture de sensibilisation au risque robuste, y compris :

- **Transparence** – Favoriser un environnement dans lequel nous pouvons travailler en discutant ouvertement des forces, des faiblesses et de l'éventail de résultats possibles d'un problème, d'une proposition ou d'une initiative et en prenant des décisions éclairées. Signaler les problèmes à l'échelon supérieur avant qu'ils ne deviennent importants.
- **Appétit pour le risque** – Une fois le risque ou la situation évalué, établir l'appétit pour le risque et assumer cette décision.
- **Apprentissage** – Apprendre de nos erreurs et de nos échecs et partager les leçons apprises; penser grand en partageant ces leçons au-delà des équipes et des unités administratives. Rechercher les leçons apprises à l'échelle de l'organisation afin d'améliorer notre entreprise et de favoriser continuellement sa croissance.
- **Mesures incitatives** – Harmoniser les mesures incitatives à l'intention des membres du personnel avec nos objectifs et la mise en œuvre de notre plan. Quand les choses tournent mal, faire preuve d'humanité en maintenant un environnement de soutien pour veiller à ce que les mesures incitatives appropriées sont mises en place et favorisent la transparence et l'apprentissage.

## Gouvernance des risques

Le conseil surveille notre culture d'intégrité et d'éthique, la planification stratégique, la gestion du risque et notre gouvernance, entre autres choses. Le conseil s'acquitte de ses responsabilités directement et par l'entremise de ses quatre comités permanents.

- **Comité de gestion des risques** – Surveille la gestion des principaux risques ainsi que les programmes, politiques et méthodes visant à gérer ces risques.
- **Comité d'audit** – Surveille le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les services de finances, d'actuariat, d'audit interne et de conformité mondiale, fait office de comité de révision, évalue la conformité aux exigences légales et réglementaires et fait le suivi de la performance, des qualifications et de l'indépendance de nos auditeurs indépendants.
- **Comité de rémunération et de dotation en personnel-cadre** – Supervise la stratégie, les politiques et les programmes en matière de ressources humaines à l'échelle mondiale, la relève de la direction, la rémunération de la direction et la gouvernance des régimes de retraite.

- **Comité de gouvernance et des candidatures** – Élabore nos politiques et procédures de gouvernance, y compris en ce qui a trait aux questions environnementales, sociales et de gouvernance, notamment les changements climatiques, entre autres activités.

Le chef de la direction rend des comptes directement au conseil à l'égard de nos résultats et de notre exploitation et de toutes les activités de prise de risques et de gestion du risque nécessaires pour obtenir ces résultats. Le chef de la direction est appuyé par le chef de la gestion du risque de même que par le comité directeur de gestion du risque (« CDGR »). Ensemble, ces personnes définissent notre culture du risque et en font la promotion, établissent des lignes directrices en matière de prise de risques dans toutes nos activités mondiales et gèrent notre profil de risque de manière stratégique. Le CDGR, en collaboration avec d'autres comités de surveillance du risque au niveau de la direction, établit les politiques de risque, guide la prise de risques, fait le suivi des risques importants et défend les priorités en matière de gestion du risque stratégique dans l'ensemble de l'organisation.

La GRG, sous la direction du chef de la gestion du risque, établit et maintient notre cadre de gestion du risque et supervise la mise en œuvre de chacun des programmes de gestion du risque à l'échelle de la Société. La GRG cherche à assurer l'uniformité, à l'échelle de la Société, de l'évaluation du risque, des fonds propres fondés sur le risque et des rendements ajustés en fonction du risque pour toutes les activités.

Le CDGR approuve et surveille l'exécution du programme de gestion du risque de la Société. Il définit l'appétit pour le risque et les limites de risques à l'échelle de la Société et les soumet à l'approbation du conseil et surveille le profil global de risque, notamment les principaux risques et les risques émergents, ainsi que les activités de gestion du risque. Dans le cadre de ces activités, le CDGR fait le suivi des risques importants, examine et approuve les priorités stratégiques en matière de gestion du risque et procède à l'examen et à l'évaluation de l'incidence des stratégies, des occasions et des initiatives commerciales sur notre position globale au chapitre du risque. Le CDGR est appuyé par des sous-comités de surveillance, dont les suivants :

- **Comité du crédit** – Élabore les politiques de gestion du risque de crédit et les normes de pratique en matière de gestion du risque et surveille le programme de gestion du risque de crédit. Surveille également le profil de risque de crédit global de la Société et approuve les octrois de crédit et les investissements importants.
- **Comité de surveillance des produits** – Surveille le risque d'assurance et examine les risques liés aux nouveaux produits et aux initiatives de réassurance des affaires nouvelles. Surveille également la conception des produits, la tarification des nouveaux produits et l'exposition au risque d'assurance et les tendances en cette matière.
- **Comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif** – Surveille le risque de marché et le risque d'illiquidité liés aux produits d'assurance, les opérations de couverture et les programmes et stratégies de gestion de l'appariement de l'actif et du passif. Surveille également le profil de risque de marché, l'exposition au risque, les mesures d'atténuation du risque et la conformité aux politiques connexes.
- **Comité du risque opérationnel** – Surveille l'appétit pour le risque opérationnel, l'exposition au risque opérationnel et la gouvernance en cette matière, les processus relatifs au risque, les activités de gestion du risque et la conformité aux politiques connexes.

Nous comptons également des comités de gestion des risques pour chaque secteur, dont les mandats sont semblables à ceux du CDGR, mis à part qu'ils sont axés sur les secteurs, le cas échéant.

## Appétit pour le risque

L'orientation stratégique de la Société régit l'appétit global pour le risque. Toutes les activités de prise de risques sont gérées en fonction de l'appétit pour le risque global de la Société, qui détermine l'importance et les types de risques qu'elle est prête à assumer pour atteindre ses objectifs. L'appétit pour le risque de la Société tient compte de trois éléments : la philosophie globale de prise de risque, les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque, ainsi que les limites de risque et la tolérance au risque.

**Philosophie de prise de risque** – Manuvie est une institution financière mondiale qui offre des produits d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs et d'autres services financiers. Les activités requises pour réaliser notre mission, qui est de « Rendre les décisions plus simples. Vivre mieux. », sont guidées par nos valeurs et comprennent des éléments de prise de risque. À ce titre, lorsqu'elle prend des décisions à propos de la prise de risques et de la gestion du risque, la Société accorde la priorité aux objectifs de gestion du risque suivants :

- Respecter les engagements et répondre aux attentes de nos clients, de nos créanciers, de nos actionnaires et de nos employés
- Appuyer la conception et la mise en œuvre efficaces des solutions à l'intention des clients en développant et en déployant des produits novateurs et en offrant des expériences numériques axées sur le client
- Déployer prudemment et efficacement le capital investi par les actionnaires dans la Société en s'appuyant sur des profils risque-rendement appropriés
- Investir les actifs des clients de gestion de patrimoine et d'actifs conformément à leurs objectifs
- Atteindre un niveau élevé de résilience opérationnelle et le maintenir
- Protéger le bien-être de nos employés, et faire la promotion d'un environnement d'affaires axé sur la diversité, l'équité et l'inclusion
- Prendre en compte les incidences des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sur nos activités et les collectivités dans lesquelles nous menons ces activités
- Protéger ou améliorer la réputation et la marque de la Société
- Maintenir les notes de solidité financière ciblées de la Société

Bien que nous ne gérons que les risques que nous pensons pouvoir analyser et surveiller de façon appropriée, nous gérons également les risques qui sont hors de notre influence directe. Nous reconnaissons que l'exposition au risque évolue. Si l'exposition augmente considérablement, nous prenons des mesures de gestion conçues pour ramener cette exposition aux niveaux désirés. À titre de composante faisant partie intégrante de notre modèle d'affaires, la gestion du risque aide notre Société à réaliser ses objectifs et à atteindre des niveaux élevés d'excellence opérationnelle, tout en favorisant la transparence et l'apprentissage à l'échelle de l'organisation.

**Énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque** – Nous confirmons au moins une fois l'an que notre appétit pour le risque est aligné sur la stratégie de la Société. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque constituent des indications sur notre appétit pour les risques définis, les conditions imposées à la prise de risques connexes et des directives sur l'établissement des limites de risque quantitatives. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque sont les suivants :

- Manuvie accepte un risque total qui procure un très haut degré de confiance dans le respect des obligations envers les clients tout en ciblant un rendement global attribuable aux actionnaires qui soit approprié au fil du temps.
- Les risques liés aux marchés financiers sont acceptables lorsqu'ils sont gérés à l'intérieur de limites et de tolérances au risque précises.
- Manuvie estime qu'un portefeuille de placements diversifié réduit le risque global et améliore les rendements; elle accepte donc le risque de crédit et les risques liés aux actifs alternatifs à long terme.
- Manuvie recherche le risque d'assurance lié aux produits qui procure de la valeur aux clients et aux actionnaires lorsque nous avons les compétences nécessaires pour l'évaluer et en faire le suivi, et pour lequel nous recevons une rémunération appropriée.
- Manuvie accepte que les risques opérationnels, lorsqu'ils sont gérés selon les limites de risque et la tolérance aux principaux indicateurs de risque, fassent partie intégrante de ses activités, mais elle protégera ses activités et les activités de ses clients à l'aide de mesures de réduction du risque opérationnel rentables.
- Manuvie s'attend à ce que ses cadres et ses employés agissent conformément à ses valeurs, à son éthique et à ses normes, et à ce qu'ils protègent sa marque et sa réputation.

**Limites de risque et tolérance au risque** – Des limites de risque et des tolérances au risque sont établies pour les risques au sein de notre cadre de classement des risques qui sont inhérents à nos stratégies afin de déterminer les types et l'importance du risque qu'assurera la Société. Le degré de tolérance au risque est établi pour tout risque réputé être plus important pour la Société et est déterminé en fonction du capital économique, des résultats à risque et des fonds propres réglementaires requis. Les limites de risque ont pour objectif d'amener l'appétit pour le risque de l'ensemble de la Société à un niveau où il peut être géré efficacement. Manuvie a établi des limites de risque indépendantes pour les catégories de risque afin d'éviter une trop grande concentration dans une seule catégorie de risque et de gérer le profil de risque global de l'organisation.

## Définition, mesure et évaluation des risques

Nous partageons une approche et des procédés pour définir, mesurer et évaluer les risques que nous prenons. Nous évaluons toute nouvelle initiative commerciale ou acquisition possible, tout nouveau produit, tout nouvel accord de réassurance et toute nouvelle transaction de financement et de placement selon des critères rajustés en fonction du risque comparables. Les secteurs et les groupes fonctionnels sont chargés de définir et d'évaluer périodiquement les risques importants et nouveaux. La définition, la mesure, l'évaluation et la surveillance des risques, et la présentation de l'information liée au risque se fondent sur un inventaire des risques standard.

Les expositions au risque sont évaluées à l'aide de diverses mesures axées à court terme sur le résultat net attribué aux actionnaires et à long terme sur la valeur économique, certaines de ces mesures étant employées dans toutes les catégories de risques, tandis que d'autres ne sont appliquées qu'à certains risques ou à un seul type de risques. Ces mesures comprennent des simulations de crise comme des analyses de la sensibilité, des analyses de l'incidence de scénarios de crise et des modélisations au moyen de scénarios stochastiques. En outre, des évaluations qualitatives des risques sont effectuées, notamment pour les types de risques qui ne peuvent être quantifiés de manière fiable.

Nous soumettons à divers tests de simulation de crise le résultat, le ratio des fonds propres réglementaires, le capital économique, les résultats à risque et les liquidités qui tiennent compte d'événements importants et plausibles. Nous mettons également en œuvre d'autres scénarios intégrés et complexes pour évaluer les risques importants et l'interaction de ces risques.

Le capital économique et les résultats à risque fournissent des mesures du risque à l'échelle de l'entreprise qui peuvent être regroupées et comparées, pour toutes les activités commerciales et tous les types de risques. Le capital économique mesure les fonds propres requis pour respecter toutes les obligations avec un degré de confiance prédéfini élevé. Notre indicateur des résultats à risque mesure la variation possible des résultats trimestriels prévus, avec un degré de confiance donné. Le capital économique et les résultats à risque sont déterminés au moyen de modèles internes.

## Surveillance des risques et présentation de l'information

Sous la direction du chef de la gestion du risque, la GRG assure le bon déroulement d'un processus officiel de suivi et de présentation de tous les risques importants à l'échelle de la Société. Les risques font aussi l'objet de discussions au sein de divers comités de surveillance du risque, de même que toute exception ou mesure corrective proposée, au besoin.

Chaque trimestre au moins, le CDGR et le comité de gestion du risque du conseil d'administration examinent des rapports sur les risques qui présentent un aperçu de notre profil de risque global et des expositions à nos principaux risques. Ces rapports comprennent des



mesures quantitatives de l'exposition au risque et de la sensibilité, et des évaluations qualitatives. Les rapports présentent également un sommaire des principales activités de gestion du risque et facilitent le suivi de la conformité avec les principales limites de la politique en matière de risque.

Les résultats de l'examen de la situation financière et de l'évaluation interne des risques et de la solvabilité (Own Risk and Solvency Assessment (« ORSA »)) sont présentés au conseil chaque année respectivement par notre actuaire en chef et le chef de la gestion du risque. Notre auditeur en chef soumet chaque année au comité d'audit et au comité de gestion du risque du conseil son rapport sur les résultats des audits internes des programmes de contrôle et de gestion du risque. La direction passe en revue annuellement avec le comité de gestion du risque du conseil la mise en œuvre des stratégies de gestion des principaux risques et leur efficacité.

## Contrôle et réduction des risques

Les activités de contrôle des risques en place à l'échelle de la Société visent à établir les risques dans les limites établies. Nous estimons que nos contrôles, qui comprennent les politiques, les procédés, les systèmes et les processus, sont appropriés et conviennent aux principaux risques courus à tous les niveaux dans l'ensemble de la Société. Ces contrôles font partie intégrante des activités quotidiennes, de la gestion des affaires et des prises de décisions.

La GRG établit et supervise les processus officiels d'examen et d'approbation relativement aux produits offerts, à la sélection des risques d'assurance, à la réassurance et aux placements ainsi qu'à d'autres activités commerciales importantes, selon la nature, l'importance et la complexité de la prise de risques en cause. Les pouvoirs de prise en charge du risque rattaché à une transaction sont délégués à des personnes en particulier en fonction de leurs compétences, de leurs connaissances et de leur expérience.

## Principales catégories de risque

Nos services en matière d'assurance, de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'autres services financiers exposent Manuvie à une vaste gamme de risques. La direction a répertorié les risques ci-après auxquels sont assujetties nos activités, nos opérations et notre situation financière, et les a répartis entre cinq catégories principales de risque : risque stratégique, risque de marché, risque de crédit, risque de produit et risque opérationnel. Les rubriques qui suivent décrivent aussi les stratégies de gestion du risque et les facteurs de risque pour chacune des principales catégories de risque.

Les risques décrits ci-après ne sont pas les seuls auxquels nous sommes exposés. Des risques supplémentaires dont nous ignorons actuellement l'existence, ou qui sont négligeables, pourraient également avoir une incidence négative sur nos activités, nos résultats et notre situation financière dans l'avenir. Si l'un ou l'autre de ces risques se matérialisait, le cours de nos titres, y compris nos actions ordinaires, nos actions privilégiées et nos titres de créance, pourrait fléchir et les investisseurs pourraient perdre une partie ou la totalité de leur placement.

## Risque stratégique

Le risque stratégique désigne le risque de perte découlant d'une incapacité de planifier ou de mettre en application adéquatement une stratégie d'entreprise appropriée susceptible de nous permettre d'être concurrentiels sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, ou de nous adapter aux changements dans les contextes commercial, politique ou réglementaire.

Nous évoluons sur des marchés très concurrentiels et rivalisons avec d'autres sociétés de services financiers offrant ou non des produits d'assurance pour attirer des clients. La fidélisation des clients, tout comme l'accès aux distributeurs, est essentielle au succès de la Société et dépend de bien des facteurs, dont les pratiques liées à la distribution et la réglementation, les caractéristiques des produits, la qualité du service, y compris les capacités numériques, les prix, le rendement des placements et nos notes de solidité financière et notre réputation. Notre capacité à livrer efficacement concurrence dépend grandement de notre rapidité à réagir et à nous adapter à l'évolution du contexte externe tout en continuant à stimuler de manière proactive l'innovation en interne.

### Stratégie de gestion du risque stratégique

Le chef de la direction et l'équipe de direction établissent les stratégies commerciales et en supervisent l'exécution. Il leur incombe ensuite de repérer et de gérer les risques inhérents à ces stratégies. Leur travail repose sur divers processus importants :

- Planification stratégique en matière d'affaires, de risques et de fonds propres examinée par le conseil, l'équipe de direction et le CDGR
- Examens de la performance et des risques de toutes les activités principales avec le chef de la direction et examens annuels avec le conseil
- Attribution et répartition des fonds propres fondés sur le risque visant à favoriser un cadre décisionnel cohérent dans l'ensemble de l'entreprise
- Examen et approbation des acquisitions et désinvestissements importants par le chef de la direction et, s'il y a lieu, le conseil

Le risque lié à la réputation est le risque que l'image de la Société soit entachée par de la publicité défavorable à l'égard de problèmes réels ou perçus, découlant des pratiques d'affaires de Manuvie ou de ses représentants susceptibles de causer des dommages à long terme ou irréparables à la valeur de l'entreprise. Le risque lié à la réputation découle de facteurs liés à l'environnement interne et externe et ne peut être géré séparément des autres risques, mais doit faire partie intégrante de l'approche de gestion du risque de la Société.

La politique de gestion du risque lié à la réputation de la Société exige que les processus et contrôles internes, les décisions de gestion et les décisions d'affaires tiennent compte de la manière dont la réputation et l'image de marque de la Société pourraient être touchées. Tout incident ayant le potentiel de nuire à notre réputation est prioritaire et la haute direction doit être avisée. Il est notamment stipulé dans la politique de gestion du risque lié à la réputation que tous les employés doivent adopter une conduite conforme à nos valeurs ainsi qu'au Code de déontologie et d'éthique de la Société.

### **Risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance**

Des risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») pourraient découler de notre incapacité à nous adapter aux enjeux ESG en évolution, y compris les changements climatiques, et pourraient avoir une incidence sur nos placements, la souscription de nos produits et nos activités, ce qui pourrait donner lieu à des risques financiers, opérationnels ou juridiques néfastes ou à des risques d'atteinte à la réputation ou de perte de valeur de la marque de Manuvie en raison de nos actions réelles ou perçues ou de notre inaction au chapitre des enjeux ESG.

Le comité de gouvernance et des candidatures du conseil supervise le cadre de gestion des risques liés aux enjeux ESG de Manuvie, y compris les questions liées aux changements climatiques. Les questions pertinentes relatives aux enjeux ESG sont communiquées régulièrement à ce comité, notamment les progrès réalisés relativement aux engagements décrits dans le plan d'initiatives climatiques de Manuvie. À compter de 2023, chaque membre de ce comité participera également tous les deux ans à au moins une formation sur les enjeux ESG donnée en externe. La surveillance par le comité complète celle exercée par le conseil exécutif en matière de développement durable de Manuvie, composé du chef de la direction, de la chef du développement durable, du chef de la gestion des risques et d'autres membres de l'équipe de la haute direction. Dans le cadre de son mandat, le conseil exécutif en matière de développement durable est responsable d'orienter l'élaboration et la mise en œuvre de notre stratégie climatique, notamment les activités de gestion du risque lié au climat. Ce conseil se réunit chaque mois et est appuyé par le centre d'expertise ESG, composé des responsables des diverses fonctions et des secteurs d'activité qui sont chargés d'intégrer le développement durable à nos pratiques d'affaires, et par le centre d'expertise ESG des services juridiques et de la conformité, dont l'objectif est de partager l'information et de donner des conseils à l'égard des activités relatives aux enjeux ESG à l'échelle de Manuvie. Le groupe de travail sur le changement climatique de Manuvie, une équipe interfonctionnelle, est responsable de la mise en œuvre du plan d'initiatives climatiques et gère la performance liée au climat et la présentation d'informations sur ces questions. En outre, notre Comité exécutif mondial sur la diversité, l'équité et l'inclusion (« DEI »), qui comprend des membres de l'équipe de haute direction et est présidé par le chef de la direction, se réunit chaque trimestre afin d'orienter, de soutenir et de faciliter la mise en œuvre de notre stratégie DEI, favoriser une pensée d'innovante au sujet des défis et des possibilités en matière de DEI, et favoriser et renforcer la reddition de compte sur la DEI à l'échelle de l'organisation.

### **Risque lié au climat**

Conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC ») du Conseil de stabilité financière, Manuvie définit le risque lié au climat comme l'incidence défavorable possible des changements climatiques, qui peut être occasionnée soit directement (p. ex., en raison d'une perte financière) soit indirectement (p. ex., en raison de l'atteinte à la réputation), découlant des répercussions physiques des changements climatiques ou du passage à une économie à faible émission de carbone.

Le risque lié au climat est un risque qui comporte des caractéristiques uniques compte tenu de la diversité des manières dont le risque se manifeste. À ce titre, il s'agit d'un risque transversal, qui peut avoir une incidence sur nos principaux risques, comme le risque stratégique, le risque de marché, le risque de crédit, le risque de produit, le risque opérationnel, le risque juridique ou le risque d'atteinte à la réputation. Le risque lié au climat est donc considéré comme un risque qui modifie ou amplifie les risques existants, et l'incapacité de se préparer adéquatement à faire face aux incidences potentielles des changements climatiques peut avoir des répercussions défavorables sur notre bilan ou notre capacité d'exercer nos activités.

Les répercussions possibles des changements climatiques peuvent inclure des pertes de contrats ou la perturbation des activités découlant de conditions météorologiques extrêmes, des défis entourant l'adaptation aux modifications aux cadres législatif ou réglementaire liés aux changements climatiques, l'atteinte à la réputation, la dépréciation de nos placements dans des titres de créance ou des actions d'entreprises des industries liées aux combustibles fossiles ou à émissions élevées, ou l'accroissement des taux de mortalité ou de morbidité attribuable à des événements climatiques.

Nous continuons d'améliorer l'intégration des activités de prise de risques liés au climat à notre cadre de gestion du risque pour qu'elles soient gérées d'une manière conforme à notre approche commune de gestion du risque (voir la rubrique « Définition, mesure et évaluation des risques » qui précède). Notre politique de gestion du risque environnemental et nos autres politiques et normes pertinentes sont utilisées pour guider les activités de définition et d'évaluation du risque lié au climat de l'entreprise. La GRG continue d'améliorer les pratiques de gestion du risque pour qu'elles prennent en compte les incidences potentielles du risque lié au climat, y compris dans nos processus de prise de décisions en matière de placements, de contrôle préalable pour la souscription des produits d'assurance vie et d'évaluation des risques et contrôles opérationnels.

Les risques et les possibilités liés au climat sont également pris en compte par le comité directeur de gestion du risque et le comité de gestion du risque du conseil d'administration grâce à une surveillance continue des nouveaux risques et à la communication d'informations

sur ceux-ci. Les activités de gestion du risque visant notamment le risque lié au climat devraient continuer d'évoluer au fil du temps et de l'avancement des connaissances et des capacités, et à mesure que des normes, cadres et méthodes connexes continuent d'émerger et de se cristalliser.

Manuvie est un investisseur et un assureur axé sur le long terme. Par conséquent, les risques et possibilités liés au climat, y compris les modifications à l'environnement physique et l'évolution des politiques et des technologies liée à la transition à une économie à faible émission de carbone, sont stratégiquement pertinents et, dans certains cas, pourraient devenir importants avec le temps. En 2022, nous avons continué de surveiller les risques et les possibilités liés au climat et d'en tenir compte dans notre stratégie d'entreprise à court terme (de 1 an à 5 ans), à moyen terme (de 5 ans à 15 ans) et à long terme (au-delà de 15 ans), afin de mieux évaluer l'importance relative des incidences potentielles, de même que les mesures qui devront être prises pour y faire face et le moment où elles devront l'être.

Notre plan d'initiatives climatiques (publié en mai 2021) se concentre sur trois piliers : nos activités, les placements de notre fonds général et les produits et services que nous offrons aux clients. Il s'appuie sur notre engagement à ramener à zéro les émissions financées d'ici 2050, et de réduire de 35 % nos émissions absolues de portée 1 et 2 d'ici 2035<sup>1</sup>. Par ailleurs, notre approche sectorielle combinée à une approche fondée sur les catégories d'actifs nous permet d'établir des cibles ambitieuses de décarbonisation à court terme pour nos activités de financement du fonds général. Les cibles provisoires pour le financement des projets immobiliers et des projets de production d'électricité et pour les actions cotées et les titres de créance sont élaborées conformément à la méthode d'établissement des cibles de l'initiative Science Based Targets, la norme mondiale de premier plan pour l'établissement de cibles de réduction des émissions de carbone conforme aux objectifs mondiaux en matière de décarbonisation visant à limiter le réchauffement de la planète. Des activités d'établissement de cibles provisoires pour d'autres secteurs à fortes émissions non couverts par l'initiative Science Based Targets sont également en cours.

Par l'entremise de notre fonds général, nous continuons de faire des placements ciblés dans des catégories d'actifs verts (comme l'efficacité énergétique, les terrains forestiers exploitables de source certifiée durable et l'énergie renouvelable). Nous continuons également de développer des produits et des solutions de placement pour l'atténuation des changements climatiques et la résilience par l'intermédiaire de Gestion de placements Manuvie.

Pour plus de renseignements sur les risques stratégiques liés aux engagements de Manuvie en matière de développement durable, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque stratégique – Nous pourrions ne pas être en mesure de respecter nos engagements en matière de développement durable, et nos engagements pourraient ne pas être à la hauteur des attentes des parties prenantes ou des organismes de réglementation ». Se reporter également à notre Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance publié au deuxième trimestre de chaque exercice, pour plus d'informations sur notre conformité aux recommandations du GIFCC et notre performance au chapitre des enjeux ESG.

## Facteurs de risque stratégique

**Nous pourrions ne pas réussir à exécuter nos stratégies d'affaires ou ces stratégies pourraient ne pas nous permettre de réaliser nos objectifs.**

- L'environnement macroéconomique mondial a une incidence importante sur nos plans financiers et notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie d'affaires. Il peut être grandement touché par les mesures prises par le gouvernement (y compris les banques centrales) et le secteur privé. Il peut également être affecté par des catastrophes naturelles ou causées par l'homme.
- Notre stratégie d'affaires et les plans financiers qui y sont liés sont élaborés en tenant compte des prévisions de croissance économique, tant à l'échelle mondiale que dans les pays où nous exerçons des activités. La croissance économique actuelle peut être largement touchée par l'environnement macroéconomique et peut s'écarter sensiblement des prévisions, ce qui influencerait sur nos résultats financiers et notre capacité à mettre en œuvre la stratégie d'affaires.
- Les plans d'expansion de nos activités mondiales dans les marchés où nous exerçons nos activités et possiblement dans de nouveaux marchés pourraient exiger un investissement considérable en temps de gestion, ainsi que des dépenses pour démarrer le développement de marché avant que des produits et des résultats notables soient générés. Les activités dans les nouveaux marchés étrangers pourraient générer de faibles marges ou se révéler non rentables, et l'expansion de nos activités dans les marchés existants pourrait être touchée par la conjoncture de l'économie et des marchés locaux.
- Les changements dans l'environnement macroéconomique peuvent également avoir une incidence importante sur les marchés financiers, y compris les variations des taux d'intérêt, les écarts des actifs à revenu fixe et les rendements des actions cotées et des actifs alternatifs à long terme. Notre plan financier, qui comprend les projections du résultat et des fonds propres et l'évaluation des passifs, est fondé sur certaines hypothèses relativement aux variations futures des taux d'intérêt et des écarts des actifs à revenu fixe et des rendements futurs prévus de nos actions cotées et actifs alternatifs à long terme. Les résultats réels sont très variables et peuvent s'écarter sensiblement de nos hypothèses, ce qui influencerait sur nos résultats financiers. En outre, des résultats réels qui diffèrent sensiblement de nos hypothèses ou des changements dans l'environnement économique peuvent entraîner des modifications des hypothèses proprement dites, ce qui aurait également une incidence sur nos résultats financiers.
- Certains changements particuliers dans l'environnement macroéconomique peuvent avoir des répercussions très différentes sur les diverses activités de l'entreprise. Par exemple, une hausse des taux d'intérêt est généralement avantageuse pour nous à long terme,

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

mais elle peut avoir une incidence défavorable sur les évaluations de certains actifs alternatifs à long terme, plus précisément ceux dont les rendements dépendent des flux de trésorerie contractuels, comme les actifs immobiliers.

- L'intensification des tensions géopolitiques à l'intérieur ou à l'extérieur des pays dans lesquels nous exerçons nos activités peut déclencher des changements dans l'environnement macroéconomique pouvant avoir diverses répercussions à l'échelle de notre entreprise. Par exemple, les sanctions économiques imposées à l'encontre de certains pays pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité d'atteindre des objectifs d'affaires précis dans ces pays. Les conflits militaires pourraient donner lieu à des perturbations financières et économiques dans l'ensemble des marchés des capitaux, des chaînes d'approvisionnement ou des marchés des produits de base à l'échelle mondiale. Se reporter également à la rubrique « Facteurs de risque opérationnel – Nos activités sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière ».
- Les tendances en matière de dépenses et d'épargne de nos clients pourraient être sensiblement influencées par l'environnement macroéconomique et pourraient avoir une incidence sur les produits et services que nous offrons à notre clientèle.
- L'environnement macroéconomique peut aussi influencer de façon importante le comportement des clients et l'émergence de réclamations au titre de nos passifs des contrats d'assurance. Par exemple, une période prolongée de faiblesse économique pourrait avoir une incidence sur la santé et le bien-être de nos clients, ce qui occasionnerait une hausse des réclamations pour certaines assurances.
- Un risque élevé de stagflation, d'augmentation du chômage, d'inflation et d'incertitude économique dans certaines parties des marchés mondiaux peut engendrer des comportements défavorables chez les titulaires de contrats (tels qu'un nombre accru de retraits et de déchéances, une baisse des primes et dépôts et un taux de maintien en vigueur des contrats moins élevé que prévu), des dépenses et des coûts de financement plus élevés, ainsi que d'autres conséquences néfastes découlant de taux plus élevés dus à la pression inflationniste, comme il est mentionné à la rubrique « Facteurs de risque de marché ». Ces répercussions pourraient avoir un effet négatif important sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie.

**Une publicité négative, des poursuites ou des mesures réglementaires découlant de nos pratiques commerciales ou de gestes posés par nos employés, nos représentants ou nos partenaires d'affaires pourraient ternir notre image de marque et nuire à la valeur de notre Société ou entraîner des pertes.**

- La réputation de Manuvie constitue l'un de ses plus précieux atouts. Une atteinte à la réputation d'une société est souvent une conséquence de l'échec des contrôles relatifs aux risques, qu'ils soient associés à des transactions financières complexes ou à des activités d'exploitation courantes. La réputation de Manuvie pourrait également être ternie par les gestes posés par des tiers avec qui nous faisons affaire. Nos représentants comprennent des maisons de courtage affiliées, des agents, des grossistes et des distributeurs indépendants, comme des courtiers et des banques, qui offrent des services et font des déclarations auxquels se fient nos clients. Nos partenaires d'affaires incluent, entre autres, des coentreprises partenaires et des tiers à qui nous impartissons certaines fonctions et sur qui nous comptons pour remplir diverses obligations.
- Le défaut, par l'un de ces représentants ou partenaires d'affaires, d'assumer convenablement ses responsabilités ou de surveiller ses propres risques pourrait avoir une incidence sur notre réputation et sur nos activités. Bien que nous nous efforcions de maintenir des politiques et des procédures adéquates en matière de gestion des risques internes et de nous protéger contre les défaillances, des événements faisant intervenir nos représentants ou nos partenaires d'affaires pourraient se produire qui pourraient faire en sorte que nous perdions des clients ou que nos représentants, nos partenaires d'affaires ou nous-mêmes subissions des sanctions réglementaires ou légales, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre réputation, nos activités et nos résultats d'exploitation. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 15 février 2023 et à la note 19 des états financiers consolidés.

**Nos activités sont fortement réglementées et des changements apportés à la réglementation ou aux lois, ou à leur interprétation ou leur application, pourraient réduire notre rentabilité et limiter notre croissance.**

- Nos activités sont assujetties à un vaste éventail de lois d'assurance et autres lois et règlements, y compris en ce qui a trait aux crimes financiers (y compris, sans s'y limiter, des sanctions pour blanchiment d'argent, des sanctions pour fraude et des sanctions économiques ou commerciales), à la confidentialité, à la conduite des marchés, à la protection des consommateurs, à la conduite des affaires, à l'exigence de prudence et à d'autres exigences non financières applicables en général. Les organismes de réglementation du secteur des assurances et des valeurs mobilières au Canada, aux États-Unis, en Asie et dans d'autres territoires réexaminent régulièrement les lois et règlements existants qui s'appliquent aux sociétés d'assurance, aux conseillers en placement, aux courtiers en valeurs mobilières ainsi qu'à leurs produits. Le respect des lois et des règlements applicables demande beaucoup de temps et nécessite la mobilisation de nombreux employés. Des changements à ces lois et à ces règlements, ou dans leur interprétation ou application, pourraient entraîner une augmentation considérable de nos coûts de conformité directs et indirects et des autres dépenses liées à l'exercice de nos activités, et avoir ainsi une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Les organismes de réglementation revoient leurs exigences en matière de fonds propres et mettent en application des modifications visant à renforcer la gestion du risque et la capitalisation des institutions financières. Toute modification apportée à l'avenir aux exigences de fonds réglementaires et aux méthodes actuarielles et comptables, y compris les modifications ayant un effet rétroactif,

pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée, les résultats d'exploitation et les fonds propres réglementaires de la Société, tant au moment de la transition que par la suite. De plus, ces modifications pourraient avoir une incidence négative importante sur la position de la Société par rapport à celle d'autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles elle rivalise pour attirer des clients et obtenir des capitaux.

- Au Canada, la SFM et sa principale filiale en exploitation, Manufacturers, sont régies par la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) (« LSA »). La LSA est administrée par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») qui supervise les activités de la Société. Manufacturers est également assujettie à la réglementation et à la supervision prévues en vertu des lois sur l'assurance de chaque province et territoire du Canada. La surveillance réglementaire est dévolue à divers organismes gouvernementaux investis d'un pouvoir administratif étendu en ce qui concerne, entre autres, le versement de dividendes, l'adéquation des fonds propres et les exigences de fonds propres fondés sur le risque, les exigences d'évaluation de l'actif et des provisions, les placements autorisés ainsi que la vente et la commercialisation de contrats d'assurance. Cette réglementation vise à protéger les titulaires de contrats et les bénéficiaires plutôt que les investisseurs et peut avoir une incidence défavorable sur la valeur pour les actionnaires.
- Quelques exemples récents des modifications à la réglementation et aux normes professionnelles, y compris les modifications décrites à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque – Risque stratégique », qui pourraient avoir une incidence sur notre résultat net attribué aux actionnaires ou sur notre situation de fonds propres, sont présentés ci-après.
- L'Association internationale des contrôleurs d'assurance (« AICA ») poursuit l'élaboration des éléments de ses cadres mondiaux de supervision des groupes d'assurance actifs à l'échelle mondiale, ce qui comprend une norme mondiale en matière de fonds propres fondés sur le risque pour le secteur de l'assurance (« ICS ») qui fait l'objet d'une étude sur une période de cinq ans se terminant en 2025, laquelle servira à éclairer son élaboration. Bien qu'il soutienne généralement les objectifs de l'ICS, le BSIF a indiqué qu'il ne souscrivait pas à l'approche de l'ICS adoptée par l'AICA en 2019 qui devait servir pendant la période d'étude, parce que « la norme, sous sa forme actuelle, ne convient pas au marché canadien ». L'adoption des règles mondiales sur certains marchés ou pour certains groupes dépendra de la décision de chaque organisme de réglementation concerné.

L'incidence des cadres sur les exigences de fonds propres et d'autres exigences réglementaires et sur la position concurrentielle de Manuvie demeure inconnue et continue de faire l'objet d'une surveillance.

Le cadre holistique d'évaluation et d'atténuation du risque systémique dans le secteur de l'assurance a été adopté par le Financial Stability Board (« FSB ») en décembre 2022, de sorte que le processus de désignation annuelle de certains groupes d'assurance actifs à l'échelle mondiale à titre de société d'assurance d'importance systémique mondiale, qui avait été mis sur pause en 2019, a pris fin. Se reporter à la rubrique « Risques émergents – Fonds propres réglementaires » ci-après.

- La National Association of Insurance Commissioners (« NAIC ») a revu les méthodes relatives aux provisions et aux fonds propres, de même que le cadre de gestion du risque global. Cette revue aura une incidence sur les sociétés d'assurance vie américaines, dont John Hancock, et pourrait entraîner une hausse des exigences en matière de provisionnement ou de fonds propres, ou les deux, pour nos activités aux États-Unis. En outre, en décembre 2020, la NAIC a adopté un outil de calcul des fonds propres pour les groupes et les modifications apportées à la loi de la NAIC intitulée *Insurance Holding Company System Regulatory Act* qui exemptent certaines sociétés de portefeuille d'assurance, y compris John Hancock et Manuvie, du respect des exigences liées au calcul des fonds propres pour les groupes. Au Michigan, l'État pilote pour la mise en œuvre de la réglementation de la NAIC par John Hancock, le *Insurance Code* du Michigan a récemment été modifié pour qu'il tienne compte du langage du modèle de calcul des fonds propres pour les groupes de la NAIC.
- Le Conseil des normes actuarielles du Canada (« CNAC ») publie certaines hypothèses mentionnées dans les normes de pratique de l'ICA pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Ces publications sont mises à jour régulièrement et, en cas de nouvelles publications, les taux révisés s'appliqueront au calcul des provisions techniques, ce qui pourrait donner lieu à une augmentation de ces provisions et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires.
- Les organismes de réglementation des institutions financières à l'échelle mondiale adoptent de plus en plus des directives liées aux changements climatiques et à leurs incidences potentielles sur les sociétés de services financiers. Le BSIF, la SEC et plusieurs organismes de réglementation d'Asie ont commencé à inciter les intervenants du secteur à évaluer les incidences des changements climatiques et à établir des attentes au chapitre de l'élaboration de plans de transition climatique, et à s'assurer notamment de mettre en place des structures de gestion du risque et de gouvernance efficaces pour gérer le risque lié au climat. Parallèlement, les investisseurs, les organismes de réglementation et d'autres parties prenantes s'attendent de plus en plus à ce que les entreprises fournissent des données et des informations comparables utiles pour la prise de décisions à l'égard des risques et possibilités liés au climat, notamment des mesures de la performance, comme les émissions de carbone de portée 1, 2 et 3 d'une organisation. Le respect des obligations d'information des organismes de réglementation est régi par des organisations du secteur privé, lorsqu'il y a convergence entre les référentiels d'information sur la durabilité au sein du secteur. Le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (« ISSB ») créé par l'IFRS Foundation est l'une de ces organisations et a publié des normes préliminaires qui serviront de base de référence mondiale pour la présentation d'informations en lien avec la durabilité à l'intention des marchés des capitaux.
- Aux États-Unis, les lois étatiques sur l'assurance régissent la plupart des aspects de nos activités, et nos filiales d'assurance américaines sont réglementées par les départements des assurances des États dans lesquels elles sont domiciliées et des États dans lesquels elles sont agréées. Les lois étatiques accordent aux organismes de réglementation en matière d'assurance de vastes pouvoirs

administratifs en ce qui concerne, notamment, la délivrance de permis d'exercice de certaines activités à des sociétés et à des agents; le calcul de la valeur des actifs afin d'établir la conformité aux exigences réglementaires; la demande de certaines prestations d'assurance; la réglementation de certains taux de primes; l'examen et l'approbation de la forme des contrats; la réglementation des pratiques commerciales et de réclamation déloyales, notamment au moyen de l'imposition de restrictions en matière de commercialisation et de pratiques liées à la vente, d'ententes de distribution et de paiements incitatifs; la réglementation de la publicité; la protection de la confidentialité; l'établissement des exigences en matière de provisions et de fonds propres prévues par la loi et des normes de solvabilité; la fixation des taux d'intérêt maximaux pour les avances sur contrats et des taux minimaux pour les taux crédités garantis sur les contrats d'assurance vie et les contrats de rente; l'approbation des changements en matière de contrôle apportés aux sociétés d'assurance; la limitation du versement de dividendes et d'autres opérations entre membres du même groupe, et la réglementation des types des montants et de l'évaluation des placements. Toute modification à ces lois et règlements, ou à l'interprétation de ceux-ci par les organismes de réglementation, pourrait avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Actuellement, le gouvernement fédéral des États-Unis ne réglemente pas directement le secteur de l'assurance. Cependant, les lois fédérales et les pratiques administratives régissant de nombreux secteurs peuvent avoir une incidence importante et défavorable sur les sociétés d'assurance réglementées. Ces secteurs incluent les services financiers, les valeurs mobilières, les pensions, la confidentialité, la réforme de la responsabilité civile délictuelle et la fiscalité. De plus, en vertu de la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « loi Dodd-Frank »), le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis exerce un pouvoir de contrôle sur les établissements financiers non bancaires considérés comme étant d'importance systémique.
- Les associations de protection des assurés au Canada et aux États-Unis ont le droit de facturer les sociétés d'assurance exerçant des activités sur leurs territoires et de prélever des cotisations pour aider à payer les obligations de sociétés d'assurance insolubles à l'égard de titulaires de contrats et de demandeurs. En général, une société d'assurance est facturée un montant établi selon sa quote-part des produits d'assurance qui sont souscrits auprès de tous les assureurs dans le territoire pertinent. Comme le montant facturé et le moment de la facturation sont hors de notre contrôle, les obligations qui sont établies à l'heure actuelle relativement à ces passifs éventuels pourraient ne pas être appropriées, en particulier si le nombre d'assureurs insolubles augmente ou si les assureurs insolubles exercent leurs activités dans les mêmes secteurs d'activité et les mêmes territoires que nous.
- Nombre de lois et règlements auxquels nous sommes assujettis visent à protéger les titulaires de contrats, les bénéficiaires, les déposants et les investisseurs qui font appel à nos produits et services, tandis que d'autres précisent les normes et exigences relatives à la gouvernance de nos activités. Le défaut de se conformer aux lois et règlements applicables pourrait entraîner des pénalités ou sanctions financières et porter atteinte à notre réputation.
- Tous les aspects des activités de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de Manuvie sont assujettis à diverses lois et règlements à l'échelle mondiale. Ces lois et règlements visent principalement à protéger les clients qui obtiennent des services-conseils en placement, les investisseurs dans les fonds enregistrés et non enregistrés et les clients des activités mondiales de régimes de retraite de Manuvie. Les organismes qui régissent les conseillers en placement, les fonds de placement et les produits et services relatifs aux régimes de retraite détiennent des pouvoirs administratifs larges, y compris le pouvoir de limiter ou de restreindre les activités qu'une entité ou une personne réglementée exerce, ou de lui interdire de les exercer si elle ne se conforme pas à ces lois et règlements. Les sanctions pouvant être appliquées en cas de non-conformité comprennent la mise à pied temporaire d'employés, des restrictions visant les activités de certains secteurs d'activité pour des périodes précises, la révocation de l'inscription à titre de conseiller en placement ou autre et la censure et des amendes pour les personnes et Manuvie, ainsi que l'atteinte à notre réputation qui pourrait en résulter.
- De temps à autre, pendant les examens ou les vérifications de Manuvie, les organismes de réglementation peuvent soulever des questions qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre Société. Nous ne pouvons prévoir si ou quand les organismes de réglementation prendront des mesures qui pourraient avoir une incidence sur nos activités. La non-conformité aux exigences réglementaires existantes et à venir pourrait également donner lieu à des sanctions réglementaires et avoir une incidence sur nos relations avec les organismes de réglementation et notre capacité de mettre en œuvre nos stratégies et plans d'affaires. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 15 février 2023 et à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2022. Se reporter également à la rubrique « Facteurs de risque opérationnel – Nos activités sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière » pour mieux comprendre l'incidence de ce facteur sur nos activités.

#### **Les changements apportés aux Normes internationales d'information financière pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats financiers.**

- Les nouvelles normes ou les modifications aux normes existantes pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats financiers et notre situation de fonds propres réglementaires (le cadre de fonds propres réglementaires au Canada utilise les IFRS comme référentiel). De plus, toute non-concordance entre les données économiques sous-jacentes de nos activités et les nouvelles normes comptables pourrait avoir des conséquences négatives imprévues et significatives sur notre modèle d'entreprise, et une incidence sur nos clients, nos actionnaires et notre accès aux marchés financiers. Voir la rubrique « Risques émergents – IFRS 17 et IFRS 9 » ci-après.

Des changements aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou à l'interprétation de ceux-ci pourraient rendre certains de nos produits moins intéressants aux yeux des consommateurs ou pourraient augmenter notre impôt sur le revenu des sociétés ou nous obliger à changer la valeur de notre actif et de notre passif d'impôt différé ainsi que nos hypothèses en matière d'impôt incluses dans l'évaluation de nos provisions mathématiques, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- De nombreux produits que la Société vend bénéficient d'une ou de plusieurs formes de traitement fiscal privilégié en vertu du régime d'imposition en vigueur. Par exemple, la Société vend des contrats d'assurance vie qui bénéficient du report ou de la suppression de l'imposition des bénéfices cumulés aux termes du contrat, ainsi que de l'exclusion permanente de certaines prestations de décès pouvant être versées aux bénéficiaires des titulaires de contrats. Nous vendons également des contrats de rente qui permettent aux titulaires de contrats de reporter la constatation du revenu imposable réalisé sur le contrat. D'autres produits que la Société vend, comme certains régimes de soins de santé et de soins dentaires financés par les employeurs, bénéficient d'avantages fiscaux similaires en plus d'autres types d'avantages fiscaux. La Société bénéficie également de certains avantages fiscaux, notamment de l'intérêt exonéré d'impôts, de déductions sur les dividendes reçus, de crédits d'impôt (tels que le crédit pour impôt étranger) et de taux d'imposition ou de règles de mesure du revenu aux fins fiscales favorables.
- Il existe un risque que la promulgation de lois fiscales diminue la portée ou élimine une partie ou la totalité des avantages fiscaux dont la Société ou ses titulaires de contrats, ou ses autres clients, bénéficient actuellement. Cette situation pourrait survenir dans le contexte d'une réduction du déficit ou d'autres réformes fiscales. De tels changements pourraient entraîner une diminution considérable des ventes de nos produits, la déchéance des contrats actuellement détenus ou l'accroissement substantiel de l'impôt sur le revenu des sociétés, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- De plus, la Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou la valeur comptable des actifs ou des passifs d'impôt différé si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments ou si des opérations ou des événements surviennent dans l'avenir, notamment des modifications aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou dans l'interprétation de ceux-ci. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.
- En 2021, 136 des 140 membres du Cadre inclusif de l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE ») / G20 se sont entendus sur une solution reposant sur deux piliers pour résoudre les défis fiscaux liés à l'économie numérique et pour combler le fossé qui existe dans les régimes fiscaux internationaux. Ces piliers comprennent une nouvelle approche d'attribution de certains bénéfices des multinationales entre les juridictions et l'imposition d'un impôt mondial minimum de 15 %. Le 7 avril 2022, le gouvernement du Canada a réitéré son engagement à l'égard de la solution reposant sur deux piliers dans son énoncé budgétaire de 2022. La Société surveille de près l'évolution de la situation et ses incidences potentielles, particulièrement les questions uniques propres au secteur de l'assurance. Si ces changements sont adoptés, nous prévoyons que le taux d'imposition effectif augmentera, sous réserve de précisions additionnelles sur le calendrier et la mise en œuvre au Canada et dans d'autres pays touchés.
- Le dividende pour la relance du Canada et l'augmentation permanente du taux d'imposition du revenu des sociétés pour certaines institutions financières ont été adoptés en 2022. Ces deux mesures fiscales s'appliquent aux activités des sociétés d'assurance et des banques canadiennes. Le dividende pour la relance du Canada est un impôt ponctuel de 15 % applicable au revenu imposable moyen de 2020 et 2021 en sus de 1 milliard de dollars, ce qui ne devrait pas représenter un montant important pour la Société. L'augmentation de 1,5 % du taux d'imposition des sociétés sur le revenu imposable au Canada de plus de 100 millions de dollars aura eu une incidence favorable immédiate sur la valeur de l'actif d'impôt différé au quatrième trimestre de 2022, qui sera contrebalancée au fil du temps par une légère augmentation du taux d'imposition effectif, étant donné que les bénéfices futurs des sociétés d'assurance et des banques canadiennes sont imposés au nouveau taux fédéral d'imposition sur le revenu des sociétés plus élevé de 16,5 %.
- Les règles qui régissent la transition à IFRS 17 aux fins de l'impôt canadien ont été adoptées à la fin de 2022 et sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023. La période de transition de cinq ans pour les réserves d'assurance et la réévaluation des placements selon IFRS 9 devrait en général atténuer l'incidence sur l'impôt exigible des modifications aux normes comptables, mais ne devrait pas avoir une incidence considérable sur l'impôt au comptant payable par la Société chaque année.
- La loi intitulée *Inflation Reduction Act of 2022* a été adoptée aux États-Unis le 16 août 2022, et prévoit un impôt minimum de 15 % sur le résultat présenté dans les états financiers, à compter de 2023. Bon nombre de règlements connexes doivent être rédigés pour clarifier comment l'impôt s'appliquera, mais, à l'heure actuelle, nous ne prévoyons pas que ce nouvel impôt aura une incidence considérable sur notre taux d'impôt effectif selon les IFRS, bien qu'il soit possible que le moment du versement des impôts puisse être devancé.

#### **La conjoncture des marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur l'accès aux capitaux.**

- Les perturbations, l'incertitude ou la volatilité des marchés des capitaux peuvent limiter notre accès aux marchés financiers et aux capitaux que nous pouvons mobiliser et dont nous avons besoin pour exercer nos activités. Une telle conjoncture des marchés peut réduire notre capacité d'accéder aux capitaux nécessaires pour satisfaire aux exigences de fonds propres réglementaires afin de faire croître nos activités et de répondre à nos exigences de refinancement. Dans des conditions extrêmes, nous pourrions être obligés, entre autres, de retarder la mobilisation de capitaux, d'émettre des types de capitaux différents de ceux que nous privilégions dans des conditions normales, de déployer des capitaux de façon moins efficace, d'émettre des titres à plus court terme que nous le

souhaiterions ou d'émettre des titres assortis d'un coût du capital peu attrayant, ce qui pourrait faire baisser notre souplesse financière ou notre rentabilité, ou diluer l'avoir des actionnaires, ou les deux.

**À titre de société de portefeuille, la SFM dépend de la capacité de ses filiales de lui transférer des fonds afin qu'elle puisse respecter ses obligations et verser des dividendes. Les remises de fonds propres des filiales dépendent des bénéfices des filiales, des exigences et restrictions réglementaires auxquelles elles sont assujetties, et de la conjoncture macroéconomique et du marché.**

- La SFM est une société de portefeuille et dépend des versements de dividendes et des paiements d'intérêt de la part de ses filiales d'assurance et autres comme source principale de flux de trésorerie pour respecter ses obligations et verser des dividendes. En conséquence, les flux de trésorerie de la SFM et sa capacité à respecter ses obligations dépendent du résultat de ses filiales et de la distribution de ce résultat et d'autres fonds par ses filiales à la SFM. La quasi-totalité des activités de la SFM est actuellement exercée par l'intermédiaire de ses filiales.
- La capacité de notre société de portefeuille de financer ses besoins de liquidités dépend des dividendes, des distributions et des autres paiements qu'elle reçoit de ses filiales en exploitation. La capacité des filiales d'assurance de la SFM de verser des dividendes à la SFM dans l'avenir dépendra de leurs résultats, de la conjoncture macroéconomique et du marché et de leurs exigences et restrictions réglementaires respectives, y compris l'adéquation des fonds propres et les exigences de fonds propres, le contrôle des changes et les sanctions économiques ou commerciales.
- Les filiales de la SFM sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements, notamment en matière d'assurance, qui varient selon le territoire et visent à protéger en premier lieu les titulaires de contrats et les bénéficiaires des territoires plutôt que les investisseurs. Ces filiales sont en général tenues de respecter les normes de solvabilité et de fonds propres imposées par les autorités de réglementation locales et peuvent être soumises à d'autres restrictions réglementaires, qui peuvent, dans leur ensemble, limiter la capacité des filiales de verser des dividendes ou de faire des distributions à la SFM.
- Les modifications éventuelles aux normes en matière de fonds propres réglementaires et aux normes actuarielles et comptables pourraient également restreindre la capacité des filiales d'assurance à verser des dividendes ou à faire des distributions et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la mobilité des capitaux internes. Nous pourrions être tenus de mobiliser des fonds propres additionnels, ce qui pourrait avoir un effet dilutif pour les actionnaires actuels, ou de limiter le volume d'affaires nouvelles que nous souscrivons, ou de prendre des mesures pour répondre aux besoins en fonds propres, mais qui auraient une incidence négative sur nos résultats futurs. De plus, le moment et l'issue de ces initiatives pourraient avoir une incidence négative importante sur notre situation concurrentielle par rapport aux autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles nous rivalisons pour attirer des clients et obtenir des capitaux. Voir la rubrique « Risques émergents – IFRS 17 et IFRS 9 » ci-après.
- La Société tente de maintenir dans ses filiales réglementées des fonds propres en excédent des fonds propres minimaux requis dans tous les territoires dans lesquels elle exerce des activités. Les exigences de fonds propres minimaux de chaque territoire peuvent être accrues en raison de modifications aux règlements, et nous pourrions décider de conserver des fonds propres additionnels dans nos filiales en exploitation pour des raisons de concurrence, pour financer la croissance prévue des activités ou pour faire face aux changements dans le profil de risque de ces filiales. Ces exigences accrues du niveau des fonds propres pourraient réduire la capacité des sociétés en exploitation à verser des dividendes.
- Le versement de dividendes à la SFM par Manufacturers est assujéti aux restrictions prévues dans la LSA. La LSA interdit la déclaration ou le versement de dividendes sur les actions d'une société d'assurance s'il existe des motifs valables de croire : i) que la société n'a pas de capital suffisant ni de formes de liquidités suffisantes et appropriées; ou ii) que la déclaration ou le versement de dividendes ferait en sorte que la société contreviendrait à un règlement pris en application de la LSA concernant le maintien d'un capital suffisant et de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou à toute ordonnance imposée à la société par le surintendant. Toutes nos sociétés d'assurance vie en exploitation aux États-Unis et en Asie sont des filiales de Manufacturers. Par conséquent, une restriction sur les dividendes versés par Manufacturers empêcherait la SFM de percevoir des dividendes de ses activités aux États-Unis et en Asie.
- Certaines filiales américaines de la SFM sont également assujetties aux lois sur les assurances dans les États du Michigan, de New York et du Massachusetts, soit les territoires où ces filiales sont domiciliées, qui imposent des restrictions d'ordre général sur le versement de dividendes et d'autres distributions en amont par ces filiales à Manufacturers.
- Nos filiales d'assurance d'Asie sont également assujetties à des restrictions dans les territoires dans lesquels elles sont domiciliées, ce qui pourrait avoir une incidence sur leur capacité de verser des dividendes à Manufacturers dans certaines circonstances.

**Les évaluations de notre solidité financière ou nos notes de crédit pourraient être revues à la baisse, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.**

- Les agences de notation publient des notes sur la solidité financière des sociétés d'assurance vie qui constituent des indicateurs de la capacité d'une société d'assurance de respecter ses obligations envers les titulaires de contrats. Les agences de notation accordent également des notes qui sont des indicateurs de la capacité d'un émetteur de respecter les conditions de ses obligations en temps opportun et qui constituent des facteurs importants pour évaluer le profil de financement général d'une société et sa capacité à avoir accès à du financement externe. Les notes tiennent compte du point de vue de chaque agence de notation, qui peut changer en raison de divers facteurs qui sont hors du contrôle d'une société.
- Les notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance, dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts et dans le calcul du coût du capital. Une révision à la baisse de la



note, ou la possibilité d'une telle révision à la baisse, pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités et notre situation financière. Une révision à la baisse des notes, entre autres choses, pourrait notamment entraîner l'augmentation du coût de notre capital et la limitation de notre accès aux marchés financiers et aux marchés des prêts; l'accélération de l'échéance de certains passifs existants; l'ajout de garanties supplémentaires; la modification de modalités ou l'ajout d'obligations financières; la cessation de nos relations d'affaires avec les maisons de courtage, les banques, les agents, les grossistes et les autres distributeurs de nos produits et services; l'augmentation des coûts des opérations de couverture; une incidence défavorable sur notre capacité de mettre en œuvre nos stratégies de couverture; une augmentation importante du nombre de rachats de la totalité ou d'une partie de la valeur de rachat nette par les titulaires de contrats et de contrats que nous avons émis, une incidence sur notre capacité d'obtenir de la réassurance à des prix raisonnables; l'augmentation importante du nombre de retraits par les titulaires de contrats de la valeur de rachat brute de leurs contrats; et la diminution des nouvelles souscriptions.

#### **Des facteurs concurrentiels pourraient avoir une incidence défavorable sur notre part du marché et notre rentabilité.**

- Les secteurs de l'assurance et de la gestion de patrimoine et de la gestion d'actifs sont hautement concurrentiels. Nos concurrents incluent d'autres sociétés d'assurance, des maisons de courtage, des conseillers en placement, des fonds communs de placement, des banques et d'autres institutions financières. Les avancées rapides des nouvelles technologies, comme la chaîne de blocs, l'intelligence artificielle et l'analytique avancée, pourraient permettre à d'autres sociétés non traditionnelles de concurrencer directement dans le secteur ou d'offrir des services à nos concurrents visant à améliorer leur proposition de valeur. Les perturbations technologiques peuvent faire en sorte que nos concurrents améliorent l'expérience de leurs clients, leur gamme de produits et leurs coûts de fonctionnement. Nos concurrents nous livrent concurrence pour la clientèle, pour l'accès à des réseaux de distribution tels que des courtiers et des agents indépendants, et pour les employés. Dans certains cas, des concurrents peuvent être assujettis à des exigences réglementaires moins lourdes, avoir des charges d'exploitation moins élevées ou avoir la capacité de tolérer des risques plus importants, tout en conservant leurs notes de solidité financière, ce qui leur permet de fixer des prix plus compétitifs ou d'offrir des produits comportant des caractéristiques plus intéressantes. Ces pressions concurrentielles pourraient entraîner une diminution des volumes d'affaires nouvelles et une augmentation des pressions exercées sur les prix de nos produits et services, qui pourraient nuire à notre capacité de maintenir ou d'augmenter notre rentabilité. Compte tenu de la nature hautement concurrentielle du secteur des services financiers, rien ne garantit que nous continuerons de livrer une concurrence efficace à nos rivaux traditionnels et non traditionnels du secteur, et les pressions concurrentielles pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

#### **Nous pourrions éprouver des difficultés à commercialiser ou à distribuer nos produits au moyen de nos réseaux de distribution actuels et futurs.**

- Nous distribuons nos produits d'assurance et de gestion de patrimoine par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, notamment des courtiers en valeurs mobilières, des agents indépendants, des maisons de courtage, des banques, des grossistes, des partenaires à affinités, d'autres organisations tierces et notre propre personnel de vente en Asie. Une grande partie de nos activités est liée à des ententes individuelles conclues avec des tiers. Nous négocions périodiquement les dispositions et le renouvellement de ces ententes, et rien ne garantit que nous, ou les tierces parties concernées, continuerons d'accepter ces modalités. L'interruption de nos relations d'affaires avec certaines de ces tierces parties pourrait avoir une incidence importante sur notre capacité à commercialiser nos produits, et pourrait avoir une incidence défavorable appréciable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

#### **Les tendances sectorielles pourraient avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de notre entreprise.**

- Nos secteurs d'activité continuent d'être influencés par diverses tendances qui ont une incidence sur nos activités et sur le secteur des services financiers en général. L'incidence de la volatilité et de l'instabilité des marchés des capitaux sur notre entreprise est difficile à prédire et les tendances commerciales générales et les tendances économiques dans les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Ces tendances comprennent, sans s'y limiter, des facteurs du marché, comme les risques liés aux actions cotées, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché, ainsi que les changements démographiques, le comportement des consommateurs (p. ex. les habitudes de consommation et les niveaux d'endettement) et les politiques gouvernementales (p. ex. les politiques budgétaire, monétaire ou commerciale mondiale). Les plans d'affaires, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société ont récemment été touchés de façon défavorable et pourraient continuer à l'être.

#### **Nous pourrions faire face à des passifs imprévus ou à des dépréciations d'actifs découlant d'éventuelles fusions avec des entreprises, ou d'acquisitions ou de cessions d'activités, ou des difficultés à intégrer des entreprises acquises.**

- Nous avons participé à des fusions avec des entreprises ou à des acquisitions et cessions d'activités dans le passé, et envisageons de continuer à le faire, si nous le jugeons approprié. Il pourrait y avoir des passifs imprévus ou des dépréciations d'actifs, notamment des dépréciations du goodwill, à la suite de ventes ou d'acquisitions antérieures ou futures d'entreprises. De plus, il pourrait y avoir des passifs ou des dépréciations d'actifs que nous avons omis ou que n'avons pas été en mesure de découvrir lors de l'exécution des examens de diligence sur les cibles d'acquisition. En outre, l'affectation de nos propres fonds à titre de contrepartie dans le cadre d'une acquisition épuiserait nos ressources en fonds propres, qui ne seraient plus disponibles pour d'autres besoins généraux de l'entreprise.

- Notre capacité à obtenir une partie ou la totalité des avantages escomptés de toute fusion avec des entreprises, ou de toute acquisition ou cession d'activités, sera largement tributaire de notre capacité à intégrer efficacement les activités acquises. Nous pourrions être dans l'incapacité d'intégrer les activités de façon efficace et harmonieuse, et le processus pourrait prendre plus de temps que prévu. L'intégration des activités pourrait nécessiter la mobilisation d'importantes ressources de gestion, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction de ses activités quotidiennes. L'intégration d'activités d'entreprises avec lesquelles nous avons fusionné, ou l'acquisition ou la cession d'activités, à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et particulièrement dans un pays où nous n'exerçons pas actuellement nos activités, peut être particulièrement difficile ou coûteuse. Si nous n'arrivons pas à intégrer efficacement les activités des entreprises acquises, nous pourrions ne pas être en mesure d'en obtenir les avantages escomptés et nos résultats d'exploitation pourraient être moins élevés que prévu.

**Si nos entreprises ne dégagent pas de bons rendements, ou si les perspectives de nos entreprises sont considérablement inférieures aux tendances historiques, nous pourrions être tenus de comptabiliser une dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles ou de constituer une provision pour moins-value à l'égard de nos actifs d'impôt différé, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.**

- Le goodwill correspond à l'excédent des montants payés pour l'acquisition de filiales et d'autres entreprises sur la juste valeur de leurs actifs identifiables nets à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles représentent des actifs qui sont distinctement identifiables au moment de l'acquisition et qui procurent des avantages futurs, comme la marque John Hancock.
- Comme il est décrit ci-après à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Goodwill et immobilisations incorporelles », le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis, au moins une fois l'an, à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT, soit le plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants. Dans l'avenir, en raison de l'incidence de la conjoncture et des changements apportés à la composition des produits et du fait que le test de dépréciation du goodwill conformément aux IFRS se fait à un niveau détaillé, des charges additionnelles pour dépréciation pourraient être comptabilisées. Toute dépréciation du goodwill n'aurait aucune incidence sur les fonds propres fondés sur le TSAV.
- Si les conditions du marché se détérioraient et, en particulier, si le cours des actions ordinaires de la SFM était faible par rapport à la valeur comptable par action, si les mesures prises par la Société pour atténuer les risques associés à ses produits ou à ses placements entraînaient une modification importante de la valeur recouvrable d'une UGT, ou si les perspectives pour les résultats d'une UGT se détérioraient, la Société pourrait devoir réévaluer la valeur du goodwill ou des immobilisations incorporelles, ce qui pourrait entraîner des dépréciations au cours de 2023 ou des périodes ultérieures. De telles dépréciations pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Les soldes d'impôt différé représentent les incidences fiscales futures prévues des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, des pertes reportées et des crédits d'impôt. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsque la Société envisage de réclamer des déductions dans ses déclarations de revenus futures pour des dépenses qui ont déjà été comptabilisées dans les états financiers.
- La disponibilité de ces déductions dépend du revenu imposable futur auquel les déductions peuvent être appliquées. La direction évalue régulièrement les actifs d'impôt différé pour déterminer s'ils sont réalisables. Les facteurs jouant un rôle dans la décision de la direction comprennent le rendement de l'entreprise, notamment la capacité de réaliser des gains à partir de diverses sources et les stratégies de planification fiscale. Si les renseignements disponibles au moment de l'évaluation semblent indiquer qu'il est déterminé que l'actif d'impôt différé ne se réalisera pas, l'actif d'impôt différé doit alors être réduit dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé.

**Nous pourrions être dans l'incapacité de protéger notre propriété intellectuelle et pourrions faire l'objet de recours pour violation.**

- Nous nous fondons sur une combinaison de lois en matière d'inscriptions, de droits contractuels, de droits d'auteur, de marque de commerce, de brevet et de secret commercial pour mettre en place et protéger notre propriété intellectuelle. Plus particulièrement, nous avons investi des ressources considérables dans la promotion et la protection de nos marques « Manuvie » et « John Hancock », et nous prévoyons continuer de le faire. Bien que nous utilisions un large éventail de mesures pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, des tiers pourraient violer ces droits ou se les approprier. Si les violations ou l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle venaient à augmenter, nous pourrions devoir tenter plus souvent des poursuites pour faire respecter et protéger nos droits d'auteur, nos marques de commerce, nos brevets, nos secrets commerciaux et notre savoir-faire ou pour déterminer leur portée, leur validité ou leur caractère exécutoire, ce qui constituerait une diversion de nos ressources qui pourrait être coûteuse et s'avérer infructueuse. La perte de notre propriété intellectuelle ou notre incapacité à préserver ou à assurer la protection de nos actifs de propriété intellectuelle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre capacité à livrer concurrence.
- Nous pourrions également devoir faire face à des poursuites onéreuses si une autre partie prétendait que nos activités portent atteinte à ses droits de propriété intellectuelle. Nos produits, nos méthodes, nos procédés ou nos services pourraient porter atteinte à des brevets appartenant à des tiers, ou pouvant éventuellement être délivrés à ceux-ci. Une partie détenant un tel brevet pourrait déposer un recours en violation contre nous. Nous pourrions également faire l'objet de réclamations par des tiers pour violation de droits d'auteur, de marques de commerce, de secrets commerciaux ou de licences. De telles réclamations et toute poursuite qui en découlerait pourraient entraîner d'importantes responsabilités pour dommages. Si nous étions reconnus coupables d'avoir violé le brevet d'un tiers ou d'autres droits de propriété intellectuelle, nous pourrions engager notre responsabilité de façon importante et il

pourrait nous être interdit de fournir certains produits ou services à nos clients, ou encore d'utiliser ou de tirer avantage de certains procédés, méthodes, droits d'auteur, marques de commerce, secrets commerciaux ou licences, ou nous pourrions être tenus de conclure des contrats de concession de licences coûteux avec des tiers, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

#### **Les lois applicables pourraient décourager les prises de contrôle et les regroupements d'entreprises que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt.**

- La LSA prévoit des restrictions en matière d'achat, d'acquisition, d'émission, de transfert et d'exercice des droits de vote des actions d'une société d'assurance. De plus, en vertu des lois et des règlements sur l'assurance des États-Unis applicables dans les États où certaines de nos filiales d'assurance sont domiciliées, personne ne peut faire l'acquisition du contrôle de la SFM sans tout d'abord obtenir l'approbation préalable des autorités de réglementation de l'assurance de ces États. Ces restrictions pourraient retarder, reporter, empêcher ou rendre plus difficile une tentative de prise de contrôle que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt. Par exemple, ces restrictions pourraient empêcher les actionnaires de la SFM de tirer avantage de toute prime sur le cours des actions ordinaires de la SFM offerte par un initiateur dans le cadre d'une prise de contrôle. Même en l'absence d'une tentative de prise de contrôle, l'existence de ces dispositions peut avoir une incidence défavorable sur le cours en vigueur des actions ordinaires de la SFM si elles sont considérées comme pouvant constituer des obstacles à des tentatives de prises de contrôle dans l'avenir.

#### **Les entités au sein du groupe de la SFM sont interconnectées, ce qui peut rendre leur séparation difficile.**

- La SFM exerce ses activités dans des marchés locaux par l'intermédiaire de filiales et de succursales de filiales. Ces activités locales sont interconnectées du point de vue financier et opérationnel afin de réduire les dépenses, de partager et de réduire le risque, et d'utiliser efficacement les ressources financières. En règle générale, le capital externe requis pour les sociétés du groupe de la Financière Manuvie a été réuni au niveau de la SFM au cours des dernières années et il est ensuite transféré aux autres entités à titre, principalement, de capitaux propres ou de capitaux d'emprunt, selon le cas. Les autres liens comprennent les garanties des titulaires de contrats et autres garanties des créanciers, et d'autres formes de soutien interne entre diverses entités, les prêts, les conventions de préservation du capital, les instruments dérivés, les services partagés et les traités de réassurance des sociétés affiliées. Par conséquent, les risques auxquels s'expose une filiale peuvent être transmis à un autre membre du Groupe ou partagés par celui-ci en raison des liens financiers et d'exploitation. Certaines des conséquences possibles sont les suivantes :
  - Les difficultés financières d'une filiale pourraient ne pas se limiter à celle-ci et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les membres du Groupe, voire le Groupe en entier.
  - Les liens pourraient rendre difficile l'aliénation ou la séparation d'une filiale ou d'activités au sein du Groupe, que ce soit au moyen d'une scission ou d'une opération semblable, et l'aliénation ou la séparation d'une filiale ou d'activités pourrait ne pas éliminer en totalité les obligations de la Société et de ses filiales restantes en ce qui concerne les risques partagés. Une telle opération pourrait soulever les questions suivantes : i) la Société ne peut résilier, sans le consentement des titulaires de contrats et, dans certains territoires, sans le consentement de l'organisme de réglementation, les garanties de la société mère sur les contrats en vigueur et doit donc continuer d'avoir un risque résiduel aux termes des garanties qui ne pourraient être résiliées; ii) la mobilité des fonds propres internes et l'efficacité pourraient être limitées; iii) les éventuelles incidences fiscales seraient importantes; iv) une incertitude quant aux résultats comptables et réglementaires d'une telle opération; v) la Société doit obtenir toute autre approbation requise; vi) il se pourrait que l'on doive procéder à des injections de capitaux considérables; et vii) l'opération pourrait donner lieu à une sensibilité accrue du résultat net attribué aux actionnaires et des fonds propres de la SFM et de ses filiales restantes aux baisses du marché.

#### **Nous pourrions ne pas être en mesure de respecter nos engagements en matière de développement durable, et nos engagements pourraient ne pas être à la hauteur des attentes des parties prenantes ou des organismes de réglementation**

- Nous continuons à miser sur nos engagements en matière de développement durable, y compris ceux liés aux changements climatiques, tels qu'ils sont décrits dans notre stratégie de développement durable et continuons d'adopter des politiques et des processus afin d'honorer ces engagements, conformément à nos priorités d'affaires. Des circonstances internes ou externes pourraient avoir une incidence sur notre capacité de respecter une partie ou la totalité de nos engagements en matière de développement durable. Nos engagements pourraient aussi changer considérablement dans l'avenir, ce qui pourrait se répercuter sur la façon dont les parties prenantes nous évaluent et avoir une incidence défavorable sur notre réputation.
- Les progrès réalisés au chapitre de nos engagements sont communiqués régulièrement, ce qui permet à nos parties prenantes, y compris nos actionnaires, clients et employés, d'évaluer notre entreprise en fonction de ces progrès. L'information que nous communiquons sur les progrès réalisés repose sur divers cadres, méthodes, taxonomies et autres normes externes, qui peuvent changer de temps à autre, des changements qui peuvent donner lieu à des modifications ou au retraitement de l'information présentée ou de nos résultats. Les parties prenantes peuvent aussi évaluer notre entreprise selon leurs propres critères en matière de développement durable qui pourraient ne pas être alignés sur les nôtres ou sur nos indicateurs de performance, ce qui pourrait donner lieu à une diversité d'attentes auxquelles nous pourrions ne pas être en mesure de répondre entièrement.
- La disponibilité de données de qualité et fiables, y compris de données de l'émetteur, est un facteur important de notre capacité à établir des cibles, à prendre des décisions efficaces à l'égard de nos cibles et de nos priorités stratégiques pour notre fonds général et à

communiquer l'information sur les progrès réalisés à ces chapitres. Toutefois, en raison de données incomplètes, inappropriées ou indisponibles, nos cibles et les progrès réalisés au chapitre de l'atteinte de celles-ci pourraient devoir être révisées.

- Les cibles provisoires nous aident à comprendre comment nos placements peuvent contribuer à la décarbonisation de l'économie réelle et constituent des balises pour mesurer les progrès réalisés sur le plan de l'atteinte nos cibles, y compris les cibles à l'appui de nos engagements ambitieux en matière de décarbonisation validés par l'initiative Science Based Targets. Toutefois nous pourrions devoir revoir nos cibles, et les progrès réalisés au chapitre de l'atteinte de celles-ci, si les hypothèses sur lesquelles reposent les scénarios de zéro émission nette et le parcours vers la concrétisation de ces scénarios s'avèrent incorrectes, ou si les facteurs réglementaires, économiques, technologiques ou autres facteurs externes requis pour permettre de concrétiser ces scénarios et ce parcours n'évoluent pas.
- Alors que les organismes de réglementation commencent à adopter des exigences de communication des informations et des critères et taxonomies en matière d'investissement liés au développement durable, il existe un risque grandissant de sanctions réglementaires, notamment d'amendes, et de litiges. Par conséquent, nous pourrions faire l'objet d'une surveillance accrue de la part des investisseurs, des médias ou du public, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers et notre réputation.

## Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de perte qui découle de la volatilité des cours du marché, des fluctuations des taux d'intérêt et de la variation des écarts de taux des titres de créance et des écarts de taux des swaps, ainsi que des variations défavorables des taux de change. La volatilité des prix du marché est principalement liée à la variation du cours des actions de sociétés cotées et des actifs alternatifs à long terme. La rentabilité de nos produits d'assurance et de rente, ainsi que les honoraires que nous tirons de nos activités de gestion de placement, sont assujettis au risque de marché.

### Informations à fournir selon IFRS 7

Les informations à fournir sur le risque de marché et le risque d'illiquidité selon IFRS 7, Instruments financiers – Informations à fournir, et l'analyse de la manière dont nous évaluons le risque, ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes de gestion du risque, sont présentées dans le texte et les tableaux de la présente rubrique et de la suivante (« Sensibilités et mesures d'exposition au risque de marché »). Les informations à fournir selon IFRS 7 sont identifiées au moyen d'une ligne verticale dans la marge gauche de chaque page. Par conséquent, ce texte et ces tableaux font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021. Le fait qu'une partie du texte et certains tableaux sont considérés comme faisant partie intégrante des états financiers consolidés ne signifie pas que les informations qui s'y trouvent revêtent une plus grande importance que celles figurant dans les autres rubriques. Ainsi, les informations fournies à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » doivent être lues intégralement.

### Stratégie de gestion du risque de marché

La stratégie de gestion du risque de marché est régie par le Comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif, qui supervise le programme global de gestion du risque de marché et du risque d'illiquidité. Globalement, notre stratégie de gestion du risque de marché comprend des stratégies à composantes multiples, chacune visant à gérer un ou plusieurs risques de marché découlant de nos activités. À l'échelle de la Société, ces stratégies sont conçues afin de gérer l'ensemble des expositions au risque de marché selon nos limites associées aux résultats et à la volatilité des fonds propres.

Le tableau qui suit présente nos principaux risques de marché et les stratégies qui contribuent à la gestion de ces risques.

#### Stratégie de gestion du risque

	Principaux risques de marché				
	Risque lié aux actions cotées	Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux	Risque lié aux actifs alternatifs à long terme	Risque de change	Risque d'illiquidité
Conception et tarification de produits	✓	✓	✓	✓	✓
Couverture dynamique de garanties de contrats de rente variable	✓	✓		✓	✓
Couverture à grande échelle du risque lié aux actions	✓			✓	✓
Appariement de l'actif et du passif	✓	✓	✓	✓	✓
Gestion du change				✓	✓
Gestion du risque d'illiquidité					✓

**Risque lié aux actions cotées** – Afin de gérer le risque lié aux actions cotées découlant de nos activités d'assurance et de nos produits de rente, nous utilisons principalement une stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable, qui est appuyée par une stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions et des stratégies de gestion de l'actif et du passif. Les stratégies employées pour la couverture dynamique des garanties de contrats de rente variable et la couverture à grande échelle du risque lié aux actions exposent la Société à des risques additionnels. Voir la rubrique « Facteur de risque de marché » ci-après.

**Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux** – Pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux, nous avons recours principalement à des stratégies de gestion de l'actif et du passif pour gérer la durée de nos placements à revenu fixe et mettons en place des couvertures de taux d'intérêt dans nos sous-secteurs d'assurance et le secteur Services généraux et autres.

**Risque lié aux actifs alternatifs à long terme** – Nous cherchons à limiter la concentration du risque lié aux actifs alternatifs à long terme en investissant dans un panier diversifié d'actifs, y compris des actions de sociétés fermées ainsi que des actifs des secteurs immobilier, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, et du pétrole et du gaz. Nous diversifions davantage le risque en gérant les placements selon les limites de placement et les limites de risque.

**Risque de change** – Nous avons comme politique d'apparier généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent. Si la monnaie des actifs et des passifs n'est pas appariée, nous couvrons ce risque, le cas échéant, pour stabiliser notre situation de fonds propres, et respectons les limites du risque de change de l'entreprise.

**Risque d'illiquidité** – Nous sommes exposés au risque d'illiquidité, qui est le risque de ne pas disposer de fonds ou d'actifs liquides suffisants pour satisfaire aux demandes prévues ou imprévues de sorties de fonds et de garanties de nos sociétés en exploitation et de nos sociétés de portefeuille. Dans les sociétés en exploitation, des demandes de liquidités et de garanties se produisent au jour le jour pour financer les prestations des titulaires de contrats, les retraits des soldes de dépôts des clients, les règlements de réassurance, les règlements d'instruments dérivés et les garanties offertes, les charges et les activités de placement et de couverture prévus. Dans des conditions de crise, des demandes de liquidités et de garanties additionnelles peuvent survenir principalement par suite d'une variation des taux de résiliation ou de renouvellement des contrats, des retraits des soldes de dépôts des clients, du renouvellement ou de la prolongation des prêts à l'échéance par les emprunteurs, de règlements de dérivés ou de demandes de garanties et de règlements de réassurance.

Notre cadre de gestion du risque d'illiquidité est conçu de façon à nous permettre de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer nos activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Voir la rubrique « Stratégie de gestion du risque d'illiquidité » ci-après pour plus de renseignements.

### **Stratégie de conception et de tarification de produits**

Nos directives, standards et lignes directrices en matière de conception et de tarification des produits visent à assurer que nos gammes de produits sont alignées sur notre philosophie de prise de risques et notre appétit pour le risque, et, plus particulièrement, que les risques supplémentaires générés par les nouvelles souscriptions sont alignés sur nos objectifs et limites en matière de risque stratégique. Les caractéristiques particulières de nos gammes de produits, y compris le niveau des garanties de prestations, les options offertes aux titulaires de contrats et les restrictions en matière de disponibilité de nos gammes de fonds, de même que nos stratégies de placement connexes, contribuent à atténuer les risques sous-jacents. Nous passons en revue et modifions régulièrement les principales caractéristiques de nos gammes de produits, y compris les primes et les honoraires, en vue d'atteindre nos objectifs en matière de profit et de respecter nos limites de risque. Certains des produits à prestations rajustables de notre fonds général comportent des garanties de taux minimums. Les garanties de taux pour tous les contrats sont déterminées au moment de l'émission du contrat et sont régies par la réglementation du secteur de l'assurance dans chaque territoire où les produits sont vendus. Les dispositions contractuelles permettent de fixer de nouveau les taux crédités à des intervalles préétablis assujettis à des garanties de taux crédités minimums. La Société peut réduire en partie l'exposition aux taux d'intérêt en fixant de nouveaux taux pour les affaires nouvelles et en ajustant les taux pour les contrats en vigueur lorsque cela est permis. En outre, la Société atténue en partie le risque de taux d'intérêt au moyen de sa procédure d'appariement de l'actif et du passif, des éléments liés à la conception de produits et de stratégies relatives aux taux d'intérêt crédités. Les nouveaux produits, les arrangements de réassurance de nouveaux contrats et la souscription de nouveaux contrats d'assurance d'envergure doivent être passés en revue et approuvés par le chef de la gestion du risque ou des membres du personnel clés des fonctions de gestion du risque.

### **Stratégies de couverture des rentes variables et autres risques sur actions**

L'exposition de la Société aux variations des marchés des actions cotées découle essentiellement des passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de rente variable et aux placements en actions de sociétés cotées du fonds général.

La couverture dynamique est la principale stratégie de couverture pour les risques de marché liés aux rentes variables. Nous avons recours à la couverture dynamique à l'égard de nos affaires nouvelles en matière de garanties de contrats de rente variable au moment où elles sont souscrites, ou dès que c'est possible après.

Nous visons à gérer le risque lié aux actions cotées découlant des expositions non couvertes aux risques liés à nos passifs des contrats d'assurance au moyen de notre stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. Nous cherchons à gérer le risque de taux d'intérêt découlant des garanties de contrats de rente variable non assortis d'une couverture dynamique dans le cadre de notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif.

### Stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable

La stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente variable vise à couvrir la sensibilité des provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente variable contre la variation du rendement des placements (en actions de sociétés cotées et en obligations) et des taux d'intérêt. L'objectif de la stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable est de contrebalancer, le plus possible, la variation de la valeur économique des garanties par les profits et les pertes de notre portefeuille d'actifs de couverture. La valeur économique des garanties et nos provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente variable varient concurremment, mais non exactement les unes avec les autres, puisque cette valeur reflète les meilleures provisions estimatives et ne comprend aucune provision mathématique à l'égard des écarts défavorables.

Notre programme de couverture des garanties de contrats de rente variable a recours à divers contrats de dérivés négociés en Bourse et hors cote pour compenser la variation de la valeur des garanties de contrats de rente variable. Les principaux instruments dérivés utilisés sont les contrats à terme normalisés sur indice boursier, les contrats à terme normalisés sur obligations d'État, les contrats à terme normalisés sur devises, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur rendement total, les options sur actions et les swaptions de taux d'intérêt. Les positions dans des instruments de couverture par rapport aux provisions mathématiques font l'objet d'une surveillance régulière au fil de l'évolution des conditions du marché. Au besoin, les positions dans des actifs de couverture seront rééquilibrées de façon dynamique pour s'assurer qu'elles respectent les limites établies. Nous pouvons également avoir recours à d'autres dérivés afin d'améliorer de façon opportune l'efficacité de la couverture.

Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. Le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture n'annulera pas complètement les pertes ou les profits sous-jacents résultant des provisions pour garanties couvertes, car :

- le comportement et le décès des titulaires de contrats ne sont pas couverts;
- la provision pour écarts défavorables des provisions mathématiques n'est pas couverte;
- une tranche du risque de taux d'intérêt n'est pas couverte;
- les écarts de taux pourraient s'accroître et aucune mesure ne pourrait être prise pour faire les ajustements nécessaires;
- le rendement d'une petite partie des fonds sous-jacents ne fait l'objet d'aucune couverture vu l'absence d'instruments de couverture négociés en Bourse efficaces;
- le rendement des fonds sous-jacents couverts peut différer du rendement des instruments de couverture correspondants;
- les corrélations entre les taux d'intérêt et les marchés des actions pourraient donner lieu à des incidences défavorables considérables;
- des coûts de rééquilibrage des couvertures défavorables peuvent être engagés pendant des périodes de grande volatilité des marchés des actions, des marchés des obligations ou des taux d'intérêt. L'effet de ces coûts est amplifié lorsque toutes ces incidences surviennent simultanément;
- les autres risques ne sont pas tous couverts.

### Stratégie de couverture du risque lié aux actions à grande échelle

L'objectif du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions est de maintenir la sensibilité générale de notre résultat à la variation des marchés des actions cotées à l'intérieur des limites de tolérance au risque approuvées par le conseil d'administration. Le programme de couverture d'actions à grande échelle est conçu pour couvrir la sensibilité du résultat à la variation des marchés des actions cotées attribuable à toutes les sources (à l'exception des expositions assorties d'une couverture dynamique). Les sources de la sensibilité à la variation des marchés des actions faisant l'objet du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions comprennent ce qui suit :

- Les expositions aux actions et au risque de change des garanties de contrats de rente variable non assorties d'une couverture dynamique
- Les placements en actions du fonds général soutenant les passifs garantis ajustables et les contrats d'assurance vie universelle à capital variable
- La provision pour écarts défavorables non couverte liée aux garanties de contrats de rente variable assortis d'une couverture dynamique

### Stratégie d'appariement de l'actif et du passif

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif est conçue pour nous assurer que les risques de marché inhérents aux actifs et aux passifs détenus dans le fonds général de la Société sont gérés de manière efficace, et que l'exposition aux risques découlant de ces actifs et de ces passifs est maintenue à l'intérieur des limites de risque. Les risques de marché inhérents comprennent les risques liés au niveau et à la variation des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de taux des swaps, au rendement des marchés des actions cotées, au rendement des actifs alternatifs à long terme et à la variation des taux de change.

Les provisions mathématiques du fonds général sont catégorisées par groupes en fonction de caractéristiques semblables, et ces groupes sont soutenus par une stratégie de répartition de l'actif propre. Nous cherchons à aligner la stratégie de répartition de l'actif pour chaque groupe sur les tendances en matière de primes et de prestations, les options et garanties offertes aux titulaires de contrats et les stratégies de crédit des produits qu'elle soutient. Les stratégies sont déterminées à l'aide de techniques d'analyse de portefeuille qui visent à optimiser les rendements, sous réserve des considérations liées aux exigences réglementaires et aux exigences en matière de capital

économique ainsi que de la tolérance au risque. Elles sont conçues de façon à assurer une grande diversification entre les catégories d'actifs et des risques propres aux placements individuels, et les actifs sont harmonisés de manière appropriée avec les passifs auxquels ils sont adossés. Ces stratégies couvrent la composition de l'actif, la notation, le profil des échéances, la liquidité et les objectifs de concentration par devise et par secteur.

Les produits qui présentent des flux de trésorerie liés aux actifs garantis (p. ex., lorsque les flux de trésorerie nets projetés ne sont pas influencés de manière déterminante par des scénarios économiques) sont gérés selon une stratégie de placement à rendement cible. Les produits garantis par ce groupe d'actifs comprennent :

- des rentes en capitalisation (autres que des rentes possédant des caractéristiques de transfert du risque), qui sont principalement des obligations à court et à moyen terme et offrent des garanties de taux d'intérêt selon des modalités précises sur des primes uniques; les retraits peuvent être ou ne pas être rajustés à la valeur de marché;
- des rentes immédiates qui n'ont pas d'options de rachat et qui comprennent des obligations prévisibles et à très longue échéance;
- des produits d'assurance, dont les primes périodiques s'échelonnent sur de nombreuses années à venir, et qui comprennent aussi des obligations à très longue échéance.

Nous cherchons à gérer les actifs à l'appui de ces avantages à long terme pour réaliser un rendement cible suffisant pour soutenir les obligations sur leur durée de vie, sous réserve des seuils de tolérance au risque établis et de l'incidence des exigences réglementaires et des exigences en matière de capital économique. Les actifs à revenu fixe sont gérés en fonction d'un indice de référence élaboré pour réduire au minimum le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie générés par les passifs. Le recours aux actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées permet un bon appariement avec nos passifs à long terme, qui permet également d'améliorer le rendement à long terme et de réduire le risque global grâce à la diversification.

Dans le cas des produits de rente et d'assurance qui possèdent des caractéristiques importantes de transfert du risque, une approche stratégique de rendement total est utilisée, qui regroupe généralement des actifs à revenu fixe et des actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées. Les actifs alternatifs à long terme combinés aux actions de sociétés cotées peuvent être inclus pour améliorer le rendement des placements à long terme et diminuer le risque global grâce à la diversification. Des stratégies de placement cible sont établies au moyen de techniques d'analyse de portefeuilles pour optimiser le rendement des placements à long terme tout en tenant compte des risques liés aux garanties incluses dans les produits et des options de retrait offertes aux titulaires de contrats, de l'incidence des exigences en matière de fonds propres réglementaires et économiques et de la tolérance liée à la gestion de la volatilité à court terme du résultat et de l'exposition à long terme à des risques extrêmes. Dans le cas des produits dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats, comme l'assurance avec participation, l'assurance vie universelle, le rendement de placement des actifs servant de soutien aux passifs échoira en grande partie aux titulaires de contrats à titre de variation des dividendes déclarés ou des taux d'intérêt appliqués, sous réserve des garanties minimales incorporées. Les passifs à plus court terme comme les rentes différées à capital fixe n'englobent généralement pas d'actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées dans la composition de son actif cible. La responsabilité de la gestion de nos portefeuilles de placements est déléguée à des professionnels en placement qui en assurent la gestion en fonction de références tirées des stratégies de placement cible établies pour chaque groupe, compte tenu des tolérances au risque de taux d'intérêt.

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif comprend une large gamme de processus d'évaluation du risque, d'atténuation et de gestion du risque, et de procédés de couverture. Toutefois, les passifs et les risques auxquels la Société est exposée ne peuvent être appariés ni couverts en totalité en raison des limites quant à la disponibilité des instruments sur les marchés et de l'incertitude relative à l'incidence des résultats techniques et du comportement des titulaires de contrats sur les flux de trésorerie liés aux passifs.

### **Stratégie de gestion du risque de change**

Nous avons comme politique d'apparier généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent. Si la monnaie des actifs et des passifs n'est pas appariée, nous couvrons ce risque, le cas échéant, pour stabiliser notre situation de fonds propres, et respectons les limites du risque de change de l'entreprise.

Le risque de légère asymétrie au bilan est accepté, s'il est géré conformément aux limites de risque établies. Nous avons établi des limites d'exposition au risque, mesurées en fonction des variations possibles des ratios de fonds propres causées par les fluctuations des taux de change, déterminées pour représenter une possibilité précise de survenance fondée sur des modèles internes.

### **Stratégie de gestion du risque d'illiquidité**

Les politiques et méthodes de gestion des liquidités mondiales visent à nous permettre de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer nos activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Ces politiques et méthodes tiennent compte de tout empêchement d'ordre juridique, réglementaire, fiscal, opérationnel ou économique au financement interentités. La composition de l'actif de notre état de la situation financière tient compte de la nécessité de maintenir un volume d'actifs non affectés liquides suffisant pour satisfaire aux exigences découlant des tests de simulation de crise, et pour s'assurer que nos ratios de liquidité demeurent solides. Nous gérons les liquidités au siège social et surveillons étroitement la situation de trésorerie de nos principales filiales.

Nous cherchons à atténuer le risque d'illiquidité en diversifiant nos activités parmi divers produits, marchés, régions et titulaires de contrats. Nous concevons des produits d'assurance de manière à encourager les titulaires de contrats à maintenir leurs contrats en vigueur, générant ainsi un flux stable et diversifié de primes périodiques. Nous définissons les conditions de résiliation de nos produits de gestion de patrimoine et nos stratégies de placement connexes en cherchant à atténuer le risque financier et le risque d'illiquidité associés aux résiliations imprévues par les titulaires de contrats. Nous définissons et mettons en œuvre des stratégies de placement qui visent à appairer le profil des échéances des actifs à celui des passifs qu'ils sous-tendent, en tenant compte du potentiel de résiliations imprévues par les titulaires de contrats et des besoins de liquidités qui s'ensuivent. Les actifs liquides représentent une partie importante de notre actif total. Nous visons à réduire le risque d'illiquidité à l'égard de nos activités en diversifiant nos sources de financement et en gérant les échéances de notre financement de manière appropriée. Nous prévoyons et surveillons dans diverses entités et au siège social les liquidités opérationnelles et les mouvements de liquidités quotidiens dans le but de garantir la disponibilité des liquidités et l'optimisation de leur utilisation.

Nous maintenons également des fonds de liquidités centralisés et un accès à d'autres sources de financement et de liquidités d'urgence comme des accords de financement de rachat. Nos fonds de liquidités centralisés se composent de liquidités et de quasi-liquidités et de placements à court terme de grande qualité qui font l'objet d'une surveillance continue en ce qui a trait à leur qualité de crédit et à la liquidité du marché.

Au 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société, y compris les espèces en dépôt, les obligations du Trésor canadien et américain et les placements à court terme de grande qualité ainsi que les actifs négociables composés d'obligations d'État et d'agences gouvernementales de qualité, d'obligations de sociétés de qualité, d'instruments titrisés de qualité, d'actions ordinaires et d'actions privilégiées cotées, totalisaient 241,0 milliards de dollars, en comparaison de 268,4 milliards de dollars au 31 décembre 2021, comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

Aux 31 décembre (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>19 153 \$</b>	22 594 \$
<b>Actifs négociables</b>		
Obligations d'État (de qualité)	<b>70 508</b>	77 743
Obligations de sociétés (de qualité)	<b>126 827</b>	138 479
Instruments titrisés – Titres adossés à des créances, titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (de qualité)	<b>2 285</b>	2 892
Actions cotées	<b>22 223</b>	26 706
Total des actifs négociables	<b>221 843</b>	245 820
<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des actifs négociables<sup>1</sup></b>	<b>240 996 \$</b>	268 414 \$

<sup>1</sup> Y compris de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des actifs négociables grevés de 13,3 milliards de dollars au 31 décembre 2022 (6,6 milliards de dollars en 2021).

Nous avons établi diverses sources de liquidités d'urgence, y compris notamment une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 millions de dollars auprès de certaines banques à charte canadiennes pour la SFM, et une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 millions de dollars américains conclue auprès de certaines banques américaines pour la SFM et certaines de ses filiales américaines. Au 31 décembre 2022, aucun emprunt n'était en cours sur ces facilités (néant en 2021). En outre, John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA ») est membre de la Federal Home Loan Bank of Indianapolis (« FHLBI »), ce qui permet à la Société d'obtenir, à titre de source additionnelle de liquidités, des prêts de la FHLBI, qui peuvent être garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, et des titres du Trésor et d'organismes américains admissibles. Au 31 décembre 2022, la capacité d'emprunt maximale estimative de JHUSA s'élevait à 3,8 milliards de dollars américains (4,4 milliards de dollars américains en 2021) selon les restrictions réglementaires et en vertu de la facilité de la FHLBI, sur laquelle un montant de 500 millions de dollars américains (500 millions de dollars américains en 2021) a été emprunté.

Le tableau qui suit présente l'échéance des passifs financiers importants de la Société.

### Échéance des passifs financiers<sup>1</sup>

Au 31 décembre 2022 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette à long terme	– \$	– \$	<b>2 661 \$</b>	<b>3 573 \$</b>	<b>6 234 \$</b>
Instruments de fonds propres	–	<b>615</b>	–	<b>5 507</b>	<b>6 122</b>
Dérivés	<b>2 656</b>	<b>1 956</b>	<b>1 146</b>	<b>8 531</b>	<b>14 289</b>
Dépôts de clients de la Banque <sup>2</sup>	<b>16 884</b>	<b>3 000</b>	<b>2 623</b>	–	<b>22 507</b>
Obligations locatives	<b>112</b>	<b>154</b>	<b>93</b>	<b>61</b>	<b>420</b>

<sup>1</sup> Les montants qui précèdent sont présentés nets des frais d'émission différés non amortis connexes.

<sup>2</sup> Au 31 décembre 2022, la valeur comptable et la juste valeur des dépôts de clients de la Banque s'établissaient respectivement à 22 507 millions de dollars et 22 271 millions de dollars (respectivement 20 720 millions de dollars et 20 746 millions de dollars en 2021). La juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen de taux d'intérêt offerts sur le marché pour des dépôts comportant des conditions similaires. Tous les dépôts de clients de la Banque ont été classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (niveau 2 en 2021).



Dans le cours normal des affaires, il est nécessaire d'affecter des actifs en garantie afin de se conformer aux exigences réglementaires juridictionnelles et autres exigences, y compris les garanties offertes pour atténuer partiellement le risque de crédit lié aux contreparties d'instruments dérivés, les actifs affectés en garantie aux Bourses à titre de marge initiale et les actifs détenus en garantie dans le cadre des accords de financement de rachat. Le total des actifs non affectés s'établissait à 477,7 milliards de dollars au 31 décembre 2022 (502,4 milliards de dollars en 2021).

## Sensibilités et mesures d'exposition au risque de marché

### Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux garanties des contrats de rente variable et aux garanties des fonds distincts

Les garanties des produits de rente variable et les garanties des fonds distincts portent sur au moins un des éléments suivants : le décès, la valeur à l'échéance, les garanties de rente et les garanties de retrait. Les garanties des contrats de rente variable et les garanties des fonds distincts sont conditionnelles et exigibles uniquement à la survenance de l'événement pertinent, si la valeur des fonds à ce moment est inférieure à la valeur de la garantie. Selon le niveau futur des marchés des actions, les passifs liés aux contrats en vigueur seraient exigibles principalement pendant la période de 2023 à 2043.

Nous cherchons à atténuer une partie des risques inhérents à la partie conservée (c.-à-d. nette des réassurances) de nos garanties de rente variable et de nos garanties de fonds distincts en combinant nos stratégies de couverture dynamique et de couverture à grande échelle (voir la section « Risque lié au rendement des actions cotées » ci-après).

Le tableau suivant présente certaines données sur les garanties des contrats de rente variable et les garanties des fonds distincts liées aux placements offertes par la Société, compte non tenu et net des réassurances.

### Garanties des contrats de rente variable et garanties des fonds distincts, nettes des réassurances

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2022			2021		
	Valeur de la garantie <sup>1</sup>	Valeur du fonds	Montant à risque <sup>1, 2, 3</sup>	Valeur de la garantie <sup>1</sup>	Valeur du fonds	Montant à risque <sup>1, 2, 3</sup>
Garantie de rente minimale	4 357 \$	2 723 \$	1 639 \$	4 419 \$	3 603 \$	918 \$
Garantie de retrait minimum	38 319	34 203	5 734	39 098	41 809	2 233
Garantie d'accumulations minimales	20 035	19 945	221	19 820	20 226	12
Prestations du vivant brutes <sup>4</sup>	62 711	56 871	7 594	63 337	65 638	3 163
Prestations de décès brutes <sup>5</sup>	10 465	15 779	2 156	11 105	22 920	618
Total, compte non tenu des réassurances	73 176	72 650	9 750	74 442	88 558	3 781
Prestations du vivant réassurées	26 999	23 691	4 860	3 788	3 102	771
Prestations de décès réassurées	3 923	2 636	1 061	639	547	253
Total des réassurances	30 922	26 327	5 921	4 427	3 649	1 024
<b>Total, net des réassurances<sup>6</sup></b>	<b>42 254 \$</b>	<b>46 323 \$</b>	<b>3 829 \$</b>	<b>70 015 \$</b>	<b>84 909 \$</b>	<b>2 757 \$</b>

<sup>1</sup> La valeur garantie et le montant net à risque à l'égard des garanties de retrait minimum au Canada et aux États-Unis ont été mis à jour en 2021 pour refléter la valeur temps de l'argent de ces demandes de règlement.

<sup>2</sup> Le montant à risque (les garanties dans le cours) représente l'excédent de la valeur des garanties sur les valeurs des fonds pour tous les contrats dont la valeur des garanties est supérieure à la valeur des fonds. En ce qui a trait aux garanties minimales portant sur les prestations de décès, le montant à risque représente l'excédent de la garantie minimale actuelle portant sur les prestations de décès sur le solde actuel du compte. Il est présumé que toutes les demandes de règlement doivent être réglées immédiatement. En pratique, les garanties portant sur les prestations de décès sont conditionnelles et ne sont payables qu'à la survenance du décès du titulaire de contrat, si la valeur des fonds demeure en deçà de la valeur des garanties. En ce qui a trait à la garantie de retrait minimum, le montant à risque repose sur l'hypothèse que les prestations sont versées sous forme de rente viagère à compter de la date correspondant au plus jeune âge auquel le revenu déterminé dans le contrat doit commencer à être versé. Ces prestations sont également conditionnelles et ne sont payables qu'aux dates prévues d'échéance ou de début de versement de la rente, si les titulaires de contrats sont toujours vivants et n'ont pas résilié leur contrat, et que la valeur des fonds demeure en deçà de la valeur des garanties. À l'égard de toutes les garanties, le montant à risque est limité à un niveau plancher de zéro pour chaque contrat.

<sup>3</sup> Le montant à risque net des réassurances au 31 décembre 2022 s'élevait à 3 829 millions de dollars (2 757 millions de dollars en 2021) et ce montant était réparti de la manière suivante : 737 millions de dollars américains (1 336 millions de dollars américains en 2021) provenaient des activités aux États-Unis, 2 154 millions de dollars (886 millions de dollars en 2021) provenaient des activités au Canada, 275 millions de dollars américains (53 millions de dollars américains en 2021) provenaient des activités au Japon et 224 millions de dollars américains (87 millions de dollars américains en 2021) provenaient des activités en Asie (ailleurs qu'au Japon) et des activités de réassurance en voie de liquidation.

<sup>4</sup> Lorsqu'un contrat comprend des prestations du vivant et des prestations de décès, la garantie en sus des prestations du vivant est incluse dans la catégorie des prestations de décès, comme présenté à la note de bas de tableau 5.

<sup>5</sup> Les prestations de décès englobent les garanties uniques et les garanties en sus des garanties de prestations du vivant lorsque le contrat offre à la fois des prestations du vivant et des prestations de décès.

<sup>6</sup> Les montants des réassurances au 31 décembre 2022 reflètent les transactions de réassurance de contrats de rente variable aux États-Unis clôturées le 1<sup>er</sup> février 2022 et le 3 octobre 2022.

## Catégories de placement pour les contrats à capital variable assortis d'une garantie

Les contrats à capital variable assortis d'une garantie, y compris les contrats de rente variable et les contrats d'assurance vie à capital variable, sont investis, au gré du titulaire de contrats et sous réserve des limites des contrats, dans divers types de fonds choisis parmi les fonds distincts et d'autres placements. Les soldes des comptes par catégorie de placement sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre

(en millions de dollars)

Catégorie de placement	2022	2021
Fonds d'actions	42 506 \$	52 528 \$
Fonds équilibrés	36 290	43 783
Fonds d'obligations	9 336	10 965
Fonds du marché monétaire	1 924	1 844
Autres placements à taux d'intérêt fixe	2 029	1 917
<b>Total</b>	<b>92 085 \$</b>	<b>111 037 \$</b>

## Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, nous présentons des sensibilités et des mesures d'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt projetés à l'aide de modèles internes à une date donnée et sont évalués en fonction d'un niveau de départ reflétant les actifs et les passifs de la Société à cette date, ainsi que les facteurs actuariels, les activités de placement et le rendement sur les placements présumés dans le calcul des provisions mathématiques. Les mesures d'exposition au risque reflètent l'incidence de la variation d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des rendements actuariels et du rendement des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les écarts entre les faits réels et les hypothèses, les changements dans la combinaison des activités, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales de nos modèles internes. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites ci-après. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons garantir que leur incidence réelle sur le résultat net attribué aux actionnaires sera telle que nous l'avons indiquée et nous ne pouvons garantir que leur incidence réelle sur le ratio du TSAV de Manufacturers sera telle que nous l'avons indiquée. Les fluctuations du marché ont une incidence sur les sensibilités des fonds propres selon le TSAV, que ce soit par voie du résultat ou d'autres composantes du cadre de fonds propres réglementaires. À titre d'exemple, le ratio du TSAV est touché par les variations des autres éléments du résultat global.

## Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées

Comme il a été mentionné précédemment, notre exposition nette au risque lié aux actions découle de l'asymétrie entre les actifs et les passifs; notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. La stratégie de couverture à grande échelle est conçue pour atténuer le risque lié aux actions cotées découlant des garanties de rente variable non assorties d'une couverture dynamique et d'autres expositions non couvertes dans nos passifs des contrats d'assurance.

Les variations du cours des actions cotées peuvent avoir une incidence sur d'autres éléments, y compris, sans s'y limiter, les honoraires sur les actifs sous gestion et administration ou la valeur des comptes des titulaires de contrats ainsi que les profits et l'amortissement estimés des coûts d'acquisition différés de contrats et autres coûts. Ces éléments ne sont pas couverts.

Les tableaux ci-après présentent l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées suivie d'un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Si les valeurs de marché devaient demeurer stables pour un exercice entier, l'incidence possible serait à peu près équivalente à une baisse immédiate des valeurs de marché correspondant au niveau prévu de croissance annuelle pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Par ailleurs, si, après que les valeurs de marché ont diminué de 10 %, 20 % ou 30 %, elles continuaient à diminuer, restaient stables ou augmentaient plus lentement que prévu dans l'évaluation, l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires pourrait être considérablement plus importante que le résultat indiqué. Se reporter à la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » qui contient plus de renseignements sur le niveau de croissance supposé et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme. L'incidence potentielle est présentée compte tenu de l'incidence de la variation des marchés sur les actifs couverts. Bien que nous ne puissions estimer de façon fiable le montant de la variation des obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique qui ne sera pas annulée par le profit ou la perte sur les actifs assortis d'une couverture dynamique, nous posons certaines hypothèses afin d'évaluer l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires.

Cette estimation suppose que le rendement du programme de couverture dynamique n'annulerait pas entièrement le profit ou la perte lié aux obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique. Elle suppose que les actifs assortis d'une couverture reposent sur la situation réelle à la fin de la période et que les couvertures d'actions dans le cadre du programme de couverture dynamique sont rééquilibrées à des intervalles de variation de 5 %. En outre, nous supposons que les actifs assortis d'une couverture à grande échelle sont rééquilibrés conformément aux fluctuations du marché.

Il importe également de noter que ces estimations sont fournies à titre indicatif, et que le programme de couverture dynamique et de couverture à grande échelle pourrait dégager un rendement inférieur à ces estimations, en particulier pendant les périodes de volatilité réelle marquée ou pendant les périodes de faiblesse des taux d'intérêt et de fluctuations défavorables des marchés des actions.

Les normes de pratique pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et les lignes directrices de l'ICA limitent les hypothèses de rendement des placements des actions cotées et de certains actifs alternatifs à long terme en fonction du rendement historique d'indices de référence pour des actions cotées. L'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires ne tient pas compte des modifications possibles des hypothèses de rendement des placements pour refléter l'incidence des reculs des cours des actions cotées en portefeuille sur ce rendement historique d'indices de référence.

### Incidence immédiate possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation du rendement des actions cotées<sup>1, 2, 3</sup>

Au 31 décembre 2022

(en millions de dollars)

	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
<b>Sensibilité sous-jacente au résultat net attribué aux actionnaires<sup>4</sup></b>						
Garanties au titre des contrats de rente variable	(1 100) \$	(660) \$	(300) \$	240 \$	450 \$	610 \$
Placements en actions du fonds général <sup>5</sup>	(1 520)	(1 010)	(500)	420	820	1 220
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(2 620)	(1 670)	(800)	660	1 270	1 830
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle <sup>6</sup>	850	530	240	(230)	(420)	(570)
<b>Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture<sup>7</sup></b>	<b>(1 770) \$</b>	<b>(1 140) \$</b>	<b>(560) \$</b>	<b>430 \$</b>	<b>850 \$</b>	<b>1 260 \$</b>

Au 31 décembre 2021

(en millions de dollars)

	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
<b>Sensibilité sous-jacente au résultat net attribué aux actionnaires<sup>4</sup></b>						
Garanties au titre des contrats de rente variable	(2 560) \$	(1 480) \$	(630) \$	440 \$	750 \$	960 \$
Placements en actions du fonds général <sup>5</sup>	(1 430)	(890)	(440)	450	880	1 320
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(3 990)	(2 370)	(1 070)	890	1 630	2 280
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle <sup>6</sup>	2 060	1 190	500	(470)	(820)	(1 110)
<b>Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture<sup>7</sup></b>	<b>(1 930) \$</b>	<b>(1 180) \$</b>	<b>(570) \$</b>	<b>420 \$</b>	<b>810 \$</b>	<b>1 170 \$</b>

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

<sup>2</sup> Les tableaux qui précèdent présentent l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées suivie d'un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques, à l'exclusion de l'incidence des honoraires liés aux actifs sous gestion et à la valeur des comptes des titulaires de contrat.

<sup>3</sup> Voir la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » ci-après pour plus de renseignements sur le niveau de croissance prévu et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme.

<sup>4</sup> Définie comme étant la sensibilité du résultat à une variation des marchés des actions cotées compte tenu des règlements au titre de contrats de réassurance, mais compte non tenu de l'effet d'annulation des actifs assortis d'une couverture ou d'autres mécanismes d'atténuation des risques.

<sup>5</sup> L'incidence sur les placements en actions du fonds général comprend les placements du fonds général à l'appui de nos provisions mathématiques, les capitaux de lancement du secteur Services généraux et autres (dans des fonds distincts et fonds communs de placement) et l'incidence sur les provisions mathématiques des produits d'honoraires prévus sur les produits d'assurance vie universelle à capital variable et d'autres produits en unités de compte. Cette incidence ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actions cotées; ii) tout profit ou toute perte sur les actions cotées DV détenues dans le secteur Services généraux et autres; et iii) tout profit ou toute perte sur les placements en actions cotées détenus par la Banque Manuvie. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des marchés des actions.

<sup>6</sup> Comprend l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions dans le programme de couverture dynamique et de couverture à grande échelle. L'incidence du rééquilibrage de la couverture dynamique représente l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions pour les meilleures estimations des obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique à des intervalles de variation de 5 %, mais ne tient compte d'aucune incidence liée à d'autres sources d'inefficacité de la couverture, comme, parmi d'autres facteurs, une corrélation entre le suivi des fonds, la volatilité réalisée, et les actions et les taux d'intérêt qui est différente par rapport aux prévisions.

<sup>7</sup> La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires aux variations des rendements des actions cotées compte tenu de l'incidence des couvertures est demeurée essentiellement inchangée au 31 décembre 2022 par rapport à celle au 31 décembre 2021. Cela s'explique principalement par le fait que la diminution des sensibilités au T1 2022 en raison de la transaction de réassurance de contrats de rente variable aux États-Unis a été en grande partie contrebalancée par l'augmentation nette des sensibilités à partir du deuxième trimestre de 2022 (« T2 2022 ») jusqu'au T4 2022 du fait de l'incidence du recul des marchés des actions sur les produits d'honoraires prévus sur nos activités d'assurance vie universelle à capital variable.

Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le ratio total du TSAV de Manufacturers des variations de la valeur de marché des actions cotées.

### Incidence immédiate possible sur le ratio du TSAV de Manufacturers d'une variation du rendement des actions cotées par rapport au rendement prévu dans l'évaluation des provisions mathématiques<sup>1, 2, 3</sup>

Points de pourcentage	Incidence sur le ratio du TSAV de Manufacturers					
	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
31 décembre 2022	(1)	(1)	-	-	1	1
31 décembre 2021	(1)	-	-	-	1	-

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus. De plus, les estimations ne comprennent pas les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de fluctuations des marchés des actions puisque l'incidence sur les sensibilités des actions cotées n'est pas considérée comme importante.

<sup>2</sup> L'incidence possible est présentée en supposant que la variation de la valeur des actifs assortis d'une couverture n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique. Le montant estimatif qui ne serait pas entièrement annulé est lié à nos pratiques de ne pas couvrir la provision pour écarts défavorables et de rééquilibrer les couvertures d'actions pour les obligations au titre des rentes variables assorties d'une couverture dynamique à des intervalles de variation de 5 %.

<sup>3</sup> Les règles du BSIF relatives aux garanties des fonds distincts tiennent compte de la pleine incidence sur les fonds propres des chocs subis sur une période de 20 trimestres dans une fourchette prescrite. Par conséquent, la détérioration des marchés des actions pourrait entraîner d'autres augmentations des exigences réglementaires après le choc initial.

### Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux

Au 31 décembre 2022, nous avons estimé que la sensibilité de notre résultat net attribué aux actionnaires à une diminution parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt correspondait à une charge de 100 millions de dollars, et qu'une augmentation parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt représentait un profit de 100 millions de dollars.

Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt. Cette variation comprend une variation de 50 points de base des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps actuels, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, sans variation des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro des obligations d'État lorsque ces taux ne sont pas négatifs à l'heure actuelle (le taux d'intérêt plancher de zéro actuel s'applique à tous les pays dans lesquels nous exerçons nos activités, à l'exception du Japon), par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques, y compris les dérivés incorporés. Pour les obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique, il est pris en compte que les couvertures de taux d'intérêt sont rééquilibrées à des intervalles de variation de 20 points de base.

Comme la sensibilité à une variation de 50 points de base des taux d'intérêt tient compte de tous les changements apportés aux scénarios de réinvestissement applicables, l'incidence des variations des taux d'intérêt inférieures ou supérieures à 50 points de base ne devrait pas être linéaire. Par ailleurs, les sensibilités ne sont pas constantes pour toutes les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités, et l'incidence des fluctuations de la courbe de rendement varie selon la région où la fluctuation se produit. Les hypothèses de réinvestissement utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques ont tendance à amplifier les incidences négatives d'une diminution des taux d'intérêt et à atténuer les incidences positives d'une augmentation de ces derniers. Cela s'explique par le fait que les hypothèses de réinvestissement utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance sont fondées sur les modèles de taux d'intérêt et les critères d'étalonnage établis par le CNAC. Par conséquent, pour un trimestre donné, les variations des hypothèses de réinvestissement ne sont pas entièrement identiques aux variations des taux d'intérêt du marché courants, surtout lorsque la forme de la courbe des taux d'intérêt varie de façon importante. Ainsi, l'incidence des variations non parallèles peut différer considérablement de l'incidence estimée des variations parallèles. Par exemple, si les taux d'intérêt à long terme augmentent davantage que ceux à court terme (ce qui est parfois appelé une accentuation de la courbe de rendement) en Amérique du Nord, la diminution de la valeur des swaps pourrait être supérieure à la diminution des passifs des contrats d'assurance. Cette situation pourrait occasionner l'imputation d'une charge au résultat net attribué aux actionnaires à court terme, même si la hausse et l'accentuation de la courbe de rendement, si elles se poursuivent, pourraient avoir une incidence économique positive à long terme.

Les sensibilités au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux sont déterminées isolément les unes des autres et ne reflètent donc pas l'incidence combinée de la survenance simultanée des variations des taux des obligations d'État et des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps. Par conséquent, l'incidence du cumul de chaque sensibilité individuelle pourrait être considérablement différente de l'incidence des sensibilités aux variations simultanées des variations des taux d'intérêt et des écarts de taux.

L'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires ne tient pas compte de modifications futures possibles aux hypothèses sur le taux de réinvestissement ultime ni de critères d'étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque. En 2021, le CNAC a publié une nouvelle norme sur la réduction du taux de réinvestissement ultime et la mise à jour des critères d'étalonnage des taux d'intérêt sans risque stochastiques. La norme mise à jour, qui recommande de réduire de 15 points de base le taux de réinvestissement ultime et d'apporter une modification correspondante à la modélisation stochastique du taux d'intérêt sans risque, est entrée en vigueur le 15 octobre 2021. Au 31 décembre 2022, nous avons estimé que la sensibilité de notre résultat net attribué aux actionnaires à une réduction de 10 points de base du taux de réinvestissement ultime dans toutes les régions, et à une variation

correspondante des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque, correspondrait à une charge de 300 millions de dollars (après impôts). Il convient de noter que l'incidence des modifications apportées au taux de réinvestissement ultime n'est pas linéaire. Le taux de réinvestissement ultime à long terme, en ce qui a trait au taux sans risque au Canada, a été fixé à 2,9 %, et nous avons recours à cette même hypothèse pour nos activités aux États-Unis. En ce qui concerne nos activités au Japon, nous supposons un taux de 1,5 %.

L'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires ne tient pas compte de toute autre incidence possible des faibles taux d'intérêt, par exemple, d'un poids accru sur la souscription d'affaires nouvelles ou de faibles intérêts tirés des actifs excédentaires. L'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires ne reflète pas non plus les profits ou pertes latents sur les actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres. Les variations de la valeur de marché de ces actifs pourraient représenter un contrepoids économique naturel au risque de taux d'intérêt lié au passif relatif à nos produits. Pour qu'il existe aussi un contrepoids comptable, la Société devrait réaliser une tranche des profits ou pertes latents sur les actifs à revenu fixe DV. Rien ne garantit que nous réaliserons une partie des profits ou pertes latents disponibles.

L'incidence ne reflète aucun effet possible de la variation des taux d'intérêt sur la valeur des actifs alternatifs à long terme. La hausse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur des actifs alternatifs à long terme (voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Juste valeur des placements » ci-après). De plus amples renseignements sur les actifs alternatifs à long terme sont présentés à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme » ci-après.

Selon le TSAV, les variations des profits ou pertes latents dans notre portefeuille d'obligations DV découlant des fluctuations de taux d'intérêt ont tendance à exacerber la sensibilité des fonds propres. Par conséquent, la réduction des taux d'intérêt améliore les ratios du TSAV et vice versa.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires, ainsi que la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres, qui pourrait se matérialiser à la vente de ces actifs.

#### Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires et le ratio du TSAV de Manufacturers d'une variation parallèle immédiate des taux d'intérêt par rapport aux taux prévus dans l'évaluation des provisions mathématiques<sup>1, 2, 3, 4</sup>

Aux 31 décembre	2022		2021	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb
Résultat net attribué aux actionnaires (en millions de dollars)	(100) \$	100 \$	(200) \$	néant \$
Variations des autres éléments du résultat global découlant de la juste valeur des actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres (en millions de dollars)	1 500	(1 400)	2 100	(1 900)
Ratio du TSAV de Manufacturers (variation en points de pourcentage) <sup>5</sup>	3	(2)	5	(4)

<sup>1)</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus. De plus, les estimations ne comprennent pas les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des taux d'intérêt puisque l'incidence sur les sensibilités des actions cotées n'est pas considérée comme importante.

<sup>2)</sup> Comprend des produits d'assurance et de rente garantis, notamment des contrats de rente variable et des produits à prestations rajustables dont les prestations sont généralement rajustées à mesure que les taux d'intérêt et le rendement des placements évoluent, et dont une partie comporte des garanties de taux crédités minimums. Pour les produits à prestations rajustables assujettis à des garanties de taux minimums, les sensibilités sont fonction de l'hypothèse selon laquelle les taux crédités seront fixés au taux minimum.

<sup>3)</sup> Le montant du profit qui peut être réalisé ou de la perte qui peut être subie sur les actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres est fonction du montant total du profit ou de la perte latent.

<sup>4)</sup> Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs, et l'incidence de réaliser les variations de la juste valeur des titres à revenu fixe DV se fonde sur les titres détenus à la fin de la période.

<sup>5)</sup> Les incidences sur le ratio du TSAV comprennent les variations réalisées et latentes de la juste valeur des actifs à revenu fixe DV. Les incidences sur le ratio du TSAV ne tiennent pas compte de l'incidence du changement de scénario mentionné ci-après.

Les tableaux ci-après illustrent l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps sur les taux des obligations d'État, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro pour le taux d'intérêt total, par rapport aux écarts de taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques.

### Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires et le ratio du TSAV de Manufacturers des variations des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps par rapport aux écarts prévus dans l'évaluation des provisions mathématiques<sup>1, 2, 3</sup>

#### Écarts de taux des obligations de sociétés<sup>4, 5</sup>

Aux 31 décembre	2022		2021	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb
Résultat net attribué aux actionnaires (en millions de dollars) <sup>6</sup>	(100) \$	néant \$	(600) \$	500 \$
Variation du ratio du TSAV de Manufacturers (en points de pourcentage) <sup>7</sup>	(3)	3	(3)	4

#### Écarts de taux des swaps

Aux 31 décembre	2022		2021	
	-20 pb	+20 pb	-20 pb	+20 pb
Résultat net attribué aux actionnaires (en millions de dollars)	néant \$	néant \$	néant \$	néant \$
Variation du ratio du TSAV de Manufacturers (en points de pourcentage) <sup>7</sup>	néant	néant	néant	néant

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

<sup>2</sup> L'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires suppose qu'aucun profit n'est réalisé ou qu'aucune perte n'est subie sur nos actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres et exclut l'incidence des variations de la valeur des obligations des fonds distincts découlant des variations des écarts de taux. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps.

<sup>3</sup> Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs.

<sup>4</sup> Il est supposé que les écarts de taux des obligations de sociétés correspondent à la moyenne à long terme sur cinq ans prévue.

<sup>5</sup> Comme la sensibilité à une diminution de 50 points de base des écarts de taux des obligations de sociétés tient compte de l'incidence d'une variation des scénarios de réinvestissement déterministes, le cas échéant, l'incidence des variations des écarts de taux des obligations de sociétés inférieures, ou supérieures, aux montants indiqués ne devrait pas être linéaire.

<sup>6</sup> La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires découlant des variations des écarts de taux des obligations de sociétés a considérablement diminué au 31 décembre 2022 par rapport à celle au 31 décembre 2021, étant donné que la hausse des taux d'intérêt sans risque a entraîné une baisse des réinvestissements projetés dans les modèles d'évaluation actuarielle.

<sup>7</sup> Les incidences sur le ratio du TSAV comprennent les variations réalisées et latentes de la juste valeur des actifs à revenu fixe DV. Selon le régime du TSAV, les fluctuations des écarts de taux sont déterminées par rapport à un éventail d'indices d'obligations de qualité notées au moins BBB dans chaque pays. Pour le TSAV, nous utilisons les indices suivants : indice des obligations de toutes les sociétés FTSE TMX Canada, indice Barclays USD Liquid Investment Grade Corporate et Nomura-BPI (Japon). Les incidences sur le ratio du TSAV présentées au titre des écarts de taux des obligations de sociétés ne tiennent pas compte du changement de scénario mentionné ci-après.

Les écarts de taux des swaps se maintiennent à des niveaux bas, et toute augmentation de ces écarts entraînerait l'imputation de charges importantes au résultat net attribué aux actionnaires.

#### Changement de scénario lié au TSAV

En général, une réduction des taux d'intérêt améliore les ratios du TSAV et vice versa. Toutefois, lorsque les taux d'intérêt baissent pour se situer sous un certain seuil, témoignant de la variation combinée des taux d'intérêt sans risque et des écarts de taux des obligations de sociétés, un scénario de choc de taux d'intérêt prescrit différent doit être pris en compte dans le calcul du ratio du TSAV selon la ligne directrice du TSAV du BSIF.

La ligne directrice du TSAV prescrit quatre scénarios de choc de taux d'intérêt et une méthode de détermination du scénario le plus défavorable qui doit s'appliquer dans chaque territoire aux fins du TSAV<sup>1</sup> en fonction des données du marché actuelles et du bilan de la Société.

Compte tenu de la hausse des taux d'intérêt en 2022, il est beaucoup moins probable qu'un changement de scénario se produise. Dans un contexte de baisse des taux d'intérêt, nous estimerions qu'un changement possible de scénario pourrait avoir comme incidence additionnelle une diminution ponctuelle d'environ six points de pourcentage du ratio du TSAV de Manufacturers. En cas de changement de scénario dans un territoire aux fins du TSAV, l'incidence sur les fonds propres requis au titre du risque de taux d'intérêt serait reflétée immédiatement pour les produits sans participation, tandis que l'incidence pour les produits avec participation serait reflétée sur six trimestres au moyen d'une moyenne mobile, conformément à l'approche de lissage prescrite dans les préavis du BSIF en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

L'incidence défavorable possible d'un changement de scénario n'est pas prise en compte dans les sensibilités au taux d'intérêt sans risque et aux écarts de taux des obligations de sociétés, étant donné qu'elle n'est pas récurrente. Après cet événement ponctuel, d'autres baisses des taux d'intérêt sans risque continueraient d'améliorer la situation de fonds propres selon le TSAV, à l'instar de la sensibilité décrite ci-dessus.

Le niveau des taux d'intérêt et des écarts de taux des obligations de sociétés qui déclencherait un changement de scénario dépend des conditions du marché et des fluctuations de l'actif et du passif de la Société. Le changement de scénario, s'il est réalisé, pourrait s'inverser en réponse aux augmentations ultérieures des taux d'intérêt ou des écarts de taux des obligations de sociétés, ou les deux.

<sup>1</sup> Les territoires aux fins du TSAV comprennent l'Amérique du Nord, le Royaume-Uni, l'Europe, le Japon et toutes les autres régions.

## Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant d'une variation immédiate de 10 % des valeurs de marché des actifs alternatifs à long terme suivie par un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Si les valeurs de marché devaient demeurer stables pour un exercice entier, l'incidence possible serait à peu près équivalente à une baisse immédiate des valeurs de marché correspondant au niveau prévu de croissance annuelle pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Par ailleurs, si, après que les valeurs de marché ont diminué de 10 %, elles continuaient à diminuer, restaient stables ou augmentaient plus lentement que prévu dans l'évaluation des provisions mathématiques, l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires pourrait être considérablement plus importante que le résultat indiqué. Se reporter à la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » ci-après qui contient plus de renseignements sur le niveau de croissance supposé et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme.

Les actifs alternatifs à long terme comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les infrastructures et les actions de sociétés fermées, dont certaines sont liées au secteur pétrolier et gazier.

## Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires et le ratio du TSAV de Manufacturers des variations du rendement des actifs alternatifs à long terme par rapport aux rendements prévus dans l'évaluation des provisions mathématiques<sup>1, 2, 3, 4, 5, 6</sup>

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2022		2021	
	-10 %	+10 %	-10 %	+10 %
<b>Résultat net attribué aux actionnaires</b>				
Actifs liés à l'immobilier, aux terres agricoles et aux terrains forestiers exploitables	(1 300) \$	1 300 \$	(1 400) \$	1 400 \$
Actions de sociétés fermées et autres actifs alternatifs à long terme	(1 600)	1 500	(1 900)	1 800
<b>Total<sup>7</sup></b>	<b>(2 900) \$</b>	<b>2 800 \$</b>	<b>(3 300) \$</b>	<b>3 200 \$</b>
<b>Ratio du TSAV de Manufacturers (variation en points de pourcentage)</b>	<b>(3)</b>	<b>2</b>	<b>(4)</b>	<b>3</b>

<sup>1)</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

<sup>2)</sup> Cette incidence est de nature ponctuelle et ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actifs alternatifs à long terme ou ii) tout profit ou toute perte sur les actifs alternatifs à long terme détenus dans le secteur Services généraux et autres.

<sup>3)</sup> Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des rendements des actifs alternatifs à long terme. Dans le cas de certaines catégories d'actifs alternatifs à long terme pour lesquelles il n'existe pas d'indice de référence à long terme approprié, les normes de pratique et les lignes directrices de l'ICA ne permettent pas d'utiliser, dans l'évaluation, des hypothèses relatives au rendement qui donneraient lieu à une provision inférieure à celle d'une hypothèse fondée sur le rendement historique d'un indice de référence pour des actions cotées dans le même territoire.

<sup>4)</sup> Aucune incidence de la correction du marché sur les hypothèses de rendement présumé futur n'est prise en considération dans l'incidence sur le résultat net.

<sup>5)</sup> Voir la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » ci-après pour plus de renseignements sur le niveau de croissance prévu et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme.

<sup>6)</sup> Les sensibilités tiennent compte de l'incidence des modifications apportées à la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord lorsque les modifications ont lieu.

<sup>7)</sup> La diminution de la sensibilité du résultat net selon chaque hypothèse de rendement des actifs alternatifs à long terme est principalement attribuable à l'augmentation du rendement des placements dans des titres à revenu fixe depuis le 31 décembre 2021. De ce fait, les taux de réinvestissement dans des titres à revenu fixe ont augmenté par rapport au rendement des actifs alternatifs à long terme, de sorte que la sensibilité des actifs alternatifs à long terme a diminué compte tenu du plus grand nombre d'actifs à revenu fixe détenus par rapport à celui des actifs alternatifs à long terme.

## Sensibilités et mesures d'exposition au risque de change

En général, nous apparions la monnaie de nos actifs à celle des passifs des contrats d'assurance et de placement auxquels ils sont adossés en vue de limiter le risque de pertes découlant des variations du taux de change. Au 31 décembre 2022, nous n'avons pas d'exposition au risque de change non appariée importante.

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le résultat tiré des activités de base d'une variation de 10 % du dollar canadien par rapport aux autres principales monnaies étrangères que nous utilisons pour nos principales activités opérationnelles. Il convient de noter que l'incidence des taux de change sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ne fournit pas d'informations pertinentes compte tenu de la nature de ces éléments.

## Incidence possible des fluctuations des taux de change sur le résultat tiré des activités de base<sup>1, 2</sup>

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2022		2021	
	Raffermissement de 10 %	Affaiblissement de 10 %	Raffermissement de 10 %	Affaiblissement de 10 %
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar de Hong Kong	(350) \$	350 \$	(400) \$	400 \$
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au yen	(40)	40	(40)	40

<sup>1)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>2)</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

Les ratios du TSAV sont également sensibles aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres principales monnaies étrangères que nous utilisons pour nos principales activités opérationnelles. Le sens et l'importance de cette sensibilité varient à l'échelle des diverses mesures de fonds propres.

## Stratégie de gestion du risque d'illiquidité

Nous gérons les niveaux de liquidités collectives consolidées et ceux des principales filiales en fonction de seuils établis. Ces seuils sont basés sur des scénarios de crise fondés sur le risque d'illiquidité comportant des horizons temporels différents.

Le recours accru à des dérivés aux fins de couverture exige qu'une plus grande attention soit portée à l'évaluation et à la gestion du risque lié aux liquidités d'urgence relatif à ces instruments, notamment le transfert des dérivés hors cote vers des chambres de compensation aux États-Unis et au Japon, qui fait ressortir l'importance des espèces à titre de principale source de liquidités par rapport aux placements dans des titres. La valeur de marché de notre portefeuille d'instruments dérivés est ainsi régulièrement soumise à des tests de simulation de crise dans le but d'évaluer les exigences de règlement au comptant et de garanties possibles dans diverses conditions de marché.

La Banque Manuvie (la « Banque ») dispose d'un cadre autonome de politique de gestion du risque d'illiquidité. Ce cadre comprend des tests de simulation de crise, des modèles d'actualisation des flux de trésorerie, un plan de financement et un plan de mesures d'urgence. La Banque dispose d'une infrastructure de titrisation établie qui lui permet d'accéder à un éventail de sources de financement et de liquidités. La Banque utilise des scénarios de crise extrêmes, mais plausibles qui illustrent qu'elle dispose d'un portefeuille suffisant de titres négociables très liquides qui, combinés à la capacité de la Banque de titriser des actifs de prêts hypothécaires résidentiels, fournissent des liquidités suffisantes pour s'acquitter des exigences éventuelles aux termes de ces scénarios de crise.

De même, Gestion de patrimoine et d'actif, Monde dispose d'un cadre autonome de gestion du risque d'illiquidité aux fins de la gestion des actifs ou de l'élaboration de produits de placement pour des clients tiers. Nous tenons à jour des normes fiduciaires pour assurer que les attentes des clients et des organismes de réglementation sont satisfaites à l'égard du risque d'illiquidité assumé pour chaque placement. De plus, nous surveillons et passons en revue régulièrement la liquidité de nos produits de placement dans le cadre de nos pratiques régulières de gestion du risque.

## Facteurs de risque de marché

**Notre principal risque lié aux actions cotées provient des produits liés aux actions assortis de garanties, lorsque les garanties sont associées au rendement des fonds sous-jacents.**

- Le risque lié au rendement des actions cotées découle de diverses sources, y compris les garanties associées aux placements liés à des actions, comme les produits de rente variable et les produits de fonds distincts, les placements du fonds général dans des actions cotées et des fonds communs de placement servant de soutien aux passifs des produits du fonds général.
- Les conditions du marché qui entraînent des réductions de la valeur des actifs que nous gérons ont une incidence défavorable sur les produits et la rentabilité de nos activités de gestion de placement, lesquelles sont tributaires des honoraires liés principalement à la valeur des actifs sous gestion et administration.
- Les prestations garanties des produits de rente variable et des fonds distincts sont conditionnelles à la survenance du décès, à l'échéance, ou lorsque le retrait ou la conversion en rente sont permis, et sont exigibles dans ces cas. Si les marchés des actions ralentissent ou si leur croissance est inférieure à celle estimée dans notre évaluation actuarielle, des passifs additionnels pourraient devoir être établis pour couvrir les passifs éventuels, entraînant ainsi une diminution du résultat net attribué aux actionnaires et des ratios de fonds propres réglementaires. De plus, si les marchés des actions ne permettent pas de recouvrer le montant des garanties aux dates auxquelles les passifs arrivent à échéance, les charges à payer devront être versées en espèces. En outre, la stabilité ou le recul des marchés des actions cotées entraînerait vraisemblablement une diminution des produits d'honoraires liés aux contrats de rente variable, aux fonds distincts assortis de garanties et aux autres produits de gestion de patrimoine et d'assurance.
- Lorsque des placements en actions cotées servent de soutien aux passifs des produits du fonds général, l'évaluation de la provision comprend les rendements prévus des placements dans ces actifs. Si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus, les pertes sur placements réduiront le résultat net attribué aux actionnaires.
- Dans le cas des produits pour lesquels la stratégie de placement appliquée aux flux de trésorerie futurs dans l'évaluation de la provision comprend le placement d'une tranche donnée de flux de trésorerie futurs dans des actions cotées, une baisse de la valeur des actions cotées par rapport à celle d'autres actifs pourrait nous obliger à modifier la composition des placements prévue à l'égard des flux de trésorerie futurs, ce qui pourrait avoir comme effet d'accroître les provisions mathématiques et de diminuer le résultat net attribué aux actionnaires. Une diminution des perspectives de rendement prévu des actions cotées, qui pourrait découler d'une variation fondamentale de la croissance économique future prévue, ferait croître les provisions mathématiques et réduirait le résultat net attribué aux actionnaires. De plus, lorsque des actions cotées sont désignées comme DV, les pertes de valeur durables qui en découlent réduiront le résultat.
- Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées dans les principaux marchés sont déterminées d'après des observations historiques à long terme. Voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables » ci-après pour connaître les taux utilisés dans l'évaluation stochastique de nos activités en matière de garanties de fonds distincts. L'étalonnage des générateurs de scénarios économiques qui sont utilisés pour évaluer nos activités en matière de garanties de fonds distincts respecte les normes de pratique actuelles de l'ICA pour l'évaluation de ces produits. Des marges implicites, déterminées au moyen de processus d'évaluation stochastique, entraînent une baisse des rendements nets utilisés pour établir les provisions mathématiques. Les hypothèses utilisées pour les actions cotées servant de soutien aux passifs sont également élaborées en se fondant sur les résultats historiques, mais sont limitées par différentes normes de pratique de l'ICA et diffèrent quelque peu de celles utilisées dans les évaluations stochastiques. Les hypothèses relatives au rendement des actifs alternatifs à long terme varient selon la catégorie d'actifs, mais correspondent en grande partie, après application des marges d'évaluation et des écarts d'imposition, aux hypothèses de rendement des actions cotées.



**Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux est présent dans le fonds général principalement en raison de l'incertitude qui règne quant aux rendements futurs des placements.**

- Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux découle des produits à prestations garanties du fonds général, des produits à prestations rajustables du fonds général avec garanties de taux minimums, des produits du fonds général avec valeurs de rachat garanties, des produits des fonds distincts avec garanties de prestations minimales et des placements à revenu fixe excédentaires. Le risque est présent dans le fonds général principalement en raison de l'incertitude qui règne quant aux rendements futurs des placements qui seront faits à mesure que les primes périodiques sont reçues et investies et quant au réinvestissement d'actifs échus en vue de les adosser à des passifs à plus long terme. Le risque de taux d'intérêt découle également des garanties de taux minimums et des valeurs de rachat garanties sur des produits dont le rendement des placements échoit généralement aux titulaires de contrats. Une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait également donner lieu à des pertes attribuables à la liquidation hâtive des instruments à revenu fixe servant de soutien aux prestations de rachat contractuel, si les clients demandent le rachat pour tirer parti de la hausse des taux d'intérêt en vigueur ailleurs. En revanche, dans un contexte de baisse des taux d'intérêt, les emprunteurs peuvent rembourser de façon anticipée ou non leurs titres à revenu fixe, leurs prêts hypothécaires et leurs prêts plus souvent afin de pouvoir emprunter à des taux du marché plus bas, réduisant ainsi potentiellement le rendement de notre portefeuille de placements, s'ils ne sont pas assujettis à une clause de paiement compensatoire. La quasi-totalité de nos titres à revenu fixe, de nos prêts hypothécaires et de nos portefeuilles de prêts est assujettie à une clause de paiement compensatoire.
- L'évaluation des provisions mathématiques reflète le rendement présumé des placements futurs et les flux de trésorerie projetés associés aux couvertures de taux d'intérêt. Toute baisse générale des taux d'intérêt, sans variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps, se traduira par une réduction du rendement présumé des placements futurs, mais aura une incidence favorable sur la valeur associée à la prolongation des couvertures de taux d'intérêt. À l'inverse, une hausse générale des taux d'intérêt, sans variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps, se traduira par une augmentation du rendement présumé des placements futurs, mais aura une incidence défavorable sur la valeur associée à la prolongation des couvertures de taux d'intérêt. L'incidence estimée présentée par la Société des fluctuations des taux d'intérêt tient compte d'une augmentation et d'une diminution parallèles des taux d'intérêt sur certains montants. L'incidence de fluctuations non parallèles peut être différente de l'incidence estimée de fluctuations parallèles. Pour en savoir plus sur les scénarios liés aux taux d'intérêt, se reporter à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux ». En outre, une diminution des écarts des taux des obligations de sociétés ou une augmentation des écarts de taux des swaps entraînerait en général une hausse des provisions mathématiques et une réduction du résultat net attribué aux actionnaires, alors qu'une augmentation des écarts de taux des obligations de sociétés ou une diminution des écarts de taux des swaps aurait en général l'incidence contraire. L'incidence de variations des taux d'intérêt et des écarts de taux peut être en partie contrebalancée par les variations des taux crédités sur des produits ajustables dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats.
- Pour les produits de fonds distincts ou de rente variable qui contiennent des garanties de placement sous forme de garanties de prestations, une hausse soutenue de la volatilité des taux d'intérêt ou une baisse des taux d'intérêt pourrait entraîner une augmentation des coûts de couverture des garanties de prestations fournies. L'incidence des fluctuations des taux d'intérêt est gérée au moyen du programme de couverture dynamique des contrats de rente variable.

**Nous sommes exposés au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus.**

- Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme découle des placements du fonds général dans des immeubles commerciaux détenus directement, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, des infrastructures, des actifs pétroliers et gaziers et des actions de sociétés fermées.
- Lorsque ces actifs servent de soutien aux provisions mathématiques, l'évaluation de la provision tient compte du rendement prévu des placements dans ces actifs. Les hypothèses relatives aux actifs alternatifs à long terme varient selon la catégorie d'actifs et ont généralement une incidence sur les provisions mathématiques similaire à celle qu'elles ont sur les actions émises dans le public. Si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus, l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires sera défavorable. Une diminution dans nos projections de rendements futurs des actifs alternatifs à long terme, qui pourrait découler de divers facteurs comme une variation fondamentale de la croissance économique future prévue ou le recul des primes de risque en raison de l'intensification de la concurrence pour ces actifs, ferait croître les provisions mathématiques et réduirait le résultat net attribué aux actionnaires. Qui plus est, si les rendements de certains indices de référence externes utilisés pour déterminer les rendements présumés permis aux termes des normes de pratique de l'ICA sont moins élevés que prévu, les rendements futurs prévus seront ajustés en conséquence et les provisions mathématiques de la Société augmenteront, de sorte que le résultat net attribué aux actionnaires diminuera.
- La valeur des actifs pétroliers et gaziers pourrait être touchée défavorablement par le recul des prix de l'énergie et un certain nombre d'autres facteurs, notamment les baisses de production, les incertitudes associées aux réserves estimées de pétrole et de gaz naturel, une conjoncture économique difficile, les changements de préférences des consommateurs au moment du passage à une économie à faible émission de carbone, la concurrence de la part de fournisseurs d'énergie renouvelable et les événements géopolitiques. Des changements apportés à la réglementation gouvernementale dans le secteur pétrolier et gazier, y compris la réglementation environnementale, les taxes sur le carbone et les variations des taux de redevances découlant de l'examen des redevances provinciales, pourraient également avoir une incidence défavorable sur la valeur de nos placements pétroliers et gaziers.

- La conjoncture difficile pourrait entraîner une hausse des taux d'inoccupation, un recul des tarifs de location et une baisse de la demande de placements immobiliers, et tous ces facteurs auraient une incidence défavorable sur la valeur de nos placements immobiliers diversifiés. Nos placements immobiliers commerciaux pourraient subir l'incidence négative des tendances qui se sont confirmées pendant la pandémie de COVID-19, y compris le passage du lieu de travail au numérique et la transformation du commerce au détail physique. La conjoncture difficile pourrait en outre empêcher les sociétés fermées dans lesquelles nous avons fait des placements de réaliser leurs plans d'affaires et faire baisser la valeur de ces placements, voire entraîner la faillite de ces sociétés. Le recul soutenu des multiples de valorisation sur les marchés des actions cotées entraînerait vraisemblablement aussi la diminution de la valeur de notre portefeuille de titres de sociétés fermées. Il est difficile de prévoir à quel moment les revenus de placement dans des sociétés fermées seront reçus, de même que le montant de ces revenus, lesquels peuvent varier d'un trimestre à l'autre.
- Nos placements dans des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles sont exposés aux risques de catastrophe naturelle, comme une sécheresse prolongée, les feux de forêt, les infestations d'insectes, les tempêtes de vent, les inondations et les changements climatiques. En règle générale, nous ne sommes pas assurés contre ces risques, mais nous nous efforçons d'atténuer de manière proactive leur incidence en diversifiant notre portefeuille et en adoptant des pratiques opérationnelles prudentes.
- Un contexte de hausse des taux d'intérêt pourrait entraîner la diminution de la valeur de certains placements dans des actifs alternatifs à long terme, tout particulièrement ceux assortis de flux de trésorerie contractuels fixes comme les placements dans des biens immobiliers loués à long terme et certains placements dans des infrastructures.
- L'incidence défavorable de l'évolution des facteurs commerciaux ou économiques peut mettre beaucoup de temps à se refléter dans l'évaluation des placements dans des sociétés fermées, y compris les actifs alternatifs à long terme, surtout si les changements sont importants et rapides, étant donné que les participants au marché ajustent leurs prévisions et comprennent mieux l'incidence possible à moyen et long terme de ces modifications. Par conséquent, les changements d'évaluation d'une période donnée pourraient refléter l'incidence tardive des événements qui sont survenus au cours des périodes antérieures. La valeur des biens immobiliers repose sur des évaluations, lesquelles pourraient être inférieures à la valeur des transactions réalisées sur le marché à l'heure actuelle.
- Nous comptons sur un portefeuille diversifié d'actifs alternatifs à long terme pour générer des rendements de placements relativement stables. Les avantages de la diversification pourraient diminuer au fil du temps, tout particulièrement au cours d'une période de crise économique, ce qui pourrait nuire aux rendements du portefeuille.
- La Société détermine les hypothèses de rendement des placements pour les actifs alternatifs à long terme conformément aux normes de pratique actuarielles pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et aux lignes directrices de l'ICA. Selon les lignes directrices, les hypothèses de rendement des placements pour ces actifs ne doivent pas être plus avantageuses que les rendements moyens à long terme historiques d'un indice diversifié pertinent. En l'absence d'un tel indice, les hypothèses de rendement des placements pour ces actifs ne doivent pas donner lieu à une provision inférieure à celle d'une hypothèse fondée sur le rendement historique d'un indice de référence pour des actions cotées dans le même pays. En conséquence, l'incidence des variations des rendements historiques des indices de référence pour les actions cotées pourrait entraîner la mise à jour de nos hypothèses de rendement des actifs alternatifs à long terme.

#### **Nos passifs sont évalués selon une hypothèse de stratégie de placement à long terme.**

- Nous élaborons une stratégie de placement pour les actifs adossés à nos passifs. Cette stratégie consiste à formuler des hypothèses sur les types d'actifs dans lesquels nous effectuerons un placement et sur les rendements que générera ce placement.
- Nous pourrions être dans l'incapacité de mettre en œuvre notre stratégie de placement comme prévu en raison de l'absence d'actifs disponibles pouvant générer les rendements que nous avons prévus, ce qui pourrait amener une modification de la stratégie de placement ou un changement des rendements futurs prévus dans les hypothèses et, par conséquent, nuire à nos résultats financiers.
- De temps à autre, nous pouvons décider d'ajuster la composition d'actifs de notre portefeuille, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers d'une ou de plusieurs périodes.

#### **Nous sommes exposés au risque de change, étant donné qu'une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien.**

- Nos résultats financiers sont présentés en dollars canadiens. Une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien, principalement en dollars américains, en dollars de Hong Kong et en yens. Dans le cas d'un raffermissement du dollar canadien par rapport à ces monnaies, le résultat net attribué aux actionnaires et nos capitaux propres présentés diminueraient. Un affaiblissement du dollar canadien par rapport aux monnaies dans lesquelles nous exerçons nos activités aurait l'effet contraire, et se traduirait par une augmentation du résultat net attribué aux actionnaires et des capitaux propres.

#### **Les stratégies de couverture de la Société ne réduiront pas entièrement le risque de marché lié aux garanties de produits et aux frais qui sont couverts; les coûts de couverture pourraient augmenter et les stratégies de couverture exposent la Société à des risques additionnels.**

- Nos stratégies de couverture s'appuient sur l'exécution en temps opportun d'opérations sur instruments dérivés. Les conditions du marché peuvent limiter la disponibilité des instruments de couverture et faire en sorte que nous devons donner en garantie des biens additionnels, et accroître davantage le coût de la réalisation des opérations sur dérivés. Par conséquent, l'illiquidité de ces instruments pourrait avoir une incidence défavorable sur les frais de couverture et l'efficacité de la stratégie. La Société est exposée au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants si les marchés des actions se redressaient.

- La Société est aussi exposée à des risques de contrepartie découlant des instruments dérivés et au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants selon la progression des marchés des actions et des taux d'intérêt. Les stratégies sont largement tributaires de systèmes et de modèles mathématiques complexes qui peuvent être erronés, et être fondés sur des hypothèses prospectives à long terme qui peuvent se révéler inexactes, et qui reposent sur des infrastructures et des compétences complexes susceptibles de faire défaut ou de ne pas être disponibles à des moments critiques. En raison de la complexité des stratégies, il pourrait y avoir des risques additionnels non relevés susceptibles de nuire à nos activités et à nos résultats financiers futurs. En outre, la hausse des taux d'intérêt et l'amélioration des marchés des actions susceptibles de se traduire par des profits sur les rentes variables seront annulées par les pertes découlant de nos positions de couverture. Pour plus de renseignements sur les risques de contrepartie, se reporter au facteur de risque « Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer ».
- Dans certaines conditions du marché, notamment si la volatilité réelle des actions et des taux d'intérêt continuait de s'intensifier, si les taux d'intérêt baissaient, ou si la corrélation entre les rendements boursiers et la baisse des taux d'intérêt augmentait, les coûts liés à la couverture des garanties de prestations des contrats de rente variable pourraient augmenter ou devenir désavantageux sur le plan économique. De plus, rien ne garantit que notre stratégie de couverture dynamique permettra de contrebalancer complètement les risques liés aux contrats de rente variable couverts.
- Les provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente variable sont déterminées selon les estimations prospectives à long terme de la volatilité. Ces estimations servant à établir les provisions mathématiques satisfont aux normes de calibrage de l'ICA. Lorsque la volatilité réelle des actions ou des taux d'intérêt d'un trimestre est supérieure aux estimations à long terme, ou que les corrélations entre la variation des taux d'intérêt et le rendement des actions sont supérieures, il existe un risque que le rééquilibrage soit plus important ou plus fréquent et que, par conséquent, les frais de couverture soient plus élevés.
- Le montant des prestations, des rendements ou d'autres avantages effectivement versés varie en fonction de la longévité des titulaires de contrats et de leurs comportements, notamment le moment et le montant des retraits, des déchéances, des transferts de fonds et des cotisations. La sensibilité de la valeur des provisions mathématiques à la variation des marchés des actions et des taux d'intérêt que nous couvrons est fondée sur les prévisions à long terme en regard de la longévité des titulaires de contrats et de leurs comportements, puisque l'incidence des écarts réels liés à la longévité et aux comportements des titulaires de contrats ne peut être couverte à l'aide d'instruments des marchés financiers. L'efficacité de notre couverture du risque de marché est directement touchée par l'exactitude des hypothèses liées à la longévité et aux comportements des titulaires de contrats.

**Les variations des taux d'intérêt du marché pourraient avoir une incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires et sur les ratios de fonds propres.**

- Un contexte de faibles taux d'intérêt ou de taux d'intérêt négatifs (nominal ou réel) persistants peut entraîner des charges liées à des hypothèses de taux de réinvestissement des titres à revenu fixe plus bas et une augmentation de la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les produits soient repositionnés en fonction du contexte de taux d'intérêt plus faibles. Les autres conséquences potentielles des faibles taux d'intérêt sont les suivantes :
  - La faiblesse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence négative sur les souscriptions.
  - Les taux d'intérêt sans risque plus faibles ont tendance à accroître le coût des couvertures et, par conséquent, l'offre de garanties pourrait devenir désavantageuse sur le plan économique.
  - Le réinvestissement des flux de trésorerie dans des obligations à faible rendement pourrait se traduire par une baisse des résultats futurs attribuable aux rendements moins élevés sur les actifs du compte de l'excédent et du fonds général servant de soutien aux contrats en vigueur et aux garanties intégrées dans ces produits, y compris les garanties de taux minimums des produits avec participation et des produits à prestations rajustables.
  - Un contexte de taux d'intérêt plus faibles pourrait être corrélé avec d'autres facteurs macroéconomiques, y compris une croissance économique défavorable et le repli des rendements des autres catégories d'actifs.
  - L'affaiblissement des taux d'intérêt pourrait entraîner une perte de valeur éventuelle du goodwill.
  - La faiblesse des taux d'intérêt pourrait entraîner l'utilisation de paramètres moyens moindres pour les obligations dans l'évaluation stochastique des garanties des fonds distincts, ce qui pourrait faire augmenter les provisions mathématiques.
  - Les taux d'intérêt plus faibles réduiraient également le résultat prévu des contrats en vigueur.
  - Si le contexte de faiblesse des taux d'intérêt ou de taux d'intérêt négatifs persistait, le CNA pourrait réduire le taux de réinvestissement ultime promulgué et exiger que nous augmentions nos provisions.
  - La baisse des taux d'intérêt pourrait entraîner un changement de scénario, pour passer à un scénario de choc de taux d'intérêt prescrit plus défavorable susceptible d'augmenter les fonds propres selon le TSAV. Se reporter à la rubrique « Changement de scénario lié au TSAV » ci-dessus.
  - La baisse des taux d'intérêt pourrait réduire la capacité des filiales d'assurance de la SFM de lui verser des dividendes.
  - Les écarts entre les rendements investissables courants et les rendements utilisés pour établir la tarification des affaires nouvelles sont en général capitalisés lorsque les affaires nouvelles sont conclues. La faiblesse des taux d'intérêt a pour effet d'accroître la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les prix des produits ou les taux d'intérêt soient rajustés à la hausse.
  - Les taux de réinvestissement des titres à revenu fixe autres que le taux de réinvestissement ultime sont fondés sur les taux de marché actuels. La sensibilité du résultat net aux variations des taux actuels est décrite à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux » ci-dessus.

- Une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait faire en sorte que les clients demandent le rachat de contrats et pourrait donner lieu à des pertes attribuables à la liquidation hâtive des instruments à revenu fixe servant de soutien aux prestations de rachat contractuel.

**La réforme des taux d'intérêt de référence à l'échelle mondiale, entraînant la transition du LIBOR et des taux interbancaires offerts vers des taux de référence alternatifs fondés sur des taux d'intérêt sans risque, pourrait avoir une incidence sur la valeur de nos instruments financiers fondés sur les taux interbancaires offerts.**

- Manuvie détient divers types d'instruments, y compris des dérivés, des obligations, des prêts et d'autres instruments à taux variable qui utilisent le LIBOR (London Interbank Offered Rate) ou d'autres taux interbancaires offerts comme taux de référence. Comme annoncé précédemment en juillet 2017, la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni n'encouragera plus les banques du comité à présenter l'information sur les taux utilisée pour déterminer le LIBOR après 2021. Le 5 mars 2021, l'Intercontinental Exchange Benchmark Administration, l'administratrice du LIBOR, a annoncé qu'elle cesserait de publier le taux LIBOR en dollars américains pour les échéances à une semaine et à deux mois et les taux LIBOR autres qu'en dollars américains (en livres sterling, en euros, en francs suisses et en yens) pour toutes les échéances à la fin décembre 2021, mais qu'elle continuerait de publier les taux LIBOR en dollars américains pour les autres échéances (à un jour et à un, trois, six et douze mois) jusqu'à la fin juin 2023. En outre, le 22 juin 2021, le BSIF a publié une lettre énonçant qu'il s'attend des institutions financières fédérales (« IFF ») qu'elles abandonnent les taux LIBOR en dollars américains comme taux de référence dès que possible et ne concluent aucune nouvelle transaction avec ces taux après le 31 décembre 2021. Le 16 mai 2022, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL), l'administrateur du taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate), a annoncé que le taux CDOR pour toutes les échéances cessera définitivement d'être calculé et publié, et que sa publication finale aura lieu le 28 juin 2024. La date d'abolition du taux CDOR ayant été confirmée, le BSIF s'attend à ce que tous les nouveaux contrats de dérivés conclus et titres émis passent à des taux de référence alternatifs d'ici le 30 juin 2023 et à ce qu'aucune nouvelle exposition sur le taux CDOR ne soit comptabilisée après cette date. Le taux canadien des opérations de pension à un jour (taux CORRA) est le taux de référence alternatif qui devrait remplacer le CDOR.
- Nous avons converti avec succès nos expositions aux taux LIBOR qui ont été abolis le 31 décembre 2021 et nous poursuivons activement la transition aux taux de référence alternatifs, comme le Secured Overnight Financing Rate (SOFR), le taux qui remplace le taux LIBOR en \$ US, et le Singapore Overnight Rate Average (SORA), le taux qui remplace le Singapore Swap Offer Rate (SOR). Toute transition du LIBOR ou du taux interbancaire offert à un taux de référence alternatif assorti de caractéristiques différentes de celles du LIBOR ou du taux interbancaire offert pourrait avoir une incidence négative sur l'évaluation des titres liés aux taux d'intérêt et des dérivés que nous détenons, sur l'efficacité de ces dérivés à atténuer les risques, sur les titres que nous avons émis ou d'autres actifs ou passifs ou d'autres droits et obligations contractuels dont la valeur est liée au LIBOR ou au taux interbancaire offert ou à un taux de référence alternatif. Par exemple, comme le SOFR est un taux de financement à un jour garanti et que le LIBOR est un taux prospectif non garanti de financement interbancaire pour diverses échéances, rien ne garantit que les titres assortis du SOFR généreront les mêmes rendements que ceux au taux LIBOR en raison des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité du marché ou d'événements de nature économique, financière, politique, réglementaire, judiciaire ou autre à l'échelle régionale ou mondiale. De plus, selon la nature du taux de référence alternatif, nous pourrions être exposés à d'autres risques, tels que le risque lié aux règlements de litiges associé aux instruments comportant des clauses de repli inappropriées.
- Pour assurer une transition en temps opportun aux taux de référence alternatifs, Manuvie a mis en place un programme et une structure de gouvernance à l'échelle des fonctions de l'entreprise pour repérer, évaluer, surveiller et gérer les risques financiers et autres que financiers liés à la transition. Le programme à l'échelle des fonctions de l'entreprise se concentre sur la quantification de notre exposition à divers taux interbancaires offerts, l'évaluation de clauses de repli dans les contrats, la correction de contrats, la gestion du risque et l'évaluation de l'incidence comptable et fiscale, et veille à la préparation opérationnelle relative aux systèmes de TI, aux modèles, aux processus et aux contrôles. Nous continuons de surveiller les faits nouveaux sur le marché, les indications fournies par les organismes de réglementation et les modifications qu'ils apportent, et d'ajuster notre plan de projet afin qu'il soit aligné sur les échéances à jour.

**Le risque d'illiquidité découle de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, les conditions des marchés financiers et du crédit, la révision des taux des lettres de crédit, les obligations de fournir une sûreté à titre de garantie et la dépendance à l'égard du maintien de la confiance dans les dépôts.**

- La conjoncture défavorable pourrait avoir une incidence importante sur notre risque d'illiquidité.
  - La diminution de la liquidité des actifs pourrait restreindre notre capacité à vendre certains types d'actifs sans subir de pertes importantes. Si les fournisseurs de crédit protégeaient leur capital, notre capacité d'emprunt auprès des banques ou notre accès à d'autres types de crédit, comme les lettres de crédit, pourrait être réduite. Si les investisseurs avaient une perception négative de notre solvabilité, notre accès aux emprunts de gros sur les marchés des capitaux d'emprunt pourrait être limité ou les coûts d'emprunt pourraient augmenter.
  - Nous devons donner en garantie des actifs liquides pour appuyer les activités comme l'utilisation d'instruments dérivés aux fins de couverture et aux fins des règlements au comptant associés à ces instruments dérivés.
  - Nos principales sources de liquidités sont la trésorerie, les primes d'assurance et des contrats de rente, les produits d'honoraires sur les ASG, les flux de trésorerie provenant de nos portefeuilles de placements et nos actifs qui peuvent être convertis facilement en trésorerie, y compris les titres du marché monétaire. L'émission de titres de créance à long terme, d'actions ordinaires et privilégiées, et d'autres titres de capitaux propres peut également accroître nos actifs liquides disponibles ou devenir nécessaire pour remplacer certains passifs remboursables. Si nous cherchons du financement additionnel, la disponibilité et les modalités

de ce financement dépendraient de divers facteurs, notamment la conjoncture des marchés, la disponibilité du crédit pour le secteur des services financiers, nos notes de crédit et notre capacité de crédit, et la possibilité que les clients, les prêteurs ou les investisseurs adoptent une perception défavorable de nos perspectives financières à long ou à court terme si nous subissons d'importantes pertes financières, ou si nos activités commerciales ralentissent en raison d'un important repli des marchés.

- La hausse du volume d'opérations sur dérivés devant être réglées par l'intermédiaire de chambres de compensation ainsi que les règles sur la marge de variation relative aux dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation pourraient avoir une incidence défavorable sur notre risque d'illiquidité.
  - Au fil du temps, nos dérivés hors cote existants migreront vers des chambres de compensation, ou la Société et ses contreparties auront le droit d'annuler les contrats de dérivés après une date précise ou dans certaines situations, comme la révision à la baisse de notes, ce qui pourrait accélérer la transition vers les chambres de compensation. Les dérivés réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation sont assujettis à des exigences de marge initiale et de marge de variation ainsi qu'à une liste plus restreinte de titres admissibles comme garanties financières par rapport aux dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.
  - En outre, les règles initiales sur la marge des nouveaux dérivés non réglés, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, devraient également accroître nos besoins de liquidités au fil du temps.
- Nous sommes exposés au risque de refixation des taux des lettres de crédit.
  - Dans le cours normal des affaires, des banques tierces émettent des lettres de crédit en notre nom. Plutôt que d'affecter des garanties, nos divisions utilisent des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers et pour des transactions de réassurance de sociétés affiliées entre des filiales de la SFM. Les lettres de crédit et les lettres de facilités de crédit doivent être renouvelées périodiquement. Au moment du renouvellement, la Société est exposée à un risque de refixation des taux et, dans des conditions défavorables, à une augmentation de coût. Dans les cas extrêmes, la capacité à recourir à des lettres de crédit pourrait être limitée en raison des non-renouvellements qui pourraient restreindre notre souplesse en matière de gestion des capitaux. Une telle situation pourrait nuire à notre capacité de respecter les exigences locales en matière de fonds propres ou de vendre nos produits dans les pays où nos sociétés en exploitation ont été touchées. Au 31 décembre 2022, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 215 millions de dollars, étaient en cours. Au 31 décembre 2022, aucun actif n'était affecté en garantie des lettres de crédit en cours.
- Nos obligations de nantissement de garanties ou de paiement liées aux baisses de valeur d'actifs donnés peuvent avoir une incidence défavorable sur notre liquidité.
  - Dans le cours normal des affaires, nous sommes tenus de donner des actifs en garantie afin de nous conformer aux exigences réglementaires et autres des territoires, y compris les actifs donnés en garantie relativement à des contrats dérivés et les actifs détenus à titre de garantie dans le cadre d'accords de financement de rachats. Le montant de la garantie que nous pouvons être tenus de donner aux termes de ces accords et le montant des paiements que nous sommes tenus de faire à nos contreparties peuvent augmenter dans certaines circonstances, y compris en cas de baisse soutenue ou continue de la valeur de nos contrats dérivés. Ces exigences additionnelles de nantissement et de paiement peuvent avoir une incidence défavorable sur nos liquidités. Au 31 décembre 2022, le total des actifs donnés en garantie s'établissait à 16 365 millions de dollars, comparativement à 9 896 millions de dollars au 31 décembre 2021.
- Notre filiale bancaire est tributaire des dépôts qui sont effectués à la condition qu'un climat de confiance soit maintenu.
  - La Banque Manuvie est une filiale entièrement détenue de notre société d'assurance vie canadienne en exploitation, Manufacturers. Les dépôts de détail représentent une proportion importante de la base de financement de la Banque Manuvie. Un problème réel ou perçu à l'égard de la Banque ou de ses sociétés mères pourrait entraîner une baisse de la confiance dans la capacité de la Banque de s'acquitter de ses obligations, ce qui peut déclencher d'importants retraits de fonds déposés. Une partie importante des dépôts de la Banque sont des dépôts à vue qui peuvent être retirés en tout temps, tandis que la majorité des actifs de la Banque est d'abord composée de créances hypothécaires résidentielles sous forme de marges de crédit hypothécaires, qui sont des obligations de financement à long terme. Si la rapidité des retraits dépasse celle prévue dans nos scénarios de simulation de crise extrême, des stratégies d'atténuation seront mises en œuvre conformément au plan d'urgence concernant les liquidités de la Banque et cette dernière pourrait devoir vendre des actifs à des tiers. Rien ne garantit que la Banque vendra des actifs ou que ses clients seront en mesure de rembourser leur marge de crédit hypothécaire. Dans ce cas, la Banque Manuvie pourrait tenter de faire appel aux facilités de la Banque du Canada pour obtenir les liquidités requises pour rembourser les déposants. Toutefois, ces facilités sont à l'entière discrétion de la Banque du Canada, qui ne fournit que des liquidités à court terme qui ne sont pas garanties.

#### **La déclaration et le versement des dividendes ainsi que leur montant peuvent changer.**

- Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes lorsque le conseil en déclare, sous réserve des droits de priorité des porteurs d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie 1, d'actions de catégorie B (collectivement, les « actions privilégiées ») et de toute autre action ayant priorité de rang sur les actions ordinaires pour ce qui est du versement des dividendes. La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du conseil de la SFM et dépendent des résultats d'exploitation, de la situation financière, des besoins de liquidités et des perspectives d'avenir de la Société, compte tenu des

restrictions réglementaires et contractuelles quant au paiement des dividendes par la SFM et d'autres facteurs que le conseil de la SFM juge pertinents. Bien que la SFM ait déclaré par le passé des dividendes trimestriels en espèces sur les actions ordinaires, elle n'est pas tenue de le faire et le conseil de la SFM peut réduire, reporter ou supprimer les dividendes sur les actions ordinaires de la SFM dans l'avenir.

- L'information sur les risques susmentionnés à l'égard de la déclaration et du versement de dividendes sur les actions ordinaires s'applique également à la déclaration et au versement de dividendes sur les actions privilégiées, malgré le fait que les actions privilégiées aient un taux de dividendes fixe.
- Se reporter aux rubriques « Réglementation gouvernementale » et « Dividendes » de la notice annuelle de la SFM datée du 15 février 2023, qui contient un résumé des restrictions réglementaires et contractuelles additionnelles concernant la déclaration de dividendes par la SFM.

## Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements.

### Stratégie de gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est régie par le Comité du crédit, qui supervise le programme global de gestion du risque de crédit. La Société a établi des objectifs liés à la qualité générale et à la diversification du portefeuille de placements de notre fonds général et des critères de sélection des contreparties, y compris les contreparties d'instruments dérivés, les réassureurs et les fournisseurs d'assurance. Nos politiques fixent des limites de concentration par emprunteur, par entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région, et elles régissent l'utilisation des dérivés de crédit. Les limites établies par entreprise varient selon l'évaluation du risque. Les placements productifs de revenu fixe de notre fonds général se composent principalement d'obligations d'État et de sociétés de qualité ainsi que de créances hypothécaires commerciales. Nous avons un programme visant à souscrire des swaps sur défaillance de crédit, qui mise sur une approche prudente, diversifiée et très sélective. Les décisions relatives aux swaps de défaillance de crédit sont fondées sur les mêmes normes de sélection des risques que celles que nous appliquons à notre portefeuille d'obligations sur le marché au comptant. Nos unités qui accordent du crédit appliquent un processus d'évaluation défini qui permet une évaluation objective des demandes de crédit. Nous attribuons une note de crédit d'après une échelle normalisée de 22 points conforme à celle des agences de notation externes, après un examen approfondi de l'emprunteur, notamment sa stratégie commerciale, son aspect concurrentiel, les tendances sectorielles, sa solidité financière, son accès aux capitaux et d'autres risques auxquels fait face la contrepartie. Nous mettons régulièrement à jour cette évaluation. Pour obtenir de plus amples détails, nous évaluons également les risques de crédit à l'aide de divers outils et mesures fondés sur le marché qui sont la norme dans le secteur. Nous comparons nos évaluations du risque à des probabilités préétablies de défaillance et de pertes en cas de défaillance, d'après les résultats historiques du secteur et de l'entreprise, et aux coûts de défaillance qui en résultent.

Nous déterminons la délégation des pouvoirs d'approbation du crédit et prenons les décisions sur le crédit au cas par cas, et cette tâche est remplie par des membres du personnel de la direction dont le niveau convient à l'ampleur et au degré de risque de l'opération, les pouvoirs délégués variant selon l'évaluation du risque. Les décisions importantes relatives au crédit sont approuvées par le Comité du crédit et les décisions plus importantes sont prises par le chef de la direction et, dans certains cas, le conseil.

Nous limitons le nombre de types d'instruments dérivés et d'applications autorisés et exigeons une approbation préalable à l'égard de toutes les stratégies d'application des instruments dérivés, ainsi que la surveillance régulière de l'efficacité des stratégies liées aux instruments dérivés. Des limites sont établies quant au risque lié aux contreparties d'instruments dérivés en fonction de la note de crédit minimum acceptable des contreparties (généralement de A- par des agences de notation reconnues à l'échelle internationale). Nous mesurons le risque lié à une contrepartie d'instruments dérivés négociés selon une entente bilatérale et sur les marchés comme étant le risque de crédit potentiel net, qui tient compte de la réévaluation à la valeur de marché de toutes les transactions avec chaque contrepartie, déduction faite de toute garantie détenue, de même que d'une marge pour risques futurs. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées, nettes des garanties détenues. La solvabilité de toutes les contreparties à la réassurance est revue régulièrement en interne.

Des évaluations régulières des crédits au sein des divers portefeuilles sont effectuées dans le but de détecter les changements de la qualité du crédit et, s'il y a lieu, de prendre des mesures correctives. La reconnaissance rapide des créances douteuses est un objectif essentiel.

Nous constituons une provision pour pertes sur prêts lorsqu'un prêt subit une perte de valeur en raison de la détérioration de la qualité du crédit, dans la mesure où il n'est plus certain que la valeur comptable du prêt et des revenus de placement connexes sera réalisée en temps opportun. Nous ramenons la valeur comptable d'un prêt douteux à sa valeur de réalisation nette estimative au moment où nous constituons la provision. Nous établissons une provision pour pertes sur les contrats de réassurance lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles. Nous déterminons la provision pour pertes d'après les montants recouvrables pour la période considérée et les provisions mathématiques cédées. Rien ne garantit que la provision comblera adéquatement les pertes futures éventuelles ni que des provisions ou des dépréciations d'actifs supplémentaires ne seront pas nécessaires.

Les provisions mathématiques englobent également des provisions générales pour pertes sur créances relativement aux dépréciations futures d'actifs.

Nos politiques en matière de crédit, nos procédés et nos stratégies de placement sont établis selon un cadre de gouvernance solide et conçus de manière à garantir que les risques sont relevés, évalués et surveillés conformément à notre appétit pour le risque. Nous cherchons à gérer le risque de crédit lié à notre portefeuille de placements de façon dynamique afin de réduire le risque et d'atténuer les pertes, tandis que le risque de contrepartie d'instruments dérivés est géré de façon proactive. Toutefois, nous pourrions faire face à de la volatilité à cet égard d'un trimestre à l'autre, et les pertes pourraient être plus importantes que les niveaux prévus à long terme et les niveaux historiques.

### Mesures d'exposition au risque de crédit

Les provisions pour pertes sur prêts sont établies en prenant en considération les niveaux historiques normaux des pertes sur créances et les prévisions à cet égard, ainsi qu'une provision pour écarts défavorables. De plus, aux fins de la détermination des provisions mathématiques, nous établissons des provisions générales pour pertes sur créances pour tenir compte des dépréciations futures d'actifs. Le montant de la provision pour pertes sur créances compris dans les provisions mathématiques est établi par un suivi périodique de l'exposition au risque de crédit, qui comprend l'examen des conditions générales du marché, des événements liés au crédit qui se produisent au niveau du secteur d'activité ou de l'emprunteur, et d'autres tendances et conditions pertinentes. Dans la mesure où un actif est radié ou cédé, la provision et les provisions générales pour pertes sur créances sont reprises.

Notre provision générale pour pertes sur créances comprise dans les provisions mathématiques au 31 décembre 2022 était de 3 714 millions de dollars, contre une provision de 4 109 millions de dollars au 31 décembre 2021. Cette provision correspond à 1,4 % de nos placements dans des titres à revenu fixe<sup>1</sup> à l'appui de nos provisions mathématiques comptabilisés dans nos états de la situation financière consolidés au 31 décembre 2022.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, l'incidence d'une augmentation de 50 % des taux de défaillance des titres de créance à revenu fixe au cours de l'exercice suivant en sus des taux présumés dans les provisions mathématiques réduirait le résultat net attribué aux actionnaires respectivement de 75 millions de dollars et 70 millions de dollars chaque année.

Les déclassements des titres à revenu fixe pourraient avoir une incidence défavorable sur nos fonds propres réglementaires, étant donné que les niveaux prescrits de fonds propres pour ces placements sont fondés sur la qualité du crédit de chaque instrument. En outre, les déclassements pourraient donner lieu à une provision générale pour pertes sur créances plus importante que celle prévue dans les provisions mathématiques, ce qui entraînerait une augmentation des provisions mathématiques et une diminution du résultat net attribué aux actionnaires. L'incidence estimée d'un déclassé d'un cran<sup>2</sup> des notes de crédit à l'échelle de 25 % des placements dans des titres à revenu fixe entraînerait une augmentation des provisions mathématiques et une diminution de notre résultat net attribué aux actionnaires de 250 millions de dollars après impôts. Ce déclassé donnerait lieu à une réduction estimée de un point de pourcentage du ratio du TSAV.

Une proportion d'environ 25 % de l'incidence du déclassé d'un cran des notes de crédit sur nos provisions mathématiques et sur le résultat net attribué aux actionnaires susmentionné a trait aux titres à revenu fixe de moindre qualité. Environ 1 % de nos titres à revenu fixe au 31 décembre 2022 ont une note inférieure à celle d'un placement de qualité. Le tableau suivant présente les actifs douteux nets et les provisions pour pertes sur prêts.

### Actifs douteux nets et provisions pour pertes sur prêts

Aux 31 décembre

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2022	2021
Placements à revenu fixe douteux nets	313 \$	228 \$
Placements à revenu fixe douteux nets en pourcentage du total des placements	0,075 %	0,053 %
Provision pour pertes sur prêts	47 \$	44 \$

### Facteurs de risque de crédit

La défaillance ou le déclassé d'un emprunteur ou d'une contrepartie pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

La détérioration de la conjoncture économique régionale et mondiale pourrait entraîner la défaillance ou le déclassé d'un emprunteur ou d'une contrepartie, et se traduire par une augmentation des provisions ou une perte de valeur des placements du fonds général et des instruments financiers dérivés hors bilan, ainsi qu'un accroissement des provisions pour pertes sur créances futures à inclure dans nos provisions mathématiques. L'incapacité ou le refus de l'un ou l'autre de nos fournisseurs de réassurance de respecter ses engagements contractuels liés aux passifs que nous lui cédon pourrions entraîner une hausse des provisions mathématiques.

<sup>1</sup> Comprendent les titres de créance, les placements dans des sociétés fermées et les prêts hypothécaires.

<sup>2</sup> Un déclassé d'un cran équivalant à un déclassé de A à A- ou de BBB- à BB+.

Nos placements comprennent principalement des obligations de qualité, des placements privés, des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs et des prêts à la consommation. Ces placements sont généralement comptabilisés à la juste valeur, mais les variations de valeur découlant d'une perte sur créance sont imputées en résultat à titre de charge. Les hypothèses de rendement intégrées dans les provisions techniques tiennent compte d'un niveau prévu de dépréciation future des actifs. Il existe un risque que les pertes de valeur réelles soient supérieures au montant présumé de celles-ci dans l'avenir, de sorte que nos résultats pourraient être touchés négativement.

Les charges liées aux défaillances et déclassements de nos placements pourraient donner lieu à de la volatilité; par conséquent, les pertes pourraient être plus importantes que les niveaux prévus à long terme. Les placements à revenu fixe dépréciés nets se sont établis à 313 millions de dollars, soit 0,075 % du total des placements du fonds général au 31 décembre 2022, comparativement à 228 millions de dollars, soit 0,053 % du total des placements du fonds général au 31 décembre 2021.

**Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer.**

- La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les expositions aux risques liés aux titres de sociétés cotées, aux risques de change et de taux d'intérêt et à d'autres risques de marché découlant des instruments financiers au bilan, des garanties liées aux produits de rente variable, de certaines transactions prévues et de certaines autres garanties. La Société pourrait être exposée au risque de contrepartie si une contrepartie ne paie pas les sommes qui nous sont dues ou ne respecte pas ses obligations envers nous. Le risque de contrepartie augmente en période de repli économique, étant donné que la probabilité de défaillance augmente pour la plupart des contreparties. Si l'une de ces contreparties manque à ses obligations, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les sommes qu'elle nous doit. Au 31 décembre 2022, l'exposition la plus importante à une contrepartie, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation ou des garanties détenues, s'élevait à 1 582 millions de dollars (2 132 millions de dollars en 2021). L'exposition nette à cette contrepartie, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur de la garantie détenue était de néant (néant en 2021). Au 31 décembre 2022, l'exposition maximale totale au risque de crédit associé aux instruments dérivés de toutes les contreparties, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des garanties détenues, totalisait 9 072 millions de dollars (18 226 millions de dollars en 2021), en comparaison de 215 millions de dollars, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues (294 millions de dollars en 2021). L'exposition à une contrepartie augmentera si, en cas de défaut de celle-ci, les fluctuations du marché sont telles que la valeur de nos instruments dérivés conclus avec cette contrepartie augmente. Jusqu'à ce que nous soyons en mesure de remplacer cet instrument dérivé par celui d'une autre contrepartie, les profits sur les instruments dérivés découlant du défaut de la contrepartie ne seront pas adossés à une garantie.
- La Société réassure une partie des contrats qu'elle souscrit; cependant, elle demeure légalement responsable des contrats qu'elle a réassurés. Si l'un de nos fournisseurs de réassurance n'est pas en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles relatives aux passifs que nous lui cédon, nous devons augmenter les provisions techniques, ce qui aura une incidence défavorable sur notre résultat net attribué aux actionnaires et sur notre situation financière. En outre, au fil du temps, la Société a vendu certains blocs d'affaires à des acquéreurs tiers en ayant recours à la réassurance. Si les contrats réassurés ne font pas ultérieurement l'objet d'une novation en faveur des acquéreurs, nous demeurerons légalement responsables envers les assurés. Si les acquéreurs ne veulent pas ou ne souhaitent pas s'acquitter de leurs obligations contractuelles aux termes de la convention de réassurance, nous devons augmenter les provisions mathématiques, ce qui se traduira par la comptabilisation d'une charge en résultat net attribué aux actionnaires. Afin de réduire le risque de crédit, la Société peut exiger des acquéreurs qu'ils donnent des garanties à l'égard de leurs obligations de réassurance.
- Nous participons à un programme de prêt de titres dans le cadre duquel des blocs de titres sont prêtés à des tiers, principalement à de grandes maisons de courtage et banques commerciales. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés, est conservé par la Société jusqu'à la remise du titre sous-jacent. En cas de défaillance de l'une de nos contreparties dans le cadre du prêt de titres et d'insuffisance de la valeur de la garantie, nous subirions des pertes. Au 31 décembre 2022, la Société avait prêté des titres (inclus dans les placements) dont la valeur s'élevait à environ 723 millions de dollars, en regard de 564 millions de dollars au 31 décembre 2021.

**La détermination des provisions et des pertes de valeur de nos placements est de nature subjective, et leur modification pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.**

- La détermination des provisions et des pertes de valeur est fondée sur une évaluation périodique des risques connus et inhérents liés au titre concerné. Lorsqu'elle procède à l'estimation de la valeur appropriée du titre et qu'elle évalue les perspectives de recouvrement de sa valeur à court terme, la direction examine un large éventail de facteurs s'y rattachant et fait appel à son meilleur jugement afin d'établir la cause de la perte de valeur. Des hypothèses et des estimations concernant les activités de l'émetteur et son potentiel de rentabilité future sont examinées dans le cadre de l'évaluation du titre par la direction. Les facteurs examinés dans le processus d'évaluation des pertes de valeur comprennent : i) l'ampleur de la perte de valeur; ii) la durée et le degré de baisse de la valeur de marché du titre par rapport à sa valeur comptable; iii) la situation financière de l'émetteur; iv) le potentiel de pertes de valeur dans un secteur d'activité entier ou dans un sous-secteur; v) le potentiel de pertes de valeur dans certaines régions économiquement déprimées; vi) le potentiel de pertes de valeur des titres lorsque l'émetteur, le groupe d'émetteurs ou le secteur a subi une perte issue de catastrophes ou a épuisé ses ressources naturelles; vii) notre capacité et notre intention de détenir le titre durant une période suffisante pour permettre le recouvrement de sa valeur selon un montant égal ou supérieur au coût ou au coût amorti; viii) les variations défavorables des flux de trésorerie prévus sur les titres adossés à des créances hypothécaires ou à des actifs, et ix) d'autres facteurs subjectifs, y compris les concentrations et les renseignements obtenus d'organismes de réglementation et d'agences de notation.



- Ces évaluations sont révisées lorsque les conditions changent et que de nouveaux renseignements sont obtenus. Nous les mettons à jour régulièrement compte tenu des variations des provisions et des pertes de valeur, si ces évaluations l'exigent. Les évaluations sont, de par leur nature, subjectives et n'intègrent que les facteurs de risque qui sont connus au moment de ces évaluations. Rien ne garantit que la direction a évalué correctement le montant des pertes de valeur subies. Il est probable que nous devrions comptabiliser des pertes de valeur ou des provisions additionnelles dans l'avenir, au fil de l'évolution de la conjoncture. Les tendances historiques pourraient ne pas être représentatives des pertes de valeur ou des provisions futures.

## Risque de produit

Nous formulons diverses hypothèses sur le niveau futur prévu des sinistres, le comportement des titulaires de contrats, les charges, les coûts de réassurance et les niveaux des souscriptions lorsque nous concevons et tarifons les produits et que nous déterminons les provisions mathématiques. Le risque de produit correspond au risque qu'un produit ou service ne soit pas conçu, lancé et administré dans le but d'obtenir les résultats escomptés et au risque de perte attribuable au fait que l'expérience réelle est différente de celle qui avait été présumée lorsque le produit a été conçu et que sa tarification a été établie. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du secteur, et les hypothèses relatives au comportement et aux dépenses futurs des titulaires de contrats sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société. Les hypothèses relatives au comportement futur des titulaires de contrats comprennent des hypothèses liées aux taux de maintien en vigueur des contrats d'assurance et de gestion de patrimoine. Les hypothèses relatives aux dépenses comprennent des hypothèses relatives au niveau des frais de maintien futurs et au volume des affaires.

### Stratégie de gestion du risque de produit

Le risque de produit est régi par le comité de surveillance du risque de produit, en ce qui concerne les activités d'assurance. Le risque de produit de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est géré par les groupes de première ligne de la gestion du risque de produit et le comité de gestion du risque des produits de placements mondiaux. Notamment, les produits qui pourraient comporter de nouveaux risques importants sont examinés et approuvés par le comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde avant leur lancement.

### Comité de surveillance du risque de produit

Le comité de surveillance du risque de produit surveille le programme global de gestion du risque d'assurance. Le comité de surveillance du risque de produit a établi un cadre général de gestion du risque d'assurance aux termes de politiques, de normes et de directives visant à faire en sorte que notre offre de produits soit conforme à notre philosophie de prise de risques et à nos limites en matière de risque, et que nous ayons des marges bénéficiaires acceptables. Ces normes et directives comprennent ce qui suit :

- Caractéristiques des produits
- Utilisation de la réassurance
- Logiciels et modèles de tarification
- Attributions internes des fonds propres fondés sur le risque
- Objectifs de marge bénéficiaire
- Méthodes de tarification et choix des hypothèses
- Analyse des modèles stochastiques et des scénarios de tests de simulation de crise
- Documentation requise
- Processus d'examen et d'approbation
- Programmes de surveillance des résultats techniques

Dans chaque division opérationnelle qui vend de l'assurance, nous désignons des cadres chargés des activités de tarification, des souscripteurs en chef chargés des activités de souscription et des cadres en chef chargés des sinistres. Le cadre chargé des activités de tarification et le directeur général de chaque division opérationnelle approuvent la conception et la tarification de chaque produit, y compris les hypothèses sur les principaux sinistres, le comportement des titulaires de contrats, le rendement des placements et les charges, selon les politiques et les normes mondiales. Les fonctions de la gestion du risque surveillent, passent en revue et approuvent tous les projets importants relatifs à un produit ou une tarification, ainsi que la souscription de nouveaux contrats d'envergure. Les fonctions actuarielles surveillent, passent en revue et approuvent les méthodes d'évaluation et hypothèses à l'égard des provisions mathématiques. En plus, les fonctions de la gestion du risque et les fonctions actuarielles passent en revue et approuvent les nouvelles ententes de réassurance. Nous procédons à une autoévaluation annuelle des risques et de la conformité des activités de conception et de tarification des produits, ainsi que des activités liées aux souscriptions et aux sinistres dans toutes les activités d'assurance. Afin de tirer parti des meilleures pratiques, nous encourageons le transfert de connaissances entre les membres du personnel exerçant des activités semblables dans différents secteurs géographiques.

Nous observons un code mondial de sélection des risques visant à assurer que les méthodes de sélection à l'égard des contrats d'assurance vie établis sans intermédiaire sont appliquées uniformément dans toute la Société, compte tenu des conditions propres aux différentes régions. Chaque division opérationnelle détermine des politiques et procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des politiques et procédures de règlement des sinistres.

Nous appliquons des pleins de conservation par assuré visant à réduire notre risque de règlements individuels importants, qui font l'objet d'une surveillance dans toutes nos divisions opérationnelles. Ces pleins de conservation varient selon les marchés et les territoires. Nous réassurons le risque en excédent de ces limites auprès d'autres sociétés (voir la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque – Facteurs de risque de produit – La conjoncture du marché extérieur détermine la disponibilité, les modalités et le coût de la réassurance » ci-après). À l'heure actuelle, la valeur de nos pleins de conservation mondiaux est de 30 millions de dollars américains pour les contrats sur une tête (35 millions de dollars américains pour les contrats d'assurance vie sur deux têtes) et est répartie entre les divisions opérationnelles. Nous appliquons des pleins de conservation inférieurs dans certains marchés et territoires. Nous cherchons à réduire davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties. À l'échelle de l'entreprise, nous visons à réduire la probabilité de sinistres élevés en exerçant nos activités à l'échelle mondiale, en assurant un vaste éventail d'événements à risque sans lien les uns avec les autres et en réassurant certains risques. Nous visons à gérer de façon active l'exposition globale de la Société au risque de comportement des titulaires de contrats et au risque lié aux sinistres à l'échelle de l'entreprise en fonction des limites à l'égard du capital économique. Les limites à l'égard du risque lié au comportement des titulaires de contrats couvrent le risque combiné découlant des déchéances et des rachats de contrats, des retraits, et d'autres activités menées par les titulaires de contrats. Les limites à l'égard du risque lié aux sinistres englobent le risque combiné attribuable à la mortalité, à la longévité et à la morbidité.

Les études en interne sur les résultats techniques, ainsi que les tendances de nos résultats techniques et de ceux du secteur, font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses courantes et projetées relatives aux sinistres et au comportement des titulaires de contrats, ce qui donne lieu à des révisions des provisions mathématiques, le cas échéant.

### **Comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde**

Le risque de produit de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est géré par les groupes de travail de première ligne de gestion de produits et le comité de gestion du risque de produits de placements mondiaux. Le comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde examine et approuve les nouveaux produits importants avant leur lancement. Il a élaboré un cadre de gestion du risque selon un ensemble de politiques, de normes et de lignes directrices qui garantit que notre gamme de produits importants est conforme à la politique de prise de risque et à l'appétit pour le risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

Le comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est également responsable de la surveillance des modifications importantes aux produits ou solutions offerts sur les différentes plateformes de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

### **Facteurs de risque de produit**

**Nous pourrions subir des pertes si les résultats réels différaient considérablement des résultats présumés dans le cadre de l'évaluation des provisions mathématiques.**

- Ces pertes pourraient avoir une incidence très néfaste sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En outre, comme nous passons en revue les hypothèses que nous formulons en calculant régulièrement nos provisions mathématiques, il se peut que ces dernières augmentent et que le résultat net attribué aux actionnaires diminue. Ces hypothèses font largement appel au jugement professionnel; les résultats réels peuvent donc différer considérablement des hypothèses que nous posons. (Voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables » ci-dessous.)
- Les comportements des titulaires de contrats, qui comprennent le paiement des primes, les renouvellements de contrats, les taux de déchéance, les retraits et les rachats, sont influencés par de nombreux facteurs, dont les conditions du marché et la conjoncture économique en général, ainsi que la disponibilité et l'attrait relatif des autres produits sur le marché. Par exemple, un contexte économique faible ou en déclin pourrait accroître la valeur des garanties des contrats de rente variable ou d'autres garanties intégrées, et contribuer à des comportements défavorables des titulaires de contrats, ou une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait accroître l'attrait des solutions de remplacement pour les clients détenant des produits qui contiennent des prestations de rachat contractuel qui ne sont pas ajustées à la valeur de marché, ce qui pourrait également contribuer à des comportements défavorables des titulaires de contrats. Si la régularité des primes ou les taux de déchéance diffèrent considérablement de nos prévisions, nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie pourraient grandement en souffrir.

**Nous pourrions être dans l'incapacité de mettre en œuvre les hausses de prix nécessaires pour nos contrats en vigueur ou pourrions faire face à des retards dans leur mise en œuvre.**

- Nous cherchons toujours à obtenir l'approbation des organismes de réglementation étatiques à l'égard de hausses de prix des contrats existants de soins de longue durée aux États-Unis. Nous ne pouvons pas savoir avec certitude si chaque approbation sera accordée ou quand elle le sera. Pour certains contrats en vigueur, l'approbation des hausses de prix par les organismes de réglementation pourrait ne pas être requise. Cependant, les organismes de réglementation ou les titulaires de contrats pourraient tenter de remettre en question notre pouvoir de mettre en œuvre ces hausses. Nos provisions mathématiques reflètent nos estimations de l'incidence de ces hausses de prix, mais si nous n'obtenions pas les approbations prévues, ces provisions pourraient augmenter en conséquence et réduiraient le résultat net attribué aux actionnaires.

## **L'actualisation de la législation relative aux tests génétiques pourrait avoir une incidence défavorable sur nos capacités de souscription.**

- La législation en vigueur ou future des pays où Manuvie exerce ses activités pourrait restreindre son droit d'offrir de l'assurance en fonction de l'accès aux résultats des tests génétiques. Sans l'obligation d'information, l'asymétrie de l'information partagée entre le proposant et l'assureur pourrait faire croître l'antisélection des comportements des titulaires de nouveaux contrats et de contrats en vigueur. L'incidence de la restriction de l'accès des assureurs à cette information et des problèmes liés à l'antisélection est plus importante lorsque la technologie liée à la génétique mène à des progrès dans l'établissement des diagnostics d'affections potentiellement mortelles qui ne sont pas compensés par des améliorations du traitement. Nous ne pouvons prévoir les possibles répercussions financières que cela pourrait avoir sur la Société et sur l'ensemble du secteur. En outre, il pourrait y avoir d'autres conséquences imprévues, puisque les tests génétiques continuent d'évoluer et font de plus en plus partie des pratiques médicales courantes.

## **Les sinistres liés à l'assurance vie et maladie peuvent être touchés soudainement par les changements dans la prévalence des maladies, les progrès de la médecine ou de la technologie, les changements de style de vie généralisés, les catastrophes naturelles, les grands désastres causés par l'homme et les actes terroristes.**

- Les sinistres découlant de catastrophes pourraient générer une volatilité importante de nos résultats financiers au cours d'une période donnée et réduire considérablement notre rentabilité ou compromettre notre situation financière. Des catastrophes de grande envergure pourraient également ralentir l'activité économique en général, ce qui pourrait se répercuter sur notre entreprise et la souscription des affaires nouvelles. La concentration géographique des personnes assurées pourrait accroître la gravité des demandes de règlement que nous recevons par suite de catastrophes. L'efficacité des parties externes, y compris les organismes gouvernementaux et autres, à atténuer la gravité de ces catastrophes est hors de notre contrôle et pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats techniques.
- Le coût des indemnités d'assurance santé peut subir les contrecoups des tendances imprévues des taux d'incidence, de résiliation et de gravité. Le niveau ultime des prestations à vie versées aux titulaires de contrats peut s'accroître par une augmentation imprévue de l'espérance de vie. Par exemple, les progrès de la technologie pourraient mener à l'augmentation de l'espérance de vie grâce à de meilleurs traitements médicaux ou à une meilleure prévention de la maladie. De même, des résultats techniques défavorables pourraient être attribuables à une antisélection systématique qui elle-même découlerait de l'évolution du marché des contrats d'assurance vie détenus par des investisseurs et du marché secondaire des contrats d'assurance vie, du comportement de déchéance antisélective, de l'échec des méthodes de souscription, du comportement antisélectif des titulaires de contrats imputable à l'accès accru par les consommateurs à des techniques de dépistage médical à domicile, ou d'autres facteurs.
- Pour des renseignements sur l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur le risque de produit, se reporter à la rubrique « Risque lié à la pandémie et incidences possibles de la COVID-19 » ci-après.

## **La conjoncture du marché extérieur détermine la disponibilité, les modalités et le coût de la réassurance, ce qui pourrait avoir une incidence sur notre situation financière et notre capacité de souscrire de nouveaux contrats.**

- Dans le cadre de notre stratégie de gestion du risque global et des fonds propres, nous souscrivons une protection de réassurance de certains risques souscrits (ou assumés) par nos activités d'assurance. Comme le secteur mondial de la réassurance continue de passer en revue et d'optimiser son modèle d'affaires, certains des réassureurs avec qui nous faisons affaire ont tenté de hausser les tarifs de nos contrats de réassurance actuels. La capacité de nos réassureurs de hausser les tarifs dépend des modalités de chaque contrat de réassurance. En général, la capacité des réassureurs de hausser les tarifs est limitée par un certain nombre de modalités de nos contrats de réassurance, que nous cherchons à renforcer. Nous croyons que les dispositions de nos contrats de réassurance sont appropriées; toutefois, rien ne peut garantir quelle sera l'incidence des hausses de tarifs futures par les réassureurs. Par conséquent, ces hausses pourraient donner lieu à la comptabilisation de charges, à une augmentation du coût de la réassurance et à la prise en charge d'un plus grand risque pour les contrats déjà réassurés.
- En outre, une augmentation du coût de réassurance pourrait avoir une incidence négative sur la souscription de contrats futurs ou nous forcer à assumer un plus grand risque à l'égard des contrats que nous émettons. Les taux de prime des nouveaux contrats que nous souscrivons sont fondés, en partie, sur l'hypothèse qu'ils pourront être réassurés à un certain coût. Certains réassureurs peuvent tenter d'augmenter les tarifs qu'ils nous imposent pour les nouveaux contrats que nous souscrivons et, pour des raisons de concurrence, nous pourrions ne pas être en mesure de hausser les taux de prime des nouveaux contrats souscrits pour contrebalancer l'augmentation des tarifs de réassurance. Toute augmentation du coût de la réassurance, la non-disponibilité de la réassurance ou l'absence de solution de rechange à la réassurance pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité de souscrire des nouveaux contrats à des taux de prime concurrentiels.

## **Risque opérationnel**

Le risque opérationnel est naturellement présent dans toutes nos sphères d'activité et comprend un large éventail de risques, dont les risques liés à la non-conformité à la réglementation, aux litiges, aux défaillances technologiques, à l'interruption des activités, à la violation de la sécurité et de la confidentialité des renseignements, aux mauvaises pratiques de gestion des ressources humaines, aux erreurs de traitement, aux erreurs de modélisation, à l'intégration des affaires, au vol, à la fraude et aux dommages aux biens. Ces risques peuvent prendre la forme de pertes financières, de sanctions réglementaires, de perte de position concurrentielle ou de dommage à notre réputation. Le risque opérationnel est également inhérent à toutes les pratiques que nous appliquons pour gérer d'autres risques. S'il n'est

pas géré efficacement, le risque opérationnel peut nuire à notre capacité de gérer d'autres risques clés, comme le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité et le risque de produit.

### **Stratégie de gestion du risque opérationnel**

Nos pratiques en matière de gouvernance, nos valeurs et notre approche intégrée de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise constituent les valeurs fondamentales qui visent la réduction du risque opérationnel. Ces fondements sont davantage renforcés par les systèmes et les contrôles internes ainsi que les programmes de rémunération et par le déploiement des efforts nécessaires pour embaucher et retenir un effectif compétent et adéquatement formé à l'échelle de l'entreprise. Nous alignons nos programmes de rémunération sur notre stratégie commerciale, la valeur à procurer aux actionnaires à long terme et de bonnes pratiques de gouvernance, et nous les comparons aux programmes de sociétés semblables à la nôtre.

Nous avons un cadre de gestion du risque opérationnel de l'entreprise qui énonce les processus que nous utilisons pour cerner, évaluer, gérer et présenter l'exposition aux principaux risques opérationnels. La mise en œuvre de notre stratégie de gestion du risque opérationnel nous incite à accorder la priorité à la gestion efficace de l'ensemble de nos principaux risques opérationnels. Nous avons un comité du risque opérationnel qui est le principal comité décisionnel pour toute question relative au risque opérationnel et qui est responsable de la surveillance de la stratégie, de la gestion et de la gouvernance liées au risque opérationnel. Nous avons à l'échelle de la Société des programmes de gestion du risque pour des risques opérationnels précis qui pourraient avoir une incidence importante sur notre capacité de faire des affaires ou sur notre réputation.

### **Stratégie de gestion des risques juridiques et réglementaires**

Le service de la Conformité mondiale supervise notre programme et notre fonction de conformité à la réglementation avec l'aide de directeurs de la conformité dans chaque secteur. Le programme est conçu pour promouvoir le respect des obligations réglementaires à l'échelle mondiale, et pour faire en sorte que les employés de la Société soient informés de toutes les lois et de tous les règlements qui touchent la Société et des risques liés au non-respect de ces lois et règlements. Les services de conformité des secteurs surveillent les nouveaux enjeux et changements réglementaires et législatifs, et nous préparent à donner suite aux nouvelles exigences. En outre, le service de la Conformité mondiale surveille et évalue indépendamment l'efficacité d'une vaste gamme de processus de conformité à la réglementation et de pratiques commerciales par rapport aux risques juridiques, réglementaires, de fraude et de réputation possibles. Il permet aussi que les principaux risques soient communiqués aux échelons supérieurs et que des mesures proactives soient prises afin de les réduire. Parmi ces processus et pratiques commerciales, notons la protection de la vie privée (c.-à-d. le traitement des renseignements personnels et autres informations confidentielles), les pratiques de vente et de marketing, la rémunération des ventes, les pratiques de gestion de l'actif, les responsabilités fiduciaires, les pratiques d'emploi, le traitement des souscriptions et des sinistres, la conception des produits, le Centre d'éthique ainsi que les dépôts réglementaires. De plus, nous avons mis en place des politiques, processus et contrôles qui visent à protéger la Société, nos clients et d'autres tiers contre les actes de fraude et les risques liés au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes. Le personnel des services d'audit, de la Conformité mondiale et de la conformité des secteurs évalue périodiquement l'efficacité du système de contrôles internes. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 15 février 2023 et à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2022.

### **Stratégie de gestion des risques liés à l'interruption des activités**

Nous avons un programme relatif à la continuité des activités et à la reprise après sinistre. Ce programme comprend des politiques, des plans et des procédures visant à réduire au minimum l'incidence des catastrophes naturelles et des désastres causés par l'homme. Il est conçu pour assurer que les fonctions commerciales clés pourront poursuivre leurs activités dans le cas d'un arrêt important. Il revient à chaque division opérationnelle de préparer et d'établir des plans et processus détaillés relatifs à la continuité des activités. Le programme mondial repose sur des analyses de scénarios périodiques visant à valider l'évaluation des unités essentielles et non essentielles et à assurer l'établissement et la mise à l'essai de plans adéquats de continuité des activités pour toutes les unités essentielles. L'équipe de continuité des activités établit et vérifie régulièrement les plans de gestion de crises et les protocoles mondiaux de communications en cas de crise. Nous disposons d'installations de stockage externes et d'une capacité en cas de défaillance conçues pour gérer les risques liés aux temps d'arrêt et accélérer la restauration des systèmes, le cas échéant.

### **Stratégie de gestion des risques liés à la technologie et à la sécurité informatique**

Notre fonction de gestion des risques liés à la technologie établit la stratégie à l'égard de toutes les activités de la Société exposées à ces risques, en plus d'en assurer l'encadrement et la surveillance et d'en faciliter la gouvernance. La fonction a pour but notamment : de réduire l'exposition au risque lié à l'information grâce à un cadre de gestion du risque robuste et de soutenir l'infrastructure servant à identifier, à gérer, à surveiller et à communiquer de façon proactive les expositions critiques à ce risque; de faire preuve de transparence et de prendre des décisions en toute connaissance de cause en établissant et en conservant des profils et des tableaux de bord de gestion de risque lié à l'information pour l'équipe responsable des services de technologie et des secteurs correspondant à la présentation d'information à l'égard des risques d'entreprise et opérationnels; d'offrir des services consultatifs à l'équipe responsable des technologies à l'échelle mondiale et aux secteurs en matière de risques actuels et émergents liés à la technologie et leur incidence sur le profil de risque lié à l'information de la Société; de réduire les expositions au risque lié à l'information par rapport aux fournisseurs en incorporant des

pratiques saines de gestion du risque lié à l'information dans des programmes et des initiatives de détermination des sources d'approvisionnement, de sous-traitance et de délocalisation.

Le programme de sécurité à l'échelle de l'entreprise, lequel est supervisé par le directeur de la sécurité de l'information, cherche à atténuer les risques liés à la sécurité de l'information. Ce programme établit un cadre d'information et de cybersécurité pour la Société, y compris la gouvernance, les politiques et les normes, et comporte les contrôles appropriés pour la protection de l'information et des systèmes informatiques. En outre, nous offrons à nos employés une formation de sensibilisation à la sécurité de l'information sur une base continue.

Plusieurs pays où nous exerçons nos activités mettent en place des lois plus strictes en matière de respect de la vie privée. Notre programme de respect de la vie privée à l'échelle mondiale, qui est supervisé par le directeur de la protection de la vie privée, vise à gérer le risque lié au traitement des renseignements personnels, y compris le risque de violation de la confidentialité. Il comprend des politiques et des normes et une surveillance continue des nouvelles lois en matière de respect de la vie privée, ainsi qu'un réseau de directeurs de la protection de la vie privée. Des processus ont été adoptés pour fournir des directives en matière de gestion de l'information confidentielle, pour signaler aux membres pertinents de la direction les incidents ou questions pouvant compromettre le respect de la vie privée ainsi que pour élaborer des mesures correctives. À titre d'entreprise d'envergure mondiale, Manuvie est assujettie à un vaste éventail de lois et règlements par le biais de ses activités, y compris ceux liés à la confidentialité et à la sécurité de l'information. Dans de nombreux pays, les exigences en matière de confidentialité et de sécurité de l'information sont de plus en plus lourdes, y compris les exigences plus strictes de signalement des incidents, et pourraient faire en sorte que les coûts de la conformité et les risques liés à tout manquement à la conformité augmentent.

De plus, le directeur de la sécurité de l'information, le directeur de la protection de la vie privée ainsi que leurs équipes collaborent étroitement sur des questions en matière de sécurité et de confidentialité.

### **Stratégie de gestion des risques liés aux ressources humaines**

Nous avons mis en place un certain nombre de politiques, pratiques et programmes de ressources humaines visant à gérer les risques liés au recrutement et au maintien en poste des meilleurs employés, y compris des programmes de recrutement à tous les échelons de la Société, des programmes de formation et de perfectionnement pour le personnel et les cadres qui dirigent une équipe, des initiatives visant à favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion, des sondages sur l'engagement des employés, ainsi que des programmes de rémunération concurrentielle conçus pour attirer, motiver et maintenir en poste les employés les plus performants et les plus prometteurs.

### **Stratégie de gestion du risque lié aux modèles**

Nous avons conçu des équipes de gestion du risque lié aux modèles pour qu'elles travaillent en étroite collaboration avec les propriétaires et utilisateurs de modèles qui cherchent à gérer le risque lié aux modèles. Notre programme de supervision du risque lié aux modèles comprend des processus visant à assurer que nos modèles d'affaires critiques sont de conception solide et utilisés aux fins prévues, et à évaluer le caractère approprié des calculs et des résultats.

### **Stratégie de gestion du risque lié aux tiers**

Notre cadre de gouvernance du risque lié aux tiers comprend des politiques (comme notre politique mondiale de sous-traitance, et nos politiques mondiales de gestion du risque et de gestion du risque lié aux fournisseurs), des normes et des pratiques appropriées ainsi qu'un suivi des résultats et du respect des obligations prévues par les ententes avec des tiers.

### **Stratégie de gestion du risque lié aux initiatives**

Pour nous assurer que les initiatives clés sont mises en œuvre avec succès et font l'objet d'un suivi par la direction, nous avons une équipe mondiale de transformation et de prestation qui est responsable d'établir des politiques et des normes de gestion des initiatives. Nos politiques, normes et pratiques sont comparées aux meilleures pratiques.

### **Facteurs de risque opérationnel**

**Notre position concurrentielle, notre croissance et notre rentabilité pourraient être touchées par notre incapacité d'attirer, de motiver et de fidéliser les chefs d'agences et les agents.**

- Pour vendre nos produits, nous devons attirer et fidéliser les représentants. Il existe une forte concurrence entre les sociétés de services financiers pour attirer des représentants efficaces et efficaces. Nous livrons concurrence à d'autres sociétés de services financiers pour attirer des représentants principalement sur la base de notre situation financière, de notre marque, de nos services de soutien, de la rémunération et des caractéristiques de nos produits. Ces facteurs pourraient changer à la suite de modifications apportées à la Société ou à nos produits, ou parce que nos concurrents auraient apporté des modifications à leur société ou à leurs produits, ou encore parce que nous ne pourrions pas nous adapter ou que nous ne serions pas disposés à le faire. Si nous étions dans l'incapacité d'attirer et de fidéliser suffisamment de représentants pour vendre nos produits, notre capacité à livrer concurrence pourrait en souffrir, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

**La concurrence en matière de recrutement de membres du personnel les plus qualifiés est intense, et notre incapacité à recruter des employés qualifiés peut avoir une incidence négative sur notre capacité à exécuter nos stratégies d'affaires et à exercer nos activités.**

- Nous rivalisons avec d'autres sociétés d'assurance, institutions financières et sociétés de gestion de patrimoine pour recruter des talents possédant des compétences sectorielles, et avec un éventail encore plus vaste de sociétés pour attirer des cadres, des employés et des agents qualifiés dans des fonctions comme les finances, les TI, les RH, les services juridiques et les opérations. Nous devons attirer et maintenir en poste les meilleurs talents pour conserver notre avantage concurrentiel. Le risque que d'autres organisations à l'extérieur des régions où nous sommes présents ciblent nos employés est très élevé, puisque de nombreuses entreprises offrent à l'heure actuelle des ententes souples de travail à distance. Par ailleurs, nous évoluons dans un environnement dans lequel les niveaux de la rémunération ont augmenté plus rapidement au cours des dernières années en raison de la vive concurrence sur le marché pour attirer les talents, de l'inflation et d'autres facteurs. Par conséquent, nous devons nous assurer que nous offrons une rémunération concurrentielle pour réduire le risque de rotation des talents clés et pour réussir à recruter de nouveaux talents. Nous devons également nous assurer que nous adaptons nos pratiques de recrutement pour tirer parti de bassins plus vastes de talents grâce au recours à des outils de veille du marché du travail et de recherche de candidats.

**Si nous n'étions pas en mesure de réaliser des projets clés selon le calendrier et le budget prévus et d'obtenir les avantages prévus, nos stratégies et nos plans d'affaires et nos activités pourraient en souffrir.**

- Nous devons réaliser avec succès un certain nombre de projets clés pour mettre en œuvre nos stratégies et nos plans d'affaires. L'incapacité de réaliser ces projets selon les calendriers prévus et d'en tirer les avantages projetés pourrait avoir une incidence négative importante sur nos activités et notre situation financière.

**La défaillance des principaux processus d'affaires pourrait se traduire par des événements de pertes importants et avoir une incidence sur nos clients et notre réputation.**

- Un grand nombre d'opérations complexes sont réalisées par l'organisation, et il existe un risque que des erreurs aient une incidence considérable sur nos clients ou entraînent une perte pour l'organisation. Les contrôles mis en place visent à assurer l'exactitude du traitement pour nos principaux processus d'affaires, et des processus de signalement et de rapport aux échelons supérieurs ont été élaborés au cas où des erreurs se produiraient.

**L'interdépendance de nos activités et de nos stratégies de gestion des risques pourrait nous exposer à des risques si tous les facteurs ne sont pas examinés et communiqués adéquatement.**

- Nos activités, y compris les stratégies et les activités de gestion des risques, l'appariement de l'actif et du passif et la gestion des liquidités, sont interreliées et complexes. Des modifications dans un domaine d'activité pourraient avoir une incidence secondaire sur un autre domaine d'activité. Par exemple, les activités de gestion des risques, comme l'utilisation accrue de swaps de taux d'intérêt, pourraient avoir des conséquences pour le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de la Société ou sur sa fonction Trésorerie, puisque cette stratégie pourrait entraîner la nécessité de donner des montants additionnels en garantie. Le défaut de bien examiner ces interrelations ou de communiquer efficacement des modifications apportées aux stratégies ou aux activités à l'échelle de l'entreprise pourrait avoir une incidence défavorable sur les objectifs ou les activités stratégiques d'un autre groupe. En outre, l'incapacité de tenir compte de ces interrelations dans nos processus de modélisation et dans notre processus de prise de décisions financières et stratégiques pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités.

**Nos politiques, nos procédures et nos stratégies de gestion des risques pourraient nous exposer à des risques non relevés ou non prévus, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.**

- Nous affectons d'importantes ressources à l'élaboration de nos politiques, de nos procédures et de nos stratégies de gestion des risques. Néanmoins, il existe un risque que nos politiques, nos procédures et nos stratégies ne soient pas exhaustives. Bon nombre de nos méthodes d'évaluation et de gestion de notre exposition aux risques sont fondées sur l'observation du comportement des marchés dans le passé ou sur des statistiques qui reposent sur des modèles historiques. Les comportements futurs pourraient être très différents des comportements passés, tout particulièrement s'il y a une certaine variation fondamentale qui touche les comportements futurs. D'autres méthodes de gestion des risques sont tributaires de l'évaluation ou de la publication de données sur les marchés, les clients, les transactions de clients, la survenance de catastrophes ou d'autres questions accessibles au public ou auxquelles nous avons autrement accès. Il se pourrait que ces données ne soient pas toujours exactes, complètes, à jour ou évaluées ou publiées de manière appropriée.

**Nous sommes assujettis à des vérifications fiscales, à des litiges fiscaux ou à d'autres instances similaires et, par conséquent, nous pourrions devoir payer des impôts supplémentaires, des intérêts et des pénalités dont le montant pourrait être considérable.**

- Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat et à d'autres impôts et taxes dans les territoires où nous exerçons nos activités. Afin de déterminer nos provisions pour impôts sur le résultat et la comptabilisation des questions d'ordre fiscal en général, nous devons exercer notre jugement. Nous préparons régulièrement des estimations pour lesquelles la détermination ultime de l'impôt est incertaine. Rien ne garantit que la détermination ultime de l'impôt à la suite d'une vérification fiscale, d'un appel de la décision d'une administration fiscale, d'un litige fiscal ou d'instances similaires ne différera pas considérablement de celle reflétée dans nos états financiers historiques. La cotisation d'impôts supplémentaires, d'intérêts et de pénalités pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation actuels et futurs ainsi que sur notre situation financière.

**Nos activités sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.**

- Nos activités sont exposées aux risques de réglementation discriminatoire, d'instabilité politique et économique, d'imposition de sanctions économiques ou commerciales, de politiques étrangères isolationnistes, de conflit armé, de désordre ou de désobéissance civile, d'adoption de politiques ou réglementations gouvernementales en réponse aux pressions politiques ou sociales et de hausse du populisme ou du nationalisme, ou les deux, de protection limitée des droits de propriété intellectuelle ou de coûts accrus pour obtenir une telle protection, d'incapacité de protéger et/ou d'appliquer des droits contractuels ou conférés par la loi, de nationalisation ou d'expropriation d'actifs, de contrôle des prix et des changes ou à d'autres restrictions qui pourraient nous empêcher de transférer des fonds tirés de ces activités à l'extérieur des pays où nous exerçons nos activités et de perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales. En outre, compte tenu de l'accroissement des tensions politiques et de la montée du populisme ou du nationalisme, ou les deux, dans un certain nombre de régions, il pourrait être difficile pour les institutions financières mondiales de se conformer aux lois et règlements, car les exigences dans un territoire pourraient différer de celles d'un autre territoire.
- Une partie importante de nos produits et de notre résultat net attribué aux actionnaires provient des activités que nous exerçons à l'extérieur de l'Amérique du Nord, plus particulièrement sur les marchés clés d'Asie. Certains de ces marchés géographiques clés sont en développement; il s'agit de pays et de marchés dans lesquels ces risques sont plus importants.
- Notamment, les tensions demeurent vives entre la Chine continentale et le Canada, les États-Unis et leurs alliés à l'égard d'un certain nombre de questions, dont le commerce, la technologie et les droits de la personne, ce qui a entraîné l'imposition de sanctions et de restrictions commerciales à l'encontre d'entreprises et de personnes. La Chine continentale et la région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong sont des marchés importants pour Manuvie et l'intensification des tensions pourrait faire en sorte que l'environnement d'exploitation de Manuvie soit plus difficile. En outre, le conflit militaire en Ukraine et les sanctions connexes imposées à l'encontre de la Russie et ses alliés ont eu une incidence défavorable sur les économies et les marchés financiers régionaux et mondiaux.
- Ces risques pourraient se traduire par des perturbations pour nos activités, des coûts imprévus, l'accroissement de la volatilité du marché et de l'inflation, le ralentissement de l'activité commerciale, une récession, une diminution de la confiance des investisseurs et des consommateurs, une croissance moins importante du rendement des placements, des souscriptions de produits d'assurance et des honoraires sur les actifs gérés, la perte d'actifs ou leur moins-value et la réduction des remises. L'incapacité de gérer ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre rentabilité à l'échelle mondiale.

**Nous sommes régulièrement partie à des litiges.**

- Nous sommes régulièrement partie à des litiges, soit en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Ces litiges pourraient avoir une issue et une incidence défavorables importantes sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Pour plus de renseignements sur les poursuites judiciaires, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2022.

**Nous sommes exposés au risque que des investisseurs tentent de tirer parti des positions à découvert sur nos actions.**

- Les vendeurs à découvert tentent de tirer profit du recul du cours de nos actions ordinaires. Leurs actions et leurs déclarations publiques pourraient favoriser le recul du cours dont ils pourraient tirer profit et pourraient en encourager d'autres à ouvrir des positions vendeur sur nos actions. L'existence de ces positions vendeur et la publicité connexe pourraient donner lieu à une volatilité continue du cours de nos actions ordinaires.

**Des défaillances du système ou des événements ayant une incidence sur nos installations pourraient entraîner une interruption de nos activités.**

- La technologie fait partie de pratiquement tous les aspects de notre entreprise et de nos activités; de plus, une partie de notre stratégie vise à développer des technologies pour servir directement nos clients. Toute interruption du service technologique découlant de la défaillance du système, d'une cyberattaque, d'une erreur humaine, d'une catastrophe naturelle, de désastres causés par l'homme, d'une pandémie ou d'autres événements imprévisibles échappant à un contrôle raisonnable pourrait nous empêcher d'exercer nos activités efficacement. Nous sommes dépendants d'Internet pour mener nos activités et pourrions être touchés défavorablement par des pannes dans l'infrastructure essentielle, comme les réseaux d'électricité, les câbles sous-marins, les satellites et d'autres moyens de communication utilisés par nous ou par des tiers.
- Bien que nos installations et nos activités soient réparties partout dans le monde, nous pouvons être exposés à des conditions météorologiques extrêmes, à des catastrophes naturelles, au désordre civil, à des désastres causés par l'homme, à des pannes de courant, à des pandémies et à d'autres événements qui pourraient faire en sorte que nos employés, nos associés et d'autres parties qui soutiennent nos activités n'ont plus accès à nos installations et ne peuvent plus y exercer leurs activités.
- Nous prenons des mesures pour planifier, structurer et nous protéger contre des événements courants qui pourraient avoir une incidence sur nos activités, et nous avons mis en place des plans de reprise à la suite d'événements imprévisibles. La pandémie de COVID-19 a exercé des pressions sur ces plans et a donné lieu au renforcement de nos plans de continuité. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Risque lié à la pandémie et incidences possibles de la COVID-19 » ci-après. Toute interruption de nos activités pourrait nous exposer à des sanctions réglementaires et à des poursuites, entraîner une perte de clients, d'actifs et de

produits ou avoir une incidence défavorable sur la Société d'un point de vue financier ou du point de vue de l'exploitation et de la réputation.

**Une atteinte à la sécurité ou la violation de la confidentialité dans le cadre de nos activités ou de la part d'un tiers qui nous est lié pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre réputation.**

- La Société pourrait être dans l'incapacité de prévoir ou de mettre en place des mesures préventives efficaces contre toutes les interruptions attribuables à une violation de la confidentialité ou à une atteinte à la sécurité, en particulier parce que les techniques utilisées changent souvent, sont de plus en plus complexes, ne sont souvent pas reconnues avant qu'elles soient mises en œuvre, et parce que les cyberattaques peuvent provenir d'une grande variété de sources, y compris le crime organisé, des pirates informatiques, des terroristes, des activistes ou d'autres parties, y compris des parties parrainées par des gouvernements étrangers hostiles. Ces parties pourraient aussi tenter, de manière frauduleuse, d'inciter des employés, des clients et d'autres utilisateurs des systèmes de la Société ou des tiers fournisseurs de services, à divulguer des informations sensibles dans le but d'avoir accès aux données de la Société ou à celles de ses clients. À l'instar de nos clients, des organismes de réglementation et d'autres tiers, nous avons été et continuerons d'être la cible de cyberattaques, y compris de virus informatiques, de programmes malveillants ou destructifs, d'attaques d'hameçonnage, d'incidents de déni de service ou d'autres incidents de sécurité, qui pourraient entraîner la communication, la collecte, le mauvais usage, la perte ou la destruction non autorisée de renseignements personnels, confidentiels, exclusifs ou autres de la Société, de nos employés, de nos clients ou de tiers, ou autrement perturber de manière importante l'accès à notre réseau, ou au réseau de nos clients ou de tiers, et nos activités. Ces attaques pourraient avoir une incidence défavorable du point de vue financier ainsi que du point de vue de l'exploitation et de la réputation.
- La Société a mis en place un programme de gestion des risques liés à l'information qui comprend des moyens de défense de l'information et de la cybersécurité, dans le but de protéger nos réseaux et nos systèmes contre les attaques; cependant, rien ne garantit que ces mesures de défense réussiront dans tous les cas à protéger nos réseaux contre les attaques sophistiquées. Outre les mécanismes de protection, de détection et d'intervention, la Société est assurée contre les cyberrisques, mais cette assurance pourrait ne pas couvrir tous les coûts associés aux conséquences financières, opérationnelles et liées à la réputation attribuables à la violation des renseignements personnels, confidentiels ou exclusifs.

**Nous pouvons être exposés au risque lié aux modèles en raison d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles, de données ou d'hypothèses déficients.**

- Nous comptons sur des modèles extrêmement complexes pour la tarification, l'évaluation et l'évaluation des risques et pour la prise de décisions. Par conséquent, le risque d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles déficients pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités.

**Des risques de fraude pourraient découler d'incidents liés au vol d'identité et à la prise de contrôle de comptes.**

- Les incidents de fraude pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre réputation. Nous avons mis en place des politiques et procédures visant à nous protéger contre les menaces de fraude en constante évolution. Néanmoins, nous pourrions être dans l'incapacité de prévenir et de détecter tous les incidents de fraude.

**Les tiers sous contrat peuvent être dans l'incapacité de mener à bien leurs activités visées par contrat.**

- Nous dépendons de tiers qui réalisent diverses activités pour notre compte, et l'incapacité des tiers les plus importants à respecter leurs obligations contractuelles pourrait avoir une incidence sur notre capacité à réaliser nos objectifs stratégiques ou se répercuter directement sur nos clients. Les processus de gouvernance des fournisseurs mis en place visent à assurer qu'un processus de vérification diligente est mis en œuvre à la date de la conclusion des contrats avec les fournisseurs, et des activités de surveillance régulière des fournisseurs sont menées pour assurer que les services visés par contrat sont fournis de manière satisfaisante, mais nous pourrions ne pas être en mesure d'atténuer toutes les défaillances possibles.

**Des dommages peuvent être causés à l'environnement naturel en raison de nos activités, des biens dont nous sommes propriétaires ou de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux.**

- Le risque environnemental peut provenir d'immeubles de placement exposés à des risques comme des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Des actifs immobiliers peuvent être détenus, loués ou gérés, ou hypothéqués par Manuvie et nous pouvons entrer dans la chaîne de responsabilité du fait que nous sommes propriétaires du bien saisi en cas de défaut.
- Notre responsabilité en vertu des lois relatives à la protection de l'environnement découlant de notre portefeuille de créances hypothécaires commerciales et des biens dont nous sommes propriétaires (y compris des immeubles commerciaux, des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles) pourrait avoir une incidence défavorable sur notre réputation, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En vertu des lois applicables, la contamination d'un bien par des matières ou des substances dangereuses peut donner lieu à un privilège sur le bien qui garantit le recouvrement des coûts associés à la décontamination. Dans certains cas, ce privilège a priorité de rang sur le privilège conféré par une hypothèque existante qui grève le bien. Le risque environnemental peut provenir du site même ou de l'extérieur du fait de la migration de polluants ou d'agents contaminants réglementés, et comporter des risques financiers et de réputation, et avoir des conséquences en vertu de la responsabilité sans faute. Le risque environnemental peut aussi découler de catastrophes naturelles (p. ex., les changements climatiques, les conditions météorologiques, les incendies, les séismes, les inondations, les infestations) ou d'activités humaines (utilisation de produits chimiques ou de pesticides) menées sur le site ou provenant de sites adjacents.



- De plus, en tant que prêteurs, nous pourrions devoir assumer une responsabilité environnementale (notamment une responsabilité de décontamination ou de remise en état des lieux ou à l'égard de dommages causés par un tiers) similaire à celle d'un propriétaire ou d'un exploitant du bien, si nous ou nos agents exerçons suffisamment de contrôle sur l'exploitation du bien. Nous pouvons également assumer une responsabilité en tant que propriétaire et/ou exploitant de biens immobiliers à l'égard de leurs conditions environnementales ou de la contamination existante ou qui touchent d'autres biens.

## Risque lié à pandémie et incidences possibles de la COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue de peser sur l'économie mondiale et il est encore difficile de prévoir l'importance de ses répercussions à long terme, en particulier à mesure que la COVID-19 devient endémique dans les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités. Les gouvernements continuent de tenter de composer avec les répercussions de la pandémie de COVID-19 et l'évolution de la situation pourrait donner lieu à des mesures juridiques, réglementaires, fiscales et autres futures qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités à l'échelle mondiale et nos résultats financiers.

- La COVID-19 pourrait continuer d'avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers en raison de la diminution des affaires nouvelles, y compris une baisse de l'activité dans nos canaux de distribution, de la baisse des produits d'honoraires et des résultats techniques nets défavorables, y compris les résultats techniques au chapitre des demandes de règlement, de la déchéance et de la régularité des primes.
- Comme la COVID-19 devient endémique, des modifications imprévues à l'environnement d'affaires et d'exploitation pourraient survenir, lesquelles pourraient constituer de nouveaux obstacles à la mise en œuvre de notre stratégie d'affaires ou de nouvelles possibilités à saisir. La reprise pourrait se poursuivre à un rythme différent dans chaque pays où nous exerçons nos activités, ce qui pourrait avoir une incidence sur la mise en œuvre de nos stratégies d'affaires. Par exemple, le maintien de la politique zéro COVID en Chine continentale en 2022 a entraîné le ralentissement de la croissance des souscriptions dans les activités de notre secteur Asie en raison des restrictions frontalières et de l'immobilité de nos agents et de nos employés. À mesure que la Chine continentale abandonne sa politique zéro COVID, les souscriptions devraient recommencer à croître au fil du temps. Toutefois, la manière dont le gouvernement répondra en cas d'écllosion future pourrait compromettre davantage notre capacité de stimuler la croissance des souscriptions dans la région. La levée soudaine des restrictions pourrait exercer des pressions significatives sur le système de santé public de la Chine continentale, ce qui pourrait entraîner une augmentation des sinistres liés à la mortalité et à la morbidité et, par conséquent, accroître la volatilité de nos résultats financiers et réduire considérablement notre rentabilité.
- Nous souscrivons une protection de réassurance de certains risques souscrits (ou assumés) par nos activités d'assurance. En raison de la COVID-19, il pourrait être plus difficile ou plus dispendieux d'obtenir cette protection. Les réassureurs peuvent également contester, ou tenter de réduire ou d'éliminer, la couverture de contrats par suite de modifications que nous apportons aux politiques ou pratiques en raison de la COVID-19.
- Lors de la tarification ou de la retarification de nouvelles affaires, les incidences de tout changement lié à COVID-19 peuvent être aggravées ou compensées par d'autres données de tarification. Ces données comprennent les changements d'hypothèses (relatifs par exemple à la réassurance, aux taux d'intérêt, à la morbidité, à la mortalité, aux dépenses, aux déchéances et aux rachats), les considérations commerciales liées à la préservation d'une part de marché ou d'une clientèle spécifique et les restrictions réglementaires ayant une incidence sur le processus d'approbation des changements de tarifs.
- Parmi les incidences potentielles à long terme que pourrait avoir la pandémie, mentionnons les répercussions latentes sur la morbidité en raison du report des traitements médicaux par les titulaires de contrat, ce qui pourrait être un facteur d'accroissement des sinistres liés à la morbidité. D'autres répercussions pourraient découler d'autres facteurs, comme les symptômes de la COVID de longue durée.
- Les restrictions liées à la COVID-19 imposées antérieurement ont été graduellement levées dans les marchés où nous exerçons nos activités, mais ont également été imposées de nouveau dans un nombre limité d'autres marchés. Dans les territoires où les restrictions ont été levées, la majorité de nos employés sont retournés au bureau en vertu d'une entente de travail hybride. La mise en œuvre d'ententes de travail à distance généralisées a également accru les autres risques opérationnels, y compris, sans s'y limiter, les risques de fraude et de blanchiment d'argent, les risques liés à la sécurité de l'information, les risques liés à la protection des renseignements personnels et les risques liés aux tiers. Nous nous appuyons sur nos stratégies de gestion du risque pour surveiller et atténuer ces risques et les autres risques opérationnels pendant cette période de grande incertitude.
- Le contexte de récession mondiale pourrait continuer d'exercer des pressions à la baisse sur les évaluations des actifs et accroître le risque que les placements subissent des pertes de valeur, notamment dans des secteurs plus exposés comme le transport, les services et la consommation cyclique. Qui plus est, la réduction de la demande d'espaces de bureau compte tenu de la popularité des ententes de travail hybride ou de télétravail à temps plein pourrait continuer d'avoir une incidence défavorable sur notre portefeuille de placements dans le secteur immobilier commercial.
- Les déclassements ou les défaillances des emprunteurs ou des contreparties pourraient se traduire par une augmentation des provisions ou une perte de valeur des placements du fonds général et des instruments financiers dérivés, ainsi que par un accroissement des provisions pour pertes sur créances futures à inclure dans nos provisions mathématiques. Ces facteurs pourraient entraîner des pertes possiblement supérieures aux niveaux prévus à long terme.
- La volatilité extrême du marché et les conditions difficiles attribuables aux incidences à long terme potentielles de la COVID-19 pourraient donner lieu à des demandes de sorties de fonds et de garanties additionnelles attribuables essentiellement aux variations des taux de résiliation ou de renouvellement des contrats par les titulaires de contrats, aux retraits des dépôts, au renouvellement des emprunts ou à la prolongation des prêts par les clients quand ils arrivent à échéance, au règlement des dérivés ou aux demandes de

garantie, aux règlements de réassurance ou aux demandes de garantie et à notre capacité de soutenir la solvabilité de nos filiales à l'échelle locale. Ce contexte pourrait également limiter notre accès aux marchés des capitaux. L'incertitude économique mondiale soutenue pourrait aussi entraîner des modifications défavorables aux notes de crédit, ce qui pourrait se traduire par un accès plus coûteux ou plus limité à des sources de financement. Bien que nous disposions à l'heure actuelle d'un vaste éventail de sources de liquidités, y compris des soldes de caisse, des placements à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés très bien notées et un accès à des facilités de liquidités d'urgence, rien ne garantit que ces sources nous procureront suffisamment de liquidités à des conditions raisonnables sur le plan commercial dans l'avenir.

## Risques émergents

La définition et l'évaluation de notre environnement externe des risques émergents constituent des aspects importants de notre cadre de gestion du risque, car ces risques, bien qu'ils ne se soient pas encore matérialisés, pourraient éventuellement avoir une incidence défavorable importante sur nos activités ou nos stratégies d'affaires. Nous évaluons également s'il serait approprié de tirer parti des possibilités identifiées afin d'accroître notre compétitivité et ultimement, nos résultats financiers.

Notre cadre de gestion du risque émergent facilite la définition, l'évaluation et le suivi permanents de nos risques émergents et comprend : le maintien d'un processus qui facilite la discussion et l'évaluation continues des risques émergents éventuels avec la haute direction de l'entreprise et des fonctions; l'examen et la validation des risques émergents avec le CDGR; la création et la mise en œuvre des réponses à chaque risque émergent selon un ordre de priorité; et le suivi et la présentation d'information à l'égard des risques émergents à intervalles réguliers au comité de gestion des risques du conseil.

## Fonds propres réglementaires

Le régime de fonds propres du BSIF, le TSAV, s'applique à notre entreprise à l'échelle mondiale sur une base consolidée. Nous continuons de respecter les exigences du BSIF, et nos fonds propres dépassent les attentes des organismes de réglementation.

En janvier 2023, la ligne directrice du TSAV, révisée conformément aux modifications comptables engendrées par IFRS 17, est entrée en vigueur. Cette entrée en vigueur sera suivie par une mise à jour des règles relatives aux fonds propres pour les garanties de fonds distincts, qui devraient prendre effet en janvier 2025.

Dans le cadre de sa réunion annuelle de novembre 2019, l'AICA a adopté la norme ICS, qui est à l'étude pour une période de cinq ans qui a commencé en 2020. Bien qu'il soutienne généralement les objectifs de l'ICS, le BSIF a indiqué qu'il ne souscrivait pas à l'approche actuelle de l'ICS adoptée par l'AICA en novembre 2019, parce que « la norme, sous sa forme actuelle, ne convient pas au marché canadien ». Sans le consentement du BSIF, les règles de l'AICA ne s'appliqueront pas au Canada ou à l'ensemble des sociétés canadiennes bien que d'autres organismes de réglementation pourraient utiliser le cadre de l'ICS pour déterminer les fonds propres dans leur marché respectif. Des modifications limitées ont été apportées à l'ICS depuis le début de la période d'étude de cinq ans. Nous continuerons de surveiller les événements au fil de l'évolution de la méthode préconisée par l'ICS et de son applicabilité.

En décembre 2022, le Financial Stability Board (« FSB ») a adopté le cadre holistique de l'AICA pour l'évaluation et l'atténuation du risque systémique et a mis fin à la désignation annuelle de tout groupe d'assurance actif à l'échelle mondiale à titre de société d'assurance d'importance systémique mondiale. Manuvie a appuyé cette décision.

Les organismes de réglementation des divers pays dans lesquels nous exerçons nos activités ont commencé à réformer leurs propres normes de fonds propres. Comme l'incidence de ces modifications demeure incertaine, nous surveillons de près la situation.

## IFRS 17 et IFRS 9

IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et IFRS 9, *Instruments financiers*, seront en vigueur pour les sociétés d'assurance en 2023.

IFRS 17 a remplacé IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et modifiera considérablement le calendrier de comptabilisation des résultats tirés de nos activités d'assurance et donc, les capitaux propres des actionnaires. De plus, les exigences de la nouvelle norme sont complexes, ont nécessité des améliorations importantes à l'infrastructure et aux processus financiers et pourraient avoir une incidence sur notre stratégie d'affaires. IFRS 9 aura une incidence sur le calcul et le calendrier de comptabilisation des revenus de placement.

Un sommaire de quelques-unes des principales différences entre IFRS 17 et IFRS 4 figure à la rubrique « Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière » ci-après. IFRS 17 devrait avoir les incidences suivantes<sup>1</sup> :

- L'établissement d'une MSC sur les contrats en vigueur, qui correspond aux profits non gagnés, devrait entraîner une diminution des capitaux propres au moment de la transition. La ligne directrice du TSAV pour 2023 publiée le 21 juillet 2022 prévoit des ajustements de calibrage en lien avec l'inclusion de la MSC dans les fonds propres disponibles et la réduction du facteur scalaire pour le coussin de solvabilité de base. En outre, le ratio du TSAV selon IFRS 17 devrait être moins sensible aux fluctuations des taux d'intérêt et plus stable que le ratio du TSAV selon IFRS 4. Compte tenu de cette stabilité accrue, l'incidence d'IFRS 17 au moment de l'adoption le 1<sup>er</sup> janvier 2023 devrait être une hausse de moins de 5 points de pourcentage du ratio du TSAV, en fonction des marchés au 31 décembre 2022. Notre situation de fonds propres devrait demeurer solide après l'adoption d'IFRS 17.

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

- En raison de la comptabilisation plus tardive des profits sur les affaires nouvelles du fait qu'ils sont reportés par le biais de la MSC et, dans une mesure considérablement moindre, du moment où sont comptabilisés les résultats liés aux placements, les résultats auront tendance à être constatés davantage dans les périodes futures. Par conséquent, à la transition, le résultat net et le résultat tiré des activités de base de 2022 établis selon IFRS 17 devraient diminuer par rapport à ceux établis selon IFRS 4. Cette incidence sera en partie contrebalancée par l'amortissement en résultat de la MSC qui sera établie au titre de nos contrats en vigueur. Dans l'ensemble, compte tenu de ces éléments ainsi que de diverses autres incidences, nous prévoyons que, à la transition, le résultat tiré des activités de base de 2022 établi selon IFRS 17 diminuera d'environ 5 % à 10 % par rapport à celui établi selon IFRS 4. Il est difficile de prédire l'incidence qu'aura la transition sur le résultat net attribué aux actionnaires, étant donné que ce dernier est également touché par les conditions en vigueur sur le marché. En outre, nous prévoyons qu'IFRS 17 stabilisera davantage le résultat tiré des activités de base et le résultat net attribué aux actionnaires.
- Le résultat tiré des activités de base continuera d'être une mesure clé du rendement, et la définition sera adaptée pour l'aligner aux dispositions d'IFRS 17. Selon la définition révisée, le résultat tiré des activités de base exclura des éléments comme l'incidence directe des marchés et des taux d'intérêt, y compris les résultats techniques liés aux placements dans des actifs alternatifs à long terme, les profits et pertes réalisés sur les actifs à revenu fixe, la partie inefficace de la couverture et les modifications aux méthodes et hypothèses comptabilisées directement en résultat net. Nous sommes d'avis que la définition révisée du résultat tiré des activités de base reflète bien le rendement opérationnel des activités et la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme.
- Le traitement des profits sur les affaires nouvelles selon IFRS 17 est considérablement différent de celui selon IFRS 4. La MSC fait intrinsèquement partie de la valeur d'une société d'assurance et est une mesure de la capacité de générer de la croissance et des résultats futurs. Cela souligne l'importance de la MSC à titre de mesure de performance conforme aux PCGR; par conséquent, au moment de la transition, nous ajouterons deux nouvelles cibles à moyen terme :
  - i. Croissance annuelle de 15 % de la MSC au titre des affaires nouvelles
  - ii. Croissance annuelle de 8 % à 10 % du solde de la MSC

Au T1 2022, nous avons confirmé nos cibles opérationnelles et financières à moyen terme selon IFRS 17 et, à la transition, nous ajusterons certaines cibles comme suit<sup>1</sup> :

- La cible de RCP tiré des activités de base sera accrue pour passer à plus de 15 % (plus de 13 % à l'heure actuelle) en raison des variations prévues du résultat tiré des activités de base et des capitaux propres.
- La cible du ratio de distribution sur actions ordinaires découlant des activités de base<sup>2</sup> sera accrue pour passer à une fourchette de 35 % à 45 % (fourchette de 30 % à 40 % à l'heure actuelle) en raison des variations prévues du résultat tiré des activités de base.
- La définition du ratio de levier financier sera ajustée pour inclure la MSC dans le dénominateur, étant donné que la MSC correspond au profit non gagné et représente des fonds propres disponibles selon le TSAV.

Nous avons comptabilisé un montant (après impôts) de 246 millions de dollars découlant de l'incidence des affaires nouvelles<sup>3</sup>, lequel est pris en compte dans le résultat tiré des activités de base et le résultat net attribué aux actionnaires au T4 2022 (295 millions de dollars au T4 2021). Depuis le début de l'exercice 2022, les affaires nouvelles ont eu une incidence de 879 millions de dollars (après impôts) (1 115 millions de dollars en 2021).

Les risques liés aux nouvelles normes comprennent ce qui suit :

- **Incidence de la volatilité temporaire sur notre stratégie d'affaires.** Les fonds propres et le résultat à des fins comptables de la Société pourraient être touchés par les conditions en vigueur sur le marché, entraînant une volatilité des résultats présentés qui pourrait exiger de modifier les stratégies d'affaires. L'incidence sur la stratégie d'affaires pourrait entraîner des modifications aux stratégies de placement et de couverture, aux stratégies liées aux produits et au recours à la réassurance et, par conséquent, se répercuter sur notre exposition à d'autres risques, comme le risque de contrepartie et le risque d'illiquidité.
- **Incidence des non-concordances comptables découlant des dérivés utilisés aux fins de couverture économique.** Selon la MCAB, les variations des passifs des contrats d'assurance et les variations de la juste valeur des dérivés utilisés à titre de couverture économique de ces passifs sont comptabilisées en résultat, ce qui entraîne la compensation naturelle dans le résultat net. Selon IFRS 17, nous choisirons l'option de comptabiliser les variations des passifs des contrats d'assurance découlant des variations des taux d'intérêt par le biais des autres éléments du résultat global (l'« option des autres éléments du résultat global »). Dans certaines circonstances, certains dérivés utilisés à des fins de couverture économique ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture selon IFRS 9. Ainsi, en choisissant l'option des autres éléments du résultat global, il pourrait y avoir non-concordance dans la comptabilisation du résultat net, puisque les variations de la juste valeur de ces dérivés seraient comptabilisées en résultat net tandis que l'incidence des variations des taux d'actualisation des passifs des contrats d'assurance serait comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Par ailleurs, si les dérivés utilisés à des fins de couverture économique sont admissibles à la comptabilité de couverture, IFRS 9 prévoit que l'écart, le cas échéant, entre l'incidence des variations des taux d'actualisation de la tranche couverte des passifs des contrats d'assurance et celle de la variation de la juste valeur de la couverture des dérivés doit être présenté dans le résultat net à titre de partie inefficace de la relation de couverture.

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

<sup>2</sup> Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>3</sup> L'incidence des affaires nouvelles représente l'effet financier des souscriptions d'affaires nouvelles au cours de la période visée, compte tenu notamment des frais d'acquisition.

- **Incidence sur l'impôt.** Dans certains territoires, dont le Canada, la mise en œuvre d'IFRS 17 pourrait avoir une incidence importante sur les positions fiscales et d'autres mesures financières qui reposent sur les valeurs comptables établies selon les IFRS.
- **Incidence des incohérences quant aux dates d'adoption dans les divers territoires.** Comme nous sommes une société d'assurance mondiale comptant des filiales en Asie et dans d'autres territoires, les écarts régionaux entre les dates d'entrée en vigueur nous obligent à maintenir plus d'un ensemble de registres financiers à l'appui des états financiers consolidés et des obligations d'information des filiales locales.

### **Autres facteurs de risque susceptibles de nuire aux résultats futurs**

Parmi les autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, mentionnons les modifications de la politique commerciale, de la politique monétaire ou de la politique financière du gouvernement, y compris la politique de taux d'intérêt des banques centrales, les conditions et faits nouveaux sur la scène politique survenant dans les pays où nous exerçons nos activités ou touchant ces pays, les progrès technologiques, les perturbations dans l'infrastructure publique, la modification des habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs, l'incidence possible sur les économies locale, nationale et internationale de situations d'urgence sanitaire ou de catastrophes naturelles, de même que de conflits internationaux et autres événements, y compris ceux liés aux activités terroristes. Bien que nous prenions des mesures pour prévoir et réduire les risques en général, des événements futurs imprévus peuvent nuire à nos activités, à notre situation financière et aux résultats de nos activités.

Nous tenons à avertir le lecteur que l'information qui précède sur les risques susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de notre Société, les investisseurs et autres personnes doivent considérer attentivement les risques susmentionnés, ainsi que d'autres éventualités et possibilités, et d'autres risques externes ou propres à la Société qui peuvent nuire aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société dans l'avenir.

## 10. Cadre de gestion des fonds propres

Manuvie cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé
- Maintenir le niveau de confiance continu des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers afin d'assurer l'accès aux marchés financiers
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion des fonds propres. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Notre cadre de gestion des fonds propres prend en considération les exigences de l'ensemble de la Société ainsi que les besoins de chacune de nos filiales. Les cibles internes en matière de fonds propres sont établies au-dessus des exigences réglementaires et se fondent sur un nombre de facteurs, y compris les résultats des tests de sensibilité et de simulation de crise ainsi que de nos propres évaluations des risques, ainsi que les besoins de l'entreprise. Nous surveillons les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prenons les mesures appropriées pour atteindre nos objectifs d'affaires.

Nous évaluons régulièrement la solidité de nos fonds propres au moyen de divers scénarios de crise. L'examen de la santé financière annuel permet de quantifier l'incidence financière d'événements économiques découlant de chocs sur les marchés des actions cotées et d'autres marchés, de fluctuations des taux d'intérêt et de crise liée au crédit. Les résultats de l'examen de la santé financière de 2022 démontrent que nous avons des actifs suffisants pour nous acquitter de nos passifs des contrats d'assurance dans les divers scénarios défavorables testés. Cette conclusion est appuyée par divers autres scénarios de crise menés par la Société.

Nous utilisons un cadre économique des fonds propres pour éclairer notre vision interne des fonds propres requis et des fonds propres disponibles. Le cadre économique des fonds propres est un élément clé du processus ORSA, qui lie nos pratiques en matière de gestion des risques, de planification stratégique et de gestion des fonds propres pour confirmer que le niveau de nos fonds propres continue d'être adéquat d'un point de vue économique.

La gestion des fonds propres est aussi intégrée à nos pratiques de planification des produits et de gestion du rendement.

La répartition des fonds propres entre les capitaux propres et les autres instruments de capitaux propres a une incidence sur le ratio de levier financier qui constitue un important facteur dans l'établissement de la solidité financière et des notes de crédit de la Société. La Société surveille la composition de ses fonds propres et la rééquilibre au moyen d'émissions et de rachats de fonds propres.

### Activités de financement

#### Opérations sur titres

En 2022, nous avons émis des titres d'emprunt et d'autres titres de capitaux propres (billets avec remboursement de capital à recours limité) de 2,0 milliards de dollars au Canada et aux États-Unis, et des titres de 1,7 milliard de dollars ont été rachetés à la valeur nominale.

(en millions de dollars)	Valeur nominale	Émissions <sup>1</sup>	Rachats/échéances <sup>1</sup>
Billets de premier rang en \$ US de la SFM à 3,703 % émis le 16 mars 2022	<b>750 \$ US</b>	<b>1 010</b>	-
Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 3 de la SFM à 7,117 % émis le 16 juin 2022	<b>1 000 \$</b>	<b>991</b>	-
Actions privilégiées de catégorie 1, série 23, de la SFM à 4,85 % rachetées le 19 mars 2022	<b>475 \$</b>	-	<b>467</b>
Actions privilégiées de catégorie 1, série 9, de la SFM à 4,312 % rachetées le 19 mars 2022	<b>250 \$</b>	-	<b>244</b>
Déventures subordonnées de Manufacturers à 3,181 %, rachetées le 22 novembre 2022	<b>1 000 \$</b>	-	<b>1 000</b>
<b>Total</b>		<b>2 001 \$</b>	<b>1 711 \$</b>

<sup>1</sup> Correspond à la valeur comptable, nette des frais d'émission

#### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 15 février 2023, nous avons annoncé, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto (« TSX »), notre intention de procéder au lancement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA ») qui permettra le rachat aux fins d'annulation d'au plus 55,7 millions d'actions ordinaires, soit environ 3 % de nos actions ordinaires émises et en circulation. Les rachats dans le cadre de l'OPRCNA pourront commencer une fois que la TSX aura accepté l'avis d'intention et se poursuivront pendant au plus un an, ou prendront fin plus tôt si nous finalisons nos rachats<sup>1</sup>.

Notre OPRCNA antérieure, qui avait été annoncée le 1<sup>er</sup> février 2022, a pris fin le 2 février 2023. Dans le cadre de cette OPRCNA, la SFM a racheté aux fins d'annulation 85,8 millions de ses actions ordinaires à un prix moyen de 23,99 \$ par action pour un coût total de 2,1 milliards de dollars, ce qui représente 4,4 % de ses actions ordinaires émises et en circulation.

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-après.

En 2022, la SFM a racheté et annulé par la suite 78,9 millions de ses actions ordinaires à un prix moyen de 23,87 \$ par action ordinaire pour un coût total de 1,9 milliard de dollars.

## Fonds propres consolidés

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2022	2021
Participations ne donnant pas le contrôle	1 664 \$	1 694 \$
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	(1 346)	(1 233)
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	6 660	6 381
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires <sup>1</sup>	49 401	52 027
Total des capitaux propres	56 379	58 869
Moins le profit/(perte) sur les couvertures de flux de trésorerie comptabilisé(e) dans le cumul des autres éléments du résultat global	8	(156)
Total des capitaux propres excluant le profit/(perte) sur les couvertures de flux de trésorerie comptabilisé(e) dans le cumul des autres éléments du résultat global	56 371	59 025
Instruments de fonds propres admissibles	6 122	6 980
<b>Fonds propres consolidés<sup>2</sup></b>	<b>62 493 \$</b>	<b>66 005 \$</b>

<sup>1</sup> Les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires correspondent au total des capitaux propres des actionnaires et des autres instruments de capitaux propres.

<sup>2</sup> Des titres d'emprunt de premier rang de 6,2 milliards de dollars (4,9 milliards de dollars en 2021) émis par la SFM sont exclus des « fonds propres consolidés », car cette forme de financement ne respecte pas la définition de fonds propres réglementaires du BSIF admissibles au niveau de la SFM. La Société a transféré le produit de ce financement dans les entités d'exploitation sous forme de fonds propres réglementaires admissibles au niveau des filiales.

Les fonds propres consolidés de la SFM s'établissaient à 62,5 milliards de dollars au 31 décembre 2022, contre 66,0 milliards de dollars au 31 décembre 2021, une baisse de 3,5 milliards de dollars. La baisse s'explique par la diminution du total des capitaux propres et le rachat d'instruments de fonds propres. La diminution du total des capitaux propres s'explique par la baisse de la valeur comptable des titres de créance DV découlant de la hausse des taux d'intérêt et par les rachats d'actions ordinaires, le tout contrebalancé en partie par l'accroissement des résultats non distribués, l'incidence de la dépréciation du dollar canadien et l'émission nette de fonds propres.

## Remise de fonds propres

Dans le cadre de la gestion des fonds propres, Manuvie favorise la mobilité interne des fonds propres de façon que la société mère de Manuvie, la SFM, ait accès à des fonds pour régler ses obligations et optimiser le déploiement des fonds propres. Une remise s'entend des fonds remis ou rendus disponibles aux fins de distribution au groupe Manuvie par les filiales en exploitation et des excédents de capitaux produits par les entreprises canadiennes autonomes. La remise de fonds propres est l'une des principales mesures utilisées par la direction pour évaluer notre souplesse financière. En 2022, les filiales de la SFM ont effectué des remises de 6,9 milliards de dollars, dont 0,9 milliard de dollars et 2,8 milliards de dollars provenant respectivement de nos activités en Asie et aux États-Unis<sup>1, 2</sup>. En 2022, les remises ont augmenté de 2,5 milliards de dollars par rapport à 2021, du fait principalement des avantages tirés des transactions de réassurance de contrats de rente variable aux États-Unis et d'autres opérations sur titres.

## Ratio de levier financier

Au 31 décembre 2022, le ratio de levier financier de la SFM s'établissait à 27,7 %, une hausse de 1,9 point de pourcentage par rapport au ratio de 25,8 % au 31 décembre 2021. La hausse du ratio découle d'une baisse de la valeur comptable des titres de créance DV attribuable à la hausse des taux d'intérêt, du rachat d'actions ordinaires et de l'émission nette de titres<sup>3</sup>, contrebalancés en partie par l'accroissement des résultats non distribués et l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien.

## Dividendes sur les actions ordinaires

La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du conseil, ils dépendent de différents facteurs, y compris les résultats d'exploitation, la situation financière, les perspectives d'avenir de la Société et le ratio de distribution, et prennent en compte les restrictions réglementaires quant au paiement des dividendes aux actionnaires.

### Dividendes sur actions ordinaires versés

Exercices clos les 31 décembre en \$ par action	2022	2021
Dividendes versés	1,32 \$	1,17 \$

<sup>1</sup> Les remises des activités en Asie et aux États-Unis comprennent les remises de leurs réassureurs liés respectifs. En outre, les remises des activités aux États-Unis comprennent les affaires conclues avec les clients fortunés internationaux dans la division de Manufacturers aux Bermudes.

<sup>2</sup> Les activités en Asie et aux États-Unis comprennent les activités des sous-secteurs d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs respectifs.

<sup>3</sup> En ce qui concerne le ratio de levier financier, l'émission nette de titres comprenait l'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité (comptabilisés à titre d'autres instruments de capitaux propres) de 1,0 milliard de dollars et de titres d'emprunt de premier rang de 1,0 milliard de dollars, contrebalancée par le rachat de titres d'emprunt subordonnés de 1,0 milliard de dollars, et de deux séries d'actions privilégiées totalisant 0,7 milliard de dollars.

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes dans le cadre duquel les actionnaires peuvent choisir de réinvestir automatiquement les dividendes sous forme d'actions ordinaires de la SFM au lieu d'être payés au comptant. Le programme est offert au gré du conseil, qui décide aussi des conditions d'application.

En 2022, les actions ordinaires requises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes ont été achetées sur le marché libre sans escompte applicable.

## Situation des fonds propres réglementaires<sup>1</sup>

La SFM et Manufacturers sont régies par le BSIF et sont assujetties aux exigences de fonds propres fondés sur le risque consolidé. Manuvie surveille et gère ses fonds propres consolidés conformément à la ligne directrice du TSAV du BSIF. En vertu de ce régime, nos fonds propres disponibles et d'autres sources de fonds propres admissibles sont évalués en regard d'un montant requis de fonds propres déterminé selon la ligne directrice. Aux fins de l'information réglementaire à produire selon le cadre du TSAV, les fonds propres consolidés sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF.

Les activités d'exploitation de Manuvie sont menées, pour la majeure partie, par Manufacturers et ses filiales. Au 31 décembre 2022, le ratio du TSAV de Manufacturers était de 131 %, en comparaison de 142 % au 31 décembre 2021. La baisse de onze points de pourcentage par rapport au 31 décembre 2021 découle de l'incidence défavorable des fluctuations du marché sur les fonds propres, attribuable essentiellement à l'importante hausse des taux d'intérêt sans risque, et des rachats d'actions ordinaires, contrebalancés en partie par les incidences favorables des transactions de réassurance de contrats de rente variable aux États-Unis.

Le ratio du TSAV de la SFM était de 119 % au 31 décembre 2022, en comparaison de 132 % au 31 décembre 2021, la diminution découlant de facteurs similaires à ceux qui ont eu une incidence sur le ratio du TSAV de Manufacturers, sauf pour ce qui est de l'émission de titres d'emprunt de premier rang de la SFM qui est prise en compte dans le ratio du TSAV de Manufacturers mais non dans celui de la SFM. L'écart entre le ratio de Manufacturers et celui de la SFM est en grande partie imputable au fait que les titres d'emprunt de premier rang en circulation de 6,2 milliards de dollars (4,9 milliards de dollars en 2021) de la SFM ne sont pas admissibles à titre de fonds propres disponibles de la SFM, mais qu'ils sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires de Manufacturers du fait de la forme dans laquelle ils ont été transférés à Manufacturers.

En fonction des ratios du TSAV au 31 décembre 2022, les fonds propres excédentaires s'établissaient à 20,3 milliards de dollars par rapport au ratio cible du BSIF de 100 % pour Manufacturers et à 19,1 milliards de dollars par rapport au ratio réglementaire minimal du BSIF de 90 % pour la SFM (aucun ratio cible du BSIF ne s'applique à la SFM). De plus, toutes les filiales de Manufacturers maintiennent des niveaux de fonds propres supérieurs aux exigences locales.

## Notes de crédit

Les agences de notation ont attribué de bonnes notes de solidité financière aux sociétés en exploitation de Manuvie. Ces notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance et dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts. Le maintien de notes élevées à l'égard des titres d'emprunt et des instruments de capitaux propres émis par la SFM et ses filiales nous permet d'avoir accès aux marchés financiers à des prix concurrentiels. Si ces notes de crédit devaient baisser de manière importante, notre coût de financement pourrait augmenter et notre capacité à mobiliser du financement et des capitaux sur les marchés financiers pourrait en souffrir.

En 2022, S&P, Moody's, DBRS Morningstar, Fitch et AM Best Company (« AM Best ») ont maintenu les notes attribuées à la SFM et à ses principales sociétés d'assurance en exploitation.

Le tableau qui suit présente un sommaire des notes de solidité financière de Manufacturers et de certaines de ses filiales au 31 janvier 2023.

### Notes de solidité financière

Filiale	Territoire	S&P	Moody's	DBRS Morningstar	Fitch	AM Best
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	<b>Canada</b>	<b>AA-</b>	<b>A1</b>	<b>AA</b>	<b>AA-</b>	<b>A+ (supérieur)</b>
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)	<b>États-Unis</b>	<b>AA-</b>	<b>A1</b>	<b>Non coté</b>	<b>AA-</b>	<b>A+ (supérieur)</b>
Manulife (International) Limited	<b>Hong Kong</b>	<b>AA-</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>
Manulife Life Insurance Company	<b>Japon</b>	<b>A+</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>
Manulife (Singapore) Pte. Ltd.	<b>Singapour</b>	<b>AA-</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>

Le 31 janvier 2023, les perspectives attribuées à ces notes par S&P, Moody's, DBRS Morningstar, Fitch et AM Best étaient stables. La note de S&P et la perspective connexe pour Manulife Life Insurance Company sont assujetties à la note souveraine du Japon (A+/stable).

<sup>1</sup> La rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion décrit un certain nombre de risques liés aux fonds propres réglementaires.

# 11. Principales méthodes actuarielles et comptables

Pour dresser les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit exercer son jugement, effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants inscrits à l'actif et au passif et sur l'information à fournir relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants inscrits aux produits et charges pour la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les procédés d'estimation les plus importants portent sur les hypothèses utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement, l'évaluation de la dépréciation d'actifs, les hypothèses portant sur le calcul de l'obligation et de la charge au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, le calcul des impôts sur le résultat et des positions fiscales incertaines et l'évaluation à la juste valeur de certains placements. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font périodiquement l'objet d'une révision. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les révisions sont effectuées et dans les exercices ultérieurs touchés par ces révisions. Bien que ces estimations puissent varier, la direction estime que les montants comptabilisés sont appropriés. Les principales méthodes comptables employées et les jugements les plus importants posés par la direction aux fins de l'application de ces méthodes comptables pour l'établissement des états financiers consolidés annuels de 2022 sont résumés à la note 1 des états financiers consolidés.

## Principales méthodes actuarielles – Provisions mathématiques (passifs des contrats d'assurance et de placement)

Les provisions mathématiques selon les IFRS en usage sont évaluées au Canada d'après les normes établies par le Conseil des normes actuarielles. Ces normes visent à faire en sorte que nous établissions une provision adéquate aux états de la situation financière consolidés pour couvrir les engagements futurs envers tous les titulaires de contrats. Les hypothèses sous-jacentes à l'évaluation des provisions mathématiques doivent être passées en revue et mises à jour périodiquement afin de refléter les tendances les plus récentes en matière de résultats techniques et l'évolution du profil de risque de l'entreprise. La mise en œuvre de pratiques de gestion prudentes des risques liés aux produits et aux actifs ainsi que la sélection et le suivi des hypothèses d'évaluation appropriées visent à réduire au minimum notre exposition à l'incertitude de mesure qui est rattachée aux provisions mathématiques.

Les provisions mathématiques ont deux grandes composantes : la première résulte des estimations les plus probables; la seconde est la provision pour écarts défavorables. L'estimation la plus probable représente la valeur estimative des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versés aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats en vigueur. Les produits futurs attendus des contrats et les revenus de placement futurs attribuables aux actifs servant de soutien aux contrats sont retranchés de l'estimation la plus probable, compte non tenu des contrats de réassurance cédée. Le calcul de l'estimation la plus probable exige que des hypothèses soient formulées à l'égard d'un certain nombre de facteurs clés, soit les taux de mortalité et de morbidité futurs, les revenus de placement, les taux de résiliation de contrats et de régularité des primes, les charges d'exploitation, certains impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat, notamment les différences temporaires et les différences permanentes des taux d'imposition sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats) et les taux de change. La réassurance sert à transférer une partie ou la totalité des obligations au titre des contrats à une autre société d'assurance selon des modalités négociées avec ladite société d'assurance. Des actifs distincts au titre des réassurances cédées sont calculés selon les conditions des traités de réassurance en vigueur, des montants étant déduits pour la notation de crédit des contreparties à la réassurance, le cas échéant.

Pour tenir compte de l'incertitude inhérente au calcul des provisions à partir des hypothèses sur les provisions techniques les plus probables, une provision pour écarts défavorables (« PPED ») est constituée. La Société établit la PPED en prévoyant une marge prudente pour chaque hypothèse afin de parer à toute estimation erronée ou détérioration des résultats techniques futurs et fournir davantage d'assurance que les provisions mathématiques seront suffisantes pour honorer les engagements futurs. L'ICA a suggéré une fourchette de marges pour écarts défavorables d'après le profil de risque des activités. Nos marges sont établies en fonction du profil de risque de nos activités. Ces marges ont pour effet d'accroître les provisions mathématiques pour les porter à un niveau supérieur aux hypothèses les plus probables. Les marges pour écarts défavorables réduisent les produits comptabilisés au moment de la souscription d'un nouveau contrat et accroissent les produits comptabilisés dans les périodes ultérieures, les marges diminuant à mesure que les risques du contrat diminuent.

### Hypothèses les plus probables

Nous suivons des processus établis pour formuler les hypothèses utilisées dans l'évaluation de nos provisions mathématiques. La nature de chaque facteur de risque et le processus de formulation des hypothèses servant à l'évaluation sont analysés ci-après.

### Mortalité

La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. Les hypothèses sur la mortalité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et du secteur et varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Nous formulons des hypothèses sur les améliorations futures de la mortalité à partir de résultats techniques passés provenant de données sur la population. La réassurance est utilisée pour parer une partie de notre exposition directe au risque de mortalité liée aux contrats d'assurance vie en vigueur, et son incidence est directement reflétée dans notre évaluation de la provision pour



le calcul des provisions mathématiques, net de la réassurance. Les taux de mortalité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Les résultats sont favorables lorsque les taux de mortalité sont inférieurs aux hypothèses en matière d'assurance vie et lorsque ces taux sont supérieurs aux hypothèses en matière de rentes immédiates. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2022 ont été défavorables (défavorables en 2021) en regard de nos hypothèses.

### **Morbidité**

La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. Les hypothèses sur la morbidité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et du secteur, et sont établies pour chaque catégorie de risque de morbidité et marché géographique. Pour nos activités de JH Long-Term Care, nous formulons des hypothèses sur les variations futures de la morbidité. Les taux de morbidité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Notre exposition au risque de morbidité a trait aux coûts futurs des règlements prévus en matière d'assurance soins de longue durée, ainsi que pour les produits d'assurance collective et certains produits d'assurance maladie individuelle que nous offrons. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2022 ont été favorables (favorables en 2021) en regard de nos hypothèses.

### **Résiliation de contrats et régularité des primes**

Les résiliations de contrats comprennent la déchéance et le rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par son titulaire. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. Nous établissons nos hypothèses de résiliation de contrats et de régularité des primes principalement d'après nos résultats récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les divers types de contrats au sein de chaque marché géographique, et les résultats réels sont comparés à ces hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2022 ont été défavorables (défavorables en 2021) en regard de nos hypothèses.

### **Charges, impôts et taxes**

Les hypothèses sur les charges d'exploitation reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes. Les charges découlent des études de coûts internes et sont projetées dans le futur compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront. Les charges réelles sont comparées aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les charges de gestion pour 2022 ont été défavorables (défavorables en 2021) en regard de nos hypothèses. Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat. En ce qui a trait aux impôts sur le résultat, les provisions mathématiques ne sont rajustées que dans les cas de différences temporaires et de différences permanentes des taux d'imposition sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats.

### **Rendement des placements**

Comme il est mentionné à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque – Risque de marché – Stratégie d'appariement de l'actif et du passif » qui précède, les provisions mathématiques du fonds général sont catégorisées par groupes en fonction de caractéristiques semblables, et ces groupes sont soutenus par une stratégie de répartition de l'actif propre. Nous cherchons à aligner la stratégie de répartition de l'actif pour chaque groupe sur les tendances en matière de primes et de prestations, les options et garanties offertes aux titulaires de contrats et les stratégies de crédit des produits qu'elle soutient. Les flux de trésorerie projetés de ces actifs sont jumelés aux flux de trésorerie projetés attendus des acquisitions ou ventes futures d'actifs afin que la Société détermine les taux de rendement prévus pour les exercices à venir. Les stratégies d'investissement pour les acquisitions et ventes futures d'actifs sont fondées sur nos politiques de placement cible pour chaque secteur, et les rendements des réinvestissements sont tirés des taux du marché courants et projetés pour les placements à intérêt fixe et de nos projections pour les actifs à intérêt variable. Les pertes sur créances sont projetées d'après nos propres résultats et ceux du secteur et d'après des examens particuliers du portefeuille de placements courant. Les hypothèses sur le rendement des placements pour chaque catégorie d'actifs comprennent aussi les frais de gestion des placements prévus tirés des analyses de coûts internes. En 2022, les rendements réels des placements ont été favorables (favorables en 2021) en regard de nos hypothèses. Les résultats techniques liés aux placements et l'incidence directe des taux d'intérêt et des marchés des actions sont présentés dans la rubrique « Société Financière Manuvie – Rentabilité » ci-dessus.

### **Fonds distincts**

Nous proposons aux titulaires de contrats des fonds distincts qui offrent certaines garanties, comme des rendements garantis du capital à l'échéance ou au décès, ainsi que des garanties de retrait de montants ou de prestations de rente minimums. L'obligation à l'état de la situation financière pour ces prestations est le coût prévu de ces garanties, y compris les marges d'évaluation appropriées pour les diverses éventualités incluant la mortalité et les déchéances. Le principal facteur responsable du coût des garanties est le rendement des fonds sous-jacents dans lesquels les titulaires de contrats investissent. Voir la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque – Risque de marché – Stratégies de couverture des rentes variables et autres risques sur actions » et la rubrique « Société Financière Manuvie – Rentabilité » ci-dessus.

## Change

Le risque de change découle d'un écart entre la monnaie des provisions mathématiques et celle des actifs auxquels elles sont adossées. Nous comparons généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent pour atténuer le risque de perte économique lié aux fluctuations des taux de change. Lorsque la monnaie n'est pas appariée, le taux de rendement prévu de l'actif qui soutient le passif est diminué afin de tenir compte de la possibilité de variations défavorables du taux de change.

## Produits ajustés en fonction des résultats techniques

Lorsque les contrats possèdent des caractéristiques qui font en sorte que l'incidence des variations des résultats techniques se répercute sur les titulaires de contrats par le truchement des participations aux excédents, des bonifications, des taux crédités ou d'autres caractéristiques qui peuvent être ajustées, les prestations projetées sont rajustées pour tenir compte des résultats techniques projetés. Les garanties contractuelles minimales et d'autres caractéristiques du marché sont prises en compte dans l'établissement des ajustements de contrats d'assurance.

## Provision pour écarts défavorables

La provision totale pour écarts défavorables englobe toutes les provisions liées aux écarts défavorables pour chaque facteur de risque. Les marges pour écarts défavorables sont établies par produit et par marché géographique à l'égard de chaque hypothèse ou facteur utilisés pour déterminer les provisions techniques les plus probables. Les marges tiennent compte des caractéristiques de risque du secteur évalué.

Les marges pour le risque de taux d'intérêt sont incluses en testant divers scénarios de taux d'intérêt futurs. Les marges peuvent être établies au moyen de tests sur un nombre limité de scénarios, dont certains sont prescrits par les normes de pratique actuarielles canadiennes, et en déterminant les provisions techniques d'après les résultats les plus défavorables. Les marges peuvent aussi être établies en testant de nombreux scénarios, qui sont élaborés selon les lignes directrices en matière actuarielle. En vertu de cette approche, les provisions techniques correspondraient à la moyenne des résultats dépassant un certain percentile dans une fourchette prescrite par les normes de pratique actuarielles canadiennes.

Outre la marge explicite pour écarts défavorables, la base d'évaluation pour les passifs des fonds distincts limite explicitement la constatation des produits futurs au montant nécessaire pour contrebalancer les frais d'acquisition, compte tenu du coût de toute garantie. Les honoraires qui excèdent cette limite sont présentés à titre de marge additionnelle et figurent dans les marges non capitalisées des fonds distincts.

La provision pour écarts défavorables et les produits futurs différés aux fins de l'évaluation en raison des limites à la constatation des produits futurs touchant l'évaluation des passifs au titre des fonds distincts sont présentés dans le tableau ci-après.

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2022	2021
<b>Provisions techniques les plus probables</b>	<b>255 871 \$</b>	<b>275 552 \$</b>
<b>Provision pour écarts défavorables (« PPED »)</b>		
Risque d'assurance (mortalité/morbidité)	<b>16 068 \$</b>	18 888 \$
Comportement des titulaires de contrats (déchéance / rachat / régularité des primes)	<b>5 665</b>	6 541
Charges	<b>1 665</b>	1 834
Risque de placement (autre que le risque de crédit)	<b>33 865</b>	34 396
Risque de placement (risque de crédit)	<b>937</b>	1 020
Garanties des fonds distincts	<b>720</b>	1 679
<b>Total de la PPED<sup>1</sup></b>	<b>58 920</b>	64 358
Fonds distincts – marges additionnelles	<b>11 656</b>	17 099
<b>Total des PPED et des marges additionnelles des fonds distincts</b>	<b>70 576 \$</b>	<b>81 457 \$</b>

<sup>1</sup> Les provisions techniques nettes (excluant l'actif de réassurance de 4 527 millions de dollars (4 474 millions de dollars en 2021) lié au bloc fermé de contrats d'assurance vie avec participation en vigueur de la Société qui est conservé dans le cadre de la transaction avec la New York Life) de 314 791 millions de dollars présentées au 31 décembre 2022 (339 910 millions de dollars en 2021) se composent d'un montant de 255 871 millions de dollars (275 552 millions de dollars en 2021) se rapportant aux provisions techniques les plus probables et d'un montant de 58 920 millions de dollars (64 358 millions de dollars en 2021) se rapportant à la PPED.

La variation de la PPED d'une période à l'autre est touchée par les changements dans la composition des passifs et des actifs, par les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt ainsi que par les changements importants dans les hypothèses d'évaluation. La diminution globale de la PPED à l'égard du risque d'assurance est attribuable principalement à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, au Canada et en Asie et à l'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles, contrebalancés en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à d'autres monnaies importantes, ainsi que par la hausse prévue de la PPED du fait des contrats en vigueur et des affaires nouvelles. La diminution globale de la PPED à l'égard du comportement des titulaires de contrats et des charges découle de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, au Canada et en Asie, contrebalancée en partie par la dépréciation du dollar canadien et la hausse prévue de la PPED du fait des contrats en vigueur et des affaires nouvelles. La diminution globale de la PPED à l'égard du risque de placement autre que le risque de crédit est attribuable à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, au Canada et en Asie, ainsi qu'à l'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles, contrebalancés en partie par la hausse prévue de la PPED du fait des contrats en vigueur et des affaires nouvelles et la dépréciation du dollar canadien. La

diminution des marges additionnelles des fonds distincts découle essentiellement de l'exposition réduite liée à la transaction de réassurance Venerable, ainsi que de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis et au Canada.

## Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses

Lorsque les hypothèses qui sous-tendent l'établissement des provisions mathématiques sont mises à jour pour refléter les nouveaux résultats techniques ou un changement dans les perspectives, la valeur des provisions mathématiques est modifiée, ce qui influe sur le résultat net attribué aux actionnaires. La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires aux mises à jour des hypothèses non économiques et de certaines hypothèses concernant les actifs sous-jacents aux provisions mathématiques est illustrée ci-après, et suppose que la modification des hypothèses est la même pour toutes les divisions opérationnelles. La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires à une détérioration ou une amélioration des hypothèses non économiques sous-jacentes aux provisions mathématiques des activités d'assurance soins de longue durée au 31 décembre 2022 est également indiquée ci-après.

Pour les modifications des hypothèses concernant les actifs, la sensibilité est présentée après l'incidence correspondante sur le résultat de la variation de la valeur des actifs soutenant les provisions mathématiques. Dans les faits, les résultats techniques relatifs à chaque hypothèse varient souvent par activité et par marché géographique, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer grandement de ces estimations pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations du rendement actuariel et du rendement des placements ainsi que des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les résultats réels et les hypothèses; les changements dans la combinaison des activités, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché; ainsi que les limites générales de nos modèles internes.

### Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des modifications des hypothèses non économiques<sup>1</sup>

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Diminution du résultat net après impôts attribué aux actionnaires	
	2022	2021
<b>Hypothèses concernant les contrats</b>		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs <sup>2, 4</sup>		
Produits pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(500) \$	(500) \$
Produits pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(500)	(500)
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs (incidence et cessation) <sup>3, 4, 5</sup>	(4 500)	(5 500)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs <sup>4</sup>	(2 200)	(2 400)
Augmentation de 5 % des charges futures	(600)	(600)

<sup>1</sup> Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques entraînent généralement des changements aux dividendes futurs, sans que cela ait une influence directe sur les actionnaires.

<sup>2</sup> Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.

<sup>3</sup> Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels la provision mathématique ne prévoit que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins d'un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.

<sup>4</sup> Les incidences des sensibilités sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux déchéances ne prennent en considération aucune mesure compensatoire découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, nous pourrions avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable à la sensibilité.

<sup>5</sup> Y compris une détérioration de 5 % des taux d'incidence et une détérioration de 5 % des taux de cessation.

### Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des modifications des hypothèses non économiques pour les activités d'assurance soins de longue durée<sup>1</sup>

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Diminution du résultat net après impôts attribué aux actionnaires	
	2022	2021
<b>Hypothèses concernant les contrats</b>		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs <sup>2, 3</sup>	(300) \$	(300) \$
Variation défavorable de 5 % des taux d'incidence futurs liés à la morbidité <sup>2, 3</sup>	(1 700)	(2 000)
Variation défavorable de 5 % des taux de cessation futurs liés à la morbidité <sup>2, 3</sup>	(2 400)	(3 100)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs <sup>2, 3</sup>	(300)	(400)
Augmentation de 5 % des charges futures <sup>3</sup>	(100)	(100)

<sup>1</sup> Converti du \$ US à 1,3549 pour 2022.

<sup>2</sup> Les incidences des sensibilités sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux déchéances ne prennent en considération aucune mesure compensatoire découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, nous pourrions avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable aux sensibilités. La diminution de la sensibilité au chapitre des taux d'incidence et de cessation futurs est attribuable à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et à la mise à jour des hypothèses dans le cadre de l'examen 2022 des méthodes et hypothèses actuarielles.

<sup>3</sup> L'incidence des variations favorables de toutes les sensibilités est relativement symétrique.

## Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des variations des hypothèses relatives aux actifs soutenant les provisions techniques<sup>1</sup>

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Augmentation (diminution) du résultat net après impôts attribué aux actionnaires			
	2022		2021	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
<b>Hypothèses relatives aux actifs révisées périodiquement en fonction des modifications apportées aux bases d'évaluation</b>				
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actions cotées <sup>1</sup>	<b>400 \$</b>	<b>(400) \$</b>	500 \$	(500) \$
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actifs alternatifs à long terme <sup>2</sup>	<b>3 300</b>	<b>(3 600)</b>	3 900	(4 700)
Variation de 100 points de base de la volatilité présumée des actions dans la modélisation stochastique des fonds distincts <sup>3</sup>	<b>(100)</b>	<b>100</b>	(200)	200

<sup>1</sup> La sensibilité au rendement des actions cotées mentionnée précédemment comprend l'incidence sur les provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts et sur d'autres provisions mathématiques. Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées sont déterminées d'après des observations historiques à long terme et la conformité aux normes actuarielles. Au 31 décembre 2022, les taux de croissance, compte tenu des dividendes, sur les principaux marchés utilisés dans les modèles d'évaluation stochastique pour l'évaluation des garanties des fonds distincts sont de 9,0 % par année au Canada (9,0 % au 31 décembre 2021), de 9,6 % par année aux États-Unis (9,6 % au 31 décembre 2021) et de 6,2 % par année au Japon (6,2 % au 31 décembre 2021). Les hypothèses de croissance pour les fonds d'actions européens sont propres au marché et varient entre 8,3 % et 9,9 %.

<sup>2</sup> Les actifs alternatifs à long terme comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les infrastructures et les actions de sociétés fermées, dont certaines sont liées au secteur pétrolier et gazier. Les hypothèses de rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme et des actions de sociétés cotées sont établies conformément aux normes de pratique actuarielles pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et aux lignes directrices de l'ICA. Les hypothèses de rendement annuel selon les meilleures estimations des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées comprennent les taux de croissance du marché et les revenus annuels comme les loyers, les bénéfices de production et les dividendes, et varieront en fonction de la période de détention. Sur un horizon de 20 ans, nos hypothèses de rendement annuel selon les meilleures estimations varient de 5,25 % à 11,5 % (5,25 % et 11,5 % au 31 décembre 2021), dont un rendement moyen de 9,2 % (9,2 % au 31 décembre 2021) fondé sur la composition actuelle des actifs servant de soutien à nos produits d'assurance et de rente assortis de garanties en date du 31 décembre 2022. Nos hypothèses de rendement, y compris les marges pour tenir compte des écarts défavorables dans notre évaluation qui tiennent compte de l'incertitude liée à la génération des rendements, varient de 2,5 % à 7,5 %, dont un rendement moyen de 6,0 % (6,0 % au 31 décembre 2021) fondé sur la composition des actifs servant de soutien à nos produits d'assurance et de rente assortis de garanties en date du 31 décembre 2022.

<sup>3</sup> Les hypothèses de volatilité des actions cotées sont déterminées d'après des observations historiques à long terme et la conformité aux normes actuarielles. Au 31 décembre 2022 et 2021, sauf indication contraire, les hypothèses de volatilité qui en résultent sont de 16,5 % par année au Canada, de 17,1 % par année aux États-Unis pour les actions de sociétés cotées à grande capitalisation et de 19,1 % par année au Japon. Pour les fonds d'actions européens, les hypothèses de volatilité varient entre 16,3 % et 17,7 %.

## Examen des méthodes et hypothèses actuarielles

Un examen exhaustif des méthodes et hypothèses actuarielles a lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en choisissant les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et des marges pour écarts défavorables qui sont appropriées pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques actuels de la Société, la surveillance continue des résultats techniques et les variations de la conjoncture économique sont susceptibles d'entraîner des modifications futures aux hypothèses actuarielles, qui pourraient avoir une incidence importante sur l'évaluation des passifs des contrats d'assurance.

## Examen 2022 des méthodes et hypothèses actuarielles

L'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles réalisé en 2022 a donné lieu à une diminution des passifs des contrats d'assurance de 80 millions de dollars, nets des réassurances, et à la comptabilisation d'un profit net de 36 millions de dollars après impôts dans le résultat net attribué aux actionnaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (en millions de dollars)	Variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances			Variation du résultat net attribué aux actionnaires (après impôts)
	Total	Attribuée au compte des titulaires de contrats avec participation <sup>1</sup>	Attribuée au compte des actionnaires	
Examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée	19 \$	- \$	19 \$	(15) \$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	157	(5)	162	(126)
Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats	317	74	243	(192)
Mises à jour liées aux placements	(210)	(1)	(209)	157
Autres mises à jour	(363)	(145)	(218)	212
<b>Incidence nette</b>	<b>(80) \$</b>	<b>(77) \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>36 \$</b>

<sup>1)</sup> La variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances, attribuable au compte des titulaires de contrats avec participation découle principalement d'une augmentation des taux d'intérêt à long terme prévus utilisés dans les modèles d'évaluation pour tenir compte du contexte de hausse des taux d'intérêt, contrebalancée en partie par la mise à jour des hypothèses relatives à la déchéance au Canada.

### Examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée

Le secteur Assurance aux États-Unis a réalisé un examen exhaustif des résultats techniques des activités d'assurance soins de longue durée. L'examen a couvert tous les aspects des hypothèses relatives aux sinistres, ainsi que les progrès réalisés au chapitre des hausses futures de primes. Cet examen a entraîné l'imputation d'une charge nette après impôts de 15 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

L'examen des résultats techniques a révélé que les coûts des règlements établis lors de notre dernier examen triennal restent appropriés globalement en ce qui a trait à nos blocs d'affaires plus anciens, appuyés par les données solides sur les règlements liés à ces blocs matures<sup>1</sup>. Les passifs des contrats d'assurance ont été renforcés au chapitre des coûts des règlements relatifs au bloc d'affaires plus récent<sup>2</sup>, en raison des hypothèses relatives à la diminution de la mortalité pendant la vie active<sup>3</sup>, appuyées par les résultats techniques de la Société et un récent examen du secteur, ainsi qu'à une utilisation plus élevée des prestations, ce qui tient compte de l'incidence de la hausse de l'inflation sur le coût des soins jusqu'à l'exercice en cours. Nous avons également examiné et mis à jour les hypothèses relatives au taux d'incidence et au taux de cessation, lesquelles, sur la base du montant net, ont fourni une mesure compensatoire partielle pour augmenter les passifs des contrats d'assurance relativement aux taux de mortalité pendant la vie active et d'utilisation. De plus, certains titulaires de contrats optent pour la réduction de leurs prestations plutôt que pour l'augmentation des primes, ce qui a entraîné une réduction des passifs des contrats d'assurance. L'examen global des résultats techniques quant aux demandes de règlement a donné lieu à l'imputation d'une charge après impôts d'environ 2,3 milliards de dollars (1,7 milliard de dollars américains) au résultat net attribué aux actionnaires.

Les résultats techniques continuent d'appuyer les hypothèses d'amélioration des taux de morbidité et de mortalité, ce qui n'entraîne aucun changement à ces hypothèses.

Au 30 septembre 2022, nous avons reçu des approbations à l'égard de la hausse de primes réelles de 2,5 milliards de dollars avant impôts (1,9 milliard de dollars américains avant impôts) selon la valeur actualisée depuis le dernier examen triennal, en 2019. Cela concorde avec le plein montant présumé dans nos passifs des contrats d'assurance à cette date, en plus de démontrer notre solide feuille de route au chapitre des progrès réalisés quant à l'obtention d'approbations à l'égard de la hausse des taux de primes<sup>4</sup>. En 2022, l'examen des hausses futures de primes qui ont été présumées dans les passifs des contrats d'assurance a entraîné l'imputation d'un profit après impôt d'environ 2,1 milliards de dollars (1,6 milliard de dollars américains) au résultat net attribué aux actionnaires, par rapport aux hausses totales demandées estimées à 6,7 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars américains). Ce qui précède reflète les hausses de primes prévues attribuables aux demandes fondées sur l'examen de 2022 de nos hypothèses de morbidité, de mortalité et de déchéance, ainsi que les montants des nouvelles demandes découlant des demandes étatiques déjà déposées. Des hausses de primes se rapprochant en moyenne de 30 % seront également visées pour près de la moitié des contrats, sauf en ce qui a trait au report des montants de 2019 demandé. Nos hypothèses tiennent compte du montant des hausses de primes approuvées par l'État et du calendrier estimatif de ces hausses.

<sup>1</sup> Contrats de première génération émis avant 2002.

<sup>2</sup> Contrats de deuxième génération dont l'année d'émission moyenne est 2007 et contrats d'assurance collective dont l'année d'émission moyenne est 2003.

<sup>3</sup> Taux de mortalité des titulaires de contrats d'assurance soins de longue durée qui ne font pas actuellement l'objet d'un règlement.

<sup>4</sup> Notre expérience réelle en matière d'obtention des approbations à l'égard des hausses de primes pourrait être considérablement différente de celle à laquelle nous nous attendions, ce qui pourrait donner lieu à une augmentation ou à une diminution additionnelle des passifs des contrats d'assurance. Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

D'autres améliorations à l'évaluation des activités d'assurance soins de longue durée ont donné lieu à l'imputation d'un profit après impôts d'environ 0,2 milliard de dollars (0,2 milliard de dollars américains) au résultat net attribué aux actionnaires.

### **Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité**

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 126 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires, découlant d'un examen détaillé des hypothèses de mortalité et de morbidité pour notre secteur Assurance au Canada, et des mises à jour des hypothèses de morbidité au Vietnam, pour les aligner sur les résultats techniques.

### **Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats**

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 192 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Nous avons réalisé un examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance pour Singapour et augmenté les taux de déchéance pour les aligner sur les résultats techniques relatifs aux produits indexés, ce qui a entraîné la réduction des produits d'honoraires prévus sur les produits d'assurance vie à recevoir relativement à ces produits.

Nous avons également accru les taux de déchéance sur les produits d'assurance temporaire au Canada pour les contrats se rapprochant de leur date de renouvellement, ce qui tient compte des résultats techniques émergents dans le cadre de notre étude.

### **Mises à jour liées aux placements**

Les mises à jour des hypothèses sur le rendement des placements ont entraîné la comptabilisation d'un profit après impôts de 157 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires, découlant principalement des mises à jour annuelles apportées à nos modèles d'évaluation pour tenir compte des fluctuations du marché au cours de l'exercice. Aucun changement n'a été apporté aux hypothèses de rendement à long terme.

### **Autres mises à jour**

Les autres mises à jour ont entraîné la comptabilisation d'un profit net après impôts de 212 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires, ce qui comprenait les améliorations apportées aux prévisions sur les flux de trésorerie relatifs aux passifs et à l'impôt, ainsi que les diverses mises à jour apportées à la modélisation.

### **Incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles par secteur**

L'incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles au Canada correspond à un profit après impôts de 35 millions de dollars imputé au résultat net attribué aux actionnaires. Le profit découle principalement des améliorations apportées à nos modèles d'évaluation en raison des mises à jour annuelles réalisées pour tenir compte des variations du marché au cours de l'exercice, contrebalancées en partie par les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité pour nos sous-secteurs d'assurance et des hypothèses relatives à la déchéance pour certains produits d'assurance temporaire.

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles aux États-Unis ont donné lieu à un profit après impôts de 36 millions de dollars attribuable aux améliorations apportées à nos modèles d'évaluation en raison des mises à jour annuelles réalisées pour tenir compte des variations du marché au cours de l'exercice. L'examen triennal de l'assurance soins de longue durée a eu dans l'ensemble une incidence nette neutre.

En Asie, l'incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles correspond à une charge après impôts de 45 millions de dollars imputée au résultat net attribué aux actionnaires. La charge s'explique surtout par les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance à Singapour et les mises à jour des hypothèses de morbidité au Vietnam, contrebalancées en partie par les améliorations apportées aux projections des flux de trésorerie relatifs aux passifs et à l'impôt au Vietnam.

L'incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles dans le secteur Services généraux et autres (qui comprend le sous-secteur de la réassurance) correspond à un profit après impôts de 10 millions de dollars imputé au résultat net attribué aux actionnaires.

### **Examen 2021 des méthodes et hypothèses actuarielles**

L'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles réalisé en 2021 ne tenait pas compte des résultats techniques liés à la COVID-19 puisqu'il est trop tôt pour évaluer les répercussions de la COVID-19 sur les hypothèses à long terme. Les résultats techniques liés à la COVID-19 continueront d'être étroitement surveillés, de même que les nouvelles études sur l'incidence à long terme de la COVID-19 sur les hypothèses de mortalité et autres hypothèses.

L'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles réalisé en 2021 a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance de 287 millions de dollars, nets des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 41 millions de dollars après impôts.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (en millions de dollars)	Variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances			Variation du résultat net attribuée aux actionnaires (après impôts)
	Total	Attribuée au compte des titulaires de contrats avec participation <sup>1</sup>	Attribuée au compte des actionnaires	
Examen des contrats de rente variable aux États-Unis	51 \$	– \$	51 \$	(40) \$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	350	–	350	(257)
Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats	686	18	668	(534)
Mises à jour des hypothèses sur les charges	(653)	(25)	(628)	503
Mises à jour liées aux placements	(257)	(2)	(255)	168
Autres mises à jour	110	231	(121)	119
<b>Incidence nette</b>	<b>287 \$</b>	<b>222 \$</b>	<b>65 \$</b>	<b>(41) \$</b>

<sup>1)</sup> La variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances, attribuable au compte des titulaires de contrats avec participation découlait principalement d'une réduction des taux d'intérêt à long terme prévus dans les modèles d'évaluation afin de refléter le contexte de faibles taux d'intérêt.

### Examen des contrats de rente variable aux États-Unis

L'examen des contrats de rente variable aux États-Unis a entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 40 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

La charge découlait essentiellement des mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance pour refléter les nouveaux résultats techniques, contrebalancées en partie par les améliorations apportées aux modèles d'évaluation de la garantie de retrait minimum liée aux fonds distincts.

### Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 257 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

La charge découlait des mises à jour des hypothèses de mortalité dans les groupes de personnes plus âgées pour certains produits de nos activités d'assurance vie aux États-Unis, des mises à jour des hypothèses de mortalité en Indonésie pour tenir compte des résultats techniques récents, ainsi que de l'amélioration des hypothèses relatives à plusieurs ententes de réassurance au Canada.

### Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 534 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Nous avons réalisé un examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance des contrats sans participation se rapportant à nos activités d'assurance vie aux États-Unis, y compris les contrats d'assurance vie universelle, d'assurance vie universelle à capital variable et d'assurance temporaire. Nous avons observé que les taux de déchéance des produits d'assurance vie universelle axés sur la protection avaient tendance à être bas, étant donné que les consommateurs continuent de privilégier les produits de rente garantis dans un contexte où les faibles taux d'intérêt persistent. Nous avons revu à la baisse l'ensemble des hypothèses relatives à la déchéance de ces produits pour tenir compte des résultats techniques, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge après impôts au résultat net attribué aux actionnaires.

D'autres hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats à l'égard de plusieurs produits au Canada et au Japon ont été mises à jour pour tenir compte des résultats techniques récents, ce qui a donné lieu à l'imputation d'une charge après impôts minime au résultat net attribué aux actionnaires.

### Mises à jour des hypothèses sur les charges

Les mises à jour des hypothèses relatives aux charges ont donné lieu à l'imputation d'un profit après impôts de 503 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Nous avons réalisé un examen détaillé des hypothèses relatives aux charges de placement à l'échelle de la Société, qui a entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 263 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires, découlant essentiellement des économies d'échelle réalisées.

Nous avons également mené une étude de l'ensemble des charges, qui a donné lieu à l'imputation d'un profit après impôts de 256 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires. Le résultat favorable s'explique principalement par une réaffectation des charges à

certaines secteurs d'activité pour les aligner sur les résultats techniques, ainsi que par les économies réalisées en lien avec diverses initiatives de gestion des coûts.

### Mises à jour liées aux placements

Les mises à jour des hypothèses de rendement des placements ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 168 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Le profit découle principalement d'une mise à jour des taux de défaillance des obligations de sociétés pour tenir compte des résultats techniques récents. Nous avons revu à la baisse les hypothèses relatives au taux de défaillance des notes de crédit de certains titres au Canada, aux États-Unis et au Japon. Cette modification a été contrebalancée en partie par une révision à la baisse des hypothèses de rendement de nos placements immobiliers au Canada.

### Autres mises à jour

Les autres mises à jour ont donné lieu à l'imputation d'un profit après impôts de 119 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Le profit s'explique essentiellement par le fait que les frais de placement liés à certains mandats du fonds général au Japon versés par des gestionnaires de placement affiliés ont fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour pour les harmoniser avec ceux de l'ensemble du marché.

### Incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles par secteur

L'incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles au Canada correspond à une charge après impôts de 65 millions de dollars imputée au résultat net attribué aux actionnaires. La charge s'explique surtout par la révision à la baisse des hypothèses relatives au rendement des placements immobiliers, ainsi que par l'amélioration des hypothèses relatives à plusieurs ententes de réassurance visant les activités en assurance individuelle, contrebalancées en grande partie par les mises à jour positives découlant de l'examen des charges à l'échelle de la Société et l'examen des taux de défaillance des obligations de sociétés.

Aux États-Unis, l'incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles correspond à une charge après impôts de 314 millions de dollars imputée au résultat net attribué aux actionnaires. La charge découle principalement des mises à jour des hypothèses relatives aux taux de déchéance et de mortalité dans notre sous-secteur d'assurance vie aux États-Unis pour tenir compte des résultats techniques récents, contrebalancées en partie par les mises à jour positives découlant de l'examen des charges à l'échelle de la Société et de l'examen des taux de défaillance des obligations de sociétés.

En Asie, l'incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles correspond à un profit après impôts de 343 millions de dollars imputé au résultat net attribué aux actionnaires. Le profit s'explique principalement par le fait que les frais de placement liés à certains mandats du fonds général au Japon versés par des gestionnaires de placement affiliés ont fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour pour les harmoniser avec ceux de l'ensemble du marché. Ce facteur a été contrebalancé en partie par les mises à jour des hypothèses de mortalité en Indonésie pour tenir compte des résultats techniques récents.

L'incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles dans le secteur Services généraux et autres (qui comprend nos activités de réassurance) correspond à une charge après impôts de 5 millions de dollars imputée au résultat net attribué aux actionnaires.

### Variation des passifs nets des contrats d'assurance

La variation des passifs nets des contrats d'assurance peut être attribuée à plusieurs facteurs : affaires nouvelles, acquisitions, variations des contrats en vigueur et incidence du change. Les variations des passifs nets des contrats d'assurance sont essentiellement compensées dans les états financiers par les primes, les revenus de placement, les prestations versées et d'autres flux de trésorerie liés aux contrats. Les variations des passifs nets des contrats d'assurance par secteur d'exploitation sont présentées dans le tableau ci-dessous :

#### Analyse des variations des passifs nets des contrats d'assurance de 2022

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (en millions de dollars)	Asie	Canada	États-Unis	Services	Total
				généraux et autres	
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	111 432 \$	89 373 \$	147 230 \$	(291) \$	347 744 \$
Affaires nouvelles <sup>1, 2</sup>	5 224	(306)	447	-	5 365
Variations des contrats en vigueur <sup>1, 3</sup>	(8 222)	(10 353)	(19 667)	284	(37 958)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses <sup>1</sup>	50	(71)	(46)	(13)	(80)
Transactions de réassurance <sup>1, 4</sup>	-	-	(2 419)	-	(2 419)
Incidence du change <sup>5</sup>	2 857	7	8 233	(18)	11 079
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>111 341 \$</b>	<b>78 650 \$</b>	<b>133 778 \$</b>	<b>(38) \$</b>	<b>323 731 \$</b>



- 1) En 2022, la diminution de 35 644 millions de dollars présentée à titre de variation des passifs des contrats d'assurance et de variation des actifs de réassurance aux comptes de résultat consolidés est constituée essentiellement des variations habituelles des contrats en vigueur, des nouveaux contrats, des variations découlant des modifications apportées aux méthodes et hypothèses, et des transactions de réassurance. L'incidence nette de ces éléments correspond à une diminution de 35 092 millions de dollars, dont 36 116 millions de dollars sont inclus dans les comptes consolidés du résultat aux postes Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et Augmentation (diminution) des actifs de réassurance, et la tranche restante de 1 024 millions de dollars de l'augmentation est incluse au poste Prestations et sinistres, montant net. Le montant de la variation des passifs des contrats d'assurance des comptes de résultat consolidés comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance. Toutefois, ces dérivés incorporés sont compris dans les autres passifs dans les états de la situation financière consolidés.
- 2) L'incidence des provisions mathématiques liées aux affaires nouvelles est positive (négative) lorsque les primes futures estimatives et les revenus de placement futurs sont censés être plus que suffisants (insuffisants) pour couvrir le paiement des montants estimatifs futurs relatifs aux prestations, aux participations aux excédents et aux remboursements, aux impôts et taxes (excluant l'impôt sur le résultat) et aux charges liées aux nouveaux contrats.
- 3) La variation nette des contrats en vigueur au cours de l'exercice s'est traduite par une diminution de 37 958 millions de dollars, ce qui reflète essentiellement l'incidence des hausses des taux d'intérêt aux États-Unis, au Canada et en Asie et la croissance prévue des passifs des contrats d'assurance dans les trois régions.
- 4) En 2022, nous avons conclu deux transactions visant à réassurer des blocs de contrats de rente variable traditionnels aux États-Unis. Selon les modalités des transactions, la Société conservera la responsabilité de l'administration des contrats, ce qui ne devrait avoir aucune incidence sur les titulaires de contrats de rente variable. Les transactions ont été structurées comme une transaction de coassurance à l'égard des passifs du fonds général et une transaction de coassurance modifiée relativement aux passifs des fonds distincts.
- 5) L'augmentation des provisions mathématiques attribuable à l'incidence du change reflète la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar de Hong Kong et au dollar de Singapour, contrebalancée légèrement par l'appréciation du dollar canadien par rapport au yen. Dans la mesure où les actifs sont exprimés dans la même monnaie que les passifs, l'augmentation des passifs des contrats d'assurance attribuable à l'incidence du change est contrebalancée par une hausse correspondante attribuable à l'incidence du change de la valeur des actifs qui soutiennent ces passifs.

## Analyse des variations des passifs nets des contrats d'assurance de 2021

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (en millions de dollars)	Asie	Canada	États-Unis	Services	Total
				généraux et autres	
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	102 958 \$	90 346 \$	146 939 \$	(458) \$	339 785 \$
Affaires nouvelles <sup>1, 2</sup>	5 748	(211)	410	–	5 947
Variations des contrats en vigueur <sup>1, 3</sup>	6 402	(939)	348	161	5 972
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses <sup>1</sup>	(335)	177	439	6	287
Transactions de réassurance <sup>1</sup>	–	–	–	–	–
Incidence du change <sup>4</sup>	(3 341)	–	(906)	–	(4 247)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>111 432 \$</b>	<b>89 373 \$</b>	<b>147 230 \$</b>	<b>(291) \$</b>	<b>347 744 \$</b>

- 1) En 2021, l'augmentation de 11 473 millions de dollars présentée à titre de variation des passifs des contrats d'assurance et de variation des actifs de réassurance aux comptes de résultat consolidés est constituée essentiellement des variations découlant des modifications apportées aux méthodes et hypothèses, des variations habituelles des contrats en vigueur, des nouveaux contrats et des dérivés incorporés connexes. L'incidence nette de ces éléments correspond à une augmentation de 12 206 millions de dollars, dont 10 923 millions de dollars sont inclus dans les comptes consolidés du résultat aux postes Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et Augmentation (diminution) des actifs de réassurance, et la tranche restante de 1 283 millions de dollars de l'augmentation est incluse au poste Prestations et sinistres, montant net. Le montant de la variation des passifs des contrats d'assurance des comptes de résultat consolidés comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance. Toutefois, ces dérivés incorporés sont compris dans les autres passifs dans les états de la situation financière consolidés.
- 2) L'incidence des provisions mathématiques liées aux affaires nouvelles est positive (négative) lorsque les primes futures estimatives et les revenus de placement futurs sont censés être plus que suffisants (insuffisants) pour couvrir le paiement des montants estimatifs futurs relatifs aux prestations, aux participations aux excédents et aux remboursements, aux impôts et taxes (excluant l'impôt sur le résultat) et aux charges liées aux nouveaux contrats.
- 3) La variation nette des contrats en vigueur au cours de l'exercice s'est traduite par une augmentation de 5 972 millions de dollars, ce qui reflète la croissance prévue des passifs des contrats d'assurance dans les trois régions, contrebalancée en partie par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt.
- 4) La diminution des provisions mathématiques attribuable à l'incidence du change reflète l'appréciation du dollar canadien par rapport au yen et au dollar américain. Dans la mesure où les actifs sont exprimés dans la même monnaie que les passifs, la diminution des passifs des contrats d'assurance attribuable à l'incidence du change est contrebalancée par une baisse correspondante attribuable à l'incidence du change de la valeur des actifs qui soutiennent ces passifs.

## Principales méthodes comptables

### Consolidation

La Société doit consolider la situation financière et les résultats financiers des entités qu'elle contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société :

- a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles de l'entité;
- est exposée à une part importante des rendements variables de l'entité;
- a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

La Société emploie les mêmes principes pour évaluer le contrôle qu'elle exerce sur toute autre entité avec laquelle elle est liée. Dans le cadre de l'évaluation du contrôle, les facteurs potentiels évalués comprennent l'incidence :

- des droits de vote potentiels substantiels actuellement exerçables ou convertibles;
- des relations de gestion contractuelles avec l'entité;
- des droits et obligations découlant de la gestion des placements des titulaires de contrats en leur nom;
- de l'étendue de la participation de tiers dans l'entité, le cas échéant, afin d'évaluer si la possibilité d'un contrôle de fait existe;
- de toute contrainte juridique ou contractuelle imposée à la Société à l'égard de l'exercice de son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

L'évaluation du contrôle repose sur les contrats en place et l'exposition aux risques évaluée au moment de leur mise en place. Les premières évaluations sont revues à une date ultérieure si :

- la Société acquiert le contrôle sur les décisions financières et opérationnelles de l'entité ou perd ce contrôle;
- la Société augmente sa participation dans l'entité ou sa participation est diluée;
- les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que la relation de la Société avec l'entité s'en trouve aussi modifiée; ou
- la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu par la Société et cessent d'être consolidées à partir de la date à laquelle ce contrôle cesse. Un changement en matière de contrôle peut entraîner des profits ou des pertes lors de la décomptabilisation d'une filiale en cas de perte de contrôle, ou lors de la décomptabilisation de participations antérieures dans une filiale en cas de prise de contrôle.

### **Juste valeur des placements**

Une tranche importante des placements de la Société est comptabilisée à la juste valeur. Voir la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2022 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours disponibles dans des marchés actifs pour un placement en particulier, il faut beaucoup de jugement pour établir la juste valeur estimative à partir de méthodes d'évaluation standard du marché, y compris les méthodes fondées sur les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques semblables. Les données utilisées dans ces méthodes d'évaluation standard comprennent les taux d'intérêt ou rendements actuels pour des instruments semblables, la note de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie, le secteur d'activité de l'émetteur, le taux d'intérêt nominal, les clauses de rachat, les exigences en matière de fonds d'amortissement, la teneur (ou la teneur prévue) de l'instrument, les hypothèses de la direction à l'égard de la liquidité, de la volatilité et des flux de trésorerie futurs estimatifs. Par conséquent, la juste valeur estimative est fondée sur les informations disponibles sur le marché et le jugement de la direction quant aux facteurs de marché clés ayant une incidence sur ces instruments financiers. Les marchés des capitaux peuvent être sérieusement secoués, menant à la dépréciation rapide de la valeur des actifs conjuguée à une réduction de la liquidité de ces actifs. La capacité de la Société de vendre des actifs, ou le prix ultimement réalisé pour ces actifs, dépend de la demande et de la liquidité sur le marché, et il faut une bonne dose de jugement pour établir la juste valeur estimative de certains actifs.

### **Évaluation de la dépréciation des placements**

Les titres de créance DV et les titres de capitaux propres sont comptabilisés à la juste valeur de marché, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des profits et pertes de change latents sur les titres à revenu fixe DV qui sont comptabilisés en résultat net attribué aux actionnaires. Les titres sont examinés à intervalles réguliers et toute diminution de la juste valeur est transférée du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net attribué aux actionnaires lorsqu'il est jugé probable que la Société ne puisse pas recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles d'un titre de créance ou lorsque la juste valeur d'un titre de capitaux propres a chuté à un niveau nettement inférieur au coût ou pendant une période prolongée.

Lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable que le montant total du capital et des intérêts au titre de prêts hypothécaires et de prêts effectués dans le cadre de placements privés sera recouvré en temps opportun, des provisions pour dépréciation sont constituées et toute perte est passée en résultat.

Il faut faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer s'il y a eu perte de valeur et établir les justes valeurs et les valeurs recouvrables. Les grandes questions à examiner comprennent les facteurs économiques, les faits nouveaux touchant la Société et des secteurs particuliers, et des aspects particuliers touchant certains emprunteurs et émetteurs.

Il peut arriver, en raison de changements de circonstances, que des évaluations futures de dépréciation d'actifs soient très différentes des évaluations de la période considérée, ce qui pourrait nécessiter des provisions pour dépréciation additionnelles. D'autres renseignements sur le processus et la méthode de calcul de la provision pour pertes sur créances figurent dans la section sur le risque de crédit à la note 9 des états financiers consolidés de 2022.

### **Instruments financiers dérivés**

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour aider à gérer les expositions actuelles et futures à des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles. Voir la note 5 des états financiers consolidés de 2022 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur des dérivés.

La comptabilisation des dérivés est complexe, et les interprétations des principales directives comptables évoluent au fil de la pratique. Il faut faire preuve de jugement pour établir la disponibilité et l'application des désignations aux fins de la comptabilité de couverture et du traitement comptable approprié en vertu de ces directives comptables. Des différences de jugement quant à la disponibilité et à l'application des désignations aux fins de la comptabilité de couverture et du traitement comptable approprié pourraient se traduire par des écarts entre les états financiers consolidés de la Société et ceux déjà présentés. L'évaluation de l'efficacité de la couverture et celle de l'inefficacité des relations de couverture sont aussi touchées par les interprétations et estimations. S'il était établi que les désignations aux fins de la comptabilité de couverture n'étaient pas appliquées de manière appropriée, cela pourrait avoir une incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires présenté.

## Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, dont des régimes agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) offerts aux dirigeants, et des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés. Les plus importants régimes de retraite à prestations définies et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis et au Canada sont considérés comme étant les régimes significatifs et sont traités plus en détail dans le présent rapport et à la note 16 des états financiers consolidés annuels de 2022.

En raison de la nature à long terme des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités, le calcul des obligations au titre des prestations et du coût net des prestations repose sur diverses hypothèses, comme les taux d'actualisation, les taux de hausse salariale, les taux d'intérêt crédités du solde de caisse, les taux tendanciels du coût des soins de santé et les taux de mortalité. Ces hypothèses sont déterminées par la direction et sont revues annuellement. Les principales hypothèses, ainsi que la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements d'hypothèses, sont présentées à la note 16 des états financiers consolidés annuels de 2022.

Des changements apportés aux hypothèses et des différences entre les résultats réels et prévus donnent lieu à des écarts actuariels qui ont une incidence sur les obligations au titre des prestations définies et les autres éléments du résultat global. En 2022, le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global correspondait à une perte de 49 millions de dollars (profit de 217 millions de dollars en 2021) au titre des régimes de retraite à prestations définies, et à un profit de 34 millions de dollars (profit de 27 millions de dollars en 2021) au titre des régimes de soins de santé pour retraités.

Les cotisations aux régimes de retraite agréés à prestations définies (admissibles sur le plan fiscal) sont effectuées conformément aux règlements applicables aux États-Unis et au Canada. Au cours de 2022, la Société a versé un montant de 3 millions de dollars (2 millions de dollars en 2021) aux termes de ces régimes. Au 31 décembre 2022, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un excédent de 441 millions de dollars (excédent de 600 millions de dollars en 2021). En 2023, on prévoit que les cotisations aux régimes s'établiront à environ 3 millions de dollars<sup>1</sup>.

Les régimes de retraite complémentaires de la Société offerts aux dirigeants ne sont pas capitalisés; les prestations au titre de ces régimes sont payées au moment où elles deviennent exigibles. Au cours de 2022, la Société a versé des prestations totalisant 56 millions de dollars (59 millions de dollars en 2021) aux termes de ces régimes. Au 31 décembre 2022, les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes, qui sont présentées à titre de passif à l'état de la situation financière, s'élevaient à 561 millions de dollars (687 millions de dollars en 2021).

Les régimes de soins de santé pour retraités de la Société sont en partie capitalisés, bien qu'il n'existe aucun règlement ni aucune loi en vertu duquel la capitalisation est requise pour ces régimes. Au 31 décembre 2022, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un excédent de 57 millions de dollars (excédent de 3 millions de dollars en 2021).

## Impôts sur le résultat

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales actuelles et futures des transactions et événements survenus au cours de la période. Un actif ou un passif d'impôt différé découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés d'après les taux d'imposition futurs prévus et les hypothèses de la direction concernant le moment prévu de la résorption de ces différences temporaires. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend de l'existence d'un résultat imposable suffisant pendant les périodes de report rétrospectif ou prospectif en vertu des lois de l'administration fiscale applicable. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont passés en revue chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Au 31 décembre 2022, nous avons des actifs d'impôt différé de 5 423 millions de dollars (5 254 millions de dollars au 31 décembre 2021). Pour ce faire, la direction tient compte, entre autres, des éléments suivants :

- Le résultat imposable futur, excluant la résorption des différences temporaires et les reports prospectifs
- Les résorptions futures des différences temporaires imposables existantes
- Le résultat imposable des exercices de reports rétrospectifs antérieurs
- Les stratégies de planification fiscale

La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le montant à comptabiliser pour les actifs d'impôt différé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin d'ajuster la comptabilisation des actifs d'impôt différé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé, les provisions techniques (voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Charges, impôts et taxes » ci-dessus) et le taux d'imposition effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

### **Goodwill et immobilisations incorporelles**

Au 31 décembre 2022, selon les IFRS, nous disposons d'un goodwill de 6 014 millions de dollars et d'immobilisations incorporelles de 4 505 millions de dollars (dont des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de 1 861 millions de dollars). Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est composée du plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants et correspond soit à un secteur d'exploitation, soit à un niveau inférieur. Les tests effectués en 2022 ont révélé que le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée n'avaient pas subi de perte de valeur. Toute modification des taux d'actualisation et des projections des flux de trésorerie utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables ou toute diminution des multiples axés sur le résultat par rapport au marché peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.

Des charges pour perte de valeur pourraient survenir dans l'avenir en raison des fluctuations de la conjoncture économique. Les tests de dépréciation du goodwill pour 2023 seront mis à jour en fonction des conditions qui prévalent en 2023 et pourraient se traduire par des pertes de valeur qui pourraient être importantes.

### **Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière**

Plusieurs nouvelles modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière selon les IFRS ont été publiées, y compris certaines modifications à des normes en cours d'élaboration par l'IASB. Les principales normes comptables publiées récemment qui pourraient avoir une incidence importante sur la Société sont présentées sommairement ci-après. Voir la note 2 de nos états financiers consolidés de 2022 pour des précisions sur les modifications aux méthodes comptables et à la présentation de l'information financière.

#### **IFRS 9, Instruments financiers**

IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, novembre 2013 et juillet 2014, et s'applique de manière rétrospective ou de manière rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. De plus, l'IASB a publié des modifications en octobre 2017 qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Parallèlement aux modifications apportées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, publiées en juin 2020, l'IASB a également modifié IFRS 4, *Contrats d'assurance*, pour permettre aux assureurs admissibles d'adopter IFRS 9 le 1<sup>er</sup> janvier 2023, en même temps qu'IFRS 17. La norme a remplacé IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Le projet a été divisé en trois étapes : classement et évaluation, dépréciation d'actifs financiers et comptabilité de couverture. La méthodologie de classement et d'évaluation d'IFRS 9 en vigueur prévoit que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Le classement et l'évaluation des passifs financiers sont restés pratiquement les mêmes; toutefois, pour un passif financier désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, des modifications ont été apportées à la comptabilisation de la variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit associé à ce passif. Les profits et les pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à une entité sur ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net, mais plutôt dans les autres éléments du résultat global.

Des révisions à la comptabilité de couverture ont été publiées en novembre 2013 dans le cadre du projet d'IFRS 9. La modification prévoit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles informations sur les activités de gestion du risque à fournir par les entités qui appliquent la comptabilité de couverture. Ce nouveau modèle représente un remaniement considérable de la comptabilité de couverture qui permettra aux entités de mieux refléter leurs activités de gestion du risque dans leurs états financiers. À l'adoption d'IFRS 9, les entités peuvent choisir d'appliquer les exigences en matière de comptabilité de couverture selon IFRS 9 ou continuer d'appliquer celles d'IAS 39. Cette option s'appliquera à toutes les relations de comptabilité de couverture.

Des révisions publiées en juillet 2014 ont remplacé le modèle de perte subie existant utilisé pour évaluer la provision pour pertes sur créances par un modèle fondé sur les pertes attendues. Des modifications ont aussi été apportées au classement et au modèle d'évaluation existants principalement afin de traiter de questions d'application précises soulevées par les premiers adoptants de la norme. Elles visaient également à résoudre les non-concordances comptables dans le compte de résultat et les problèmes de volatilité à court terme relevés en raison du projet sur les contrats d'assurance.

La Société a adopté IFRS 9 le 1<sup>er</sup> janvier 2023, tel qu'il est autorisé en vertu des modifications d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, publiées en juin 2020. L'adoption d'IFRS 9 a entraîné certains écarts dans le classement et l'évaluation des actifs financiers comparativement à IAS 39.

La Société a choisi d'appliquer les exigences en matière de comptabilité de couverture selon IFRS 9 à toutes les relations de couverture de manière prospective. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, toutes les relations de comptabilité de couverture existantes selon IAS 39 ont été évaluées et sont admissibles à la comptabilité de couverture selon IFRS 9. Ces relations existantes sont traitées comme des relations de couverture maintenues selon IFRS 9 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023; et seront présentées avec des informations comparatives pour 2022 selon IAS 39.

La Société a également désigné de nouvelles relations de couverture dans le but de réduire les non-concordances comptables entre les variations des dérivés de couverture comptabilisées en résultat et les variations du risque financier comptabilisées dans les AERG pour les passifs d'assurance selon IFRS 17 et les actifs financiers selon IFRS 9. Les nouvelles relations de couverture entrent en vigueur de manière prospective le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et seront présentées sans informations comparatives dans les états financiers pour 2022.

### **IFRS 17, Contrats d'assurance**

IFRS 17, *Contrats d'assurance*, a été publiée en mai 2017 et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Des modifications d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, ont été publiées en juin 2020 et comprennent un report de deux ans de la date d'entrée en vigueur. IFRS 17 comme modifiée est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et doit être adoptée de manière rétrospective. Si l'application rétrospective intégrale à un groupe de contrats est impossible, la méthode rétrospective modifiée ou la méthode à la juste valeur peut être utilisée. La norme a remplacé IFRS 4, *Contrats d'assurance*, modifiant considérablement la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la Société.

Des modifications de portée limitée d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, ont été publiées en décembre 2021 et sont entrées en vigueur à la première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, que la Société a adoptées le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les modifications visent à éliminer, au moment de l'application initiale d'IFRS 17 et d'IFRS 9, les non-concordances comptables entre les passifs des contrats d'assurance et les actifs financiers entrant dans le champ d'application d'IFRS 9 qui pourraient exister dans les périodes comparatives. Les modifications permettent aux assureurs de présenter l'information comparative sur les actifs financiers comme si IFRS 9 était intégralement applicable pendant la période comparative. Les modifications ne permettent pas l'application des principes de comptabilité de couverture d'IFRS 9 à la période comparative.

Les principes à la base d'IFRS 17 diffèrent de la MCAB autorisée par IFRS 4. Bien qu'il existe de nombreuses différences, certaines des principales différences en matière d'évaluation sont présentées ci-dessous :

- Selon IFRS 17, les profits découlant des affaires nouvelles sont comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés (dans la composante marge sur services contractuels (« MSC ») du passif des contrats d'assurance) et amortis en résultat à mesure que les services sont fournis. Les pertes sur les affaires nouvelles sont comptabilisées immédiatement en résultat. Selon la MCAB, les profits et les pertes découlant des affaires nouvelles étaient comptabilisés immédiatement en résultat.
- Selon IFRS 17, la Société regroupe les contrats d'assurance qui comportent des risques similaires et qui sont gérés ensemble en portefeuilles. Comme les profits et les pertes découlant des affaires nouvelles font l'objet d'un traitement comptable différent, les contrats d'assurance sont divisés en groupes selon leur rentabilité et leur période d'émission afin de limiter la compensation de profits et de pertes découlant des affaires nouvelles. Ce type de regroupement de contrats en groupes est requis au moment de la comptabilisation initiale et n'est pas réévalué ultérieurement. Selon la MCAB, les profits et les pertes découlant des affaires nouvelles se compensent en résultat.
- Selon IFRS 17, le taux d'actualisation utilisé pour estimer la valeur actualisée des passifs des contrats d'assurance est fondé sur les caractéristiques des passifs. Selon la MCAB, la Société utilisait les rendements actuels et projetés des actifs soutenant les passifs des contrats d'assurance pour évaluer les passifs. La différence dans l'approche pour établir le taux d'actualisation a également une incidence sur le moment où les résultats liés aux placements sont comptabilisés. Selon IFRS 17, l'incidence des activités de placement se produira sur la durée de vie de l'actif. Selon la MCAB, l'incidence des activités de placement était comptabilisée dans les réserves et par conséquent en résultat net au cours de la période pendant laquelle elle avait lieu.
- Selon IFRS 17, le taux d'actualisation des passifs des contrats d'assurance n'est pas lié au rendement attendu des actifs alternatifs à long terme et des placements dans des actions cotées et, par conséquent, la sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses de rendement des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées sera considérablement réduite.
- Selon IFRS 17, la Société a choisi l'option de comptabiliser les variations des passifs des contrats d'assurance découlant des variations des taux d'intérêt par le biais des AERG pour la quasi-totalité des produits d'assurance et de classer les instruments de créance à l'appui de ces passifs des contrats d'assurance comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en vertu d'IFRS 9. Selon la MCAB, les variations des passifs des contrats d'assurance étaient comptabilisées en résultat et les instruments de créance servant de soutien étaient classés comme étant à la JVRN.
- Selon IFRS 17, la Société présente des dérivés incorporés précis et les composants investissement distincts séparément des contrats d'assurance, et les comptabilise selon IFRS 9. Selon IFRS 4, le traitement des dérivés incorporés est conforme à IFRS 17; toutefois, selon IFRS 4, la Société ne séparait pas les composants dépôt, car la norme ne l'exigeait pas.
- Selon IFRS 17, les contrats d'assurance présentant des caractéristiques différentes sont évalués au moyen de l'une des trois méthodes d'évaluation suivantes : le modèle général d'évaluation, la méthode de la répartition des primes et la méthode fondée sur les honoraires variables. Selon IFRS 4, les contrats d'assurance étaient généralement évalués suivant une seule méthode, bien que l'utilisation d'une méthode de provision pour primes non acquises semblable à la méthode de la répartition des primes était autorisée et utilisée par Manuvie pour certains contrats à court terme et renouvelables chaque année.

En outre, des modifications importantes ont été apportées concernant la présentation des états financiers et les informations à fournir. Voici certaines des principales modifications :

- États de la situation financière consolidés : Selon IFRS 17, la Société présente les portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats de réassurance émis séparément des portefeuilles de contrats de réassurance détenus, et les portefeuilles en position d'actifs sont

présentés séparément des portefeuilles en position de passifs. Selon la MCAB, les contrats n'étaient pas divisés et présentés selon les positions d'actifs et de passifs respectivement.

- États du résultat global consolidés : Selon IFRS 17, la Société présente séparément les produits des activités d'assurance, les charges afférentes aux activités d'assurance, les produits financiers et charges financières d'assurance et les produits ou charges afférents aux contrats de réassurance détenus. Selon la MCAB, la Société présentait les primes, les sinistres et prestations bruts, la variation des passifs des contrats d'assurance, les prestations et charges cédées à des réassureurs et la variation des actifs de réassurance.

Certains des principaux risques sont présentés sommairement dans la rubrique « Facteurs de risque et gestion du risque – Risques émergents » qui précède.

La Société est tenue de préparer un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la date de la transition à IFRS 17, ce qui constitue le point de départ de la présentation de l'information financière conformément à IFRS 17. Les différences dans les valeurs comptables et les montants présentés des actifs, des passifs et des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2022 déterminés conformément à la MCAB par rapport à ceux établis en appliquant IFRS 17 seront comptabilisées dans le solde d'ouverture des résultats non distribués et dans le cumul des autres éléments du résultat global.

## 12. Contrôles et procédures

### Contrôles et procédures de communication de l'information

Nos contrôles et procédures en matière de communication de l'information visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer est enregistrée, traitée, résumée et présentée de manière fidèle et exhaustive dans les délais fixés par les lois régissant les valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Notre processus comprend des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information est recueillie et communiquée à la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

Au 31 décembre 2022, la direction a évalué l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information conformément aux règlements adoptés par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Cette évaluation a été effectuée sous la supervision du comité d'audit, du chef de la direction et du chef des finances. D'après cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 décembre 2022.

Le comité d'audit de la SFM a examiné le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés de 2022, et le conseil d'administration de la SFM a approuvé ces documents avant leur publication.

### Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le système de contrôle interne de la Société a été conçu de façon à fournir à la direction et au conseil d'administration une assurance raisonnable que les états financiers publiés ont été préparés et présentés fidèlement selon les principes comptables généralement reconnus. Tous les contrôles internes, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.

La direction maintient un ensemble complet de contrôles destinés à s'assurer que les opérations sont effectuées conformément aux autorisations de la direction, que les actifs sont préservés et que les dossiers financiers sont fiables. La direction prend également les mesures nécessaires pour s'assurer que la transmission d'informations et les communications sont efficaces et pour surveiller le rendement, y compris le rendement du processus de contrôle interne.

La direction s'est appuyée sur les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre de 2013) pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2022. D'après cette évaluation, la direction est d'avis que le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2022.

L'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2022 a été auditée par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant retenu par la Société, qui a également audité les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Dans leur rapport, les auditeurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2022.

### Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## 13. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La Société prépare ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Nous utilisons diverses mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour évaluer la performance de la Société dans son ensemble et de chacun de ses secteurs. La présente rubrique présente l'information à fournir selon le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* à l'égard des « mesures financières déterminées » (définies aux présentes).

Les **mesures financières non conformes aux PCGR** comprennent le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base; le résultat tiré des activités de base avant impôts; le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires; le résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat et amortissements (« BAIIA tiré des activités de base »); les frais généraux liés aux activités de base; les produits tirés des activités de base, les actifs prêtables nets de la Banque Manuvie; les actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie; les actifs sous gestion (« ASG »); les actifs sous gestion et administration (« ASGA »); les ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde; les produits tirés des activités de base et les produits d'honoraires annualisés nets. En outre, les mesures financières non conformes aux PCGR comprennent les mesures suivantes présentées selon un taux de change constant : les mesures financières non conformes aux PCGR dont il est question ci-dessus; les produits de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde; le résultat net attribué aux actionnaires; et le résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires.

Les **ratios non conformes aux PCGR** comprennent le RCP tiré des activités de base; le résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire; le ratio de distribution sur actions ordinaires découlant des activités de base; le ratio d'efficience; la marge BAIIA tirée des activités de base; le taux d'imposition effectif sur les résultats tirés des activités de base; et le taux des produits d'honoraires nets annualisés sur les ASGA moyens. De plus, les ratios non conformes aux PCGR comprennent le taux de croissance ou de recul selon un taux de change constant des mesures financières non conformes aux PCGR décrites ci-dessus; des produits de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde; du résultat net attribué aux actionnaires; du résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires; du résultat net avant impôts attribué aux actionnaires; des frais généraux; du résultat de base par action ordinaire; et du résultat dilué par action ordinaire.

Les **autres mesures financières déterminées** comprennent les actifs sous administration (« ASA »); les fonds propres consolidés; la valeur intrinsèque; la valeur des affaires nouvelles (« VAN »); la marge sur la valeur des affaires nouvelles (« marge sur la VAN »); les souscriptions; les souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA »); les apports bruts; les apports nets; le ratio valeur de marché-valeur comptable; les ASGA moyens; les ASGA gérés moyens de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde; les ASA moyens; les remises; toute mesure financière décrite ci-dessus présentée selon un taux de change constant; et le taux de croissance et de recul de toute mesure financière décrite ci-dessus selon un taux de change constant.

Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR sont des mesures financières qui ne sont pas définies selon les PCGR et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées seules ou en remplacement d'autres données financières préparées selon les PCGR.

Le **résultat tiré (perte découlant) des activités de base** est une mesure financière qui, selon nous, aide les investisseurs à mieux comprendre la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme et la valeur de l'entreprise. Le résultat tiré des activités de base permet aux investisseurs de se concentrer sur le rendement des activités de la Société et de ne pas tenir compte de l'incidence directe des fluctuations des marchés des actions et des taux d'intérêt, des modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles ainsi qu'à un certain nombre d'autres éléments, décrits ci-après, qui, selon nous, sont importants, mais qui ne reflètent pas la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats. Par exemple, en raison de la nature à long terme de nos activités, les mouvements des marchés des actions, des taux d'intérêt, des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre, pris en compte dans la réévaluation à la valeur de marché, peuvent avoir, et ont souvent, une incidence importante sur les montants comme présentés de nos actifs, de nos passifs et de notre résultat net attribué aux actionnaires. Les montants comme présentés ne sont pas réellement réalisés à ce moment-là et pourraient ne jamais l'être si les marchés évoluaient dans la direction opposée dans une période ultérieure. Il est donc très difficile pour les investisseurs d'évaluer le rendement de la Société d'une période à l'autre et de comparer notre rendement à celui d'autres émetteurs.

Nous sommes d'avis que le résultat tiré des activités de base reflète mieux la capacité sous-jacente de dégager des résultats et la valeur de notre entreprise. La direction utilise le résultat tiré des activités de base à des fins de planification et de présentation de l'information financière et, à l'instar du résultat net attribué aux actionnaires, de mesure clé utilisée dans nos régimes d'encouragement à court et à moyen terme à l'échelle de la Société et des secteurs d'exploitation. Nous établissons également nos priorités stratégiques à moyen et à long terme en fonction du résultat tiré des activités de base.

Bien que le résultat tiré des activités de base soit une mesure pertinente quant à la façon de gérer notre entreprise et qu'elle offre une méthodologie cohérente, elle n'est pas isolée des facteurs macroéconomiques qui peuvent avoir une incidence importante. Le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat avant impôts sur le résultat est présenté ci-après. Le résultat net attribué aux actionnaires exclut le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle.



Les éléments inclus dans le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont déterminés selon la méthode prescrite par la ligne directrice intitulée « Divulgarion des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie) » du BSIF et sont énumérés ci-après.

Tout changement futur apporté à la définition du résultat tiré des activités de base ci-dessous sera communiqué.

### Éléments inclus dans le résultat tiré des activités de base

1. Le résultat prévu sur les contrats en vigueur, y compris les reprises prévues de provisions pour écarts défavorables, les produits d'honoraires, les marges sur les contrats souscrits par des groupes et les affaires basées sur les écarts comme la Banque Manuvie et la gestion de fonds de placement.
2. Les coûts des couvertures à grande échelle fondés sur les rendements attendus des marchés.
3. Le poids et les profits découlant des affaires nouvelles.
4. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques des titulaires de contrats.
5. Les charges d'exploitation et d'acquisition par rapport aux hypothèses sur les charges utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques.
6. Les résultats techniques favorables nets liés aux placements d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au cours d'un seul exercice, désignés comme « profits sur les placements liés aux activités de base ». Plus précisément, il s'agit de résultats techniques favorables liés aux placements d'au plus 100 millions de dollars comptabilisés au cours du premier trimestre, d'au plus 200 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre pour les six premiers mois de l'exercice, d'au plus 300 millions de dollars comptabilisés au troisième trimestre pour les neuf premiers mois de l'exercice et d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au quatrième trimestre pour l'exercice complet. Toute perte au titre des résultats techniques liés aux placements comptabilisée au cours d'un trimestre sera portée en réduction des profits nets sur les résultats techniques liés aux placements cumulés depuis le début d'un exercice, et l'écart sera inclus dans le résultat tiré des activités de base, sous réserve d'un plafond correspondant au montant des profits sur les placements liés aux activités de base cumulés depuis le début d'un exercice et d'un seuil de zéro, ce qui reflète nos prévisions de résultats techniques positifs liés aux placements tout au long du cycle économique. Par conséquent, dans la mesure où toutes les pertes au titre des résultats techniques liés aux placements ne peuvent être entièrement compensées au cours d'un trimestre, elles seront reportées en avant afin d'être portées en réduction des profits sur les résultats techniques liés aux placements des trimestres subséquents du même exercice, afin d'établir les profits sur les placements liés aux activités de base. Les résultats techniques liés aux placements sont liés aux placements dans des titres à revenu fixe, aux rendements des actifs alternatifs à long terme, aux résultats au chapitre du crédit et aux changements dans la composition d'actifs autres que ceux liés à un changement stratégique. Un exemple de changement stratégique dans la composition d'actifs est présenté ci-après :
  - Ces résultats techniques favorables et défavorables liés aux placements sont une combinaison des résultats en matière de placement tels qu'ils sont présentés et de l'incidence des activités de placement sur l'évaluation de nos provisions mathématiques. Nous n'établissons pas de lien entre des éléments spécifiques des résultats techniques liés aux placements et des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base ou exclus de celui-ci.
  - Le seuil de 400 millions de dollars représente notre estimation du montant annualisé moyen des résultats techniques liés aux placements favorables nets que la Société s'attend raisonnablement à obtenir tout au long du cycle économique en fonction des résultats historiques. Il ne s'agit pas d'une prévision des résultats techniques liés aux placements favorables nets pour tout exercice donné.
  - Les résultats techniques nets moyens annualisés liés aux placements, y compris les profits sur les placements liés aux activités de base, calculés depuis l'instauration du résultat tiré des activités de base en 2012 jusqu'à la fin de 2022 s'établissaient à 607 millions de dollars (546 millions de dollars de 2012 jusqu'à la fin de 2021).
  - La décision annoncée le 22 décembre 2017 de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles constituait le premier changement stratégique de composition d'actifs depuis que nous avons mis en place en 2012 la mesure relative aux profits sur les placements liés aux activités de base. Nous avons revu la description des résultats techniques liés aux placements en 2017 pour y mentionner que seuls les changements dans la composition d'actifs autres que ceux liés à un changement stratégique sont pris en compte dans la composante résultats techniques liés aux placements des profits sur les placements liés aux activités de base.
  - L'horizon du rendement des placements historique peut varier en fonction des catégories d'actifs sous-jacentes et dépasser généralement 20 ans. Pour déterminer le seuil, nous nous penchons sur un cycle économique de 5 ans ou plus qui comprend une récession. Dans le cadre de notre processus annuel de planification sur 5 ans, nous déterminons si le seuil est toujours approprié et nous l'ajustons, à la hausse ou à la baisse, si nous en arrivons à la conclusion que le seuil n'est plus approprié.
  - Les critères précis d'évaluation en vue d'un éventuel ajustement du seuil comprennent, sans s'y limiter, la mesure dans laquelle les résultats réels liés aux placements diffèrent significativement des hypothèses actuarielles sur lesquelles reposent l'estimation des passifs des contrats d'assurance, des événements de marché importants, des cessions et acquisitions d'actifs importantes, et des modifications à la réglementation ou aux normes comptables.

Les profits sur les placements liés aux activités de base sont présentés dans le secteur Services généraux et autres, et un ajustement compensatoire est inscrit dans les profits sur les résultats techniques liés aux placements figurant dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

7. Le résultat tiré des excédents autres que les éléments réévalués à la valeur de marché. Les profits sur les actions DV et les capitaux de lancement dans des fonds distincts ou fonds communs de placement sont compris dans le résultat tiré des activités de base.
8. Les règlements de litiges courants ou non importants.
9. Tous les autres éléments qui ne sont pas explicitement exclus.
10. L'impôt sur les éléments mentionnés précédemment.
11. Tous les éléments fiscaux, à l'exception de l'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés.

### **Éléments exclus du résultat tiré des activités de base**

1. L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable comprend les éléments énumérés ci-après :
  - L'incidence sur le résultat de l'écart entre l'augmentation (la diminution) nette des obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique et le rendement des actifs assortis d'une couverture connexe. Notre stratégie de couverture dynamique des rentes variables n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des passifs des contrats d'assurance et de placement à tous les risques ou mesures associés aux garanties intégrées dans ces produits pour un certain nombre de raisons, y compris : la provision pour écarts défavorables, le rendement des placements, la tranche du risque de taux d'intérêt qui n'est pas assortie d'une couverture dynamique, la volatilité réelle des marchés des actions et des taux d'intérêt, et les changements dans le comportement des titulaires de contrats.
  - Les profits (charges) sur les obligations au titre des garanties de rente variable non assorties d'une couverture dynamique.
  - Les profits (charges) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et sur les produits d'honoraires.
  - Les profits (charges) sur les couvertures d'actions à grande échelle par rapport au coût prévu. Le coût prévu des couvertures à grande échelle est calculé au moyen des hypothèses liées aux capitaux propres utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.
  - Les profits (charges) sur la hausse (baisse) des taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.
  - Les profits (charges) sur la vente des obligations DV et les positions ouvertes de dérivés qui ne sont pas dans une relation de couverture dans le secteur Services généraux et autres.
2. Les résultats techniques favorables nets liés aux placements qui dépassent 400 millions de dollars par année ou les résultats défavorables nets liés aux placements cumulés depuis le début d'un exercice.
3. Les profits ou les pertes de réévaluation à la valeur de marché sur les actifs détenus dans le secteur Services généraux et autres, autres que les profits réalisés sur les actions DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.
4. Les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles. Comme nous l'avons mentionné à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables » ci-dessus, les provisions mathématiques selon les IFRS en usage sont évaluées au Canada d'après les normes établies par le Conseil des normes actuarielles. Selon les normes, un examen complet des méthodes et hypothèses actuarielles doit avoir lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées, et il se fait en surveillant les résultats techniques et en choisissant les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et des marges qui sont appropriées pour les risques assumés. Les modifications liées au taux de réinvestissement ultime sont prises en compte dans l'incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable. Du fait que le résultat tiré des activités de base ne tient pas compte des résultats de l'examen annuel, il aide les investisseurs à évaluer le rendement de nos activités et à le comparer d'une période à l'autre avec celui d'autres sociétés d'assurance mondiales, car le profit ou la perte découlant de l'examen annuel n'est pas représentatif du rendement de l'exercice considéré et n'est pas comptabilisé dans le résultat net selon la plupart des normes actuarielles d'autres pays que le Canada.
5. L'incidence sur l'évaluation des provisions mathématiques des modifications apportées aux caractéristiques des produits ou des nouvelles transactions de réassurance, si elles sont importantes.
6. La charge liée à la dépréciation du goodwill.
7. Les profits ou les pertes à la cession d'activités.
8. Les ajustements ponctuels importants, y compris les règlements juridiques importants et très inhabituels ou d'autres éléments importants et exceptionnels.
9. L'impôt sur les éléments mentionnés précédemment.
10. Le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle.
11. L'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés.

## Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires

2022

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	2 063 \$	2 621 \$	4 877 \$	1 546 \$	(2 360) \$	8 747 \$
(Charge) recouvrement d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(309)	(482)	(332)	(218)	106	(1 235)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(1)	(295)	(553)	(5)	524	(330)
(Charge) recouvrement d'impôt	(310)	(777)	(885)	(223)	630	(1 565)
<b>Résultat net (après impôts)</b>	<b>1 753</b>	<b>1 844</b>	<b>3 992</b>	<b>1 323</b>	<b>(1 730)</b>	<b>7 182</b>
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	(4)	-	-	2	1	(1)
Titulaires de contrats avec participation	(467)	314	42	-	-	(111)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>2 224</b>	<b>1 530</b>	<b>3 950</b>	<b>1 321</b>	<b>(1 731)</b>	<b>7 294</b>
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base <sup>1</sup>						
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	31	70	1 183	-	(467)	817
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable	153	76	197	-	(1 266)	(840)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(45)	35	36	-	10	36
Frais de restructuration	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(47)	(10)	834	80	242	1 099
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>2 132 \$</b>	<b>1 359 \$</b>	<b>1 700 \$</b>	<b>1 241 \$</b>	<b>(250) \$</b>	<b>6 182 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	309	482	332	218	(106)	1 235
<b>Résultat tiré des activités de base (avant impôts)</b>	<b>2 441 \$</b>	<b>1 841 \$</b>	<b>2 032 \$</b>	<b>1 459 \$</b>	<b>(356) \$</b>	<b>7 417 \$</b>

<sup>1)</sup> Ces éléments sont présentés selon la ligne directrice intitulée « Divulgence des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie) » publiée par le BSIF.

## Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains

2022

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>2 132 \$</b>	<b>1 359 \$</b>	<b>1 700 \$</b>	<b>1 241 \$</b>	<b>(250) \$</b>	<b>6 182 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	40	-	79	33	(2)	150
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)</b>	<b>2 172 \$</b>	<b>1 359 \$</b>	<b>1 779 \$</b>	<b>1 274 \$</b>	<b>(252) \$</b>	<b>6 332 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant <sup>2</sup>	313	482	349	220	(107)	1 257
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)</b>	<b>2 485 \$</b>	<b>1 841 \$</b>	<b>2 128 \$</b>	<b>1 494 \$</b>	<b>(359) \$</b>	<b>7 589 \$</b>
<b>Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – Asie et États-Unis</b>						
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)<sup>3</sup>, en dollars US</b>	<b>1 637 \$</b>		<b>1 311 \$</b>			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	(40)		-			
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US</b>	<b>1 597 \$</b>		<b>1 311 \$</b>			

<sup>1)</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2022.

<sup>2)</sup> Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2022.

<sup>3)</sup> Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat des quatre trimestres respectifs qui composent le résultat tiré des activités de base de 2022.

## Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	2021						2020
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	3 188 \$	1 791 \$	2 484 \$	1 641 \$	(979) \$	8 125 \$	6 771 \$
(Charge) recouvrement d'impôt							
Résultat tiré des activités de base	(322)	(413)	(418)	(234)	27	(1 360)	(1 168)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(122)	77	32	1	159	147	(27)
(Charge) recouvrement d'impôt	(444)	(336)	(386)	(233)	186	(1 213)	(1 195)
<b>Résultat net (après impôts)</b>	<b>2 744</b>	<b>1 455</b>	<b>2 098</b>	<b>1 408</b>	<b>(793)</b>	<b>6 912</b>	<b>5 576</b>
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux :							
Participations ne donnant pas le contrôle	254	-	-	2	(1)	255	250
Titulaires de contrats avec participation	(567)	101	18	-	-	(448)	(545)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>3 057</b>	<b>1 354</b>	<b>2 080</b>	<b>1 406</b>	<b>(792)</b>	<b>7 105</b>	<b>5 871</b>
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base <sup>1</sup>							
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	313	329	1 341	-	(341)	1 642	(792)
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable	169	(89)	(727)	-	(170)	(817)	932
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	343	(65)	(314)	-	(5)	(41)	(198)
Frais de restructuration	-	-	-	-	(115)	(115)	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	56	-	(156)	-	-	(100)	413
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>2 176 \$</b>	<b>1 179 \$</b>	<b>1 936 \$</b>	<b>1 406 \$</b>	<b>(161) \$</b>	<b>6 536 \$</b>	<b>5 516 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	322	413	418	234	(27)	1 360	
<b>Résultat tiré des activités de base (avant impôts)</b>	<b>2 498 \$</b>	<b>1 592 \$</b>	<b>2 354 \$</b>	<b>1 640 \$</b>	<b>(188) \$</b>	<b>7 896 \$</b>	

<sup>1)</sup> Ces éléments sont présentés selon la ligne directrice intitulée « Divulgence des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie) » publiée par le BSIF.

## Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	2021					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>2 176 \$</b>	<b>1 179 \$</b>	<b>1 936 \$</b>	<b>1 406 \$</b>	<b>(161) \$</b>	<b>6 536 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	34	-	160	76	(2)	268
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)</b>	<b>2 210 \$</b>	<b>1 179 \$</b>	<b>2 096 \$</b>	<b>1 482 \$</b>	<b>(163) \$</b>	<b>6 804 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant <sup>2</sup>	325	413	453	238	(26)	1 403
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)</b>	<b>2 535 \$</b>	<b>1 592 \$</b>	<b>2 549 \$</b>	<b>1 720 \$</b>	<b>(189) \$</b>	<b>8 207 \$</b>
<b>Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – Asie et États-Unis</b>						
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)<sup>3</sup>, en dollars US</b>	<b>1 736 \$</b>		<b>1 544 \$</b>			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	(110)		-			
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US</b>	<b>1 626 \$</b>		<b>1 544 \$</b>			

<sup>1)</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2022.

<sup>2)</sup> Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2022.

<sup>3)</sup> Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat des quatre trimestres respectifs qui composent le résultat tiré des activités de base de 2021.

## Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires

T4 2022

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	T4 2022					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	690 \$	698 \$	524 \$	403 \$	(173) \$	2 142 \$
(Charge) recouvrement d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(100)	(137)	(73)	(50)	58	(302)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(36)	(169)	(14)	(5)	360	136
(Charge) recouvrement d'impôt	(136)	(306)	(87)	(55)	418	(166)
<b>Résultat net (après impôts)</b>	<b>554</b>	<b>392</b>	<b>437</b>	<b>348</b>	<b>245</b>	<b>1 976</b>
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	6	-	-	1	-	7
Titulaires de contrats avec participation	(21)	72	27	-	-	78
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>569</b>	<b>320</b>	<b>410</b>	<b>347</b>	<b>245</b>	<b>1 891</b>
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base <sup>1</sup>						
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	(110)	(166)	(62)	-	(119)	(457)
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable	110	146	63	-	(135)	184
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	-	-	-	-	-	-
Frais de restructuration	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	-	(10)	35	80	313	418
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>569 \$</b>	<b>350 \$</b>	<b>374 \$</b>	<b>267 \$</b>	<b>186 \$</b>	<b>1 746 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	100	137	73	50	(58)	302
<b>Résultat tiré des activités de base (avant impôts)</b>	<b>669 \$</b>	<b>487 \$</b>	<b>447 \$</b>	<b>317 \$</b>	<b>128 \$</b>	<b>2 048 \$</b>

<sup>1)</sup> Ces éléments sont présentés selon la ligne directrice intitulée « Divulgaration des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie) » publiée par le BSIF.

## Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains

T4 2022

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	T4 2022					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>569 \$</b>	<b>350 \$</b>	<b>374 \$</b>	<b>267 \$</b>	<b>186 \$</b>	<b>1 746 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)</b>	<b>569 \$</b>	<b>350 \$</b>	<b>374 \$</b>	<b>267 \$</b>	<b>186 \$</b>	<b>1 746 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant <sup>2</sup>	100	137	73	50	(58)	302
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)</b>	<b>669 \$</b>	<b>487 \$</b>	<b>447 \$</b>	<b>317 \$</b>	<b>128 \$</b>	<b>2 048 \$</b>
<b>Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – Asie et États-Unis</b>						
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)<sup>3</sup>, en dollars US</b>	<b>418 \$</b>		<b>276 \$</b>			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	-		-			
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US</b>	<b>418 \$</b>		<b>276 \$</b>			

<sup>1)</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2022.

<sup>2)</sup> Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2022.

<sup>3)</sup> Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T4 2022.

## Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	T3 2022					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	476 \$	819 \$	766 \$	395 \$	(819) \$	1 637 \$
(Charge) recouvrement d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(61)	(116)	(62)	(50)	18	(271)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	2	(75)	(52)	-	64	(61)
(Charge) recouvrement d'impôt	(59)	(191)	(114)	(50)	82	(332)
<b>Résultat net (après impôts)</b>	<b>417</b>	<b>628</b>	<b>652</b>	<b>345</b>	<b>(737)</b>	<b>1 305</b>
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	(19)	-	-	-	1	(18)
Titulaires de contrats avec participation	(85)	50	11	-	-	(24)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>521</b>	<b>578</b>	<b>641</b>	<b>345</b>	<b>(738)</b>	<b>1 347</b>
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base <sup>1</sup>						
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	(3)	97	127	-	(96)	125
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable	95	96	137	-	(382)	(54)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(45)	35	36	-	10	36
Frais de restructuration	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(39)	-	(43)	-	-	(82)
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>513 \$</b>	<b>350 \$</b>	<b>384 \$</b>	<b>345 \$</b>	<b>(270) \$</b>	<b>1 322 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	61	116	62	50	(18)	271
<b>Résultat tiré des activités de base (avant impôts)</b>	<b>574 \$</b>	<b>466 \$</b>	<b>446 \$</b>	<b>395 \$</b>	<b>(288) \$</b>	<b>1 593 \$</b>

<sup>1</sup> Ces éléments sont présentés selon la ligne directrice intitulée « Divulgence des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie) » publiée par le BSIF.

## Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	T3 2022					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>513 \$</b>	<b>350 \$</b>	<b>384 \$</b>	<b>345 \$</b>	<b>(270) \$</b>	<b>1 322 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	15	-	15	8	(8)	30
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)</b>	<b>528 \$</b>	<b>350 \$</b>	<b>399 \$</b>	<b>353 \$</b>	<b>(278) \$</b>	<b>1 352 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant <sup>2</sup>	62	116	65	50	(18)	275
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)</b>	<b>590 \$</b>	<b>466 \$</b>	<b>464 \$</b>	<b>403 \$</b>	<b>(296) \$</b>	<b>1 627 \$</b>
<b>Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – Asie et États-Unis</b>						
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)<sup>3</sup>, en dollars US</b>	<b>394 \$</b>		<b>294 \$</b>			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	(6)		-			
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US</b>	<b>388 \$</b>		<b>294 \$</b>			

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2022.

<sup>2</sup> Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2022.

<sup>3</sup> Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T3 2022.

## Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires

T2 2022

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	216 \$	224 \$	1 010 \$	362 \$	(555) \$	1 257 \$
(Charge) recouvrement d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(74)	(119)	(92)	(57)	4	(338)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	44	64	(82)	–	54	80
(Charge) recouvrement d'impôt	(30)	(55)	(174)	(57)	58	(258)
<b>Résultat net (après impôts)</b>	<b>186</b>	<b>169</b>	<b>836</b>	<b>305</b>	<b>(497)</b>	<b>999</b>
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	(11)	–	–	–	–	(11)
Titulaires de contrats avec participation	(164)	84	4	–	–	(76)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>361</b>	<b>85</b>	<b>832</b>	<b>305</b>	<b>(497)</b>	<b>1 086</b>
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base <sup>1</sup>						
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	80	86	591	–	(166)	591
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable	(232)	(346)	(215)	–	(274)	(1 067)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	–	–	–	–	–	–
Frais de restructuration	–	–	–	–	–	–
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	–	–	–	–	–	–
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>513 \$</b>	<b>345 \$</b>	<b>456 \$</b>	<b>305 \$</b>	<b>(57) \$</b>	<b>1 562 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	74	119	92	57	(4)	338
<b>Résultat tiré des activités de base (avant impôts)</b>	<b>587 \$</b>	<b>464 \$</b>	<b>548 \$</b>	<b>362 \$</b>	<b>(61) \$</b>	<b>1 900 \$</b>

<sup>1</sup> Ces éléments sont présentés selon la ligne directrice intitulée « Divulgaration des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie) » publiée par le BSIF.

## Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains

T2 2022

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>513 \$</b>	<b>345 \$</b>	<b>456 \$</b>	<b>305 \$</b>	<b>(57) \$</b>	<b>1 562 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	17	–	29	11	3	60
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)</b>	<b>530 \$</b>	<b>345 \$</b>	<b>485 \$</b>	<b>316 \$</b>	<b>(54) \$</b>	<b>1 622 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant <sup>2</sup>	77	119	98	58	(5)	347
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)</b>	<b>607 \$</b>	<b>464 \$</b>	<b>583 \$</b>	<b>374 \$</b>	<b>(59) \$</b>	<b>1 969 \$</b>
<b>Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – Asie et États-Unis</b>						
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)<sup>3</sup>, en dollars US</b>	<b>401 \$</b>		<b>357 \$</b>			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	(11)		–			
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US</b>	<b>390 \$</b>		<b>357 \$</b>			

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2022.

<sup>2</sup> Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2022.

<sup>3</sup> Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T2 2022.

## Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	T1 2022					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	681 \$	880 \$	2 577 \$	386 \$	(813) \$	3 711 \$
(Charge) recouvrement d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(74)	(110)	(105)	(61)	26	(324)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(11)	(115)	(405)	-	46	(485)
(Charge) recouvrement d'impôt	(85)	(225)	(510)	(61)	72	(809)
<b>Résultat net (après impôts)</b>	<b>596</b>	<b>655</b>	<b>2 067</b>	<b>325</b>	<b>(741)</b>	<b>2 902</b>
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	20	-	-	1	-	21
Titulaires de contrats avec participation	(197)	108	-	-	-	(89)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>773</b>	<b>547</b>	<b>2 067</b>	<b>324</b>	<b>(741)</b>	<b>2 970</b>
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base <sup>1</sup>						
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	64	53	527	-	(86)	558
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable	180	180	212	-	(475)	97
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	-	-	-	-	-	-
Frais de restructuration	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(8)	-	842	-	(71)	763
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>537 \$</b>	<b>314 \$</b>	<b>486 \$</b>	<b>324 \$</b>	<b>(109) \$</b>	<b>1 552 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	74	110	105	61	(26)	324
<b>Résultat tiré des activités de base (avant impôts)</b>	<b>611 \$</b>	<b>424 \$</b>	<b>591 \$</b>	<b>385 \$</b>	<b>(135) \$</b>	<b>1 876 \$</b>

<sup>1</sup> Ces éléments sont présentés selon la ligne directrice intitulée « Divulgence des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie) » publiée par le BSIF.

## Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	T1 2022					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>537 \$</b>	<b>314 \$</b>	<b>486 \$</b>	<b>324 \$</b>	<b>(109) \$</b>	<b>1 552 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	8	-	35	14	3	60
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)</b>	<b>545 \$</b>	<b>314 \$</b>	<b>521 \$</b>	<b>338 \$</b>	<b>(106) \$</b>	<b>1 612 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant <sup>2</sup>	74	110	113	62	(26)	333
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)</b>	<b>619 \$</b>	<b>424 \$</b>	<b>634 \$</b>	<b>400 \$</b>	<b>(132) \$</b>	<b>1 945 \$</b>
<b>Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – Asie et États-Unis</b>						
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)<sup>3</sup>, en dollars US</b>	<b>424 \$</b>		<b>384 \$</b>			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	(23)		-			
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US</b>	<b>401 \$</b>		<b>384 \$</b>			

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2022.

<sup>2</sup> Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2022.

<sup>3</sup> Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T1 2022.



## Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires

T4 2021

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	684 \$	806 \$	614 \$	438 \$	(61) \$	2 481 \$
(Charge) recouvrement d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(68)	(101)	(117)	(52)	(8)	(346)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(15)	(77)	(4)	2	10	(84)
(Charge) recouvrement d'impôt	(83)	(178)	(121)	(50)	2	(430)
<b>Résultat net (après impôts)</b>	<b>601</b>	<b>628</b>	<b>493</b>	<b>388</b>	<b>(59)</b>	<b>2 051</b>
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	32	-	-	1	(1)	32
Titulaires de contrats avec participation	(76)	12	(1)	-	-	(65)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>645</b>	<b>616</b>	<b>494</b>	<b>387</b>	<b>(58)</b>	<b>2 084</b>
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base <sup>1</sup>						
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	58	90	58	-	(80)	126
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable	32	240	125	-	1	398
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	-	-	-	-	-	-
Frais de restructuration	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	8	-	(156)	-	-	(148)
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>547 \$</b>	<b>286 \$</b>	<b>467 \$</b>	<b>387 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>1 708 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	68	101	117	52	8	346
<b>Résultat tiré des activités de base (avant impôts)</b>	<b>615 \$</b>	<b>387 \$</b>	<b>584 \$</b>	<b>439 \$</b>	<b>29 \$</b>	<b>2 054 \$</b>

<sup>1)</sup> Ces éléments sont présentés selon la ligne directrice intitulée « Divulgence des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie) » publiée par le BSIF.

## Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains

T4 2021

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>547 \$</b>	<b>286 \$</b>	<b>467 \$</b>	<b>387 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>1 708 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	13	-	35	20	3	71
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)</b>	<b>560 \$</b>	<b>286 \$</b>	<b>502 \$</b>	<b>407 \$</b>	<b>24 \$</b>	<b>1 779 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant <sup>2</sup>	68	101	127	52	8	356
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)</b>	<b>628 \$</b>	<b>387 \$</b>	<b>629 \$</b>	<b>459 \$</b>	<b>32 \$</b>	<b>2 135 \$</b>
<b>Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – Asie et États-Unis</b>						
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)<sup>3</sup>, en dollars US</b>	<b>435 \$</b>		<b>370 \$</b>			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	(23)		-			
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US</b>	<b>412 \$</b>		<b>370 \$</b>			

<sup>1)</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2022.

<sup>2)</sup> Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2022.

<sup>3)</sup> Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T4 2021.

## Résultat tiré des activités de base par secteur ou par région

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

### Asie

(en millions de dollars US)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
Hong Kong	224 \$	217 \$	216 \$	219 \$	270 \$	876 \$	949 \$
Japon	84	89	84	77	77	334	323
Autres régions d'Asie <sup>1</sup>	145	115	132	156	132	548	619
<i>Chine continentale</i>						16	96
<i>Singapour</i>						161	162
<i>Vietnam</i>						309	290
<i>Autres marchés émergents<sup>2</sup></i>						62	71
Bureau régional	(35)	(27)	(31)	(28)	(44)	(121)	(155)
<b>Total du résultat tiré des activités de base – Asie</b>	<b>418 \$</b>	<b>394 \$</b>	<b>401 \$</b>	<b>424 \$</b>	<b>435 \$</b>	<b>1 637 \$</b>	<b>1 736 \$</b>

<sup>1</sup> Le résultat tiré des activités de base des autres régions d'Asie est présenté par pays annuellement pour l'exercice complet.

<sup>2</sup> Les autres marchés émergents comprennent l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande, le Cambodge et le Myanmar.

(en millions de dollars US), selon un taux de change constant <sup>1</sup>	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
Hong Kong	224 \$	217 \$	216 \$	219 \$	270 \$	876 \$	949 \$
Japon	84	87	78	63	62	312	251
Autres régions d'Asie <sup>2</sup>	145	112	127	147	124	531	581
<i>Chine continentale</i>						14	87
<i>Singapour</i>						160	158
<i>Vietnam</i>						298	274
<i>Autres marchés émergents<sup>3</sup></i>						59	62
Bureau régional	(35)	(28)	(31)	(28)	(44)	(122)	(155)
<b>Total du résultat tiré des activités de base – Asie, selon un taux de change constant</b>	<b>418 \$</b>	<b>388 \$</b>	<b>390 \$</b>	<b>401 \$</b>	<b>412 \$</b>	<b>1 597 \$</b>	<b>1 626 \$</b>

<sup>1</sup> Résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2022 utilisés pour préparer le compte de résultat.

<sup>2</sup> Le résultat tiré des activités de base des autres régions d'Asie est présenté par pays annuellement pour l'exercice complet.

<sup>3</sup> Les autres marchés émergents comprennent l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande, le Cambodge et le Myanmar.

### Canada

(en millions de dollars CA)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
Assurance	240 \$	240 \$	233 \$	206 \$	184 \$	919 \$	770 \$
Rentes	59	56	68	70	62	253	234
Banque Manuvie	51	54	44	38	40	187	175
<b>Total du résultat tiré des activités de base – Canada</b>	<b>350 \$</b>	<b>350 \$</b>	<b>345 \$</b>	<b>314 \$</b>	<b>286 \$</b>	<b>1 359 \$</b>	<b>1 179 \$</b>

### États-Unis

(en millions de dollars US)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
Assurance – États-Unis	235 \$	244 \$	316 \$	328 \$	274 \$	1 123 \$	1 128 \$
Rentes – États-Unis	41	50	41	56	96	188	416
<b>Total du résultat tiré des activités de base – États-Unis</b>	<b>276 \$</b>	<b>294 \$</b>	<b>357 \$</b>	<b>384 \$</b>	<b>370 \$</b>	<b>1 311 \$</b>	<b>1 544 \$</b>

## Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité

(en millions de dollars CA)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
Régimes de retraite	164 \$	193 \$	165 \$	177 \$	218 \$	699 \$	819 \$
Particuliers	119	137	126	141	160	523	551
Gestion d'actifs institutionnels	(16)	15	14	6	9	19	36
<b>Total du résultat tiré des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>	<b>267 \$</b>	<b>345 \$</b>	<b>305 \$</b>	<b>324 \$</b>	<b>387 \$</b>	<b>1 241 \$</b>	<b>1 406 \$</b>

(en millions de dollars CA), selon un taux de change constant <sup>1</sup>	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
Régimes de retraite	164 \$	198 \$	173 \$	187 \$	231 \$	722 \$	873 \$
Particuliers	119	140	129	145	165	533	571
Gestion d'actifs institutionnels	(16)	15	14	6	11	19	38
<b>Total du résultat tiré des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant</b>	<b>267 \$</b>	<b>353 \$</b>	<b>316 \$</b>	<b>338 \$</b>	<b>407 \$</b>	<b>1 274 \$</b>	<b>1 482 \$</b>

<sup>1)</sup> Résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2022 utilisés pour préparer le compte de résultat.

## Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région

(en millions de dollars CA)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
Asie	66 \$	75 \$	76 \$	86 \$	88 \$	303 \$	397 \$
Canada	87	116	109	108	119	420	429
États-Unis	114	154	120	130	180	518	580
<b>Total du résultat tiré des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>	<b>267 \$</b>	<b>345 \$</b>	<b>305 \$</b>	<b>324 \$</b>	<b>387 \$</b>	<b>1 241 \$</b>	<b>1 406 \$</b>

(en millions de dollars CA), selon un taux de change constant <sup>1</sup>	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
Asie	66 \$	77 \$	80 \$	90 \$	95 \$	313 \$	424 \$
Canada	87	116	109	108	119	420	429
États-Unis	114	160	127	140	193	541	628
<b>Total du résultat tiré des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant</b>	<b>267 \$</b>	<b>353 \$</b>	<b>316 \$</b>	<b>338 \$</b>	<b>407 \$</b>	<b>1 274 \$</b>	<b>1 481 \$</b>

<sup>1)</sup> Résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2022 utilisés pour préparer le compte de résultat.

## Services généraux et autres

(en millions de dollars CA)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
Services généraux et autres, excluant les profits sur les placements liés aux activités de base	86 \$	(370) \$	(157) \$	(209) \$	(79) \$	(650) \$	(561) \$
Profits sur les placements liés aux activités de base	100	100	100	100	100	400	400
<b>Total du résultat tiré des activités de base – Services généraux et autres</b>	<b>186 \$</b>	<b>(270) \$</b>	<b>(57) \$</b>	<b>(109) \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>(250) \$</b>	<b>(161) \$</b>

Le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires est une mesure financière utilisée pour calculer le RCP tiré des activités de base et le RPA tiré des activités de base. Il correspond au résultat tiré des activités de base (après impôts) diminué des dividendes sur actions privilégiées.

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
Résultat tiré des activités de base	1 746 \$	1 322 \$	1 562 \$	1 552 \$	1 708 \$	6 182 \$	6 536 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées	(97)	(51)	(60)	(52)	(71)	(260)	(215)
<b>Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>1 649</b>	<b>1 271</b>	<b>1 502</b>	<b>1 500</b>	<b>1 637</b>	<b>5 922</b>	<b>6 321</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	-	30	60	60	71	150	268
<b>Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires, selon un taux de change constant</b>	<b>1 649 \$</b>	<b>1 301 \$</b>	<b>1 562 \$</b>	<b>1 560 \$</b>	<b>1 708 \$</b>	<b>6 072 \$</b>	<b>6 589 \$</b>

<sup>1)</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2022.

Le **RCP tiré des activités de base** mesure la rentabilité au moyen du résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires en pourcentage du capital déployé pour réaliser le résultat tiré des activités de base. La Société calcule le RCP tiré des activités de base trimestriel en utilisant les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires moyens trimestriels, soit la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires au début et à la fin du trimestre, et le RCP tiré des activités de base annuel en utilisant les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires moyens annuels, soit la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires moyens de chaque trimestre de l'exercice.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires	1 649 \$	1 271 \$	1 502 \$	1 500 \$	1 637 \$	5 922 \$	6 321 \$
<b>Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires annualisé</b>	<b>6 538 \$</b>	5 045 \$	6 022 \$	6 085 \$	6 483 \$	<b>5 922 \$</b>	6 321 \$
<b>Moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (voir ci-après)</b>	<b>49 410 \$</b>	49 129 \$	49 814 \$	51 407 \$	51 049 \$	<b>49 940 \$</b>	48 463 \$
<b>RCP tiré des activités de base (annualisé) (%)</b>	<b>13,2 %</b>	10,3 %	12,1 %	11,8 %	12,7 %	<b>11,9 %</b>	13,0 %
<b>Moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires</b>							
Total des capitaux propres des actionnaires et des autres instruments de capitaux propres	56 061 \$	56 078 \$	55 500 \$	56 457 \$	58 408 \$	56 061 \$	58 408 \$
Moins : actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(6 660)	(6 660)	(6 660)	(5 670)	(6 381)	(6 660)	(6 381)
<b>Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>49 401 \$</b>	49 418 \$	48 840 \$	50 787 \$	52 027 \$	<b>49 401 \$</b>	52 027 \$
<b>Moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>49 410 \$</b>	49 129 \$	49 814 \$	51 407 \$	51 049 \$	<b>49 940 \$</b>	48 463 \$

Le **RPA tiré des activités de base** correspond au résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
<b>RPA tiré des activités de base</b>							
Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires	1 649 \$	1 271 \$	1 502 \$	1 500 \$	1 637 \$	5 922 \$	6 321 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 881	1 904	1 924	1 942	1 946	1 913	1 946
<b>Résultat tiré des activités de base par action</b>	<b>0,88 \$</b>	0,67 \$	0,78 \$	0,77 \$	0,84 \$	<b>3,10 \$</b>	3,25 \$
<b>RPA tiré des activités de base, selon un taux de change constant</b>							
Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires, selon un taux de change constant	1 649 \$	1 301 \$	1 562 \$	1 560 \$	1 708 \$	6 072 \$	6 589 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 881	1 904	1 924	1 942	1 946	1 913	1 946
<b>Résultat tiré des activités de base par action, selon un taux de change constant</b>	<b>0,88 \$</b>	0,68 \$	0,81 \$	0,80 \$	0,88 \$	<b>3,17 \$</b>	3,39 \$

### Résultat tiré des activités de base lié aux priorités stratégiques

La Société évalue les progrès réalisés au chapitre de certaines de ses priorités stratégiques au moyen du résultat tiré des activités de base. Ces priorités stratégiques comprennent le résultat tiré des activités de base provenant des activités à très fort potentiel, le résultat tiré des activités de base provenant d'Asie et le résultat tiré des activités de base provenant des activités d'assurance soins de longue durée et des contrats de rente variable. Le résultat tiré des activités de base relatif à ces activités est calculé conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base.

## Activités à très fort potentiel

### Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable)

	2022	2021	2017 <sup>2</sup>
Résultat tiré des activités de base provenant des activités à très fort potentiel <sup>1</sup>	3 875 \$	4 111 \$	2 475 \$
Résultat tiré des activités de base – toutes les autres activités sauf les profits sur les placements liés aux activités de base	1 907	2 025	1 690
Profits sur les placements liés aux activités de base	400	400	400
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>6 182</b>	<b>6 536</b>	<b>4 565</b>
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	1 112	569	(2 461)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>7 294 \$</b>	<b>7 105 \$</b>	<b>2 104 \$</b>
<b>Contribution des activités à très fort potentiel au résultat tiré des activités de base</b>	<b>63 %</b>	<b>63 %</b>	<b>54 %</b>

<sup>1)</sup> Comprend le résultat tiré des activités de base provenant des secteurs Asie et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, du sous-secteur de l'assurance collective au Canada et des produits d'assurance comportementale.

<sup>2)</sup> Les données de la période comparative de 2017 sont présentées étant donné qu'elles sont incluses dans la rubrique « Mise à jour sur les progrès réalisés au chapitre des priorités stratégiques » de la section 1 ci-dessus.

## Asie

### Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable)

	2022	2021
Résultat tiré des activités de base provenant d'Asie <sup>1</sup>	2 435 \$	2 573 \$
Résultat tiré des activités de base – toutes les autres activités sauf les profits sur les placements liés aux activités de base	3 347	3 563
Profits sur les placements liés aux activités de base	400	400
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>6 182</b>	<b>6 536</b>
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	1 112	569
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>7 294 \$</b>	<b>7 105 \$</b>
<b>Contribution de l'Asie au résultat tiré des activités de base</b>	<b>39 %</b>	<b>39 %</b>

<sup>(1)</sup> Comprend le résultat tiré des activités de base provenant du secteur Asie et des activités de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en Asie.

## Activités d'assurance soins de longue durée et de contrats de rente variable

### Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable)

	2022			2021		
	Présentés	Ajustements	Normalisés	Présentés	Ajustements <sup>2</sup>	Normalisés
Résultat tiré des activités de base provenant des activités d'assurance soins de longue durée et de contrats de rente variable <sup>1</sup>	1 143 \$	– \$	1 143 \$	1 426 \$	(152) \$	1 274 \$
Résultat tiré des activités de base – toutes les autres activités sauf les profits sur les placements liés aux activités de base	4 639	–	4 639	4 710	–	4 710
Profits sur les placements liés aux activités de base	400	–	400	400	–	400
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>6 182</b>	<b>–</b>	<b>6 182</b>	<b>6 536</b>	<b>(152)</b>	<b>6 384</b>
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	1 112	–	1 112	569	–	569
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>7 294 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>7 294 \$</b>	<b>7 105 \$</b>	<b>(152) \$</b>	<b>6 953 \$</b>
<b>Contribution des activités d'assurance soins de longue durée et des contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base</b>	<b>18 %</b>		<b>18 %</b>	<b>22 %</b>		<b>20 %</b>

<sup>1)</sup> Comprend le résultat tiré des activités de base provenant des activités d'assurance soins de longue durée aux États-Unis et des contrats de rente variable en Asie, au Canada et aux États-Unis.

<sup>2)</sup> Le résultat tiré des activités de base de l'ensemble de la Société et le résultat tiré des activités de base provenant des activités d'assurance soins de longue durée aux États-Unis ont été normalisés pour exclure les profits estimés sur les résultats techniques liés aux activités d'assurance soins de longue durée aux États-Unis attribuables à la COVID-19.

Le **taux d'imposition effectif sur le résultat tiré des activités de base** correspond à la charge d'impôt sur le résultat tiré des activités de base divisée par le résultat tiré des activités de base avant impôts.

La Société se sert également de mesures de rendement financier préparées **selon un taux de change constant**, qui excluent l'incidence des fluctuations des taux de change (de la devise locale au dollar canadien pour l'ensemble de la Société et de la devise locale au dollar américain en Asie). Ces mesures financières sont présentées selon un taux de change constant ou il s'agit plutôt du taux de croissance ou de recul de la mesure financière qui est établi selon un taux de change constant, au moyen des taux de change utilisés pour préparer le compte de résultat et l'état de la situation financière en vigueur au quatrième trimestre de 2022.

L'information sur les mesures financières conformes aux PCGR et non conformes aux PCGR selon un taux de change constant est présentée ci-après et dans le reste de la présente rubrique.

## Mesures financières du résultat net selon un taux de change constant

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires :</b>							
Asie	569 \$	521 \$	361 \$	773 \$	645 \$	2 224 \$	3 057 \$
Canada	320	578	85	547	616	1 530	1 354
États-Unis	410	641	832	2 067	494	3 950	2 080
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	347	345	305	324	387	1 321	1 406
Services généraux et autres	245	(738)	(497)	(741)	(58)	(1 731)	(792)
<b>Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>1 891</b>	<b>1 347</b>	<b>1 086</b>	<b>2 970</b>	<b>2 084</b>	<b>7 294</b>	<b>7 105</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(97)	(51)	(60)	(52)	(71)	(260)	(215)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>1 794 \$</b>	<b>1 296 \$</b>	<b>1 026 \$</b>	<b>2 918 \$</b>	<b>2 013 \$</b>	<b>7 034 \$</b>	<b>6 890 \$</b>
<b>Ajustement selon un taux de change constant<sup>1</sup></b>							
Asie	- \$	22 \$	45 \$	80 \$	61 \$	147 \$	200 \$
Canada	-	-	-	-	-	-	-
États-Unis	-	27	44	145	43	216	206
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	9	10	11	19	30	62
Services généraux et autres	-	(19)	(17)	(33)	(3)	(69)	(8)
<b>Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>-</b>	<b>39</b>	<b>82</b>	<b>203</b>	<b>120</b>	<b>324</b>	<b>460</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>- \$</b>	<b>39 \$</b>	<b>82 \$</b>	<b>203 \$</b>	<b>120 \$</b>	<b>324 \$</b>	<b>460 \$</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires, selon un taux de change constant</b>							
Asie	569 \$	543 \$	406 \$	853 \$	706 \$	2 371 \$	3 257 \$
Canada	320	578	85	547	616	1 530	1 354
États-Unis	410	668	876	2 212	537	4 166	2 286
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	347	354	315	335	406	1 351	1 468
Services généraux et autres	245	(757)	(514)	(774)	(61)	(1 800)	(800)
<b>Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires, selon un taux de change constant</b>	<b>1 891</b>	<b>1 386</b>	<b>1 168</b>	<b>3 173</b>	<b>2 204</b>	<b>7 618</b>	<b>7 565</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres, selon un taux de change constant	(97)	(51)	(60)	(52)	(71)	(260)	(215)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires, selon un taux de change constant</b>	<b>1 794 \$</b>	<b>1 335 \$</b>	<b>1 108 \$</b>	<b>3 121 \$</b>	<b>2 133 \$</b>	<b>7 358 \$</b>	<b>7 350 \$</b>
<b>Résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie, en dollars US</b>							
Résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie, en dollars US <sup>2</sup>	419 \$	399 \$	283 \$	610 \$	513 \$	1 711 \$	2 437 \$
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	-	(1)	15	18	6	32	(42)
<b>Résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie, en dollars US, selon un taux de change constant<sup>1</sup></b>	<b>419 \$</b>	<b>398 \$</b>	<b>298 \$</b>	<b>628 \$</b>	<b>519 \$</b>	<b>1 743 \$</b>	<b>2 395 \$</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (avant impôts)</b>							
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	1 891 \$	1 347 \$	1 086 \$	2 970 \$	2 084 \$	7 294 \$	7 105 \$
Impôts sur le résultat net attribué aux actionnaires	91	310	188	778	440	1 367	1 185
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (avant impôts)</b>	<b>1 982</b>	<b>1 657</b>	<b>1 274</b>	<b>3 748</b>	<b>2 524</b>	<b>8 661</b>	<b>8 290</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	-	47	98	234	80	379	273
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (avant impôts), selon un taux de change constant</b>	<b>1 982 \$</b>	<b>1 704 \$</b>	<b>1 372 \$</b>	<b>3 982 \$</b>	<b>2 604 \$</b>	<b>9 040 \$</b>	<b>8 563 \$</b>

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2022.

<sup>2</sup> Le résultat net attribué aux actionnaires (après impôts) du secteur Asie, en dollars canadiens, est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat pour la période de présentation de l'information financière.

## Résultat par action de base et dilué selon un taux de change constant

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
Résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires, selon un taux de change constant <sup>1</sup>	1 794 \$	1 335 \$	1 108 \$	3 121 \$	2 133 \$	7 358 \$	7 359 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 878	1 902	1 921	1 938	1 943	1 910	1 942
<b>RPA de base, selon un taux de change constant</b>	<b>0,95 \$</b>	<b>0,70 \$</b>	<b>0,58 \$</b>	<b>1,61 \$</b>	<b>1,10 \$</b>	<b>3,85 \$</b>	<b>3,79 \$</b>
Résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires, selon un taux de change constant <sup>1</sup>	1 794 \$	1 335 \$	1 108 \$	3 121 \$	2 133 \$	7 358 \$	7 359 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 881	1 904	1 924	1 942	1 946	1 913	1 946
<b>RPA dilué, selon un taux de change constant</b>	<b>0,95 \$</b>	<b>0,70 \$</b>	<b>0,58 \$</b>	<b>1,61 \$</b>	<b>1,10 \$</b>	<b>3,85 \$</b>	<b>3,79 \$</b>

<sup>1</sup> Résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur dans le compte de résultat du T4 2022.

## Frais généraux selon un taux de change constant

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
Frais généraux	2 141 \$	1 900 \$	1 843 \$	1 898 \$	2 000 \$	7 782 \$	7 828 \$
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	-	40	50	43	51	133	200
<b>Frais généraux selon un taux de change constant</b>	<b>2 141 \$</b>	<b>1 940 \$</b>	<b>1 893 \$</b>	<b>1 941 \$</b>	<b>2 051 \$</b>	<b>7 915 \$</b>	<b>8 028 \$</b>

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2022.

## Produits de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde selon un taux de change constant

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
Total des produits	15 401 \$	7 777 \$	(2 401) \$	(3 630) \$	21 611 \$	17 147 \$	61 821 \$
Moins : Produits des secteurs autres que Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	13 739	6 235	(3 922)	(5 216)	19 884	10 836	55 280
Produits de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 662	1 542	1 521	1 586	1 727	6 311	6 541
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	-	39	57	66	79	162	312
<b>Produits de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde selon un taux de change constant</b>	<b>1 662 \$</b>	<b>1 581 \$</b>	<b>1 578 \$</b>	<b>1 652 \$</b>	<b>1 806 \$</b>	<b>6 473 \$</b>	<b>6 853 \$</b>

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2022.

Le **ratio de distribution sur actions ordinaires découlant des activités de base** est un ratio qui mesure le pourcentage du résultat tiré des activités de base versé aux porteurs d'actions ordinaires à titre de dividende. Il correspond au dividende sur action ordinaire divisé par le RPA tiré des activités de base.

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
Dividende par action	0,33 \$	0,33 \$	0,33 \$	0,33 \$	0,33 \$	1,32 \$	1,17 \$
RPA tiré des activités de base	0,88 \$	0,67 \$	0,78 \$	0,77 \$	0,84 \$	3,10 \$	3,25 \$
<b>Ratio de distribution sur actions ordinaires découlant des activités de base</b>	<b>38 %</b>	<b>49 %</b>	<b>42 %</b>	<b>43 %</b>	<b>39 %</b>	<b>43 %</b>	<b>36 %</b>

Les **ASGA** constituent une mesure financière de l'envergure de la Société. Ils regroupent les ASG et les ASA. Les ASG comprennent les actifs du fonds général, soit le total des placements et l'actif net des fonds distincts, et les actifs des clients externes pour lesquels nous offrons des services de gestion des placements, soit les fonds communs de placement, la gestion d'actifs institutionnels et les actifs nets des autres fonds. Les ASA sont des actifs pour lesquels nous fournissons des services d'administration seulement. Les ASGA sont fréquemment utilisés dans le secteur pour mesurer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs.

Notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde gère également des actifs pour le compte des autres secteurs de la Société. Les **ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** sont une mesure financière correspondant à la somme des ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et des actifs gérés par Gestion de Patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte d'autres secteurs. Il s'agit d'une mesure importante des actifs gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

## Rapprochements des ASG et des ASGA

(en millions de dollars CA et selon les taux de change en vigueur pour la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

Aux	\$ CA						\$ US <sup>4</sup>	
	31 décembre 2022						31 décembre 2022	
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
<b>Total des placements</b>								
Actifs prêtables nets de la Banque Manuvie	- \$	24 779 \$	- \$	- \$	- \$	24 779 \$	- \$	- \$
Reclassement des dérivés <sup>1</sup>	-	-	-	-	5 701	5 701	-	-
Placements, à l'exclusion des éléments ci-dessus	126 267	85 654	154 004	3 717	13 879	383 521	93 179	113 660
<b>Total</b>	<b>126 267</b>	<b>110 433</b>	<b>154 004</b>	<b>3 717</b>	<b>19 580</b>	<b>414 001</b>	<b>93 179</b>	<b>113 660</b>
<b>Actif net des fonds distincts</b>								
Actif net des fonds distincts – Actifs institutionnels	-	-	-	3 719	-	3 719	-	-
Actif net des fonds distincts – Autres <sup>2</sup>	23 226	35 695	65 489	220 473	(40)	344 843	17 138	48 333
<b>Total</b>	<b>23 226</b>	<b>35 695</b>	<b>65 489</b>	<b>224 192</b>	<b>(40)</b>	<b>348 562</b>	<b>17 138</b>	<b>48 333</b>
<b>ASG selon les états financiers</b>	<b>149 493</b>	<b>146 128</b>	<b>219 493</b>	<b>227 909</b>	<b>19 540</b>	<b>762 563</b>	<b>110 317</b>	<b>161 993</b>
Fonds communs de placement	-	-	-	258 183	-	258 183	-	-
Gestion d'actifs institutionnels <sup>3</sup>	-	-	-	109 979	-	109 979	-	-
Autres fonds	-	-	-	13 617	-	13 617	-	-
<b>Total des ASG</b>	<b>149 493</b>	<b>146 128</b>	<b>219 493</b>	<b>609 688</b>	<b>19 540</b>	<b>1 144 342</b>	<b>110 317</b>	<b>161 993</b>
Actifs sous administration	-	-	-	170 224	-	170 224	-	-
<b>Total des ASGA</b>	<b>149 493 \$</b>	<b>146 128 \$</b>	<b>219 493 \$</b>	<b>779 912 \$</b>	<b>19 540 \$</b>	<b>1 314 566 \$</b>	<b>110 317 \$</b>	<b>161 993 \$</b>
<b>Total des ASGA, en dollars US<sup>4</sup></b>						<b>970 196 \$</b>		
<b>Total des ASGA</b>	<b>149 493 \$</b>	<b>146 128 \$</b>	<b>219 493 \$</b>	<b>779 912 \$</b>	<b>19 540 \$</b>	<b>1 314 566 \$</b>		
Ajustement selon un taux de change constant <sup>5</sup>	-	-	-	-	-	-		
<b>Total des ASGA, selon un taux de change constant</b>	<b>149 493 \$</b>	<b>146 128 \$</b>	<b>219 493 \$</b>	<b>779 912 \$</b>	<b>19 540 \$</b>	<b>1 314 566 \$</b>		
<b>ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>								
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				779 912 \$				
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie				229 534				
<b>Total</b>				<b>1 009 446 \$</b>				

<sup>1</sup> L'ajustement de consolidation du secteur Services généraux et autres est lié aux actifs dérivés nets reclassés du total des placements dans d'autres postes de l'état de la situation financière.

<sup>2</sup> L'actif net des fonds distincts du secteur Services généraux et autres correspond à l'élimination des montants détenus par la Société.

<sup>3</sup> La gestion d'actifs institutionnels exclut l'actif net des fonds distincts de ce sous-secteur.

<sup>4</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2022.

<sup>5</sup> Les ASGA en dollars américains correspondent au total des ASGA en dollars canadiens divisé par le taux de change du dollar américain en vigueur à la fin du trimestre.



Aux	\$ CA						\$ US <sup>4</sup>	
	30 septembre 2022						30 septembre 2022	
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
<b>Total des placements</b>								
Actifs prêtables nets de la Banque								
Manuvie	- \$	24 637 \$	- \$	- \$	- \$	24 637 \$	- \$	- \$
Reclassement des dérivés <sup>1</sup>	-	-	-	-	5 880	5 880	-	-
Placements, à l'exclusion des éléments ci-dessus	121 285	85 164	154 739	3 741	15 846	380 775	88 263	112 615
<b>Total</b>	<b>121 285</b>	<b>109 801</b>	<b>154 739</b>	<b>3 741</b>	<b>21 726</b>	<b>411 292</b>	<b>88 263</b>	<b>112 615</b>
<b>Actif net des fonds distincts</b>								
Actif net des fonds distincts – Actifs institutionnels	-	-	-	4 118	-	4 118	-	-
Actif net des fonds distincts – Autres <sup>2</sup>	22 032	34 773	63 996	210 352	(26)	331 127	16 042	46 575
<b>Total</b>	<b>22 032</b>	<b>34 773</b>	<b>63 996</b>	<b>214 470</b>	<b>(26)</b>	<b>335 245</b>	<b>16 042</b>	<b>46 575</b>
<b>ASG selon les états financiers</b>	<b>143 317</b>	<b>144 574</b>	<b>218 735</b>	<b>218 211</b>	<b>21 700</b>	<b>746 537</b>	<b>104 305</b>	<b>159 190</b>
Fonds communs de placement	-	-	-	249 520	-	249 520	-	-
Gestion d'actifs institutionnels <sup>3</sup>	-	-	-	100 361	-	100 361	-	-
Autres fonds	-	-	-	12 910	-	12 910	-	-
<b>Total des ASG</b>	<b>143 317</b>	<b>144 574</b>	<b>218 735</b>	<b>581 002</b>	<b>21 700</b>	<b>1 109 328</b>	<b>104 305</b>	<b>159 190</b>
Actifs sous administration	-	-	-	167 759	-	167 759	-	-
<b>Total des ASGA</b>	<b>143 317 \$</b>	<b>144 574 \$</b>	<b>218 735 \$</b>	<b>748 761 \$</b>	<b>21 700 \$</b>	<b>1 277 087 \$</b>	<b>104 305 \$</b>	<b>159 190 \$</b>
<b>Total des ASGA, en dollars US<sup>4</sup></b>						<b>929 433 \$</b>		
Total des ASGA	143 317 \$	144 574 \$	218 735 \$	748 761 \$	21 700 \$	1 277 087 \$		
Ajustement selon un taux de change constant <sup>5</sup>	2 236	-	(2 996)	(5 465)	-	(6 225)		
<b>Total des ASGA, selon un taux de change constant</b>	<b>145 553 \$</b>	<b>144 574 \$</b>	<b>215 739 \$</b>	<b>743 296 \$</b>	<b>21 700 \$</b>	<b>1 270 862 \$</b>		
<b>ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>								
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				748 761 \$				
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie				220 637				
<b>Total</b>				<b>969 398 \$</b>				

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 5, voir le tableau « Rapprochements des ASG et des ASGA » au 31 décembre 2022 ci-dessus.

Aux	\$ CA						\$ US <sup>4</sup>	
	30 juin 2022						30 juin 2022	
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
<b>Total des placements</b>								
Actifs prêtables nets de la Banque Manuvie	- \$	24 500 \$	- \$	- \$	- \$	24 500 \$	- \$	- \$
Reclassement des dérivés <sup>1</sup>	-	-	-	-	5 233	5 233	-	-
Placements, à l'exclusion des éléments ci-dessus	117 128	82 755	149 506	3 967	19 240	372 596	90 822	115 901
<b>Total</b>	<b>117 128</b>	<b>107 255</b>	<b>149 506</b>	<b>3 967</b>	<b>24 473</b>	<b>402 329</b>	<b>90 822</b>	<b>115 901</b>
<b>Actif net des fonds distincts</b>								
Actif net des fonds distincts – Actifs institutionnels	-	-	-	4 098	-	4 098	-	-
Actif net des fonds distincts – Autres <sup>2</sup>	21 874	35 577	64 200	209 181	(27)	330 805	16 953	49 770
<b>Total</b>	<b>21 874</b>	<b>35 577</b>	<b>64 200</b>	<b>213 279</b>	<b>(27)</b>	<b>334 903</b>	<b>16 953</b>	<b>49 770</b>
<b>ASG selon les états financiers</b>	<b>139 002</b>	<b>142 832</b>	<b>213 706</b>	<b>217 246</b>	<b>24 446</b>	<b>737 232</b>	<b>107 775</b>	<b>165 671</b>
Fonds communs de placement	-	-	-	250 445	-	250 445	-	-
Gestion d'actifs institutionnels <sup>3</sup>	-	-	-	100 205	-	100 205	-	-
Autres fonds	-	-	-	12 110	-	12 110	-	-
<b>Total des ASG</b>	<b>139 002</b>	<b>142 832</b>	<b>213 706</b>	<b>580 006</b>	<b>24 446</b>	<b>1 099 992</b>	<b>107 775</b>	<b>165 671</b>
Actifs sous administration	-	-	-	164 697	-	164 697	-	-
<b>Total des ASGA</b>	<b>139 002 \$</b>	<b>142 832 \$</b>	<b>213 706 \$</b>	<b>744 703 \$</b>	<b>24 446 \$</b>	<b>1 264 689 \$</b>	<b>107 775 \$</b>	<b>165 671 \$</b>
<b>Total des ASGA, en dollars US<sup>4</sup></b>						<b>980 379 \$</b>		
Total des ASGA	139 002 \$	142 832 \$	213 706 \$	744 703 \$	24 446 \$	1 264 689 \$		
Ajustement selon un taux de change constant <sup>5</sup>	7 713	-	10 766	27 142	-	45 621		
<b>Total des ASGA, selon un taux de change constant</b>	<b>146 715 \$</b>	<b>142 832 \$</b>	<b>224 472 \$</b>	<b>771 845 \$</b>	<b>24 446 \$</b>	<b>1 310 310 \$</b>		
<b>ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>								
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				744 703 \$				
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie				220 103				
<b>Total</b>				<b>964 806 \$</b>				

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 5, voir le tableau « Rapprochements des ASG et des ASGA » au 31 décembre 2022 ci-dessus.

Aux	\$ CA						\$ US <sup>4</sup>	
	31 mars 2022						31 mars 2022	
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
<b>Total des placements</b>								
Actifs prêtables nets de la Banque								
Manuvie	– \$	24 004 \$	– \$	– \$	– \$	24 004 \$	– \$	– \$
Reclassement des dérivés <sup>1</sup>	–	–	–	–	(270)	(270)	–	–
Placements, à l'exclusion des éléments ci-dessus	120 529	88 736	150 989	3 468	21 945	385 667	96 463	120 830
<b>Total</b>	<b>120 529</b>	<b>112 740</b>	<b>150 989</b>	<b>3 468</b>	<b>21 675</b>	<b>409 401</b>	<b>96 463</b>	<b>120 830</b>
<b>Actif net des fonds distincts</b>								
Actif net des fonds distincts – Actifs institutionnels	–	–	–	4 338	–	4 338	–	–
Actif net des fonds distincts – Autres <sup>2</sup>	23 868	39 649	71 823	232 276	(26)	367 590	19 108	57 476
<b>Total</b>	<b>23 868</b>	<b>39 649</b>	<b>71 823</b>	<b>236 614</b>	<b>(26)</b>	<b>371 928</b>	<b>19 108</b>	<b>57 476</b>
<b>ASG selon les états financiers</b>	<b>144 397</b>	<b>152 389</b>	<b>222 812</b>	<b>240 082</b>	<b>21 649</b>	<b>781 329</b>	<b>115 571</b>	<b>178 306</b>
Fonds communs de placement	–	–	–	274 665	–	274 665	–	–
Gestion d'actifs institutionnels <sup>3</sup>	–	–	–	101 105	–	101 105	–	–
Autres fonds	–	–	–	13 269	–	13 269	–	–
<b>Total des ASG</b>	<b>144 397</b>	<b>152 389</b>	<b>222 812</b>	<b>629 121</b>	<b>21 649</b>	<b>1 170 368</b>	<b>115 571</b>	<b>178 306</b>
Actifs sous administration	–	–	–	178 843	–	178 843	–	–
<b>Total des ASGA</b>	<b>144 397 \$</b>	<b>152 389 \$</b>	<b>222 812 \$</b>	<b>807 964 \$</b>	<b>21 649 \$</b>	<b>1 349 211 \$</b>	<b>115 571 \$</b>	<b>178 306 \$</b>
<b>Total des ASGA, en dollars US<sup>4</sup></b>						<b>1 079 714 \$</b>		
Total des ASGA	144 397 \$	152 389 \$	222 812 \$	807 964 \$	21 649 \$	1 349 211 \$		
Ajustement selon un taux de change constant <sup>5</sup>	7 757	–	18 743	46 021	–	72 521		
<b>Total des ASGA, selon un taux de change constant</b>	<b>152 154 \$</b>	<b>152 389 \$</b>	<b>241 555 \$</b>	<b>853 985 \$</b>	<b>21 649 \$</b>	<b>1 421 732 \$</b>		
<b>ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>								
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				807 964 \$				
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie				231 373				
<b>Total</b>				<b>1 039 337 \$</b>				

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 5, voir le tableau « Rapprochements des ASG et des ASGA » au 31 décembre 2022 ci-dessus.

Aux	\$ CA						\$ US <sup>4</sup>	
	31 décembre 2021						31 décembre 2021	
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
<b>Total des placements</b>								
Actifs prêtables nets de la Banque								
Manuvie	– \$	23 447 \$	– \$	– \$	– \$	23 447 \$	– \$	– \$
Reclassement des dérivés <sup>1</sup>	–	–	–	–	(7 475)	(7 475)	–	–
Placements, à l'exclusion des éléments ci-dessus	129 207	96 425	164 830	4 458	16 206	411 126	101 893	130 013
<b>Total</b>	<b>129 207</b>	<b>119 872</b>	<b>164 830</b>	<b>4 458</b>	<b>8 731</b>	<b>427 098</b>	<b>101 893</b>	<b>130 013</b>
<b>Actif net des fonds distincts</b>								
Actif net des fonds distincts – Actifs institutionnels	–	–	–	4 470	–	4 470	–	–
Actif net des fonds distincts – Autres <sup>2</sup>	25 505	42 124	79 620	248 097	(28)	395 318	20 112	62 801
<b>Total</b>	<b>25 505</b>	<b>42 124</b>	<b>79 620</b>	<b>252 567</b>	<b>(28)</b>	<b>399 788</b>	<b>20 112</b>	<b>62 801</b>
<b>ASG selon les états financiers</b>	<b>154 712</b>	<b>161 996</b>	<b>244 450</b>	<b>257 025</b>	<b>8 703</b>	<b>826 886</b>	<b>122 005</b>	<b>192 814</b>
Fonds communs de placement	–	–	–	290 863	–	290 863	–	–
Gestion d'actifs institutionnels <sup>3</sup>	–	–	–	106 407	–	106 407	–	–
Autres fonds	–	–	–	14 001	–	14 001	–	–
<b>Total des ASG</b>	<b>154 712</b>	<b>161 996</b>	<b>244 450</b>	<b>668 296</b>	<b>8 703</b>	<b>1 238 157</b>	<b>122 005</b>	<b>192 814</b>
Actifs sous administration	–	–	–	187 631	–	187 631	–	–
<b>Total des ASGA</b>	<b>154 712 \$</b>	<b>161 996 \$</b>	<b>244 450 \$</b>	<b>855 927 \$</b>	<b>8 703 \$</b>	<b>1 425 788 \$</b>	<b>122 005 \$</b>	<b>192 814 \$</b>
<b>Total des ASGA, en dollars US<sup>4</sup></b>						<b>1 124 616 \$</b>		
Total des ASGA	154 712 \$	161 996 \$	244 450 \$	855 927 \$	8 703 \$	1 425 788 \$		
Ajustement selon un taux de change constant <sup>5</sup>	4 276	–	16 771	38 313	–	59 360		
<b>Total des ASGA, selon un taux de change constant</b>	<b>158 988 \$</b>	<b>161 996 \$</b>	<b>261 221 \$</b>	<b>894 240 \$</b>	<b>8 703 \$</b>	<b>1 485 148 \$</b>		
<b>ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>								
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				855 927 \$				
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie				246 773				
<b>Total</b>				<b>1 102 700 \$</b>				

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 5, voir le tableau « Rapprochements des ASG et des ASGA » au 31 décembre 2022 ci-dessus.

ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, et ASGA gérés par cette dernière, par sous-secteur d'activité et par région

Aux	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021
<b>ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité</b>					
Régimes de retraite	394 388 \$	379 687 \$	377 674 \$	412 689 \$	440 831 \$
Particuliers	270 416	263 106	261 354	289 008	303 232
Gestion d'actifs institutionnels	115 108	105 968	105 675	106 267	111 864
<b>Total</b>	<b>779 912 \$</b>	<b>748 761 \$</b>	<b>744 703 \$</b>	<b>807 964 \$</b>	<b>855 927 \$</b>
<b>ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité, selon un taux de change constant<sup>1</sup></b>					
Régimes de retraite	394 388 \$	375 529 \$	392 572 \$	439 827 \$	464 527 \$
Particuliers	270 416	261 428	269 750	303 381	314 992
Gestion d'actifs institutionnels	115 108	106 339	109 523	110 777	114 721
<b>Total</b>	<b>779 912 \$</b>	<b>743 296 \$</b>	<b>771 845 \$</b>	<b>853 985 \$</b>	<b>894 240 \$</b>
<b>ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région</b>					
Asie	109 800 \$	97 083 \$	96 510 \$	98 608 \$	104 584 \$
Canada	212 553	203 988	206 073	227 252	238 798
États-Unis	457 559	447 690	442 120	482 104	512 545
<b>Total</b>	<b>779 912 \$</b>	<b>748 761 \$</b>	<b>744 703 \$</b>	<b>807 964 \$</b>	<b>855 927 \$</b>
<b>ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région, selon un taux de change constant<sup>1</sup></b>					
Asie	109 800 \$	97 837 \$	101 373 \$	103 986 \$	107 675 \$
Canada	212 553	203 988	206 073	227 252	238 798
États-Unis	457 559	441 471	464 399	522 747	547 767
<b>Total</b>	<b>779 912 \$</b>	<b>743 296 \$</b>	<b>771 845 \$</b>	<b>853 985 \$</b>	<b>894 240 \$</b>
<b>ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité</b>					
Régimes de retraite	394 388 \$	379 687 \$	377 674 \$	412 689 \$	440 831 \$
Particuliers	347 658	336 459	335 367	370 999	391 911
Gestion d'actifs institutionnels	267 400	253 252	251 765	255 649	269 958
<b>Total</b>	<b>1 009 446 \$</b>	<b>969 398 \$</b>	<b>964 806 \$</b>	<b>1 039 337 \$</b>	<b>1 102 700 \$</b>
<b>ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité, selon un taux de change constant<sup>1</sup></b>					
Régimes de retraite	394 388 \$	375 529 \$	392 572 \$	439 827 \$	464 527 \$
Particuliers	347 658	334 149	346 083	389 656	407 471
Gestion d'actifs institutionnels	267 400	251 857	261 945	270 967	282 185
<b>Total</b>	<b>1 009 446 \$</b>	<b>961 535 \$</b>	<b>1 000 600 \$</b>	<b>1 100 450 \$</b>	<b>1 154 183 \$</b>
<b>ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région</b>					
Asie	209 111 \$	192 004 \$	190 301 \$	195 346 \$	207 827 \$
Canada	260 899	251 603	254 400	279 700	293 902
États-Unis	539 436	525 791	520 105	564 291	600 971
<b>Total</b>	<b>1 009 446 \$</b>	<b>969 398 \$</b>	<b>964 806 \$</b>	<b>1 039 337 \$</b>	<b>1 102 700 \$</b>
<b>ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région, selon un taux de change constant<sup>1</sup></b>					
Asie	209 111 \$	191 445 \$	199 884 \$	208 887 \$	218 010 \$
Canada	260 899	251 603	254 400	279 700	293 902
États-Unis	539 436	518 487	546 316	611 863	642 271
<b>Total</b>	<b>1 009 446 \$</b>	<b>961 535 \$</b>	<b>1 000 600 \$</b>	<b>1 100 450 \$</b>	<b>1 154 183 \$</b>

<sup>1</sup> Les ASGA ont été ajustés pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2022 utilisés pour préparer l'état de la situation financière.

Les actifs sous gestion et administration moyens (« ASGA moyens ») correspondent à la moyenne des ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde au cours de la période de présentation de l'information financière. Cette mesure est utilisée pour analyser et expliquer les produits d'honoraires et le résultat du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Elle est calculée comme la moyenne du solde d'ouverture des ASGA et du solde de clôture des ASGA en utilisant les soldes quotidiens lorsqu'ils sont disponibles et les moyennes à la fin du mois ou du trimestre lorsque la moyenne quotidienne n'est pas disponible. Parallèlement, les ASGA gérés moyens et les ASA moyens de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde correspondent à la moyenne respectivement des ASGA gérés et des ASA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, et sont calculés d'une manière qui est conforme à celle utilisée pour calculer les ASGA moyens.

Les **actifs prêtables nets de la Banque Manuvie** sont une mesure financière qui correspond à la somme des prêts et des créances hypothécaires de la Banque Manuvie, déduction faite des provisions. Les **actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie** sont une mesure financière qui est calculée comme la moyenne à la fin du trimestre du solde d'ouverture et du solde de clôture des actifs prêtables nets. Ces deux mesures financières permettent de mesurer la taille du portefeuille de prêts et de créances hypothécaires de la Banque Manuvie et servent à analyser et expliquer son résultat.

Aux (en millions de dollars)	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021
Créances hypothécaires	<b>54 638 \$</b>	54 685 \$	53 422 \$	52 287 \$	52 014 \$
Moins : créances hypothécaires non détenues par la Banque Manuvie	<b>32 640</b>	32 847	31 704	30 950	31 073
Total des créances hypothécaires détenues par la Banque Manuvie	<b>21 998</b>	21 838	21 718	21 337	20 941
Prêts aux clients de la Banque	<b>2 781</b>	2 799	2 782	2 667	2 506
<b>Actifs prêtables nets de la Banque Manuvie</b>	<b>24 779 \$</b>	24 637 \$	24 500 \$	24 004 \$	23 447 \$
<b>Actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie</b>					
Début de la période	<b>24 637 \$</b>	24 500 \$	24 004 \$	23 447 \$	23 139 \$
Fin de la période	<b>24 779</b>	24 637	24 500	24 004	23 447
<b>Actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie par trimestre</b>	<b>24 708 \$</b>	24 569 \$	24 252 \$	23 726 \$	23 293 \$
<b>Actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie – exercice complet</b>	<b>24 113 \$</b>				23 105 \$

Les **fonds propres consolidés** sont une mesure qui sert de base à nos activités de gestion des fonds propres à l'échelle de la SFM. Les fonds propres consolidés sont la somme de ce qui suit : i) total des capitaux propres à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie; et ii) certains autres instruments de fonds propres qui sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Aux fins de l'information réglementaire à produire selon le cadre du TSAV, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF.

Aux (en millions de dollars)	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021
Total des capitaux propres	<b>56 379 \$</b>	56 307 \$	55 798 \$	56 849 \$	58 869 \$
Moins les profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global	<b>8</b>	(18)	(48)	(70)	(156)
Total des capitaux propres excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie	<b>56 371</b>	56 325	55 846	56 919	59 025
Instruments de fonds propres admissibles	<b>6 122</b>	7 118	7 001	6 950	6 980
<b>Fonds propres consolidés</b>	<b>62 493 \$</b>	63 443 \$	62 847 \$	63 869 \$	66 005 \$

Le **BAIIA tiré des activités de base** est une mesure financière que Manuvie utilise pour mieux comprendre la capacité à dégager un résultat à long terme et pour déterminer la valeur de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde sur une base plus comparable à celle généralement utilisée pour évaluer la rentabilité des sociétés de gestion d'actifs de partout dans le monde. Le BAIIA tiré des activités de base présente le résultat tiré des activités de base avant l'incidence des intérêts, impôts et amortissements. Le BAIIA tiré des activités de base exclut certains frais d'acquisition liés aux contrats d'assurance de nos activités de régimes de retraite qui sont différés et amortis sur la durée prévue des relations clients selon la MCAB. Le BAIIA tiré des activités de base est un important indicateur de rendement pour le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, car, d'une part, le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les autres sociétés de gestion d'actifs et, d'autre part, le résultat tiré des activités de base est l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

## Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du BAIIA tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, et BAIIA tiré des activités de base de ce dernier par sous-secteur d'activité et par région

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
<b>Résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (après impôts)</b>	<b>267 \$</b>	345 \$	305 \$	324 \$	387 \$	<b>1 241 \$</b>	1 406 \$
Ajouter : impôts, frais d'acquisition, autres frais et commissions de vente différées							
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	<b>50</b>	50	57	61	52	<b>218</b>	234
Frais d'acquisition et autres frais	<b>89</b>	86	80	81	79	<b>336</b>	323
Commissions de vente différées	<b>23</b>	23	25	24	25	<b>95</b>	99
<b>BAIIA tiré des activités de base</b>	<b>429 \$</b>	504 \$	467 \$	490 \$	543 \$	<b>1 890 \$</b>	2 062 \$
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	-	11	17	21	25	<b>49</b>	91
<b>BAIIA tiré des activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>429 \$</b>	515 \$	484 \$	511 \$	568 \$	<b>1 939 \$</b>	2 153 \$
<b>BAIIA tiré des activités de base par sous-secteur d'activité</b>							
Régimes de retraite	<b>268 \$</b>	287 \$	263 \$	277 \$	306 \$	<b>1 095 \$</b>	1 210 \$
Particuliers	<b>170</b>	193	179	201	220	<b>743</b>	790
Gestion d'actifs institutionnels	<b>(9)</b>	24	25	12	17	<b>52</b>	62
<b>Total</b>	<b>429 \$</b>	504 \$	467 \$	490 \$	543 \$	<b>1 890 \$</b>	2 062 \$
<b>BAIIA tiré des activités de base par région</b>							
Asie	<b>97 \$</b>	111 \$	106 \$	113 \$	115 \$	<b>427 \$</b>	511 \$
Canada	<b>143</b>	180	171	171	185	<b>665</b>	682
États-Unis	<b>189</b>	213	190	206	243	<b>798</b>	869
<b>Total</b>	<b>429 \$</b>	504 \$	467 \$	490 \$	543 \$	<b>1 890 \$</b>	2 062 \$
<b>BAIIA tiré des activités de base par sous-secteur d'activité, selon un taux de change constant<sup>2</sup></b>							
Régimes de retraite	<b>268 \$</b>	296 \$	274 \$	292 \$	324 \$	<b>1 130 \$</b>	1 286 \$
Particuliers	<b>170</b>	195	183	208	226	<b>756</b>	803
Gestion d'actifs institutionnels	<b>(9)</b>	24	27	11	18	<b>53</b>	64
<b>Total, selon un taux de change constant</b>	<b>429 \$</b>	515 \$	484 \$	511 \$	568 \$	<b>1 939 \$</b>	2 153 \$
<b>BAIIA tiré des activités de base par région, selon un taux de change constant<sup>2</sup></b>							
Asie	<b>97 \$</b>	114 \$	111 \$	119 \$	121 \$	<b>441 \$</b>	529 \$
Canada	<b>143</b>	180	171	171	185	<b>665</b>	682
États-Unis	<b>189</b>	221	202	221	262	<b>833</b>	942
<b>Total, selon un taux de change constant</b>	<b>429 \$</b>	515 \$	484 \$	511 \$	568 \$	<b>1 939 \$</b>	2 153 \$

<sup>1</sup>) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2022.

<sup>2</sup>) BAIIA tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2022 utilisés pour préparer le compte de résultat.

La **marge BAIIA tirée des activités de base** est une mesure financière que Manuvie utilise pour mieux comprendre la rentabilité à long terme de son secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et ainsi que pouvoir faire une meilleure comparaison avec la rentabilité des autres sociétés de gestion d'actifs de partout dans le monde. La marge BAIIA tirée des activités de base correspond au résultat tiré des activités de base avant intérêts, impôts et amortissements divisé par les produits des activités de base tirés de ces activités. Les **produits des activités de base** sont utilisés pour calculer notre marge BAIIA tirée des activités de base, et correspondent aux produits avant impôts compris dans le BAIIA tiré des activités de base, et ne tiennent pas compte des éléments comme les produits liés à l'intégration et aux acquisitions. La marge BAIIA tirée des activités de base est un important indicateur de rendement pour le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, car, d'une part, la marge BAIIA est une mesure couramment utilisée par les autres sociétés de gestion d'actifs et, d'autre part, le résultat tiré des activités de base est l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
<b>Marge BAIIA tirée des activités de base</b>							
BAIIA tiré des activités de base	429 \$	504 \$	467 \$	490 \$	543 \$	1 890 \$	2 062 \$
Produits des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 572 \$	1 542 \$	1 521 \$	1 586 \$	1 727 \$	6 221 \$	6 541 \$
<b>Marge BAIIA tirée des activités de base</b>	<b>27,3 %</b>	<b>32,7 %</b>	<b>30,7 %</b>	<b>30,9 %</b>	<b>31,4 %</b>	<b>30,4 %</b>	<b>31,5 %</b>
Produits de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 662 \$	1 542 \$	1 521 \$	1 586 \$	1 727 \$	6 311 \$	6 541 \$
Moins : produits présentés dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base							
Produits liés à l'intégration et aux acquisitions	90	-	-	-	-	90	-
<b>Produits des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>	<b>1 572 \$</b>	<b>1 542 \$</b>	<b>1 521 \$</b>	<b>1 586 \$</b>	<b>1 727 \$</b>	<b>6 221 \$</b>	<b>6 541 \$</b>

Le **ratio d'efficience** est une mesure financière que Manuvie utilise pour mesurer les progrès réalisés sur le plan de l'atteinte de son objectif d'accroître l'efficience. Il se définit comme les frais généraux liés aux activités de base divisés par la somme du résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat (« résultat tiré des activités de base avant impôts ») et des frais généraux liés aux activités de base. Les **frais généraux liés aux activités de base** sont utilisés pour calculer notre ratio d'efficience et correspondent aux frais généraux avant impôts compris dans le résultat tiré des activités de base et ne tiennent pas compte des provisions pour règlement de litiges importantes, des frais de restructuration et des frais d'intégration et d'acquisition.

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice		
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021	2017 <sup>2</sup>
<b>Ratio d'efficience</b>								
Frais généraux liés aux activités de base	2 122 \$	1 859 \$	1 843 \$	1 877 \$	1 973 \$	7 701 \$	7 553 \$	7 091 \$
Résultat tiré des activités de base (avant impôts)	2 048	1 593	1 900	1 876	2 054	7 417	7 896	5 702
Total – Résultat tiré des activités de base (avant impôts) et frais généraux liés aux activités de base	4 170 \$	3 452 \$	3 743 \$	3 753 \$	4 027 \$	15 118 \$	15 449 \$	12 793 \$
<b>Ratio d'efficience</b>	<b>50,9 %</b>	<b>53,9 %</b>	<b>49,2 %</b>	<b>50,0 %</b>	<b>49,0 %</b>	<b>50,9 %</b>	<b>48,9 %</b>	<b>55,4 %</b>
<b>Frais généraux liés aux activités de base</b>								
Frais généraux – États financiers	2 141 \$	1 900 \$	1 843 \$	1 898 \$	2 000 \$	7 782 \$	7 828 \$	7 233 \$
Moins : frais généraux inclus dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base								
Frais de restructuration	-	-	-	-	-	-	150	-
Frais d'intégration et d'acquisition	18	-	-	8	-	26	-	81
Provisions pour litiges et autres frais	1	41	-	13	27	55	125	61
Total	19 \$	41 \$	- \$	21 \$	27 \$	81 \$	275 \$	142 \$
<b>Frais généraux liés aux activités de base</b>	<b>2 122 \$</b>	<b>1 859 \$</b>	<b>1 843 \$</b>	<b>1 877 \$</b>	<b>1 973 \$</b>	<b>7 701 \$</b>	<b>7 553 \$</b>	<b>7 091 \$</b>
Frais généraux liés aux activités de base	2 122 \$	1 859 \$	1 843 \$	1 877 \$	1 973 \$	7 701 \$	7 553 \$	
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	-	40	49	41	49	130	186	
<b>Frais généraux liés aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>2 122 \$</b>	<b>1 899 \$</b>	<b>1 892 \$</b>	<b>1 918 \$</b>	<b>2 022 \$</b>	<b>7 831 \$</b>	<b>7 739 \$</b>	

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2022.

<sup>2</sup> Les données de la période comparative de 2017 sont présentées étant donné qu'elles sont incluses dans la rubrique « Mise à jour sur les progrès réalisés au chapitre des priorités stratégiques » de la section 1 ci-dessus.

La **valeur intrinsèque (« VI »)** mesure la valeur actualisée de la quote-part des actionnaires du résultat distribuable futur prévu découlant des contrats en vigueur dans les états de la situation financière consolidés de Manuvie, compte non tenu de toute valeur associée aux affaires nouvelles futures. On obtient la VI en additionnant la valeur nette rajustée et la valeur des contrats en vigueur. La valeur nette rajustée correspond aux capitaux propres des actionnaires selon les IFRS, rajustés en fonction du goodwill et des immobilisations



incorporelles, de la juste valeur des actifs excédentaires, de la valeur comptable des emprunts et des actions privilégiées ainsi que du bilan établi selon les règles locales, des provisions réglementaires et des fonds propres relatifs aux activités de Manuvie en Asie. La valeur des contrats en vigueur au Canada et aux États-Unis correspond à la valeur actualisée du résultat futur prévu selon les IFRS découlant des contrats en vigueur, déduction faite de la valeur actualisée du coût de détention des fonds propres servant de soutien aux contrats en vigueur selon le cadre du TSAV. La valeur des contrats en vigueur en Asie tient compte des exigences réglementaires locales en matière de résultat et de fonds propres. Elle ne tient pas compte du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de Manuvie, ni des activités de la Banque Manuvie, ni des activités de réassurance IARD.

Le **taux des produits d'honoraires nets annualisés sur les ASGA moyens** (« **taux des produits d'honoraires nets** ») est une mesure financière qui correspond aux produits d'honoraires nets annualisés provenant des canaux de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde divisés par les ASGA moyens. Ce ratio fournit de l'information sur le rendement ajusté de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde généré par la gestion d'ASGA.

Les **produits d'honoraires nets annualisés** sont une mesure financière qui correspond au résultat avant impôts sur le résultat de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde ajustés pour exclure les éléments non liés aux produits d'honoraires nets, y compris les frais généraux, les revenus de placement, les prestations et sinistres nets non liés aux ASGA et les taxes sur primes, montant net. Ils excluent également les composantes des produits d'honoraires nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde provenant de la gestion d'actifs pour le compte des autres secteurs. La mesure est annualisée en fonction du nombre de jours de l'année divisé par le nombre de jours de la période de présentation de l'information.

## Rapprochement du résultat avant impôts sur le résultat et du taux des produits d'honoraires nets

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	2022	2021
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>2 142 \$</b>	1 637 \$	1 257 \$	3 711 \$	2 481 \$	<b>8 747 \$</b>	8 125 \$
Moins : Résultat avant impôts sur le résultat des secteurs autres que Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	<b>1 739</b>	1 242	895	3 325	2 043	<b>7 201</b>	6 484
Résultat de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde avant impôts sur le résultat	<b>403</b>	395	362	386	438	<b>1 546</b>	1 641
Éléments non liés aux produits d'honoraires nets	<b>564</b>	565	580	600	616	<b>2 309</b>	2 324
Produits d'honoraires nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	<b>967</b>	960	942	986	1 054	<b>3 855</b>	3 965
Moins : produits d'honoraires nets des autres secteurs	<b>110</b>	112	112	118	122	<b>452</b>	458
Produits d'honoraires nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, à l'exclusion des produits d'honoraires nets des autres secteurs	<b>857</b>	848	830	868	932	<b>3 403</b>	3 507
<b>Produits d'honoraires nets annualisés</b>	<b>3 400 \$</b>	3 362 \$	3 328 \$	3 516 \$	3 698 \$	<b>3 403 \$</b>	3 507 \$
Actifs sous gestion et sous administration moyens	<b>777 772 \$</b>	771 812 \$	776 833 \$	820 393 \$	835 494 \$	<b>787 842 \$</b>	798 022 \$
<b>Taux des produits d'honoraires nets (en points de base)</b>	<b>43,7</b>	43,6	42,8	42,9	44,3	<b>43,2</b>	43,9

La **valeur des affaires nouvelles** (« **VAN** ») correspond à la variation de la valeur intrinsèque découlant des souscriptions au cours de la période de référence. Elle est obtenue en déterminant la valeur actualisée de la quote-part des actionnaires du résultat distribuable futur prévu, déduction faite du coût du capital, découlant des affaires nouvelles souscrites au cours de la période selon des hypothèses qui correspondent à celles utilisées pour calculer la valeur intrinsèque. La VAN ne tient pas compte des activités qui comportent des risques d'assurance mineurs comme les activités du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, de la Banque Manuvie et de réassurance IARD de la Société. Elle permet de mesurer la valeur créée par le secteur des affaires nouvelles de la Société.

La **marge sur la valeur des affaires nouvelles** (« **marge sur la VAN** ») correspond à la VAN, divisée par les EPA, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle. Les EPA sont égaux à 100 % des primes annualisées prévues la première année pour les produits à prime récurrente, et à 10 % des primes uniques pour les produits à prime unique. La VAN et l'EPA utilisés dans le calcul de la marge sur la VAN tiennent compte des participations ne donnant pas le contrôle, mais excluent les activités du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, de la Banque Manuvie et de réassurance IARD. La marge sur la VAN est une mesure utile pour comprendre la rentabilité des affaires nouvelles.

### Les souscriptions sont calculées selon le type de produit :

Les souscriptions d'assurance individuelle tiennent compte de la totalité des nouvelles primes annualisées et de 10 % des primes excédentaires et des primes uniques. Les nouvelles primes annualisées d'assurance individuelle représentent les primes annualisées

prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus de un an. La prime unique est la prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, comme une assurance voyage. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance.

Les souscriptions d'assurance collective comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type « services administratifs seulement », ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.

Les souscriptions de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance comprennent tous les nouveaux dépôts dans des contrats de rente variable et fixe. Comme nous avons mis un terme aux souscriptions de nouveaux contrats de rente variable aux États-Unis au premier trimestre de 2013, les dépôts subséquents dans des contrats de rente variable existants aux États-Unis ne sont pas présentés à titre de souscriptions. Les dépôts dans des contrats de rente variable de l'Asie sont inclus dans les souscriptions d'EPA.

Les **souscriptions d'EPA** comprennent la totalité des primes et dépôts périodiques et 10 % des primes et dépôts excédentaires et des primes et dépôts uniques des produits d'assurance et des produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance.

Les **apports bruts** sont une nouvelle mesure des activités de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Ils comprennent tous les dépôts aux fonds de placement, aux régimes de retraite collectifs, aux produits d'épargne-retraite, aux produits de gestion privée et aux produits de gestion d'actifs institutionnels. Les apports bruts sont fréquemment utilisés dans le secteur pour évaluer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils permettent de mesurer la capacité du secteur à attirer des actifs.

Les **apports nets** sont présentés pour notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et correspondent aux apports bruts, moins les rachats de parts de fonds communs de placement, de régimes de retraite collectifs, de produits d'épargne-retraite, de produits de gestion privée et de produits de gestion d'actifs institutionnels. En outre, les apports nets comprennent les apports nets des fonds négociés en Bourse et des produits non exclusifs vendus par Placements Manuvie. Les apports nets sont une mesure courante des activités de gestion de patrimoine et d'actifs dans le secteur et permettent d'évaluer la capacité du secteur d'attirer des actifs et de les conserver. Lorsque les apports nets sont positifs, ils sont désignés comme des entrées de fonds nettes. En revanche, lorsque les apports nets sont négatifs, ils sont désignés comme des sorties de fonds nettes.

Le **ratio valeur de marché-valeur comptable** est calculé comme la valeur de marché d'une action ordinaire de la Société divisée par la valeur comptable d'une action ordinaire. Il s'agit d'une importante mesure d'évaluation de nos actions ordinaires utilisée par le marché.

Une **remise** s'entend des fonds remis ou rendus disponibles aux fins de distribution au groupe Manuvie par les filiales en exploitation et des excédents de capitaux produits par les entreprises canadiennes autonomes. La remise en espèces est l'une des principales mesures utilisées par la direction pour évaluer notre souplesse financière.

# 14. Autres informations

## Obligations contractuelles

Dans le cours normal des affaires, la Société conclut des contrats qui donnent lieu à des obligations fixées par des ententes à l'égard du moment et du montant du paiement.

Au 31 décembre 2022, les obligations contractuelles et les engagements de la Société étaient les suivants :

### Paiements exigibles par période

(en millions de dollars)

	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme <sup>1</sup>	8 702 \$	195 \$	390 \$	2 950 \$	5 167 \$
Passifs liés aux instruments de fonds propres <sup>1</sup>	8 706	239	1 095	566	6 806
Engagements de placements	14 193	4 454	5 122	4 029	588
Obligations locatives	420	112	154	93	61
Passifs des contrats d'assurance <sup>2</sup>	1 054 970	11 498	12 365	18 496	1 012 611
Passifs des contrats de placement <sup>1</sup>	4 690	300	511	514	3 365
Dépôts de clients de la Banque	22 507	16 884	3 000	2 623	-
Autres	6 180	2 011	2 104	2 011	54
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>60 708 \$</b>	<b>23 895 \$</b>	<b>11 865 \$</b>	<b>12 272 \$</b>	<b>12 676 \$</b>

<sup>1</sup>) Les paiements prévus par contrat comprennent le principal, les intérêts et les distributions, et tiennent compte des montants à payer jusqu'à la date d'échéance du contrat. Ces paiements tiennent compte des montants à payer du 1<sup>er</sup> janvier 2023 jusqu'à la date d'échéance du contrat. Dans le cas des obligations à taux variable, l'indice du taux variable se fonde sur les taux d'intérêt au 31 décembre 2022 et est présumé demeurer constant jusqu'à la date d'échéance du contrat. La Société peut avoir le droit contractuel de racheter ou de rembourser ses obligations avant l'échéance et, à l'exercice de ce droit, le total des obligations contractuelles payées et le moment du paiement pourraient être très différents des montants et du moment inclus dans le tableau.

<sup>2</sup>) Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance incluent des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements des rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes contrebalancées par les primes futures sur les contrats en vigueur. Ces flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures hypothèses estimatives retenues dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. Ces montants ne sont pas actualisés et tiennent compte des recouvrements découlant des ententes de réassurance. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations (se reporter à la rubrique « Provisions mathématiques »). Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

## Poursuites judiciaires et instances réglementaires

Nous sommes régulièrement partie à des poursuites judiciaires en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les informations sur les poursuites judiciaires et les instances réglementaires figurent à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2022.

## Information financière trimestrielle

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière relative à nos huit derniers trimestres :

Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates  
(en millions de dollars, sauf les montants par action ou sauf indication contraire)

	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021
<b>Produits</b>								
Primes								
Assurance vie et maladie	8 469 \$	8 710 \$	8 783 \$	9 521 \$	9 159 \$	9 269 \$	8 716 \$	8 986 \$
Rentes et régimes de retraite <sup>1</sup>	783	762	844	(19)	901	714	698	622
Primes, montant net	9 252	9 472	9 627	9 502	10 060	9 983	9 414	9 608
Revenus de placement	4 232	3 883	3 675	3 417	4 350	3 964	4 099	3 214
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement <sup>2</sup>	(822)	(7 955)	(17 760)	(18 540)	4 460	(958)	9 551	(17 056)
Autres produits	2 739	2 377	2 057	1 991	2 741	2 994	2 760	2 637
<b>Total des produits</b>	<b>15 401 \$</b>	<b>7 777 \$</b>	<b>(2 401) \$</b>	<b>(3 630) \$</b>	<b>21 611 \$</b>	<b>15 983 \$</b>	<b>25 824 \$</b>	<b>(1 597) \$</b>
Résultat avant impôts sur le résultat	2 142 \$	1 637 \$	1 257 \$	3 711 \$	2 481 \$	1 480 \$	3 292 \$	872 \$
(Charge) recouvrement d'impôt	(166)	(332)	(258)	(809)	(430)	(166)	(610)	(7)
<b>Résultat net</b>	<b>1 976 \$</b>	<b>1 305 \$</b>	<b>999 \$</b>	<b>2 902 \$</b>	<b>2 051 \$</b>	<b>1 314 \$</b>	<b>2 682 \$</b>	<b>865 \$</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>1 891 \$</b>	<b>1 347 \$</b>	<b>1 086 \$</b>	<b>2 970 \$</b>	<b>2 084 \$</b>	<b>1 592 \$</b>	<b>2 646 \$</b>	<b>783 \$</b>
<b>Résultat de base par action ordinaire</b>	<b>0,95 \$</b>	<b>0,68 \$</b>	<b>0,53 \$</b>	<b>1,51 \$</b>	<b>1,04 \$</b>	<b>0,80 \$</b>	<b>1,33 \$</b>	<b>0,38 \$</b>
<b>Résultat dilué par action ordinaire</b>	<b>0,95 \$</b>	<b>0,68 \$</b>	<b>0,53 \$</b>	<b>1,50 \$</b>	<b>1,03 \$</b>	<b>0,80 \$</b>	<b>1,33 \$</b>	<b>0,38 \$</b>
<b>Dépôts dans les fonds distincts</b>	<b>10 165 \$</b>	<b>9 841 \$</b>	<b>10 094 \$</b>	<b>12 328 \$</b>	<b>10 920 \$</b>	<b>10 929 \$</b>	<b>10 301 \$</b>	<b>12 395 \$</b>
<b>Total de l'actif (en milliards)</b>	<b>849 \$</b>	<b>835 \$</b>	<b>821 \$</b>	<b>865 \$</b>	<b>918 \$</b>	<b>898 \$</b>	<b>879 \$</b>	<b>859 \$</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)</b>	<b>1 878</b>	<b>1 902</b>	<b>1 921</b>	<b>1 938</b>	<b>1 943</b>	<b>1 942</b>	<b>1 942</b>	<b>1 941</b>
<b>Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en millions)</b>	<b>1 881</b>	<b>1 904</b>	<b>1 924</b>	<b>1 942</b>	<b>1 946</b>	<b>1 946</b>	<b>1 946</b>	<b>1 945</b>
<b>Dividende par action ordinaire</b>	<b>0,330 \$</b>	<b>0,330 \$</b>	<b>0,330 \$</b>	<b>0,330 \$</b>	<b>0,330 \$</b>	<b>0,280 \$</b>	<b>0,280 \$</b>	<b>0,280 \$</b>
<b>Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain - État de la situation financière</b>	<b>1,3549</b>	<b>1,3740</b>	<b>1,2900</b>	<b>1,2496</b>	<b>1,2678</b>	<b>1,2741</b>	<b>1,2394</b>	<b>1,2575</b>
<b>Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain - Compte de résultat</b>	<b>1,3575</b>	<b>1,3057</b>	<b>1,2765</b>	<b>1,2663</b>	<b>1,2601</b>	<b>1,2602</b>	<b>1,2282</b>	<b>1,2660</b>

<sup>1</sup>) Comprennent des primes, montant net moins élevées en raison de la réassurance d'un bloc de nos contrats de rente variable traditionnels aux États-Unis de 0,9 milliard de dollars américains au T1 2022.

<sup>2</sup>) En ce qui a trait aux actifs à revenu fixe servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement, aux actions servant de soutien aux produits dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats et aux dérivés liés aux programmes de couverture des rentes variables, l'incidence des profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs a été amplement neutralisée par la variation des passifs des contrats d'assurance et de placement.

## Principales informations financières annuelles

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates  
(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2022	2021	2020
<b>Produits</b>			
Asie	14 962 \$	29 571 \$	28 455 \$
Canada	3 907	12 366	18 638
États-Unis	(6 829)	13 256	23 361
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	6 311	6 541	5 749
Services généraux et autres	(1 204)	87	2 705
<b>Total des produits</b>	<b>17 147 \$</b>	<b>61 821 \$</b>	<b>78 908 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>848 941 \$</b>	<b>917 643 \$</b>	<b>880 349 \$</b>
<b>Passif financier à long terme</b>			
Dettes à long terme	6 234 \$	4 882 \$	6 164 \$
Instruments de fonds propres	6 122	6 980	7 829
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>12 356 \$</b>	<b>11 862 \$</b>	<b>13 993 \$</b>
Dividende par action ordinaire	1,32 \$	1,17 \$	1,12 \$
Dividende en espèces par action de catégorie A, série 2	1,1625	1,1625	1,1625
Dividende en espèces par action de catégorie A, série 3	1,125	1,125	1,125
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 3	0,5870	0,5658	0,5445
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 4	0,6814	0,3814	0,587
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 5 <sup>1</sup>	-	0,9728	0,9728
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 7 <sup>3</sup>	0,2695	1,078	1,078
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 9	1,1894	1,0878	1,0878
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 11	1,1828	1,1828	1,1828
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 13	1,1035	1,1035	1,1035
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 15	0,9465	0,9465	0,9465
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 17	0,950	0,950	0,950
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 19	0,9188	0,9188	0,9266
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 21 <sup>2</sup>	-	0,70	1,40
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 23 <sup>4</sup>	0,3031	1,2125	1,2125
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 25	1,175	1,175	1,175

<sup>1)</sup> La SFM a racheté en totalité les actions privilégiées de catégorie 1, série 5 à leur valeur nominale le 19 décembre 2021, soit la date de rachat la plus proche.

<sup>2)</sup> La SFM a racheté en totalité les actions privilégiées de catégorie 1, série 21 à leur valeur nominale le 19 juin 2021, soit la date de rachat la plus proche.

<sup>3)</sup> La SFM a racheté en totalité les actions privilégiées de catégorie 1, série 7, à leur valeur nominale, le 19 mars 2022, soit la date de rachat la plus proche.

<sup>4)</sup> La SFM a racheté en totalité les actions privilégiées de catégorie 1, série 23, à leur valeur nominale, le 19 mars 2022, soit la date de rachat la plus proche.

### Différences entre les IFRS et les normes d'information financière de Hong Kong

Les états financiers consolidés de Manuvie sont présentés selon les IFRS. Les IFRS diffèrent à certains égards des normes d'information financière de Hong Kong (les « normes de Hong Kong »). Jusqu'à ce que IFRS 17, *Contrats d'assurance*, entre en vigueur, IFRS 4, *Contrats d'assurance*, permet l'application de la norme relative aux contrats d'assurance en vigueur à la date à laquelle un émetteur adopte les IFRS. Selon les IFRS, les passifs des contrats d'assurance sont évalués au Canada selon les normes établies par le Conseil des normes actuarielles du Canada. Selon le niveau des taux d'intérêt, les passifs des contrats d'assurance calculés selon les normes de Hong Kong pourraient être supérieurs à ceux établis selon les IFRS actuelles.

### IFRS et exigences réglementaires de Hong Kong

L'organisme de réglementation des assurances exige des assureurs de Hong Kong qu'ils respectent un seuil minimum de solvabilité. Au 31 décembre 2022, les activités de la Société qui entrent dans le champ d'application de ces exigences avaient suffisamment d'actifs pour respecter les exigences en matière de seuil minimum de solvabilité, tant en vertu des exigences réglementaires de Hong Kong que de celles des IFRS.

### Actions ordinaires en circulation

Au 31 janvier 2023, la SFM avait 1 858 186 149 actions ordinaires en circulation.

### Information additionnelle

De l'information additionnelle relative à Manuvie, y compris sa notice annuelle, est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse [www.manulife.com](http://www.manulife.com) et sur celui de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## Responsabilité en matière d'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints, approuvés par le conseil d'administration, incombe à la direction de la Société Financière Manuvie. La direction doit par ailleurs s'assurer que toute l'information contenue dans le rapport annuel aux actionnaires est conforme à ces états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Lorsqu'il existe d'autres méthodes de comptabilisation ou qu'il s'est avéré nécessaire de recourir à des estimations et au jugement, la direction a retenu les montants qui présentent la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société de la manière la plus adéquate dans les circonstances.

Des contrôles, des politiques et des procédés internes appropriés ont été mis en place de façon à assurer une information financière pertinente et fiable. Les systèmes de contrôle interne sont régulièrement évalués par la direction et le service d'audit interne de la Société.

L'actuaire désigné par le conseil d'administration (l'« actuaire désigné ») est chargé de veiller à ce que les hypothèses retenues et les méthodes employées pour le calcul des provisions mathématiques soient justes, compte tenu des circonstances, et que les provisions correspondent aux engagements futurs de la Société envers les titulaires de ses contrats d'assurance et de rente.

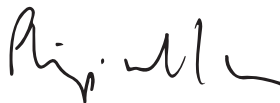
Il incombe au conseil d'administration de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière et de passer en revue et d'approuver en dernier ressort les états financiers consolidés. Ces responsabilités relèvent essentiellement du comité d'audit, dont les membres sont des administrateurs externes et indépendants nommés par le conseil d'administration.

Le comité d'audit tient périodiquement des réunions avec la direction ainsi qu'avec les auditeurs internes, les pairs examinateurs, les auditeurs externes et l'actuaire désigné; ces réunions portent sur le contrôle interne du processus de présentation de l'information financière ainsi que sur les questions d'audit et de présentation de l'information financière. Le comité d'audit passe en revue les états financiers consolidés dressés par la direction et en recommande l'adoption au conseil d'administration. Il soumet aussi à l'approbation du conseil d'administration et des actionnaires la nomination des auditeurs externes ainsi que les honoraires de ces derniers.

Les états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs externes de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. a libre et plein accès à la direction et au comité d'audit.



Roy Gori  
Président et chef de la direction



Philip Witherington  
Chef des finances

Toronto, Canada  
Le 15 février 2023

## Rapport de l'actuaire désigné aux actionnaires

J'ai évalué les provisions mathématiques et les montants à recouvrer au titre de la réassurance de la Société Financière Manuvie pour ses états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2022 et 2021 et leur variation dans les comptes de résultat consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément à la pratique actuarielle généralement reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant des provisions mathématiques, net des montants à recouvrer au titre de la réassurance, constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de contrats, et les états financiers consolidés présentent une image fidèle des résultats de l'évaluation.



Steven Finch  
Actuaire désigné

Toronto, Canada  
Le 15 février 2023

# Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

## Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Société Financière Manuvie

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société Financière Manuvie (la « Société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2022 et 2021, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de l'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport, y compris à l'égard de ces questions. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse aux questions ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.

	Évaluation des passifs des contrats d'assurance
<i>Question clé de l'audit</i>	<p>La Société a comptabilisé des passifs des contrats d'assurance de 371 milliards de dollars au 31 décembre 2022 à l'état de la situation financière consolidé. Les passifs des contrats d'assurance sont présentés compte non tenu des contrats de réassurance cédés et représentent l'estimation de la direction du montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux revenus de placement nets, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats d'assurance en vigueur. Les passifs des contrats d'assurance sont établis au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'exige l'Institut canadien des actuaires (« ICA »). L'évaluation des passifs des contrats d'assurance est fondée sur une projection explicite des flux de trésorerie à partir des hypothèses actuelles pour chaque composante importante des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux passifs des contrats d'assurance ont deux principales composantes : la première est le montant calculé à partir des hypothèses les plus probables; la seconde est la provision pour écart défavorable. Les meilleures estimations sont établies relativement aux principales hypothèses, soit la mortalité et la morbidité, le rendement des placements, le taux de résiliation de contrats, la régularité des primes, les charges d'exploitation et les taxes. Une provision pour écart défavorable est comptabilisée pour tenir compte de l'incertitude inhérente au calendrier et au montant des hypothèses les plus probables et est déterminée en prenant en compte une marge de prudence pour chaque hypothèse. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables et à la note 7 – Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance a constitué un processus complexe qui, en raison de la complexité des modèles de flux de trésorerie, de la sélection et de l'utilisation des hypothèses, et de l'interrelation entre ces variables pour évaluer les passifs des contrats d'assurance, a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>

	<b>Évaluation des passifs des contrats d'assurance</b>
<i>Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit</i>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la méthode actuarielle, à l'intégrité des données utilisées, aux contrôles à l'égard des technologies de l'information pertinentes et aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des hypothèses utilisés par la direction.</p> <p>Pour tester l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en actuariat afin d'évaluer la méthode et les hypothèses aux fins de la conformité aux politiques de la Société. Nous avons mis en œuvre des procédures d'audit à l'égard des principales hypothèses, y compris l'intégration de ces hypothèses aux modèles. Ces procédures ont compris des tests des pièces justificatives et de la documentation sous-jacente, y compris l'examen d'un échantillon d'études actuarielles à l'appui de certaines hypothèses, et consistaient notamment à remettre en question la nature, le calendrier et l'exhaustivité des modifications apportées, à évaluer si les modifications individuelles étaient des erreurs d'estimation ou des améliorations aux estimations et à comparer le niveau des marges pour écarts défavorables aux fourchettes établies par l'ICA. Nous avons également soumis la méthode de calcul des passifs des contrats d'assurance à des tests en examinant la logique de calcul utilisée dans les modèles, et en réalisant une estimation indépendante des passifs des contrats d'assurance pour un échantillon de contrats d'assurance et en comparant les résultats à ceux de la Société. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les notes des états financiers consolidés.</p>
	<b>Évaluation des placements au moyen de données importantes non observables sur le marché</b>
<i>Question clé de l'audit</i>	<p>La Société a comptabilisé des placements de 17,5 milliards de dollars au 31 décembre 2022 dans son état de la situation financière consolidé qui sont a) évalués à la juste valeur et b) assujettis à une estimation de l'évaluation qui tient compte de données importantes non observables sur le marché. Ces placements sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs de la Société et comprennent des placements immobiliers, des placements dans des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles, des obligations à degré élevé d'incertitude d'estimation et des actions de sociétés fermées évaluées à l'aide de modèles internes. La détermination de la juste valeur de ces placements revêt un degré d'incertitude accru en raison de la volatilité de la conjoncture économique actuelle. Ces placements sont évalués sur la base de modèles internes ou de sources de prix tiers qui font appel à des hypothèses comportant un niveau élevé de subjectivité. Ces hypothèses touchent notamment les taux d'intérêt, les courbes de rendement, les notes de crédit et les écarts de taux connexes, les flux de trésorerie futurs prévus et les prix de transaction pour des actifs comparables. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables et à la note 4 – Placements et revenus de placement des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation de ces placements a constitué un processus complexe qui a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants pour apprécier les méthodes d'évaluation et les données non observables utilisées. L'évaluation de ces placements est sensible aux données importantes non observables sur le marché mentionnées précédemment, qui sont de nature fondamentalement prospective et pourraient être touchées par la conjoncture économique et les conditions du marché futures. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<i>Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit</i>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard du processus d'évaluation des placements. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la détermination et à l'approbation par la direction des hypothèses et méthodes utilisées dans les évaluations fondées sur un modèle et l'examen par la direction des évaluations fournies par des sources de prix tiers.</p> <p>Pour tester l'évaluation de ces placements, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en évaluation afin d'apprécier les méthodes et les hypothèses importantes utilisées par la direction. Ces procédures ont compris l'évaluation des méthodes d'évaluation utilisées par rapport aux politiques de la Société, aux lignes directrices en matière d'évaluation et à la pratique de l'industrie et la comparaison d'un échantillon des hypothèses utilisées pour l'évaluation à des données de référence, y compris des transactions comparables et des sources de prix indépendantes, le cas échéant. Nous avons également mis en œuvre des procédures indépendantes d'évaluation d'un échantillon de placements à degré élevé d'incertitude d'estimation pour évaluer les valeurs comptabilisées par la direction. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les notes des états financiers consolidés.</p>
	<b>Informations fournies en lien avec l'adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance</b>
<i>Question clé de l'audit</i>	<p>La Norme internationale d'information financière 17, <i>Contrats d'assurance</i> (« IFRS 17 ») est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Comme il est décrit à la note 2 des états financiers consolidés ci-joints, la Société appliquera l'approche rétrospective intégrale à la plupart des contrats souscrits à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, et appliquera la méthode fondée sur la juste valeur aux contrats souscrits avant cette date. La Société indique que l'adoption d'IFRS 17 entraînera une diminution de 12,0 milliards de dollars (après impôts) du total des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2022. La note 2 des états financiers consolidés ci-joints contient également des informations qualitatives et quantitatives sur l'incidence de la nouvelle norme et sur certains choix de méthodes comptables faits par la Société.</p> <p>L'audit des informations fournies par la Société sur les incidences de l'application d'IFRS 17 a été complexe, étant donné qu'il visait l'évaluation des passifs des contrats d'assurance de la Société, y compris la marge sur services contractuels à la transition (MSC à la transition) qui y est intégrée. La complexité des modèles de flux de trésorerie, la détermination du taux d'actualisation et de l'ajustement au titre du risque lié à l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, et l'élaboration des hypothèses relatives à la juste valeur utilisées pour calculer la MSC à la transition ont exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<i>Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit</i>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard des informations sur les incidences de l'application de la nouvelle norme sur les passifs des contrats d'assurance, y compris la MSC à la transition. Les contrôles que nous avons testés ont compris, notamment, les contrôles liés aux choix de méthodes comptables faits par la direction et à la détermination connexe de la méthode de transition, ainsi que les contrôles liés à l'établissement des modèles de calcul de la juste valeur et des modèles actuariels, à l'intégrité des données utilisées, à la mise en œuvre des nouveaux systèmes et modèles et aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des hypothèses.</p> <p>Pour tester les informations fournies par la Société à l'égard de l'incidence d'IFRS 17 sur les passifs des contrats d'assurance, y compris la MSC à la transition, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en actuariat afin d'évaluer les méthodes comptables connexes et les choix faits à la transition, et d'évaluer le caractère approprié de la détermination à savoir si l'application de l'approche rétrospective intégrale était impraticable. En ce qui a trait aux hypothèses utilisées pour évaluer les passifs des contrats d'assurance, y compris la MSC à la transition, présentés à la note 2, nous avons évalué le caractère approprié et la cohérence des principales hypothèses en les comparant à des données du marché publiées, à notre connaissance des produits et aux exigences d'IFRS 17. Les principales hypothèses que nous avons évaluées, avec l'aide de nos spécialistes en actuariat, ont compris le taux d'actualisation et l'ajustement au titre du risque utilisés pour calculer les passifs des contrats d'assurance et les hypothèses sur la juste valeur utilisées pour déterminer la MSC à la transition. Ces procédures ont également compris des tests des pièces justificatives et de la documentation sous-jacente, comme les contrats d'assurance signés par les titulaires de contrats. Nous avons testé les méthodes de calcul des passifs des contrats d'assurance et de la MSC à la transition selon IFRS 17 en examinant la logique de calcul utilisée dans les modèles nouvellement mis en œuvre ou en réalisant une estimation indépendante des passifs des contrats d'assurance pour un échantillon de contrats d'assurance et en comparant les résultats à ceux de la Société.</p>



## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel 2022, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel 2022 après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations

fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de l'audit au terme duquel le présent rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant est délivré est Michael Cox.

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
Le 15 février 2023

# Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

## Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Société Financière Manuvie

### Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états de la situation financière consolidés ci-joints de la Société Financière Manuvie (la « Société »), aux 31 décembre 2022 et 2021, et des comptes de résultat consolidés, des états du résultat global consolidés, des états des variations des capitaux propres consolidés et des tableaux des flux de trésorerie consolidés connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (« PCAOB »), du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2022, sur la base des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre de 2013), et notre rapport daté du 15 février 2023 comporte une opinion sans réserve à son égard.

### Fondement de l'opinion

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la Société, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nos audits ont impliqué notamment la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprenaient le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Nos audits comportaient également l'appréciation des méthodes comptables retenues et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

### Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit ci-dessous sont des questions relevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été ou doivent être communiquées au comité d'audit et qui 1) se rapportent à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et 2) requièrent des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes de notre part. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et ne signifie pas que nous exprimons des opinions distinctes sur les questions critiques de l'audit ou sur les comptes ou les informations fournies connexes.

	Évaluation des passifs des contrats d'assurance
<b>Description de la question</b>	<p>La Société a comptabilisé des passifs des contrats d'assurance de 371 milliards de dollars au 31 décembre 2022 à l'état de la situation financière consolidé. Les passifs des contrats d'assurance sont présentés compte non tenu des contrats de réassurance cédés et représentent l'estimation de la direction du montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux revenus de placement nets, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats d'assurance en vigueur. Les passifs des contrats d'assurance sont établis au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'exige l'Institut canadien des actuaires (« ICA »). L'évaluation des passifs des contrats d'assurance est fondée sur une projection explicite des flux de trésorerie à partir des hypothèses actuelles pour chaque composante importante des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux passifs des contrats d'assurance ont deux principales composantes : la première est le montant calculé à partir de l'hypothèse la plus probable; la seconde est la provision pour écart défavorable. Les meilleures estimations sont établies relativement aux principales hypothèses, soit la mortalité et la morbidité, le rendement des placements, le taux de résiliation de contrats, la régularité des primes, les charges d'exploitation et les taxes. Une provision pour écart défavorable est comptabilisée pour tenir compte de l'incertitude inhérente au calendrier et au montant des hypothèses les plus probables et est déterminée en prenant en compte une marge de prudence pour chaque hypothèse. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables et à la note 7 – Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance des états financiers consolidés.</p>

	<b>Évaluation des passifs des contrats d'assurance</b>
	L'audit de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance a constitué un processus complexe qui, en raison de la complexité des modèles de flux de trésorerie, de la sélection et de l'utilisation des hypothèses, et de l'interrelation entre ces variables pour évaluer les passifs des contrats d'assurance, a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.
<b>Façon dont nous avons traité la question dans le cadre de l'audit</b>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la méthode actuarielle, à l'intégrité des données utilisées, aux contrôles à l'égard des technologies de l'information pertinentes, et aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des hypothèses utilisés par la direction.</p> <p>Pour tester l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en actuariat afin d'évaluer la méthode et les hypothèses aux fins de la conformité aux politiques de la Société. Nous avons mis en œuvre des procédures d'audit à l'égard des principales hypothèses, y compris l'intégration de ces hypothèses aux modèles. Ces procédures ont compris des tests des pièces justificatives et de la documentation sous-jacente, incluant l'examen d'un échantillon d'études actuarielles à l'appui de certaines hypothèses, et consistaient notamment à remettre en question la nature, le calendrier et l'exhaustivité des modifications apportées, à évaluer si les modifications individuelles étaient des erreurs d'estimation ou des améliorations aux estimations et à comparer le niveau des marges pour écart défavorable aux fourchettes établies par l'ICA. Nous avons également soumis la méthode de calcul des passifs des contrats d'assurance à des tests en examinant la logique de calcul utilisée dans les modèles, et en réalisant une estimation indépendante des passifs des contrats d'assurance pour un échantillon de contrats d'assurance et en comparant les résultats à ceux de la Société. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les notes des états financiers consolidés.</p>
	<b>Évaluation des placements au moyen de données importantes non observables sur le marché</b>
<b>Description de la question</b>	<p>La Société a comptabilisé des placements de 17,5 milliards de dollars au 31 décembre 2022 dans son état de la situation financière consolidé qui sont a) évalués à la juste valeur et b) assujettis à une estimation de l'évaluation qui tient compte de données importantes non observables sur le marché. Ces placements sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs de la Société et comprennent des placements immobiliers, des placements dans des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles, des obligations à degré élevé d'incertitude d'estimation et des actions de sociétés fermées évaluées à l'aide de modèles internes. La détermination de la juste valeur de ces placements revêt un degré d'incertitude accru en raison de la volatilité de la conjoncture économique actuelle. Ces placements sont évalués sur la base de modèles internes ou de sources de prix tiers qui font appel à des hypothèses comportant un niveau élevé de subjectivité. Ces hypothèses touchent notamment les taux d'intérêt, les courbes de rendement, les notes de crédit et les écarts de taux connexes, les flux de trésorerie futurs prévus et les prix de transaction pour des actifs comparables. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables et à la note 4 – Placements et revenus de placement des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation de ces placements a constitué un processus complexe qui a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants pour apprécier les méthodes d'évaluation et les données non observables utilisées. L'évaluation de ces placements est sensible aux données importantes non observables sur le marché mentionnées précédemment, qui sont de nature fondamentalement prospective et pourraient être touchées par la conjoncture économique et les conditions du marché futures. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<b>Façon dont nous avons traité la question dans le cadre de l'audit</b>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard du processus d'évaluation des placements. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la détermination et à l'approbation par la direction des hypothèses et méthodes utilisées dans les évaluations fondées sur un modèle et l'examen par la direction des évaluations fournies par des sources de prix tiers.</p> <p>Pour tester l'évaluation de ces placements, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en évaluation afin d'apprécier les méthodes et les hypothèses importantes utilisées par la direction. Ces procédures ont compris l'évaluation des méthodes d'évaluation utilisées par rapport aux politiques de la Société, aux lignes directrices en matière d'évaluation, et à la pratique de l'industrie et la comparaison d'un échantillon des hypothèses utilisées pour l'évaluation à des données de référence, y compris des transactions comparables et des sources de prix indépendantes, le cas échéant. Nous avons également mis en œuvre des procédures indépendantes d'évaluation d'un échantillon de placements à degré élevé d'incertitude d'estimation pour évaluer les valeurs comptabilisées par la direction. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les notes des états financiers consolidés.</p>
	<b>Informations fournies en lien avec l'adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance</b>
<b>Description de la question</b>	La Norme internationale d'information financière 17, <i>Contrats d'assurance</i> (« IFRS 17 ») est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023. Comme il est décrit à la note 2 des états financiers consolidés ci-joints, la Société appliquera l'approche rétrospective intégrale à la plupart des contrats souscrits à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021, et appliquera la méthode fondée sur la juste valeur aux contrats souscrits avant cette date. La Société indique que l'adoption d'IFRS 17 entraînera une diminution de 12,0 milliards de dollars (après impôts) du total des capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2022. La note 2 des états financiers ci-joints contient également des informations qualitatives et quantitatives sur l'incidence de la nouvelle norme et sur certains choix de méthodes comptables faits par la Société.

	Informations fournies en lien avec l'adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance
	<p>L'audit des informations fournies par la Société sur les incidences de l'application d'IFRS 17 a été complexe, étant donné qu'il visait l'évaluation des passifs des contrats d'assurance de la Société, y compris la marge sur services contractuels à la transition (MSC à la transition) qui y est intégrée. La complexité des modèles de flux de trésorerie, la détermination du taux d'actualisation et de l'ajustement au titre du risque lié à l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, et l'élaboration des hypothèses relatives à la juste valeur utilisées pour calculer la MSC à la transition ont exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<p><i>Façon dont nous avons traité la question dans le cadre de l'audit</i></p>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard des informations sur les incidences de l'application de la nouvelle norme sur les passifs des contrats d'assurance, y compris la MSC à la transition. Les contrôles que nous avons testés ont compris, notamment, les contrôles liés aux choix de méthodes comptables faits par la direction et à la détermination connexe de la méthode de transition, ainsi que les contrôles liés à l'établissement des modèles de calcul de la juste valeur et des modèles actuariels, à l'intégrité des données utilisées, à la mise en œuvre des nouveaux systèmes et modèles et aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des hypothèses.</p> <p>Pour tester les informations fournies par la Société à l'égard de l'incidence d'IFRS 17 sur les passifs des contrats d'assurance, y compris la MSC à la transition, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en actuariat afin d'évaluer les méthodes comptables connexes et les choix faits à la transition, et d'évaluer le caractère approprié de la détermination à savoir si l'application de l'approche rétrospective intégrale était impraticable. En ce qui a trait aux hypothèses utilisées pour évaluer les passifs des contrats d'assurance, y compris la MSC à la transition, présentés à la note 2, nous avons évalué le caractère approprié et la cohérence des principales hypothèses en les comparant à des données du marché publiées, à notre connaissance des produits et aux exigences d'IFRS 17. Les principales hypothèses que nous avons évaluées, avec l'aide de nos spécialistes en actuariat, ont compris le taux d'actualisation et l'ajustement au titre du risque utilisés pour calculer les passifs des contrats d'assurance et les hypothèses sur la juste valeur utilisées pour déterminer la MSC à la transition. Ces procédures ont également compris des tests des pièces justificatives et de la documentation sous-jacente, comme les contrats d'assurance signés par les titulaires de contrats. Nous avons testé les méthodes de calcul des passifs des contrats d'assurance et de la MSC à la transition selon IFRS 17 en examinant la logique de calcul utilisée dans les modèles nouvellement mis en œuvre ou en réalisant une estimation indépendante des passifs des contrats d'assurance pour un échantillon de contrats d'assurance et en comparant les résultats à ceux de la Société.</p>

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Société Financière Manuvie depuis 1905.

*Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
Le 15 février 2023

# Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

## Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Société Financière Manuvie

### Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société Financière Manuvie en date du 31 décembre 2022, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre de 2013) (les « critères du COSO »). À notre avis, la Société Financière Manuvie (la « Société ») maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2022, selon les critères du COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (« PCAOB »), des états de la situation financière consolidés de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021, et des comptes de résultat consolidés, des états du résultat global consolidés, des états des variations des capitaux propres consolidés et des tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes, et notre rapport daté du 15 février 2023 exprime une opinion sans réserve à leur égard.

### Fondement de l'opinion

La direction de la Société est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incluse dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui figure dans le rapport de gestion. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de notre audit. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu à tous les égards importants.

Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre appréciation du risque ainsi que de la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à notre opinion.

### Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Il comprend les politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; et 3) fournissent une assurance raisonnable quant à la prévention ou à la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
Le 15 février 2023

# États de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre

(en millions de dollars CA)

	2022	2021
<b>Actif</b>		
Trésorerie et titres à court terme	19 153 \$	22 594 \$
Titres de créance	203 904	224 139
Actions cotées	23 519	28 067
Créances hypothécaires	54 638	52 014
Placements privés	47 057	42 842
Avances sur contrats	6 894	6 397
Prêts aux clients de la Banque	2 781	2 506
Immeubles	13 272	13 233
Autres placements	42 783	35 306
<b>Total des placements (note 4)</b>	<b>414 001</b>	<b>427 098</b>
<b>Autres actifs</b>		
Revenus de placement à recevoir	2 813	2 641
Primes arriérées	1 448	1 294
Dérivés (note 5)	8 588	17 503
Actifs de réassurance (notes 7 et 8)	47 712	44 579
Actifs d'impôt différé (note 17)	5 423	5 254
Goodwill et immobilisations incorporelles (note 6)	10 519	9 915
Divers	9 875	9 571
<b>Total des autres actifs</b>	<b>86 378</b>	<b>90 757</b>
<b>Actif net des fonds distincts (note 23)</b>	<b>348 562</b>	<b>399 788</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>848 941 \$</b>	<b>917 643 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Passif</b>		
Passifs des contrats d'assurance (note 7)	371 405 \$	392 275 \$
Passifs des contrats de placement (note 8)	3 248	3 117
Dépôts de clients de la Banque	22 507	20 720
Dérivés (note 5)	14 289	10 038
Passifs d'impôt différé (note 17)	2 774	2 769
Autres passifs	17 421	18 205
	<b>431 644</b>	<b>447 124</b>
Dette à long terme (note 10)	6 234	4 882
Instruments de fonds propres (note 11)	6 122	6 980
<b>Passif net des fonds distincts (note 23)</b>	<b>348 562</b>	<b>399 788</b>
<b>Total du passif</b>	<b>792 562</b>	<b>858 774</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 12)	6 660	6 381
Actions ordinaires (note 12)	22 178	23 093
Surplus d'apport	238	262
Résultats non distribués des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres	27 010	23 492
Cumul des autres éléments du résultat global (« CAERG ») des actionnaires :		
Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(97)	(114)
Titres disponibles à la vente	(6 472)	848
Couvertures de flux de trésorerie	8	(156)
Réserve de réévaluation des immeubles	22	23
Conversion des établissements à l'étranger	6 514	4 579
<b>Total des capitaux propres des actionnaires et des autres instruments de capitaux propres</b>	<b>56 061</b>	<b>58 408</b>
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	(1 346)	(1 233)
Participations ne donnant pas le contrôle	1 664	1 694
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>56 379</b>	<b>58 869</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>848 941 \$</b>	<b>917 643 \$</b>

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.



Roy Gori  
Président et chef de la direction



John Cassaday  
Président du conseil d'administration

# Comptes de résultat consolidés

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars CA, sauf les montants par action)

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Primes		
Primes brutes	44 102 \$	44 344 \$
Primes cédées à des réassureurs	(6 249)	(5 279)
Primes, montant net	37 853	39 065
Revenus de placement (note 4)		
Revenus de placement	15 207	15 627
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle	(45 077)	(4 003)
Revenus (pertes) de placement, montant net	(29 870)	11 624
Autres produits (note 14)	9 164	11 132
<b>Total des produits</b>	<b>17 147</b>	<b>61 821</b>
<b>Prestations et charges</b>		
Aux titulaires de contrats et bénéficiaires		
Sinistres et prestations bruts (note 7)	33 320	31 110
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance (note 7)	(34 971)	10 719
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement (note 8)	41	44
Prestations et charges cédées à des réassureurs	(7 016)	(6 805)
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance (note 7)	(673)	754
<b>Prestations et sinistres, montant net</b>	<b>(9 299)</b>	<b>35 822</b>
Frais généraux	7 782	7 828
Frais de gestion des placements (note 4)	1 863	1 980
Commissions	6 260	6 638
Charges d'intérêts	1 350	1 011
Taxes sur primes, montant net	444	417
<b>Total des prestations et charges</b>	<b>8 400</b>	<b>53 696</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>8 747</b>	<b>8 125</b>
Charge d'impôt (note 17)	(1 565)	(1 213)
<b>Résultat net</b>	<b>7 182 \$</b>	<b>6 912 \$</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle	(1) \$	255 \$
Titulaires de contrats avec participation	(111)	(448)
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	7 294	7 105
	<b>7 182 \$</b>	<b>6 912 \$</b>
Résultat net attribué aux actionnaires	7 294	7 105
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(260)	(215)
<b>Résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>7 034 \$</b>	<b>6 890 \$</b>
<b>Résultat par action</b>		
Résultat de base par action ordinaire (note 12)	3,68 \$	3,55 \$
Résultat dilué par action ordinaire (note 12)	3,68	3,54
<b>Dividende par action ordinaire</b>	<b>1,32</b>	<b>1,17</b>

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.



# États du résultat global consolidés

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de dollars CA)

	2022	2021
<b>Résultat net</b>	<b>7 182 \$</b>	<b>6 912 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global (« AERG »), nets des impôts :</b>		
<b>Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net :</b>		
Profits (pertes) de change liés à ce qui suit :		
Conversion des établissements à l'étranger	2 350	(514)
Couvertures d'investissements nets	(415)	100
Titres financiers disponibles à la vente :		
Profits (pertes) latents survenus au cours de l'exercice	(7 608)	(980)
Reclassement en résultat net des (profits) pertes nets réalisés et des pertes de valeur	288	(13)
Couvertures de flux de trésorerie :		
Profits (pertes) latents survenus au cours de l'exercice	161	77
Reclassement en résultat net des profits (pertes) réalisés	3	(4)
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	(5)	(1)
<b>Total des éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net</b>	<b>(5 226)</b>	<b>(1 335)</b>
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</b>		
Variation des écarts actuariels sur les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	17	199
Réserve de réévaluation des immeubles	(1)	(11)
<b>Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</b>	<b>16</b>	<b>188</b>
<b>Autres éléments du résultat global, nets des impôts</b>	<b>(5 210)</b>	<b>(1 147)</b>
<b>Total du résultat global, net des impôts</b>	<b>1 972 \$</b>	<b>5 765 \$</b>
<b>Total du résultat global attribué aux :</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle	(4) \$	252 \$
Titulaires de contrats avec participation	(113)	(449)
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	2 089	5 962

## Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de dollars CA)

	2022	2021
<b>Charge (recouvrement) d'impôt lié aux éléments suivants :</b>		
Profits (pertes) latents sur les titres financiers disponibles à la vente	(1 254) \$	(181) \$
Reclassement en résultat net des profits (pertes) réalisés et des pertes de valeur sur les titres financiers disponibles à la vente	30	21
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	55	15
Reclassement en résultat net des profits (pertes) réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	1	(1)
Profits (pertes) de change latents liés à la conversion des établissements à l'étranger	2	-
Profits (pertes) de change latents liés aux couvertures d'investissements nets	(29)	21
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	(1)	-
Variation des écarts actuariels sur les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	9	61
Réserve de réévaluation des immeubles	1	-
<b>Total de la charge (du recouvrement) d'impôt</b>	<b>(1 186) \$</b>	<b>(64) \$</b>

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

# États des variations des capitaux propres consolidés

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de dollars CA)

	2022	2021
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>		
Solde au début de l'exercice	6 381 \$	3 822 \$
Émis (note 12)	1 000	3 200
Rachetés (note 12)	(711)	(612)
Frais d'émission, nets des impôts	(10)	(29)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>6 660</b>	<b>6 381</b>
<b>Actions ordinaires</b>		
Solde au début de l'exercice	23 093	23 042
Rachetées (note 12)	(938)	–
Émises à l'exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	23	51
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>22 178</b>	<b>23 093</b>
<b>Surplus d'apport</b>		
Solde au début de l'exercice	262	261
Exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	(4)	(8)
Charge au titre des options sur actions	5	9
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle	(25)	–
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>238</b>	<b>262</b>
<b>Résultats non distribués des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres</b>		
Solde au début de l'exercice	23 492	18 887
Résultat net attribué aux actionnaires et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	7 294	7 105
Actions ordinaires rachetées (note 12)	(946)	–
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(260)	(215)
Actions privilégiées rachetées (note 12)	(14)	(13)
Dividendes sur actions ordinaires	(2 513)	(2 272)
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle	(43)	–
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>27 010</b>	<b>23 492</b>
<b>Cumul des autres éléments du résultat global des actionnaires</b>		
Solde au début de l'exercice	5 180	6 323
Variation des profits (pertes) de change latents liés aux établissements à l'étranger	1 935	(414)
Variation des écarts actuariels sur les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	17	199
Variation des profits (pertes) latents sur les titres financiers disponibles à la vente	(7 315)	(989)
Variation des profits (pertes) latents sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	164	73
Variation de la réserve de réévaluation des immeubles	(1)	(11)
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	(5)	(1)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(25)</b>	<b>5 180</b>
<b>Total des capitaux propres des actionnaires et des autres instruments de capitaux propres à la fin de l'exercice</b>	<b>56 061</b>	<b>58 408</b>
<b>Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation</b>		
Solde au début de l'exercice	(1 233)	(784)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation	(111)	(448)
Autres éléments du résultat global attribués aux titulaires de contrats avec participation	(2)	(1)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(1 346)</b>	<b>(1 233)</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>		
Solde au début de l'exercice	1 694	1 455
Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	(1)	255
Autres éléments du résultat global attribués aux participations ne donnant pas le contrôle	(3)	(3)
Apports (distributions et acquisition), montant net	(26)	(13)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 664</b>	<b>1 694</b>
<b>Total des capitaux propres à la fin de l'exercice</b>	<b>56 379 \$</b>	<b>58 869 \$</b>

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

# Tableaux des flux de trésorerie consolidés

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de dollars CA)

	2022	2021
<b>Activités d'exploitation</b>		
Résultat net	7 182 \$	6 912 \$
Ajustements :		
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance	(33 413)	10 719
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	41	44
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance, compte non tenu des transactions de coassurance (note 7)	159	754
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	(32)	181
Autres amortissements	538	529
(Profits) pertes nets réalisés et latents et pertes de valeur sur les actifs	47 270	4 824
Profit sur la transaction de réassurance des contrats de rente variable aux États-Unis (avant impôts) (note 7)	(1 070)	-
Profit à la décomptabilisation de la participation de coentreprise dans le cadre de l'acquisition de Manulife TEDA (avant impôts) (notes 3 et 6)	(95)	-
Charge (recouvrement) d'impôt différé	731	(127)
Charge au titre des options sur actions	5	9
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	21 316	23 845
Diminution de la trésorerie liée à la transaction de réassurance des contrats de rente variable aux États-Unis (note 7)	(1 377)	-
Variations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	(2 204)	(690)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>17 735</b>	<b>23 155</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Achats et avances hypothécaires	(111 768)	(120 965)
Cessions et remboursements	93 407	96 728
Variations des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	(67)	(186)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie découlant de la vente (l'acquisition) de filiales (notes 3 et 6)	(182)	(19)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(18 610)</b>	<b>(24 442)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Émission de dette à long terme, montant net (note 10)	946	-
Remboursement de dette à long terme (note 10)	-	(1 250)
Rachat d'instruments de fonds propres (note 11)	(1 000)	(818)
Emprunts garantis (note 4 f))	437	26
Variations des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	(551)	186
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	1 703	(164)
Paiements de loyers	(120)	(124)
Dividendes versés aux actionnaires et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(2 787)	(2 500)
Actions ordinaires rachetées (note 12)	(1 884)	-
Actions ordinaires émises, montant net (note 12)	23	51
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis, montant net (note 12)	990	3 171
Actions privilégiées rachetées, montant net (note 12)	(711)	(612)
Apports des détenteurs (distributions aux détenteurs ou acquisitions) de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	(51)	(13)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(3 005)</b>	<b>(2 047)</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>		
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	(3 880)	(3 334)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	585	(319)
Solde au début de l'exercice	21 930	25 583
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>18 635</b>	<b>21 930</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>		
Début de l'exercice		
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	22 594	26 167
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(664)	(584)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net aux 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>21 930</b>	<b>25 583</b>
<b>Fin de l'exercice</b>		
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	19 153	22 594
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(518)	(664)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net aux 31 décembre</b>	<b>18 635 \$</b>	<b>21 930 \$</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie</b>		
Intérêts reçus	12 133 \$	11 376 \$
Intérêts versés	1 248	981
Impôts payés	1 238	571

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

# Notes des états financiers consolidés

Page	Note	
163	Note 1	Nature des activités et principales méthodes comptables
172	Note 2	Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière
178	Note 3	Acquisitions
179	Note 4	Placements et revenus de placement
188	Note 5	Instruments dérivés et instruments de couverture
194	Note 6	Goodwill et immobilisations incorporelles
196	Note 7	Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance
206	Note 8	Passifs des contrats de placement
208	Note 9	Gestion du risque
215	Note 10	Dettes à long terme
216	Note 11	Instruments de fonds propres
217	Note 12	Capitaux propres et résultat par action
219	Note 13	Gestion des fonds propres
220	Note 14	Produits tirés des contrats de service
221	Note 15	Rémunération fondée sur des actions
222	Note 16	Avantages futurs du personnel
228	Note 17	Impôts sur le résultat
229	Note 18	Participations dans des entités structurées
232	Note 19	Engagements et éventualités
234	Note 20	Information sectorielle
236	Note 21	Parties liées
237	Note 22	Filiales
238	Note 23	Fonds distincts
240	Note 24	Information en rapport avec les placements dans des contrats de rente différée et les <i>SignatureNotes</i> établis, émis ou pris en charge par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)
245	Note 25	Principales méthodes comptables conformément à IFRS 9 et IFRS 17
255	Note 26	Chiffres correspondants

# Notes des états financiers consolidés

(en millions de \$ CA, sauf les montants par action ou sauf indication contraire)

## Note 1 Nature des activités et principales méthodes comptables

### a) Entité présentant l'information financière

La Société Financière Manuvie (« SFM ») est une société dont les actions se négocient en Bourse, qui détient La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers »), société canadienne d'assurance vie. La SFM et ses filiales (collectivement, « Manuvie » ou la « Société »), groupe et chef de file des services financiers, exercent leurs activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis. Le réseau international de salariés, d'agents et de partenaires de distribution de Manuvie offre des produits de protection financière et de gestion de patrimoine à des particuliers et à des entreprises ainsi que des services de gestion d'actifs aux clients institutionnels. La Société exerce ses activités sous le nom de Manulife en Asie, Manuvie au Canada, et sous le nom de John Hancock aux États-Unis.

La SFM est située au Canada et constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2022 qui traite d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, puisque l'exposé entourant le risque de marché et le risque d'illiquidité comprend certaines informations qui sont considérées comme faisant partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Le 15 février 2023, le conseil d'administration de la SFM a autorisé la publication des présents états financiers consolidés au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

### b) Base d'établissement

Pour dresser les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit exercer son jugement, effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants inscrits à l'actif et au passif et sur l'information à fournir relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants inscrits aux produits et charges pour la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les procédés d'estimation les plus importants ont trait à l'évaluation des hypothèses utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement, à l'évaluation de la dépréciation d'actifs, à l'établissement des hypothèses pour le calcul de l'obligation et de la charge au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, au calcul des impôts sur le résultat et des positions fiscales incertaines et à l'estimation de la juste valeur de certains placements. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font périodiquement l'objet d'une révision. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les révisions sont effectuées et dans les exercices ultérieurs touchés par ces révisions. Bien que ces estimations puissent varier, la direction estime que les montants comptabilisés sont appropriés. Les principales méthodes comptables employées et les jugements les plus importants posés par la direction aux fins de l'application de ces méthodes comptables pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont résumés ci-après.

Les résultats et les activités de la Société ont subi les répercussions défavorables de la COVID-19 et de la conjoncture économique, et pourraient continuer de le faire. Les répercussions défavorables comprennent, sans s'y limiter, les tendances à la récession économique au sein des marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, l'importante volatilité du marché, l'augmentation du risque de crédit, les pressions exercées sur les marchés des produits de base et le cours des actifs alternatifs à long terme, la volatilité des taux de change, la hausse des sinistres, du taux de maintien en vigueur des contrats et des rachats, et la perturbation des activités. L'ampleur et la gravité de ces événements et leur durée ont accru l'incertitude à l'égard des estimations utilisées pour déterminer la valeur comptable de certains actifs et passifs compris dans les présents états financiers consolidés.

La Société a utilisé les techniques d'évaluation appropriées en ayant recours au jugement et à des estimations qui pourraient être considérés comme raisonnables par des intervenants du marché pour refléter la conjoncture économique. L'incidence de ces techniques a été prise en compte dans les présents états financiers consolidés. Toute modification aux données utilisées pourrait avoir une incidence importante sur les valeurs comptables en question.

### c) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale (non dans le cadre d'une liquidation involontaire ou d'une vente en catastrophe) entre des intervenants du marché à la date d'évaluation; la juste valeur est une valeur de sortie.

Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché sont utilisés pour établir la juste valeur. Si les cours du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est habituellement déterminée à l'aide d'autres techniques d'évaluation telles que les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques. Les cours établis par des courtiers sont généralement utilisés lorsque les prix des fournisseurs publics externes ne sont pas disponibles.

La Société a mis en place un processus d'évaluation qui comprend un examen des variations des prix sur le marché, une comparaison des prix des différents fournisseurs et une comparaison de l'évaluation matricielle interne, laquelle utilise principalement des données externes observables. Un jugement est posé pour ajuster les données externes observables afin de tenir compte d'éléments comme les facteurs de liquidité et de crédit.

La Société classe les résultats des évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux. Cette hiérarchie accorde un ordre de priorité aux données utilisées dans les techniques d'évaluation, en fonction de leur fiabilité. Un niveau est attribué à chaque évaluation à la juste valeur en fonction des données de plus bas niveau ayant une importance dans l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – Évaluations à la juste valeur reflétant des cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques auxquels la Société peut avoir accès à la date d'évaluation, reflétant les opérations sur le marché.

Niveau 2 – Évaluations à la juste valeur utilisant des données autres que des cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement. Ces données comprennent des cours pour des actifs et des passifs semblables dans des marchés actifs, des cours pour des actifs ou des passifs identiques ou semblables dans des marchés inactifs, des données observables qui ne sont pas des cours (comme les taux d'intérêt, le risque de crédit, etc.) et des données tirées de marchés observables ou étayées par ces derniers. La plupart des titres de créance sont classés dans le niveau 2. De plus, le niveau 2 comprend des instruments dérivés qui sont évalués à l'aide de modèles utilisant des données observables sur le marché, y compris des swaps de taux d'intérêt, des swaps d'actions, des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de change à terme.

Niveau 3 – Évaluations à la juste valeur utilisant des données importantes non observables sur le marché. Ces dernières comprennent les évaluations d'actifs et de passifs qui découlent de données dont certaines ou la totalité ne peuvent être observées sur le marché, y compris les hypothèses en matière de risque. Les évaluations des titres du niveau 3 visent les titres moins liquides comme les immeubles, les autres placements, les placements dans des terrains forestiers exploitables détenus dans les fonds distincts, certaines obligations à long terme et d'autres titres dont le prix est peu ou pas observable. Les évaluations de certains instruments financiers dérivés sont aussi incluses dans le niveau 3.

#### **d) Périmètre de consolidation**

La SFM consolide les états financiers de toutes les entités qu'elle contrôle, y compris certaines entités structurées. Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société exerce un contrôle sur une entité lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette entité, et qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses activités, lesquels sont importants par rapport aux rendements variables totaux de l'entité, et que la Société a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur la part de la Société des rendements variables de l'entité. Lorsqu'elle évalue si elle détient le contrôle, la direction doit poser des jugements importants pour examiner tous les faits et circonstances pertinents. Lorsqu'elle évalue le pouvoir décisionnel sur une entité, la Société doit tenir compte de l'étendue de ses droits sur la direction de l'entité, du niveau des droits de vote qu'elle détient dans l'entité qui sont potentiellement ou actuellement exerçables, de l'existence d'ententes de gestion contractuelles qui pourraient donner à la Société le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité, et elle doit vérifier l'étendue des participations de tiers dans l'entité, le cas échéant, afin d'évaluer si la possibilité d'un contrôle de fait existe. Lorsqu'elle évalue les rendements variables d'une entité, la Société tient compte de l'importance des rendements variables financiers et autres directs et indirects qu'elle tire des activités de l'entité, en plus de l'importance relative de ces rendements par rapport à la variabilité totale des rendements de l'entité. La Société doit aussi tenir compte du degré auquel ses participations sont alignées sur celles des autres parties qui investissent dans l'entité, ainsi que du degré auquel la Société peut jouer dans son propre intérêt lorsqu'elle interagit avec l'entité.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les résultats consolidés de la SFM à compter de la date à laquelle le contrôle est établi, et sont exclus de la consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle cesse. La première évaluation du contrôle est effectuée au début de la relation de la Société avec l'entité et est revue si la Société acquiert le contrôle sur les décisions financières et opérationnelles clés de l'entité ou perd ce contrôle, si la Société augmente ou diminue sa participation dans l'entité, si les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que l'exposition relative aux rendements variables s'en trouve aussi modifiée, ou si la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer. Un changement de contrôle peut entraîner des profits et des pertes à la décomptabilisation d'une filiale lorsque la Société perd le contrôle de cette dernière, ou à la décomptabilisation des participations antérieures dans une filiale lorsque la Société acquiert le contrôle de cette dernière.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Les soldes intersociétés et les produits et les charges découlant d'opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la préparation des états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont les participations de tiers dans les capitaux propres des filiales de la SFM et sont présentées dans le total des capitaux propres, séparément des capitaux propres des titulaires de contrats avec participation et des actionnaires de la SFM. Les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net et les autres éléments du résultat global (« AERG ») des filiales de la SFM sont incluses respectivement dans le total du résultat net et le total des AERG. Une exception se produit lorsque les actions de la filiale sont remboursables au gré des autres parties ou rachetables contre de la trésorerie à une date déterminée ou déterminable, auquel cas les participations de tiers dans les capitaux propres de la filiale sont présentées à titre de passif de la Société, et les participations de tiers dans le résultat net et les AERG de la filiale sont comptabilisées à titre de charges pour la Société.

La Société comptabilise les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable ou un contrôle conjoint (une « entreprise associée » ou une « coentreprise ») selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part de l'actif net et des résultats financiers de l'entreprise associée ou de la coentreprise au moyen de méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables. La direction doit poser des jugements importants pour déterminer si les droits de vote, les droits contractuels et d'autres relations avec l'entité, le cas échéant, permettent à la Société d'exercer une influence notable ou un contrôle conjoint sur l'entité. Les profits et pertes à la vente des entreprises associées ou des coentreprises sont inclus dans le résultat une fois qu'ils sont réalisés, alors que les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Les profits et pertes sur les transactions commerciales avec les entreprises associées ou les coentreprises sont éliminés au prorata de la participation de la Société dans les capitaux propres de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Les placements dans les entreprises associées et les coentreprises sont inclus dans les autres placements dans les états de la situation financière consolidés de la Société.

#### e) Placements

Les placements considérés comme des instruments financiers sont classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), des prêts et créances ou des actifs financiers disponibles à la vente (« DV »). La Société détermine le classement des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale. Lors de la comptabilisation initiale des placements, la Société les évalue à leur juste valeur majorée, dans le cas des placements qui ne sont pas à la JVRN, des coûts de transaction directement imputables. Les placements sont classés comme des instruments financiers à la JVRN s'ils sont détenus à des fins de transaction, s'ils sont désignés par la direction selon la juste valeur ou s'ils sont désignés par la direction lorsqu'ils incluent un ou plusieurs dérivés incorporés. Les placements DV sont des actifs financiers non dérivés qui ne sont pas compris dans les catégories susmentionnées.

Les méthodes d'évaluation des placements de la Société sont décrites ci-dessus. Toutes les évaluations de la juste valeur sont effectuées conformément à IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Les évaluations de la juste valeur selon les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs pour les placements comptabilisés à la juste valeur ou non comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés sont présentées à la note 4. Les évaluations de la juste valeur sont effectuées par la Société et par des fournisseurs de services d'évaluation tiers. Lorsque la Société retient les services d'un fournisseur tiers, elle procède à diverses procédures afin de corroborer les informations liées aux prix. Ces procédures incluent notamment des demandes d'information et l'examen des techniques d'évaluation appliquées, des données utilisées pour l'évaluation et des rapports de contrôle des fournisseurs.

Le poste Trésorerie et titres à court terme se compose de la trésorerie, des comptes courants, des dépôts à un jour et dépôts à terme, et des titres de créance détenus afin de respecter les engagements de trésorerie à court terme. Les titres à court terme sont composés de placements qui arrivent à échéance moins de un an après la date de l'achat. Les titres à court terme sont comptabilisés à leur juste valeur. Le papier commercial et les obligations à escompte sont classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur puisque ces titres ne sont généralement pas négociés activement. Les paiements nets en cours de compensation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur ou au coût amorti. Les titres de créance sont généralement évalués par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants qui utilisent des modèles d'évaluation exclusifs qui tiennent compte des données actuelles du marché pour des instruments financiers semblables comportant des modalités et une qualité du crédit comparables (évaluation matricielle). Les données importantes comprennent, sans s'y limiter, les courbes de taux, les risques de crédit et les écarts de taux, les taux de remboursement anticipé et la volatilité de ces données. Ces titres de créance sont classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur, mais ils peuvent être classés dans le niveau 3 si des données importantes ne sont pas observables sur le marché. Les profits et pertes réalisés à la vente de titres de créance et les profits et pertes latents sur des titres de créance désignés à la JVRN sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Les profits et pertes latents sur les titres de créance DV sont comptabilisés dans les AERG, à l'exception des profits et pertes de change latents qui sont comptabilisés en résultat. Les pertes de valeur sur les titres de créance DV sont comptabilisées individuellement en résultat lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Une perte de valeur est considérée comme ayant été subie lorsqu'il est jugé probable, selon le jugement de la direction, que la Société ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles du titre d'emprunt. Les titres de créance classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût amorti. Ces titres comprennent les titres de créance assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance et que la Société n'a pas désignés à la JVRN ou comme DV au moment de la comptabilisation initiale.

Les actions cotées comprennent les actions ordinaires et privilégiées et les actions de fonds communs de placement et elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les actions cotées sont généralement classées dans le niveau 1 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur, puisque leurs justes valeurs sont habituellement basées sur les cours du marché. Les profits et pertes réalisés à la vente d'actions et les profits et pertes latents sur les actions désignées à la JVRN sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Les profits et pertes latents sur les actions DV sont comptabilisés dans les AERG. Les pertes de valeur sur les actions DV sont comptabilisées individuellement en résultat lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Une perte de valeur est jugée s'être produite lorsque la juste valeur a chuté en deçà du coût de manière importante ou pendant une longue période. L'exercice d'un jugement important est nécessaire pour déterminer si la baisse est importante ou prolongée.

Les créances hypothécaires sont comptabilisées au coût amorti et sont classées dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur en raison du caractère non observable de certaines données importantes utilisées pour l'évaluation. Les profits et pertes réalisés sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Des pertes de valeur sur les créances hypothécaires sont comptabilisées lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable que le plein montant du capital et des intérêts sera recouvré à l'échéance. Les pertes de valeur sont évaluées en fonction des flux de trésorerie futurs prévus actualisés au taux d'intérêt effectif initial inhérent à la créance hypothécaire. Les flux de trésorerie futurs prévus des créances hypothécaires douteuses sont généralement calculés en fonction de la juste valeur de toute garantie sous-jacente à la créance hypothécaire, déduction faite des coûts de réalisation prévus et compte tenu des recouvrements d'assurance applicables. Des jugements importants sont posés pour déterminer la perte de valeur, y compris le calendrier et le montant des recouvrements futurs.

La Société comptabilise les titrisations de créances hypothécaires garanties et non garanties comme des opérations de financement garanties puisque le critère de comptabilisation comme une vente n'est pas respecté. Pour ces opérations, la Société continue de comptabiliser les créances hypothécaires et comptabilise, au poste Autres passifs, des passifs correspondant au montant exigible à l'échéance. Les produits d'intérêts sur ces créances hypothécaires et les charges d'intérêts sur les emprunts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements privés, qui comprennent les prêts aux entreprises pour lesquels il n'y a pas de marché actif, sont comptabilisés au coût amorti et sont généralement classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur ou dans le niveau 3 si des données importantes ne sont pas observables sur le marché. Les profits et pertes réalisés sont comptabilisés immédiatement en résultat. Des pertes de valeur sur les placements privés sont comptabilisées lorsqu'il n'y a plus d'assurance que le plein montant du capital et des intérêts sera recouvré en temps opportun. Les pertes de valeur sont évaluées en fonction des flux de trésorerie futurs prévus actualisés au taux d'intérêt effectif initial inhérent au prêt. Des jugements importants sont posés pour déterminer la perte de valeur, y compris le calendrier et le montant des recouvrements futurs.

Les avances sur contrats sont comptabilisées à un montant équivalant à celui de l'encours du capital et sont classées dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur. Les avances sur contrats sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats sous-jacents.

Les prêts aux clients de la Banque Manuvie du Canada (« Banque Manuvie » ou « Banque ») sont comptabilisés au coût amorti et classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur. Un prêt à un client de la Banque est considéré comme étant déprécié lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes survenus après la comptabilisation initiale et ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés du prêt.

Une fois constituées, les provisions pour pertes sur créances hypothécaires, sur placements privés et sur prêts aux clients de la Banque ne sont reprises que si les circonstances à l'origine de la perte de valeur n'existent plus. Les reprises de pertes de valeur sur les titres de créance DV ne sont comptabilisées que dans la mesure où les augmentations ultérieures de la juste valeur peuvent être attribuées à des événements survenus après la comptabilisation de la perte de valeur. Les pertes de valeur des instruments de capitaux propres DV ne sont pas reprises en résultat. À la cession d'un actif déprécié, toute provision pour pertes est reprise.

En plus des pertes de valeur et des provisions pour pertes (recouvrements) sur créances comptabilisées dans les revenus de placement, l'évaluation des passifs des contrats d'assurance par l'entremise des hypothèses sur le rendement des placements prend en compte les pertes sur créances futures prévues sur les placements en titres à revenu fixe. Voir la note 7 d).

Des produits d'intérêts sont comptabilisés sur les titres de créance, les créances hypothécaires, les placements privés, les avances sur contrats, les prêts aux clients de la Banque et certains autres placements selon la comptabilité d'engagement et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les primes, les escomptes et les coûts de transaction sont amortis sur la durée de vie des placements sous-jacents à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif pour tous les titres de créance ainsi que les créances hypothécaires et les placements privés.

La Société comptabilise les placements achetés ou vendus à la date de transaction. Les prêts montés par la Société sont comptabilisés à la date de règlement.

Les immeubles comprennent les immeubles à usage propre et les immeubles de placement. Les immeubles à usage propre, détenus aux fins d'utilisation pour l'exploitation de la Société, sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. L'amortissement est calculé en fonction du coût d'un actif moins sa valeur résiduelle et est comptabilisé en résultat selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée s'échelonnant sur une période de 30 ans à 60 ans. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat dans la mesure où la valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. Lorsque les immeubles à usage propre sont inclus dans les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, la juste valeur des immeubles est utilisée dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. La juste valeur des immeubles à usage propre est établie au moyen des mêmes procédés que pour les immeubles de placement, tel qu'il est décrit ci-dessous. Les immeubles à usage propre sont classés dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur.



Un immeuble de placement est un immeuble détenu en vue d'en tirer des produits locatifs, pour réaliser une plus-value en capital ou les deux. Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat. La juste valeur de ces immeubles est déterminée à l'aide d'évaluations externes qui sont fondées sur l'utilisation optimale de ceux-ci. Les techniques d'évaluation comprennent les flux de trésorerie actualisés, la méthode de capitalisation directe de même que l'analyse comparative des prix de vente, et elles tiennent compte de données observables et non observables. Ces données comprennent les baux existants et pris en charge, les données du marché provenant des transactions récentes comparables, les perspectives économiques futures et les hypothèses liées au risque de marché, les taux d'actualisation et les taux de rendement internes. Les immeubles de placement sont classés dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur.

Lorsqu'un immeuble passe de l'usage propre à un immeuble de placement, tout profit ou toute perte résultant de sa réévaluation à la juste valeur à la date du transfert est comptabilisé dans les AERG, dans la mesure où le montant en question ne constitue pas une reprise de perte de valeur antérieure. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

Les autres placements comprennent les placements en actions de sociétés fermées et les placements immobiliers détenus dans les secteurs de l'infrastructure, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et du pétrole et du gaz. Les placements en actions de sociétés fermées sont comptabilisés en tant qu'entreprises associées ou coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence (décrite à la note 1 d) ci-dessus), ou sont désignés à la JVRN ou classés comme DV et comptabilisés à la juste valeur. Les placements dans des actifs pétroliers et gaziers et les activités d'évaluation sont évalués au coût selon la méthode de la recherche fructueuse. Les terrains forestiers exploitables et les terres agricoles sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont portées en résultat, à l'exception des bâtiments, de l'équipement et des plantes productrices qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur des autres placements est déterminée à l'aide de différentes techniques d'évaluation décrites à la note 4. Les autres placements qui sont évalués ou présentés à la juste valeur sont principalement classés dans le niveau 3.

Les autres placements comprennent aussi les placements dans des baux adossés, lesquels sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La valeur comptable selon la méthode de la mise en équivalence reflète le coût amorti des créances au titre des contrats de location et la dette sans recours connexe selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### **f) Goodwill et immobilisations incorporelles**

Le goodwill représente l'écart entre la juste valeur de la contrepartie d'acquisition d'une entreprise acquise et la quote-part de la Société des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût, puis évalué au coût moins les pertes de valeur cumulées.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT, ou lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, la Société affecte le goodwill à chacune des UGT ou à chaque groupe d'UGT qui représente au sein de l'entité le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. L'attribution est faite aux UGT ou groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises qui a donné lieu au goodwill. Toute perte de valeur possible du goodwill est décelée en comparant la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT à sa valeur comptable. Le goodwill est diminué du montant correspondant à l'insuffisance, le cas échéant. Si l'insuffisance excède la valeur comptable du goodwill, la valeur comptable des actifs restants dans l'UGT ou le groupe d'UGT est proportionnellement réduite de l'insuffisance résiduelle.

La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour établir la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT ou au groupe d'UGT. Dans certains cas, les calculs détaillés les plus récents d'une valeur recouvrable, effectués dans une période antérieure, sont utilisés dans le cadre du test de dépréciation de la période considérée. Ceci s'applique uniquement lorsque l'UGT ou le groupe d'UGT n'a fait l'objet d'aucun changement important, que la probabilité de dépréciation est faible d'après l'analyse des événements et circonstances courants, et que la dernière valeur recouvrable calculée excédait considérablement la valeur comptable actuelle de l'UGT ou du groupe d'UGT.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent le nom de marque John Hancock, certains contrats de gestion de placements et certains droits relatifs aux eaux à usage agricole. L'appréciation de la durée d'utilité indéterminée de la marque John Hancock repose sur la protection par voie de marques de commerce renouvelables indéfiniment sur les marchés où ces produits de marque sont vendus et, pour certains contrats de gestion de placement, sur la possibilité de renouveler indéfiniment ces contrats. En outre, aucune disposition légale, réglementaire ou contractuelle ne limite la durée d'utilité de ces immobilisations incorporelles. Certains droits relatifs aux eaux à usage agricole sont détenus à perpétuité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie, mais est soumise à un test de dépréciation annuel, ou plus souvent si des éléments indiquent que sa valeur n'est pas recouvrable.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent les réseaux de distribution, les relations clients, les logiciels capitalisés, et certains contrats de gestion de placements et d'autres droits contractuels acquis. Les réseaux de distribution, les relations clients et autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, de 6 à 68 ans, selon la méthode linéaire ou en fonction des mesures de consommation des actifs. Les immobilisations incorporelles liées aux logiciels sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 10 ans. Ces immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont soumises à un test de dépréciation chaque période de présentation de l'information financière. Lorsqu'il y a une indication de perte de valeur, ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation.

### g) Actifs divers

Les actifs divers comprennent les actifs d'un rabbi trust relatifs aux obligations au titre des prestations définies non capitalisées, les actifs au titre des prestations définies, le cas échéant, les coûts d'acquisition différés et les immobilisations. Les actifs des rabbi trust sont comptabilisés à la juste valeur. La valeur comptable de l'actif des régimes à prestations définies est décrite à la note 1 o). Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et sont amortis sur la période pendant laquelle des frais de rachat peuvent être imputés, ou sur la période pendant laquelle les produits sont gagnés. Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée, qui varie de 2 à 10 ans.

### h) Fonds distincts

La Société gère pour le compte de ses titulaires de contrats des fonds distincts qui sont présentés dans l'actif net des fonds distincts, et un passif correspondant est inscrit dans le passif net des fonds distincts au montant qui revient aux titulaires de contrats d'après le solde de leur compte. Les montants investis par la Société dans les fonds distincts aux fins des capitaux de lancement sont présentés dans les différentes catégories de placements en fonction de la nature des placements sous-jacents. Le rendement des placements de ces fonds est transféré directement aux titulaires de contrats. Dans certains cas, la Société a fourni des garanties relativement à ces fonds.

L'actif net des fonds distincts est évalué à la juste valeur et comprend des placements dans des fonds communs de placement, des titres de créance, des actions, de la trésorerie, des placements à court terme ainsi que d'autres placements. En ce qui concerne l'exigence de consolidation en vertu des IFRS, lorsqu'elle évalue le degré de contrôle qu'elle exerce sur les placements sous-jacents, la Société tient compte de l'étendue de son pouvoir décisionnel, des droits détenus par d'autres parties, de sa rémunération à titre de gestionnaire de placements et de son exposition à la variabilité des rendements des placements. La Société a déterminé qu'elle n'exerce pas le contrôle sur les placements sous-jacents puisqu'elle agit à titre d'agent au nom des titulaires de contrats de fonds distincts.

La méthode utilisée pour déterminer la juste valeur des placements détenus dans des fonds distincts est cohérente avec celle utilisée pour les placements détenus par le fonds général, tel qu'il est décrit ci-dessus à la note 1 e). Le passif des fonds distincts est évalué en fonction de la valeur de l'actif net des fonds distincts. Le rendement des placements de l'actif des fonds distincts appartient aux titulaires de contrats, et la Société n'assume pas le risque associé à ces actifs en dehors des garanties offertes sur certains produits de rente ou d'assurance vie à capital variable dont le placement sous-jacent est détenu avec les fonds distincts. Par conséquent, les revenus de placement gagnés par les fonds distincts et les charges engagées par les fonds distincts se contrebalancent et ne figurent pas de façon distincte dans les comptes de résultat consolidés. La rémunération que la Société tire de la gestion et de l'administration des fonds distincts est inscrite au poste Autres produits.

Les passifs liés aux garanties associées à certains fonds distincts, découlant de certains contrats d'assurance vie ou de rente à capital variable, sont comptabilisés dans les passifs des contrats d'assurance de la Société. La Société détient les actifs soutenant ces garanties dans le fonds général, lesquels actifs sont compris dans les placements selon le type de placement.

### i) Passifs des contrats d'assurance et de placement

La plupart des contrats émis par la Société sont considérés comme des contrats d'assurance, des contrats de placement ou des contrats de service. Les contrats en vertu desquels la Société accepte d'assumer un risque important d'assurance d'un titulaire de contrats sont classés comme des contrats d'assurance dans les états financiers consolidés. Un contrat est considéré comme comportant un risque important d'assurance si, et seulement si, un événement assuré pouvait obliger un assureur à consentir des paiements additionnels importants dans n'importe quelle circonstance, excluant les circonstances qui ne présentent aucune substance commerciale, au moment de la mise en place du contrat. Les contrats en vertu desquels la Société n'accepte pas d'assumer un risque important d'assurance sont classés comme contrats de placement ou considérés comme des contrats de service et sont comptabilisés respectivement selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ou IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il demeure un contrat d'assurance, même si le risque d'assurance est atténué de manière importante. Les contrats de placement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance si le risque d'assurance devient important subséquemment.

Les passifs des contrats d'assurance, nets des actifs de réassurance, correspondent au montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux produits tirés du placement net, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats en vigueur. Les passifs des contrats d'assurance sont présentés compte non tenu des actifs de réassurance aux états de la situation financière consolidés. Il revient à l'actuaire désigné de la Société de déterminer le montant des passifs des contrats d'assurance conformément aux normes de l'Institut canadien des actuaires. Les passifs des contrats d'assurance, nets des actifs de réassurance, ont été déterminés d'après la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'autorise IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Voir la note 7.

Les passifs des contrats de placement comprennent les contrats émis en faveur de particuliers et d'investisseurs institutionnels qui ne comportent pas de risque important d'assurance. Les passifs et dépôts des contrats de placement sont évalués à leur coût amorti, ou à leur JVRN, au choix. Ce choix doit avoir pour effet de réduire l'incohérence comptable entre les actifs à la JVRN qui soutiennent ces contrats et les passifs des contrats connexes. Les passifs des contrats de placement sont décomptabilisés lorsque le contrat arrive à échéance, est résilié ou est annulé.

Les dérivés incorporés dans des contrats d'assurance sont comptabilisés séparément à titre de dérivés s'ils ne sont pas jugés être étroitement liés au contrat d'assurance hôte et s'ils ne respectent pas la définition d'un contrat d'assurance. Ces dérivés incorporés sont présentés séparément dans les autres actifs ou les autres passifs, et sont évalués à la JVRN.

#### **j) Actifs de réassurance**

Dans le cours normal des affaires, la Société a recours à la réassurance pour gérer son exposition au risque. Les cessions en assurance à un réassureur ne libèrent pas la Société de ses obligations envers les titulaires de contrats. Elle demeure responsable envers ses titulaires de contrats à l'égard de la tranche réassurée dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives aux cessions de réassurance en vertu d'un traité de réassurance.

Les actifs de réassurance représentent l'avantage tiré des traités de réassurance en vigueur à la date de clôture, compte tenu de la situation financière du réassureur. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément aux dispositions du contrat de réassurance pertinent.

Les profits ou les pertes sur transactions de réassurance sont immédiatement comptabilisés en résultat à la date de la transaction et ne sont pas amortis. Les primes cédées et les sinistres remboursés sont présentés selon le montant brut aux comptes de résultat consolidés. Les actifs de réassurance ne sont pas portés en réduction des passifs des contrats d'assurance connexes et sont présentés distinctement aux états de la situation financière consolidés. Voir la note 7 a).

#### **k) Autres instruments financiers comptabilisés comme passifs**

La Société émet divers autres instruments financiers classés comme passifs, y compris des billets à payer, des billets à terme, des billets de premier rang, des débetures de premier rang, des billets subordonnés, des billets d'apport à l'excédent et des actions privilégiées. Ces passifs financiers sont évalués au coût amorti, et les frais d'émission sont différés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### **l) Impôts sur le résultat**

La provision pour impôts sur le résultat est calculée d'après les lois fiscales et les taux d'imposition quasi adoptés à la date des états de la situation financière consolidés. La provision pour impôts sur le résultat comporte l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé liés aux éléments comptabilisés dans les AERG et directement dans les capitaux propres sont comptabilisés de la même manière respectivement dans les AERG et directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant qui devrait être payable ou recouvrable pour l'exercice considéré, incluant tout ajustement aux impôts à payer des exercices antérieurs.

L'impôt différé est comptabilisé suivant la méthode axée sur le bilan et découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. L'impôt différé est évalué aux taux d'imposition quasi adoptés qui devraient être appliqués aux différences temporaires lorsqu'elles se résorberont.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont passés en revue chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de les compenser et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de celles qui sont liées aux participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises, lorsque la date à laquelle les différences temporaires se résorberont peut être contrôlée et qu'il est probable que celles-ci ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La Société comptabilise des passifs pour les positions fiscales incertaines lorsqu'il est jugé probable que la Société devra effectuer un paiement sur des positions fiscales par suite des examens effectués par les administrations fiscales. Ces provisions sont constituées à l'aide des meilleures estimations de la Société quant au montant qui devra être payé. Les provisions sont reprises en résultat dans la période au cours de laquelle la direction établit qu'elles ne sont plus requises, ou selon les dispositions de la loi.

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôt exigible et impôt différé représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales présentes et futures des transactions et des événements survenus au cours de l'exercice. La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou ses soldes d'impôt différé si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité ultime de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le solde de l'actif d'impôt différé qui doit être comptabilisé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin de rajuster le montant d'impôt différé qui doit être comptabilisé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé et le taux d'imposition effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

### **m) Conversion des monnaies étrangères**

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales, coentreprises et entreprises associées de la Société sont évalués par chaque entité en fonction de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Si leur monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien, ces entités représentent des établissements à l'étranger de la Société.

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change moyen du trimestre considéré. Les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger et des résultats de la couverture de ces positions, ainsi que des éléments non monétaires désignés comme DV. Ces profits et pertes de change sont comptabilisés dans les AERG jusqu'à la cession de l'établissement à l'étranger ou de l'élément non monétaire, ou la perte de l'influence notable ou du contrôle exercé sur l'établissement à l'étranger.

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers des établissements à l'étranger de la Société sont convertis de leur monnaie fonctionnelle en dollars canadiens; les actifs et les passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture et les produits et les charges sont convertis au moyen des taux de change moyens pour la période. Les profits et pertes de change découlant de ces conversions sont comptabilisés dans les AERG, sous réserve de leur reclassement en résultat au moment de la cession d'un établissement à l'étranger.

### **n) Rémunération fondée sur des actions**

La Société offre une rémunération fondée sur des actions à certains salariés et administrateurs, comme il est décrit à la note 15. La charge de rémunération liée aux attributions d'instruments de capitaux propres est calculée en fonction des meilleures estimations quant au nombre d'instruments dont les droits devraient être acquis, ces estimations faisant l'objet de révisions si des renseignements ultérieurs indiquent qu'il est probable que les renoncations réelles diffèrent des renoncations estimées initialement, à moins que les renoncations ne découlent de conditions de marché.

Les options sur actions sont passées en charges moyennant une hausse équivalente du surplus d'apport. Les unités d'actions temporairement incessibles et les unités d'actions différées sont passées en charges moyennant la comptabilisation d'une charge à payer correspondante basée sur la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM à la fin de chaque trimestre. Les unités d'actions fondées sur le rendement sont passées en charges moyennant la comptabilisation d'une charge à payer correspondante basée sur des conditions de rendement particulières et la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM à la fin de chaque trimestre. La variation de la valeur des attributions résultant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM ou des variations des conditions de rendement particulières et des dividendes crédités est comptabilisée en résultat, compensée par l'incidence des swaps sur le rendement total utilisé pour gérer la variabilité des passifs connexes.

Le coût de la rémunération fondée sur des actions est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits applicables, sauf si l'employé est admissible à la retraite à la date d'attribution ou deviendra admissible à la retraite pendant la période d'acquisition des droits. Le coût de rémunération attribuable aux options sur actions, aux unités d'actions temporairement incessibles et aux unités d'actions fondées sur le rendement attribuées aux salariés qui sont admissibles à la retraite à la date d'attribution ou qui deviendront admissibles à la retraite au cours de la période d'acquisition des droits est comptabilisé respectivement à la date d'attribution ou sur la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible à la retraite.

Les cotisations de la Société au Programme international d'actionnariat (voir la note 15 d)) sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées. En vertu du Programme international d'actionnariat, sous réserve de certaines conditions, la Société verse un montant correspondant au pourcentage des cotisations admissibles d'un salarié jusqu'à concurrence de certains maximums. Le fiduciaire du programme utilise tous les montants versés pour acheter des actions ordinaires de la SFM sur le marché libre au nom des employés participants.

### **o) Avantages futurs du personnel**

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, dont des régimes agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) à l'intention des dirigeants, et des régimes pour retraités et régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés.

L'obligation de la Société au titre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi est calculée pour chaque régime à la valeur actualisée estimative des prestations futures que les salariés admissibles ont acquises en contrepartie des services rendus jusqu'à la date de clôture, en utilisant la méthode de la répartition des prestations. Le taux d'actualisation utilisé est fondé sur le rendement, à la date de clôture, de titres de créance de sociétés de grande qualité qui ont approximativement la même échéance que les obligations au titre des prestations et qui sont libellés dans la même monnaie que celle dans laquelle les prestations devraient être versées.

Pour établir le montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies de la Société, la juste valeur des actifs des régimes est déduite des obligations au titre des prestations définies. Lorsque ce calcul donne lieu à un excédent, l'actif pouvant être comptabilisé est limité à la valeur actualisée des avantages économiques futurs disponibles sous forme de remboursements futurs des régimes ou de diminutions des cotisations futures aux régimes (plafonnement de l'actif). L'actif des régimes à prestations définies est inclus dans les autres actifs, et le passif des régimes à prestations définies est inclus dans les autres passifs.

Les variations du montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies découlant de la réévaluation des régimes de retraite et des régimes de soins de santé pour retraités sont comptabilisées dans les AERG de la période au cours de laquelle elles se produisent, et elles ne sont pas reclassées en résultat dans les périodes subséquentes. Elles comprennent les écarts actuariels, l'incidence du plafonnement de l'actif, le cas échéant, et le rendement des actifs des régimes, excluant les montants compris dans les produits ou charges d'intérêts nets. Les variations du montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies en raison de la réévaluation des régimes d'invalidité sont comptabilisées en résultat au cours de la période où elles se produisent.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est comptabilisé sur les années de service des salariés jusqu'à la retraite, tandis que le coût des régimes de soins de santé pour retraités est comptabilisé sur les années de service des salariés qui précèdent l'admissibilité intégrale des droits à prestations. Le coût net des prestations de l'exercice est comptabilisé dans le résultat, et il correspond à la somme du coût des services rendus au cours de l'exercice, des produits ou des charges d'intérêts nets et tous les frais d'administration applicables, majorés par les coûts ou les crédits au titre des services passés découlant de modifications ou de réductions de régimes. Les produits ou charges d'intérêts nets sont déterminés en appliquant le taux d'actualisation au montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies. Le coût pour l'exercice considéré des régimes d'invalidité est la variation, depuis le dernier exercice, de l'obligation au titre des prestations définies, y compris tout écart actuariel.

Le coût des régimes de retraite à cotisations définies correspond à la cotisation fournie par la Société, laquelle est comptabilisée en résultat pendant les périodes où les services sont rendus par les salariés.

#### **p) Instruments dérivés et instruments de couverture**

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles. Les dérivés incorporés à d'autres instruments financiers sont comptabilisés séparément comme des dérivés si leurs caractéristiques et risques économiques ne sont pas liés étroitement à ceux de l'instrument hôte, que les modalités du dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un dérivé autonome et que l'instrument hôte lui-même n'est pas comptabilisé à la JVRN. Les dérivés qui sont des instruments financiers distincts sont comptabilisés à la juste valeur, ceux affichant des profits latents étant présentés à titre d'actifs dérivés et ceux affichant des pertes latentes étant présentés à titre de passifs dérivés.

On détermine, pour chaque dérivé, si l'on applique la comptabilité de couverture. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées dans les revenus de placement. Voir la note 4 c).

Lorsque la Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, une relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place. L'efficacité de la couverture est évaluée à sa mise en place et pendant toute sa durée. La comptabilité de couverture n'est appliquée que lorsque la Société s'attend à ce que chacune des relations de couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert. L'évaluation de l'efficacité de la couverture est mise en œuvre à la fin de chaque période de présentation de l'information financière à titre prospectif et rétrospectif. Lorsqu'il est établi qu'une relation de couverture n'est plus efficace, ou lorsque l'instrument de couverture ou l'élément couvert a été vendu ou qu'il est résilié, la Société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture à titre prospectif. Dans de tels cas, si les dérivés ne sont ni vendus ni résiliés, toute variation subséquente de la juste valeur des dérivés est comptabilisée dans les revenus de placement.

Pour les dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, les variations de la juste valeur sont comptabilisées selon la nature des risques couverts, comme il est expliqué ci-après.

Dans une relation de couverture de la juste valeur, les variations de la juste valeur des instruments de couverture sont comptabilisées dans les revenus de placement, compensant les variations de la juste valeur des éléments couverts, lesquels ne seraient pas autrement comptabilisés à la juste valeur. L'inefficacité de la couverture est comptabilisée dans les revenus de placement et découle des différences entre les variations de la juste valeur des instruments de couverture et des éléments couverts. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements de la juste valeur cumulés sont amortis aux revenus de placement sur la durée de vie restante de l'élément couvert à moins que celui-ci ne soit vendu, auquel cas le solde est comptabilisé immédiatement dans les revenus de placement.

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les AERG, tandis que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus de placement. Les profits et les pertes dans le CAERG sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les variations des flux de trésorerie couverts ou des transactions prévues couvertes sont comptabilisées en résultat. Les reclassements du CAERG touchent les revenus de placement, à l'exception des reclassements liés aux swaps sur le rendement total qui couvrent les attributions de rémunération fondée sur des actions, lesquels touchent les frais généraux.

Les profits et les pertes sur les couvertures des flux de trésorerie dans le CAERG sont reclassés aussitôt dans les revenus de placement lorsque l'élément couvert est vendu ou que l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise. Lorsque la couverture prend fin, mais que l'on s'attend à ce que la transaction couverte se réalise, les montants dans le CAERG sont reclassés dans les revenus de placement dans les périodes au cours desquelles la variation des flux de trésorerie couverts ou les transactions couvertes prévues sont portées en résultat.

Dans une relation de couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, les profits et les pertes liés à la tranche efficace de la couverture sont comptabilisés dans les AERG. Les profits et les pertes dans le CAERG sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les profits ou les pertes sur l'investissement net dans un établissement à l'étranger couvert sous-jacent sont portés en résultat au moment de la cession de l'établissement à l'étranger.

#### q) Primes et charges connexes

Les primes brutes relatives à tous les types de contrats d'assurance, ainsi qu'aux contrats comportant un risque limité de mortalité ou de morbidité, sont habituellement comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles. Les primes sont présentées compte non tenu des cessions en réassurance (voir la note 7).

#### r) Produits tirés des contrats de service

La Société comptabilise les produits tirés des contrats de service selon IFRS 15. Les contrats de service de la Société comportent habituellement une seule et même obligation de prestation, qui comprend une série de services connexes similaires offerts à chaque client. Les produits sont comptabilisés à mesure que les obligations de prestation sont remplies, parce que le client reçoit et consomme simultanément les avantages des services rendus, mesurés au moyen d'une méthode fondée sur les extrants. Les produits connexes à une contrepartie variable sont comptabilisés dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits constatés. Voir la note 14.

## Note 2 Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

### a) Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

#### i) Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020

Les Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020 ont été publiées en mai 2020 et sont en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. L'IASB a publié quatre modifications mineures à des normes différentes dans le cadre des Améliorations annuelles, lesquelles modifications doivent être appliquées de manière prospective. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

#### ii) Modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*

Des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ont été publiées en mai 2020 et sont en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. L'application anticipée est permise. Les modifications mettent à jour les références contenues dans IFRS 3 pour qu'elles renvoient au Cadre conceptuel de 2018 et exigent que les principes énoncés dans IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, servent à identifier les passifs et les actifs éventuels découlant d'un regroupement d'entreprises. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

#### iii) Modifications d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*

Des modifications d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, ont été publiées en mai 2020 et sont en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. L'application anticipée est permise. Les modifications traitent de la détermination des contrats déficitaires et précisent que le coût d'exécution d'un contrat comprend tous les coûts directement liés au contrat, notamment les coûts directs différentiels et la répartition des autres coûts liés directement à l'exécution du contrat. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

### b) Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

#### i) IFRS 17, *Contrats d'assurance*

IFRS 17, *Contrats d'assurance*, a été publiée en mai 2017 et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Des modifications d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, ont été publiées en juin 2020 et comprennent un report de deux ans de la date d'entrée en vigueur. IFRS 17 comme modifiée est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et doit être adoptée de manière rétrospective. Si l'application rétrospective intégrale à un groupe de contrats est impossible, la méthode rétrospective modifiée ou la méthode à la juste valeur peut être utilisée. La norme a remplacé IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et a ainsi remplacé la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), modifiant considérablement la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers consolidés de la Société.

Des modifications de portée limitée d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, ont été publiées en décembre 2021 et sont entrées en vigueur à la première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, que la Société a adoptées le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les modifications visent à éliminer, au moment de l'application initiale d'IFRS 17 et d'IFRS 9, les non-concordances comptables entre les passifs des contrats d'assurance et les actifs financiers entrant dans le champ d'application d'IFRS 9 qui pourraient exister dans les périodes comparatives. Les

modifications permettent aux assureurs de présenter l'information comparative sur les actifs financiers comme si IFRS 9 était intégralement applicable pendant la période comparative. Les modifications ne permettent pas l'application des principes de comptabilité de couverture d'IFRS 9 à la période comparative.

Les principes à la base d'IFRS 17 diffèrent de la MCAB autorisée par IFRS 4. Bien qu'il existe de nombreuses différences, certaines des principales différences en matière d'évaluation sont présentées ci-dessous :

- Selon IFRS 17, les profits découlant des affaires nouvelles sont comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés (dans la composante marge sur services contractuels (« MSC ») du passif des contrats d'assurance) et amortis en résultat à mesure que les services sont fournis. Les pertes sur les affaires nouvelles sont comptabilisées immédiatement en résultat. Selon la MCAB, les profits et les pertes découlant des affaires nouvelles étaient comptabilisés immédiatement en résultat.
- Selon IFRS 17, la Société regroupe les contrats d'assurance qui comportent des risques similaires et qui sont gérés ensemble en portefeuilles. Comme les profits et les pertes découlant des affaires nouvelles font l'objet d'un traitement comptable différent, les contrats d'assurance sont divisés en groupes selon leur rentabilité et leur période d'émission afin de limiter la compensation de profits et de pertes découlant des affaires nouvelles. Ce type de regroupement de contrats en groupes est requis au moment de la comptabilisation initiale et n'est pas réévalué ultérieurement. Selon la MCAB, les profits et les pertes découlant des affaires nouvelles se compensent en résultat.
- Selon IFRS 17, le taux d'actualisation utilisé pour estimer la valeur actualisée des passifs des contrats d'assurance est fondé sur les caractéristiques des passifs. Selon la MCAB, la Société utilisait les rendements actuels et projetés des actifs soutenant les passifs des contrats d'assurance pour évaluer les passifs. La différence dans l'approche pour établir le taux d'actualisation a également une incidence sur le moment où les résultats liés aux placements sont comptabilisés. Selon IFRS 17, l'incidence des activités de placement se produira sur la durée de vie de l'actif. Selon la MCAB, l'incidence des activités de placement était comptabilisée dans les réserves et par conséquent en résultat net au cours de la période pendant laquelle elle avait lieu.
- Selon IFRS 17, le taux d'actualisation des passifs des contrats d'assurance n'est pas lié au rendement attendu des actifs alternatifs à long terme et des placements dans des actions cotées et, par conséquent, la sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses de rendement des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées sera considérablement réduite.
- Selon IFRS 17, la Société a choisi l'option de comptabiliser les variations des passifs des contrats d'assurance découlant des variations des taux d'intérêt par le biais des AERG pour la quasi-totalité des produits d'assurance et de classer les instruments de créance à l'appui de ces passifs des contrats d'assurance comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») en vertu d'IFRS 9. Selon la MCAB, les variations des passifs des contrats d'assurance étaient comptabilisées en résultat et les instruments de créance servant de soutien étaient classés comme étant à la JVRN.
- Selon IFRS 17, la Société présente des dérivés incorporés précis et les composants investissement distincts séparément des contrats d'assurance, et les comptabilise selon IFRS 9. Selon IFRS 4, le traitement des dérivés incorporés est conforme à IFRS 17; toutefois, selon IFRS 4, la Société ne séparait pas les composants dépôt, car la norme ne l'exigeait pas.
- Selon IFRS 17, les contrats d'assurance présentant des caractéristiques différentes sont évalués au moyen de l'une des trois méthodes d'évaluation suivantes : le modèle général d'évaluation, la méthode de la répartition des primes et la méthode fondée sur les honoraires variables. Selon IFRS 4, les contrats d'assurance étaient généralement évalués suivant une seule méthode, bien que l'utilisation d'une méthode de provision pour primes non acquises semblable à la méthode de la répartition des primes était autorisée et utilisée par Manuvie pour certains contrats à court terme et renouvelables chaque année.

En outre, des modifications importantes ont été apportées concernant la présentation des états financiers et les informations à fournir. Voici certaines des principales modifications :

- États de la situation financière consolidés : Selon IFRS 17, la Société présente les portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats de réassurance émis séparément des portefeuilles de contrats de réassurance détenus, et les portefeuilles en position d'actifs sont présentés séparément des portefeuilles en position de passifs. Selon la MCAB, les contrats n'étaient pas divisés et présentés selon les positions d'actifs et de passifs respectivement.
- États du résultat global consolidés : Selon IFRS 17, la Société présente séparément les produits des activités d'assurance, les charges afférentes aux activités d'assurance, les produits financiers et charges financières d'assurance et les produits ou charges afférents aux contrats de réassurance détenus. Selon la MCAB, la Société présentait les primes, les sinistres et prestations bruts, la variation des passifs des contrats d'assurance, les prestations et charges cédées à des réassureurs et la variation des actifs de réassurance.

### Transition à IFRS 17

La Société est tenue de préparer un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la date de la transition à IFRS 17, ce qui constitue le point de départ de la présentation de l'information financière conformément à IFRS 17. Les différences dans les valeurs comptables et les montants présentés des actifs, des passifs et des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2022 déterminés conformément à la MCAB par rapport à ceux établis en appliquant IFRS 17 seront comptabilisées dans le solde d'ouverture des résultats non distribués et dans le CAERG.

À la date de transition, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Société a :

- défini, comptabilisé et évalué chacun des groupes de contrats comme si elle avait toujours appliqué IFRS 17, sauf si cela était impraticable (se reporter aux rubriques « Approche rétrospective intégrale » et « Approche fondée sur la juste valeur » ci-après);

- défini, comptabilisé et évalué les actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition comme si elle avait toujours appliqué IFRS 17, sauf si cela était impraticable; toutefois, aucune évaluation du caractère recouvrable n'a été réalisée avant la date de transition;
- décomptabilisé les soldes qui n'existeraient pas si elle avait toujours appliqué IFRS 17;
- évalué à la juste valeur les immeubles à usage propre qui constituaient des éléments sous-jacents de contrats d'assurance assortis de caractéristiques de participation directe;
- comptabilisé en capitaux propres tout écart net en résultant.

#### Approche rétrospective intégrale

La Société a adopté IFRS 17 de manière rétrospective, sauf lorsque l'approche rétrospective intégrale était jugée impraticable. La Société a appliqué l'approche rétrospective intégrale à la plupart des contrats émis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ou après cette date, à l'exception des contrats d'assurance avec participation et des contrats de rente variable, pour lesquels l'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée.

#### Approche fondée sur la juste valeur

La Société a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur à tous les contrats d'assurance émis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021, car il a été déterminé que l'application rétrospective intégrale était impraticable étant donné qu'il était impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables.

IFRS 17 permet d'utiliser l'approche fondée sur la juste valeur pour les groupes de contrats d'assurance avec participation directe si le choix relatif à l'atténuation des risques est appliqué prospectivement à partir de la date de transition et si la Société a utilisé des dérivés, des contrats de réassurance détenus ou des instruments financiers non dérivés évalués à la JVRN pour atténuer les risques financiers liés à ces groupes de contrats. Ces conditions étant satisfaites, la Société a choisi d'appliquer l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats d'assurance avec participation et aux contrats de rente variable émis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ou après cette date.

Conformément à l'approche fondée sur la juste valeur, la Société a déterminé la MSC des passifs au titre de la couverture restante selon le modèle général d'évaluation et la méthode fondée sur les honoraires variables à la date de transition d'après la différence entre la juste valeur du groupe de contrats d'assurance à cette date et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. Pour déterminer la juste valeur, la Société a appliqué les dispositions d'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, sauf en ce qui a trait au seuil de dépôt à vue. La Société a utilisé l'approche par le résultat pour déterminer la juste valeur des contrats d'assurance à la date de transition, selon laquelle les flux de trésorerie futurs sont actualisés de sorte à obtenir un montant unique qui reflète les attentes actuelles du marché quant à ces montants futurs.

Pour déterminer les groupes de contrats d'assurance conformément à l'approche fondée sur la juste valeur, la Société a regroupé les contrats émis à plus d'un an d'intervalle étant donné qu'elle ne disposait pas d'informations raisonnables et justifiables pour regrouper les contrats en groupes de contrats émis au plus à un an d'intervalle.

Dans le cadre de l'application de l'approche fondée sur la juste valeur, la Société s'est fondée sur les informations raisonnables et justifiables dont elle disposait à la date de transition pour :

- définir les groupes de contrats d'assurance;
- déterminer si un contrat d'assurance répond à la définition d'un contrat d'assurance avec participation directe;
- déterminer les flux de trésorerie discrétionnaires des contrats d'assurance sans participation directe; et
- déterminer si un contrat d'investissement répond à la définition d'un contrat d'investissement avec participation discrétionnaire.

Dans le cas des contrats d'assurance pour lesquels l'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée, le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la juste valeur du groupe de contrats d'assurance a été établi à la date de transition. En ce qui a trait aux flux de trésorerie des contrats d'assurance qui ne varient pas en fonction des rendements des éléments sous-jacents, la Société détermine les taux d'actualisation en ajustant une courbe de taux sans risque liquides pour tenir compte des différences entre les caractéristiques de liquidité des instruments financiers sous-tendant les taux observés sur le marché et celles des contrats d'assurance (approche ascendante).

#### Autres éléments du résultat global au moment de la transition

Selon IFRS 17, les variations de la valeur comptable des contrats d'assurance découlant de l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et du risque financier sont présentées à titre de produits financiers et charges financières d'assurance (exception faite de certaines variations dans le cas des contrats d'assurance avec participation directe dans certaines circonstances). Selon IFRS 17, la Société a l'option de présenter l'ensemble des produits financiers et charges financières d'assurance en résultat net ou de les ventiler entre le résultat net et les AERG (l'« option AERG »). La Société a choisi cette dernière option et déterminé le solde cumulatif des AERG à la transition comme suit :

- Dans le cas de certains groupes de contrats évalués selon le modèle général d'évaluation ou la méthode de la répartition des primes pour lesquels l'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée, le CAERG a été établi de manière rétrospective seulement si des informations raisonnables et justifiables étaient disponibles; autrement, il a été établi à néant à la date de transition.



- Dans le cas des groupes de contrats évalués selon le modèle général d'évaluation pour lesquels l'approche rétrospective intégrale a été appliquée, le solde cumulé a été établi comme si la Société avait appliqué l'option AERG depuis la date de passation des contrats.
- Dans le cas des contrats pour lesquels la méthode fondée sur les honoraires variables a été appliquée, le cumul des AERG au moment de la transition a été établi de sorte qu'il corresponde à la différence entre la valeur de marché et la valeur comptable des éléments sous-jacents.

#### Reclassement des actifs financiers pour la période comparative au moment de l'adoption d'IFRS 17

Conformément aux modifications d'IFRS 17 à l'égard de *Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives* (les « modifications d'IFRS 17 »), la Société a fait le choix, instrument par instrument, de reclasser les actifs financiers, y compris ceux qui sont détenus à l'égard des activités non liées aux contrats entrant dans le champ d'application d'IFRS 17, pour la période comparative afin d'harmoniser la présentation avec le classement attendu dans le cadre de l'application initiale d'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ces modifications au classement ont également fait en sorte que la Société présente certains résultats d'investissement, auparavant comptabilisés dans les revenus de placement, montant net ou les AERG selon IAS 39, respectivement dans les AERG ou les revenus de placement, montant net selon les classements prévus conformément à IFRS 9.

Le tableau ci-dessous présente les placements par type et par classe d'évaluation au 31 décembre 2021, avec les écarts d'évaluation transitoires et les différences dans la présentation, et les placements par type et par classe d'évaluation au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

	31 décembre 2021		Incidence des modifications d'IFRS 17		1 <sup>er</sup> janvier 2022	
	Classe d'évaluation selon IAS 39	Total de la valeur comptable	Écarts d'évaluation	Différences dans la présentation	Total de la valeur comptable	Classe d'évaluation
Trésorerie et titres à court terme	DV	14 339 \$	- \$	2 214 \$	16 553 \$	JVAERG <sup>1</sup>
	JVRN	2 214	-	(2 214)	-	JVRN <sup>2</sup>
	Coût amorti	6 041	-	-	6 041	Coût amorti <sup>3</sup>
		<b>22 594</b>	-	-	<b>22 594</b>	
Titres de créance	DV	33 097	-	184 365	217 462	JVAERG <sup>1</sup>
	JVRN	189 722	-	(184 365)	5 357	JVRN <sup>2</sup>
	Coût amorti	1 320	-	-	1 320	Coût amorti <sup>3</sup>
		<b>224 139</b>	-	-	<b>224 139</b>	
Actions cotées	DV	2 351	-	(2 351)	-	
	JVRN	25 716	-	2 351	28 067	JVRN <sup>2</sup>
		<b>28 067</b>	-	-	<b>28 067</b>	
Créances hypothécaires	DV	-	1 897	29 901	31 798	JVAERG <sup>1</sup>
	JVRN	-	37	1 166	1 203	JVRN <sup>2</sup>
	Coût amorti	52 014	-	(31 067)	20 947	Coût amorti <sup>3</sup>
		<b>52 014</b>	<b>1 934</b>	-	<b>53 948</b>	
Placements privés	DV	-	4 407	42 175	46 582	JVAERG <sup>1</sup>
	JVRN	-	40	667	707	JVRN <sup>2</sup>
	Coût amorti	42 842	-	(42 842)	-	Coût amorti <sup>3</sup>
		<b>42 842</b>	<b>4 447</b>	-	<b>47 289</b>	
Avances sur contrats	Coût amorti	6 397	-	(6 397)	-	s. o. <sup>4</sup>
Prêts aux clients de la Banque	Coût amorti	2 506	-	-	2 506	Coût amorti <sup>3</sup>
Autres placements	DV	89	(4)	238	323	JVAERG <sup>1</sup>
	JVRN	21 157	(10)	617	21 764	JVRN <sup>2</sup>
	Coût amorti	855	-	(855)	-	Coût amorti <sup>3</sup>
		<b>22 101</b>	<b>(14)</b>	-	<b>22 087</b>	
<b>Total des placements entrant dans le champ d'application</b>		<b>400 660</b>	<b>6 367</b>	<b>(6 397)</b>	<b>400 630</b>	
Placements exclus du champ d'application <sup>5</sup>	Autre	26 438	1 035	-	27 473	Autre <sup>5</sup>
<b>Total des placements</b>		<b>427 098 \$</b>	<b>7 402 \$</b>	<b>(6 397) \$</b>	<b>428 103 \$</b>	

<sup>1</sup> Le reclassement des profits (pertes) latents, nets des impôts, de 11 868 \$ des résultats non distribués dans le CAERG se rapporte au classement à la JVAERG de placements dans des titres de créance qui étaient classés à la JVRN selon IAS 39.

<sup>2</sup> Le reclassement des profits (pertes) latents, nets des impôts, de 268 \$ du CAERG dans les résultats non distribués se rapporte au classement à la JVRN de titres de créance qui étaient classés à la JVAERG selon IAS 39.

<sup>3</sup> La réévaluation des titres de créance du coût amorti à la JVAERG ou à la JVRN a donné lieu à une augmentation de la valeur comptable de 6 367 \$. L'incidence sur le CAERG et les résultats non distribués, nette des impôts, était respectivement de 5 041 \$ et 952 \$.

<sup>4</sup> Les avances sur contrats ont été reclassées des placements aux passifs des contrats d'assurance conformément à IFRS 17, sans réévaluation ni incidence sur les capitaux propres.

<sup>5</sup> Les immeubles à usage propre qui constituent des éléments sous-jacents de contrats d'assurance assortis de caractéristiques de participation directe ont été réévalués à la juste valeur comme s'ils étaient des immeubles de placement, comme le permet IFRS 17. Cette réévaluation a donné lieu à une augmentation de la valeur comptable de 1 035 \$. L'incidence sur les résultats non distribués, nette des impôts, était de 915 \$.

La Société a choisi d'appliquer les dispositions d'IAS 39 en matière de dépréciation (pertes subies) pour la période comparative, conformément à IFRS 17. Par conséquent, pour les actifs classés à la JVRN selon IAS 39, classement qui n'exigeait pas d'évaluation de la dépréciation, mais qui ont été reclassés à la JVAERG ou au coût amorti selon IFRS 9 pour la période comparative, la Société n'a procédé à aucune évaluation de la dépréciation pour la période comparative puisqu'aucune dépréciation selon IAS 39 n'a été déterminée.

Bilan d'ouverture selon IFRS 17, Contrats d'assurance, y compris les modifications apportées au classement et à l'évaluation des actifs financiers

L'application d'IFRS 17 a entraîné une diminution du total des capitaux propres de 11 997 \$, nette des impôts, au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le bilan d'ouverture à l'adoption d'IFRS 17 et les ajustements connexes au 1<sup>er</sup> janvier 2022 sont présentés ci-après :

	AJUSTEMENTS AU BILAN D'OUVERTURE À L'ADOPTION D'IFRS 17				IFRS 17 et IAS 39 1 <sup>er</sup> janvier 2022
	IFRS 4 et IAS 39 – 31 décembre 2021	Différences en matière d'évaluation		Différences dans la présentation	
		MSC à la transition	Évaluation des contrats		
<b>Actifs</b>					
Total des placements	427 098 \$	- \$	7 402 \$	(6 397) \$	428 103 \$
Total des autres actifs	90 757	2 877	5 617	1 078	100 329
Actif net des fonds distincts	399 788	-	-	-	399 788
<b>Total de l'actif</b>	<b>917 643 \$</b>	<b>2 877 \$</b>	<b>13 019 \$</b>	<b>(5 319) \$</b>	<b>928 220 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>					
Passifs des contrats d'assurance	392 275 \$	21 466 <sup>1</sup> \$	10 014 \$	(18 134) \$	405 621 \$
Passif net des contrats d'assurance des fonds distincts	-	-	-	130 836	130 836
Total des passifs des contrats d'assurance	392 275	21 466	10 014	112 702	536 457
Total des passifs des contrats de placement	3 116	-	-	275 900	279 016
Autres passifs	63 595	(2 823)	(784)	5 867	65 855
Passif net des fonds distincts	399 788	-	-	(399 788)	-
<b>Total des passifs</b>	<b>858 774</b>	<b>18 643</b>	<b>9 230</b>	<b>(5 319)</b>	<b>881 328</b>
<b>Capitaux propres</b>					
Résultat non distribué des actionnaires	23 492	(13 607)	229	-	9 656
Cumul des autres éléments du résultat global des actionnaires					
Charges financières d'assurance, montant net	-	-	(17 117)	-	(17 117)
Produits financiers de réassurance, montant net	-	-	984	-	984
Placements à la JVAERG	848	-	16 916	-	17 764
Autres éléments de capitaux propres	34 068	-	-	-	34 068
<b>Total des capitaux propres des actionnaires</b>	<b>58 408</b>	<b>(13 607)</b>	<b>554</b>	<b>-</b>	<b>45 355</b>
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	(1 233)	(1 440) <sup>1</sup>	2 774	-	101
Participations ne donnant pas le contrôle	1 694	(719) <sup>1</sup>	461	-	1 436
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>58 869</b>	<b>(15 766)</b>	<b>3 789</b>	<b>-</b>	<b>46 892</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>917 643 \$</b>	<b>2 877 \$</b>	<b>13 019 \$</b>	<b>(5 319) \$</b>	<b>928 220 \$</b>

<sup>1</sup> La MSC après impôts de 1,4 milliard de dollars comprise dans le fonds des titulaires de contrats avec participation devrait être imputée au résultat net attribué aux actionnaires progressivement. En outre, une tranche de 0,7 milliard de dollars de la MSC après impôts est attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau ci-dessous indique la nature et le montant des ajustements apportés au bilan d'ouverture :

Différences en matière d'évaluation	Description
<b>MSC à la transition</b>	La marge sur services contractuels (MSC) est une nouvelle composante du passif qui représente les profits non acquis futurs sur les contrats d'assurance conclus. Pour cette étape d'évaluation, le montant comptabilisé à la date de transition du 1 <sup>er</sup> janvier 2022 s'élevait à 21 466 \$. L'incidence sur les capitaux propres était de 15 766 \$, nette des impôts.
<b>Évaluation des contrats</b>	En vertu d'IFRS 17, les autres composants des contrats d'assurance, compte non tenu de la MSC, doivent également faire l'objet d'une réévaluation. Cette étape d'évaluation comprend les modifications suivantes : <b>Ajustement au titre du risque (+2,1 milliards de dollars aux capitaux propres)<sup>1)</sup></b> : Modifications apportées aux provisions constituées dans les passifs d'assurance de la Société pour le risque non économique lors de l'application d'IFRS 17. <b>Taux d'actualisation (-1,5 milliard de dollars aux capitaux propres)<sup>1)</sup></b> : Modifications apportées aux hypothèses économiques utilisées dans la détermination des passifs d'assurance de la Société découlant du passage du cadre MCAB selon IFRS 4 à IFRS 17, et variations de la valeur comptable des actifs de la Société servant de soutien aux passifs d'assurance selon IFRS 9. <b>Autres modifications de réévaluation (+3,1 milliards de dollars aux capitaux propres)</b> : Autres modifications inscrites dans les capitaux propres découlant de l'application d'IFRS 17. Celles-ci comprennent les changements pour tenir compte du classement des contrats, des contrats au titre des garanties de rente variable et du périmètre des contrats, ce qui fait augmenter la capitalisation des profits futurs dans la MSC, les changements aux provisions pour impôts futurs, et d'autres changements se rapportant à l'application d'IFRS 17.
<b>Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation et participations ne donnant pas le contrôle</b>	Dans les étapes précédentes, toutes les incidences sur les capitaux propres étaient présentées dans les capitaux propres de l'actionnaire. À cette étape, les incidences sont réparties entre les capitaux propres de l'actionnaire, les capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation et les participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>1)</sup> À l'exclusion de l'incidence des contrats au titre des garanties de rente variable.

Voici les principales différences dans la présentation :

- **Avances sur contrats (placements)** – Reclassées dans les passifs des contrats d'assurance, car elles se rapportent aux contrats d'assurance.
- **Classement des contrats** – Certains contrats ont été reclassés des contrats d'assurance aux contrats de placement ou aux contrats de service, et certains contrats ont été reclassés des contrats de placement aux contrats d'assurance. Le montant présenté dans la colonne « Différences dans la présentation » du tableau ci-dessus se rapporte aux postes des états financiers où ces contrats figurent dans le bilan d'ouverture. Toute modification de la valeur de ces contrats, le cas échéant, est présentée dans la colonne « Évaluation des contrats ».
- **Débiteurs et créditeurs liés aux contrats d'assurance** – Ces montants étaient auparavant comptabilisés dans un poste distinct des états financiers ou dans les actifs et passifs divers. Ils ont été reclassés dans les passifs des contrats d'assurance, car ils se rapportent aux contrats d'assurance.
- **Dérivés incorporés** – Ces montants étaient auparavant comptabilisés dans les actifs divers. Ils ont été reclassés dans les passifs des contrats d'assurance, car ils se rapportent aux contrats d'assurance.
- **Fonds de réassurance retenus** – Ces montants étaient auparavant comptabilisés dans les autres passifs. Ils ont été reclassés dans les actifs des contrats de réassurance, car ils se rapportent aux contrats de réassurance.
- **Coûts d'acquisition différés** – Ces coûts étaient auparavant comptabilisés dans les actifs divers. Ils ont été reclassés dans les passifs des contrats d'assurance, car ils se rapportent aux contrats d'assurance.
- **Passif net des fonds distincts** – Le passif net des fonds distincts regroupait auparavant différents éléments. Il a été réparti entre le passif net des contrats d'assurance des fonds distincts (pour les passifs liés aux contrats d'assurance) et le passif net des contrats de placement des fonds distincts (pour les passifs liés aux contrats de placement) qui fait partie du total des passifs des contrats de placement.

## ii) IFRS 9, *Instruments financiers*

IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, novembre 2013 et juillet 2014, et s'applique de manière rétrospective ou de manière rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. De plus, l'IASB a publié des modifications en octobre 2017 qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Parallèlement aux modifications apportées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, publiées en juin 2020, l'IASB a également modifié IFRS 4, *Contrats d'assurance*, pour permettre aux assureurs admissibles d'adopter IFRS 9 le 1<sup>er</sup> janvier 2023, en même temps qu'IFRS 17. La norme a remplacé IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Le projet a été divisé en trois étapes : classement et évaluation, dépréciation d'actifs financiers et comptabilité de couverture. La méthodologie de classement et d'évaluation d'IFRS 9 en vigueur prévoit que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Le classement et l'évaluation des passifs financiers sont restés pratiquement les mêmes; toutefois, pour un passif financier désigné comme étant à la JVRN, des modifications ont été apportées à la comptabilisation de la variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit associé à ce passif. Les profits et les pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à une entité sur ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net, mais plutôt dans les AERG.

Des révisions à la comptabilité de couverture ont été publiées en novembre 2013 dans le cadre du projet d'IFRS 9. La modification prévoit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles informations sur les activités de gestion du risque à fournir par les entités qui appliquent la comptabilité de couverture. Ce nouveau modèle représente un remaniement considérable de la comptabilité de couverture qui permettra aux entités de mieux refléter leurs activités de gestion du risque dans leurs états financiers. À l'adoption d'IFRS 9, les entités peuvent choisir d'appliquer les exigences en matière de comptabilité de couverture selon IFRS 9 ou continuer d'appliquer celles d'IAS 39. Cette option s'appliquera à toutes les relations de comptabilité de couverture.

Des révisions publiées en juillet 2014 ont remplacé le modèle de perte subie existant utilisé pour évaluer la provision pour pertes sur créances par un modèle fondé sur les pertes attendues. Des modifications ont aussi été apportées au classement et au modèle d'évaluation existants principalement afin de traiter de questions d'application précises soulevées par les premiers adoptants de la norme. Elles visaient également à résoudre les non-concordances comptables dans le compte de résultat et les problèmes de volatilité à court terme relevés en raison du projet sur les contrats d'assurance.

La Société a adopté IFRS 9 le 1<sup>er</sup> janvier 2023, tel qu'il est autorisé en vertu des modifications d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, publiées en juin 2020. Conformément aux modifications d'IFRS 17, l'adoption d'IFRS 9 a entraîné certains écarts dans le classement et l'évaluation des actifs financiers comparativement à IAS 39. Le changement le plus significatif concerne des titres de créance de 184 milliards de dollars auparavant classés à la JVRN, qui sont maintenant classés à la JVAERG (voir la note 2 b) i)).

La Société a choisi d'appliquer les exigences en matière de comptabilité de couverture selon IFRS 9 à toutes les relations de couverture de manière prospective. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, toutes les relations de comptabilité de couverture existantes selon IAS 39 ont été évaluées et sont admissibles à la comptabilité de couverture selon IFRS 9. Ces relations existantes sont traitées comme des relations de couverture maintenues selon IFRS 9 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et seront présentées avec des informations comparatives pour 2022 selon IAS 39.

La Société désignera également de nouvelles relations de couverture dans le but de réduire les non-concordances comptables entre les variations des dérivés existants comptabilisées en résultat et les variations du risque financier comptabilisées dans les AERG pour les passifs d'assurance selon IFRS 17 et les actifs financiers selon IFRS 9. Les nouvelles relations de couverture entrent en vigueur de manière prospective le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et seront présentées sans informations comparatives dans les états financiers pour 2022.

## Note 3 Acquisitions

### a) Manulife TEDA Fund Management

En novembre 2022, la Société a acquis le contrôle de Manulife TEDA Fund Management Co., LTD par le biais de l'acquisition de la participation restante de 51 % des actions qu'elle ne possédait pas déjà auprès de son partenaire de coentreprise. La transaction s'inscrit dans l'objectif de la Société d'étendre ses activités en Asie et ses activités de gestion d'actifs.

La transaction comprend une contrepartie en trésorerie de 334 \$ et la décomptabilisation de la participation antérieure de la Société dans la coentreprise d'une juste valeur de 321 \$. La Société a comptabilisé un profit de 95 \$ à la décomptabilisation de la participation antérieure dans la coentreprise. La Société a comptabilisé des actifs corporels nets de 160 \$, des immobilisations incorporelles de 240 \$ et un goodwill de 255 \$.

## Note 4 Placements et revenus de placement

### a) Valeur comptable et juste valeur des placements

Au 31 décembre 2022	Juste valeur par le biais du résultat net <sup>1</sup>	Disponibles à la vente <sup>2</sup>	Divers <sup>3</sup>	Valeur comptable totale <sup>4</sup>	Total de la juste valeur <sup>5</sup>
Trésorerie et titres à court terme <sup>6</sup>	1 933 \$	10 926 \$	6 294 \$	19 153 \$	19 153 \$
Titres de créance <sup>3, 7, 8</sup>					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	14 798	6 468	-	21 266	21 266
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	9 440	14 384	912	24 736	24 494
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	22 986	3 487	-	26 473	26 473
Sociétés	120 897	7 745	499	129 141	128 972
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	2 152	136	-	2 288	2 288
Actions cotées <sup>9</sup>	21 989	1 530	-	23 519	23 519
Créances hypothécaires	-	-	54 638	54 638	51 429
Placements privés <sup>8</sup>	-	-	47 057	47 057	41 968
Avances sur contrats	-	-	6 894	6 894	6 894
Prêts aux clients de la Banque	-	-	2 781	2 781	2 760
Immeubles					
Immeubles à usage propre <sup>10</sup>	-	-	1 878	1 878	3 033
Immeubles de placement	-	-	11 394	11 394	11 394
Autres placements					
Actifs alternatifs à long terme <sup>11</sup>	26 348	79	12 012	38 439	39 225
Divers autres placements <sup>12</sup>	131	-	4 213	4 344	4 344
<b>Total des placements</b>	<b>220 674 \$</b>	<b>44 755 \$</b>	<b>148 572 \$</b>	<b>414 001 \$</b>	<b>407 212 \$</b>

Au 31 décembre 2021	Juste valeur par le biais du résultat net <sup>1</sup>	Disponibles à la vente <sup>2</sup>	Divers <sup>3</sup>	Valeur comptable totale <sup>4</sup>	Total de la juste valeur <sup>5</sup>
Trésorerie et titres à court terme <sup>6</sup>	2 214 \$	14 339 \$	6 041 \$	22 594 \$	22 594 \$
Titres de créance <sup>7, 8</sup>					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	18 706	3 964	-	22 670	22 670
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	12 607	18 792	852	32 251	32 254
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	21 888	2 871	-	24 759	24 759
Sociétés	133 763	7 332	468	141 563	141 560
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	2 758	138	-	2 896	2 896
Actions cotées <sup>9</sup>	25 716	2 351	-	28 067	28 067
Créances hypothécaires	-	-	52 014	52 014	54 089
Placements privés <sup>8</sup>	-	-	42 842	42 842	47 276
Avances sur contrats	-	-	6 397	6 397	6 397
Prêts aux clients de la Banque	-	-	2 506	2 506	2 503
Immeubles					
Immeubles à usage propre <sup>10</sup>	-	-	1 812	1 812	3 024
Immeubles de placement	-	-	11 421	11 421	11 421
Autres placements					
Actifs alternatifs à long terme <sup>11</sup>	21 022	89	10 093	31 204	31 863
Divers autres placements <sup>12</sup>	135	-	3 967	4 102	4 102
<b>Total des placements</b>	<b>238 809 \$</b>	<b>49 876 \$</b>	<b>138 413 \$</b>	<b>427 098 \$</b>	<b>435 475 \$</b>

<sup>1</sup> Le classement selon l'option de la JVRN a été choisi pour les titres servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance afin de réduire considérablement toute incohérence comptable découlant de variations de la juste valeur de ces actifs et de variations de la valeur des passifs des contrats d'assurance connexes. Si ce choix n'avait pas été fait, et qu'on avait plutôt choisi le classement comme DV, il y aurait eu une incohérence comptable puisque les variations des passifs des contrats d'assurance sont comptabilisées non pas dans les AERG, mais dans le résultat net.

<sup>2</sup> Les titres désignés comme DV ne sont pas négociés activement par la Société, mais des ventes ont lieu lorsque les circonstances le justifient. Ces ventes se traduisent par le reclassement de tout profit (toute perte) latent cumulé du CAERG au résultat net à titre de profit (perte) réalisé.

<sup>3</sup> Comprend surtout des actifs classés comme des prêts et comptabilisés au coût amorti, des immeubles à usage propre, des immeubles de placement, des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, et des baux adossés. Comprend également des titres de créance classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance qui sont comptabilisés au coût amorti. Voir la note 1 e).

<sup>4</sup> Les placements ci-dessus comprennent des titres de créance, des créances hypothécaires, des placements privés et d'autres placements d'un montant d'environ 302 \$ (323 \$ en 2021) qui sont surtout assortis de flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les placements dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts au 31 décembre 2022 comprennent des titres de créance, des placements privés et d'autres placements dont la juste valeur était respectivement de néant, 98 \$ et 507 \$ (respectivement néant, 181 \$ et 518 \$ en 2021). La variation de la juste valeur de ces placements au cours de l'exercice s'est établie à (94) \$ (15 \$ en 2021).

<sup>5</sup> Les méthodes utilisées pour établir la juste valeur des placements sont décrites à la note 1 c) et à la note 4 g).

<sup>6</sup> Comprend des titres à court terme d'une durée à courir de moins de un an au moment de l'acquisition de 4 148 \$ (7 314 \$ en 2021), des équivalents de trésorerie d'une durée à courir de moins de 90 jours au moment de l'acquisition de 8 711 \$ (9 239 \$ en 2021) et des liquidités de 6 294 \$ (6 041 \$ en 2021).

- 7) Les titres de créance comprennent des titres ayant une durée à courir de moins de un an et de moins de 90 jours au moment de l'acquisition respectivement de 1 787 \$ et 870 \$ (respectivement 2 196 \$ et 347 \$ en 2021).
- 8) Les placements à taux variable susmentionnés, dont le taux est assujéti à la réforme des taux d'intérêt de référence, mais n'a pas encore été remplacé par un autre taux de référence, comprennent des titres de créance dont le taux de référence est le CDOR, le LIBOR en dollars américains et le BBSW en dollars australiens respectivement de 173 \$, 892 \$ et 15 \$ (respectivement 176 \$, 1 002 \$ et néant en 2021), et des placements privés dont le taux de référence est le LIBOR en dollars américains, le BBSW en dollars australiens et le BKBM en dollars néo-zélandais respectivement de 1 613 \$, 199 \$ et 43 \$ (respectivement 1 984 \$, 166 \$ et 43 \$ en 2021). Les expositions indexées sur le LIBOR en dollars américains correspondent aux placements à taux variable venant à échéance au-delà du 30 juin 2023, tandis que les expositions indexées sur le CDOR correspondent aux placements à taux variable venant à échéance au-delà du 28 juin 2024. La réforme des taux d'intérêt de référence devrait avoir une incidence sur l'évaluation des placements dont la valeur est liée aux taux d'intérêt de référence touchés. La Société a évalué son exposition au niveau des contrats, par taux de référence et par type d'instrument. La Société surveille les faits nouveaux sur le marché à l'égard des taux de référence alternatifs et de la période pendant laquelle ils évolueront. Au 31 décembre 2022, la réforme des taux d'intérêt de référence n'a pas donné lieu à des modifications importantes à la stratégie de gestion du risque de la Société.
- 9) Comprennent des actions cotées de 1 \$ (5 \$ en 2021) qui sont gérées dans le cadre de la stratégie relative aux actifs alternatifs à long terme de la Société.
- 10) Comprennent l'amortissement cumulé de 411 \$ (407 \$ en 2021).
- 11) Les actifs alternatifs à long terme comprennent des placements dans des actions de sociétés fermées de 14 279 \$, des placements dans le secteur de l'infrastructure de 12 761 \$, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz de 2 221 \$, des placements dans les secteurs des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles de 5 979 \$ et divers autres placements de 3 199 \$ (respectivement 11 598 \$, 9 824 \$, 1 950 \$, 5 259 \$ et 2 573 \$ en 2021).
- 12) Comprennent des baux adossés de 3 840 \$ (3 457 \$ en 2021). Voir la note 1 e).

## b) Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence

Les autres placements comprennent les placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et sont présentés dans le tableau qui suit.

	2022		2021	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
<b>Aux 31 décembre</b>				
Baux adossés	<b>3 840 \$</b>	<b>37</b>	3 457 \$	40
Terrains forestiers exploitables et terres agricoles	<b>822</b>	<b>8</b>	808	9
Immeubles	<b>1 845</b>	<b>18</b>	1 528	17
Divers	<b>3 785</b>	<b>37</b>	3 025	34
<b>Total</b>	<b>10 292 \$</b>	<b>100</b>	8 818 \$	100

La quote-part de la Société des profits et des dividendes tirés de ces placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est établie respectivement à 851 \$ et néant (1 300 \$ et 2 \$ en 2021).

## c) Revenus de placement

Exercice clos le 31 décembre 2022	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Divers <sup>1</sup>	Total
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>				
Produits d'intérêts	40 \$	272 \$	- \$	312 \$
Profits (pertes) <sup>2</sup>	26	85	-	111
<b>Titres de créance</b>				
Produits d'intérêts	6 221	738	66	7 025
Profits (pertes) <sup>2</sup>	(32 732)	(549)	-	(33 281)
Reprise de perte de valeur (perte de valeur), montant net	(11)	-	-	(11)
<b>Actions cotées</b>				
Dividendes	500	45	-	545
Profits (pertes) <sup>2</sup>	(3 819)	201	-	(3 618)
Perte de valeur, montant net	-	(14)	-	(14)
<b>Créances hypothécaires</b>				
Produits d'intérêts	-	-	1 913	1 913
Profits (pertes) <sup>2</sup>	-	-	57	57
Provisions, montant net	-	-	1	1
<b>Placements privés</b>				
Produits d'intérêts	-	-	2 021	2 021
Profits (pertes) <sup>2</sup>	-	-	335	335
Perte de valeur, montant net	-	-	(4)	(4)
<b>Avances sur contrats</b>				
	-	-	385	385
<b>Prêts aux clients de la Banque</b>				
Produits d'intérêts	-	-	138	138
Provisions, montant net	-	-	(4)	(4)
<b>Immeubles</b>				
Produits locatifs, nets de l'amortissement <sup>3</sup>	-	-	452	452
Profits (pertes) <sup>2</sup>	-	-	(478)	(478)
Perte de valeur, montant net	-	-	-	-
<b>Dérivés</b>				
Produits d'intérêts, montant net	494	-	(24)	470
Profits (pertes) <sup>2</sup>	(10 628)	-	(9)	(10 637)
<b>Autres placements</b>				
Produits d'intérêts	-	-	26	26
Produits tirés des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et autres	-	-	2 846	2 846
Profits (pertes) <sup>2</sup>	1 172	13	474	1 659
Perte de valeur, montant net	-	(119)	-	(119)
<b>Total des revenus de placement</b>	<b>(38 737) \$</b>	<b>672 \$</b>	<b>8 195 \$</b>	<b>(29 870) \$</b>
<b>Revenus de placement</b>				
Produits d'intérêts	6 755 \$	1 010 \$	4 525 \$	12 290 \$
Dividendes, produits locatifs et autres produits	500	45	3 298	3 843
Pertes de valeur, provisions et reprises de pertes de valeur, montant net	(11)	(133)	(7)	(151)
Divers	(794)	(216)	235	(775)
	6 450	706	8 051	15 207
<b>Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle</b>				
Titres de créance	(32 599)	(76)	-	(32 675)
Actions cotées	(3 626)	24	-	(3 602)
Créances hypothécaires	-	-	58	58
Placements privés	-	-	336	336
Immeubles	-	-	(471)	(471)
Autres placements	1 572	18	230	1 820
Dérivés, y compris le programme de couverture à grande échelle	(10 534)	-	(9)	(10 543)
	(45 187)	(34)	144	(45 077)
<b>Total des revenus de placement</b>	<b>(38 737) \$</b>	<b>672 \$</b>	<b>8 195 \$</b>	<b>(29 870) \$</b>

Exercice clos le 31 décembre 2021	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Divers <sup>1</sup>	Total
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>				
Produits d'intérêts	12 \$	84 \$	- \$	96 \$
Profits (pertes) <sup>2</sup>	85	(22)	-	63
<b>Titres de créance</b>				
Produits d'intérêts	5 645	576	9	6 230
Profits (pertes) <sup>2</sup>	(5 600)	(266)	-	(5 866)
Perte de valeur, montant net	28	1	-	29
<b>Actions cotées</b>				
Dividendes	670	61	-	731
Profits (pertes) <sup>2</sup>	3 221	250	-	3 471
Perte de valeur, montant net	-	(3)	-	(3)
<b>Créances hypothécaires</b>				
Produits d'intérêts	-	-	1 709	1 709
Profits (pertes) <sup>2</sup>	-	-	133	133
Provisions, montant net	-	-	1	1
<b>Placements privés</b>				
Produits d'intérêts	-	-	1 931	1 931
Profits (pertes) <sup>2</sup>	-	-	270	270
Perte de valeur, montant net	-	-	45	45
<b>Avances sur contrats</b>				
	-	-	366	366
<b>Prêts aux clients de la Banque</b>				
Produits d'intérêts	-	-	77	77
Provisions, montant net	-	-	(2)	(2)
<b>Immeubles</b>				
Produits locatifs, nets de l'amortissement <sup>3</sup>	-	-	453	453
Profits (pertes) <sup>2</sup>	-	-	677	677
<b>Dérivés</b>				
Produits d'intérêts, montant net	1 085	-	(35)	1 050
Profits (pertes) <sup>2</sup>	(5 925)	-	(14)	(5 939)
<b>Autres placements</b>				
Produits d'intérêts	-	-	57	57
Produits tirés des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et autres	-	-	2 996	2 996
Profits (pertes) <sup>2</sup>	2 554	23	527	3 104
Perte de valeur, montant net	-	-	(55)	(55)
<b>Total des revenus de placement</b>	<b>1 775 \$</b>	<b>704 \$</b>	<b>9 145 \$</b>	<b>11 624 \$</b>
<b>Revenus de placement</b>				
Produits d'intérêts	6 742 \$	661 \$	4 114 \$	11 517 \$
Dividendes, produits locatifs et autres produits	670	61	3 449	4 180
Pertes de valeur, provisions et reprises de pertes de valeur, montant net	28	(2)	(11)	15
Divers	(76)	(66)	57	(85)
	7 364	654	7 609	15 627
<b>Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle</b>				
Titres de créance	(5 605)	20	-	(5 585)
Actions cotées	3 187	33	-	3 220
Créances hypothécaires	-	-	133	133
Placements privés	-	-	270	270
Immeubles	-	-	696	696
Autres placements	2 628	(3)	451	3 076
Dérivés, y compris le programme de couverture à grande échelle	(5 799)	-	(14)	(5 813)
	(5 589)	50	1 536	(4 003)
<b>Total des revenus de placement</b>	<b>1 775 \$</b>	<b>704 \$</b>	<b>9 145 \$</b>	<b>11 624 \$</b>

<sup>1</sup>) Comprend surtout des revenus de placement sur des prêts comptabilisés au coût amorti, des immeubles à usage propre, des immeubles de placement, des instruments dérivés et instruments de couverture dans des relations de couverture de flux de trésorerie, des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, et des baux adossés.

<sup>2</sup>) Comprennent les profits (pertes) réalisés et latents nets sur les instruments financiers à la JVRN, les immeubles de placement et les autres placements évalués à la juste valeur. Comprennent également les profits (pertes) réalisés nets sur les instruments financiers DV et les autres placements comptabilisés au coût amorti.

<sup>3</sup>) Les produits locatifs tirés des immeubles de placement sont nets des charges d'exploitation directe.



#### d) Frais de gestion des placements

Le tableau suivant présente le total des frais de gestion des placements.

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Liés aux placements	718 \$	633 \$
Liés aux fonds distincts, aux fonds communs et à d'autres fonds	1 145	1 347
<b>Total des frais de gestion des placements</b>	<b>1 863 \$</b>	<b>1 980 \$</b>

#### e) Immeubles de placement

Le tableau qui suit présente les produits locatifs et les charges d'exploitation directes des immeubles de placement.

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Produits locatifs des immeubles de placement	825 \$	837 \$
Charges d'exploitation directes des immeubles de placement locatifs	(458)	(464)
<b>Total</b>	<b>367 \$</b>	<b>373 \$</b>

#### f) Titrisation de créances hypothécaires

La Société titrise certaines créances hypothécaires résidentielles à taux fixe et à taux variable assurées et non assurées et des marges de crédit hypothécaires au moyen de la création de titres adossés à des créances hypothécaires, en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada et d'un programme de titrisation des marges de crédit hypothécaire.

Les avantages reçus dans le cadre de la titrisation comprennent les écarts de taux d'intérêt entre l'actif et le passif connexe. Il n'y a aucune exposition au risque de crédit découlant des créances hypothécaires titrisées en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») puisqu'elles sont assurées par la SCHL ainsi que par d'autres programmes d'assurance tiers contre la défaillance des emprunteurs. Les créances hypothécaires titrisées par l'entremise de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II ne sont pas assurées.

Les flux de trésorerie reçus grâce aux actifs titrisés et aux créances hypothécaires sous-jacents sont utilisés pour régler les passifs sous forme d'emprunts garantis connexes. Pour les transactions sur les obligations hypothécaires du Canada, les encaissements de capital sont déposés dans un compte en fiducie aux fins de règlement du passif au moment de l'échéance. Les actifs transférés et les flux de trésorerie connexes ne peuvent être transférés ni utilisés à d'autres fins. Pour les transactions portant sur les marges de crédit hypothécaire, les investisseurs ont droit à des paiements d'intérêts périodiques, et le reste des encaissements de capital sont attribués à la Société (le « vendeur ») au cours de la période de rechargement de la transaction et sont cumulés aux fins de règlement pendant une période d'accumulation, ou remboursés à l'investisseur mensuellement pendant une période de réduction, selon les modalités du billet.

#### Actifs titrisés et passifs au titre d'emprunts garantis

Au 31 décembre 2022

Programme de titrisation	Actifs titrisés			Passifs au titre d'emprunts garantis <sup>2</sup>
	Créances hypothécaires titrisées	Trésorerie affectée et titres à court terme	Total	
Titrisation de marges de crédit hypothécaire <sup>1</sup>	2 880 \$	44 \$	2 924 \$	2 750 \$
Titrisation en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada	2 318	-	2 318	2 273
<b>Total</b>	<b>5 198 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>5 242 \$</b>	<b>5 023 \$</b>

Au 31 décembre 2021

Programme de titrisation	Actifs titrisés			Passifs au titre d'emprunts garantis <sup>2</sup>
	Créances hypothécaires titrisées	Trésorerie affectée et titres à court terme	Total	
Titrisation de marges de crédit hypothécaire <sup>1</sup>	2 618 \$	1 \$	2 619 \$	2 500 \$
Titrisation en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada	2 075	-	2 075	2 098
<b>Total</b>	<b>4 693 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>4 694 \$</b>	<b>4 598 \$</b>

<sup>1</sup> La Banque Manuvie, une filiale, titrise une partie de ses créanciers liés aux marges de crédit hypothécaire par l'entremise de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II. La Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II finance l'achat des coparticipations auprès de la Banque Manuvie en émettant des billets à terme garantis par le fonds sous-jacent de marges de crédit hypothécaire non garanties à des investisseurs institutionnels. La trésorerie affectée se rapportant à la titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaire est une provision établie en fonction des transactions. Des sorties seront effectuées sur la provision seulement si les flux de trésorerie des marges de crédit hypothécaire sous-jacents sont insuffisants pour satisfaire aux passifs au titre d'emprunts garantis.

<sup>2</sup> Les billets à payer de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II sont assortis de taux variables et sont garantis par les actifs de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II. Aux termes de ces contrats, aucun remboursement de capital n'est prévu dans un délai de moins de un an, un capital de 1 209 \$ doit être remboursé dans un délai de un an à trois ans, un capital de 1 049 \$, dans un délai de trois ans à cinq ans et un capital de 492 \$, après cinq ans. Les contrats n'ont pas de date d'échéance précise. En vertu des modalités des billets, des garanties supplémentaires doivent être affectées aux séries comme protection de crédit additionnelle et les contrats d'achat de série régissent le montant de surdimensionnement pour chacun des billets à terme en cours. La Banque Manuvie titrise également des créances hypothécaires amortissables garanties aux termes du programme de titres adossés à des créances hypothécaires (« TACH ») assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, soutenu par la SCHL. Pour se doter d'une source de financement à taux fixe, la Banque Manuvie participe aux programmes d'Obligations hypothécaires du Canada en vendant des TACH assurés en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* à la Fiducie du Canada pour l'habitation.

Au 31 décembre 2022, la juste valeur des actifs titrisés et des passifs connexes s'établissait respectivement à 5 167 \$ et 4 865 \$ (4 725 \$ et 4 601 \$ en 2021).

### g) Évaluation de la juste valeur

Le tableau qui suit présente les justes valeurs, classées selon la hiérarchie des justes valeurs, des placements et de l'actif net des fonds distincts évalués à la juste valeur.

Au 31 décembre 2022	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>				
JVRN	1 933 \$	- \$	1 933 \$	- \$
DV	10 926	-	10 926	-
Divers	6 294	6 294	-	-
<b>Titres de créance</b>				
<b>JVRN</b>				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	14 798	-	14 798	-
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	9 440	-	9 440	-
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	22 986	-	22 986	-
Sociétés	120 897	-	120 865	32
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	7	-	7	-
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	570	-	570	-
Autres titres adossés à des créances	1 575	-	1 549	26
<b>DV</b>				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	6 468	-	6 468	-
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	14 384	-	14 384	-
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	3 487	-	3 478	9
Sociétés	7 745	-	7 745	-
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	1	-	1	-
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	24	-	24	-
Autres titres adossés à des créances	111	-	111	-
<b>Actions cotées</b>				
JVRN	21 989	21 918	-	71
DV	1 530	1 530	-	-
<b>Immeubles - immeubles de placement<sup>1</sup></b>	11 394	-	-	11 394
<b>Autres placements<sup>2</sup></b>	30 256	26	-	30 230
<b>Actif net des fonds distincts<sup>3</sup></b>	348 562	314 436	30 141	3 985
<b>Total</b>	635 377 \$	344 204 \$	245 426 \$	45 747 \$

Au 31 décembre 2021	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>				
JVRN	2 214 \$	– \$	2 214 \$	– \$
DV	14 339	–	14 339	–
Divers	6 041	6 041	–	–
<b>Titres de créance</b>				
<b>JVRN</b>				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	18 706	–	18 706	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	12 607	–	12 607	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	21 888	–	21 888	–
Sociétés	133 763	–	133 723	40
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	8	–	8	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	1 103	–	1 103	–
Autres titres adossés à des créances	1 647	–	1 619	28
<b>DV</b>				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	3 964	–	3 964	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	18 792	–	18 792	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	2 871	–	2 871	–
Sociétés	7 332	–	7 331	1
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	1	–	1	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	79	–	79	–
Autres titres adossés à des créances	58	–	58	–
<b>Actions cotées</b>				
JVRN	25 716	25 716	–	–
DV	2 351	2 349	2	–
<b>Immeubles – immeubles de placement<sup>1</sup></b>	11 421	–	–	11 421
<b>Autres placements<sup>2</sup></b>	24 300	257	–	24 043
<b>Actif net des fonds distincts<sup>3</sup></b>	399 788	361 447	34 060	4 281
<b>Total</b>	<b>708 989 \$</b>	<b>395 810 \$</b>	<b>273 365 \$</b>	<b>39 814 \$</b>

<sup>1)</sup> Dans le cas des immeubles de placement, les données importantes non observables sont les taux de capitalisation (qui se sont situés entre 2,25 % et 9,00 % au cours de l'exercice et entre 2,25 % et 9,00 % en 2021), les taux de capitalisation finaux (qui se sont situés entre 3,25 % et 9,50 % au cours de l'exercice et entre 3,25 % et 9,25 % en 2021) et les taux d'actualisation (qui se sont situés entre 3,30 % et 11,00 % au cours de l'exercice et entre 3,80 % et 10,50 % en 2021). Les autres facteurs demeurant constants, une hausse du taux de capitalisation, du taux de capitalisation final et/ou du taux d'actualisation fera diminuer la juste valeur des immeubles de placement, tandis qu'une diminution de ces taux entraînera l'effet contraire. Les variations de la juste valeur fondées sur les variations des données non observables ne peuvent habituellement pas être extrapolées, car la relation entre les variations données à titre indicatif de chaque donnée n'est généralement pas linéaire.

<sup>2)</sup> Les autres placements évalués à la juste valeur sont détenus principalement dans les secteurs de l'infrastructure et des terrains forestiers exploitables. Les données importantes utilisées dans l'évaluation des placements de la Société détenus dans le secteur de l'infrastructure sont principalement les flux de trésorerie distribuables futurs, les valeurs finales et les taux d'actualisation. Les autres facteurs demeurant constants, une hausse des flux de trésorerie distribuables futurs ou des valeurs finales aurait tendance à faire augmenter la juste valeur d'un placement détenu dans le secteur de l'infrastructure, tandis qu'une hausse du taux d'actualisation aurait l'effet contraire. Les taux d'actualisation se sont situés entre 7,15 % et 15,6 % au cours de l'exercice (entre 7,25 % et 20,0 % en 2021). L'information à présenter sur les flux de trésorerie distribuables et la valeur finale n'est pas pertinente étant donné la disparité des estimations par projet. Les données importantes utilisées dans l'évaluation des placements de la Société dans le secteur des terrains forestiers exploitables sont le prix du bois d'œuvre et les taux d'actualisation. Les autres facteurs demeurant constants, une hausse du prix du bois d'œuvre aurait tendance à faire augmenter la juste valeur des terrains forestiers exploitables, alors qu'une hausse des taux d'actualisation aurait l'effet contraire. Les taux d'actualisation se sont situés entre 4,25 % et 7,0 % au cours de l'exercice (entre 4,5 % et 7,0 % en 2021). La fourchette de prix pour le bois d'œuvre n'est pas pertinente étant donné que le prix du marché dépend de facteurs comme l'emplacement du terrain, et la proximité des marchés et des cours d'exportation.

<sup>3)</sup> L'actif net des fonds distincts est évalué à la juste valeur. L'actif des fonds distincts de niveau 3 de la Société est essentiellement investi dans des immeubles de placement et des terrains forestiers exploitables comme il est décrit ci-dessus.

Le tableau qui suit présente la juste valeur des placements non évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs.

Au 31 décembre 2022	Valeur comptable	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Créances hypothécaires <sup>1</sup>	54 638 \$	51 429 \$	- \$	- \$	51 429 \$
Placements privés <sup>2</sup>	47 057	41 968	-	34 110	7 858
Avances sur contrats <sup>3</sup>	6 894	6 894	-	6 894	-
Prêts aux clients de la Banque <sup>4</sup>	2 781	2 760	-	2 760	-
Immeubles – immeubles à usage propre <sup>5</sup>	1 878	3 033	-	-	3 033
Obligations d'État détenues jusqu'à leur échéance	1 411	1 000	-	1 000	-
Autres placements <sup>6</sup>	12 527	13 313	72	-	13 241
<b>Total des placements présenté à la juste valeur</b>	<b>127 186 \$</b>	<b>120 397 \$</b>	<b>72 \$</b>	<b>44 764 \$</b>	<b>75 561 \$</b>

Au 31 décembre 2021	Valeur comptable	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Créances hypothécaires <sup>1</sup>	52 014 \$	54 089 \$	- \$	- \$	54 089 \$
Placements privés <sup>2</sup>	42 842	47 276	-	42 110	5 166
Avances sur contrats <sup>3</sup>	6 397	6 397	-	6 397	-
Prêts aux clients de la Banque <sup>4</sup>	2 506	2 503	-	2 503	-
Immeubles – immeubles à usage propre <sup>5</sup>	1 812	3 024	-	-	3 024
Obligations d'État détenues jusqu'à leur échéance	1 320	1 320	-	1 320	-
Autres placements <sup>6</sup>	11 006	11 665	120	-	11 545
<b>Total des placements présenté à la juste valeur</b>	<b>117 897 \$</b>	<b>126 274 \$</b>	<b>120 \$</b>	<b>52 330 \$</b>	<b>73 824 \$</b>

- <sup>1</sup> La juste valeur des créances hypothécaires commerciales est établie à l'aide d'une méthode d'évaluation interne fondée sur des données observables et non observables. Les données non observables comprennent des hypothèses liées au crédit et des ajustements au titre de la liquidité. La juste valeur des créances hypothécaires résidentielles à taux fixe est établie à l'aide de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les taux d'intérêt courants et les taux de remboursements anticipés, le cas échéant. Pour les créances hypothécaires résidentielles à taux variable, la juste valeur est réputée correspondre à leur valeur comptable.
- <sup>2</sup> La juste valeur des placements privés est établie à l'aide d'une méthode d'évaluation interne fondée sur des données observables et non observables. Les données non observables comprennent des hypothèses liées au crédit et des ajustements au titre de la liquidité. Les placements privés sont classés dans le niveau 2, à moins que l'ajustement au titre de la liquidité n'ait une incidence importante sur le prix, auquel cas le titre pourrait être classé dans le niveau 3.
- <sup>3</sup> La juste valeur des avances sur contrats correspond au solde du capital impayé.
- <sup>4</sup> La juste valeur des prêts à taux fixe aux clients de la Banque est établie au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les taux d'intérêt courants. Pour les prêts à taux variable, la juste valeur est réputée correspondre à leur valeur comptable.
- <sup>5</sup> La juste valeur des immeubles à usage propre et la hiérarchie des justes valeurs sont établies selon les méthodes décrites à la note 1 pour les immeubles de placement.
- <sup>6</sup> Comprennent surtout des baux adossés, des propriétés pétrolières et gazières (cédées en 2021), et d'autres placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La juste valeur des baux adossés est présentée à leur valeur comptable puisque la juste valeur n'est habituellement pas calculée pour ces placements. La juste valeur des propriétés pétrolières et gazières est déterminée à l'aide d'évaluations externes qui sont fondées sur la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les courbes des prix prévus, la production prévue ainsi que les dépenses d'investissement et les coûts d'exploitation. La juste valeur des autres placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence est déterminée à l'aide de diverses techniques d'évaluation, dont la méthode des flux de trésorerie actualisés et l'approche par le marché. Les données varient en fonction du placement évalué.

### Transferts de placements entre le niveau 1 et le niveau 2

La Société comptabilise les transferts d'actifs et de passifs entre le niveau 1 et le niveau 2 à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, ce qui est conforme à la date d'établissement de la juste valeur. Les actifs sont transférés hors du niveau 1 lorsque la fréquence et le volume des opérations dans un marché actif ne sont plus assez importants. À l'inverse, les actifs sont transférés du niveau 2 au niveau 1 lorsque le volume et la fréquence des opérations traduisent un marché actif. La Société a transféré des actifs de néant entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (5 \$ en 2021).

En ce qui a trait à l'actif net des fonds distincts, la Société a effectué des transferts de néant du niveau 1 au niveau 2 pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (5 \$ en 2021). La Société a effectué des transferts de néant du niveau 2 au niveau 1 pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (249 \$ en 2021).

### Placements et actif net des fonds distincts évalués à la juste valeur à l'aide de données importantes non observables (niveau 3)

La Société classe la juste valeur des placements et de l'actif net des fonds distincts dans le niveau 3 s'il n'existe pas de marché observable pour ces actifs ou si, en l'absence de marchés actifs, la plupart des données utilisées pour établir la juste valeur sont fondées sur les propres hypothèses de la Société à l'égard des hypothèses des participants sur le marché. Pour établir les justes valeurs de niveau 3, la Société favorise l'utilisation de données fondées sur le marché plutôt que sur ses propres hypothèses. Les profits et les pertes des tableaux qui suivent comprennent les variations de la juste valeur découlant de facteurs observables et non observables.

Les tableaux qui suivent présentent l'évolution de la juste valeur, pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, des placements, des dérivés nets et de l'actif net des fonds distincts pour lesquels des données non observables importantes (niveau 3) ont été utilisées.

Exercice clos le 31 décembre 2022	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	Total des profits (pertes) inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Total des profits (pertes) inclus dans le CAERG <sup>2</sup>	Achats	Ventes	Règlements	Transfert entrant <sup>3</sup>	Transfert sortant <sup>3</sup>	Fluctuation des devises	Solde au 31 décembre 2022	Variation des profits (pertes) latents liés aux actifs toujours détenus
<b>Titres de créance</b>											
<b>JVRN</b>											
Sociétés	40 \$	(1) \$	-\$	27 \$	-\$	(1) \$	6 \$	(40) \$	1 \$	32 \$	(1) \$
Autres actifs titrisés	28	2	-	-	-	(4)	-	-	-	26	2
<b>DV</b>											
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	-	-	-	-	-	-	10	-	(1)	9	-
Sociétés	1	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	-
<b>Actions cotées</b>											
JVRN	-	(6)	-	69	(84)	-	87	-	5	71	(15)
DV	-	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immeubles de placement</b>											
Autres placements	11 421	(443)	-	312	(237)	-	15	-	326	11 394	(446)
<b>Total des placements</b>	<b>35 533</b>	<b>1 473</b>	<b>8</b>	<b>5 342</b>	<b>(987)</b>	<b>(1 479)</b>	<b>366</b>	<b>(41)</b>	<b>1 547</b>	<b>41 762</b>	<b>1 586</b>
<b>Dérivés nets</b>	<b>2 101</b>	<b>(5 413)</b>	<b>(7)</b>	<b>(109)</b>	<b>-</b>	<b>775</b>	<b>-</b>	<b>(356)</b>	<b>(163)</b>	<b>(3 172)</b>	<b>(3 511)</b>
<b>Actif net des fonds distincts</b>											
<b>Total</b>	<b>4 281</b>	<b>475</b>	<b>-</b>	<b>246</b>	<b>(1 113)</b>	<b>(46)</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>143</b>	<b>3 985</b>	<b>79</b>
<b>Total</b>	<b>41 915 \$</b>	<b>(3 465) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>5 479 \$</b>	<b>(2 100) \$</b>	<b>(750) \$</b>	<b>366 \$</b>	<b>(398) \$</b>	<b>1 527 \$</b>	<b>42 575 \$</b>	<b>(1 846) \$</b>

Exercice clos le 31 décembre 2021	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Total des profits (pertes) inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Total des profits (pertes) inclus dans le CAERG <sup>2</sup>	Achats	Ventes	Règlements	Transfert entrant <sup>3</sup>	Transfert sortant <sup>3</sup>	Fluctuation des devises	Solde au 31 décembre 2021	Variation des profits (pertes) latents liés aux actifs toujours détenus
<b>Titres de créance</b>											
<b>JVRN</b>											
Sociétés	510 \$	11 \$	-\$	11 \$	(93) \$	-\$	11 \$	(409) \$	(1) \$	40 \$	(8) \$
Autres actifs titrisés	45	3	-	-	(9)	(39)	28	-	-	28	(4)
<b>DV</b>											
Sociétés	3	1	-	-	(3)	-	-	-	-	1	-
<b>Actions cotées</b>											
JVRN	-	-	-	62	(62)	-	-	-	-	-	-
<b>Immeubles de placement</b>	<b>10 982</b>	<b>702</b>	<b>-</b>	<b>186</b>	<b>(376)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(73)</b>	<b>11 421</b>	<b>626</b>
<b>Autres placements</b>	<b>19 049</b>	<b>2 731</b>	<b>2</b>	<b>5 058</b>	<b>(1 131)</b>	<b>(1 453)</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>(218)</b>	<b>24 043</b>	<b>2 569</b>
<b>Total des placements</b>	<b>30 589</b>	<b>3 448</b>	<b>2</b>	<b>5 317</b>	<b>(1 674)</b>	<b>(1 492)</b>	<b>44</b>	<b>(409)</b>	<b>(292)</b>	<b>35 533</b>	<b>3 183</b>
<b>Dérivés nets</b>	<b>3 443</b>	<b>(897)</b>	<b>-</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>(182)</b>	<b>-</b>	<b>(309)</b>	<b>32</b>	<b>2 101</b>	<b>(547)</b>
<b>Actif net des fonds distincts</b>											
<b>Total</b>	<b>4 202</b>	<b>350</b>	<b>-</b>	<b>68</b>	<b>(303)</b>	<b>(28)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(8)</b>	<b>4 281</b>	<b>116</b>
<b>Total</b>	<b>38 234 \$</b>	<b>2 901 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>5 399 \$</b>	<b>(1 977) \$</b>	<b>(1 702) \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>(718) \$</b>	<b>(268) \$</b>	<b>41 915 \$</b>	<b>2 752 \$</b>

<sup>1)</sup> Ces montants sont compris dans les revenus de placement, montant net aux comptes de résultat consolidés, à l'exception du montant lié à l'actif net des fonds distincts, lequel est comptabilisé dans les variations de l'actif net des fonds distincts (voir les notes 1 h) et 23).

<sup>2)</sup> Ces montants sont inclus dans le CAERG aux états de la situation financière consolidés.

<sup>3)</sup> À l'égard des actifs, sauf les dérivés, qui sont transférés dans le niveau 3 ou hors de ce niveau, la Société utilise la juste valeur des actifs au début de l'exercice. À l'égard des dérivés qui sont transférés dans le niveau 3 ou hors de ce niveau, la Société utilise la juste valeur des éléments respectivement à la fin et au début de l'exercice.

Les transferts dans le niveau 3 découlent principalement de titres ayant subi une dépréciation au cours de l'exercice, ou de titres à l'égard desquels un manque de données observables sur le marché (par rapport à la période précédente) s'est traduit par un reclassement dans le niveau 3. Les transferts hors du niveau 3 découlent principalement des nouvelles données observables sur le marché pour la totalité de la durée du titre d'emprunt.

## Note 5 Instruments dérivés et instruments de couverture

Les dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt, des taux de change, d'autres instruments financiers, du prix des marchandises ou d'indices sous-jacents. La Société utilise des dérivés, y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles.

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels la Société et un tiers s'échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux appliqués à un notionnel. Pour les swaps de taux d'intérêt, les parties s'échangent généralement des paiements d'intérêts à taux fixe ou variable, calculés d'après un notionnel, libellés en une seule monnaie. Les swaps de devises supposent l'échange d'un montant de capital entre les parties, ainsi que l'échange de paiements d'intérêts libellés en une monnaie contre des paiements d'intérêts libellés en une autre monnaie. Les swaps sur le rendement total sont des contrats qui supposent l'échange de paiements fondés sur les variations des valeurs d'un actif de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, contre des montants fondés sur les taux de référence précisés dans le contrat.

Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier, des devises ou toute autre marchandise sous-jacente à une date ultérieure prédéterminée et à un prix donné. Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats hors cote négociés entre des contreparties, tandis que les contrats à terme normalisés sont des contrats comportant des montants et des dates de règlement standards, négociés sur un marché organisé.

Les options sont des contrats en vertu desquels le détenteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un titre, un taux de change, un taux d'intérêt ou tout autre instrument financier à un prix ou un taux prédéterminé dans un délai donné.

Voir la stratégie de couverture dynamique de garanties de contrats de rente variable de la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2022 de la Société, pour une explication de la stratégie de couverture dynamique des garanties liées aux rentes variables de la Société.

### a) Juste valeur des dérivés

Les modèles de tarification utilisés pour évaluer les dérivés hors cote sont fondés sur des méthodes d'évaluation standards du marché, et les données de ces modèles sont conformes à celles qu'un intervenant sur le marché utiliserait dans le cadre de l'évaluation de ces instruments. L'évaluation des dérivés peut être touchée par des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des indices financiers, des différentiels de taux, du risque de défaillance (y compris la défaillance des contreparties au contrat) et de la volatilité du marché. Les données importantes utilisées dans les modèles d'évaluation pour la plupart des dérivés hors cote sont des données observables ou qui peuvent être étayées par des données observables sur le marché, et sont classées dans le niveau 2. Les données qui sont observables comprennent habituellement les taux d'intérêt, les taux de change et les courbes de taux d'intérêt. Toutefois, certains dérivés hors cote peuvent s'appuyer sur des données importantes pour la juste valeur, mais non observables sur le marché, ou qui ne peuvent être tirées principalement de données observables sur le marché ou étayées par de telles données, et ces dérivés sont classés dans le niveau 3. Les données qui ne sont habituellement pas observables comprennent les cours établis par des courtiers, la volatilité et les données extérieures à la tranche observable de la courbe des taux d'intérêt ou d'autres mesures pertinentes du marché. Ces données non observables peuvent faire grandement appel au jugement ou nécessiter des estimations importantes de la part de la direction. Bien qu'elles ne soient pas observables, ces données sont fondées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances et conformes à celles que des intervenants sur le marché utiliseraient pour évaluer de tels instruments. Le risque de crédit de la contrepartie et celui de la Société sont pris en compte dans l'établissement de la juste valeur de tous les dérivés hors cote, compte tenu de l'incidence des conventions de compensation et des ententes de garantie.

Le tableau qui suit présente le montant notionnel brut et la juste valeur des instruments dérivés en fonction de l'exposition au risque sous-jacent.

Aux 31 décembre		2022			2021		
		Montant notionnel	Juste valeur		Montant notionnel	Juste valeur	
Type de couverture	Type d'instrument		Actif	Passif		Actif	Passif
<b>Dérivés dans des relations de comptabilité de couverture admissibles</b>							
Couvertures de la juste valeur	Swaps de devises	<b>48 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>- \$</b>	57 \$	1 \$	1 \$
Couvertures de flux de trésorerie	Swaps de devises	<b>1 155</b>	<b>40</b>	<b>203</b>	1 251	5	379
	Contrats sur actions	<b>173</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	145	10	-
Couvertures d'investissements nets	Contrats à terme de gré à gré	<b>626</b>	<b>-</b>	<b>28</b>	671	9	-
Total des dérivés dans des relations de comptabilité de couverture admissibles		<b>2 002</b>	<b>48</b>	<b>231</b>	2 124	25	380
<b>Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles</b>							
	Swaps de taux d'intérêt	<b>268 081</b>	<b>5 751</b>	<b>7 557</b>	300 556	11 832	7 347
	Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	<b>11 772</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	11 944	-	-
	Options sur taux d'intérêt	<b>6 090</b>	<b>98</b>	<b>-</b>	10 708	514	-
	Swaps de devises	<b>39 667</b>	<b>2 029</b>	<b>1 579</b>	36 405	790	1 722
	Contrats à terme normalisés sur devises	<b>2 319</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	3 086	-	-
	Contrats à terme de gré à gré	<b>45 124</b>	<b>295</b>	<b>4 697</b>	45 295	2 674	562
	Contrats sur actions	<b>16 930</b>	<b>363</b>	<b>225</b>	18 577	1 667	27
	Swaps sur défaillance de crédit	<b>159</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	44	1	-
	Contrats à terme normalisés sur actions	<b>3 813</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	11 359	-	-
Total des dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles		<b>393 955</b>	<b>8 540</b>	<b>14 058</b>	437 974	17 478	9 658
<b>Total des dérivés</b>		<b>395 957 \$</b>	<b>8 588 \$</b>	<b>14 289 \$</b>	<b>440 098 \$</b>	<b>17 503 \$</b>	<b>10 038 \$</b>

Le total du montant notionnel susmentionné comprend des instruments dérivés de 211 milliards de dollars (258 milliards de dollars en 2021) dont les taux de référence sont assujettis à la réforme des taux d'intérêt de référence, dont une grande majorité sont le LIBOR en dollars américains et le CDOR. Les expositions indexées sur le LIBOR en dollars américains et le CDOR correspondent à des dérivés venant à échéance au-delà du 30 juin 2023 et du 28 juin 2024 respectivement. Les programmes de comptabilité de couverture de la Société sont principalement exposés au risque lié au LIBOR en dollars américains et au CDOR. En comparaison de l'exposition globale au risque, l'incidence de la réforme des taux d'intérêt de référence sur les couvertures comptables existantes n'est pas importante. La Société prévoit toujours, dans ses hypothèses relatives aux flux de trésorerie, des transactions hautement probables et des couvertures hautement efficaces, et la désignation de relations de couverture admissibles ne sera pas automatiquement annulée en raison de l'incidence de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Le tableau qui suit présente les justes valeurs des dérivés par durée résiduelle jusqu'à l'échéance. Les justes valeurs présentées ci-dessous ne comprennent pas l'incidence des conventions-cadres de compensation (voir la note 9).

Au 31 décembre 2022	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	<b>580 \$</b>	<b>556 \$</b>	<b>556 \$</b>	<b>6 896 \$</b>	<b>8 588 \$</b>
Passifs dérivés	<b>2 656</b>	<b>1 956</b>	<b>1 146</b>	<b>8 531</b>	<b>14 289</b>

Au 31 décembre 2021	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	2 500 \$	1 803 \$	1 000 \$	12 200 \$	17 503 \$
Passifs dérivés	294	387	379	8 978	10 038

Le tableau qui suit présente les montants notionnels bruts selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance, le total de la juste valeur (y compris les intérêts courus), le montant de l'équivalent-crédit et l'exigence de fonds propres par type de contrat.

Au 31 décembre 2022	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance (montant notionnel)				Juste valeur			Montant de l'équivalent-crédit <sup>1</sup>	Exigence de fonds propres <sup>2</sup>
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Nette		
Contrats de taux d'intérêt									
Swaps hors cote	8 817 \$	19 253 \$	98 380 \$	126 450 \$	5 992 \$	(8 135) \$	(2 143) \$	419 \$	9 \$
Swaps réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	2 494	16 823	122 314	141 631	254	(219)	35	-	-
Contrats à terme de gré à gré	14 290	13 926	198	28 414	70	(4 468)	(4 398)	8	-
Contrats à terme normalisés	11 772	-	-	11 772	-	-	-	-	-
Options achetées	1 199	1 069	3 822	6 090	98	-	98	64	4
Total partiel	38 572	51 071	224 714	314 357	6 414	(12 822)	(6 408)	491	13
Contrats de change									
Swaps	2 026	10 475	28 369	40 870	2 067	(1 846)	221	1 166	23
Contrats à terme de gré à gré	17 336	-	-	17 336	226	(258)	(32)	89	-
Contrats à terme normalisés	2 319	-	-	2 319	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit	15	144	-	159	4	-	4	-	-
Contrats sur actions									
Swaps	547	396	-	943	26	(7)	19	24	-
Contrats à terme normalisés	3 813	-	-	3 813	-	-	-	-	-
Options achetées	12 634	3 526	-	16 160	335	(218)	117	232	2
Total partiel y compris les intérêts courus	77 262	65 612	253 083	395 957	9 072	(15 151)	(6 079)	2 002	38
Moins : intérêts courus	-	-	-	-	484	(862)	(378)	-	-
<b>Total</b>	<b>77 262 \$</b>	<b>65 612 \$</b>	<b>253 083 \$</b>	<b>395 957 \$</b>	<b>8 588 \$</b>	<b>(14 289) \$</b>	<b>(5 701) \$</b>	<b>2 002 \$</b>	<b>38 \$</b>

Au 31 décembre 2021	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance (montant notionnel)				Juste valeur			Montant de l'équivalent-crédit <sup>1</sup>	Exigence de fonds propres <sup>2</sup>
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Nette		
Contrats de taux d'intérêt									
Swaps hors cote	4 554 \$	21 884 \$	90 592 \$	117 030 \$	12 112 \$	(7 717) \$	4 395 \$	1 582 \$	29 \$
Swaps réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	21 722	27 665	134 139	183 526	441	(453)	(12)	-	-
Contrats à terme de gré à gré	14 636	15 791	741	31 168	2 625	(483)	2 142	299	5
Contrats à terme normalisés	11 944	-	-	11 944	-	-	-	-	-
Options achetées	1 406	2 789	6 513	10 708	515	-	515	113	9
Total partiel	54 262	68 129	231 985	354 376	15 693	(8 653)	7 040	1 994	43
Contrats de change									
Swaps	1 941	8 869	26 903	37 713	801	(2 181)	(1 380)	1 302	25
Contrats à terme de gré à gré	14 798	-	-	14 798	58	(79)	(21)	85	-
Contrats à terme normalisés	3 086	-	-	3 086	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit	11	33	-	44	1	-	1	-	-
Contrats sur actions									
Swaps	669	323	-	992	57	(10)	47	29	-
Contrats à terme normalisés	11 359	-	-	11 359	-	-	-	-	-
Options achetées	10 974	6 716	40	17 730	1 616	(17)	1 599	766	8
Total partiel y compris les intérêts courus	97 100	84 070	258 928	440 098	18 226	(10 940)	7 286	4 176	76
Moins : intérêts courus	-	-	-	-	723	(902)	(179)	-	-
<b>Total</b>	<b>97 100 \$</b>	<b>84 070 \$</b>	<b>258 928 \$</b>	<b>440 098 \$</b>	<b>17 503 \$</b>	<b>(10 038) \$</b>	<b>7 465 \$</b>	<b>4 176 \$</b>	<b>76 \$</b>

<sup>1</sup> Le montant de l'équivalent-crédit est la somme de la valeur de remplacement et du risque de crédit éventuel, déduction faite de toute garantie détenue. La valeur de remplacement correspond au coût actuel de remplacement de tous les contrats dont la juste valeur est positive. Les sommes prennent en compte les contrats officiels qui permettent la compensation des positions. Le risque de crédit éventuel est calculé à l'aide d'une formule prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »).

<sup>2</sup> L'exigence de fonds propres correspond au montant de l'équivalent-crédit, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, conformément aux directives du BSIF.



Le total du montant notionnel de 396 milliards de dollars (440 milliards de dollars en 2021) comprend un montant de 77 milliards de dollars (121 milliards de dollars en 2021) lié aux dérivés utilisés dans le cadre de la couverture dynamique des garanties de rente variable et des programmes de couverture à grande échelle du risque de la Société. En 2022, la Société a abandonné le programme de couverture dynamique pour les contrats de rente variable traditionnels de John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA »), qui ont été réassurés par Venerable Holdings, Inc. tel qu'il est présenté à la note 7 k). En raison des pratiques de couverture des rentes variables de la Société, de nombreuses opérations entraînent des positions compensatoires, ce qui donne lieu à une exposition nette à la juste valeur pour la Société bien inférieure à celle que le montant notionnel brut laisse entendre.

### Juste valeur et hiérarchie des justes valeurs des instruments dérivés

Au 31 décembre 2022	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	5 919 \$	- \$	5 766 \$	153 \$
Contrats de change	2 299	-	2 298	1
Contrats sur actions	366	-	361	5
Swaps sur défaillance de crédit	4	-	4	-
<b>Total des actifs dérivés</b>	<b>8 588 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>8 429 \$</b>	<b>159 \$</b>
<b>Passifs dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	12 025 \$	- \$	8 689 \$	3 336 \$
Contrats de change	2 039	-	2 037	2
Contrats sur actions	225	-	216	9
<b>Total des passifs dérivés</b>	<b>14 289 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>10 942 \$</b>	<b>3 347 \$</b>

Au 31 décembre 2021	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	14 971 \$	- \$	12 510 \$	2 461 \$
Contrats de change	854	-	854	-
Contrats sur actions	1 677	-	1 616	61
Swaps sur défaillance de crédit	1	-	1	-
<b>Total des actifs dérivés</b>	<b>17 503 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>14 981 \$</b>	<b>2 522 \$</b>
<b>Passifs dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	7 829 \$	- \$	7 419 \$	410 \$
Contrats de change	2 182	-	2 181	1
Contrats sur actions	27	-	17	10
<b>Total des passifs dérivés</b>	<b>10 038 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>9 617 \$</b>	<b>421 \$</b>

L'information sur l'évolution des contrats dérivés nets de niveau 3 pour lesquels des données non observables importantes ont été utilisées est présentée à la note 4 g).

### b) Relations de couverture

La Société utilise des dérivés à des fins de couverture économique. Dans certaines circonstances, ces couvertures respectent aussi les exigences en matière de comptabilité de couverture. Les stratégies de gestion du risque admissibles à la comptabilité de couverture sont désignées à titre de couvertures de la juste valeur, de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures d'investissements nets. Ces différents types de couvertures sont décrits ci-après.

#### Couvertures de la juste valeur

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux variations de la juste valeur des instruments financiers à taux fixe attribuables aux variations des taux d'intérêt. La Société utilise également des swaps de devises pour gérer son exposition aux variations des taux de change et des taux d'intérêt, ou les deux.

La Société comptabilise les profits et les pertes sur dérivés et les éléments couverts connexes dans les couvertures de la juste valeur dans les revenus de placement. Ces profits (pertes) sur les placements sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Exercice clos le 31 décembre 2022	Éléments couverts dans des relations de couverture de la juste valeur admissibles	Profits (pertes) comptabilisés sur dérivés	Profits (pertes) comptabilisés pour les éléments couverts	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	7 \$	(5) \$	2 \$
<b>Total</b>		<b>7 \$</b>	<b>(5) \$</b>	<b>2 \$</b>

Exercice clos le 31 décembre 2021	Éléments couverts dans des relations de couverture de la juste valeur admissibles	Profits (pertes) comptabilisés sur dérivés	Profits (pertes) comptabilisés pour les éléments couverts	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	4 \$	(2) \$	2 \$
<b>Total</b>		<b>4 \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>2 \$</b>

### Couvertures de flux de trésorerie

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie d'instruments financiers à taux variable et de transactions prévues. La Société utilise aussi des swaps de devises et des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des instruments financiers et des charges libellés en devises. Des swaps sur le rendement total sont utilisés pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie associée à certaines attributions de rémunération fondée sur des actions. Des swaps sur l'inflation sont utilisés pour réduire le risque d'inflation découlant des passifs indexés à l'inflation.

L'incidence des dérivés dans des relations de couverture de flux de trésorerie sur les comptes de résultat consolidés et sur les états du résultat global consolidés est présentée dans le tableau ci-après.

Exercice clos le 31 décembre 2022	Éléments couverts dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles	Profits (pertes) sur dérivés différés dans le CAERG	Profits (pertes) reclassés du CAERG dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	(1) \$	(1) \$	- \$
	Passifs à taux variable	175	(49)	-
	Passifs à taux fixe	34	35	-
Contrats sur actions	Rémunération fondée sur des actions	2	6	-
<b>Total</b>		<b>210 \$</b>	<b>(9) \$</b>	<b>- \$</b>

Exercice clos le 31 décembre 2021	Éléments couverts dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles	Profits (pertes) sur dérivés différés dans le CAERG	Profits (pertes) reclassés du CAERG dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	(1) \$	(1) \$	- \$
	Passifs à taux variable	89	3	-
	Passifs à taux fixe	(19)	(21)	-
Contrats sur actions	Rémunération fondée sur des actions	5	5	-
<b>Total</b>		<b>74 \$</b>	<b>(14) \$</b>	<b>- \$</b>

La Société prévoit que des pertes nettes d'environ 9 \$ seront reclassées du CAERG au résultat net dans les 12 prochains mois. La période maximale pendant laquelle les flux de trésorerie variables sont couverts est de 14 ans.

### Couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société utilise principalement des contrats de change à terme, des swaps de devises et une dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle pour gérer son exposition au risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'incidence des relations de couverture des investissements nets sur les comptes de résultat consolidés et sur les états du résultat global consolidés est présentée dans le tableau ci-après.

	Profits (pertes) différés dans le CAERG	Profits (pertes) reclassés du CAERG dans les revenus de placement	Inefficacités comptabilisées dans les revenus de placement
<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>			
Dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle	(458) \$	- \$	- \$
Contrats à terme de gré à gré	14	-	-
<b>Total</b>	<b>(444) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2021</b>			
Dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle	61 \$	- \$	- \$
Contrats à terme de gré à gré	59	-	-
<b>Total</b>	<b>120 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

### c) Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles

Les dérivés utilisés dans les portefeuilles servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance ne sont habituellement pas désignés à titre de relations de comptabilité de couverture admissibles puisque les variations de la valeur des passifs des contrats d'assurance couverts économiquement par ces dérivés sont comptabilisées en résultat net. Puisque les variations de la juste valeur de ces dérivés et des risques couverts connexes sont comptabilisées dans les revenus de placement à mesure qu'elles se produisent, elles compensent généralement les variations du risque couvert dans la mesure où les couvertures sont efficaces sur le plan économique. Les swaps de taux d'intérêt et de devises sont utilisés dans les portefeuilles servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance afin de gérer les risques relatifs à la durée et aux taux de change.

Revenus de placement sur les dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Swaps de taux d'intérêt	(3 428) \$	(1 986) \$
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	(431)	(687)
Options sur taux d'intérêt	(258)	(133)
Swaps de devises	1 171	(166)
Contrats à terme normalisés sur devises	(103)	66
Contrats à terme de gré à gré	(7 561)	(1 751)
Contrats à terme normalisés sur actions	794	(2 140)
Contrats sur actions	(818)	871
Swaps sur défaillance de crédit	-	(2)
<b>Total</b>	<b>(10 634) \$</b>	<b>(5 928) \$</b>

### d) Dérivés incorporés

Certains contrats d'assurance présentent des caractéristiques qui constituent des dérivés incorporés et sont évalués séparément à la JVRN, y compris les contrats de réassurance de garanties de prestations de rente minimales et les contrats comportant certaines caractéristiques en matière de crédit et de taux d'intérêt.

Certains contrats de réassurance liés aux garanties de prestations de rente minimales comportent des dérivés incorporés nécessitant une évaluation distincte à la JVRN, car la composante financière incluse dans les contrats de réassurance ne contient pas de risque d'assurance important. Au 31 décembre 2022, les cessions en réassurance liées aux garanties de prestations de rente minimales avaient une juste valeur de 585 \$ (734 \$ en 2021) et les réassurances liées aux garanties de prestations de rente minimales acceptées avaient une juste valeur de 65 \$ (86 \$ en 2021). Les sinistres remboursés au titre des contrats de cessions en réassurance contrebalancent les frais de règlement, et les sinistres pris en charge en vertu des contrats de réassurance acceptée sont présentés à titre de prestations contractuelles.

Les dérivés incorporés sur crédit et taux d'intérêt de la Société donnent au titulaire de contrats les rendements promis sur un portefeuille d'actifs. Ces dérivés incorporés comportent des risques de crédit et de taux d'intérêt qui sont des risques financiers incorporés dans le contrat d'assurance sous-jacent. Au 31 décembre 2022, ces dérivés incorporés avaient une juste valeur de 395 \$ (11 \$ en 2021).

Les autres instruments financiers classés à titre de dérivés incorporés, mais exemptés de l'évaluation à la juste valeur distincte comprennent les taux crédités minimums garantis des produits d'assurance vie et d'assurance vie universelle à capital variable, les garanties de non-déchéance, les options de garanties de conversion en rente, l'indexation (IPC) des prestations, et les garanties minimales des fonds distincts autres que les garanties de prestation de rente minimales cédées/acceptées en réassurance. Ces dérivés incorporés

sont évalués et présentés dans les passifs des contrats d'assurance, et sont exemptés de l'évaluation à la juste valeur de manière distincte, car soit ils présentent un risque d'assurance, soit ils sont liés étroitement au contrat d'assurance hôte.

## Note 6 Goodwill et immobilisations incorporelles

### a) Variation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le tableau ci-après présente la variation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles.

Au 31 décembre 2022	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Ajouts/ (cessions) nets <sup>1, 2</sup>	Amortissement	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
<b>Goodwill</b>	<b>5 651 \$</b>	<b>255 \$</b>	<b>s. o. \$</b>	<b>108 \$</b>	<b>6 014 \$</b>
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée</b>					
Marque de commerce	761	-	s. o.	52	813
Contrats de gestion de fonds et autres <sup>3</sup>	788	228	s. o.	32	1 048
	<b>1 549</b>	<b>228</b>	<b>s. o.</b>	<b>84</b>	<b>1 861</b>
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée<sup>4</sup></b>					
Réseaux de distribution	888	6	47	34	881
Relations clients	687	-	56	12	643
Logiciels	1 091	192	235	20	1 068
Divers	49	7	6	2	52
	<b>2 715</b>	<b>205</b>	<b>344</b>	<b>68</b>	<b>2 644</b>
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>4 264</b>	<b>433</b>	<b>344</b>	<b>152</b>	<b>4 505</b>
<b>Total du goodwill et des immobilisations incorporelles</b>	<b>9 915 \$</b>	<b>688 \$</b>	<b>344 \$</b>	<b>260 \$</b>	<b>10 519 \$</b>
Au 31 décembre 2021	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Ajouts/ (cessions) nets <sup>5</sup>	Amortissement	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
<b>Goodwill</b>	5 714 \$	(5) \$	s. o. \$	(58) \$	5 651 \$
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée</b>					
Marque de commerce	764	-	s. o.	(3)	761
Contrats de gestion de fonds et autres <sup>3</sup>	796	(3)	s. o.	(5)	788
	1 560	(3)	s. o.	(8)	1 549
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée<sup>4</sup></b>					
Réseaux de distribution	806	131	44	(5)	888
Relations clients	738	(2)	48	(1)	687
Logiciels	1 059	198	148	(18)	1 091
Divers	52	2	6	1	49
	2 655	329	246	(23)	2 715
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>4 215</b>	<b>326</b>	<b>246</b>	<b>(31)</b>	<b>4 264</b>
<b>Total du goodwill et des immobilisations incorporelles</b>	<b>9 929 \$</b>	<b>321 \$</b>	<b>246 \$</b>	<b>(89) \$</b>	<b>9 915 \$</b>

<sup>1)</sup> En novembre 2022, la Société a fait l'acquisition du contrôle de Manulife TEDA Fund Management Company, LTD par le biais de l'acquisition de la participation restante de 51 % des actions qu'elle ne détenait pas déjà auprès de son partenaire de coentreprise. La transaction comprend une contrepartie en trésorerie de 334 \$ et la décomptabilisation de la participation antérieure de la Société dans la coentreprise d'une juste valeur de 321 \$. Un goodwill, des réseaux de distribution et des contrats de gestion de fonds d'une durée d'utilité indéterminée, ainsi que des contrats de gestion d'une durée d'utilité déterminée de 255 \$, 185 \$, 52 \$ et 3 \$ ont été comptabilisés.

<sup>2)</sup> En janvier 2022, la Société a versé 256 \$ à VietinBank pour la prolongation de la durée de son entente de distribution acquise auprès d'Aviva Plc en décembre 2021.

<sup>3)</sup> Les contrats de gestion de fonds sont en grande partie attribués aux UGT Gestion de patrimoine et d'actifs - Canada et Gestion de patrimoine et d'actifs - États-Unis et avaient une valeur comptable respectivement de 273 \$ (273 \$ en 2021) et 397 \$ (371 \$ en 2021).

<sup>4)</sup> La valeur comptable brute des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée se rapportant aux réseaux de distribution était de 1 517 \$, celle se rapportant aux relations clients, de 1 146 \$, celle se rapportant aux logiciels, de 2 736 \$ et celle se rapportant aux autres immobilisations incorporelles, de 136 \$ (respectivement 1 456 \$, 1 132 \$, 2 484 \$ et 124 \$ en 2021).

<sup>5)</sup> En décembre 2021, la Société a fait l'acquisition des activités d'Aviva Plc au Vietnam, y compris les droits à une entente de distribution exclusive avec VietinBank.

### b) Test de dépréciation du goodwill

Au quatrième trimestre de 2022, la Société a achevé son test annuel de dépréciation du goodwill en déterminant les valeurs recouvrables de ses activités d'après des techniques d'évaluation discutées ci-après (voir les notes 1 f) et 6 c)). Le test a permis de conclure que le goodwill n'avait subi aucune dépréciation en 2022 (néant en 2021).

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable du goodwill attribué aux UGT ou groupes d'UGT.

Au 31 décembre 2022 UGT ou groupe d'UGT	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Ajouts/ (cessions) nets	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Asie				
Assurance – Asie (excluant le Japon)	152 \$	– \$	10 \$	162 \$
Assurance – Japon	386	–	(26)	360
Assurance – Canada	1 955	–	5	1 960
Assurance – États-Unis	336	–	24	360
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				
Gestion de patrimoine et d'actifs – Asie	183	255	12	450
Gestion de patrimoine et d'actifs – Canada	1 436	–	–	1 436
Gestion de patrimoine et d'actifs – États-Unis	1 203	–	83	1 286
<b>Total</b>	<b>5 651 \$</b>	<b>255 \$</b>	<b>108 \$</b>	<b>6 014 \$</b>

Au 31 décembre 2021 UGT ou groupe d'UGT	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Ajouts/ (cessions) nets	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Asie				
Assurance – Asie (excluant le Japon)	159 \$	(5) \$	(2) \$	152 \$
Assurance – Japon	433	–	(47)	386
Assurance – Canada	1 955	–	–	1 955
Assurance – États-Unis	338	–	(2)	336
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				
Gestion de patrimoine et d'actifs – Asie	185	–	(2)	183
Gestion de patrimoine et d'actifs – Canada	1 436	–	–	1 436
Gestion de patrimoine et d'actifs – États-Unis	1 208	–	(5)	1 203
<b>Total</b>	<b>5 714 \$</b>	<b>(5) \$</b>	<b>(58) \$</b>	<b>5 651 \$</b>

Les techniques d'évaluation, les hypothèses importantes et les sensibilités que l'on applique pour le test de dépréciation du goodwill sont décrites ci-après.

### c) Techniques d'évaluation

Pour déterminer si une UGT a subi une perte de valeur, la Société compare sa valeur recouvrable au capital attribué à cette unité, ce qui correspond aux pratiques de présentation de l'information internes de la Société. Les valeurs recouvrables sont fondées sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie pour Assurance – Asie (excluant le Japon) et Gestion de patrimoine et d'actifs – Asie. Pour les autres UGT, la valeur d'utilité a été utilisée.

Selon l'approche par la juste valeur diminuée des coûts de sortie, la Société détermine la juste valeur de l'UGT ou du groupe d'UGT au moyen d'une méthode axée sur le résultat intégrant le résultat prévu, à l'exclusion des incidences des intérêts et des marchés boursiers et des charges normalisées des affaires nouvelles, multiplié par un ratio cours/bénéfice provenant de multiples cours/bénéfice observables d'institutions financières comparables. Le multiple cours/bénéfice employé par la Société était de 11,6 (11,6 en 2021). Ces évaluations de la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (niveau 3 en 2021).

Selon l'approche par la valeur d'utilité, utilisée pour les UGT comprenant des activités d'assurance, une valeur actuarielle intrinsèque est établie à partir d'une projection des résultats distribuables futurs tirés des affaires en vigueur et des affaires nouvelles qui devraient se réaliser dans l'avenir, et reflète donc la valeur économique du potentiel de profit de chaque UGT ou groupe d'UGT selon une série d'hypothèses. Cette approche se fonde sur des hypothèses relatives aux taux de croissance des souscriptions et des produits, aux exigences en matière de fonds propres, aux taux d'intérêt, au rendement des capitaux propres, à la mortalité, à la morbidité, au comportement des titulaires de contrats, aux taux d'imposition et aux taux d'actualisation. Pour les UGT ne comprenant pas d'activités d'assurance, la valeur d'utilité est fondée sur l'analyse des flux de trésorerie actualisés qui intègre les éléments pertinents de la méthode d'établissement de la valeur actuarielle intrinsèque.

### d) Hypothèses importantes

Pour établir la valeur intrinsèque constatée par expertise, la Société a actualisé les résultats projetés des contrats en vigueur et a estimé 20 ans de croissance des affaires nouvelles aux niveaux prévus du plan, ce qui est conforme aux périodes utilisées dans la prévision des activités à long terme, telles que les assurances. Pour en arriver à ses projections, la Société a examiné les résultats techniques passés, les tendances économiques comme les taux d'intérêt, le rendement des capitaux propres et le portefeuille de produits, ainsi que les tendances de l'industrie et du marché. Lorsque les hypothèses relatives au taux de croissance des flux de trésorerie des affaires nouvelles étaient utilisées dans les calculs de la valeur actuarielle intrinsèque, elles se situaient entre 0 % et 9 % (entre 0 % et 6 % en 2021).

Les hypothèses relatives aux taux d'intérêt sont fondées sur les taux du marché en vigueur à la date d'évaluation.

En 2022, les taux d'imposition appliqués aux projections tiennent compte de l'incidence des traités de réassurance internes et s'élevaient respectivement à 28,0 %, 27,5 % et 21,0 % pour les territoires du Japon, du Canada et des États-Unis. En 2021, les taux d'imposition appliqués aux projections tiennent compte de l'incidence des traités de réassurance internes et s'élevaient respectivement à 28,0 %, 26,5 % et 21,0 % pour les territoires du Japon, du Canada et des États-Unis. Les hypothèses relatives aux impôts sont sensibles aux changements apportés aux lois de l'impôt ainsi qu'aux hypothèses concernant les pays où les profits sont réalisés. Il se peut que les taux d'imposition réels diffèrent des taux hypothétiques.

Les taux d'actualisation utilisés dans la détermination de la valeur d'utilité des UGT ou du groupe d'UGT applicables se situaient entre 10,0 % et 12,0 % après impôts ou entre 12,5 % et 15,0 % avant impôts (entre 8,0 % et 10,1 % après impôts ou entre 10,0 % et 12,7 % avant impôts en 2021).

Les hypothèses clés peuvent varier en raison des changements de la situation économique et des conditions du marché, ce qui pourrait entraîner des dépréciations dans l'avenir. Une variation défavorable des taux d'actualisation (y compris les variations des taux d'intérêt) et des hypothèses relatives au taux de croissance des projections des flux de trésorerie des affaires nouvelles utilisés pour établir les valeurs intrinsèques constatées par expertise ou toute diminution des multiples cours/bénéfice fondés sur le marché calculés peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.

## Note 7 Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance

### a) Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance

Les passifs des contrats d'assurance sont présentés selon le montant brut avant les cessions en réassurance, et les passifs cédés sont présentés séparément en tant qu'actifs de réassurance. Les passifs des contrats d'assurance comprennent les provisions techniques, les prestations à payer, la provision pour sinistres non déclarés et les sommes en dépôt des titulaires de contrats. Les éléments des passifs des contrats d'assurance, montant brut et montant net, sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre	2022	2021
Passifs des contrats d'assurance	<b>352 153 \$</b>	374 890 \$
Prestations à payer et provision pour sinistres non déclarés	<b>5 610</b>	5 251
Sommes en dépôt des titulaires de contrats	<b>13 642</b>	12 134
Passifs bruts des contrats d'assurance	<b>371 405</b>	392 275
Actifs de réassurance <sup>1</sup>	<b>(47 674)</b>	(44 531)
<b>Passifs nets des contrats d'assurance</b>	<b>323 731 \$</b>	347 744 \$

<sup>1</sup> Des actifs de réassurance de 38 \$ (48 \$ en 2021) sont liés à des passifs des contrats de placement (voir la note 8 b)).

Les passifs nets des contrats d'assurance correspondent au montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux revenus de placement nets, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats en vigueur, nets des primes et des recouvrements de réassurance.

Les passifs nets des contrats d'assurance sont établis au moyen de la MCAB, comme l'exige l'Institut canadien des actuaires.

Le calcul des passifs nets des contrats d'assurance est fondé sur une projection explicite des flux de trésorerie à partir des hypothèses courantes pour chaque composante importante des flux de trésorerie. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs courants et des stratégies prévues de réinvestissement.

Chaque hypothèse est fondée sur une estimation la plus probable, rajustée selon une marge pour écarts défavorables. Pour le rendement des placements à revenu fixe, cette marge est établie au moyen de tests prescrits et élaborés par la Société conformément aux normes de pratique actuarielles canadiennes. Pour toutes les autres hypothèses, elle est déterminée en rajustant directement l'hypothèse la plus probable.

Les flux de trésorerie utilisés dans l'évaluation des passifs nets des contrats d'assurance correspondent aux flux de trésorerie bruts des contrats rajustés pour refléter les flux de trésorerie projetés des cessions en réassurance. L'incidence des cessions en réassurance sur les flux de trésorerie varie en fonction du montant porté en réassurance, de la structure des traités de réassurance, des avantages économiques prévus des flux de trésorerie provenant des traités et de l'incidence des marges pour écarts défavorables. Les passifs bruts des contrats d'assurance sont établis par actualisation des flux de trésorerie bruts des contrats au moyen du même taux d'actualisation que celui utilisé pour l'établissement du montant net d'après la MCAB.

Les actifs de réassurance sont le résultat de la différence entre les passifs bruts des contrats d'assurance et les passifs nets des contrats d'assurance. L'actif de réassurance représente l'avantage tiré des contrats de réassurance en vigueur à la date des états de la situation financière consolidés.

La période utilisée pour la projection des flux de trésorerie est la durée du contrat pour la plupart des contrats d'assurance individuelle. Pour les autres types de contrats, une période de projection plus courte peut être utilisée. De manière générale, le contrat prend fin à la

première date de renouvellement, tombant après la date de clôture ou correspondant à cette dernière, à laquelle la Société peut exercer, à son gré, son droit de renouvellement des obligations contractuelles ou à l'égard des modalités de ces obligations, ou à la date de renouvellement ou de modification qui maximise les passifs des contrats d'assurance, selon la première de ces deux éventualités. Pour les produits des fonds distincts avec garanties, la période de projection correspond habituellement à la période qui mènera au plus grand passif de contrats d'assurance. Lorsque la période de projection est inférieure à la durée du contrat, les passifs des contrats d'assurance peuvent être réduits par une provision pour les frais d'acquisition qui devraient être récupérés à même les flux de trésorerie des contrats au-delà de la période de projection utilisée pour les passifs. Cette provision est soumise à un test de recouvrabilité selon des hypothèses semblables à celles utilisées pour les autres composantes de l'évaluation actuarielle.

## b) Composition

La composition des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance par gamme de produits et par secteur d'exploitation est présentée dans les tableaux qui suivent.

### Passifs bruts des contrats d'assurance

Au 31 décembre 2022	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance <sup>1</sup>	Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	Total des contrats au titre des cessions en réassurance	Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance
	Avec participation	Sans participation					
Asie	66 294 \$	34 684 \$	6 221 \$	4 142 \$	111 341 \$	2 727 \$	114 068 \$
Canada	12 637	38 325	13 593	14 095	78 650	1 676	80 326
États-Unis	7 867	67 789	11 273	46 849	133 778	43 137	176 915
Services généraux et autres	–	(640)	24	578	(38)	134	96
<b>Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance</b>	<b>86 798</b>	<b>140 158</b>	<b>31 111</b>	<b>65 664</b>	<b>323 731</b>	<b>47 674</b>	<b>371 405</b>
<b>Total des contrats au titre des cessions en réassurance</b>	<b>8 552</b>	<b>22 434</b>	<b>15 793</b>	<b>895</b>	<b>47 674</b>		
<b>Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance</b>	<b>95 350 \$</b>	<b>162 592 \$</b>	<b>46 904 \$</b>	<b>66 559 \$</b>	<b>371 405 \$</b>		

Au 31 décembre 2021	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance <sup>1</sup>	Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	Total des contrats au titre des cessions en réassurance	Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance
	Avec participation	Sans participation					
Asie	64 586 \$	36 387 \$	6 869 \$	3 590 \$	111 432 \$	2 749 \$	114 181 \$
Canada	13 518	44 320	16 554	14 981	89 373	430	89 803
États-Unis	8 591	71 077	14 007	53 555	147 230	41 150	188 380
Services généraux et autres	–	(676)	22	363	(291)	202	(89)
<b>Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance</b>	<b>86 695</b>	<b>151 108</b>	<b>37 452</b>	<b>72 489</b>	<b>347 744</b>	<b>44 531</b>	<b>392 275</b>
<b>Total des contrats au titre des cessions en réassurance</b>	<b>8 144</b>	<b>20 767</b>	<b>14 681</b>	<b>939</b>	<b>44 531</b>		
<b>Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance</b>	<b>94 839 \$</b>	<b>171 875 \$</b>	<b>52 133 \$</b>	<b>73 428 \$</b>	<b>392 275 \$</b>		

<sup>1)</sup> Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent l'assurance collective et l'assurance maladie individuelle et collective, y compris l'assurance soins de longue durée.

Pour les contrats avec participation en vigueur au moment de la démutualisation de Manufacturers et de John Hancock Mutual Life Insurance Company, des comptes auxiliaires distincts ont été établis. Ces comptes auxiliaires permettent de traiter ces activités d'assurance avec participation comme des « blocs fermés » de contrats avec participation. Au 31 décembre 2022, les actifs de réassurance et les passifs des contrats d'assurance liés aux contrats avec participation compris dans ces blocs fermés représentaient 26 289 \$ (29 000 \$ en 2021).

## c) Actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, aux autres passifs et aux fonds propres

Les actifs sont répartis en segments et appariés à des passifs dotés de caractéristiques sous-jacentes similaires, par gamme de produits et par grande monnaie. La Société a établi des stratégies de placement ciblées et des pondérations d'actifs cibles pour chaque secteur d'actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, lesquelles tiennent compte des facteurs de risque des passifs appuyés par les actifs et des attentes en matière de rendement du marché. Les passifs assortis de garanties de taux et de durée sont adossés essentiellement à des instruments à taux fixe par appariement aux flux de trésorerie pour une durée ciblée. Les flux de trésorerie à plus long terme sur ces passifs de même que sur des produits ajustables, comme les contrats d'assurance vie avec participation, sont adossés

à une gamme plus étendue de catégories d'actifs, y compris des actions et des actifs alternatifs à long terme. Les fonds propres de la Société sont investis dans des créances et des actions diverses de sociétés ouvertes et fermées.

Les variations de la juste valeur des actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance nets qui sont considérés comme durables par la Société auraient une incidence limitée sur le résultat net là où les actifs correspondent aux passifs, parce qu'elles seraient largement compensées par une variation correspondante de la valeur des passifs nets des contrats d'assurance. La juste valeur des actifs servant de soutien aux passifs nets des contrats d'assurance au 31 décembre 2022, compte non tenu des actifs de réassurance, était estimée à 317 854 \$ (354 587 \$ en 2021).

Au 31 décembre 2022, la juste valeur des actifs auxquels sont adossés les fonds propres et les autres passifs était estimée à 524 297 \$ (571 431 \$ en 2021).

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs servant de soutien aux passifs nets des contrats d'assurance, aux autres passifs et aux fonds propres :

Au 31 décembre 2022	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance <sup>1</sup>	Autres passifs <sup>2</sup>	Fonds propres <sup>3</sup>	Total
	Avec participation	Sans participation					
<b>Actif</b>							
Titres de créance	42 279 \$	72 706 \$	15 686 \$	31 998 \$	9 739 \$	31 496 \$	203 904 \$
Actions cotées	12 253	6 792	336	562	675	2 901	23 519
Créances hypothécaires	4 378	14 101	4 350	8 766	22 997	46	54 638
Placements privés	6 810	19 498	8 038	10 497	2 003	211	47 057
Immeubles	3 346	7 030	913	1 875	(66)	174	13 272
Divers	17 732	20 031	1 788	11 966	427 369	27 665	506 551
<b>Total</b>	<b>86 798 \$</b>	<b>140 158 \$</b>	<b>31 111 \$</b>	<b>65 664 \$</b>	<b>462 717 \$</b>	<b>62 493 \$</b>	<b>848 941 \$</b>

Au 31 décembre 2021	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance <sup>1</sup>	Autres passifs <sup>2</sup>	Fonds propres <sup>3</sup>	Total
	Avec participation	Sans participation					
<b>Actif</b>							
Titres de créance	43 278 \$	82 050 \$	19 575 \$	36 207 \$	10 723 \$	32 306 \$	224 139 \$
Actions cotées	14 667	8 112	453	374	626	3 835	28 067
Créances hypothécaires	3 799	13 295	4 572	8 526	21 802	20	52 014
Placements privés	6 005	17 741	7 370	9 775	1 723	228	42 842
Immeubles	3 467	6 814	987	1 782	6	177	13 233
Divers	15 479	23 096	4 495	15 825	469 014	29 439	557 348
<b>Total</b>	<b>86 695 \$</b>	<b>151 108 \$</b>	<b>37 452 \$</b>	<b>72 489 \$</b>	<b>503 894 \$</b>	<b>66 005 \$</b>	<b>917 643 \$</b>

<sup>1</sup> Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent l'assurance collective et l'assurance maladie individuelle et collective, y compris l'assurance soins de longue durée.

<sup>2</sup> Les autres passifs sont les passifs des contrats autres que d'assurance, qui comprennent les fonds distincts, les dépôts bancaires, la dette à long terme, les passifs d'impôt différé, les dérivés, les contrats de placement, les dérivés incorporés et d'autres passifs divers.

<sup>3</sup> Les fonds propres sont définis à la note 13.

#### d) Principales hypothèses relatives à l'évaluation des passifs des contrats d'assurance

Le calcul des passifs des contrats d'assurance suppose le recours à des estimations et à des hypothèses. Les passifs des contrats d'assurance ont deux principales composantes : la première résulte des estimations les plus probables; la seconde est la provision pour écart défavorable.



## Hypothèses les plus probables

Les hypothèses les plus probables sont établies relativement à la mortalité et à la morbidité, au rendement des placements, au taux de résiliation de contrats, aux charges d'exploitation et à certaines taxes. Les résultats réels sont surveillés pour s'assurer que les hypothèses demeurent appropriées et celles-ci sont modifiées lorsqu'il est justifié de le faire. Les hypothèses retenues sont exposées dans le tableau ci-dessous.

Nature de la variable et établissement des hypothèses	Gestion du risque
<p><b>Mortalité et morbidité</b></p> <p>La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. La mortalité constitue une hypothèse clé relativement à l'assurance vie et à certaines formes de rentes. La Société établit ses hypothèses de mortalité d'après ses propres statistiques et celles du secteur de l'assurance et d'après l'évolution de la mortalité. Les hypothèses varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Les hypothèses sont fondées sur les améliorations futures de la mortalité.</p> <p>La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. La morbidité constitue une hypothèse clé relativement à l'assurance soins de longue durée, l'assurance invalidité, l'assurance maladies graves et d'autres types d'assurances maladie individuelles et collectives. La Société établit ses hypothèses de morbidité d'après ses statistiques et celles du secteur de l'assurance et d'après l'évolution de la morbidité. Les hypothèses varient selon la catégorie de risque et le marché géographique. Les hypothèses sont fondées sur les améliorations futures de la morbidité.</p>	<p>La Société observe des normes de sélection des risques pour déterminer l'assurabilité des proposant. Elle assure un suivi constant de l'évolution de la sinistralité. Elle gère le risque de règlements importants en fixant des pleins de conservation qui varient selon les marchés et les régions. Elle cède à des réassureurs les dépassements de pleins.</p> <p>La mortalité est examinée chaque mois et les résultats techniques de l'exercice 2022 ont été défavorables (défavorables en 2021) en regard des hypothèses retenues. La morbidité est également examinée chaque mois et les résultats techniques de l'exercice 2022 ont été favorables (favorables en 2021) en regard des hypothèses retenues.</p>
<p><b>Rendement des placements</b></p> <p>La Société segmente les actifs pour soutenir les passifs par secteur et marché géographique, et établit des stratégies de placement pour chaque élément du passif. Les flux de trésorerie projetés découlant de ces actifs sont jumelés aux flux de trésorerie tirés de futures acquisitions ou ventes d'actifs afin d'établir les taux de rendement sur ces actifs prévus pour les exercices à venir. Les stratégies de placement sont fondées sur les politiques de placement cible pour chaque secteur, et le rendement des placements est tiré des taux du marché actuels et prévus pour les placements à revenu fixe et des prévisions pour les autres actifs alternatifs à long terme.</p> <p>Les hypothèses sur le rendement des placements prennent en compte les pertes sur créances futures prévues sur les placements à revenu fixe. La Société établit les pertes sur créances d'après ses résultats passés, d'après ceux du secteur de l'assurance et d'après des examens particuliers du portefeuille de placements actuel.</p> <p>Les hypothèses sur le rendement des placements pour chaque catégorie d'actifs et chaque marché géographique comprennent aussi les charges de gestion des placements prévues tirées des analyses de coûts internes. Les frais sont attribués à chaque catégorie d'actifs pour élaborer des hypothèses unitaires par dollar d'actif pour chaque catégorie d'actifs et chaque marché géographique.</p>	<p>En appariant étroitement les flux de trésorerie liés aux actifs avec ceux des passifs correspondants, la Société vise à atténuer sa sensibilité aux variations futures des taux d'intérêt. La situation de risque de taux d'intérêt des secteurs fait l'objet d'un suivi continu. En vertu de la MCAB, le taux de réinvestissement est déterminé à l'aide d'un test de taux d'intérêt et reflète la situation de risque de taux d'intérêt courus.</p> <p>En 2022, la variation des taux d'intérêt a eu une incidence positive (négative en 2021) sur le résultat net de la Société. L'augmentation des taux d'intérêt sans risque aux États-Unis, au Canada et en Asie est le principal facteur ayant contribué à cette incidence positive.</p> <p>La Société gère les pertes sur créances en suivant des politiques de limitation de la concentration en fonction des émetteurs, des liens entre entreprises, des notations, des secteurs d'activité et des régions géographiques. Sur des contrats avec participation et certains contrats sans participation, les pertes sur créances sont transférées aux titulaires de contrats au moyen de la formule de crédit du rendement des placements. Pour ce qui est des autres contrats, les primes et prestations tiennent compte du degré reconnu par la Société des pertes sur créances futures à la signature du contrat ou à la date de modification du contrat la plus récente. La Société dispose de provisions techniques explicites pour le risque de crédit, y compris de la provision pour écarts défavorables.</p> <p>En 2022, les résultats techniques au chapitre des pertes sur créances hypothécaires et des défaillances sur titres de créance ont été favorables (favorables en 2021) en regard des hypothèses de la Société.</p> <p>Les actions, les immeubles et les autres actifs alternatifs à long terme servent à soutenir les passifs dans les situations où le rendement des placements est transmis aux titulaires de contrats par l'intermédiaire de participations aux excédents ou de rajustements crédités du rendement des placements. Des actions, des immeubles et d'autres actifs alternatifs à long</p>

Nature de la variable et établissement des hypothèses		Gestion du risque
		<p>terme servent également à soutenir les obligations à longue échéance relatives aux produits de rente et de retraite de la Société et les obligations d'assurance à longue échéance sur les contrats dans les situations où le risque de rendement est assumé par la Société.</p> <p>En 2022, les résultats techniques au chapitre des placements dans des actifs alternatifs à long terme servant de soutien aux obligations liées aux titulaires de contrats ont été favorables (favorables en 2021) surtout en raison de profits sur les placements dans des actions de sociétés fermées et dans les secteurs des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles, en partie contrebalancés par des pertes sur les placements dans des immeubles. En 2022, le montage des actifs alternatifs à long terme dépassait (ne dépassait pas en 2021) les exigences en matière d'évaluation.</p> <p>En 2022, pour les activités assorties d'une couverture dynamique, les résultats techniques des garanties de fonds distincts relatifs aux risques de marché résiduels non assortis d'une couverture dynamique ont été défavorables (défavorables en 2021). Pour les activités qui ne sont pas assorties d'une couverture dynamique, les résultats techniques des garanties de fonds distincts découlant de variations de la valeur de marché des actifs sous gestion ont également été défavorables (défavorables en 2021). Ceci ne tient pas compte des résultats techniques à l'égard des couvertures à grande échelle.</p> <p>En 2022, les résultats techniques au chapitre de la charge de placement ont été favorables (défavorables en 2021) en regard des hypothèses de la Société.</p>
<b>Résiliation de contrats et régularité des primes</b>	<p>Les résiliations de contrats surviennent à la déchéance ou au rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par les titulaires de contrats. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. La Société établit ses hypothèses de résiliation et de régularité des primes principalement d'après ses taux de déchéance récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les types de contrats pour chaque marché géographique.</p>	<p>La Société cherche à concevoir des produits qui atténuent l'exposition financière au risque de déchéance, de rachat et de régularité des primes. La Société suit l'évolution des déchéances, des rachats et de la régularité des primes.</p> <p>Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2022 au chapitre de la résiliation de contrats et régularité des primes ont été défavorables (défavorables en 2021) en regard des hypothèses utilisées dans le calcul des provisions techniques.</p>
<b>Charges, impôts et taxes</b>	<p>Les hypothèses sur les charges d'exploitation reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes. Les charges découlent des études de coûts internes, projetées dans l'avenir compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront.</p> <p>Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat. En ce qui a trait aux impôts sur le résultat, les provisions mathématiques ne sont rajustées que dans les cas de différences temporaires et de différences permanentes des taux d'imposition sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats.</p>	<p>La Société établit la tarification de ses produits de façon à couvrir les coûts prévus liés à leur traitement et à leur gestion. De plus, la Société contrôle ses dépenses chaque mois, en comparant notamment les dépenses réelles avec les dépenses prévues dans la tarification et l'évaluation.</p> <p>Les frais de gestion de 2022 ont été défavorables (défavorables en 2021) en regard des hypothèses utilisées dans le calcul des provisions techniques.</p> <p>La Société établit la tarification de ses produits de façon à couvrir les impôts et taxes prévus.</p>

Nature de la variable et établissement des hypothèses		Gestion du risque
<b>Participations aux excédents, bonifications et autres éléments variables des contrats</b>	Les meilleures estimations des participations aux excédents, des bonifications et des autres éléments variables des contrats sont établies afin d'être conformes aux attentes de la direction sur la façon dont ces éléments seront gérés si les résultats en viennent à correspondre aux meilleures estimations retenues pour la mortalité et la morbidité, le rendement des placements, les taux de résiliation des contrats, les charges d'exploitation et les impôts et taxes.	La Société fait le suivi des résultats techniques et ajuste les prestations et les autres éléments variables des contrats pour tenir compte de ces résultats techniques.  Les participations aux excédents font l'objet d'un examen annuel pour toutes les activités selon des conventions sur les participations aux excédents approuvées par le conseil d'administration.
<b>Change</b>	Le risque de change découle d'un écart entre la monnaie des passifs et celle des actifs auxquels ils sont adossés. Lorsque les monnaies ne sont pas appariées, le taux de rendement prévu de l'actif qui soutient le passif est diminué afin de tenir compte de la possibilité d'une variation défavorable du taux de change.	En général, la Société apparie la monnaie de ses actifs à celle des passifs auxquels ils sont adossés en vue de limiter le risque de pertes liées aux variations du taux de change.

La Société passe en revue les hypothèses et méthodes actuarielles annuellement. Lorsque des modifications sont apportées aux hypothèses (voir la note 7 h)), la totalité du montant relatif à l'incidence est immédiatement comptabilisée en résultat.

### e) Sensibilité des passifs des contrats d'assurance aux modifications des hypothèses non économiques

La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires aux modifications des hypothèses non économiques sous-jacentes aux passifs des contrats d'assurance est illustrée ci-après, en supposant que la modification des hypothèses est la même dans tous les secteurs opérationnels. La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires à une détérioration ou à une amélioration des hypothèses non économiques relativement à l'assurance soins de longue durée au 31 décembre 2022 est également indiquée ci-après.

Dans les faits, les résultats relatifs à chaque hypothèse varient souvent par marché géographique et par activité, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des rendements actuariels et des placements ainsi que des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les changements dans la combinaison des produits, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché, ainsi que les limites générales des modèles internes.

#### Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des modifications des hypothèses non économiques<sup>1</sup>

Aux 31 décembre	Diminution du résultat net après impôts attribué aux actionnaires	
	2022	2021
<b>Hypothèses concernant les contrats</b>		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs <sup>2, 4</sup>		
Produits pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(500) \$	(500) \$
Produits pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(500)	(500)
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs (incidence et cessation) <sup>3, 4, 5</sup>	(4 500)	(5 500)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs <sup>4</sup>	(2 200)	(2 400)
Augmentation de 5 % des charges futures	(600)	(600)

<sup>1</sup> Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques entraînent généralement des changements aux dividendes futurs, sans que cela ait une influence directe sur les actionnaires.

<sup>2</sup> Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.

<sup>3</sup> Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels la provision mathématique ne prévoit que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins de un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.

<sup>4</sup> Les incidences des sensibilités défavorables sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux déchéances ne prennent en considération aucune mesure compensatoire partielle découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, la Société pourrait avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable aux sensibilités.

<sup>5</sup> Détérioration de 5 % des taux d'incidence et détérioration de 5 % des taux de cessation.

**Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des modifications des hypothèses non économiques pour les activités d'assurance soins de longue durée comprises dans le tableau ci-dessus<sup>1, 2</sup>**

Aux 31 décembre	Diminution du résultat net après impôts attribué aux actionnaires	
	2022	2021
Hypothèses concernant les contrats		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs	(300) \$	(300) \$
Variation défavorable de 5 % des taux d'incidence futurs liés à la morbidité	(1 700)	(2 000)
Variation défavorable de 5 % des taux de cessation futurs liés à la morbidité	(2 400)	(3 100)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs	(300)	(400)
Augmentation de 5 % des charges futures	(100)	(100)

<sup>1)</sup> Les incidences des sensibilités défavorables sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux décès ne prennent en considération aucune mesure compensatoire partielle découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, la Société pourrait avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable à la sensibilité.

<sup>2)</sup> L'incidence des variations favorables de toutes les sensibilités est relativement symétrique.

**f) Hypothèses relatives à la provision pour écarts défavorables**

Les hypothèses retenues pour établir les passifs des contrats d'assurance tiennent compte des meilleures estimations prévues des résultats techniques futurs. L'actuaire désigné est tenu d'assortir chaque hypothèse d'une marge d'erreur pour en reconnaître le caractère incertain, pour prévoir le risque d'hypothèse erronée et de détérioration des résultats techniques et pour s'assurer que les passifs des contrats d'assurance sont suffisants pour honorer les engagements futurs.

Les marges sont comptabilisées en résultat à l'avenir, à mesure que le risque lié au contrat diminue. Les marges pour le risque de taux d'intérêt sont incluses en testant divers scénarios de taux d'intérêt futurs. Les marges peuvent être établies au moyen de tests sur un nombre limité de scénarios, dont certains sont prescrits par les normes de pratique actuarielles canadiennes, et en déterminant les passifs d'après les résultats les plus défavorables. Les marges peuvent aussi être établies en testant de nombreux scénarios, qui sont élaborés selon les lignes directrices en matière actuarielle. En vertu de cette approche, les passifs correspondraient à la moyenne des résultats dépassant un certain percentile dans une fourchette prescrite par les normes de pratique actuarielles canadiennes.

Des directives particulières sont aussi fournies pour d'autres risques, comme le risque de marché, le risque de crédit et les risques de mortalité et de morbidité. Pour les autres risques qui ne sont pas spécifiquement traités par l'Institut canadien des actuaires, la fourchette définie se situe entre 5 % et 20 % des hypothèses retenues pour les résultats prévus. La Société retient les hypothèses situées dans la fourchette permise, avec le calcul du niveau établi compte tenu du profil de risque des activités. À l'occasion, par mesure de prudence dans certaines circonstances, une marge peut excéder la tranche supérieure de la fourchette, ce qui est permis selon les normes de pratique actuarielles canadiennes. Cette marge additionnelle serait reprise si les circonstances précises qui ont mené à son établissement devaient changer.

Chaque marge est passée en revue annuellement pour établir si elle est toujours appropriée.

**g) Variation des passifs des contrats d'assurance**

La variation des passifs des contrats d'assurance résulte des activités et des modifications des estimations actuarielles suivantes :

Exercice clos le 31 décembre 2022	Provisions techniques, montant net	Autres passifs des contrats d'assurance <sup>1</sup>	Passifs nets des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Passifs bruts des contrats d'assurance
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	332 272 \$	15 472 \$	347 744 \$	44 531 \$	392 275 \$
Nouveaux contrats <sup>2</sup>	5 365	-	5 365	116	5 481
Variation habituelle des contrats en vigueur <sup>2</sup>	(39 174)	1 216	(37 958)	(1 042)	(39 000)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses <sup>2</sup>	112	(192)	(80)	349	269
Transactions de réassurance <sup>2, 3</sup>	(2 419)	-	(2 419)	950	(1 469)
Incidence des fluctuations des taux de change	10 439	640	11 079	2 770	13 849
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>306 595 \$</b>	<b>17 136 \$</b>	<b>323 731 \$</b>	<b>47 674 \$</b>	<b>371 405 \$</b>

Exercice clos le 31 décembre 2021	Provisions techniques, montant net	Autres passifs des contrats d'assurance <sup>1</sup>	Passifs nets des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Passifs bruts des contrats d'assurance
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	325 408 \$	14 377 \$	339 785 \$	45 769 \$	385 554 \$
Nouveaux contrats <sup>4</sup>	5 947	–	5 947	276	6 223
Variation habituelle des contrats en vigueur <sup>4</sup>	4 689	1 283	5 972	(1 812)	4 160
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses <sup>4</sup>	287	–	287	455	742
Transactions de réassurance	–	–	–	–	–
Incidence des fluctuations des taux de change	(4 059)	(188)	(4 247)	(157)	(4 404)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>332 272 \$</b>	<b>15 472 \$</b>	<b>347 744 \$</b>	<b>44 531 \$</b>	<b>392 275 \$</b>

- <sup>1</sup> Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent les prestations à payer, les provisions pour les sinistres non déclarés et les sommes en dépôt des titulaires de contrats.
- <sup>2</sup> En 2022, la diminution de 34 971 \$ présentée à titre de variation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés de 2022 comprend principalement les variations attribuables à la variation habituelle des contrats en vigueur, aux nouveaux contrats, aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses, et aux transactions de réassurance. Ces quatre éléments des passifs bruts des contrats d'assurance ont été compensés par une diminution de 34 719 \$, dont un montant de 35 830 \$ est présenté au poste Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et une hausse de 1 111 \$ est présentée au poste Sinistres et prestations bruts des comptes de résultat consolidés. Le poste Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance des comptes de résultat consolidés comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance. Toutefois, ces dérivés incorporés sont présentés dans les autres passifs aux états de la situation financière consolidés.
- <sup>3</sup> En 2022, nous avons réalisé deux transactions visant à réassurer des blocs de contrats de rente variable traditionnels aux États-Unis. Selon les modalités des transactions, la Société conservera la responsabilité de l'administration des contrats, ce qui ne devrait avoir aucune incidence sur les titulaires de contrats de rente variable. Les transactions ont été structurées comme une transaction de coassurance à l'égard des passifs du fonds général et comme une transaction de coassurance modifiée relativement aux passifs des fonds distincts.
- <sup>4</sup> En 2021, l'augmentation de 10 719 \$ présentée à titre de variation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés comprend principalement les variations attribuables à la variation habituelle des contrats en vigueur, aux nouveaux contrats et aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments des passifs bruts des contrats d'assurance ont été compensés par une augmentation de 11 125 \$, dont un montant de 9 868 \$ est présenté au poste Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et un montant de 1 257 \$ est présenté au poste Sinistres et prestations bruts des comptes de résultat consolidés. Le poste Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance des comptes de résultat consolidés comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance.

## h) Méthodes et hypothèses actuarielles

Un examen complet des méthodes et hypothèses actuarielles a lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en choisissant les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et des marges pour écarts défavorables qui sont appropriées pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques actuels de la Société, la surveillance continue des résultats et les variations de la conjoncture économique sont susceptibles d'entraîner des modifications futures aux hypothèses actuarielles, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur l'évaluation des passifs des contrats d'assurance.

### Examen 2022 des méthodes et hypothèses actuarielles

L'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles réalisé en 2022 a donné lieu à une diminution des passifs des contrats d'assurance de 80 \$, nets des réassurances, et à la comptabilisation d'un profit net de 36 \$ après impôts dans le résultat net attribué aux actionnaires.

Exercice clos le 31 décembre 2022	Variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances			Variation du résultat net attribué aux actionnaires (après impôts)
	Total	Attribuée au compte des titulaires de contrats avec participation <sup>1</sup>	Attribuée au compte des actionnaires	
Examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée	19 \$	– \$	19 \$	(15) \$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	157	(5)	162	(126)
Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats	317	74	243	(192)
Mises à jour liées aux placements	(210)	(1)	(209)	157
Autres mises à jour	(363)	(145)	(218)	212
<b>Incidence nette</b>	<b>(80) \$</b>	<b>(77) \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>36 \$</b>

- <sup>1</sup> La variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances, attribuable au compte des titulaires de contrats avec participation découle principalement d'une augmentation des taux d'intérêt à long terme prévus utilisés dans les modèles d'évaluation pour tenir compte du contexte de hausse des taux d'intérêt, contrebalancée en partie par la mise à jour des hypothèses relatives à la déchéance au Canada.

### Examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée

Le secteur Assurance aux États-Unis a réalisé un examen exhaustif des résultats techniques des activités d'assurance soins de longue durée. L'examen a couvert tous les aspects des hypothèses relatives aux sinistres, ainsi que les progrès réalisés au chapitre des hausses futures de primes. Cet examen a entraîné l'imputation d'une charge nette après impôts de 15 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

L'examen des résultats techniques a révélé que les coûts des règlements établis lors du dernier examen triennal restent appropriés globalement en ce qui a trait à nos blocs d'affaires plus anciens<sup>1</sup>, appuyés par les données solides sur les règlements liés à ces blocs matures. Les passifs des contrats d'assurance ont été renforcés au chapitre des coûts des règlements relatifs au bloc d'affaires plus récent<sup>2</sup>, en raison des hypothèses relatives à la diminution de la mortalité pendant la vie active<sup>3</sup>, appuyées par les résultats techniques de la Société et un récent examen du secteur, ainsi qu'à une utilisation plus élevée des prestations, ce qui tient compte de l'incidence de la hausse de l'inflation sur le coût des soins jusqu'à l'exercice en cours. La Société a également examiné et mis à jour les hypothèses relatives au taux d'incidence et au taux de cessation, lesquelles, sur la base du montant net, ont fourni une mesure compensatoire partielle pour augmenter les passifs des contrats d'assurance relativement aux taux de mortalité pendant la vie active et d'utilisation. De plus, certains titulaires de contrats optent pour la réduction de leurs prestations plutôt que pour l'augmentation des primes, ce qui a entraîné une réduction des passifs des contrats d'assurance. L'examen global des résultats techniques quant aux demandes de règlement a donné lieu à l'imputation d'une charge après impôts d'environ 2,3 milliards de dollars (1,7 milliard de dollars américains) au résultat net attribué aux actionnaires.

Les résultats techniques continuent d'appuyer les hypothèses d'amélioration des taux de morbidité et de mortalité, ce qui n'entraîne aucun changement à ces hypothèses.

Au 30 septembre 2022, la Société a reçu des approbations à l'égard de la hausse de primes réelles de 2,5 milliards de dollars avant impôts (1,9 milliard de dollars américains avant impôts) selon la valeur actualisée depuis le dernier examen triennal, en 2019. Cela concorde avec le plein montant présumé dans les passifs des contrats d'assurance de la Société à cette date, en plus de démontrer la solide feuille de route de la Société au chapitre des progrès réalisés quant à l'obtention d'approbations à l'égard de la hausse des taux de primes<sup>4</sup>. En 2022, l'examen des hausses futures de primes qui ont été présumées dans les passifs des contrats d'assurance a entraîné l'imputation d'un profit après impôts d'environ 2,1 milliards de dollars (1,6 milliard de dollars américains) au résultat net attribué aux actionnaires. Ce qui précède reflète les hausses de primes prévues attribuables aux demandes fondées sur l'examen de 2022 des hypothèses de morbidité, de mortalité et de déchéance de la Société, ainsi que les montants des nouvelles demandes découlant des demandes étatiques déjà déposées. Des hausses de primes se rapprochant en moyenne de 30 % seront également visées pour près de la moitié des contrats, sauf en ce qui a trait au report des montants de 2019 demandé. Les hypothèses de la Société tiennent compte du montant des hausses de primes approuvées par l'État et du calendrier estimatif de ces hausses.

Les autres améliorations à l'évaluation des activités d'assurance soins de longue durée ont donné lieu à l'imputation d'un profit après impôts d'environ 0,2 milliard de dollars (0,2 milliard de dollars américains) au résultat net attribué aux actionnaires.

#### **Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité**

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 126 \$ au résultat net attribué aux actionnaires, découlant d'un examen détaillé des hypothèses de mortalité et de morbidité pour le secteur Assurance au Canada de la Société, et des mises à jour des hypothèses de morbidité au Vietnam, pour les aligner sur les résultats techniques.

#### **Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats**

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 192 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

La Société a réalisé un examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance pour Singapour et augmenté les taux de déchéance pour les aligner sur les résultats techniques relatifs aux produits indexés, ce qui a entraîné la réduction des produits d'honoraires prévus sur les produits d'assurance vie à recevoir relativement à ces produits.

La Société a également accru les taux de déchéance sur les produits d'assurance temporaire au Canada pour les contrats se rapprochant de leur date de renouvellement, ce qui tient compte des résultats techniques émergents dans le cadre de l'étude de la Société.

#### **Mises à jour liées aux placements**

Les mises à jour des hypothèses sur le rendement des placements ont entraîné la comptabilisation d'un profit après impôts de 157 \$ au résultat net attribué aux actionnaires, découlant principalement des mises à jour annuelles apportées aux modèles d'évaluation de la Société pour tenir compte des fluctuations du marché au cours de l'exercice. Aucun changement n'a été apporté aux hypothèses de rendement à long terme.

#### **Autres mises à jour**

Les autres mises à jour ont entraîné la comptabilisation d'un profit net après impôts de 212 \$ au résultat net attribué aux actionnaires, ce qui comprenait les améliorations apportées aux prévisions sur les flux de trésorerie relatifs aux passifs et à l'impôt, ainsi que les diverses mises à jour apportées à la modélisation.

<sup>1</sup> Contrats de première génération émis avant 2002.

<sup>2</sup> Contrats de deuxième génération dont l'année d'émission moyenne est 2007 et contrats d'assurance collective dont l'année d'émission moyenne est 2003.

<sup>3</sup> Taux de mortalité des titulaires de contrats d'assurance soins de longue durée qui ne font pas actuellement l'objet d'un règlement.

<sup>4</sup> L'expérience réelle en matière d'obtention des approbations à l'égard des hausses de primes pourrait être considérablement différente de celle à laquelle la Société s'attendait, ce qui pourrait donner lieu à une augmentation ou à une diminution additionnelle des passifs des contrats d'assurance.

## Examen 2021 des méthodes et hypothèses actuarielles

L'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles réalisé en 2021 a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance de 287 \$, nets des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 41 \$ après impôts.

Exercice clos le 31 décembre 2021	Variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances			Variation du résultat net attribué aux actionnaires (après impôts)
	Total	Attribuée au compte des titulaires de contrats avec participation <sup>1</sup>	Attribuée au compte des actionnaires	
Examen des contrats de rente variable aux États-Unis	51 \$	- \$	51 \$	(40) \$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	350	-	350	(257)
Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats	686	18	668	(534)
Mises à jour des hypothèses relatives aux charges	(653)	(25)	(628)	503
Mises à jour liées aux placements	(257)	(2)	(255)	168
Autres mises à jour	110	231	(121)	119
<b>Incidence nette</b>	<b>287 \$</b>	<b>222 \$</b>	<b>65 \$</b>	<b>(41) \$</b>

<sup>1)</sup> La variation des passifs des contrats d'assurance, nets de la réassurance, attribuable au compte des titulaires de contrats avec participation découlait principalement d'une réduction des taux d'intérêt à long terme prévus dans les modèles d'évaluation afin de refléter le contexte de faibles taux d'intérêt.

### Examen des contrats de rente variable aux États-Unis

L'examen des contrats de rente variable aux États-Unis a entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 40 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

La charge découlait essentiellement des mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance pour refléter les nouveaux résultats techniques, contrebalancées en partie par les améliorations apportées aux modèles d'évaluation de la garantie de retrait minimum liée aux fonds distincts de la Société.

### Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 257 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

La charge découlait des mises à jour des hypothèses de mortalité dans les groupes de personnes plus âgées pour certains produits des activités d'assurance vie aux États-Unis de la Société, des mises à jour des hypothèses de mortalité en Indonésie pour tenir compte des résultats techniques récents, ainsi que de l'amélioration des hypothèses relatives à plusieurs ententes de réassurance au Canada.

### Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 534 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

La Société a réalisé un examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance des contrats sans participation se rapportant aux activités d'assurance vie aux États-Unis de la Société, y compris les contrats d'assurance vie universelle, d'assurance vie universelle à capital variable et d'assurance temporaire. La Société a observé que les taux de déchéance des produits d'assurance vie universelle axés sur la protection avaient tendance à être bas, étant donné que les consommateurs continuent de privilégier les produits de rente garantis dans un contexte où les faibles taux d'intérêt persistent. La Société a revu à la baisse l'ensemble des hypothèses relatives à la déchéance de ces produits pour tenir compte des résultats techniques, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge après impôts au résultat net attribué aux actionnaires.

D'autres hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats à l'égard de plusieurs produits au Canada et au Japon ont été mises à jour pour tenir compte des résultats techniques récents, ce qui a donné lieu à l'imputation d'une charge après impôts minime au résultat net attribué aux actionnaires.

### Mises à jour des hypothèses relatives aux charges

Les mises à jour des hypothèses relatives aux charges ont donné lieu à l'imputation d'un profit après impôts de 503 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

La Société a réalisé un examen détaillé des hypothèses relatives aux charges de placement à l'échelle de la Société, qui a entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 263 \$ au résultat net attribué aux actionnaires, découlant essentiellement des économies d'échelle réalisées.

La Société a également mené une étude de l'ensemble des charges, qui a donné lieu à l'imputation d'un profit après impôts de 256 \$ au résultat net attribué aux actionnaires. Le résultat favorable s'explique principalement par une réaffectation des charges à certains secteurs d'activité pour les aligner sur les résultats techniques, ainsi que par les économies réalisées en lien avec diverses initiatives de gestion des coûts.

#### Mises à jour liées aux placements

Les mises à jour des hypothèses de rendement des placements ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 168 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Le profit découle principalement d'une mise à jour des taux de défaillance des obligations de sociétés pour tenir compte des résultats techniques récents. La Société a revu à la baisse les hypothèses relatives au taux de défaillance des notes de crédit de certains titres au Canada, aux États-Unis et au Japon. Cette modification a été contrebalancée en partie par une révision à la baisse des hypothèses de rendement des placements immobiliers de la Société au Canada.

#### Autres mises à jour

Les autres mises à jour ont donné lieu à l'imputation d'un profit après impôts de 119 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Le profit s'explique essentiellement par le fait que les frais de placement liés à certains mandats du fonds général au Japon versés par des gestionnaires de placement affiliés ont fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour pour les harmoniser avec ceux de l'ensemble du marché.

#### i) Obligations contractuelles liées aux contrats d'assurance

Les contrats d'assurance donnent lieu à des obligations fixées par des ententes. Au 31 décembre 2022, les obligations et engagements contractuels de la Société en matière de contrats d'assurance étaient les suivants :

Paiements exigibles par période	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs des contrats d'assurance <sup>1</sup>	<b>11 498 \$</b>	<b>12 365 \$</b>	<b>18 496 \$</b>	<b>1 012 611 \$</b>	<b>1 054 970 \$</b>

<sup>1</sup>) Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance incluent des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements de rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes contrebalancées par les primes futures sur les contrats en vigueur. Ces flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures hypothèses estimatives retenues dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. Ces montants ne sont pas actualisés et tiennent compte des recouvrements découlant des ententes de réassurance. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations. Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

#### j) Sinistres et prestations bruts

Le tableau qui suit présente une ventilation des sinistres et prestations bruts.

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Sinistres survenus	<b>19 404 \$</b>	18 583 \$
Rachats et capitaux échus	<b>10 662</b>	8 728
Paiements de rentes	<b>3 242</b>	3 276
Participations aux excédents et bonifications	<b>1 279</b>	1 255
Transferts nets des fonds distincts	<b>(1 267)</b>	(732)
<b>Total</b>	<b>33 320 \$</b>	31 110 \$

#### k) Transaction de réassurance

Le 15 novembre 2021 et le 3 octobre 2022, la Société, par l'intermédiaire de ses filiales John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA ») et John Hancock Life Insurance Company of New York (« JHNY »), a conclu des contrats de réassurance avec Venerable Holdings, Inc. dans le but de réassurer des blocs de contrats de rente variable traditionnels aux États-Unis. Selon les modalités des transactions, la Société conservera la responsabilité de l'administration des contrats, ce qui ne devrait avoir aucune incidence sur les titulaires de contrats de rente variable. Les transactions ont été structurées comme une transaction de coassurance à l'égard des passifs du fonds général et comme une transaction de coassurance modifiée relativement aux passifs des fonds distincts.

Les transactions ont été clôturées le 1<sup>er</sup> février 2022 et le 3 octobre 2022 respectivement, et ont généré un profit cumulé après impôts de 806 \$, composé d'un profit cumulé après impôts de 846 \$ comptabilisé en 2022 et d'une perte non récurrente après impôts de 40 \$ comptabilisée au quatrième trimestre de 2021.

## Note 8 Passifs des contrats de placement

Les passifs des contrats de placement sont des engagements contractuels qui ne contiennent pas de risque d'assurance important. Ces contrats sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti.



### a) Passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur

Les passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur comprennent certains produits d'épargne-placement et de régimes de retraite vendus principalement à Hong Kong et en Chine continentale. Le tableau qui suit présente la variation des passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur.

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Solde aux 1 <sup>er</sup> janvier	802 \$	932 \$
Nouveaux contrats	93	54
Changements des conditions du marché	(39)	(38)
Rachats et échéances	(106)	(138)
Incidence des fluctuations des taux de change	46	(8)
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>796 \$</b>	<b>802 \$</b>

### b) Passifs des contrats de placement évalués au coût amorti

Les passifs des contrats de placement évalués au coût amorti comprennent plusieurs produits de rente fixe vendus aux États-Unis et au Canada qui procurent des paiements de revenu garanti pendant une période déterminée par contrat et qui ne sont pas conditionnels à la survie.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des passifs des contrats de placement évalués au coût amorti.

	2022		2021	
	Coût amorti, compte non tenu des cessions en réassurance <sup>1</sup>	Juste valeur	Coût amorti, compte non tenu des cessions en réassurance <sup>1</sup>	Juste valeur
<b>Aux 31 décembre</b>				
Produits de rente fixe américains	1 575 \$	1 547 \$	1 380 \$	1 602 \$
Produits de rente fixe canadiens	877	956	935	1 016
<b>Passifs des contrats de placement</b>	<b>2 452 \$</b>	<b>2 503 \$</b>	<b>2 315 \$</b>	<b>2 618 \$</b>

<sup>1)</sup> Au 31 décembre 2022, des passifs des contrats de placement d'une valeur comptable et d'une juste valeur respectivement de 38 \$ et 38 \$ (respectivement 48 \$ et 52 \$ en 2021) ont été réassurés par la Société. La valeur comptable nette et la juste valeur des passifs des contrats de placement étaient respectivement de 2 414 \$ et 2 465 \$ (respectivement 2 267 \$ et 2 566 \$ en 2021).

La variation des passifs des contrats de placement évalués au coût amorti a découlé des facteurs suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Solde aux 1 <sup>er</sup> janvier	2 315 \$	2 356 \$
Dépôts dans des contrats d'assurance	200	92
Intérêt	67	71
Retraits	(236)	(191)
Honoraires	(1)	(1)
Divers	-	(5)
Incidence des fluctuations des taux de change	107	(7)
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>2 452 \$</b>	<b>2 315 \$</b>

La valeur comptable des produits de rente fixe est amortie à un taux qui actualise exactement les flux de trésorerie réels projetés à la valeur comptable nette du passif à la date d'émission.

La juste valeur des produits de rente fixe est établie en faisant une projection des flux de trésorerie selon les modalités du contrat, et en les actualisant aux taux du marché courants ajustés selon la qualité du crédit de la Société. Aux 31 décembre 2022 et 2021, la juste valeur des passifs des contrats de placement a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2.

### c) Obligations contractuelles liées aux contrats de placement

Au 31 décembre 2022, les obligations et engagements contractuels de la Société en matière de contrats de placement étaient les suivants :

Paiements exigibles par période	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs des contrats de placement <sup>1</sup>	300 \$	511 \$	514 \$	3 365 \$	4 690 \$

<sup>1)</sup> En raison de la nature des produits, des flux de trésorerie nets peuvent être générés avant l'échéance du contrat. Les flux de trésorerie ne sont pas actualisés.

## Note 9 Gestion du risque

Les politiques et procédures de gestion des risques liés aux instruments financiers de la Société sont présentées dans des sections distinctes à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les informations fournies dans le rapport de gestion sont conformes à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

### a) Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements. Une conjoncture économique régionale et mondiale qui s'aggrave, des défis sectoriels et des facteurs propres aux sociétés pourraient entraîner des défaillances ou des déclassements et se traduire par une augmentation des provisions ou une perte de valeur relativement aux placements du fonds général, aux instruments financiers dérivés et aux actifs de réassurance de la Société, ainsi que par un accroissement des provisions pour pertes sur créances futures qui sont incluses dans les provisions techniques.

La Société gère le risque de crédit au moyen de politiques et de méthodes qui comprennent un processus défini d'évaluation du crédit et d'attribution, la délégation des droits d'approbation du crédit et l'établissement de limites de concentration par emprunteur, par entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région. Le risque lié aux contreparties à des dérivés correspond au risque de crédit possible net, qui tient compte de l'évaluation à la valeur de marché de toutes les transactions avec chacune des contreparties, nette des garanties détenues, et à une provision pour refléter le risque possible futur. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées.

La Société s'assure également, si la situation le justifie, que les créances hypothécaires, les placements privés et les prêts aux clients de la Banque sont garantis. Le type de garantie dépend du risque de crédit de la contrepartie.

Une provision pour pertes sur prêts est constituée lorsqu'un prêt devient douteux. Les provisions pour pertes sur prêts sont calculées de manière à réduire la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation nette estimative. Ces provisions prennent en considération les niveaux historiques normaux des pertes sur créances et les prévisions à cet égard, ainsi qu'une provision pour écarts défavorables. De plus, les provisions mathématiques englobent également des provisions générales pour pertes sur créances relativement aux dépréciations futures d'actifs. Les pertes de valeur sont repérées par un suivi périodique de l'exposition au risque de crédit, qui comprend l'examen des conditions générales du marché, des événements liés au crédit qui se produisent au niveau du secteur d'activité ou de l'emprunteur et d'autres tendances et conditions pertinentes. Des provisions pour pertes sur les contrats de réassurance sont établies lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles. La provision pour pertes est établie d'après les montants recouvrables pour la période considérée et les provisions mathématiques cédées.

Le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés est analysé à la note 9 d) et le risque de crédit lié aux contreparties à la réassurance, à la note 9 i).

### i) Exposition au risque de crédit

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des instruments financiers assujettis au risque de crédit, compte non tenu des garanties détenues ou d'autres mesures de rehaussement du crédit.

Aux 31 décembre	2022	2021
Titres de créance		
JVRN	170 273 \$	189 722 \$
DV	32 220	33 097
Autres	1 411	1 320
Créances hypothécaires	54 638	52 014
Placements privés	47 057	42 842
Avances sur contrats	6 894	6 397
Prêts aux clients de la Banque	2 781	2 506
Actifs dérivés	8 588	17 503
Revenus de placement à recevoir	2 813	2 641
Actifs de réassurance	47 712	44 579
Autres actifs financiers	6 077	6 242
<b>Total</b>	<b>380 464 \$</b>	<b>398 863 \$</b>

Au 31 décembre 2022, 96 % (97 % en 2021) des titres de créance avaient une notation de qualité qui se situait entre AAA et BBB.

### ii) Qualité du crédit

#### Qualité du crédit des créances hypothécaires commerciales et des placements privés

La qualité du crédit des créances hypothécaires commerciales et des placements privés est évaluée au moins une fois l'an par l'attribution d'une note de crédit interne fondée sur le suivi périodique de l'exposition au risque de crédit, en tenant compte des facteurs qualitatifs et quantitatifs.

Une provision est comptabilisée lorsque les notes de risque internes indiquent qu'une perte représente l'issue la plus probable. Ces actifs sont considérés comme des actifs à intérêt non comptabilisé, et une provision est établie à partir d'une analyse des sources de garantie et de remboursement.

Les tableaux qui suivent présentent la qualité du crédit des créances hypothécaires commerciales et des placements privés.

Au 31 décembre 2022	AAA	AA	A	BBB	BB	B et moins	Total
<b>Créances hypothécaires commerciales</b>							
Magasins de détail	113 \$	1 526 \$	4 872 \$	2 055 \$	194 \$	2 \$	8 762 \$
Bureaux	102	1 460	5 950	1 471	57	33	9 073
Résidences multifamiliales	500	2 213	3 751	892	11	-	7 367
Industrie	72	929	3 312	407	-	-	4 720
Divers	180	990	798	764	-	-	2 732
<b>Total des créances hypothécaires commerciales</b>	<b>967</b>	<b>7 118</b>	<b>18 683</b>	<b>5 589</b>	<b>262</b>	<b>35</b>	<b>32 654</b>
Créances hypothécaires agricoles	-	-	119	240	-	-	359
Placements privés	904	6 991	16 534	17 176	1 105	4 347	47 057
<b>Total</b>	<b>1 871 \$</b>	<b>14 109 \$</b>	<b>35 336 \$</b>	<b>23 005 \$</b>	<b>1 367 \$</b>	<b>4 382 \$</b>	<b>80 070 \$</b>

Au 31 décembre 2021	AAA	AA	A	BBB	BB	B et moins	Total
<b>Créances hypothécaires commerciales</b>							
Magasins de détail	113 \$	1 340 \$	5 179 \$	1 936 \$	228 \$	2 \$	8 798 \$
Bureaux	56	1 256	6 004	1 291	87	40	8 734
Résidences multifamiliales	557	1 869	3 771	767	32	-	6 996
Industrie	47	376	2 808	328	-	-	3 559
Divers	212	1 010	787	956	47	-	3 012
<b>Total des créances hypothécaires commerciales</b>	<b>985</b>	<b>5 851</b>	<b>18 549</b>	<b>5 278</b>	<b>394</b>	<b>42</b>	<b>31 099</b>
Créances hypothécaires agricoles	-	-	119	242	-	-	361
Placements privés	976	5 720	16 147	16 220	1 161	2 618	42 842
<b>Total</b>	<b>1 961 \$</b>	<b>11 571 \$</b>	<b>34 815 \$</b>	<b>21 740 \$</b>	<b>1 555 \$</b>	<b>2 660 \$</b>	<b>74 302 \$</b>

### Qualité du crédit des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque

La qualité du crédit des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque est examinée au moins une fois l'an, la productivité ou non du prêt étant le principal indicateur de la qualité du crédit.

Des radiations complètes ou partielles de prêts sont constatées lorsque la direction estime qu'un recouvrement complet est peu réaliste. Les radiations, nettes des recouvrements, sont déduites de la provision pour pertes sur créances. Toutes les pertes de valeur sont prises en compte dans la provision pour pertes sur créances.

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque.

Aux 31 décembre	2022			2021		
	Assurés	Non assurés	Total	Assurés	Non assurés	Total
<b>Créances hypothécaires résidentielles</b>						
Productives	7 015 \$	14 569 \$	21 584 \$	7 264 \$	13 272 \$	20 536 \$
Non productives <sup>1</sup>	8	33	41	6	12	18
<b>Prêts aux clients de la Banque</b>						
Productifs	s. o.	2 778	2 778	s. o.	2 506	2 506
Non productifs <sup>1</sup>	s. o.	3	3	s. o.	-	-
<b>Total</b>	<b>7 023 \$</b>	<b>17 383 \$</b>	<b>24 406 \$</b>	<b>7 270 \$</b>	<b>15 790 \$</b>	<b>23 060 \$</b>

<sup>1</sup> Par non productifs / non productives, on entend les prêts/créances hypothécaires pour lesquels les paiements sont en souffrance depuis 90 jours ou plus.

La valeur comptable des créances hypothécaires garanties par l'État correspondait à 13 % de la valeur comptable totale du portefeuille de créances hypothécaires au 31 décembre 2022 (14 % en 2021). La plupart de ces créances hypothécaires garanties sont classées comme des prêts résidentiels dans le tableau ci-dessus.

### iii) Actifs financiers échus ou dépréciés

La Société gère le risque de crédit en constituant des provisions relatives à la valeur comptable des prêts dépréciés et en comptabilisant les pertes de valeur sur les titres de créance DV. En outre, la Société présente à titre de pertes de valeur certaines baisses de la juste valeur des titres de créance désignés à la JVRN qu'elle juge être des dépréciations en raison du caractère non recouvrable des montants exigibles.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable des actifs financiers dont un certain nombre ou la totalité des paiements contractuels sont soit échus mais non dépréciés, soit dépréciés.

Au 31 décembre 2022	Échus mais non dépréciés			Total – dépréciés
	Moins de 90 jours	90 jours et plus	Total	
Titres de créance <sup>1, 2</sup>				
JVRN	2 059 \$	71 \$	2 130 \$	9 \$
DV	922	–	922	–
Placements privés <sup>1</sup>	317	152	469	229
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	103	–	103	74
Autres actifs financiers	36	34	70	1
<b>Total</b>	<b>3 437 \$</b>	<b>257 \$</b>	<b>3 694 \$</b>	<b>313 \$</b>

Au 31 décembre 2021	Échus mais non dépréciés			Total – dépréciés
	Moins de 90 jours	90 jours et plus	Total	
Titres de créance <sup>1, 2</sup>				
JVRN	20 \$	– \$	20 \$	2 \$
DV	–	–	–	–
Placements privés <sup>1</sup>	63	–	63	175
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	61	–	61	51
Autres actifs financiers	261	47	308	–
<b>Total</b>	<b>405 \$</b>	<b>47 \$</b>	<b>452 \$</b>	<b>228 \$</b>

<sup>1</sup> Des paiements de 12 \$ sur des actifs financiers de 3 297 \$ (respectivement néant et 20 \$ au 31 décembre 2021) en souffrance depuis moins de 90 jours sont retardés.

<sup>2</sup> Des paiements de 4 \$ sur des actifs financiers de 224 \$ (respectivement néant et néant au 31 décembre 2021) en souffrance depuis plus de 90 jours sont retardés.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute et les provisions pour pertes sur prêts dépréciés.

Au 31 décembre 2022	Valeur comptable brute	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable nette
	Placements privés	254 \$	25 \$
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	96	22	74
<b>Total</b>	<b>350 \$</b>	<b>47 \$</b>	<b>303 \$</b>

Au 31 décembre 2021	Valeur comptable brute	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable nette
	Placements privés	197 \$	22 \$
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	73	22	51
<b>Total</b>	<b>270 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>226 \$</b>

Le tableau qui suit présente les variations des provisions pour pertes sur prêts au cours de l'exercice.

Exercices clos les 31 décembre	2022			2021		
	Placements privés	Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	Total	Placements privés	Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	Total
Solde aux 1 <sup>er</sup> janvier	22 \$	22 \$	44 \$	79 \$	28 \$	107 \$
Provisions	22	4	26	14	12	26
Recouvrements	(18)	(2)	(20)	(58)	(16)	(74)
Radiations <sup>1</sup>	(1)	(2)	(3)	(13)	(2)	(15)
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>25 \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>47 \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>44 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les cessions et l'incidence des fluctuations des taux de change.

## b) Prêts, rachats et prises en pension de titres

La Société prête des titres afin de dégager des produits d'honoraires. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés, est conservé par la Société jusqu'à la remise à la Société du titre sous-jacent. La valeur de marché des titres prêtés fait l'objet d'un suivi quotidien, et des biens additionnels affectés en garantie sont obtenus ou remboursés selon les fluctuations de la valeur de marché des titres sous-jacents prêtés. Au 31 décembre 2022, la Société avait prêté des titres (inclus dans les Placements) dont la valeur de marché s'élevait à 723 \$ (564 \$ en 2021). La Société détient des garanties dont la valeur de marché actuelle excède la valeur des titres prêtés dans tous les cas.

La Société participe à des prises en pension de titres afin de dégager des produits d'honoraires, prendre possession de titres permettant de couvrir des positions à découvert sur des instruments semblables et répondre à ses besoins de financement à court terme. Au 31 décembre 2022, la Société participait à des prises en pension de titres de 895 \$ (1 490 \$ en 2021) qui sont comptabilisées à titre de créances à court terme. De plus, la Société a conclu des opérations de mise en pension de titres comptabilisées à titre de dettes fournisseurs et totalisant 895 \$ au 31 décembre 2022 (536 \$ en 2021).

### c) Swaps sur défaillance de crédit

La Société reproduit l'exposition à des émetteurs particuliers en vendant des protections de crédit au moyen de swaps sur défaillance de crédit afin de compléter ses placements dans les titres de créance sur le marché au comptant. La Société ne souscrit pas de protection par swaps sur défaillance du crédit excédant ses placements en obligations d'État. Un swap sur défaillance de crédit est un instrument dérivé représentant une entente entre deux parties qui acceptent d'échanger le risque de crédit d'une seule entité déterminée ou d'un indice fondé sur le risque de crédit d'un groupe d'entités (appelées communément « entité de référence » ou portefeuille d'« entités de référence ») en contrepartie d'une prime versée périodiquement. Les contrats de swaps sur défaillance de crédit ont généralement une durée de cinq ans.

Les tableaux ci-dessous présentent les détails des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues par type de contrats et par note de crédit des agences externes pour les titres de référence sous-jacents.

Au 31 décembre 2022	Montant notionnel <sup>1</sup>	Juste valeur	Échéance moyenne pondérée (en nombre d'années) <sup>2</sup>
<b>Swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier<sup>3</sup> – Dettes des sociétés</b>			
A	133 \$	4 \$	4
BBB	26	–	1
Total des swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier	159 \$	4 \$	4
<b>Total des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues</b>	<b>159 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>4</b>

Au 31 décembre 2021	Montant notionnel <sup>1</sup>	Juste valeur	Échéance moyenne pondérée (en nombre d'années) <sup>2</sup>
<b>Swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier<sup>3</sup> – Dettes des sociétés</b>			
A	16 \$	– \$	1
BBB	28	1	2
Total des swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier	44 \$	1 \$	2
<b>Total des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues</b>	<b>44 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>2</b>

<sup>1</sup> Le montant notionnel représente le montant maximal des paiements futurs de la Société à ses contreparties relatives aux swaps sur défaillance de crédit advenant une défaillance du crédit sous-jacent et l'absence de recouvrement sur les obligations sous-jacentes de l'émetteur.

<sup>2</sup> L'échéance moyenne pondérée des swaps sur défaillance de crédit est pondérée en fonction du montant notionnel.

<sup>3</sup> Les notations sont fondées sur celles de S&P, lorsqu'elles sont disponibles, puis celles de Moody's, DBRS et Fitch. Lorsqu'aucune note d'une agence de notation n'est disponible, une note interne est utilisée.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, la Société ne détenait aucune protection de crédit.

### d) Dérivés

L'exposition ponctuelle aux pertes de la Société liée au risque de crédit de la contrepartie de l'instrument dérivé est limitée au montant des profits nets qui auraient pu être constatés à l'égard d'une contrepartie particulière. Le risque brut lié à une contrepartie de l'instrument dérivé est mesuré selon le total de la juste valeur (y compris les intérêts courus) de tous les contrats en cours qui affichent des profits, à l'exclusion de tous les contrats faisant contrepoids parce qu'ils affichent des pertes et de l'incidence des garanties disponibles. La Société limite le risque de crédit lié aux contreparties de l'instrument dérivé au moyen de l'établissement de contrats avec des contreparties dont la notation de crédit est de bonne qualité; de la conclusion de conventions-cadres de compensation, qui permettent de compenser les contrats affichant une perte dans le cas de la défaillance d'une contrepartie; et de la conclusion d'accords Annexe de soutien au crédit selon lesquels des garanties doivent être remises par les contreparties lorsque l'exposition excède un certain seuil. Tous les contrats sont détenus avec des contreparties dont la notation de crédit est de bonne qualité, ou garantis par celles-ci, et dont la majorité ont une notation de A- ou plus. Au 31 décembre 2022, les contreparties aux contrats de dérivés de la Société étaient notées AA- ou plus dans 36 % des cas (17 % en 2021). Le risque de crédit de la Société a été réduit par des garanties détenues d'une juste valeur de 2 194 \$ au 31 décembre 2022 (10 121 \$ en 2021).

Au 31 décembre 2022, la contrepartie la plus importante, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation ou des garanties détenues, s'élevait à 1 582 \$ (2 132 \$ en 2021). L'exposition nette au risque de crédit de cette contrepartie, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues, était de néant (néant en 2021). Au 31 décembre 2022, l'exposition maximale totale au risque de crédit associé aux instruments dérivés de toutes les contreparties, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des garanties détenues, totalisait 9 072 \$ (18 226 \$ en 2021).

#### e) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Certains dérivés, prêts de titres et conventions de mise en pension sont assortis de droits de compensation conditionnels. La Société ne compense pas ces instruments financiers dans les états de la situation financière consolidés, puisque les droits de compensation sont soumis à des conditions.

Dans le cas de dérivés, la garantie est demandée et affectée aux contreparties et aux chambres de compensation pour gérer le risque de crédit conformément aux Annexes de soutien au crédit des swaps et des ententes de compensation. En vertu des conventions-cadres de compensation, la Société détient un droit de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité, de faillite ou d'autre résiliation par anticipation.

En ce qui a trait aux prises en pension de titres et aux mises en pension de titres, des garanties additionnelles peuvent être demandées ou affectées à des contreparties afin de gérer l'exposition au risque de crédit en vertu de conventions bilatérales de prise en pension de titres et de mise en pension de titres. Dans l'éventualité d'un défaut de paiement de la contrepartie de la prise en pension de titres, la Société est en droit de liquider la garantie détenue et de la porter en réduction de l'obligation de la contrepartie connexe.

Les tableaux qui suivent présentent l'incidence des conventions-cadres de compensation soumises à conditions et d'arrangements semblables. Les arrangements semblables peuvent comprendre les conventions-cadres de mise en pension de titres mondiales, les conventions-cadres de prêt de titres mondiales et tous les droits connexes à des garanties financières offertes ou reçues.

	Montants correspondants non compensés aux états de la situation financière consolidés				
	Valeur brute des instruments financiers <sup>1</sup>	Montant faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'arrangements semblables	Garanties financières et garanties en espèces offertes (reçues) <sup>2</sup>	Montant net incluant les entités de financement <sup>3</sup>	Montant net excluant les entités de financement
<b>Au 31 décembre 2022</b>					
<b>Actifs financiers</b>					
Actifs dérivés	9 072 \$	(7 170) \$	(1 687) \$	215 \$	215 \$
Prêts de titres	723	-	(723)	-	-
Prises en pension de titres	895	(779)	(116)	-	-
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>10 690 \$</b>	<b>(7 949) \$</b>	<b>(2 526) \$</b>	<b>215 \$</b>	<b>215 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Passifs dérivés	(15 151) \$	7 170 \$	7 834 \$	(147) \$	(103) \$
Mises en pension de titres	(895)	779	116	-	-
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(16 046) \$</b>	<b>7 949 \$</b>	<b>7 950 \$</b>	<b>(147) \$</b>	<b>(103) \$</b>

	Montants correspondants non compensés aux états de la situation financière consolidés				
	Valeur brute des instruments financiers <sup>1</sup>	Montant faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'arrangements semblables	Garanties financières et garanties en espèces offertes (reçues) <sup>2</sup>	Montant net incluant les entités de financement <sup>3</sup>	Montant net excluant les entités de financement
<b>Au 31 décembre 2021</b>					
<b>Actifs financiers</b>					
Actifs dérivés	18 226 \$	(8 410) \$	(9 522) \$	294 \$	294 \$
Prêts de titres	564	-	(564)	-	-
Prises en pension de titres	1 490	(183)	(1 307)	-	-
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>20 280 \$</b>	<b>(8 593) \$</b>	<b>(11 393) \$</b>	<b>294 \$</b>	<b>294 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Passifs dérivés	(10 940) \$	8 410 \$	2 250 \$	(280) \$	(79) \$
Mises en pension de titres	(536)	183	353	-	-
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(11 476) \$</b>	<b>8 593 \$</b>	<b>2 603 \$</b>	<b>(280) \$</b>	<b>(79) \$</b>

<sup>1</sup> Les actifs et passifs financiers comprennent des intérêts courus respectivement de 488 \$ et 862 \$ (respectivement 725 \$ et 902 \$ en 2021).

<sup>2</sup> Les garanties financières et les garanties en espèces excluent le surdimensionnement. Au 31 décembre 2022, la Société avait des garanties plus que suffisantes sur les actifs dérivés hors cote, les passifs dérivés hors cote, les prêts de titres, les prises en pension de titres et les mises en pension de titres d'un montant respectivement de 507 \$, 1 528 \$, 63 \$ et néant (respectivement 599 \$, 875 \$, 36 \$ et 2 \$ en 2021). Au 31 décembre 2022, les garanties offertes (reçues) ne comprenaient pas les garanties en cours de compensation sur les instruments hors cote, ou la marge initiale sur les contrats négociés en Bourse ou les contrats réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

<sup>3</sup> Comprend des dérivés conclus entre la Société et son entité de financement qu'elle ne consolide pas. La Société n'échange pas les garanties sur les contrats de dérivés qu'elle a conclus avec cette entité. Voir la note 18.

En outre, certains actifs au titre de billets indexés sur un risque de crédit et certains passifs au titre de billets d'apport à l'excédent à taux variable de la Société sont assortis de droits de compensation inconditionnels. En vertu des conventions de compensation, la Société détient des droits de compensation, y compris en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de la Société. Ces instruments financiers sont compensés dans les états de la situation financière consolidés.

Un billet indexé sur un risque de crédit est un instrument à revenu fixe dont la durée est liée, dans ce cas, à celle d'un billet d'apport à l'excédent à taux variable. Un billet d'apport à l'excédent est un titre de créance subordonnée souvent considéré comme faisant partie du compte de surplus (l'équivalent réglementaire des capitaux propres aux États-Unis) par certains organismes de réglementation de l'assurance aux États-Unis. Les paiements d'intérêts sur les billets d'apport à l'excédent sont effectués après avoir d'abord effectué tous les autres paiements contractuels. Les tableaux qui suivent présentent l'incidence de la compensation inconditionnelle.

	Valeur brute des instruments financiers	Montant faisant l'objet d'une convention de compensation exécutoire	Montant net des instruments financiers
<b>Au 31 décembre 2022</b>			
Billets indexés sur un risque de crédit <sup>1</sup>	<b>1 242 \$</b>	<b>(1 242) \$</b>	<b>- \$</b>
Billets d'apport à l'excédent à taux variable	<b>(1 242)</b>	<b>1 242</b>	<b>-</b>
<b>Au 31 décembre 2021</b>			
Billets indexés sur un risque de crédit <sup>1</sup>	1 054 \$	(1 054) \$	- \$
Billets d'apport à l'excédent à taux variable	(1 054)	1 054	-

<sup>1</sup> Aux 31 décembre 2022 et 2021, la Société n'avait aucun billet d'apport à l'excédent à taux fixe en circulation (voir la note 19 g)).

## f) Concentrations du risque

La Société établit les cibles et les limites de chaque portefeuille à l'échelle de l'entreprise pour s'assurer que les portefeuilles de placements sont diversifiés en fonction des catégories d'actifs et des risques de placement individuels. La Société surveille les positions réelles et les expositions au risque réelles pour la concentration du risque et présente ses résultats au comité directeur de gestion du risque et au comité de gestion du risque du conseil d'administration.

Aux 31 décembre	2022	2021
Titres de créance et placements privés notés BBB ou mieux <sup>1</sup>	<b>96 %</b>	97 %
Titres de créance d'État en pourcentage du total des titres de créance	<b>36 %</b>	36 %
Placements privés de titres d'État en pourcentage du total des placements privés	<b>10 %</b>	11 %
Exposition la plus importante à un seul émetteur de titres de créance non gouvernementaux et de placements privés	<b>1 006 \$</b>	1 167 \$
Émetteur le plus important en pourcentage du total du portefeuille d'actions	<b>2 %</b>	2 %
Immeubles de bureaux productifs de revenus (41 % des placements immobiliers en 2022, 47 % en 2021)	<b>5 486 \$</b>	6 244 \$
Concentration la plus élevée de créances hypothécaires et d'immeubles <sup>2</sup> – Ontario, Canada (27 % en 2022, 28 % en 2021)	<b>18 343 \$</b>	18 253 \$

<sup>1</sup> Les titres de créance de qualité et les placements privés comprennent 39 % de titres notés A, 17 % de titres notés AA et 14 % de titres notés AAA (39 %, 17 % et 15 % en 2021) selon les notations externes lorsqu'elles sont disponibles.

<sup>2</sup> Les créances hypothécaires et les placements immobiliers sont diversifiés sur le plan géographique et par catégorie d'immeubles.

Le tableau ci-après présente les titres de créance et les placements privés par secteur et par industrie.

Aux 31 décembre	2022		2021	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
Gouvernements et organismes publics	<b>77 236 \$</b>	<b>31</b>	84 244 \$	32
Services publics	<b>46 315</b>	<b>18</b>	48 372	18
Services financiers	<b>38 808</b>	<b>15</b>	38 905	15
Consommation	<b>31 556</b>	<b>13</b>	32 671	12
Énergie	<b>16 314</b>	<b>7</b>	19 637	7
Industrie	<b>23 823</b>	<b>9</b>	24 727	9
Divers	<b>16 909</b>	<b>7</b>	18 425	7
<b>Total</b>	<b>250 961 \$</b>	<b>100</b>	266 981 \$	100

## g) Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte attribuable au fait que les faits réels relatifs aux sinistres liés à la mortalité et à la morbidité, au comportement des titulaires de polices et aux charges diffèrent de ce qui était prévu au moment de la conception et de la tarification d'un produit. Diverses hypothèses sont formulées relativement à ces facteurs d'expérience, aux coûts de réassurance et au niveau des souscriptions lorsque les produits sont conçus et tarifés, et relativement aussi à l'établissement des provisions mathématiques. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement à la fois sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du secteur, et les hypothèses relatives au comportement des titulaires de contrats et aux charges futures sont généralement formulées à

partir des résultats techniques de la Société. La formulation de ces hypothèses fait largement appel au jugement professionnel et les faits réels peuvent être très différents des hypothèses posées par la Société. Les sinistres peuvent être touchés de façon inattendue par des changements dans la prévalence de maladies, les progrès médicaux et technologiques, les changements de mode de vie à grande échelle, les catastrophes naturelles, les catastrophes causées par l'homme et les actes de terrorisme. Le comportement des titulaires de contrats, y compris les habitudes de paiement des primes, le renouvellement des contrats, les taux de déchéance, les retraits et les rachats dépendent de nombreux facteurs, dont la conjoncture économique générale et les conditions du marché, ainsi que la disponibilité et l'attrait relatif d'autres produits sur le marché. Certains taux de réassurance ne sont pas garantis et peuvent être modifiés de façon inattendue. Les ajustements que la Société cherche à apporter aux éléments non garantis pour tenir compte de l'évolution des facteurs liés à l'expérience pourraient faire l'objet de mesures réglementaires ou législatives, et la Société pourrait ne pas réussir à les mettre en œuvre, ou pourrait connaître des retards dans leur mise en œuvre.

La Société gère le risque d'assurance au moyen de politiques, de normes et des meilleures pratiques mondiales en matière de conception et de tarification des produits, de souscription et de règlement des sinistres et à l'aide d'un code mondial de sélection des risques en assurance vie. Chaque secteur opérationnel établit des politiques et procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des politiques et procédures de règlement des sinistres. La valeur des pleins de conservation mondiaux est actuellement de 30 \$ US pour l'assurance vie sur une tête (35 \$ US pour l'assurance vie sur deux têtes) et est répartie entre les secteurs opérationnels. Des pleins de conservation inférieurs sont appliqués à certains marchés et territoires. La Société cherche à réduire davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties. À l'échelle de l'entreprise, la Société vise à réduire la probabilité de sinistres élevés en exerçant ses activités à l'échelle mondiale, en assurant un large éventail d'événements à risque sans lien les uns avec les autres, et en réassurant certains risques.

#### h) Risque de concentration

La concentration géographique des passifs des contrats d'assurance et de placement de la Société, y compris les dérivés incorporés, est présentée ci-dessous. L'information fournie se fonde sur les pays où les contrats sont conclus.

	Passifs bruts	Actifs de réassurance	Passifs nets
<b>Au 31 décembre 2022</b>			
États-Unis et Canada	251 305 \$	(45 898) \$	205 407 \$
Asie et autres	123 808	(1 814)	121 994
<b>Total</b>	<b>375 113 \$</b>	<b>(47 712) \$</b>	<b>327 401 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2021</b>			
États-Unis et Canada	271 090 \$	(42 806) \$	228 284 \$
Asie et autres	124 398	(1 773)	122 625
<b>Total</b>	<b>395 488 \$</b>	<b>(44 579) \$</b>	<b>350 909 \$</b>

#### i) Risque de réassurance

Dans le cours normal des affaires, la Société limite le montant des pertes qu'elle peut subir sur tout contrat en cédant une part du risque à d'autres assureurs. Elle accepte en outre en réassurance des risques que cèdent d'autres réassureurs. Les cessions en réassurance ne libèrent pas la Société des obligations contractées en qualité d'assureur de première ligne. La défaillance des réassureurs peut entraîner des pertes pour elle; c'est pourquoi elle provisionne les sommes jugées non recouvrables. Pour réduire le risque de pertes résultant de l'insolvabilité des réassureurs, la Société limite la concentration du risque de crédit géographiquement et pour chaque réassureur. De plus, la Société choisit des réassureurs très bien notés.

Au 31 décembre 2022, la Société détenait des actifs de réassurance d'un montant de 47 712 \$ (44 579 \$ en 2021). De ces actifs, 91 % (94 % en 2021) ont été cédés à des réassureurs dont la notation de Standard and Poor's est de A- ou plus. Le risque de crédit de la Société a été réduit par des garanties détenues d'une juste valeur de 25 247 \$ au 31 décembre 2022 (25 466 \$ en 2021). L'exposition nette, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues, était de 22 465 \$ au 31 décembre 2022 (19 113 \$ en 2021).



## Note 10 Dette à long terme

### a) Valeur comptable des instruments de dette à long terme

Aux 31 décembre	Date d'émission	Date d'échéance	Valeur nominale	2022	2021
Billets de premier rang à 3,050 % <sup>1,2</sup>	27 août 2020	27 août 2060	1 155 \$ US	<b>1 559 \$</b>	1 455 \$
Billets de premier rang à 5,375 % <sup>1,3</sup>	4 mars 2016	4 mars 2046	750 \$ US	<b>1 004</b>	939
Billets de premier rang à 3,703 % <sup>1,4</sup>	16 mars 2022	16 mars 2032	750 \$ US	<b>1 011</b>	–
Billets de premier rang à 2,396 % <sup>1,5</sup>	1 <sup>er</sup> juin 2020	1 <sup>er</sup> juin 2027	200 \$ US	<b>270</b>	253
Billets de premier rang à 2,484 % <sup>1,5</sup>	19 mai 2020	19 mai 2027	500 \$ US	<b>674</b>	630
Billets de premier rang à 3,527 % <sup>1,3</sup>	2 décembre 2016	2 décembre 2026	270 \$ US	<b>365</b>	342
Billets de premier rang à 4,150 % <sup>1,3</sup>	4 mars 2016	4 mars 2026	1 000 \$ US	<b>1 351</b>	1 263
<b>Total</b>				<b>6 234 \$</b>	4 882 \$

<sup>1</sup> Ces billets de premier rang libellés en dollars américains ont été désignés comme couvertures de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et réduisent la volatilité des résultats qui découlerait autrement d'une réévaluation de ces billets de premier rang en dollars canadiens.

<sup>2</sup> La SFM peut racheter les billets en totalité, mais non en partie, le 27 août 2025 et chaque 27 août par la suite, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés. Les frais d'émission sont amortis jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche.

<sup>3</sup> La SFM peut racheter les billets de premier rang en totalité ou en partie, à tout moment, à un prix de rachat équivalant à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et un prix fondé sur le rendement d'un bon du Trésor américain correspondant, de la date de rachat à la date d'échéance respective, majoré d'un nombre déterminé de points de base. Le nombre déterminé de points de base s'établit comme suit : billets à 5,375 % – 40 points de base, billets à 3,527 % – 20 points de base, et billets à 4,150 % – 35 points de base. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de la dette.

<sup>4</sup> Émis par la SFM au cours du premier trimestre, l'intérêt est payable semestriellement. La Société peut racheter les billets de premier rang en totalité ou en partie, à tout moment, à un prix de rachat équivalant à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et un prix fondé sur le rendement d'un bon du Trésor américain correspondant, de la date de rachat au 16 décembre 2031, majoré de 25 points de base et des intérêts courus et impayés. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de la dette.

<sup>5</sup> La SFM peut racheter les billets de premier rang en totalité ou en partie, à tout moment, à un prix de rachat équivalant à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et un prix fondé sur le rendement d'un bon du Trésor américain correspondant, de la date de rachat à deux mois précédant la date d'échéance respective, majoré d'un nombre déterminé de points de base. Le nombre déterminé de points de base s'établit comme suit : billets à 2,396 % – 30 points de base, et billets à 2,484 % – 30 points de base. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de la dette.

Le montant au comptant des intérêts versés sur la dette à long terme au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 a été de 204 \$ (210 \$ en 2021).

### b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des instruments de dette à long terme est déterminée d'après la hiérarchie suivante :

Niveau 1 – La juste valeur est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible.

Niveau 2 – Lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée d'après les cours d'instruments d'emprunt similaires ou estimée d'après les flux de trésorerie actualisés sur la base des taux observables sur le marché.

La Société évalue la dette à long terme au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés. Au 31 décembre 2022, la juste valeur de la dette à long terme s'établissait à 5 587 \$ (5 439 \$ en 2021). La juste valeur de la dette à long terme a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2 (niveau 2 en 2021).

### c) Ensemble des échéances de la dette à long terme

Aux 31 décembre	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>2022</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>2 661 \$</b>	<b>3 573 \$</b>	<b>6 234 \$</b>
2021	–	–	1 605	3 277	4 882

## Note 11 Instruments de fonds propres

### a) Valeur comptable des instruments de fonds propres

Aux 31 décembre	Date d'émission	Date de rachat à la valeur nominale la plus proche	Date d'échéance	Valeur nominale	2022	2021
Billets subordonnés de JHFC <sup>1, 2</sup>	14 décembre 2006	s. o.	15 décembre 2036	650 \$	<b>647 \$</b>	647 \$
Débiteures de premier rang de la SFM à 2,818 % <sup>1, 3</sup>	12 mai 2020	13 mai 2030	13 mai 2035	1 000 \$	<b>996</b>	995
Billets subordonnés de la SFM à 4,061 % <sup>1, 4, 5</sup>	24 février 2017	24 février 2027	24 février 2032	750 \$ US	<b>1 013</b>	947
Débiteures de premier rang de la SFM à 2,237 % <sup>1, 6</sup>	12 mai 2020	12 mai 2025	12 mai 2030	1 000 \$	<b>998</b>	997
Billets subordonnés de la SFM à 3,00 % <sup>1, 7</sup>	21 novembre 2017	21 novembre 2024	21 novembre 2029	500 \$ S	<b>504</b>	469
Débiteures subordonnées de la SFM à 3,049 % <sup>1, 8</sup>	18 août 2017	20 août 2024	20 août 2029	750 \$	<b>749</b>	748
Débiteures subordonnées de la SFM à 3,317 % <sup>1, 8</sup>	9 mai 2018	9 mai 2023	9 mai 2028	600 \$	<b>600</b>	599
Débiteures subordonnées de Manufacturers à 3,181 % <sup>9</sup>	20 novembre 2015	22 novembre 2022	22 novembre 2027	1 000 \$	-	999
Billets d'apport à l'excédent de JHUSA à 7,375 % <sup>10</sup>	25 février 1994	s. o.	15 février 2024	450 \$ US	<b>615</b>	579
<b>Total</b>					<b>6 122 \$</b>	6 980 \$

<sup>1</sup> La Société surveille l'évolution de la réglementation et du marché à l'échelle mondiale en ce qui a trait à la réforme des taux d'intérêt de référence. Comme les taux d'intérêt de référence pour ces instruments de fonds propres pourraient éventuellement être abandonnés dans l'avenir, la Société prendra les mesures appropriées en temps voulu pour réaliser la transition ou le remplacement nécessaire. Au 31 décembre 2022, des instruments de fonds propres de 647 \$ (647 \$ en 2021) avaient le CDOR comme taux de référence. En outre, des instruments de fonds propres de 3 343 \$, 1 013 \$ et 504 \$ (respectivement 4 338 \$, 947 \$ et 469 \$ en 2021) dont le taux d'intérêt sera rajusté dans l'avenir ont respectivement le CDOR, le taux des mid-swaps en dollars américains et le taux des swaps en dollars de Singapour comme taux de référence.

<sup>2</sup> Émis par Manulife Holdings (Delaware) LLC (« MHDLL »), maintenant John Hancock Financial Corporation (« JHFC »), une filiale entièrement détenue de la SFM, à Manulife Finance (Delaware) LLC (« MFLLC »), une filiale de Manulife Finance (Delaware) L.P. (« MFLP »). MFLP et ses filiales sont des parties liées entièrement détenues non consolidées de la Société. Les billets portent intérêt à un taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,72 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, JHFC peut racheter les billets, en totalité ou en partie, à tout moment, à la valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés. Voir la note 18.

<sup>3</sup> Émises par la SFM, l'intérêt est payable semestriellement. Après le 13 mai 2030, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre au CDOR à trois mois, majoré de 1,82 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les débiteures, en totalité ou en partie, au plus tôt le 13 mai 2025, à un prix de rachat majoré des intérêts courus et impayés. Si le rachat a lieu entre le 13 mai 2025 et le 13 mai 2030, le prix de rachat sera égal à la valeur la plus élevée entre i) le prix selon le rendement des obligations du Canada, tel qu'il est défini dans le prospectus, et ii) la valeur nominale. Si le rachat a lieu le 13 mai 2030 ou après cette date, le prix de rachat sera égal à la valeur nominale.

<sup>4</sup> À la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre à celui des mid-swaps du dollar américain à 5 ans, majoré de 1,647 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les billets, en totalité, mais non en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.

<sup>5</sup> Désignés comme couvertures de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et réduisent la volatilité des résultats qui découlerait autrement d'une réévaluation de ces billets subordonnés en dollars canadiens.

<sup>6</sup> Émises par la SFM, l'intérêt est payable semestriellement. Après le 12 mai 2025, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre au CDOR à trois mois, majoré de 1,49 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les débiteures, en totalité ou en partie, au plus tôt le 12 mai 2025, à un prix de rachat correspondant à la valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés.

<sup>7</sup> À la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre à celui des swaps du dollar de Singapour à 5 ans, majoré de 0,832 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les billets, en totalité, mais non en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche et par la suite à chaque date de versement de l'intérêt, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.

<sup>8</sup> L'intérêt est fixe pour la période allant jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche; par la suite, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre au CDOR à trois mois, majoré d'un nombre déterminé de points de base. Le nombre déterminé de points de base s'établit comme suit : débiteures à 3,049 % – 105 points de base, et débiteures à 3,317 % – 78 points de base. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les débiteures, en totalité ou en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche et par la suite, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.

<sup>9</sup> Manufacturers a racheté en totalité les débiteures subordonnées de Manufacturers à 3,181 %, à la valeur nominale, le 22 novembre 2022, soit la date de rachat à la valeur nominale la plus proche.

<sup>10</sup> Émis par John Hancock Mutual Life Insurance Company, maintenant John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.). Tout paiement d'intérêt ou de capital sur ces billets nécessite l'autorisation préalable du Department of Insurance and Financial Services de l'État du Michigan. La valeur comptable des billets d'apport à l'excédent reflète un écart d'évaluation non amorti de 5 \$ US (9 \$ US en 2021), résultant de l'acquisition de John Hancock Financial Services, Inc. L'amortissement de l'ajustement à la juste valeur est comptabilisé dans la charge d'intérêts.

### b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des instruments de fonds propres est déterminée d'après la hiérarchie suivante :

Niveau 1 – La juste valeur est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible.

Niveau 2 – Lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée d'après les cours d'instruments d'emprunt similaires ou estimée d'après les flux de trésorerie actualisés sur la base des taux observables sur le marché.

La Société évalue les instruments de fonds propres au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés. Au 31 décembre 2022, la juste valeur des instruments de fonds propres s'élevait à 5 737 \$ (7 213 \$ en 2021). La juste valeur des instruments de fonds propres a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2 (niveau 2 en 2021).

## Note 12 Capitaux propres et résultat par action

Le capital social autorisé de la SFM consiste en :

- un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A, B et 1 sans valeur nominale, pouvant être émises en série.

### a) Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres

Le tableau qui suit présente l'information sur les actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation aux 31 décembre 2022 et 2021.

Au 31 décembre 2022	Date d'émission	Taux de dividende/ distribution annuel <sup>1</sup>	Date de rachat la plus proche <sup>2,3</sup>	Nombre d'actions (en millions)	Valeur nominale	Montant net <sup>4</sup>	
						2022	2021
Actions privilégiées							
Actions privilégiées de catégorie A							
	Série 2	18 février 2005	4,65 %	s. o.	14	350 \$	344 \$
	Série 3	3 janvier 2006	4,50 %	s. o.	12	300	294
Actions privilégiées de catégorie 1							
	Série 3 <sup>5,6</sup>	11 mars 2011	2,348 %	19 juin 2026	7	163	160
	Série 4 <sup>7</sup>	20 juin 2016	Variable	19 juin 2026	1	37	36
	Série 7 <sup>8</sup>	22 février 2012	4,312 %	19 mars 2022	10	250	–
	Série 9 <sup>5,6,9</sup>	24 mai 2012	5,978 %	19 septembre 2027	10	250	244
	Série 11 <sup>5,6</sup>	4 décembre 2012	4,731 %	19 mars 2023	8	200	196
	Série 13 <sup>5,6</sup>	21 juin 2013	4,414 %	19 septembre 2023	8	200	196
	Série 15 <sup>5,6</sup>	25 février 2014	3,786 %	19 juin 2024	8	200	195
	Série 17 <sup>5,6</sup>	15 août 2014	3,80 %	19 décembre 2024	14	350	343
	Série 19 <sup>5,6</sup>	3 décembre 2014	3,675 %	19 mars 2025	10	250	246
	Série 23 <sup>8</sup>	22 novembre 2016	4,85 %	19 mars 2022	19	475	–
	Série 25 <sup>5,6</sup>	20 février 2018	4,70 %	19 juin 2023	10	250	245
Autres instruments de capitaux propres							
Billets avec remboursement de capital à recours limité <sup>10</sup>							
	Série 1 <sup>11</sup>	19 février 2021	3,375 %	19 mai 2026	s. o.	2 000	1 982
	Série 2 <sup>11</sup>	12 novembre 2021	4,100 %	19 février 2027	s. o.	1 200	1 189
	Série 3 <sup>11</sup>	16 juin 2022	7,117 %	19 juin 2027	s. o.	1 000	990
<b>Total</b>					<b>131</b>	<b>7 475 \$</b>	<b>6 660 \$</b>

<sup>1</sup> Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie 1 ont le droit de recevoir des dividendes en espèces préférentiels, non cumulatifs, payables trimestriellement si le conseil d'administration en déclare. Les distributions non reportables sont payables semestriellement à tous les porteurs de billets avec remboursement de capital à recours limité (« BRCRL »), au gré de la Société.

<sup>2</sup> Le rachat de toutes les actions privilégiées est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation. À l'exception des actions privilégiées de catégorie A, série 2 et série 3, et de catégorie 1, série 4, la SFM peut racheter chaque série, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, à la date de rachat la plus proche ou tous les cinq ans par la suite. La date de rachat la plus proche respective des actions privilégiées de catégorie A, série 2 et série 3, est échue et la SFM peut racheter ces actions privilégiées, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, en tout temps, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, comme il est mentionné ci-dessus. La SFM peut racheter les actions privilégiées de catégorie 1, série 4, en totalité ou en partie, en tout temps, à 25,00 \$ par action si elles sont rachetées le 19 juin 2026 (la date de rachat la plus proche) et le 19 juin tous les cinq ans par la suite, ou à 25,50 \$ si elles sont rachetées à toute autre date après le 19 juin 2021, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

<sup>3</sup> Le rachat de toutes les séries de BRCRL est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation. La SFM peut, à son gré, racheter chaque série en totalité ou en partie à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés. Le rachat de la série 1 peut être effectué tous les cinq ans au cours de la période allant du 19 mai au 19 juin inclusivement, à compter de 2026. Le rachat de la série 2 peut être effectué tous les cinq ans au cours de la période allant du 19 février au 19 mars inclusivement, à compter de 2027. Après la première date de rachat, le rachat de la série 3 peut être effectué tous les cinq ans au cours de la période allant du 19 mai au 19 juin inclusivement, à compter de 2032.

<sup>4</sup> Déduction faite des frais d'émission après impôts.

<sup>5</sup> À la date de rachat la plus proche et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende annuel sera rajusté à un taux équivalent au rendement des obligations du Canada à cinq ans, majoré par un taux donné pour chaque série. Les taux donnés pour les actions privilégiées de catégorie 1 sont les suivants : série 3 – 1,41 %, série 9 – 2,86 %, série 11 – 2,61 %, série 13 – 2,22 %, série 15 – 2,16 %, série 17 – 2,36 %, série 19 – 2,30 % et série 25 – 2,55 %.

<sup>6</sup> À la date de rachat la plus proche et tous les cinq ans par la suite, les actions privilégiées de catégorie 1 seront convertibles au gré du porteur en actions de la série du numéro suivant. De plus, elles donnent droit à des dividendes en espèces préférentiels, non cumulatifs, payables trimestriellement si le conseil d'administration en déclare, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du Canada à trois mois, majoré par le taux donné à la note de bas de tableau 5 ci-dessus.

<sup>7</sup> Le taux de dividende variable des actions privilégiées de catégorie 1, série 4 correspond au taux des bons du Trésor du Canada à trois mois, majoré de 1,41 %.

<sup>8</sup> La SFM a racheté en totalité les actions privilégiées de catégorie 1, série 7 et de catégorie 1, série 23, à la valeur nominale, le 19 mars 2022, soit la date de rachat à la valeur nominale la plus proche.

<sup>9</sup> La SFM n'a pas exercé son droit visant le rachat de la totalité ou d'une partie des actions privilégiées de catégorie 1, série 9 en circulation le 19 septembre 2022 (la date de rachat la plus proche). Le taux de dividende a été rajusté conformément à la note de bas de tableau 5 ci-dessus et établi à un taux fixe annuel de 5,978 % pour une période de cinq ans commençant le 20 septembre 2022.

<sup>10</sup> Le non-paiement des distributions ou du capital de toute série de BRCRL lorsqu'ils sont exigibles entraînera la survenance d'un événement donnant droit à des recours. Le recours dont disposera chacun des porteurs de billets se limitera à réclamer la livraison de leur quote-part des actifs de la fiducie à recours limité, qui se compose des actions privilégiées de catégorie 1, série 27 pour les BRCRL de série 1, des actions privilégiées de catégorie 1, série 28 pour les BRCRL de série 2, et des actions privilégiées de catégorie 1, série 29 pour les BRCRL de série 3. Toutes les réclamations des porteurs contre la SFM à l'égard de toutes les séries de BRCRL deviendront caduques à la réception des actifs de la fiducie correspondants. Les actions privilégiées de catégorie 1, série 27, de catégorie 1, série 28 et de catégorie 1, série 29 sont éliminées au moment de la consolidation pendant qu'elles sont détenues dans la fiducie à recours limité.

<sup>11)</sup> Les BRCRL de série 1 sont assortis de distributions à taux fixe de 3,375 % payables semestriellement, jusqu'au 18 juin 2026. Le 19 juin 2026 et chaque cinq ans par la suite jusqu'au 19 juin 2076, le taux de distribution sera rajusté pour correspondre au taux des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, comme défini dans le prospectus, majoré de 2,839 %. Les BRCRL de série 2 sont assortis de distributions à taux fixe de 4,10 % payables semestriellement, jusqu'au 18 mars 2027. Le 19 mars 2027 et chaque cinq ans par la suite jusqu'au 19 mars 2077, le taux de distribution sera rajusté pour correspondre au taux des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, comme défini dans le prospectus, majoré de 2,704 %. Les BRCRL de série 3 sont assortis de distributions à taux fixe de 7,117 % payables semestriellement, jusqu'au 18 juin 2027. Le 19 juin 2027 et chaque cinq ans par la suite jusqu'au 19 juin 2077, le taux de distribution sera rajusté pour correspondre au taux des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, comme défini dans le prospectus, majoré de 3,95 %.

## b) Actions ordinaires

Le tableau ci-après présente les variations du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation.

Exercices clos les 31 décembre	2022		2021	
	Nombre d'actions (en millions)	Montant	Nombre d'actions (en millions)	Montant
Solde aux 1 <sup>er</sup> janvier	1 943	23 093 \$	1 940	23 042 \$
Rachetées aux fins d'annulation	(79)	(938)	–	–
Émises à l'exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	1	23	3	51
<b>Total</b>	<b>1 865</b>	<b>22 178 \$</b>	<b>1 943</b>	<b>23 093 \$</b>

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 1<sup>er</sup> février 2022, la Société a annoncé que la Bourse de Toronto (« TSX ») a approuvé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA »), qui permettra le rachat aux fins d'annulation d'au plus 97 millions d'actions ordinaires. Dans le cadre de cette OPRCNA, qui a été lancée le 3 février 2022 et a pris fin le 2 février 2023, la SFM a racheté aux fins d'annulation 85,8 millions de ses actions ordinaires à un prix moyen de 23,99 \$ par action pour un coût total de 2 060 \$, ce qui représente 4,4 % de ses actions ordinaires émises et en circulation.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a racheté et annulé par la suite 78,9 millions d'actions pour 1 884 \$. De ce montant, une tranche de 938 \$ a été inscrite au poste Actions ordinaires et une tranche de 946 \$ a été comptabilisée au poste Résultats non distribués dans les états des variations des capitaux propres consolidés.

Le 15 février 2023, la Société a annoncé, sous réserve de l'approbation de la TSX, son intention de procéder au lancement d'une OPRCNA qui permettra le rachat aux fins d'annulation d'au plus 55,7 millions d'actions ordinaires, soit environ 3 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Les rachats dans le cadre de l'OPRCNA pourront commencer une fois que la TSX aura accepté l'avis d'intention et se poursuivront pendant au plus un an, ou prendront fin plus tôt si la Société finalise ses rachats.

## c) Résultat par action

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action ordinaire de la Société.

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Résultat de base par action ordinaire	<b>3,68 \$</b>	3,55 \$
Résultat dilué par action ordinaire	<b>3,68</b>	3,54

Le tableau qui suit présente un rapprochement du nombre d'actions servant à calculer le résultat de base par action et le résultat dilué par action.

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	<b>1 910</b>	1 942
Attributions fondées sur des actions à effet dilutif <sup>1</sup> (en millions)	<b>3</b>	4
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en millions)</b>	<b>1 913</b>	1 946

<sup>1)</sup> L'effet dilutif des attributions fondées sur des actions a été calculé en appliquant la méthode du rachat d'actions. Cette méthode calcule le nombre d'actions supplémentaires en supposant que les attributions fondées sur des actions en cours sont exercées. Le nombre d'actions ainsi obtenu est réduit du nombre d'actions présumées être rachetées à même le produit de l'émission, selon le cours moyen des actions ordinaires de la SFM pour l'exercice. Un nombre moyen pondéré de 9 millions (néant en 2021) d'attributions fondées sur des actions antidilutives a été exclu du calcul.

## d) Dividende trimestriel déclaré après la fin de l'exercice

Le 15 février 2023, le conseil d'administration de la Société a approuvé un dividende trimestriel de 0,365 \$ par action ordinaire de la SFM, payable au plus tôt le 20 mars 2023 aux actionnaires inscrits en date du 28 février 2023 à la clôture des marchés.

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes sur les actions privilégiées à dividende non cumulatif suivantes. Ces dividendes seront versés au plus tôt le 19 mars 2023 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 28 février 2023.

Actions de catégorie A, série 2 – 0,29063 \$ par action  
 Actions de catégorie A, série 3 – 0,28125 \$ par action  
 Actions de catégorie 1, série 3 – 0,14675 \$ par action  
 Actions de catégorie 1, série 4 – 0,34089 \$ par action  
 Actions de catégorie 1, série 9 – 0,373625 \$ par action  
 Actions de catégorie 1, série 11 – 0,295688 \$ par action

Actions de catégorie 1, série 13 – 0,275875 \$ par action  
 Actions de catégorie 1, série 15 – 0,236625 \$ par action  
 Actions de catégorie 1, série 17 – 0,2375 \$ par action  
 Actions de catégorie 1, série 19 – 0,229688 \$ par action  
 Actions de catégorie 1, série 25 – 0,29375 \$ par action

## Note 13 Gestion des fonds propres

### a) Gestion des fonds propres

La Société surveille et gère ses fonds propres consolidés conformément à la ligne directrice du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV »), le cadre sur les fonds propres émis par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »). En vertu de ce cadre régissant les fonds propres, les ressources en fonds propres consolidés de la Société, y compris les fonds propres disponibles, la provision d'excédent et les dépôts admissibles, sont évaluées en regard du coussin de solvabilité de base, qui correspond à l'exigence de fonds propres fondée sur le risque déterminée selon la ligne directrice.

Les activités d'exploitation de la Société sont principalement menées par Manufacturers et ses filiales. Manufacturers est également régie par le BSIF et, par conséquent, assujettie aux exigences de fonds propres fondées sur le risque consolidé, selon le cadre du TSAV du BSIF.

La Société cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé
- Conserver la confiance des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers afin d'assurer l'accès aux marchés financiers
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion des fonds propres. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil d'administration et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Le cadre de gestion des fonds propres tient compte des exigences de l'ensemble de la Société ainsi que des besoins de chacune des filiales de la Société. Les cibles internes en matière de fonds propres sont établies au-dessus des exigences réglementaires et se fondent sur un nombre de facteurs, y compris les attentes des organismes de réglementation et des agences de notation, les résultats des tests de sensibilité et de simulation de crise, ainsi que les évaluations des risques de la Société. La Société surveille les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prend les mesures appropriées pour atteindre ses objectifs d'affaires.

Les fonds propres consolidés de la SFM, établis selon les normes comptables, sont présentés dans le tableau qui suit. Aux fins de l'information réglementaire à produire selon le cadre du TSAV, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou diverses déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF.

### Fonds propres consolidés

Aux 31 décembre	2022	2021
Total des capitaux propres	56 379 \$	58 869 \$
Moins le profit/(la perte) sur les couvertures de flux de trésorerie comptabilisé(e) dans le CAERG	8	(156)
Total des capitaux propres excluant le CAERG lié aux couvertures de flux de trésorerie	56 371	59 025
Instruments de fonds propres admissibles	6 122	6 980
<b>Fonds propres consolidés</b>	<b>62 493 \$</b>	<b>66 005 \$</b>

### b) Restrictions sur la distribution de dividendes et de fonds propres

La *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) (« LSA ») restreint la distribution de dividendes et de fonds propres. Ces restrictions s'appliquent à la SFM et à sa principale filiale d'exploitation, Manufacturers. La LSA interdit la déclaration ou le versement de dividendes sur les actions d'une société d'assurance s'il existe des motifs valables de croire que la société n'a pas de capital suffisant ni de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou que la déclaration ou le versement de dividendes ferait en sorte que la société contreviendrait à un règlement pris en application de la LSA concernant le maintien d'un capital suffisant et de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou à toute décision imposée à la société par le BSIF. Cette loi exige également que les sociétés d'assurance signifient la déclaration d'un dividende au BSIF au moins 15 jours avant la date fixée pour le paiement. De même, cette loi interdit l'achat, aux fins d'annulation, de toute action émise par une société d'assurance, ou le rachat de toute action rachetable ou toute autre opération sur fonds propres semblable, lorsqu'il y a raisonnablement lieu de croire que la société ne dispose pas de provisions suffisantes ni de liquidités suffisantes et appropriées, ou que, du fait du paiement, elle enfreindrait soit un règlement de la loi touchant le maintien par la société de provisions suffisantes et de liquidités suffisantes et appropriées, soit une directive donnée à la société par le BSIF. Ces dernières opérations exigent l'approbation au préalable du BSIF.

En vertu de la LSA, les sociétés d'assurance canadiennes sont tenues de maintenir des niveaux adéquats de fonds propres en tout temps.

Puisque la SFM est une société de portefeuille dont toutes les activités sont menées par le biais de filiales d'assurance réglementées (ou de sociétés détenues directement ou indirectement par ces filiales), sa capacité à verser les dividendes futurs reposera sur la réception de

fonds suffisants en provenance de ses filiales d'assurance réglementées. Ces filiales sont également assujetties à des dispositions réglementaires, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de consentir des apports à la SFM.

## Note 14 Produits tirés des contrats de service

La Société fournit des services de gestion des placements, des services de traitement des transactions, des services administratifs, des services de placement et des services connexes aux fonds de placement exclusifs et de tiers, aux régimes de retraite, aux régimes d'avantages collectifs, aux investisseurs institutionnels et aux autres ententes. La Société fournit également des services de gestion de propriété aux locataires des immeubles de placement de la Société.

Les contrats de service de la Société comportent habituellement une seule et même obligation de prestation, qui comprend une série de services connexes similaires offerts à chaque client.

Les obligations de prestation de la Société prévues dans les ententes de services sont généralement remplies progressivement, à mesure que le client reçoit et consomme les avantages des services rendus, mesurés à l'aide d'une méthode fondée sur les extrants. Les honoraires comprennent généralement une contrepartie variable, et les produits connexes sont comptabilisés dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits constatés.

Les honoraires liés aux actifs varient selon la valeur de l'actif des comptes gérés, sous réserve des conditions du marché et du comportement des investisseurs, lesquels sont hors du contrôle de la Société. Les honoraires liés au traitement des transactions et les honoraires d'administration varient selon le volume des activités des clients, qui sont également hors du contrôle de la Société. Certains honoraires, y compris les honoraires liés aux services de placement, sont fondés sur les soldes des comptes et les volumes de transactions. Les honoraires liés au solde des comptes et aux volumes de transactions sont calculés quotidiennement. Les honoraires de gestion de propriété comprennent des composantes fixes et le recouvrement des coûts variables des services rendus aux locataires. Les honoraires liés aux services fournis sont généralement comptabilisés à mesure que les services sont fournis, c'est-à-dire lorsqu'il devient hautement probable qu'il n'y aura pas d'ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits constatés. La Société a déterminé que ses contrats de service ne comportaient aucune composante financement importante étant donné que les honoraires sont perçus mensuellement. La Société ne détient aucun actif ni aucun passif important sur contrat.

Les tableaux qui suivent présentent les produits tirés des contrats de service par gamme de services et par secteur à présenter, comme il est précisé à la note 20.

Exercice clos le 31 décembre 2022	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Honoraires de gestion de placements et autres honoraires connexes	234 \$	242 \$	445 \$	3 079 \$	(250) \$	3 750 \$
Honoraires de traitement des transactions, d'administration et de service	292	866	13	2 416	(8)	3 579
Honoraires de placement et autres honoraires	143	43	76	868	(44)	1 086
<b>Total inclus dans les autres produits</b>	<b>669</b>	<b>1 151</b>	<b>534</b>	<b>6 363</b>	<b>(302)</b>	<b>8 415</b>
<b>Produits des sous-secteurs n'offrant pas de services</b>	<b>789</b>	<b>275</b>	<b>(76)</b>	<b>(13)</b>	<b>(226)</b>	<b>749</b>
<b>Total des autres produits</b>	<b>1 458 \$</b>	<b>1 426 \$</b>	<b>458 \$</b>	<b>6 350 \$</b>	<b>(528) \$</b>	<b>9 164 \$</b>
<b>Honoraires de services de gestion de propriété compris dans les revenus de placement, montant net</b>	<b>35 \$</b>	<b>136 \$</b>	<b>126 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>305 \$</b>

Exercice clos le 31 décembre 2021	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Honoraires de gestion de placements et autres honoraires connexes	217 \$	230 \$	499 \$	3 198 \$	(247) \$	3 897 \$
Honoraires de traitement des transactions, d'administration et de service	287	918	12	2 517	(11)	3 723
Honoraires de placement et autres honoraires	251	20	65	799	(54)	1 081
<b>Total inclus dans les autres produits</b>	<b>755</b>	<b>1 168</b>	<b>576</b>	<b>6 514</b>	<b>(312)</b>	<b>8 701</b>
<b>Produits des sous-secteurs n'offrant pas de services</b>	<b>941</b>	<b>168</b>	<b>1 248</b>	<b>(1)</b>	<b>75</b>	<b>2 431</b>
<b>Total des autres produits</b>	<b>1 696 \$</b>	<b>1 336 \$</b>	<b>1 824 \$</b>	<b>6 513 \$</b>	<b>(237) \$</b>	<b>11 132 \$</b>
<b>Honoraires de services de gestion de propriété compris dans les revenus de placement, montant net</b>	<b>37 \$</b>	<b>126 \$</b>	<b>128 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>298 \$</b>

## Note 15 Rémunération fondée sur des actions

### a) Options sur actions

La Société attribue des options sur actions à certaines personnes en vertu de son régime d'options sur actions des dirigeants (le « régime des dirigeants »). Les options donnent au porteur le droit d'acheter des actions ordinaires de la SFM à un prix d'exercice équivalant au cours de clôture moyen des actions ordinaires à la Bourse de Toronto du jour précédent, des cinq jours précédents ou des dix jours précédents, selon le plus élevé des trois montants, à la date d'attribution des options. Les droits rattachés aux options s'acquiescent sur une période maximale de quatre ans et les options expirent au plus tard dix ans après la date de l'attribution. En vigueur à compter de l'attribution de 2015, les options ne peuvent être exercées qu'après le cinquième anniversaire. Au total, 73 600 000 actions ordinaires ont été réservées pour émission en vertu du régime des dirigeants.

#### Options en cours

	2022		2021	
	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Exercices clos les 31 décembre</b>				
En cours aux 1 <sup>er</sup> janvier	<b>21</b>	<b>22,09 \$</b>	24	21,74 \$
Attribuées	-	-	-	-
Exercées	(1)	16,15	(3)	18,34
Échues	-	24,63	-	24,73
Qui ont fait l'objet d'une renonciation	-	23,96	-	23,96
<b>En cours aux 31 décembre</b>	<b>20</b>	<b>22,42 \$</b>	21	22,09 \$
<b>Exerçables aux 31 décembre</b>	<b>10</b>	<b>20,91 \$</b>	8	18,94 \$

	Options en cours			Options exerçables		
	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante (en années)	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante (en années)
<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>						
12,64 \$—20,99 \$	4	17,42 \$	2,91	4	17,42 \$	2,91
21,00 \$—24,83 \$	16	23,58 \$	4,94	6	23,08 \$	2,95
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>22,42 \$</b>	<b>4,56</b>	<b>10</b>	<b>20,91 \$</b>	<b>2,93</b>

Aucune option sur action n'a été attribuée en 2022 et 2021.

La charge de rémunération liée aux options sur actions pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 était de 5 \$ (9 \$ en 2021).

### b) Unités d'actions différées

En 2000, la Société a attribué des unités d'actions différées (« UAD ») de manière ponctuelle à certains salariés en vertu du régime des dirigeants. Les droits rattachés à ces UAD sont acquis sur une période de trois ans, et chaque UAD donne au porteur le droit de recevoir une action ordinaire à la date de la retraite ou de la cessation d'emploi. Lorsque des dividendes sont versés sur les actions ordinaires, les porteurs d'UAD sont réputés avoir reçu des dividendes au même taux, payables sous forme d'UAD supplémentaires. Au 31 décembre 2022, 166 000 UAD étaient en cours (188 000 en 2021).

En outre, pour certains salariés et dans le cadre du programme de rémunération différée de la Société, la Société attribue, au titre du régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles (« UATI »), des UAD qui donnent au porteur le droit de recevoir un paiement en espèces équivalant à la valeur du même nombre d'actions ordinaires, majorée des dividendes crédités au moment du départ à la retraite ou de la cessation d'emploi. En 2022, la Société a attribué 30 000 UAD à certains salariés, dont les droits sont acquis après 36 mois (34 000 en 2021). En 2022, 106 000 UAD ont été attribuées (26 000 attribuées en 2021) à des salariés qui ont choisi de reporter en totalité ou en partie la réception de leur prime de rendement annuelle. Les droits rattachés à ces UAD ont été immédiatement acquis.

En vertu du régime d'actionnariat des administrateurs externes, chaque administrateur admissible peut choisir de recevoir sa rémunération forfaitaire et ses jetons de présence annuels sous forme d'UAD (dont les droits sont acquis immédiatement) ou d'actions ordinaires plutôt qu'en espèces. En 2022, 116 000 UAD ont été émises en vertu de ce régime (101 000 UAD en 2021). Lorsqu'il cesse d'être membre du conseil d'administration, l'administrateur admissible qui a choisi de recevoir des UAD peut recevoir un paiement au comptant correspondant à la valeur des UAD accumulées dans son compte ou, s'il préfère, un nombre équivalent d'actions ordinaires. La Société est autorisée à émettre jusqu'à 1 million d'actions ordinaires aux termes de ce régime, après quoi les attributions peuvent être réglées au moyen d'actions achetées sur le marché libre.

La juste valeur des 252 000 UAD émises au cours de l'exercice était de 24,15 \$ l'unité au 31 décembre 2022 (161 000 UAD émises à 24,11 \$ l'unité en 2021).

Exercices clos les 31 décembre		
Nombre d'UAD (en milliers)	2022	2021
En cours aux 1 <sup>er</sup> janvier	2 079	2 169
Émises	252	161
Réinvesties	126	100
Rachetées	(75)	(345)
Renonciations et annulations	(9)	(6)
<b>En cours aux 31 décembre</b>	<b>2 373</b>	<b>2 079</b>

Parmi les UAD en cours au 31 décembre 2022, 166 000 (188 000 en 2021) donnent au porteur le droit de recevoir des actions ordinaires, 977 000 (840 000 en 2021) donnent au porteur le droit de recevoir un paiement au comptant et 1 230 000 (1 051 000 en 2021) donnent au porteur le droit de recevoir, à son gré, un paiement au comptant ou des actions ordinaires.

La charge de rémunération liée aux UAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 était de 7 \$ (6 \$ en 2021).

La valeur comptable et juste valeur du passif lié aux UAD au 31 décembre 2022 était de 53 \$ (46 \$ en 2021) et était comprise dans les Autres passifs.

### c) Unités d'actions temporairement incessibles et unités d'actions fondées sur le rendement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, 8,6 millions d'UATI (6,8 millions en 2021) et 1,7 million d'UAR (1,5 million en 2021) ont été attribuées à certains salariés admissibles en vertu du régime d'UATI de la SFM. La juste valeur des UATI et des UAR attribuées au cours de l'exercice était de 24,15 \$ l'unité au 31 décembre 2022 (24,11 \$ l'unité en 2021). Chaque UATI et chaque UAR confèrent à leur porteur le droit de recevoir un paiement égal à la valeur de marché d'une action ordinaire, majorée des dividendes crédités, au moment de l'acquisition des droits, sous réserve de conditions relatives au rendement.

Les droits rattachés aux UATI et aux UAR attribuées en mars 2022 seront acquis 36 mois suivant leur date d'attribution, et la charge de rémunération connexe est comptabilisée sur cette période, sauf si le salarié est admissible à la retraite à la date d'attribution ou deviendra admissible à la retraite pendant la période d'acquisition des droits, auquel cas le coût est comptabilisé à la date d'attribution ou sur la période allant de la date d'attribution à la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite, respectivement. La charge de rémunération liée aux UATI et aux UAR pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 était respectivement de 158 \$ et 23 \$ (respectivement 135 \$ et 31 \$ en 2021).

La valeur comptable et juste valeur du passif lié aux UATI et aux UAR au 31 décembre 2022 était de 388 \$ (362 \$ en 2021) et était comprise dans les Autres passifs.

### d) Programme international d'actionnariat

Le programme international d'actionnariat de la Société permet aux salariés admissibles d'appliquer jusqu'à 5 % de leur salaire de base annuel à l'achat d'actions ordinaires. La Société verse un montant correspondant au pourcentage des cotisations admissibles des salariés jusqu'à concurrence d'un montant maximal. Les cotisations de la Société sont acquises immédiatement. Toutes les cotisations servent à acheter des actions ordinaires sur le marché libre au nom des salariés participants.

## Note 16 Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, y compris des régimes de retraite agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) offerts aux dirigeants, des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés.

### a) Caractéristiques des régimes de retraite

Les régimes de retraite à prestations définies fondés sur le salaire moyen de fin de carrière et les régimes de soins de santé pour retraités de la Société n'acceptent plus de nouveaux membres. Tous les salariés peuvent participer aux régimes d'accumulation de capital, y compris les régimes à solde de caisse à prestations définies, les régimes 401(k) et les régimes à cotisations définies, selon le lieu de travail des employés.

Tous les régimes de retraite sont régis par des comités de retraite locaux ou la direction, mais les modifications importantes aux régimes doivent être soumises à l'approbation du conseil d'administration de la Société.

La politique de capitalisation de la Société pour les régimes à prestations définies restants consiste à verser les cotisations annuelles minimales requises selon les règlements des pays où les régimes sont offerts. Les hypothèses et méthodes prescrites aux fins des exigences réglementaires de capitalisation diffèrent habituellement de celles utilisées aux fins comptables.



La Société a encore des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies ou des régimes de soins de santé pour retraités aux États-Unis, au Canada, au Japon et à Taiwan (Chine). Des régimes d'invalidité sont également offerts aux États-Unis et au Canada.

Les plus importants régimes de retraite à prestations définies et de soins de santé pour retraités sont les principaux régimes offerts aux salariés des États-Unis et du Canada. Ils sont considérés comme étant les régimes significatifs et sont traités plus en détail ci-après dans la présente note. La Société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs de ses régimes aux fins comptables en date du 31 décembre de chaque année.

### **Régimes de retraite à prestations définies et régime de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis**

La Société gère un régime à solde de caisse admissible qui est offert aux nouveaux participants, un régime à solde de caisse non admissible fermé et un régime de soins de santé pour retraités fermé.

Des évaluations actuarielles visant à déterminer les cotisations de capitalisation minimales de la Société pour le régime à solde de caisse admissible sont requises chaque année. Les déficits mis au jour par les évaluations des régimes doivent généralement être capitalisés sur une période pouvant aller jusqu'à sept ans. On prévoit qu'il n'y aura pas de financement requis pour ce régime en 2023. Il n'y a pas d'actifs en réserve pour le régime à solde de caisse non admissible.

Le régime de soins de santé pour retraités subventionne le coût des prestations d'assurance vie et maladie. La plupart des salariés qui ont pris leur retraite après 1991 reçoivent un montant en dollars fixe de la Société en fonction de leurs années de service. Ce régime a cessé d'être offert à tous les salariés embauchés après 2004. Bien que des actifs aient été mis en réserve dans une fiducie admissible aux fins du règlement des prestations du régime de soins de santé pour retraités, cette capitalisation est facultative. Les prestations au titre des soins de santé offerts dans le cadre du régime sont coordonnées avec le régime d'assurance maladie américain afin d'optimiser l'utilisation du soutien financier disponible offert par le gouvernement fédéral.

Aux États-Unis, les régimes de retraite et de soins de santé pour retraités admissibles sont régis par le comité des avantages sociaux, tandis que le régime de retraite non admissible est régi par le sous-comité des régimes de retraite non admissibles.

### **Régimes de retraite à prestations définies et régime de soins de santé pour retraités offerts au Canada**

Au Canada, les régimes à prestations définies de la Société comprennent deux régimes agréés fondés sur le salaire moyen de fin de carrière, un régime complémentaire non agréé fondé sur le salaire moyen de fin de carrière et un régime de soins de santé pour retraités; tous ces régimes n'acceptent plus de nouveaux membres.

Des évaluations actuarielles visant à déterminer les cotisations de capitalisation minimales de la Société au titre des régimes de retraite agréés sont requises au moins tous les trois ans. Les déficits mis au jour par l'évaluation des régimes doivent généralement être capitalisés sur une période de dix ans. Pour 2023, la capitalisation requise pour ces régimes devrait être de 3 \$. Le régime complémentaire de retraite non agréé n'est pas capitalisé.

Le régime de soins de santé pour retraités subventionne le coût des prestations d'assurance vie, maladie et soins dentaires. Ces subventions représentent un montant fixe pour ceux qui ont pris leur retraite après le 30 avril 2013 et ont été éliminées pour ceux qui prendront leur retraite après 2019. Il n'y a pas d'actifs en réserve pour ce régime.

Les régimes de retraite agréés sont régis par des comités de retraite, tandis que le régime complémentaire non agréé est régi par le conseil d'administration. Le régime de soins de santé pour retraités est régi par la direction.

## **b) Risques**

Pour ce qui est des régimes fondés sur le salaire moyen de fin de carrière et des régimes de soins de santé pour retraités, la Société assume généralement les principaux risques comme les risques liés aux taux d'intérêt, aux placements, à la longévité et à l'inflation des coûts des soins de santé. Dans les régimes à cotisations définies, ces risques sont le plus souvent assumés par l'employé. Dans les régimes à solde de caisse, les risques liés aux taux d'intérêt, aux placements et à la longévité sont en partie transférés au salarié.

Les principales sources de risques liés aux régimes de la Société sont les suivantes :

- Une baisse des taux d'actualisation qui accroît les obligations au titre des régimes à prestations définies d'un montant plus grand que la variation de la valeur des actifs des régimes
- Des taux de mortalité plus bas que prévu
- Des coûts de soins de santé plus élevés que prévu dans le cadre des régimes de soins de santé pour retraités

La Société a géré ces risques en apportant des changements à la conception et à l'admissibilité des régimes, qui ont limité ainsi la taille et la croissance des obligations au titre des régimes à prestations définies. Pour ce qui est des régimes capitalisés, les risques liés aux placements sont gérés en investissant des montants importants dans des catégories d'actifs qui sont fortement corrélées avec les passifs des régimes.

Aux États-Unis, les représentants du comité mandatés et la direction passent en revue la situation financière du régime de retraite à prestations définies admissible au moins une fois par mois, et des mesures sont prises conformément à une politique de placement dynamique établie pour accroître la répartition du régime dans des catégories d'actifs qui sont fortement corrélées avec les passifs du

régime et réduire le risque lié aux placements lorsque la situation de capitalisation s'améliore. Au 31 décembre 2022, la répartition de l'actif cible du régime s'établissait comme suit : 30 % d'actifs sources de rendement et 70 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif (30 % et 70 % en 2021).

Au Canada, les comités internes et la direction examinent la situation financière du régime de retraite agréé à prestations définies au moins tous les trimestres. Au 31 décembre 2022, la répartition de l'actif cible des régimes s'établissait comme suit : 20 % d'actifs sources de rendement et 80 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif (20 % et 80 % en 2021).

Certaines incidences à long terme de la pandémie de COVID-19 (notamment sur la mortalité et l'inflation à l'avenir) sont toujours inconnues. La Société continuera de surveiller de près les résultats techniques en lien avec la pandémie de COVID-19, tout comme les nouvelles recherches, et ajustera ses hypothèses à long terme en conséquence à l'avenir.

### c) Régimes de retraite et régimes de soins de santé pour retraités

Les tableaux suivants présentent le rapprochement de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes pour les régimes de retraite et les régimes de soins de santé pour retraités.

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2022	2021	2022	2021
<b>Variations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies :</b>				
Solde d'ouverture	4 560 \$	4 901 \$	584 \$	638 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	43	44	-	-
Coût des services passés - modification	(6)	-	-	-
Charges d'intérêts	127	115	16	15
Cotisations des participants	-	-	3	3
Écarts actuariels liés aux :				
Résultats réels	5	3	(13)	-
Modifications des hypothèses démographiques	-	7	-	1
Modifications des hypothèses économiques	(835)	(194)	(112)	(29)
Prestations versées	(299)	(303)	(40)	(42)
Incidence des fluctuations des taux de change	199	(13)	28	(2)
<b>Obligation au titre des régimes à prestations définies aux 31 décembre</b>	<b>3 794 \$</b>	<b>4 560 \$</b>	<b>466 \$</b>	<b>584 \$</b>

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2022	2021	2022	2021
<b>Variation des actifs des régimes :</b>				
Juste valeur des actifs des régimes, solde d'ouverture	4 510 \$	4 595 \$	587 \$	606 \$
Produits d'intérêts	127	109	16	14
Rendement des actifs des régimes (excluant les produits d'intérêts)	(869)	70	(91)	(1)
Cotisations de l'employeur	59	61	11	11
Cotisations des participants	-	-	3	3
Prestations versées	(299)	(303)	(40)	(42)
Frais administratifs	(11)	(9)	(2)	(2)
Incidence des fluctuations des taux de change	205	(13)	39	(2)
<b>Juste valeur des actifs des régimes aux 31 décembre</b>	<b>3 722 \$</b>	<b>4 510 \$</b>	<b>523 \$</b>	<b>587 \$</b>

#### d) Montants comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés

Le tableau suivant présente le déficit (l'excédent) ainsi que le passif (l'actif) au titre des régimes à prestations définies, montant net des régimes de retraite et des régimes de soins de santé pour retraités.

Aux 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2022	2021	2022	2021
<b>Variation du passif au titre des régimes à prestations définies, montant net</b>				
Obligation au titre des régimes à prestations définies	3 794 \$	4 560 \$	466 \$	584 \$
Juste valeur des actifs des régimes	3 722	4 510	523	587
<b>Déficit (excédent)</b>	<b>72</b>	<b>50</b>	<b>(57)</b>	<b>(3)</b>
Incidence du plafonnement de l'actif <sup>1</sup>	48	37	-	-
<b>Déficit (excédent) et passif (actif) au titre des régimes à prestations définies, montant net</b>	<b>120</b>	<b>87</b>	<b>(57)</b>	<b>(3)</b>
<b>Le déficit se compose de :</b>				
Régimes capitalisés ou partiellement capitalisés	(441)	(600)	(168)	(154)
Régimes non capitalisés	561	687	111	151
<b>Déficit (excédent) et passif (actif) au titre des régimes à prestations définies, montant net</b>	<b>120 \$</b>	<b>87 \$</b>	<b>(57) \$</b>	<b>(3) \$</b>

<sup>1)</sup> Le plafonnement de l'actif se rapporte à un régime de retraite agréé au Canada. L'excédent de ce régime se situe au-delà de la valeur actualisée des avantages économiques que la Société peut tirer de diminutions des cotisations futures. En ce qui a trait aux autres régimes de retraite capitalisés, la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de diminutions des cotisations futures aux régimes demeure plus élevée que l'excédent courant.

#### e) Ventilation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

Le tableau suivant présente la ventilation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies entre les membres actifs et les membres inactifs et retraités.

Aux 31 décembre	Régimes offerts aux É.-U.				Régimes offerts au Canada			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Membres actifs	509 \$	537 \$	11 \$	17 \$	125 \$	184 \$	- \$	- \$
Membres inactifs et retraités	2 006	2 371	344	416	1 154	1 468	111	151
<b>Total</b>	<b>2 515 \$</b>	<b>2 908 \$</b>	<b>355 \$</b>	<b>433 \$</b>	<b>1 279 \$</b>	<b>1 652 \$</b>	<b>111 \$</b>	<b>151 \$</b>

#### f) Évaluation à la juste valeur

Le tableau suivant présente les principales catégories d'actifs des régimes et la répartition pour chaque catégorie.

Au 31 décembre 2022	Régimes offerts aux É.-U. <sup>1</sup>				Régimes offerts au Canada <sup>2</sup>			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 \$	1 %	22 \$	4 %	9 \$	1 %	- \$	-
Titres de participation de sociétés ouvertes <sup>3</sup>	377	15 %	41	8 %	233	20 %	-	-
Titres de créance de sociétés ouvertes	1 509	58 %	445	85 %	898	79 %	-	-
Autres placements <sup>4</sup>	660	26 %	15	3 %	1	0 %	-	-
<b>Total</b>	<b>2 581 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>523 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>1 141 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>- \$</b>	<b>-</b>

Au 31 décembre 2021	Régimes offerts aux É.-U. <sup>1</sup>				Régimes offerts au Canada <sup>2</sup>			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	90 \$	3 %	21 \$	4 %	14 \$	1 %	- \$	-
Titres de participation de sociétés ouvertes <sup>3</sup>	600	20 %	57	10 %	322	22 %	-	-
Titres de créance de sociétés ouvertes	1 863	61 %	501	85 %	1 144	77 %	-	-
Autres placements <sup>4</sup>	475	16 %	8	1 %	2	0 %	-	-
<b>Total</b>	<b>3 028 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>587 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>1 482 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>- \$</b>	<b>-</b>

<sup>1)</sup> Les actifs des régimes de retraite et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis ont des cours quotidiens dans des marchés actifs, sauf les actifs liés aux titres de créance de sociétés fermées, aux infrastructures, aux actions de sociétés fermées, aux immeubles, aux terrains forestiers exploitables et aux terres agricoles. Au total, ces actifs représentent environ 15 % de l'ensemble des actifs des régimes de retraite et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis au 31 décembre 2022 (7 % en 2021).

- 2) Tous les actifs des régimes de retraite offerts au Canada ont des cours quotidiens dans des marchés actifs, sauf les actifs des contrats de rente collectifs qui représentent environ 0,1 % de l'ensemble des actifs des régimes de retraite offerts au Canada au 31 décembre 2022 (0,1 % en 2021).
- 3) Les titres de participation de sociétés ouvertes comprennent des placements directs dans des actions ordinaires de la SFM de 1,2 \$ (1,2 \$ en 2021) dans le régime de soins de santé pour retraités offert aux États-Unis et de néant (néant en 2021) au Canada.
- 4) Les autres actifs des régimes de retraite offerts aux États-Unis comprennent des placements dans des immeubles, des titres de créance de sociétés fermées, des infrastructures, des actions de sociétés fermées, de même que dans des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et des contrats à terme normalisés gérés. Les autres actifs des régimes de retraite offerts au Canada comprennent des placements dans le contrat de rente collectif.

### g) Coût net des prestations comptabilisé aux comptes de résultat consolidés

Le tableau suivant présente les éléments du coût net des prestations pour les régimes de retraite et les régimes de soins de santé pour retraités.

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2022	2021	2022	2021
Coût des services rendus au cours de la période au titre des régimes à prestations définies <sup>1</sup>	43 \$	44 \$	– \$	– \$
Frais d'administration au titre des régimes à prestations définies	11	9	2	2
Coût des services passés – modifications et compression des régimes	(6)	–	–	–
Coût des services	48	53	2	2
Intérêt sur (l'actif) le passif au titre des régimes à prestations définies, montant net	2	6	–	1
Coût des prestations définies	50	59	2	3
Coût des cotisations définies	85	90	–	–
<b>Coût net des prestations</b>	<b>135 \$</b>	<b>149 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>3 \$</b>

<sup>1</sup> Il n'existe aucun coût des services rendus au cours de la période important pour les régimes de soins de santé pour retraités puisque ces régimes sont fermés et en grande partie inactifs. Le profit ou la perte de réévaluation de ces régimes est attribuable à la volatilité des taux d'actualisation et des rendements des placements.

### h) Incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

Le tableau suivant présente les éléments de l'incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global pour les régimes de retraite et les régimes de soins de santé pour retraités.

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2022	2021	2022	2021
Écarts actuariels sur les obligations au titre des régimes à prestations définies liés aux :				
Résultats réels	(5) \$	(3) \$	13 \$	– \$
Modifications des hypothèses démographiques	–	(7)	–	(1)
Modifications des hypothèses économiques	835	194	112	29
Rendement des actifs des régimes (excluant les produits d'intérêts)	(869)	70	(91)	(1)
Variation de l'incidence du plafonnement de l'actif (excluant les intérêts)	(10)	(37)	–	–
<b>Total de l'incidence de la réévaluation</b>	<b>(49) \$</b>	<b>217 \$</b>	<b>34 \$</b>	<b>27 \$</b>

### i) Hypothèses

Le tableau suivant présente les hypothèses clés retenues par la Société pour calculer l'obligation au titre des régimes à prestations définies et le coût net des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les régimes de soins de santé pour retraités.

Exercices clos les 31 décembre	Régimes offerts aux É.-U.				Régimes offerts au Canada			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<b>Pour calculer l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice<sup>1</sup> :</b>								
Taux d'actualisation	5,0 %	2,7 %	5,0 %	2,7 %	5,3 %	3,1 %	5,3 %	3,2 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé initial <sup>2</sup>	s. o.	s. o.	7,8 %	7,0 %	s. o.	s. o.	5,3 %	5,4 %
<b>Pour calculer le coût des prestations définies de l'exercice<sup>1</sup> :</b>								
Taux d'actualisation	2,7 %	2,4 %	2,7 %	2,4 %	3,1 %	2,5 %	3,2 %	2,6 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé initial <sup>2</sup>	s. o.	s. o.	7,0 %	7,3 %	s. o.	s. o.	5,4 %	5,5 %

<sup>1</sup> Les hypothèses à l'égard des hausses de l'inflation et de la rémunération ne sont pas présentées puisqu'elles n'ont pas une incidence importante sur les obligations et les coûts.

<sup>2</sup> Le taux tendanciel du coût des soins de santé retenu pour évaluer l'obligation au titre du régime de soins de santé pour retraités offert aux États-Unis était de 7,8 % passant graduellement à 4,8 % pour 2035 et les exercices subséquents (7,0 % en 2021 passant graduellement à 4,5 % pour 2032), et celui pour évaluer le coût net des prestations était de 7,0 % passant graduellement à 4,5 % pour 2032 et les exercices subséquents (7,3 % en 2021 passant graduellement à 4,5 % pour 2032). Au Canada, le taux tendanciel du coût des soins de santé retenu pour évaluer l'obligation au titre du régime de soins de santé pour retraités offert était de 5,3 % passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents (5,4 % en 2021 passant graduellement à 4,8 % pour 2026), et celui pour évaluer le coût net des prestations était de 5,4 % passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents (5,5 % en 2021 passant graduellement à 4,8 % pour 2026).

Les hypothèses concernant la mortalité future se fondent sur des statistiques et des tables de mortalité publiées. Le tableau suivant présente les espérances de vie actuelles sous-tendant les valeurs des obligations des régimes à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités.

Au 31 décembre 2022	États-Unis	Canada
<b>Espérance de vie (en années) des participants actuellement âgés de 65 ans</b>		
Hommes	22,1	23,9
Femmes	23,6	25,7
<b>Espérance de vie (en années) à 65 ans des participants actuellement âgés de 45 ans</b>		
Hommes	23,5	24,8
Femmes	25,0	26,6

### j) Sensibilité des hypothèses sur les obligations

Les hypothèses peuvent avoir une incidence importante sur les obligations comptabilisées à l'égard des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités. Le tableau suivant présente l'incidence potentielle que peuvent avoir sur les obligations des modifications des hypothèses clés. Les sensibilités supposent que toutes les autres hypothèses restent constantes. Dans la réalité, il peut y avoir des corrélations avec d'autres hypothèses.

Au 31 décembre 2022	Régimes de retraite	Régimes de soins de santé pour retraités
<b>Taux d'actualisation</b>		
Incidence d'une hausse de 1 %	(279) \$	(39) \$
Incidence d'une baisse de 1 %	322	45
<b>Taux tendanciel du coût des soins de santé</b>		
Incidence d'une hausse de 1 %	s.o.	10
Incidence d'une baisse de 1 %	s.o.	(9)
<b>Taux de mortalité<sup>1</sup></b>		
Incidence d'une baisse de 10 %	93	8

<sup>1</sup> Si les estimations actuarielles de mortalité sont ajustées dans l'avenir pour tenir compte des baisses imprévues concernant la mortalité, l'incidence d'une baisse de 10 % des taux de mortalité futurs pour chaque catégorie d'âge serait une hausse de l'espérance de vie des participants âgés de 65 ans de 0,8 année pour les hommes et les femmes américains, et de 0,8 année pour les femmes canadiennes et 0,7 année pour les hommes canadiens, respectivement.

### k) Profil des échéances

Le tableau suivant présente la durée moyenne pondérée (en années) des obligations au titre des prestations définies.

Aux 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2022	2021	2022	2021
Régimes offerts aux É.-U.	8,2	9,7	8,2	9,5
Régimes offerts au Canada	10,6	12,4	11,1	13,3

### l) Flux de trésorerie – Cotisations

Le tableau suivant présente le total des paiements en espèces pour l'ensemble des avantages futurs du personnel, incluant les cotisations en espèces par la Société à des régimes de retraite à prestations définies et à des régimes de soins de santé pour retraités capitalisés, les paiements en espèces versés directement aux bénéficiaires de régimes de retraite et de régimes de soins de santé pour retraités non capitalisés, ainsi que les cotisations en espèces à des régimes de retraite à cotisations définies.

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2022	2021	2022	2021
Régimes à prestations définies	59 \$	61 \$	11 \$	11 \$
Régimes à cotisations définies	85	90	-	-
<b>Total</b>	<b>144 \$</b>	<b>151 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>11 \$</b>

Les meilleures estimations de la Société des paiements en espèces prévus pour les avantages futurs du personnel pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 s'élèvent à 65 \$ pour les régimes de retraite à prestations définies, à 89 \$ pour les régimes de retraite à cotisations définies et à 13 \$ pour les régimes de soins de santé pour retraités.

## Note 17 Impôts sur le résultat

### a) Charge d'impôt

Le tableau ci-après présente la charge (le recouvrement) d'impôt comptabilisé dans les comptes de résultat consolidés.

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
<b>Impôt exigible</b>		
Exercice considéré	1 097 \$	1 390 \$
Ajustements liés aux exercices précédents	(263)	(50)
<b>Total de l'impôt exigible</b>	<b>834</b>	<b>1 340</b>
<b>Impôt différé</b>		
Variation liée à des différences temporaires	706	(139)
Ajustements liés aux exercices précédents	226	12
Incidence de la variation des taux d'imposition au Canada	(201)	-
<b>Total de l'impôt différé</b>	<b>731</b>	<b>(127)</b>
<b>Charge d'impôt</b>	<b>1 565 \$</b>	<b>1 213 \$</b>

Le tableau qui suit présente la charge (le recouvrement) d'impôt sur le résultat comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
<b>Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global</b>		
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	(323) \$	(3) \$
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(863)	(61)
<b>Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(1 186) \$</b>	<b>(64) \$</b>
<b>Comptabilisé dans les capitaux propres, autres que les autres éléments du résultat global</b>		
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	5 \$	5 \$
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(8)	(15)
<b>Total de l'impôt sur le résultat comptabilisé directement dans les capitaux propres</b>	<b>(3) \$</b>	<b>(10) \$</b>

### b) Impôt exigible à recevoir et à payer

Au 31 décembre 2022, l'impôt exigible à recevoir de la Société, compris dans les autres actifs, s'établissait à environ 1 135 \$ (660 \$ en 2021) et l'impôt exigible à payer, compris dans les autres passifs, s'élevait à 195 \$ (357 \$ en 2021).

### c) Rapprochement de l'impôt

Le taux d'imposition effectif présenté dans les comptes de résultat consolidés diffère du taux canadien de 27,50 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (26,50 % en 2021) en raison des éléments énumérés dans le tableau qui suit. Le taux d'imposition au Canada a été quasi adopté en décembre 2022 avec une date de prise d'effet du 7 avril 2022.

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Résultat avant impôts sur le résultat	8 747 \$	8 125 \$
Charge d'impôt au taux prévu par la loi au Canada	2 406 \$	2 153 \$
Augmentation (diminution) des impôts attribuable à ce qui suit :		
Revenus de placement exonérés d'impôt	(214)	(261)
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujetti à l'impôt du Canada	(835)	(917)
Ajustements liés à l'impôt des exercices précédents	(37)	(38)
Pertes fiscales et différences temporaires non comptabilisées à titre d'impôt différé	86	53
Variation des taux d'imposition au Canada	(201)	-
Autres différences	360	223
<b>Charge d'impôt</b>	<b>1 565 \$</b>	<b>1 213 \$</b>

### d) Actifs et passifs d'impôt différé

Le tableau ci-après présente les actifs et passifs d'impôt différé de la Société comptabilisés à l'état de la situation financière consolidé.

Aux 31 décembre	2022	2021
Actifs d'impôt différé	5 423 \$	5 254 \$
Passifs d'impôt différé	(2 774)	(2 769)
<b>Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net</b>	<b>2 649 \$</b>	<b>2 485 \$</b>

Les tableaux qui suivent présentent les variations des actifs et passifs d'impôt différé.

	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	Cessions	Comptabilisés dans le compte de résultat	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Conversion et autres	Solde au 31 décembre 2022
<b>Au 31 décembre 2022</b>							
Pertes reportées en avant	517 \$	- \$	184 \$	- \$	- \$	- \$	701 \$
Provisions techniques	8 703	-	(5 537)	-	1	374	3 541
Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	161	-	(1)	(17)	-	-	143
Crédits d'impôt	46	-	63	-	-	-	109
Intérêts courus	1	-	-	-	-	-	1
Immeubles	(1 171)	-	(20)	(1)	-	(36)	(1 228)
Titres et autres placements	(5 139)	-	4 552	879	(1)	(250)	41
Vente de placements	(40)	-	10	-	-	-	(30)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(804)	-	(4)	-	-	(17)	(825)
Divers	211	-	22	2	8	(47)	196
<b>Total</b>	<b>2 485 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(731) \$</b>	<b>863 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>24 \$</b>	<b>2 649 \$</b>

	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Cessions	Comptabilisés dans le compte de résultat	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Conversion et autres	Solde au 31 décembre 2021
<b>Au 31 décembre 2021</b>							
Pertes reportées en avant	497 \$	(10) \$	22 \$	- \$	- \$	8 \$	517 \$
Provisions techniques	9 372	-	(666)	-	-	(3)	8 703
Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	215	-	7	(61)	-	-	161
Crédits d'impôt	34	-	11	1	-	-	46
Intérêts courus	1	-	-	-	-	-	1
Immeubles	(1 033)	-	(145)	-	-	7	(1 171)
Titres et autres placements	(5 950)	-	643	119	-	49	(5 139)
Vente de placements	(56)	-	16	-	-	-	(40)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(849)	-	29	-	-	16	(804)
Divers	(3)	1	210	2	15	(14)	211
<b>Total</b>	<b>2 228 \$</b>	<b>(9) \$</b>	<b>127 \$</b>	<b>61 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>63 \$</b>	<b>2 485 \$</b>

Au 31 décembre 2022, les actifs d'impôt différé totaux de 5 423 \$ (5 254 \$ en 2021) comprennent un montant de 40 \$ (942 \$ en 2021) à l'égard des pertes subies par la Société au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent dont la comptabilisation repose sur des bénéfices imposables futurs dans les territoires visés et des mesures réalisables de la direction.

Au 31 décembre 2022, la Société disposait de pertes fiscales reportées d'environ 3 902 \$ (2 689 \$ en 2021), dont un montant de 3 684 \$ vient à échéance entre 2025 et 2042, alors qu'un montant de 218 \$ n'a pas de date d'échéance. La Société disposait de pertes en capital reportées d'un montant d'environ 1 \$ (1 \$ en 2021), qui n'a pas de date d'échéance. Au 31 décembre 2022, un avantage d'impôt lié à ces pertes fiscales reportées totalisant 701 \$ (517 \$ en 2021) a été comptabilisé à titre d'actif d'impôt différé et un avantage de 211 \$ (120 \$ en 2021) n'a pas été comptabilisé. La Société a des reports au titre de crédit d'impôt d'environ 273 \$ (200 \$ en 2021), qui viendront à échéance entre 2026 et 2042, sur lesquels un avantage de 164 \$ (154 \$ en 2021) n'a pas été comptabilisé. En outre, la Société n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 507 \$ (490 \$ en 2021) au titre des autres différences temporaires s'élevant à 1 829 \$ (1 867 \$ en 2021).

Le total des passifs d'impôt différé au 31 décembre 2022 s'établissait à 2 774 \$ (2 769 \$ en 2021). Ce montant comprend le passif d'impôt différé des entités consolidées. Le montant global des différences temporaires imposables lié aux participations de la Société dans des filiales n'est pas inclus dans les états financiers consolidés et s'est élevé à 20 625 \$ (24 034 \$ en 2021).

## Note 18 Participations dans des entités structurées

La Société est engagée auprès d'entités structurées consolidées et non consolidées qui sont établies aux fins de générer des revenus de placement et des produits d'honoraires. La Société entretient aussi des liens avec des entités structurées en vue de faciliter l'obtention de financement pour la Société. Ces entités peuvent présenter certaines ou toutes les caractéristiques suivantes : le contrôle de l'entité n'est pas établi simplement en fonction des droits de vote; l'entité exerce des activités limitées vouées à la réalisation d'un objectif précis; l'entité est soumise à un fort effet de levier ou elle possède un capital hautement structuré.

La Société ne présente que ses liens avec des entités structurées consolidées et non consolidées importantes. Aux fins d'évaluation de l'importance de l'entité structurée, la Société tient compte de la nature de sa relation avec l'entité, notamment si elle est commanditée

(c.-à-d. initialement organisée et gérée) par la Société. Parmi les autres facteurs examinés, mentionnons le placement de la Société dans l'entité structurée par rapport à l'ensemble des placements, les rendements tirés de l'entité par rapport à l'ensemble des revenus de placement, montant net, la taille de l'entité par rapport au total des fonds sous gestion et l'exposition de la Société à tout autre risque découlant de ses liens avec l'entité structurée.

La Société ne fournit aucun soutien financier ou autre à ses entités structurées lorsqu'elle n'a pas l'obligation contractuelle de le faire.

## a) Entités structurées consolidées

### Entités structurées d'investissement

La Société agit à titre de gestionnaire de placements dans des sociétés de terrains forestiers exploitables et des sociétés forestières. Le fonds général et les fonds distincts de la Société investissent dans bon nombre de ces sociétés. La Société contrôle l'une des sociétés de terrains forestiers exploitables qu'elle gère, Hancock Victoria Plantations Holdings PTY Limited (« HVPH »). HVPH est classée en tant qu'entité structurée surtout parce que les employés de la Société exercent des droits de vote dans cette entité au nom d'autres investisseurs. Au 31 décembre 2022, les actifs consolidés de terrains forestiers exploitables de la Société se rapportant à HVPH s'élevaient à 1 264 \$ (979 \$ en 2021). La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties à l'égard du risque de perte lié à HVPH.

### Entités structurées de financement

La Société titrise certaines marges de crédit hypothécaire garanties par une propriété résidentielle. Des entités consolidées facilitant ces opérations sont identifiées comme étant des entités structurées, car leurs activités se limitent à émettre et à gérer le financement de la Société. Pour obtenir davantage d'information concernant le programme de titrisation des créances hypothécaires de la Société, voir la note 4.

## b) Entités structurées non consolidées

### Entités structurées d'investissement

Le tableau suivant présente les placements de la Société dans des entités structurées d'investissement non consolidées importantes et son exposition maximale à une perte relative à ces entités, dont certaines sont commanditées par la Société. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties à l'égard du risque de perte lié à ces entités structurées.

Aux 31 décembre	Placement de la Société <sup>1</sup>		Exposition maximale de la Société à une perte <sup>2</sup>	
	2022	2021	2022	2021
Baux adossés <sup>3</sup>	<b>3 840 \$</b>	3 457 \$	<b>3 840 \$</b>	3 457 \$
Sociétés de terrains forestiers exploitables <sup>4</sup>	<b>816</b>	842	<b>816</b>	842
Sociétés de placements immobiliers <sup>5</sup>	<b>465</b>	513	<b>465</b>	513
<b>Total</b>	<b>5 121 \$</b>	4 812 \$	<b>5 121 \$</b>	4 812 \$

<sup>1</sup> Les placements de la Société dans ces entités structurées non consolidées sont compris dans les placements, et les rendements que la Société en tire sont compris dans les revenus de placement, montant net et le CAERG.

<sup>2</sup> L'exposition maximale de la Société à une perte découlant de chacune des entités structurées se limite aux montants investis dans chacune d'entre elles, plus les engagements en capital non capitalisés, le cas échéant. Les engagements liés aux placements de la Société sont présentés à la note 19. La perte maximale ne devrait se réaliser qu'en cas de faillite ou de liquidation de l'entité, ou en cas de catastrophe naturelle en ce qui a trait aux sociétés forestières.

<sup>3</sup> Ces entités sont des fiducies commerciales constituées en vertu d'une loi qui utilisent l'apport en capital de la Société et l'apport en titres d'emprunt de premier rang d'autres parties pour financer l'acquisition d'actifs. Ces actifs sont loués à des tiers locataires en vertu de baux à long terme. La Société détient des titres de capitaux propres dans ces fiducies commerciales. La Société ne consolide aucune des fiducies qui sont parties à ces baux étant donné qu'elle n'exerce aucun pouvoir décisionnel sur ces fiducies.

<sup>4</sup> Ces entités détiennent et exploitent des terrains forestiers exploitables. La Société investit dans leurs actions et leurs titres d'emprunt. La Société reçoit un rendement sous la forme de revenu de placement, d'honoraires de conseils en placement, d'honoraires de gestion forestière et d'honoraires de conseils liés au rendement. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce qu'elle ne retire pas de rendements variables importants de ces entités, ou les deux.

<sup>5</sup> Ces entités, qui comprennent la Manulife U.S. REIT, détiennent et exploitent des propriétés commerciales. La Société investit dans leurs actions. La Société reçoit un rendement sous la forme de revenu de placement, d'honoraires de gestion de placements, d'honoraires de gestion de propriété, de frais d'acquisition et de cession, et de frais de location. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce qu'elle ne retire pas de rendements variables importants de ces entités, ou les deux.

### Entités structurées de financement

Les participations de la Société dans des entités structurées de financement non consolidées importantes et son exposition maximale à une perte relative à ces entités se présentent comme suit :

Aux 31 décembre	Placements de la Société <sup>1</sup>	
	2022	2021
Manulife Finance (Delaware), L.P. <sup>2</sup>	<b>691 \$</b>	850 \$
<b>Total</b>	<b>691 \$</b>	850 \$

<sup>1</sup> La participation de la Société comprend des montants empruntés auprès de l'entité structurée; le placement de la Société dans les capitaux propres et le capital subordonné de cette entité; et les swaps de taux de change et de taux d'intérêt entre la Société et cette entité.

<sup>2</sup> Cette entité est une société en commandite entièrement détenue qui sert à faciliter le financement de la Société. Voir les notes 11 et 19.



### i) Autres placements

La Société entretient des relations de placement avec diverses autres entités qui découlent de son placement direct dans leurs titres d'emprunt ou capitaux propres et qui ont été évaluées aux fins de contrôle. Les placements dans ces autres entités comprennent, sans toutefois s'y limiter, des placements dans des sociétés en commandite et des sociétés à responsabilité limitée des secteurs de l'électricité et de l'infrastructure, du pétrole et du gaz, de l'immobilier et de l'agriculture, ainsi que dans des actions de sociétés fermées. La plupart de ces autres entités ne sont pas commanditées par la Société. Les relations de la Société avec ces autres entités ne sont pas importantes, individuellement. Par conséquent, la Société ne fournit aucun sommaire de données financières à leur égard et ne procède à aucune évaluation individuelle pour déterminer si ce sont des entités structurées. L'exposition maximale de la Société aux pertes qu'elle pourrait subir du fait de son engagement auprès de ces autres entités se limite au placement dans celles-ci et aux montants qu'elle s'est engagée à investir, mais qu'elle n'a pas encore financés. La Société comptabilise les revenus qu'elle tire de ces entités dans les revenus de placement, montant net et le CAERG. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties pour couvrir le risque de perte financière provenant de ces autres entités.

### ii) Participations dans des actifs titrisés

La Société investit dans des titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires émis par des entités de titrisation commanditées par d'autres parties, dont des émetteurs privés ou soutenus par le gouvernement, afin de générer des revenus de placement. La Société ne détient pas de participation financière donnant le contrôle dans ces émetteurs. Ces entités de titrisation sont considérées être des entités structurées en raison de la portée limitée de leurs activités et de leur structure du capital à fort levier financier. Les placements dans des titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires sont inclus dans les titres de créance et les placements privés dans les états de la situation financière consolidés, et leurs justes valeurs et valeurs comptables sont présentées à la note 4. La perte maximale que pourrait subir la Société du fait de ces placements se limite aux montants investis.

Les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales sont garantis par des créances hypothécaires commerciales, et les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles sont garantis par des créances hypothécaires résidentielles. Les titres adossés à des créances peuvent être garantis par différents actifs sous-jacents, y compris des créances sur cartes de crédit, sur prêts automobiles et sur contrats de location d'aéronefs. Les titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires dans lesquels la Société investit proviennent principalement d'Amérique du Nord.

Le tableau qui suit présente les placements dans des actifs titrisés par type et qualité d'actifs :

	2022				2021
	Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	Titres adossés à des créances	Total	Total
Aux 31 décembre					
AAA	675 \$	5 \$	1 095 \$	1 775 \$	2 346 \$
AA	-	3	6	9	11
A	56	-	534	590	641
BBB	-	-	232	232	227
BB et moins	-	-	3	3	4
<b>Total de l'exposition de la Société</b>	<b>731 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>1 870 \$</b>	<b>2 609 \$</b>	<b>3 229 \$</b>

### iii) Fonds communs de placement

La Société agit à titre de promoteur et peut investir dans une gamme de fonds communs de placement offerts au public assortis d'un large éventail de styles de placement. À titre de promoteur, la Société est responsable de l'organisation des fonds communs de placement qui mettent en œuvre des stratégies de placement pour le compte d'investisseurs actuels et de futurs investisseurs. Elle reçoit des honoraires, au taux du marché, pour les services de conseil et d'administration qu'elle fournit à ces fonds communs de placement. En règle générale, la Société ne contrôle pas les fonds communs de placement dont elle est le promoteur, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce que ses rendements sous la forme d'honoraires et de participations ne sont pas importants, ou les deux. Certains fonds communs de placement sont des entités structurées puisque leurs droits décisionnels ne résultent pas de capitaux propres conférant des droits de vote et que leurs investisseurs reçoivent des droits de rachat.

Les relations de la Société avec ces fonds communs de placement ne sont pas importantes, individuellement. Par conséquent, la Société ne fournit aucun sommaire de données financières à leur égard et ne procède à aucune évaluation pour déterminer si ce sont des entités structurées. La participation de la Société dans des fonds communs de placement se limite au capital qu'elle y investit et aux honoraires qu'elle en tire, le cas échéant. Les placements de la Société dans des fonds communs de placement sont inclus dans les actions cotées présentées dans les états de la situation financière consolidés. Voir la note 4 pour obtenir davantage d'information sur les placements de la Société. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties pour couvrir le risque de perte provenant de ces fonds communs de placement.

Le placement de la Société à titre de promoteur dans le capital de démarrage des fonds communs de placement s'établissait à 1 296 \$ au 31 décembre 2022 (1 361 \$ en 2021). Les actifs gérés dans les fonds communs de placement destinés aux particuliers de la Société s'élevaient à 258 183 \$ au 31 décembre 2022 (290 863 \$ en 2021).

## Note 19 Engagements et éventualités

### a) Poursuites judiciaires

La Société est régulièrement partie à des poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites auxquelles est partie la Société mettent habituellement en cause ses activités de fournisseur de produits d'assurance, de gestion de patrimoine ou de réassurance, ou ses fonctions de conseiller en placement, d'employeur ou de contribuable. D'autres sociétés d'assurance vie et gestionnaires d'actifs, exerçant leurs activités dans des territoires où la Société exerce ses activités, ont fait l'objet de différentes poursuites judiciaires, certaines ayant entraîné des jugements ou règlements importants à l'encontre des défenderesses; il est possible que la Société soit partie à de telles poursuites dans l'avenir. Par ailleurs, les organismes de réglementation et les instances gouvernementales du Canada, des États-Unis, de l'Asie et d'autres territoires où la Société exerce ses activités envoient périodiquement à la Société des demandes de renseignements et, de temps à autre, exigent la production d'informations ou effectuent des examens visant à s'assurer que les pratiques de la Société demeurent conformes aux lois régissant, entre autres, les secteurs de l'assurance et des valeurs mobilières, et les activités des courtiers en valeurs mobilières.

En juin 2018, un recours collectif a été intenté contre John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA ») et John Hancock Life Insurance Company of New York (« JHNY ») devant la Cour de district du district Sud de New York au nom des titulaires d'environ 1 500 contrats d'assurance vie universelle Performance souscrits entre 2003 et 2010 dont les contrats étaient assujettis à une hausse des coûts d'assurance annoncée en 2018. Le 17 mai 2022, au cours d'une audience sur l'équité, la Cour a approuvé l'entente de règlement du recours qu'elle avait approuvé de façon préliminaire le 5 janvier 2022. L'entente a été mise en œuvre. Dans le cadre du processus d'avis aux membres du recours collectif, un investisseur institutionnel qui détient environ 150 des contrats répondant à la définition du recours s'est exclu de l'entente. Aucune mesure n'a été prise ultérieurement en ce qui concerne ces contrats qui ont été exclus.

Outre le recours collectif, 11 recours individuels visant à contester la hausse des coûts d'assurance des contrats d'assurance vie universelle Performance ont également été déposés. Chaque recours, sauf deux, a été intenté par des demandeurs détenant de nombreux contrats et/ou par des entités qui gèrent ces contrats à des fins de placement. Trois des recours intentés devant les tribunaux fédéraux, qui concernaient 46 contrats d'assurance vie universelle Performance combinés, ont été réglés. Le 8 septembre 2022, deux nouveaux recours individuels ont été déposés devant les tribunaux fédéraux de New York et de Californie en ce qui concerne les 16 contrats détenus par Skellig Capital. Cinq recours sont en instance devant les tribunaux fédéraux de New York et de Californie, et trois devant la Cour de l'État de New York. Au total, environ 135 contrats d'assurance vie universelle Performance sont visés par ces recours. Environ 140 contrats d'assurance ont été exclus de l'entente de règlement. De plus, malgré l'absence de litige en cours à l'égard de ces contrats d'assurance, un litige futur est possible, voire probable. Des recours autres que collectifs/individuels restants (à l'exclusion des recours relatifs à Skellig récemment déposés), trois sont en instance devant la Cour de l'État de New York et les autres sont en instance devant la Cour de district du district Sud de New York. L'enquête préalable dans le cadre de ces affaires a commencé. En ce qui a trait aux recours autres que collectifs/individuels en instance devant la Cour de district fédérale de New York, la Cour a approuvé un calendrier d'audience et a fixé la dernière conférence préparatoire au procès le 23 février 2023. La Société continue à se défendre à l'égard des recours individuels. En 2021, la Société a comptabilisé une provision relativement aux recours collectifs et individuels. Au troisième trimestre de 2022, la provision a été augmentée.

### b) Engagements de placements

Dans le cours normal des affaires, divers engagements de placements non encore exécutés ne sont pas comptabilisés aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2022, ces engagements s'élevaient à 14 193 \$ (12 233 \$ en 2021), dont un montant de 1 095 \$ (957 \$ en 2021) expirait dans les 30 jours, de 3 359 \$ (3 205 \$ en 2021), dans les 31 à 365 jours et de 9 739 \$ (8 071 \$ en 2021), dans plus de un an.

### c) Lettres de crédit

Dans le cours normal des affaires, des banques, à titre de tierces parties, émettent des lettres de crédit au nom de la Société. Les entités de la Société utilisent des lettres de crédit pour payer des bénéficiaires tiers et pour régler les opérations de réassurance entre ses filiales. Au 31 décembre 2022, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 215 \$ (99 \$ en 2021), étaient en cours.

### d) Garanties

#### i) Garanties relatives à Manulife Finance (Delaware), L.P. (« MFLP »)

La SFM a garanti le paiement des montants exigibles sur le capital de 650 \$ des débentures subordonnées venant à échéance le 15 décembre 2041 émises par MFLP, entité de financement entièrement détenue non consolidée.

Le tableau suivant présente certaines données financières consolidées résumées de la SFM et de MFLP.

### Information résumée tirée des comptes de résultat consolidés

	SFM (garant)	Autres filiales regroupées	Ajustements de consolidation	Montant total consolidé	MFLP
<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>					
Total des produits	<b>518 \$</b>	<b>17 732 \$</b>	<b>(1 103) \$</b>	<b>17 147 \$</b>	<b>64 \$</b>
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	<b>7 294</b>	<b>7 071</b>	<b>(7 071)</b>	<b>7 294</b>	<b>21</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2021</b>					
Total des produits	563 \$	62 323 \$	(1 065) \$	61 821 \$	41 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	7 105	6 842	(6 842)	7 105	3

### Information résumée tirée des états de la situation financière consolidés

	SFM (garant)	Autres filiales regroupées	Ajustements de consolidation	Montant total consolidé	MFLP
<b>Au 31 décembre 2022</b>					
Placements	<b>63 \$</b>	<b>413 938 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>414 001 \$</b>	<b>21 \$</b>
Total des autres actifs	<b>67 543</b>	<b>90 687</b>	<b>(71 852)</b>	<b>86 378</b>	<b>950</b>
Actif net des fonds distincts	-	<b>348 562</b>	-	<b>348 562</b>	-
Passifs des contrats d'assurance	-	<b>371 405</b>	-	<b>371 405</b>	-
Passifs des contrats de placement	-	<b>3 248</b>	-	<b>3 248</b>	-
Passif net des fonds distincts	-	<b>348 562</b>	-	<b>348 562</b>	-
Total des autres passifs	<b>11 545</b>	<b>58 246</b>	<b>(444)</b>	<b>69 347</b>	<b>712</b>
<b>Au 31 décembre 2021</b>					
Placements	78 \$	427 020 \$	- \$	427 098 \$	3 \$
Total des autres actifs	68 866	94 615	(72 724)	90 757	1 088
Actif net des fonds distincts	-	399 788	-	399 788	-
Passifs des contrats d'assurance	-	392 275	-	392 275	-
Passifs des contrats de placement	-	3 117	-	3 117	-
Passif net des fonds distincts	-	399 788	-	399 788	-
Total des autres passifs	10 536	53 962	(904)	63 594	852

#### ii) Garanties relatives à JHUSA

Des détails à l'égard des garanties relatives à certains titres émis ou qui seront émis par JHUSA figurent à la note 24.

#### e) Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, la Société donne ses actifs en garantie des dettes contractées, strictement afin de fournir une sûreté à la contrepartie. Dans l'éventualité d'une défaillance de la Société, la contrepartie a le droit d'appeler la sûreté au règlement de la dette. Les actifs donnés en garantie sont rendus à la Société si l'opération sous-jacente est résiliée ou, dans le cas de dérivés, si l'exposition nette diminue en raison de variations de la valeur de marché.

La ventilation des garanties se présente comme suit :

Aux 31 décembre	2022		2021	
	Titres de créance	Divers	Titres de créance	Divers
En ce qui a trait aux :				
Dérivés	<b>11 944 \$</b>	<b>23 \$</b>	5 525 \$	23 \$
Emprunts garantis	-	<b>2 385</b>	-	2 575
Obligations réglementaires	<b>320</b>	<b>77</b>	367	78
Mises en pension de titres	<b>886</b>	-	535	-
Régimes de retraite non enregistrés en fiducie	-	<b>326</b>	-	377
Divers	-	<b>404</b>	2	414
<b>Total</b>	<b>13 150 \$</b>	<b>3 215 \$</b>	<b>6 429 \$</b>	<b>3 467 \$</b>

#### **f) Contrats avec participation**

Dans certains territoires où la Société offre des contrats avec participation, il existe des restrictions réglementaires à l'égard du montant du profit pouvant être transféré aux actionnaires. Le cas échéant, ces restrictions se présentent habituellement sous la forme d'un pourcentage fixe des participations aux excédents. Pour les contrats avec participation traités comme des « blocs fermés » distincts, les transferts sont assujettis aux modalités des plans de démutualisation de Manufacturers et de John Hancock Mutual Life Insurance Company.

#### **g) Billets d'apport à l'excédent à taux fixe**

Un tiers fournit par contrat des mécanismes de financement de secours pour les activités de la Société aux États-Unis aux termes desquels, dans certaines circonstances, des fonds peuvent être fournis en échange de l'émission de billets d'apport à l'excédent à taux fixe. Au 31 décembre 2022, la Société n'avait aucun billet d'apport à l'excédent à taux fixe en circulation.

### **Note 20 Information sectorielle**

Les secteurs à présenter de la Société sont le secteur Asie, le secteur Canada, le secteur États-Unis, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et le secteur Services généraux et autres. Chaque secteur à présenter est responsable de la gestion de ses résultats d'exploitation, du développement de ses produits, de l'élaboration des stratégies de service et de placement en fonction du profil et des besoins de ses activités et de son marché. Les principaux produits et services offerts par la Société, par secteur à présenter, sont les suivants.

**Activités de gestion de patrimoine et d'actifs (Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde)** – Sous la marque Gestion de placements Manuvie, offre des conseils en placement et des solutions novatrices aux clients qui participent à des régimes de retraite, aux particuliers et aux clients institutionnels. Les produits et services sont distribués par l'entremise de nombreux réseaux de distribution, y compris des agents et courtiers liés à la Société, des maisons de courtage et conseillers financiers indépendants, des consultants en matière de régimes de retraite et des banques.

**Produits d'assurance et de rente (Asie, Canada et États-Unis)** – Comprennent divers produits d'assurance vie individuelle, d'assurance soins de longue durée individuelle et collective, et des produits de rente garantis et partiellement garantis. Les produits sont distribués par l'entremise de nombreux réseaux de distribution, y compris des agents d'assurance, des courtiers, des banques et des planificateurs financiers, et au moyen de la commercialisation directe. La Banque Manuvie du Canada offre divers produits de dépôt et de crédit aux consommateurs canadiens.

**Services généraux et autres** – Comprennent le rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation, les coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (non affectés aux secteurs d'exploitation), les coûts de financement, les activités du sous-secteur de la réassurance IARD, de même que les activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes variables et les activités d'assurance accident et maladie.

## Secteurs à présenter

Les tableaux suivants présentent les résultats par secteur à présenter.

Au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Produits</b>						
Assurance vie et maladie	18 690 \$	9 945 \$	6 579 \$	- \$	269 \$	35 483 \$
Rentes et régimes de retraite	2 786	447	(863)	-	-	2 370
<b>Primes, montant net</b>	<b>21 476</b>	<b>10 392</b>	<b>5 716</b>	<b>-</b>	<b>269</b>	<b>37 853</b>
Revenus (pertes) de placement, montant net	(7 972)	(7 911)	(13 003)	(39)	(945)	(29 870)
Autres produits	1 458	1 426	458	6 350	(528)	9 164
<b>Total des produits</b>	<b>14 962</b>	<b>3 907</b>	<b>(6 829)</b>	<b>6 311</b>	<b>(1 204)</b>	<b>17 147</b>
<b>Prestations et charges</b>						
Assurance vie et maladie	4 976	5 945	(11 868)	-	431	(516)
Rentes et régimes de retraite	2 667	(8 738)	(2 753)	41	-	(8 783)
<b>Prestations et sinistres, montant net</b>	<b>7 643</b>	<b>(2 793)</b>	<b>(14 621)</b>	<b>41</b>	<b>431</b>	<b>(9 299)</b>
Charges d'intérêts	234	573	67	7	469	1 350
Autres charges	5 024	3 506	2 847	4 717	255	16 349
<b>Total des prestations et charges</b>	<b>12 901</b>	<b>1 286</b>	<b>(11 707)</b>	<b>4 765</b>	<b>1 155</b>	<b>8 400</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>2 061</b>	<b>2 621</b>	<b>4 878</b>	<b>1 546</b>	<b>(2 359)</b>	<b>8 747</b>
Recouvrement (charge) d'impôt	(308)	(777)	(886)	(223)	629	(1 565)
<b>Résultat net</b>	<b>1 753</b>	<b>1 844</b>	<b>3 992</b>	<b>1 323</b>	<b>(1 730)</b>	<b>7 182</b>
Moins le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	(4)	-	-	2	1	(1)
Titulaires de contrats avec participation	(467)	314	42	-	-	(111)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>2 224 \$</b>	<b>1 530 \$</b>	<b>3 950 \$</b>	<b>1 321 \$</b>	<b>(1 731) \$</b>	<b>7 294 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>158 036 \$</b>	<b>155 049 \$</b>	<b>267 653 \$</b>	<b>231 154 \$</b>	<b>37 049 \$</b>	<b>848 941 \$</b>

Au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Produits</b>						
Assurance vie et maladie	20 428 \$	9 217 \$	6 338 \$	- \$	147 \$	36 130 \$
Rentes et régimes de retraite	2 558	344	33	-	-	2 935
<b>Primes, montant net</b>	<b>22 986</b>	<b>9 561</b>	<b>6 371</b>	<b>-</b>	<b>147</b>	<b>39 065</b>
Revenus (pertes) de placement, montant net	4 889	1 469	5 061	28	177	11 624
Autres produits	1 696	1 336	1 824	6 513	(237)	11 132
<b>Total des produits</b>	<b>29 571</b>	<b>12 366</b>	<b>13 256</b>	<b>6 541</b>	<b>87</b>	<b>61 821</b>
<b>Prestations et charges</b>						
Assurance vie et maladie	18 240	10 276	9 307	-	159	37 982
Rentes et régimes de retraite	2 638	(3 371)	(1 528)	101	-	(2 160)
<b>Prestations et sinistres, montant net</b>	<b>20 878</b>	<b>6 905</b>	<b>7 779</b>	<b>101</b>	<b>159</b>	<b>35 822</b>
Charges d'intérêts	232	269	47	1	462	1 011
Autres charges	5 273	3 401	2 947	4 798	444	16 863
<b>Total des prestations et charges</b>	<b>26 383</b>	<b>10 575</b>	<b>10 773</b>	<b>4 900</b>	<b>1 065</b>	<b>53 696</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>3 188</b>	<b>1 791</b>	<b>2 483</b>	<b>1 641</b>	<b>(978)</b>	<b>8 125</b>
Recouvrement (charge) d'impôt	(445)	(336)	(385)	(233)	186	(1 213)
<b>Résultat net</b>	<b>2 743</b>	<b>1 455</b>	<b>2 098</b>	<b>1 408</b>	<b>(792)</b>	<b>6 912</b>
Moins le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	253	-	-	2	-	255
Titulaires de contrats avec participation	(567)	101	18	-	-	(448)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>3 057 \$</b>	<b>1 354 \$</b>	<b>2 080 \$</b>	<b>1 406 \$</b>	<b>(792) \$</b>	<b>7 105 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>162 970 \$</b>	<b>169 736 \$</b>	<b>290 838 \$</b>	<b>259 363 \$</b>	<b>34 736 \$</b>	<b>917 643 \$</b>

## Emplacement géographique

Les résultats par secteur à présenter de la Société diffèrent de ceux obtenus par emplacement géographique du fait, essentiellement, de la répartition des secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Services généraux et autres entre les emplacements géographiques auxquels ses activités se rapportent.

Les tableaux qui suivent présentent les résultats par emplacement géographique.

Exercice clos le 31 décembre 2022	Asie	Canada	États-Unis	Divers	Total
<b>Produits</b>					
Assurance vie et maladie	18 786 \$	9 615 \$	6 580 \$	502 \$	35 483 \$
Rentes et régimes de retraite	2 786	447	(863)	-	2 370
<b>Primes, montant net</b>	<b>21 572</b>	<b>10 062</b>	<b>5 717</b>	<b>502</b>	<b>37 853</b>
Revenus (pertes) de placement, montant net	(8 468)	(8 435)	(13 288)	321	(29 870)
Autres produits	2 702	3 246	3 217	(1)	9 164
<b>Total des produits</b>	<b>15 806 \$</b>	<b>4 873 \$</b>	<b>(4 354) \$</b>	<b>822 \$</b>	<b>17 147 \$</b>

Exercice clos le 31 décembre 2021	Asie	Canada	États-Unis	Divers	Total
<b>Produits</b>					
Assurance vie et maladie	20 515 \$	8 905 \$	6 340 \$	370 \$	36 130 \$
Rentes et régimes de retraite	2 558	344	33	-	2 935
<b>Primes, montant net</b>	<b>23 073</b>	<b>9 249</b>	<b>6 373</b>	<b>370</b>	<b>39 065</b>
Revenus (pertes) de placement, montant net	5 313	1 255	4 830	226	11 624
Autres produits	2 818	3 363	4 952	(1)	11 132
<b>Total des produits</b>	<b>31 204 \$</b>	<b>13 867 \$</b>	<b>16 155 \$</b>	<b>595 \$</b>	<b>61 821 \$</b>

## Note 21 Parties liées

La Société conclut des transactions avec des parties liées dans le cours normal des activités et selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions normales de concurrence.

### a) Transactions avec certaines parties liées

Les transactions avec MFLP, société en commandite non consolidée entièrement détenue, sont décrites aux notes 11, 18 et 19.

### b) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les personnes ayant le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société. Les administrateurs (dirigeants et non-dirigeants) et les membres de la haute direction sont considérés comme les principaux dirigeants. Le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Avantages à court terme	73 \$	65 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	6	5
Paievements fondés sur des actions	73	57
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Autres avantages à long terme	3	2
<b>Total</b>	<b>155 \$</b>	<b>129 \$</b>

## Note 22 Filiales

Suit une liste des principales filiales d'exploitation de Manuvie détenues directement et indirectement.

**Au 31 décembre 2022**

(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	Participation	Adresse	Description
<b>La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers</b>	<b>65 848 \$</b>	Toronto, Canada	Entreprise canadienne et chef de file des services financiers offrant une gamme variée de produits de protection financière et de services de gestion de patrimoine
Manulife Holdings (Alberta) Limited	21 640 \$	Calgary, Canada	Société de portefeuille
John Hancock Financial Corporation		Boston, États-Unis	Société de portefeuille
The Manufacturers Investment Corporation		Boston, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Reassurance Company Ltd.		Boston, États-Unis	Filiale d'assurance captive qui fournit des produits de réassurance vie, de rente et de soins de longue durée aux sociétés affiliées
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)		Boston, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans tous les États, sauf l'État de New York
John Hancock Subsidiaries LLC		Boston, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Financial Network, Inc.		Boston, États-Unis	Entreprise de distribution de services financiers
John Hancock Investment Management LLC		Boston, États-Unis	Conseiller en placements
John Hancock Investment Management Distributors LLC		Boston, États-Unis	Courtier en valeurs mobilières
Manulife Investment Management (US) LLC		Boston, États-Unis	Conseiller en placements
Manulife Investment Management Timberland and Agriculture Inc.		Boston, États-Unis	Gestionnaire de portefeuilles de terrains forestiers exploitables et de terres agricoles diversifiés à l'échelle mondiale
John Hancock Life Insurance Company of New York		New York, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans l'État de New York
John Hancock Variable Trust Advisers LLC		Boston, États-Unis	Conseiller en placements pour des fonds communs de placement à capital variable
John Hancock Life & Health Insurance Company		Boston, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans tous les États
John Hancock Distributors LLC		Boston, États-Unis	Courtier en valeurs mobilières
John Hancock Insurance Agency, Inc.		Boston, États-Unis	Agence d'assurance
Manulife Reinsurance Limited		Hamilton, Bermudes	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance financière aux sociétés affiliées
Manulife Reinsurance (Bermuda) Limited		Hamilton, Bermudes	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance de rente aux sociétés affiliées
Banque Manuvie du Canada	1 788 \$	Waterloo, Canada	Fournisseur de produits et de services bancaires intégrés non offerts par les sociétés d'assurance
Manulife Investment Management Holdings (Canada) Inc.	1 179 \$	Toronto, Canada	Société de portefeuille
Gestion de placements Manuvie limitée		Toronto, Canada	Conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille et de fonds communs de placement au Canada
La Nord-Américaine, Première compagnie d'assurance	7 \$	Toronto, Canada	Société d'assurances IARD
Placements Manuvie Services d'investissement inc.	80 \$	Oakville, Canada	Courtier en fonds communs de placement du secteur Canada
Manulife Holdings (Bermuda) Limited	22 841 \$	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Manufacturers P&C Limited		St. Michael, Barbade	Société de réassurance IARD
Manulife Financial Asia Limited		Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife (Cambodia) PLC		Phnom Penh, Cambodge	Société d'assurance vie
Manulife Myanmar Life Insurance Company Limited		Yangon, Myanmar	Société d'assurance vie

**Au 31 décembre 2022**

(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	Participation	Adresse	Description
Manufacturers Life Reinsurance Limited		St. Michael, Barbade	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance de rente aux sociétés affiliées
Manulife (Vietnam) Limited		Hô Chi Minh-Ville, Vietnam	Société d'assurance vie
Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited		Hô Chi Minh-Ville, Vietnam	Société de gestion de fonds
Manulife International Holdings Limited		Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife (International) Limited		Hong Kong, Chine	Société d'assurance vie
Manulife-Sinochem Life Insurance Co. Ltd. (51 %)		Shanghai, Chine	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management International Holdings Limited		Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited		Hong Kong, Chine	Conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille qui offre des fonds communs de placement
Manulife Investment Management (Taiwan) Co., Ltd.		Taipei, Taïwan (Chine)	Gestionnaire de placements
Manulife Life Insurance Company (Japan)		Tokyo, Japon	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management (Japan) Limited		Tokyo, Japon	Gestionnaire de portefeuille, conseiller en placements et fonds communs de placement
Manulife Holdings Berhad (61,6 %)		Kuala Lumpur, Malaisie	Société de portefeuille
Manulife Insurance Berhad (61,6 %)		Kuala Lumpur, Malaisie	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management (Malaysia) Berhad (61,6 %)		Kuala Lumpur, Malaisie	Société de gestion d'actifs
Manulife (Singapore) Pte. Ltd.		Singapour	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd.		Singapour	Société de gestion d'actifs
The Manufacturers Life Insurance Co. (Phils.), Inc.		Makati, Philippines	Société d'assurance vie
Manulife Chinabank Life Assurance Corporation (60 %)		Makati, Philippines	Société d'assurance vie
PT Asuransi Jiwa Manulife Indonesia		Jakarta, Indonésie	Société d'assurance vie
PT Manulife Aset Manajemen Indonesia		Jakarta, Indonésie	Société de gestion de placements et conseiller en placements
Manulife TEDA Fund Management Co., Ltd		Beijing, Chine	Société de fonds communs de placement en Chine
Manulife Investment Management (Europe) Limited	34 \$	Londres, Angleterre	Société de gestion de portefeuille des fonds internationaux de la Financière Manuvie
Compagnie d'assurance Manuvie du Canada	64 \$	Toronto, Canada	Société d'assurance vie
EIS Services (Bermuda) Limited	902 \$	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Berkshire Insurance Services Inc.	1 868 \$	Toronto, Canada	Société de portefeuille
JH Investments (Delaware) LLC		Boston, États-Unis	Société de portefeuille
Placements Manuvie incorporée	151 \$	Oakville, Canada	Courtier en valeurs mobilières
Manulife Investment Management (North America) Limited	4 \$	Toronto, Canada	Conseiller en placements

**Note 23 Fonds distincts**

La Société gère un certain nombre de fonds distincts pour le compte de ses titulaires de contrats. Les titulaires de contrats ont la possibilité d'investir dans différentes catégories de fonds distincts qui détiennent respectivement une gamme de placements sous-jacents. Ces derniers sont la propriété de la Société; toutefois, les rendements tirés de ces placements appartiennent aux titulaires de contrats. Par conséquent, la Société n'assume pas le risque associé à ces actifs en dehors des garanties offertes sur certains produits de rente ou d'assurance vie à capital variable. La rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2022 de la Société fournit de l'information concernant les garanties de rente variable et les garanties des fonds distincts.



La composition de l'actif net par catégorie de fonds distincts se situait dans les fourchettes suivantes pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

Types de fonds	Fourchette en %	
	2022	2021
Fonds du marché monétaire	2 % à 3 %	2 % à 3 %
Fonds à revenu fixe	13 % à 14 %	14 % à 15 %
Fonds équilibrés	22 % à 23 %	22 % à 23 %
Fonds d'actions	61 % à 62 %	60 % à 62 %

Les fonds du marché monétaire comprennent des placements ayant une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an. Les fonds à revenu fixe sont composés principalement de placements dans des titres à revenu fixe et peuvent contenir de plus petits placements dans des actions diversifiées ou des obligations à rendement élevé. Par rapport aux fonds à revenu fixe, les fonds équilibrés se composent de titres à revenu fixe et d'une composante de placements en actions plus importante. Les types de fonds d'actions offerts aux titulaires de contrats vont des fonds à faible volatilité aux fonds dynamiques. Les fonds d'actions investissent dans un assortiment varié d'actions canadiennes, américaines et internationales.

Les placements sous-jacents des fonds distincts comprennent des titres individuels et des fonds communs de placement (collectivement l'« actif net »), dont certains peuvent être des entités structurées. La valeur comptable et les variations de l'actif net des fonds distincts se présentent comme suit. Les informations sur la juste valeur des fonds distincts sont présentées à la note 4 g).

### Actif net des fonds distincts

Aux 31 décembre	2022	2021
<b>Placements à la valeur de marché</b>		
Trésorerie et titres à court terme	4 280 \$	3 955 \$
Titres de créance	15 270	18 651
Actions	15 499	16 844
Fonds communs de placement	308 707	354 882
Autres placements	4 293	4 613
Revenus de placement à recevoir	1 680	2 340
Autres actifs et passifs montant net	(796)	(1 089)
<b>Total de l'actif net des fonds distincts</b>	<b>348 933 \$</b>	<b>400 196 \$</b>
<b>Composition de l'actif net des fonds distincts</b>		
Détenu par les titulaires de contrats	348 562 \$	399 788 \$
Détenu par la Société	371	408
<b>Total de l'actif net des fonds distincts</b>	<b>348 933 \$</b>	<b>400 196 \$</b>

### Variations de l'actif net des fonds distincts

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
<b>Flux de trésorerie nets des titulaires de contrats</b>		
Dépôts des titulaires de contrats	42 427 \$	44 548 \$
Transferts au fonds général montant net	(1 267)	(732)
Paiements aux titulaires de contrats	(46 333)	(52 182)
	(5 173)	(8 366)
<b>Montants liés aux placements</b>		
Intérêts et dividendes	21 900	24 092
Profits (pertes) nets réalisés et latents sur placements	(78 017)	21 549
	(56 117)	45 641
<b>Divers</b>		
Honoraires de gestion et d'administration	(3 886)	(4 115)
Incidence des fluctuations des taux de change	13 913	(773)
	10 027	(4 888)
Ajouts (déductions) nets	(51 263)	32 387
Actif net des fonds distincts au début de l'exercice	400 196	367 809
<b>Actif net des fonds distincts à la fin de l'exercice</b>	<b>348 933 \$</b>	<b>400 196 \$</b>

L'actif des fonds distincts peut être exposé à divers risques financiers et autres risques. Ces risques sont principalement atténués par des directives de placement qui sont surveillées activement par des conseillers de portefeuille professionnels et expérimentés. La Société n'est pas exposée à ces risques au-delà des passifs liés aux garanties associées à certains produits de rente ou d'assurance vie à capital variable compris dans les fonds distincts. Par conséquent, l'exposition de la Société au risque de perte attribuable aux fonds distincts se limite à la valeur de ces garanties.

Les garanties sont comptabilisées dans les passifs des contrats d'assurance de la Société. Les actifs soutenant ces garanties sont comptabilisés dans les placements selon le type de placement.

## **Note 24 Information en rapport avec les placements dans des contrats de rente différée et les *SignatureNotes* établis, émis ou pris en charge par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)**

Les données financières consolidées résumées qui suivent, présentées selon les IFRS, et l'information connexe ont été intégrées aux présents états financiers consolidés relatifs à JHUSA en conformité avec le Règlement S-X et la Règle 12h-5 de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « Commission »). Ces états financiers sont intégrés par renvoi à certaines déclarations d'inscription de la SFM et de ses filiales dont il est fait état ci-après et qui ont trait à la garantie par la SFM de certains titres qu'émettront ses filiales.

JHUSA détient des contrats de rente différée qui sont ajustés à la valeur de marché, dont certains sont inscrits auprès de la Commission. Ces contrats peuvent offrir des options de placement variables assorties d'options de placement fixe, ou n'offrir que des options de placement fixe. Les options de placement fixe donnent au participant la possibilité de placer des sommes fixes pour des durées fixes et à des taux d'intérêt fixes, sous réserve d'un ajustement à la valeur de marché en cas de résiliation par le participant avant l'échéance. Comme il fait l'objet d'un ajustement à la valeur de marché, le contrat de rente permet de garder intacte pour les deux parties la convention de taux fixe pendant toute la durée du placement. L'appellation « AVM » est utilisée pour désigner les choix de placements à durée fixe qui font l'objet d'ajustements à la valeur de marché.

JHUSA a également offert aux épargnants des billets à moyen terme, dans le cadre de son programme *SignatureNotes*.

Avec prise d'effet le 31 décembre 2009, John Hancock Variable Life Insurance Company (« John Hancock Variable Life ») et John Hancock Life Insurance Company (« John Hancock Life ») se sont regroupés avec JHUSA. Relativement aux regroupements, JHUSA a pris en charge les droits et obligations de John Hancock Variable Life liés aux AVM émis par John Hancock Variable Life, et les droits et obligations de John Hancock Life liés aux *SignatureNotes* émis par John Hancock Life.

La SFM a fourni une garantie complète et inconditionnelle à l'égard des obligations de paiement de JHUSA en vertu des AVM et des *SignatureNotes* (y compris les AVM et les *SignatureNotes* pris en charge par JHUSA dans le regroupement), et ces AVM et *SignatureNotes* ont été inscrits auprès de la Commission. Les *SignatureNotes* et les AVM pris en charge ou émis par JHUSA sont collectivement appelés, dans la présente note, les « titres garantis ». JHUSA est, et John Hancock Variable Life et John Hancock Life étaient, une filiale entièrement détenue de la SFM.

Les garanties de la SFM à l'égard des titres garantis consistent en obligations non garanties de la SFM, et sont subordonnées, quant au droit de paiement, au paiement préalable de toutes les autres obligations de la SFM, exception faite des autres garanties et obligations de la SFM qui, selon leurs modalités, sont désignées comme étant de rang égal ou inférieur aux garanties de la SFM des titres garantis, pour ce qui est du droit de paiement.

Les lois de l'État de New York régissent les garanties de la SFM des *SignatureNotes* émis ou pris en charge par JHUSA et les lois du Commonwealth du Massachusetts régissent les garanties de la SFM des AVM émis ou pris en charge par JHUSA. La SFM a reconnu la compétence des tribunaux de l'État de New York et du Massachusetts. Mais comme une part importante des actifs de la SFM est située à l'extérieur des États-Unis, les actifs qui se trouvent aux États-Unis risquent d'être insuffisants pour exécuter un jugement rendu par un tribunal fédéral ou étatique américain visant à faire appliquer les garanties de rang inférieur. Selon le droit fédéral canadien et le droit de l'Ontario, où la SFM a ses bureaux de direction, il est généralement possible d'intenter une action en Ontario pour faire exécuter un jugement rendu aux États-Unis, du moment qu'il demeure exécutoire et non exécuté pour une somme d'argent déterminée, qu'il n'est ni nul ni annulable aux États-Unis et qu'un tribunal canadien rend un jugement à l'encontre de la SFM et prévoyant le paiement d'une somme libellée en dollars canadiens, sous réserve des dispositions usuelles touchant la fraude et le non-respect de l'intérêt public, sous réserve également des lois limitant l'exercice des droits des créanciers et des lois de prescription. Il n'existe actuellement en Ontario aucune politique générale qui rende possible d'éviter de reconnaître et de faire exécuter en Ontario un jugement rendu par un tribunal de l'État de New York ou du Massachusetts au sujet des garanties de la SFM des *SignatureNotes* émis ou pris en charge par JHUSA ou un jugement rendu par un tribunal du Massachusetts au sujet des garanties des AVM émis ou pris en charge par JHUSA.

La SFM est une société de portefeuille. L'actif de la SFM est constitué pour l'essentiel de placements dans ses filiales. Les flux de trésorerie entrants de la SFM proviennent surtout des dividendes et des paiements d'intérêts de ses filiales d'exploitation et les flux sortants, des charges, des dividendes versés aux actionnaires et des rachats d'actions. Comme la SFM est une société de portefeuille, sa capacité d'honorer ses engagements, dont le paiement de toute somme due en vertu de ses garanties, dépend surtout des dividendes provenant de ses filiales d'exploitation.

Ces filiales sont assujetties à des dispositions réglementaires, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de consentir des apports ou des prêts à la SFM. Ainsi, la capacité de certaines filiales de la SFM de déclarer et de payer des dividendes est limitée par la LSA. Les restrictions relatives aux dividendes imposées par la LSA sont décrites à la note 13.

Aux États-Unis, la législation des assurances du Michigan, de l'État de New York et du Massachusetts, où certaines filiales américaines d'assurance de la SFM ont leur siège social, impose des restrictions générales quant au paiement de dividendes et autres distributions ou à l'obtention de prêts par ces filiales. Ces restrictions sont décrites à la note 13.

En Asie, la législation des assurances des pays où la SFM exerce ses activités prévoit soit des restrictions précises touchant le paiement de dividendes ou d'autres distributions, ou l'obtention de prêts par les filiales, soit des contrôles de solvabilité ou d'autres contrôles financiers, lesquels peuvent empêcher les filiales de verser des dividendes dans certains cas.

Il n'est pas certain que les restrictions réglementaires, actuelles ou à venir, au Canada, aux États-Unis et en Asie ne porteront pas atteinte à la capacité de la SFM d'honorer ses engagements, dont le paiement de sommes dues en vertu de ses garanties.

Les données financières consolidées résumées qui suivent, présentées selon les IFRS, reflètent l'incidence des regroupements et sont fournies conformément au Règlement S-X et à la Règle 12h-5 de la Commission.

### État de la situation financière consolidé résumé

Au 31 décembre 2022	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
<b>Actif</b>					
Placements	63 \$	116 463 \$	297 996 \$	(521) \$	414 001 \$
Investissements dans des filiales non consolidées	67 209	8 819	22 053	(98 081)	-
Actifs de réassurance	-	61 511	12 137	(25 936)	47 712
Autres actifs	334	9 456	48 135	(19 259)	38 666
Actif net des fonds distincts	-	173 417	177 361	(2 216)	348 562
<b>Total de l'actif</b>	<b>67 606 \$</b>	<b>369 666 \$</b>	<b>557 682 \$</b>	<b>(146 013) \$</b>	<b>848 941 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>					
Passifs des contrats d'assurance	- \$	156 205 \$	241 830 \$	(26 630) \$	371 405 \$
Passifs des contrats de placement	-	1 418	1 830	-	3 248
Autres passifs	451	20 159	55 304	(18 923)	56 991
Dette à long terme	6 234	-	-	-	6 234
Instruments de fonds propres	4 860	614	648	-	6 122
Passif net des fonds distincts	-	173 417	177 361	(2 216)	348 562
Capitaux propres des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres	56 061	17 853	80 391	(98 244)	56 061
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	-	-	(1 346)	-	(1 346)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	1 664	-	1 664
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>67 606 \$</b>	<b>369 666 \$</b>	<b>557 682 \$</b>	<b>(146 013) \$</b>	<b>848 941 \$</b>

### État de la situation financière consolidé résumé

Au 31 décembre 2021	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
<b>Actif</b>					
Placements	78 \$	116 705 \$	310 679 \$	(364) \$	427 098 \$
Investissements dans des filiales non consolidées	68 655	9 107	20 788	(98 550)	-
Actifs de réassurance	-	63 838	11 309	(30 568)	44 579
Autres actifs	211	18 085	49 956	(22 074)	46 178
Actif net des fonds distincts	-	204 493	197 220	(1 925)	399 788
<b>Total de l'actif</b>	<b>68 944 \$</b>	<b>412 228 \$</b>	<b>589 952 \$</b>	<b>(153 481) \$</b>	<b>917 643 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>					
Passifs des contrats d'assurance	- \$	166 535 \$	257 044 \$	(31 304) \$	392 275 \$
Passifs des contrats de placement	-	1 227	1 890	-	3 117
Autres passifs	899	21 806	50 836	(21 809)	51 732
Dette à long terme	4 882	-	-	-	4 882
Instruments de fonds propres	4 755	579	1 646	-	6 980
Passif net des fonds distincts	-	204 493	197 220	(1 925)	399 788
Capitaux propres des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres	58 408	17 588	80 855	(98 443)	58 408
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	-	-	(1 233)	-	(1 233)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	1 694	-	1 694
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>68 944 \$</b>	<b>412 228 \$</b>	<b>589 952 \$</b>	<b>(153 481) \$</b>	<b>917 643 \$</b>

## Compte de résultat consolidé résumé

Exercice clos le 31 décembre 2022	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
<b>Produits</b>					
Primes brutes	- \$	7 924 \$	37 041 \$	(863) \$	44 102 \$
Primes cédées à des réassureurs	-	(2 561)	(4 662)	974	(6 249)
Primes, montant net	-	5 363	32 379	111	37 853
Revenus (pertes) de placement, montant net	554	(9 714)	(19 446)	(1 264)	(29 870)
Autres produits	(36)	281	7 871	1 048	9 164
<b>Total des produits</b>	<b>518</b>	<b>(4 070)</b>	<b>20 804</b>	<b>(105)</b>	<b>17 147</b>
<b>Prestations et charges</b>					
Prestations et sinistres, montant net	-	(8 505)	(1 572)	778	(9 299)
Commissions, frais de gestion des placements et frais généraux	42	3 099	13 798	(1 034)	15 905
Autres charges	440	264	939	151	1 794
<b>Total des prestations et charges</b>	<b>482</b>	<b>(5 142)</b>	<b>13 165</b>	<b>(105)</b>	<b>8 400</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>36</b>	<b>1 072</b>	<b>7 639</b>	<b>-</b>	<b>8 747</b>
(Charge) recouvrement d'impôt	32	(23)	(1 574)	-	(1 565)
<b>Résultat après impôts sur le résultat</b>	<b>68</b>	<b>1 049</b>	<b>6 065</b>	<b>-</b>	<b>7 182</b>
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	7 226	997	2 046	(10 269)	-
<b>Résultat net</b>	<b>7 294 \$</b>	<b>2 046 \$</b>	<b>8 111 \$</b>	<b>(10 269) \$</b>	<b>7 182 \$</b>
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	(1) \$	- \$	(1) \$
Titulaires de contrats avec participation	-	(236)	125	-	(111)
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	7 294	2 282	7 987	(10 269)	7 294
	<b>7 294 \$</b>	<b>2 046 \$</b>	<b>8 111 \$</b>	<b>(10 269) \$</b>	<b>7 182 \$</b>

## Compte de résultat consolidé résumé

Exercice clos le 31 décembre 2021	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
<b>Produits</b>					
Primes brutes	- \$	7 782 \$	37 563 \$	(1 001) \$	44 344 \$
Primes cédées à des réassureurs	-	(3 243)	(3 031)	995	(5 279)
Primes, montant net	-	4 539	34 532	(6)	39 065
Revenus (pertes) de placement, montant net	530	3 779	8 440	(1 125)	11 624
Autres produits	33	2 042	9 605	(548)	11 132
<b>Total des produits</b>	<b>563</b>	<b>10 360</b>	<b>52 577</b>	<b>(1 679)</b>	<b>61 821</b>
<b>Prestations et charges</b>					
Prestations et sinistres, montant net	-	6 478	28 467	877	35 822
Commissions, frais de gestion des placements et frais généraux	12	3 451	14 419	(1 436)	16 446
Autres charges	390	212	1 946	(1 120)	1 428
<b>Total des prestations et charges</b>	<b>402</b>	<b>10 141</b>	<b>44 832</b>	<b>(1 679)</b>	<b>53 696</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>161</b>	<b>219</b>	<b>7 745</b>	<b>-</b>	<b>8 125</b>
(Charge) recouvrement d'impôt	(28)	115	(1 300)	-	(1 213)
<b>Résultat après impôts sur le résultat</b>	<b>133</b>	<b>334</b>	<b>6 445</b>	<b>-</b>	<b>6 912</b>
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	6 972	1 218	1 552	(9 742)	-
<b>Résultat net</b>	<b>7 105 \$</b>	<b>1 552 \$</b>	<b>7 997 \$</b>	<b>(9 742) \$</b>	<b>6 912 \$</b>
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	255 \$	- \$	255 \$
Titulaires de contrats avec participation	-	(4)	(448)	4	(448)
Actionnaires	7 105	1 556	8 190	(9 746)	7 105
	<b>7 105 \$</b>	<b>1 552 \$</b>	<b>7 997 \$</b>	<b>(9 742) \$</b>	<b>6 912 \$</b>

## Tableau des flux de trésorerie consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2022	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
<b>Activités d'exploitation</b>					
Résultat net	7 294 \$	2 046 \$	8 111 \$	(10 269) \$	7 182 \$
Ajustements :					
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	(7 226)	(997)	(2 046)	10 269	-
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance	-	(20 032)	(13 381)	-	(33 413)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	-	44	(3)	-	41
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance, compte non tenu des transactions de coassurance	-	6 869	(6 710)	-	159
Amortissement des (primes) escomptés sur les placements	-	46	(78)	-	(32)
Autres amortissements	9	125	404	-	538
(Profits) pertes nets réalisés et latents et pertes de valeur sur les actifs	(36)	15 150	32 156	-	47 270
Profit sur la transaction de réassurance des contrats de rente variable aux États-Unis (avant impôts)	-	(1 026)	(44)	-	(1 070)
Profit à la décomptabilisation de la participation de coentreprises dans le cadre de l'acquisition de Manulife TEDA (avant impôts)	-	-	(95)	-	(95)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(33)	294	470	-	731
Charge au titre des options sur actions	-	(3)	8	-	5
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :</b>	<b>8</b>	<b>2 516</b>	<b>18 792</b>	<b>-</b>	<b>21 316</b>
Dividendes reçus d'une filiale non consolidée	6 200	399	734	(7 333)	-
Diminution de la trésorerie liée à la transaction de réassurance des contrats de rente variable aux États-Unis	-	(1 263)	(114)	-	(1 377)
Variations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	45	2 805	(5 054)	-	(2 204)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>6 253</b>	<b>4 457</b>	<b>14 358</b>	<b>(7 333)</b>	<b>17 735</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Achats et avances hypothécaires	-	(28 798)	(82 970)	-	(111 768)
Cessions et remboursements	1	23 505	69 901	-	93 407
Variations des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	-	(11)	(56)	-	(67)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie découlant de la vente (l'acquisition) de filiales	-	-	(182)	-	(182)
Placement dans des actions ordinaires de filiales	(2 479)	-	-	2 479	-
Apport de capital à des filiales non consolidées	-	(1)	-	1	-
Remboursement de capital de filiales non consolidées	-	19	-	(19)	-
Billets à recevoir de la société mère	-	-	415	(415)	-
Billets à recevoir de filiales	46	(7)	-	(39)	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(2 432)</b>	<b>(5 293)</b>	<b>(12 892)</b>	<b>2 007</b>	<b>(18 610)</b>
<b>Activités de financement</b>					
Émission de dette à long terme, montant net	946	-	-	-	946
Rachat d'instruments de fonds propres	-	-	(1 000)	-	(1 000)
Emprunts garantis	-	-	437	-	437
Variation des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	-	-	(551)	-	(551)
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	-	-	1 703	-	1 703
Paiements de loyers	-	(5)	(115)	-	(120)
Dividendes versés aux actionnaires et autres distributions	(2 787)	-	-	-	(2 787)
Actions ordinaires rachetées	(1 884)	-	-	-	(1 884)
Actions ordinaires émises, montant net	23	-	2 479	(2 479)	23
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis, montant net	990	-	-	-	990
Actions privilégiées rachetées, montant net	(711)	-	-	-	(711)
Apports des (distributions aux) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	-	-	(51)	-	(51)
Dividendes payés à la société mère	-	(734)	(6 599)	7 333	-
Apport de capital par la société mère	-	-	1	(1)	-
Remboursement de capital à la société mère	-	-	(19)	19	-
Billets à payer à la société mère	-	-	(39)	39	-
Billets à payer à des filiales	(415)	-	-	415	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(3 838)</b>	<b>(739)</b>	<b>(3 754)</b>	<b>5 326</b>	<b>(3 005)</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>					
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	(17)	(1 575)	(2 288)	-	(3 880)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	2	225	358	-	585
Solde au début de l'exercice	78	3 565	18 287	-	21 930
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>63</b>	<b>2 215</b>	<b>16 357</b>	<b>-</b>	<b>18 635</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>					
<b>Début de l'exercice</b>					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	78	4 087	18 429	-	22 594
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(522)	(142)	-	(664)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice</b>	<b>78</b>	<b>3 565</b>	<b>18 287</b>	<b>-</b>	<b>21 930</b>
<b>Fin de l'exercice</b>					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	63	2 614	16 476	-	19 153
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(399)	(119)	-	(518)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de l'exercice</b>	<b>63 \$</b>	<b>2 215 \$</b>	<b>16 357 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>18 635 \$</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie</b>					
Intérêts reçus	512 \$	4 050 \$	8 732 \$	(1 161) \$	12 133 \$
Intérêts versés	424	118	1 867	(1 161)	1 248
Impôts payés	-	124	1 114	-	1 238

## Tableau des flux de trésorerie consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2021	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
<b>Activités d'exploitation</b>					
Résultat net	7 105 \$	1 552 \$	7 997 \$	(9 742) \$	6 912 \$
Ajustements :					
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	(6 972)	(1 218)	(1 552)	9 742	-
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance	-	(562)	11 281	-	10 719
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	-	50	(6)	-	44
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance, compte non tenu des transactions de coassurance	-	1 544	(790)	-	754
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	-	57	124	-	181
Autres amortissements	16	124	389	-	529
(Profits) pertes nets réalisés et latents et pertes de valeur sur les actifs	62	1 533	3 229	-	4 824
Charge (recouvrement) d'impôt différé	34	190	(351)	-	(127)
Charge au titre des options sur actions	-	(2)	11	-	9
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	245	3 268	20 332	-	23 845
Dividendes reçus d'une filiale non consolidée	5 000	489	742	(6 231)	-
Variations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	(22)	424	(1 092)	-	(690)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>5 223</b>	<b>4 181</b>	<b>19 982</b>	<b>(6 231)</b>	<b>23 155</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Achats et avances hypothécaires	-	(31 746)	(89 219)	-	(120 965)
Cessions et remboursements	-	27 194	69 534	-	96 728
Variations des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	-	(202)	16	-	(186)
Placement dans des actions ordinaires de filiales	(3 700)	-	-	3 700	-
Flux de trésorerie nets découlant de l'acquisition et de la cession de filiales et d'entreprises	-	-	(19)	-	(19)
Apport de capital à des filiales non consolidées	-	(1)	-	1	-
Remboursement de capital de filiales non consolidées	-	1	-	(1)	-
Billets à recevoir de la société mère	-	-	(129)	129	-
Billets à recevoir de filiales	(13)	-	-	13	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(3 713)</b>	<b>(4 754)</b>	<b>(19 817)</b>	<b>3 842</b>	<b>(24 442)</b>
<b>Activités de financement</b>					
Remboursement de dette à long terme	(1 250)	-	-	-	(1 250)
Rachat d'instruments de fonds propres	(468)	-	(350)	-	(818)
Emprunts garantis	-	-	26	-	26
Variation des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	-	-	186	-	186
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	-	-	(164)	-	(164)
Paievements de loyers	-	(7)	(117)	-	(124)
Dividendes versés aux actionnaires et autres distributions	(2 500)	-	-	-	(2 500)
Apports des (distributions aux) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	-	-	(13)	-	(13)
Actions ordinaires émises, montant net	51	-	3 700	(3 700)	51
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis, montant net	3 171	-	-	-	3 171
Actions privilégiées rachetées, montant net	(612)	-	-	-	(612)
Dividendes payés à la société mère	-	(742)	(5 489)	6 231	-
Apport de capital par la société mère	-	-	1	(1)	-
Remboursement de capital à la société mère	-	-	(1)	1	-
Billets à payer à la société mère	-	-	13	(13)	-
Billets à payer à des filiales	129	-	-	(129)	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(1 479)</b>	<b>(749)</b>	<b>(2 208)</b>	<b>2 389</b>	<b>(2 047)</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>					
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	31	(1 322)	(2 043)	-	(3 334)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	-	(20)	(299)	-	(319)
Solde au début de l'exercice	47	4 907	20 629	-	25 583
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>78</b>	<b>3 565</b>	<b>18 287</b>	<b>-</b>	<b>21 930</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>					
<b>Début de l'exercice</b>					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	47	5 213	20 907	-	26 167
Paievements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(306)	(278)	-	(584)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice</b>	<b>47</b>	<b>4 907</b>	<b>20 629</b>	<b>-</b>	<b>25 583</b>
<b>Fin de l'exercice</b>					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	78	4 087	18 429	-	22 594
Paievements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(522)	(142)	-	(664)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de l'exercice</b>	<b>78 \$</b>	<b>3 565 \$</b>	<b>18 287 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>21 930 \$</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie</b>					
Intérêts reçus	499 \$	4 112 \$	7 847 \$	(1 082) \$	11 376 \$
Intérêts versés	396	73	1 594	(1 082)	981
Impôts payés (remboursement d'impôts)	-	(118)	689	-	571

## Note 25 Principales méthodes comptables conformément à IFRS 9 et IFRS 17

Comme il est mentionné à la note 2 – Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière, la Société a adopté, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 17, *Contrats d'assurance*, en remplacement d'IAS 39 et d'IFRS 4. Les états financiers consolidés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et les chiffres comparatifs à fournir seront préparés conformément aux nouvelles normes. La présente note décrit les méthodes comptables de la Société relatives aux placements, aux instruments dérivés et aux instruments de couverture selon IFRS 9, ainsi que les méthodes comptables relatives aux passifs des contrats d'assurance et aux actifs des contrats de réassurance selon IFRS 17. Se reporter à la note 2 pour obtenir des renseignements sur l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 17.

### Placements

Lors de la comptabilisation initiale des placements, la Société les évalue à leur juste valeur majorée, dans le cas des placements qui ne sont pas à la JVRN, des coûts de transaction directement imputables. Les placements considérés comme des instruments financiers sont classés à la JVAERG, à la JVRN ou au coût amorti. La Société détermine le classement des actifs financiers au moment de leur comptabilisation initiale.

Le classement des placements qui sont des instruments financiers est effectué en fonction de leurs modalités contractuelles et du modèle économique suivi par la Société pour la gestion des actifs.

La Société évalue les modalités contractuelles des actifs afin de déterminer si elles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (le « critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels »). Seuls les titres de créance peuvent être assortis de flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Dans le contexte d'un contrat de prêt de base, les éléments les plus importants des intérêts consistent principalement en une contrepartie pour la valeur temps de l'argent et pour le risque de crédit. Pour déterminer si les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, la Société exerce son jugement en tenant compte des facteurs pertinents tels que les droits de remboursement et de rachat, les options de conversion et la subordination de l'instrument par rapport aux autres instruments de l'émetteur. Les modalités contractuelles qui exposent à des risques plus que minimales de ne pas recouvrer le principal et les intérêts ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

Les titres de créance qui sont assortis de flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés au coût amorti ou à la JVAERG en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus. Les titres de créance dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir les actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels sont classés comme étant évalués au coût amorti. Les titres de créance sont évalués à la JVAERG s'ils sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs. Dans les deux cas, la Société peut les désigner comme étant à la JVRN afin de réduire l'incohérence comptable entre ces actifs et les passifs à la JVRN connexes qu'ils soutiennent. Les titres de créance qui ne remplissent pas le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels doivent être évalués à la JVRN. Afin de déterminer le modèle économique dans lequel s'inscrivent les actifs financiers, les éléments à prendre en compte comprennent l'objectif d'affaires du portefeuille dans lequel ils sont détenus, les risques à gérer et les activités commerciales qui sont menées pour gérer ces risques, la base sur laquelle le rendement du portefeuille est évalué, et la fréquence et l'importance des transactions de vente au sein du portefeuille.

Les profits et pertes réalisés et latents sur les titres de créance classés à la JVRN et les profits et pertes réalisés sur les titres de créance détenus au coût amorti ou classés à la JVAERG sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Les profits et pertes latents sur les titres de créance classés à la JVAERG sont comptabilisés dans les AERG, à l'exception des profits et pertes de change latents, qui sont comptabilisés en résultat.

Le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ne s'applique pas aux placements dans des titres de participation qui sont des instruments financiers, lesquels sont comptabilisés à la JVRN à moins que le choix de les désigner à la JVAERG ait été fait.

Les méthodes d'évaluation des placements de la Société sont décrites ci-dessus à la note 1 c). Toutes les évaluations de la juste valeur sont effectuées conformément à IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs et la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés sont présentés à la note 4. Les évaluations de la juste valeur sont effectuées par la Société et par des fournisseurs de services d'évaluation tiers. Lorsque la Société retient les services d'un fournisseur tiers, elle procède à diverses procédures afin de corroborer les informations liées aux prix. Ces procédures incluent notamment des demandes d'information et l'examen des techniques d'évaluation appliquées, des données utilisées pour l'évaluation et des rapports de contrôle des fournisseurs.

Le poste Trésorerie et titres à court terme se compose de la trésorerie, des comptes courants, des dépôts à un jour et dépôts à terme, et des titres à revenu fixe détenus afin de respecter les engagements de trésorerie à court terme. Les titres à court terme sont comptabilisés à leur juste valeur. Les titres à court terme sont composés de placements qui arrivent à échéance moins de un an après la date de l'achat. Le papier commercial et les obligations à escompte sont classés dans le niveau 2 puisque ces titres ne sont généralement pas négociés activement. Les paiements nets en cours de compensation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur ou au coût amorti. Les titres de créance sont généralement évalués par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants qui utilisent des modèles d'évaluation exclusifs qui tiennent compte des données actuelles du marché pour des instruments financiers semblables comportant des modalités et une qualité du crédit comparables (évaluation matricielle). Les données importantes comprennent, sans s'y limiter, les courbes de taux, les risques de crédit et les écarts de taux, les taux de remboursement anticipé et la volatilité de ces données. Ces titres de créance sont classés dans le niveau 2, mais ils peuvent être classés dans le niveau 3 si des données importantes ne sont pas observables sur le marché.

Les actions cotées comprennent les actions ordinaires et privilégiées et elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les actions cotées sont généralement classées dans le niveau 1, puisque leurs justes valeurs sont habituellement basées sur les cours du marché. Les profits et pertes réalisés sur les actions désignées à la JVRN sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Les profits et pertes latents sur les titres de participation qui sont désignés à la JVAERG sont comptabilisés dans les AERG et ils ne sont jamais reclassés dans les revenus de placement. À la vente d'un titre de participation à la JVAERG, le CAERG connexe est reclassé dans les résultats non distribués. Les politiques et les méthodes de la Société en matière de gestion du risque lié aux titres de participation sont présentées dans les composants mis en évidence de la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion.

Les créances hypothécaires sont classées dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur en raison du caractère non observable de certaines données importantes utilisées pour l'évaluation.

La Société comptabilise les titrisations de créances hypothécaires garanties et non garanties comme des opérations de financement garanties puisque le critère de comptabilisation comme une vente n'est pas respecté. Pour ces opérations, la Société continue de comptabiliser les créances hypothécaires et comptabilise un passif au poste Autres passifs correspondant au montant exigible à l'échéance. Les produits d'intérêts sur ces créances hypothécaires et les charges d'intérêts sur les emprunts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements privés, qui comprennent les prêts aux entreprises pour lesquels il n'y a pas de marché actif, sont généralement classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur ou dans le niveau 3 si des données importantes ne sont pas observables sur le marché.

Les prêts aux clients de la Banque Manuvie du Canada (« Banque Manuvie » ou « Banque ») sont comptabilisés au coût amorti et classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur.

Des produits d'intérêts sont comptabilisés sur les titres de créance, les créances hypothécaires, les placements privés, les avances sur contrats et les prêts aux clients de la Banque selon la comptabilité d'engagement et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les primes, les escomptes et les coûts de transaction sont amortis sur la durée de vie des placements sous-jacents à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif pour tous les titres de créance ainsi que les créances hypothécaires et les placements privés.

La Société comptabilise les placements achetés ou vendus à la date de transaction. Les prêts montés par la Société sont comptabilisés à la date de règlement.

Les immeubles comprennent les immeubles à usage propre et les immeubles de placement. Les immeubles à usage propre sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées, ou comptabilisés à leur montant réévalué, soit à la juste valeur à la date de réévaluation la plus récente, moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. L'amortissement est calculé en fonction du coût d'un actif moins sa valeur résiduelle et est comptabilisé en résultat selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée s'échelonnant sur une période de 30 ans à 60 ans. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat dans la mesure où la valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. Les immeubles à usage propre sont classés dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur. Les biens immobiliers à usage propre qui constituent des éléments sous-jacents de contrats d'assurance assortis de caractéristiques de participation directe sont évalués à la juste valeur comme s'ils étaient des immeubles de placement, comme le permet IFRS 17.

Un immeuble de placement est un immeuble détenu en vue d'en tirer des produits locatifs, pour réaliser une plus-value en capital ou les deux. Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat. La juste valeur des immeubles à usage propre et des immeubles de placement est déterminée au moyen des mêmes processus. La juste valeur des immeubles est déterminée à l'aide d'évaluations externes qui sont fondées sur l'utilisation optimale de ceux-ci. Les techniques d'évaluation comprennent les flux de trésorerie actualisés, la méthode de capitalisation directe de même que l'analyse comparative des prix de vente, et elles tiennent compte de données observables et non observables. Ces données comprennent les baux existants et pris en charge, les données du marché provenant des transactions récentes comparables, les perspectives économiques futures et les hypothèses liées au risque de marché, les taux d'actualisation et les taux de rendement internes. Les immeubles de placement sont classés dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur.

Lorsqu'un immeuble passe de l'usage propre à un immeuble de placement, tout profit ou toute perte résultant de sa réévaluation à la juste valeur à la date du transfert est comptabilisé dans les AERG, dans la mesure où le montant en question ne constitue pas une reprise de perte de valeur antérieure. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Lorsqu'un immeuble passe d'un immeuble de placement à l'usage propre, le coût présumé de l'immeuble pour sa comptabilisation ultérieure doit être sa juste valeur à la date du changement d'utilisation.



Les autres placements comprennent les placements en actions de sociétés fermées et les placements immobiliers détenus dans les secteurs de l'infrastructure, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et du pétrole et du gaz. Les placements en actions de sociétés fermées sont comptabilisés en tant qu'entreprises associées ou coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence (décrite à la note 1 d) ci-dessus), ou sont classés à la JVRN et comptabilisés à la juste valeur. Les terrains forestiers exploitables et les terres agricoles sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont portées en résultat, à l'exception des bâtiments, de l'équipement et des plantes productrices qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur des autres placements est déterminée à l'aide de différentes techniques d'évaluation décrites à la note 4. Les autres placements qui sont évalués ou présentés à la juste valeur sont classés dans le niveau 3.

Les autres placements comprennent aussi les placements dans des baux adossés, lesquels sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La valeur comptable selon la méthode de la mise en équivalence reflète le coût amorti des créances au titre des contrats de location et la dette sans recours connexe selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues*

Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux placements sous forme de titres de créance qui sont évalués à la JVAERG ou au coût amorti. Les provisions pour pertes de crédit attendues sont évaluées en fonction de quatre scénarios macroéconomiques fondés sur des pondérations probabilistes, lesquels évaluent la différence entre tous les flux de trésorerie qui sont dus à la Société selon un contrat et le total des flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Cette méthode tient compte des événements passés, des conditions du marché actuelles et des informations raisonnables et justifiables de la conjoncture économique à venir. Les variables macroéconomiques prospectives utilisées dans le cadre des modèles d'estimation correspondent aux variables qui sont le plus étroitement liées aux pertes de crédit dans le portefeuille pertinent.

L'estimation et l'évaluation des pertes de valeur nécessitent une grande part de jugement. Ces estimations reposent sur de nombreux éléments, dont des modifications peuvent entraîner différents niveaux de provisions. Les éléments comprennent l'estimation du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs, les critères utilisés par la Société afin d'évaluer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit (« AIRC »), la sélection de scénarios macroéconomiques prospectifs et de leurs pondérations probabilistes, l'application d'un jugement d'expert en matière de crédit dans le développement de modèles, de données et, s'il y a lieu, d'ajustements découlant de l'approche par superposition. La Société procède à un examen régulier de ses modèles en prenant en considération l'historique de perte réel et y apporte des ajustements au besoin. La Société a mis en œuvre des politiques, procédures et contrôles formels à l'égard de tous les processus de dépréciation importants.

La Société se fonde sur divers facteurs quantitatifs et qualitatifs afin de définir en quoi consistent les instruments financiers en défaillance ou dépréciés. Un instrument financier est considéré comme étant en défaillance lorsque les paiements importants d'intérêts, de principal ou de frais sont en souffrance depuis plus de 90 jours, à moins que des mesures correctives aient été convenues avec l'émetteur. Un instrument financier est déprécié lorsqu'un ou plusieurs événements générateurs de pertes se sont produits après la date de comptabilisation initiale de l'instrument et que les événements générateurs de pertes ont eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'instrument. Il s'agit notamment d'événements qui indiquent ou constituent : des difficultés financières importantes de la contrepartie; un manquement à un contrat; l'octroi, pour des raisons économiques ou contractuelles liées aux difficultés financières de la contrepartie, de faveurs qui n'auraient pas été envisagées autrement; la possibilité croissante de faillite ou de restructuration financière de la contrepartie; la disparition d'un marché actif pour cet actif financier en raison de difficultés financières de la contrepartie; ou les situations où la contrepartie est considérée en défaut par au moins une des agences de notation principales telles que S&P, Moody's et Fitch.

Le calcul des pertes de crédit attendues comprend les éléments suivants :

- la probabilité de défaillance (« PD »), soit une estimation de la probabilité de défaillance au cours d'une période donnée;
- la perte en cas de défaillance (« PCD »), soit une estimation de la perte résultant d'une défaillance future. Elle est fondée sur l'écart entre les flux de trésorerie contractuels exigibles et ceux que la Société s'attend à recevoir, y compris les biens donnés en garantie, et est établie en fonction d'études sur les cas de défaillance effectuées à partir de l'historique interne des pertes de crédit.
- l'exposition en cas de défaillance (« ECD »), soit une estimation de l'exposition à un taux de défaillance future, compte tenu de la période d'exposition et du montant de l'exposition au risque à une date de clôture donnée. Les ECD sont déterminées par la modélisation d'un intervalle de résultats possibles à divers moments, en fonction de divers scénarios économiques. Des probabilités sont ensuite associées à chacun des scénarios économiques en fonction des résultats des modèles.

La Société évalue les pertes de crédit attendues au moyen d'une méthode en trois stades :

- Le stade 1 comprend tous les instruments financiers productifs n'ayant pas subi une AIRC depuis la comptabilisation initiale. La détermination d'une AIRC varie en fonction du produit et tient compte de la variation relative du risque de défaillance depuis la création de l'instrument. Des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées pour tous les instruments financiers de stade 1.
- Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont une portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui représente les pertes de crédit attendues des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet dans les 12 mois suivant

la date de clôture. Ces probabilités de défaillance prévues sur 12 mois sont appliquées à une ECD prévue, et la résultante est multipliée par la PCD attendue et actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Ce calcul est effectué pour chacun des quatre scénarios macroéconomiques.

- Le stade 2 comprend tous les instruments financiers productifs ayant subi une AIRC depuis la comptabilisation initiale ou dont le paiement du principal et des intérêts est en souffrance depuis 30 jours, selon ce qui se produira en premier. Lorsque les actifs passent au stade 2, les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, c'est-à-dire les pertes de crédit qui résultent de toutes les possibilités de défaillance sur la durée de vie restante de l'instrument financier. La façon de procéder est conforme à celle du stade 1, sauf que les PD et les PCD sont estimées sur la durée de vie restante de l'instrument plutôt que sur l'année à venir. Si le risque de crédit que comporte l'instrument financier diminue au cours d'une période de présentation de l'information financière ultérieure de telle sorte qu'il n'y a plus d'AIRC depuis la comptabilisation initiale, alors l'instrument financier est ramené au stade 1 et les pertes de crédit attendues sur 12 mois sont comptabilisées.
- Le stade 3 comprend tous les instruments financiers identifiés comme étant dépréciés. Tout comme pour les actifs de stade 2, les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les instruments financiers de stade 3, mais la PD est établie à 100 %. Les pertes de crédit attendues de stade 3 sont calculées au moyen du solde du principal impayé, multiplié par la PCD qui tient compte de la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs.

Les produits d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute des expositions de stade 1 et de stade 2. Les produits d'intérêts sur les instruments financiers de stade 3 sont déterminés en appliquant le taux d'intérêt effectif au coût amorti de l'instrument, qui correspond à la valeur comptable brute ajustée pour tenir compte de toute correction de valeur pour pertes de crédit.

Pour les expositions de stade 1 et de stade 2, une perte de crédit attendue est établie pour chaque exposition individuelle. Toutefois, les paramètres pertinents sont modélisés sur une base collective à partir de l'ensemble des paramètres collectifs appliqués au niveau du titre individuel. Les expositions sont regroupées en portefeuilles homogènes de plus petite taille selon une combinaison de caractéristiques internes et externes, comme l'information sur le montage, les soldes historiques, le secteur, l'emplacement géographique et l'historique de crédit. Les pertes de crédit attendues de stade 3 sont évaluées individuellement ou collectivement, selon la nature de l'instrument et la perte de valeur.

Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, le risque de défaillance est comparé sur la durée de vie résiduelle prévue à compter de la date de clôture par rapport à la date de la comptabilisation initiale. L'évaluation varie en fonction des segments de produits ou de risques. L'évaluation tient compte des notes de crédit interne et d'une combinaison d'évaluations au niveau des titres et du portefeuille, y compris des données macroéconomiques prospectives. L'évaluation d'une AIRC prend en compte des seuils absolus et relatifs. Si les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours, il est automatiquement présumé que le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale.

Pour estimer les pertes de crédit attendues, quatre scénarios macroéconomiques fondés sur des pondérations probabilistes sont pris en compte. Les données économiques prospectives comprennent les indices boursiers, les taux de chômage, les prix du pétrole et l'indice 7-10 year BBB US Corporate. L'application de chaque donnée varie selon les produits. Selon leur utilisation dans les modèles, les données macroéconomiques sont projetées à l'échelle d'un pays ou d'une province ou à un niveau plus granulaire. Chaque scénario macroéconomique utilisé fait appel à une projection de toutes les variables macroéconomiques pertinentes sur une période de cinq ans, puis à des moyennes à long terme. Pour réaliser une estimation objective, les données économiques utilisées dans les modèles proviennent de sources externes. Elles sont comparées à d'autres prévisions disponibles dans le public, et une pondération probabiliste est attribuée à chaque scénario en fonction de l'analyse statistique et du jugement de la direction.

Les données et les modèles utilisés pour calculer les pertes de crédit attendues peuvent ne pas tenir compte de toutes les caractéristiques du marché à la date de clôture.

Les variations des provisions pour pertes de crédit attendues requises sont comptabilisées au poste Provisions pour pertes sur créances dans le compte de résultat consolidé. Les placements sont radiés, en totalité ou en partie, par imputation à la provision pour pertes sur créances, si le recouvrement des montants ne peut être prévu de façon réaliste, ce qui est considéré comme la décomptabilisation (partielle) de l'actif financier. Tout recouvrement ultérieur de montants déjà radiés est porté au crédit de la provision pour pertes sur créances.

## **Instruments dérivés et instruments de couverture**

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles. Les dérivés incorporés à d'autres instruments financiers sont comptabilisés séparément comme des dérivés lorsque leurs caractéristiques et risques économiques ne sont pas liés étroitement à ceux de l'instrument hôte, que les modalités du dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un dérivé autonome et que l'instrument hôte lui-même n'est pas comptabilisé à la JVRN. Les dérivés qui sont des instruments financiers distincts sont comptabilisés à la juste valeur, ceux affichant des profits latents étant présentés à titre d'actifs dérivés et ceux affichant des pertes latentes étant présentés à titre de passifs dérivés.

On détermine, pour chaque dérivé, si l'on applique la comptabilité de couverture. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées dans les revenus de placement.

Lorsque la Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, une relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place. L'efficacité de la couverture est évaluée dès sa mise en place et pendant toute sa durée. La comptabilité de couverture n'est appliquée que lorsque la Société s'attend à ce que l'objectif de gestion des risques soit respecté et que la relation de couverture réponde aux conditions d'application de la comptabilité de couverture dès sa mise en place et tout au long de la période de couverture. L'évaluation de l'efficacité de la couverture est mise en œuvre à la fin de chaque période de présentation de l'information financière à titre prospectif. Lorsqu'il est établi que l'objectif de gestion des risques n'est plus respecté, qu'une relation de couverture n'est plus efficace, ou que l'instrument de couverture ou l'élément couvert a cessé d'exister, la Société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture à titre prospectif. Dans de tels cas, si les dérivés ne sont ni vendus ni résiliés, toute variation subséquente de la juste valeur des dérivés est comptabilisée dans les revenus de placement.

Pour les dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, les variations de la juste valeur sont comptabilisées selon la nature des risques couverts, comme il est expliqué ci-après.

Dans une relation de couverture de la juste valeur, les variations de la juste valeur des instruments de couverture sont comptabilisées dans les revenus de placement, compensant les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert, lesquels ne seraient pas autrement comptabilisés à la JVRN. L'inefficacité de la couverture est comptabilisée dans le total des résultats de placement et découle des différences entre les variations de la juste valeur des instruments de couverture et des éléments couverts. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements de la juste valeur cumulés sont amortis au total des revenus de placement sur la durée de vie restante de l'élément couvert à moins que celui-ci ne cesse d'exister, auquel cas le solde est comptabilisé immédiatement dans le total des résultats de placement.

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les AERG, tandis que la tranche inefficace est comptabilisée dans le total des résultats de placement. Les profits et les pertes dans le CAERG sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les variations des flux de trésorerie couverts ou des transactions prévues couvertes sont comptabilisées en résultat. Les reclassements du CAERG touchent le total des résultats de placement, à l'exception des reclassements liés aux swaps sur le rendement total qui couvrent les attributions de rémunération fondée sur des actions, lesquels touchent les frais généraux.

Les profits et les pertes sur les couvertures des flux de trésorerie dans le CAERG sont reclassés aussitôt dans le total des résultats de placement lorsque l'élément couvert cesse d'exister ou que l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise. Lorsque la couverture prend fin, mais que l'on s'attend à ce que la transaction couverte se réalise, les montants dans le CAERG sont reclassés dans le total des résultats de placement dans les périodes au cours desquelles la variation des flux de trésorerie couverts ou les transactions couvertes prévues sont portées en résultat.

Dans une relation de couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, les profits et les pertes liés à la tranche efficace de la couverture sont comptabilisés dans les AERG. Les profits et les pertes dans le CAERG sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les profits ou les pertes sur l'investissement net couvert sous-jacent dans un établissement à l'étranger sont portés en résultat au moment de la cession de l'établissement à l'étranger.

## **Passifs des contrats d'assurance et actifs des contrats de réassurance**

### **Classement et séparation des composants**

La plupart des contrats émis par la Société sont considérés comme des contrats d'assurance, des contrats de placement ou des contrats de service. Les contrats en vertu desquels la Société accepte d'assumer un risque important d'assurance d'un titulaire de contrats sont classés comme des contrats d'assurance dans les états financiers consolidés. Un contrat est considéré comme comportant un risque important d'assurance si, et seulement si, un événement assuré pouvait obliger un assureur à consentir des paiements additionnels importants dans n'importe quelle circonstance, excluant les circonstances qui ne présentent aucune substance commerciale. Les sommes supplémentaires font référence à la valeur actualisée des sommes qui excèdent celles qui seraient payables si aucun événement assuré ne se produisait. Les contrats détenus par la Société en vertu desquels elle transfère à d'autres parties un risque important d'assurance lié aux contrats d'assurance sous-jacents sont classés comme des contrats de réassurance. Les contrats d'assurance et les contrats de réassurance sont comptabilisés selon IFRS 17, *Contrats d'assurance*. Les contrats en vertu desquels la Société n'accepte pas d'assumer un risque important d'assurance sont classés comme contrats de placement ou considérés comme des contrats de service et sont comptabilisés respectivement selon IFRS 9, *Instruments financiers*, ou IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

Les contrats d'assurance sont classés comme des contrats avec participation directe ou comme des contrats sans participation directe en fonction de critères spécifiques. Les contrats d'assurance avec participation directe sont des contrats d'assurance qui, en substance, constituent des contrats pour des services liés à l'investissement, dans lesquels l'entité promet un rendement en fonction d'éléments sous-jacents. Ils sont considérés comme pouvant créer une obligation de verser aux titulaires un montant égal à la juste valeur des éléments sous-jacents après déduction des honoraires variables pour les services.

À la mise en place des contrats d'assurance et de réassurance, la Société analyse s'ils contiennent les composants suivants qui doivent être séparés et comptabilisés selon d'autres normes IFRS : dérivés incorporés dans les contrats d'assurance qui doivent être séparés (IFRS 9); flux de trésorerie liés aux composants investissement distincts (IFRS 9); et promesses de fournir des biens distincts ou des services non assurantiels distincts (IFRS 15). Les composants investissement d'un contrat d'assurance (ou d'un contrat de réassurance détenu) représentent les flux de trésorerie payés (reçus) dans toutes les circonstances, que l'événement assuré soit survenu ou non. Les composants investissement sont distincts s'ils ne sont pas étroitement liés aux flux de trésorerie rattachés au composant assurance ou s'ils peuvent être émis isolément. La Société applique IFRS 17 à tous les composants restants des contrats d'assurance et de réassurance.

Les contrats d'assurance peuvent être évalués selon trois méthodes d'évaluation différentes : la méthode fondée sur les honoraires variables (« MHV »), le modèle général d'évaluation (« MGE ») et la méthode de la répartition des primes (« MRP »). Pour les contrats d'assurance avec participation directe comme les contrats d'assurance vie avec participation, les contrats d'assurance en unités de compte et les contrats de rente variable, la Société applique la MHV. Pour de nombreux contrats d'assurance collective assortis d'une durée de couverture de un an (ou moins), la Société applique en général la MRP. Pour le reste des contrats d'assurance de la Société, le MGE est appliqué.

### **Niveau de regroupement/unité de comptabilisation**

Les contrats d'assurance sont regroupés en portefeuilles de contrats d'assurance qui sont gérés ensemble et qui comportent des risques similaires. La Société a défini les portefeuilles en prenant en compte divers facteurs comme les entités juridiques, le modèle d'évaluation, la principale gamme de produits et le type de risque d'assurance. Les portefeuilles de contrats d'assurance sont regroupés en cohortes annuelles et par rentabilité prévue à leur mise en place selon trois catégories : contrats déficitaires, contrats sans risque important de devenir déficitaires et autres contrats restants. Les contrats déficitaires sont les contrats pour lesquels, lors de leur mise en place initiale, la Société prévoit générer des sorties de fonds nettes, compte non tenu du rendement des placements ou des prestations en vertu de contrats de réassurance détenus.

### **Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure**

La Société inclut dans l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat d'assurance s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière et dans laquelle la Société peut contraindre le titulaire de contrat d'assurance à payer les primes ou dans laquelle elle a une obligation substantielle de lui fournir des services. Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- la Société a la capacité pratique de réévaluer les risques posés spécifiquement par le titulaire de contrat d'assurance et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques;
- la Société a la capacité pratique de réévaluer les risques posés par le portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat en cause et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille; et l'établissement du prix de la couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

La Société comptabilise à compter de la première des dates suivantes les groupes de contrats d'assurance qu'elle émet :

- le début de la période de couverture du groupe de contrats;
- la date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de contrat d'assurance du groupe est exigible ou la date à laquelle le premier paiement est reçu s'il n'y a pas de date d'exigibilité;
- Pour un groupe de contrats déficitaires, dès que les faits et circonstances indiquent que le groupe est déficitaire.

#### *Contrats d'assurance évalués selon la MHV ou le MGE*

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société évalue un groupe de contrats d'assurance comme étant la somme : a) des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent les estimations de flux de trésorerie futurs, ajustés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent et des risques financiers, et un ajustement au titre du risque non financier, et b) une marge sur services contractuels (« MSC »), qui représente le profit non acquis que la Société comptabilise à mesure qu'elle fournit les services prévus en vertu des contrats d'assurance. Pour les contrats de réassurance, la MSC représente le profit ou le coût de la réassurance au moment de la comptabilisation initiale.

Pour déterminer les flux de trésorerie d'exécution, la Société a recours à des estimations et à des hypothèses qui prennent en compte un éventail de scénarios qui ont une substance commerciale et constituent une bonne représentation des résultats possibles. La MSC de la Société est une composante de l'actif ou du passif d'assurance du groupe de contrats d'assurance et fait en sorte qu'aucun produit n'est comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale. L'unité de comptabilisation pour la MSC est fondée sur un groupe de contrats conformément au niveau de regroupement mentionné précédemment. Si la somme des flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe de contrats d'assurance, du total des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition comptabilisés antérieurement et des flux de trésorerie découlant des contrats à la date de la comptabilisation initiale correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de

contrats est alors considéré comme étant déficitaire. Toute perte sur les contrats d'assurance déficitaires est comptabilisée immédiatement en résultat net. La Société détermine les groupes au moment de la comptabilisation initiale et peut ajouter des contrats aux groupes après la fin de la période de présentation de l'information financière. Toutefois, la Société ne réévalue pas la composition des groupes ultérieurement.

Au cours de périodes ultérieures, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante (« PCR ») et du passif au titre des sinistres survenus (« PSS »). Le PCR est constitué des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services qui seront fournis dans l'avenir et de toute MSC résiduelle à cette date. Le PSS est constitué des flux de trésorerie d'exécution pour les sinistres survenus et les frais qui n'ont toutefois pas encore été déboursés. Les flux de trésorerie d'exécution aux dates de présentation de l'information financière sont évalués au moyen des estimations actuelles des flux de trésorerie prévus et des taux d'actualisation courants.

La valeur comptable de la MSC à la fin de la période de présentation de l'information financière est ajustée pour tenir compte des changements suivants apportés conformément au MGE aux contrats sans participation directe : a) l'effet des nouveaux contrats ajoutés au groupe; b) l'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC, évaluée au taux d'actualisation arrêté; c) l'effet des écarts de change sur la MSC; d) les variations des flux de trésorerie d'exécution afférents aux services futurs (non financiers), à l'exclusion de l'élément de perte; et e) la comptabilisation des produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de l'exercice. La MSC est comptabilisée dans les produits des activités d'assurance sur la durée du groupe de contrats d'assurance sur la base des unités de couverture respectives. Le taux d'actualisation arrêté correspond à la moyenne pondérée des taux applicables à la date de la comptabilisation initiale des contrats qui ont été ajoutés à un groupe sur une période de 12 mois. Le taux d'actualisation utilisé pour la capitalisation des intérêts sur la MSC est déterminé au moyen de l'approche ascendante.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution au titre des services futurs (non financiers) qui entraînent un ajustement de la MSC comprennent ce qui suit :

- Les ajustements liés à l'expérience qui découlent de l'écart entre les encaissements de primes (et des flux de trésorerie connexes, tels que les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et les taxes sur les primes d'assurance) et les sommes attendues au début de la période. Les écarts liés aux primes reçues (ou à payer) pour des services rendus au cours de la période ou pour des services passés sont comptabilisés immédiatement en résultat net tandis que les écarts liés aux primes reçues (ou à payer) pour des services futurs sont comptabilisés à titre d'ajustement de la MSC.
- Les changements aux estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs du PCR, sauf ceux ayant trait à la valeur temps de l'argent et aux variations du risque financier qui sont comptabilisés en résultat net et dans les AERG.
- Les écarts entre les composants investissement dont l'entité s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période et les composants investissement qui deviennent réellement dus au cours de la période. Ces écarts sont déterminés en comparant i) les composants investissement qui deviennent réellement dus au cours de la période et ii) les paiements faits au cours de la période et qui étaient attendus au début de celle-ci plus les produits financiers ou charges financières d'assurance se rattachant à ces paiements attendus avant qu'ils deviennent dus. Cela s'applique également au prêt à un titulaire de contrat dont le remboursement devient réellement dû.
- Les variations de l'ajustement au titre du risque non financier liées aux services futurs.

Une perte est subie lorsque l'augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC. Si la variation des flux de trésorerie d'exécution ramène la MSC à néant, l'excédent donne lieu à une perte qui est comptabilisée immédiatement en résultat net. Toute diminution ultérieure des flux de trésorerie d'exécution annulera les pertes comptabilisées antérieurement en résultat net. Toute perte restante sera prise en compte dans les flux de trésorerie d'exécution en fonction d'une affectation systématique des variations ultérieures liées aux services futurs (se reporter à la rubrique « Présentation et informations à fournir » ci-après).

Pour les contrats comportant des caractéristiques de participation directe évalués selon la MHV, les flux de trésorerie qui ont une incidence sur les titulaires de contrat et les actionnaires sont traités différemment. La variation de la part revenant aux titulaires de contrat de la juste valeur des éléments sous-jacents n'a pas d'incidence sur la MSC. La variation de l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier qui ne résulte pas des éléments sous-jacents, comme les garanties financières, donne lieu à un ajustement de la MSC. La variation des flux de trésorerie d'exécution qui ne fluctuent pas en fonction du rendement des éléments sous-jacents et qui ne se rapportent pas aux services futurs n'a pas d'incidence sur la MSC, conformément au MGE. En revanche, selon la MHV, la variation du montant de la quote-part des actionnaires dans la juste valeur des éléments sous-jacents a une incidence sur la MSC, sauf dans la mesure où la Société a décidé de se prévaloir du choix relatif à l'atténuation des risques. La Société utilise des dérivés, des instruments financiers non dérivés évalués à la JVRN et des contrats de réassurance pour atténuer le risque financier découlant des garanties de taux d'intérêt comprises dans certains contrats comportant des caractéristiques de participation directe. Selon le choix relatif à l'atténuation des risques, la Société comptabilise les variations de la quote-part des actionnaires dans les éléments sous-jacents et les variations des flux de trésorerie d'exécution en résultat net ou dans les AERG au lieu d'ajuster la MSC. Dans le cas des groupes de contrats d'assurance évalués selon la MHV, outre les conditions (comptabilisation et reprise d'une perte) décrites précédemment pour les groupes de contrats qui sont évalués selon le MGE, une perte est également comptabilisée en résultat net lorsque la diminution de la quote-part des actionnaires dans la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la MSC. Toute augmentation ultérieure de la quote-part des actionnaires dans la juste valeur des éléments sous-jacents entraînera une reprise des pertes comptabilisées antérieurement en résultat net.

### *Contrats de réassurance évalués selon le MGE*

L'évaluation des contrats de réassurance est réalisée selon les mêmes principes que ceux utilisés dans le MGE, sauf en ce qui concerne les exceptions ou modifications précisées dans la rubrique ci-après. Les contrats de réassurance détenus et pris en charge ne peuvent être évalués selon la MHV.

La Société comptabilise un groupe de contrats de réassurance détenus qu'elle a conclus à la première des occurrences suivantes :

- Le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance qu'elle détient. Toutefois, la Société reporte la comptabilisation d'un groupe de contrats de réassurance détenus fournissant une couverture proportionnelle jusqu'à la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent, si cette date est postérieure au début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance détenus.
- La date à laquelle la Société comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents, si la Société a conclu le contrat de réassurance connexe détenu dans le groupe de contrats de réassurance détenus à cette date ou avant.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société comptabilise un profit net ou une charge nette à titre de MSC dans l'état de la situation financière consolidé, sauf certaines exceptions. Si le coût net de l'obtention d'un contrat de réassurance a trait à un événement assuré survenu avant la comptabilisation initiale d'un contrat d'assurance donné, il est comptabilisé immédiatement en résultat net. En outre, si le contrat d'assurance sous-jacent est déficitaire, la Société peut comptabiliser un profit au titre de la réassurance immédiatement en résultat net pour la partie de la réclamation que la Société s'attend à recouvrer de la réassurance, si le contrat de réassurance détenu a été conclu avant ou en même temps que le contrat déficitaire. Par conséquent, un composant recouvrement de perte est créé et ajusté pour le groupe de contrats de réassurance. Cela permet de déterminer les montants qui sont présentés par la suite en résultat net comme une reprise de recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance payées. La Société ajuste le composant recouvrement de perte pour refléter les variations de l'élément de perte d'un groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaire. La valeur comptable du composant recouvrement de perte ne doit pas excéder la partie de la valeur comptable de l'élément de perte du groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaire que la Société s'attend à recouvrer au moyen du groupe de contrats de réassurance détenus (se reporter à la rubrique « Présentation et informations à fournir » ci-après).

Les flux de trésorerie d'un contrat de réassurance sont évalués de la même manière que les contrats d'assurance sous-jacents, mais sont ajustés pour tenir compte du risque de non-exécution du réassureur. L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque qui est transféré par la Société au réassureur.

Par la suite, la valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance à chaque date de clôture correspond à la somme de l'actif au titre de la couverture restante et de l'actif au titre des sinistres survenus. L'actif au titre de la couverture restante se compose a) des flux de trésorerie d'exécution se rapportant aux services qui seront rendus en vertu des contrats au cours des périodes ultérieures et b) de la MSC restante à cette date.

### *Contrats d'assurance et de réassurance évalués selon la MRP*

La Société applique la MRP à tous les contrats d'assurance qu'elle émet et aux contrats de réassurance qu'elle détient si la période de couverture du contrat n'excède pas un an; ou si la période de couverture excède un an et l'évaluation du PCR pour les contrats évalués selon la MRP ne diffère pas de manière significative de celle que donnerait l'application du MGE selon des scénarios futurs possibles.

Pour les contrats d'assurance, en général, le PCR correspond à la prime reçue à la date de la comptabilisation initiale moins, le cas échéant, le montant à cette date des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition. Il n'y a pas de provision pour la valeur temps de l'argent étant donné que les primes sont reçues au cours de la période de couverture de un an. Par la suite, la Société évalue la valeur comptable du PCR à la fin de chaque période de présentation de l'information financière comme : a) le solde du PCR au début de la période; plus b) la prime reçue au cours de la période; moins c) les frais d'acquisition directement attribuables, déduction faite de l'amortissement correspondant (à moins qu'ils ne soient passés en charges lorsqu'ils sont engagés); moins d) le montant comptabilisé à titre de produits des activités d'assurance pour la période; moins e) le composant investissement payé ou transféré au PSS. Le montant comptabilisé à titre de produits des activités d'assurance pour la période repose généralement sur l'écoulement du temps. Pour les activités du sous-secteur de réassurance IARD de la Société, le rythme attendu de dégagement du risque au cours de la période de couverture diffère considérablement du rythme d'écoulement du temps et, par conséquent, le montant comptabilisé à titre de produits des activités d'assurance repose sur l'échéancier suivant lequel elle s'attend à engager les charges afférentes aux activités d'assurance.

Selon la MRP, les entités sont autorisées soit à reporter les frais d'acquisition directement attribuables à des périodes futures pour un groupe de contrats dont la période de couverture n'excède pas un an, soit à comptabiliser les frais au résultat net à mesure qu'ils sont engagés. Ce choix peut se faire au niveau de chaque groupe de contrats d'assurance. Pour la plupart des produits évalués selon la MRP comme les produits du sous-secteur de l'assurance collective au Canada, certains produits pour des groupes d'affinités canadiens, et certains produits d'assurance individuelle et collective à court terme en Asie, la Société a choisi de reporter les frais d'acquisition directement attribuables à des périodes futures. Lorsque les frais d'acquisition directement attribuables sont reportés, les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont affectés au groupe de contrats d'assurance, pour lequel la Société s'attend à recouvrer les frais d'acquisition. Les frais d'acquisition antérieurs à la comptabilisation du groupe de contrats correspondants sont comptabilisés à titre

d'actif ou de compte de sens contraire au passif de contrats d'assurance dans le même portefeuille que celui prévu pour le groupe de contrats correspondants. Lorsque les faits et circonstances indiquent que l'actif pourrait être déprécié, la Société effectue des tests de dépréciation. Si l'actif est déprécié, une perte de valeur sera comptabilisée en résultat net.

Si à tout moment pendant la période de couverture, les faits et circonstances indiquent qu'un groupe de contrats est déficitaire, la Société comptabilisera une perte en résultat net et une augmentation du PCR dans la mesure où l'estimation à jour des flux de trésorerie d'exécution qui se rapportent à la couverture restante (y compris l'ajustement au titre du risque non financier) excède la valeur comptable du PCR.

La Société estime le PSS comme étant les flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. La Société n'ajuste pas les flux de trésorerie futurs pour la valeur temps de l'argent, sauf lorsque le règlement des sinistres est prévu plus d'un an après le sinistre réel.

Pour les contrats de réassurance détenus auxquels est appliquée la MRP, la Société les évalue sur la même base que les contrats d'assurance qu'elle émet, en adaptant la méthode pour tenir compte des caractéristiques des contrats de réassurance détenus qui diffèrent de celles des contrats d'assurance émis. Si un composant recouvrement de perte est créé pour un groupe de contrats de réassurance évalués selon la MRP, la Société ajuste la valeur comptable de l'actif au titre de la couverture restante au lieu d'ajuster la MSC.

### **Décomptabilisation des contrats d'assurance**

La Société décomptabilise les contrats d'assurance lorsque les droits et obligations qui s'y rapportent sont éteints (c.-à-d. contrats résiliés, annulés ou échus) ou lorsque le contrat fait l'objet de modifications entraînant un changement dans le modèle d'évaluation ou la norme applicable pour évaluer un composant du contrat. Dans de tels cas, la Société décomptabilise le contrat initial et comptabilise le contrat modifié à titre de nouveau contrat.

### **Présentation et informations à fournir**

La Société présente séparément la valeur comptable des portefeuilles de contrats d'assurance qui sont en position d'actif ou de passif net, et des portefeuilles de contrats de réassurance qui sont en position d'actif ou de passif net, dans les états de la situation financière consolidés.

La Société présente séparément les résultats des activités d'assurance, qui comprennent les produits des activités d'assurance et les charges afférentes aux activités d'assurance, des résultats liés aux placements, qui comprennent les produits financiers et les charges financières d'assurance, dans les comptes de résultat consolidés. La norme permet de ventiler la variation de l'ajustement au titre du risque entre le résultat des activités d'assurance et les produits financiers d'assurance. La Société a choisi de ventiler la variation de l'ajustement au titre du risque non financier entre les charges afférentes aux activités d'assurance et les produits financiers ou charges financières d'assurance.

Les produits des activités d'assurance reflètent la performance des activités d'assurance et excluent les composants investissement. En ce qui a trait aux contrats évalués selon le MGE et la MHV, les produits des activités d'assurance représentent la variation du PCR qui est liée aux services en l'échange desquels l'entité s'attend à recevoir une contrepartie, soit : a) les sinistres prévus et les autres charges afférentes aux activités d'assurance; b) la variation de l'ajustement au titre du risque non financier; c) l'amortissement de la MSC en fonction des unités de couverture; et d) la portion des primes visant le recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition. Dans le cas des contrats évalués selon la MRP, les produits des activités d'assurance de chaque période correspondent au montant des encaissements de primes attendus pour les services rendus au cours de la période.

Les charges afférentes aux activités d'assurance liées à un groupe de contrats d'assurance sont comptabilisées en résultat net, généralement lorsqu'elles sont engagées, et excluent les remboursements de composants investissement. Elles comprennent : a) les sinistres survenus et les autres charges afférentes aux activités d'assurance; b) les pertes sur les groupes de contrats déficitaires et les reprises de telles pertes; c) les ajustements au PSS; d) l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition; et e) les pertes de valeur sur les actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, le cas échéant, et les reprises de telles pertes de valeur.

L'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition correspond au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition imputé aux produits des activités d'assurance pour les contrats évalués selon le MGE. En ce qui a trait aux contrats évalués selon la MRP assortis de flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition différés, la Société amortit les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sur la durée du groupe de contrats d'assurance en fonction de leur unité de couverture respective.

Les charges nettes afférentes aux contrats de réassurance comprennent l'imputation des primes de réassurance payées et les montants que l'entité s'attend à recouvrer des réassureurs. Les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents sont traités comme faisant partie des indemnisations que l'entité s'attend à recouvrer des réassureurs, tandis que les flux de trésorerie liés à la réassurance qui ne dépendent pas de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents (par exemple, certains types de commissions de réassurance) sont traités comme une réduction des primes de réassurance payées. Pour ce qui est des contrats de réassurance évalués selon le MGE, l'imputation des primes de réassurance payées correspond au total des variations de l'actif au titre de la couverture restante qui sont liées aux services pour lesquels la Société s'attend à verser une contrepartie. Dans le cas des contrats de réassurance évalués selon la MRP, l'imputation des primes de réassurance payées correspond au montant des versements de prime attendus au titre des services reçus au cours de la période.

Les produits financiers ou charges financières d'assurance sont constitués de la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance qui découle de ce qui suit : a) l'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations et b) l'effet du risque financier et ses variations.

La Société ventile entre le résultat net et les AERG les produits financiers d'assurance ou charges financières d'assurance des contrats d'assurance émis pour la plupart des contrats d'assurance évalués selon le MGE. L'incidence des variations des taux d'intérêt du marché sur la valeur de l'assurance vie et des actifs et passifs de réassurance qui s'y rattachent est présentée dans les AERG pour réduire au minimum les non-concordances comptables entre la comptabilisation des actifs et passifs des contrats d'assurance et les actifs financiers leur servant de soutien. L'incidence des écarts entre les taux de la période considérée et les taux arrêtés sont présentés dans les AERG.

Les placements de la Société qui sont des instruments de créance (y compris les obligations, les placements privés, les prêts hypothécaires et les prêts) servant de soutien à des groupes de contrats d'assurance évalués selon le MGE sont majoritairement évalués à la JVAERG. Par conséquent, l'effet de la valeur temps de l'argent pour les groupes de contrats d'assurance et les actifs à échéance fixe leur servant de soutien sont présentés dans le résultat net et l'effet du risque financier et de ses variations est présenté dans les AERG.

La répartition systématique du total attendu des produits financiers ou charges financières d'assurance varie selon que les changements dans les hypothèses concernant le risque financier ont ou non une incidence substantielle sur les sommes versées aux titulaires de contrats.

- Pour les groupes de contrats d'assurance dans le cas desquels les changements dans les hypothèses concernant le risque financier n'ont pas une incidence substantielle sur les sommes versées aux titulaires de contrats, la Société comptabilise en résultat net un montant déterminé par la répartition systématique du total attendu des produits financiers ou charges financières d'assurance sur la durée du groupe de contrats au moyen des taux d'actualisation déterminés lors de la comptabilisation initiale du groupe de contrats.
- Pour les groupes de contrats d'assurance dans le cas desquels les changements dans les hypothèses concernant le risque financier ont une incidence substantielle sur les sommes versées aux titulaires de contrats, la Société comptabilise en résultat net un montant déterminé par la répartition systématique du total attendu des produits financiers ou charges financières d'assurance sur la durée du groupe de contrats en fonction des sommes créditées au cours de la période et des sommes qu'elle s'attend à créditer dans les périodes ultérieures au titre des flux de trésorerie d'exécution, au moyen des taux d'actualisation déterminés lors de la comptabilisation initiale du groupe de contrats pour la MSC.

Dans l'éventualité du transfert d'un groupe de contrats d'assurance ou de la décomptabilisation d'un contrat d'assurance, la Société reclasse tout montant auparavant comptabilisé dans les AERG en résultat net à titre de produits financiers ou charges financières d'assurance. Aucune modification n'est apportée à la base de répartition entre le résultat net et les AERG des charges financières d'assurance de la période.

La Société regroupe les contrats qui sont déficitaires au moment de la comptabilisation initiale séparément des autres contrats du portefeuille qui ne sont pas déficitaires au moment de la comptabilisation initiale. Les groupes de contrats qui n'étaient pas déficitaires au moment de la comptabilisation initiale peuvent le devenir ultérieurement advenant un changement dans les hypothèses ou dans l'expérience. La Société a établi un élément de perte du PCR à l'égard de tout groupe de contrats déficitaires qui correspond aux pertes futures comptabilisées.

Un élément de perte représente le montant notionnel des pertes attribuable à chaque groupe de contrats d'assurance déficitaires (ou de contrats rentables à la date de passation qui sont devenus déficitaires). L'élément de perte est amorti sur la base d'une répartition systématique des variations ultérieures, liées aux services futurs, des flux de trésorerie d'exécution entre i) l'élément de perte et ii) le PCR exclusion faite de l'élément de perte. L'élément de perte est également mis à jour pour tenir compte des variations ultérieures, liées aux services futurs, dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution et l'ajustement au titre du risque non financier. La répartition systématique des variations ultérieures à l'élément de perte fait en sorte que la somme des montants affectés à l'élément de perte est ramenée à zéro à la fin de la période de couverture du groupe de contrats (puisque l'élément de perte se sera réalisé sous la forme de sinistres survenus). La Société se sert de la fraction établie lors de la comptabilisation initiale pour déterminer, sur une base systématique, la répartition des variations ultérieures des flux de trésorerie futurs entre l'élément de perte et le PCR exclusion faite de l'élément de perte.

Pour ce qui est des contrats de réassurance, lorsque la Société comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires ou lorsque d'autres contrats d'assurance sous-jacents déficitaires sont ajoutés à un groupe, la Société établit un composant recouvrement de perte de l'actif au titre de la couverture restante pour groupe de contrats de réassurance détenus qui correspond au recouvrement des pertes.

Lorsqu'un élément de perte a été établi après la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance sous-jacents, la tranche du résultat comptabilisée à l'égard des contrats de réassurance connexes détenus est présentée comme un composant recouvrement de perte.

Lorsqu'un composant recouvrement de perte a été établi à la comptabilisation initiale ou ultérieurement, la Société ajuste ce composant pour refléter les variations de l'élément de perte du groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaire.

La valeur comptable du composant recouvrement de perte ne doit pas excéder la partie de la valeur comptable de l'élément de perte du groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaire que la Société s'attend à recouvrer au moyen du groupe de contrats de



réassurance détenus. Sur cette base, le composant recouvrement de perte comptabilisé lors de la comptabilisation initiale est ramené à zéro conformément aux réductions dans le groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaire et s'établit à néant lorsque l'élément de perte du groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaire est de zéro.

## **Note 26 Chiffres correspondants**

Certains chiffres correspondants ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

# Informations actuarielles supplémentaires

## Provenance du résultat

Pour déterminer les principales sources de profits ou de pertes dans chaque période visée, Manuvie s'appuie sur la provenance du résultat. Il s'agit d'un des outils essentiels pour la compréhension et la gestion des activités de la Société. La provenance du résultat est établie conformément aux lignes directrices prescrites par le Bureau du surintendant des institutions financières et aux notes éducatives publiées par l'Institut canadien des actuaires. Dans le tableau de la provenance du résultat, le résultat est réparti en dix catégories : profit attendu des contrats en vigueur, incidence des affaires nouvelles, profits ou pertes liés aux résultats techniques (profits et pertes réels par rapport aux résultats attendus), incidence des mesures prises par la direction et des modifications apportées aux hypothèses, résultat découlant des fonds excédentaires, autres résultats d'assurance, résultat de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, résultat de la Banque Manuvie, frais généraux non affectés et impôts sur le résultat. Ensemble, ces éléments expliquent le résultat net attribué aux actionnaires de 7 294 millions de dollars dégagé en 2022.

Ces dix catégories sont décrites ci-dessous :

Le **profit attendu des contrats en vigueur** représente le montant porté en réduction de la provision pour écarts défavorables (« PPED ») constituée sur les sous-secteurs d'assurance qui ne génèrent pas d'honoraires, et qui est déterminé en fonction d'une formule, auquel s'ajoutent le résultat net prévu des secteurs qui génèrent des honoraires et les marges prévues sur les contrats d'un an renouvelables, comme ceux du sous-secteur de l'assurance collective. La PPED, qui est une exigence prévue par les normes de pratique actuarielles canadiennes, correspond à une somme excédentaire retenue en sus du coût prévu de la libération des obligations contractuelles afin de constituer une marge de sécurité. Cette provision est réduite à mesure que la Société se libère du risque associé aux obligations contractuelles.

L'augmentation en 2022 par rapport à 2021 est attribuable à la croissance des contrats en vigueur en Asie et au Canada, contrebalancée en partie par le recul des résultats des contrats de rente en vigueur aux États-Unis en raison des deux transactions visant à réassurer plus de 80 % du bloc de contrats de rente variable aux États-Unis de la Société en 2022.

L'**incidence des affaires nouvelles** représente l'effet financier des souscriptions d'affaires nouvelles au cours de la période visée, compte tenu notamment des frais d'acquisition. La souscription d'affaires nouvelles crée une valeur économique, qui est contrebalancée par la PPED et les autres limites prescrites quant à l'incorporation de cette valeur économique au titre des provisions techniques.

Le profit découlant des affaires nouvelles en 2022 a diminué par rapport à celui de 2021, du fait du recul en Asie et aux États-Unis.

Les **profits ou pertes liés aux résultats techniques** sont attribuables à divers éléments, dont les sinistres, le taux de maintien en vigueur des contrats, les honoraires et les charges, lorsque les résultats techniques réels de la période considérée diffèrent des résultats prévus dans les passifs des contrats d'assurance et de placement. Ils tiennent aussi compte des profits ou pertes liés aux résultats techniques découlant des écarts entre les rendements réels et attendus des placements et les fluctuations des marchés réelles et attendues relativement aux actifs auxquels sont adossés les passifs des contrats d'assurance et de placement. Dans la majorité des secteurs, les rendements attendus des placements qui sont pris en compte dans l'évaluation de la provision sont mis à jour tous les trimestres afin de refléter les fluctuations du marché. Leur incidence est également prise en compte dans les profits et pertes liés aux résultats techniques. En outre, cette catégorie comprend l'effet des variations du taux de change dans la mesure où elles sont mesurées individuellement. Les profits liés aux résultats techniques ne tiennent pas compte des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses au cours de la période visée, qui sont présentées sous « Mesures prises par la direction et modifications apportées aux hypothèses ».

Les profits liés aux résultats techniques de 2022 découlaient des résultats techniques favorables liés aux placements sur le passif du fonds général, contrebalancés en partie par le rendement défavorable des marchés des actions et les résultats techniques défavorables. Les résultats techniques favorables liés aux placements sur le passif du fonds général tiennent compte de l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe, de l'expérience solide au chapitre du crédit et des rendements plus élevés que prévu (y compris les variations de la juste valeur) des actifs alternatifs à long terme découlant principalement des placements dans des sociétés fermées, dans le secteur de l'infrastructure et dans des terrains forestiers, contrebalancés en partie par les placements dans le secteur de l'immobilier. L'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe est essentiellement attribuable à l'augmentation des taux d'intérêt sans risque et à l'aplanissement de l'ensemble de la courbe de rendement aux États-Unis et au Canada. Les profits liés aux résultats techniques ont été contrebalancés en partie par une charge nette découlant de l'exposition brute aux actions et des couvertures dynamiques, par les résultats techniques défavorables principalement aux États-Unis, en Chine et au Vietnam, ainsi que par une charge dans le sous-secteur de la réassurance IARD.

Les profits liés aux résultats techniques de 2021 sont surtout attribuables aux résultats techniques favorables liés aux placements sur le passif du fonds général et à l'incidence favorable de l'exposition brute aux marchés des actions, contrebalancés en partie par l'incidence défavorable des variations des taux d'intérêt, une charge nette liée à l'incidence de la mise à jour des hypothèses relatives au taux de réinvestissement ultime publiées par le Conseil des normes actuarielles du Canada, ainsi que les résultats techniques défavorables. Les résultats techniques favorables liés aux placements sur le passif du fonds général tiennent compte des rendements plus élevés que prévu (y compris les variations de la juste valeur) des actifs alternatifs à long terme découlant principalement des profits sur les placements dans des sociétés fermées et dans le secteur de l'infrastructure, de l'expérience favorable au chapitre du crédit et de l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe. L'incidence défavorable de la variation des taux d'intérêt est principalement attribuable à l'augmentation des taux d'intérêt sans risque et à l'accentuation générale de la courbe de rendement aux États-Unis et au Canada. Les profits liés aux résultats techniques ont été contrebalancés en partie par une charge dans le sous-secteur de la réassurance IARD au titre des pertes subies en lien avec l'ouragan Ida et les inondations en Europe.

Les **mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses** reflètent l'effet sur le résultat des modifications apportées aux méthodes et hypothèses d'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement ainsi que des autres mesures prises par la direction au cours de l'exercice ne s'inscrivant pas dans le cours normal des activités.

L'incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur le résultat avant impôts a été un profit de 41 millions de dollars en 2022 par rapport à une charge de 128 millions de dollars en 2021. Le profit de 41 millions de dollars en 2022 tient compte d'une étude exhaustive des résultats techniques des activités d'assurance soins de longue durée aux États-Unis de la Société, y compris tous les aspects des hypothèses relatives aux sinistres et aux hausses futures de primes. Les autres hypothèses ayant fait l'objet de l'examen comprenaient les hypothèses relatives à la mortalité et certaines hypothèses relatives à la déchéance pour le sous-secteur de l'assurance vie au Canada, ainsi que les hypothèses relatives à la mortalité et à la déchéance pour certains marchés d'Asie. La note 7 des états financiers consolidés détaille les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles.

L'incidence des éléments déclarés en 2022 au titre des mesures d'importance prises par la direction comprenait les profits liés aux deux transactions de réassurance de contrats de rente variable aux États-Unis et l'incidence favorable d'une augmentation du taux d'imposition des sociétés au Canada, contrebalancés en partie par des pertes à la vente d'obligations désignées comme étant disponibles à la vente (« DV »).

Le **résultat découlant des fonds excédentaires** traduit les rendements réels des actifs soutenant l'excédent (capitaux propres des actionnaires) de la Société. Ces actifs sont constitués d'un portefeuille diversifié, et les rendements fluctuent en fonction de ceux des catégories d'actifs sous-jacents.

La catégorie « **Autres** » reflète les éléments du résultat avant impôts relatifs aux activités d'assurance qui ne sont inclus dans aucune autre catégorie du tableau de la provenance du résultat.

La catégorie « **Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** » reflète le résultat net avant impôts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

La catégorie « **Banque Manuvie** » reflète le résultat net avant impôts de la Banque Manuvie.

Les **frais généraux non affectés** reflètent les frais généraux non affectés avant impôts du secteur Services généraux et autres.

Les **impôts sur le résultat** représentent les charges d'impôts sur le résultat en fonction des différents taux d'imposition dans les territoires où Manuvie exerce ses activités.

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie a augmenté, pour passer de 7 105 millions de dollars à l'exercice précédent à 7 294 millions de dollars pour l'exercice 2022.

Exercice clos le 31 décembre 2022 (en millions de dollars CA)	Asie	Canada	États-Unis	Services généraux et autres	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Total
Profit attendu des contrats en vigueur	1 492 \$	1 209 \$	1 604 \$	135 \$	– \$	4 440 \$
Incidence des affaires nouvelles	611	52	329	2	–	994
Profits (pertes) liés aux résultats techniques	156	268	1 454	(155)	–	1 723
Mesures prises par la direction et modifications apportées aux hypothèses	(94)	153	1 102	(529)	–	632
Résultat découlant des fonds excédentaires	259	218	316	(1 437)	–	(644)
Autres	98	1	(9)	28	–	118
Assurance	2 522	1 901	4 796	(1 956)	–	7 263
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	–	–	–	–	1 544	1 544
Banque Manuvie	–	258	–	–	–	258
Frais généraux non affectés	–	–	–	(404)	–	(404)
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>2 522 \$</b>	<b>2 159 \$</b>	<b>4 796 \$</b>	<b>(2 360) \$</b>	<b>1 544 \$</b>	<b>8 661 \$</b>
(Charge) recouvrement d'impôt	(298)	(629)	(846)	629	(223)	(1 367)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>2 224 \$</b>	<b>1 530 \$</b>	<b>3 950 \$</b>	<b>(1 731) \$</b>	<b>1 321 \$</b>	<b>7 294 \$</b>

Exercice clos le 31 décembre 2021 (en millions de dollars CA)	Asie	Canada	États-Unis	Services généraux et autres	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Total
Profit attendu des contrats en vigueur	1 361 \$	1 125 \$	1 797 \$	104 \$	– \$	4 387 \$
Incidence des affaires nouvelles	832	46	394	2	–	1 274
Profits (pertes) liés aux résultats techniques	534	153	578	(143)	–	1 122
Mesures prises par la direction et modifications apportées aux hypothèses	426	(88)	(608)	(470)	–	(740)
Résultat découlant des fonds excédentaires	188	203	266	(10)	–	647
Autres	138	8	38	39	–	223
Assurance	3 479	1 447	2 465	(478)	–	6 913
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	–	–	–	–	1 640	1 640
Banque Manuvie	–	237	–	–	–	237
Frais généraux non affectés	–	–	–	(500)	–	(500)
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>3 479 \$</b>	<b>1 684 \$</b>	<b>2 465 \$</b>	<b>(978) \$</b>	<b>1 640 \$</b>	<b>8 290 \$</b>
(Charge) recouvrement d'impôt	(422)	(330)	(385)	186	(234)	(1 185)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>3 057 \$</b>	<b>1 354 \$</b>	<b>2 080 \$</b>	<b>(792) \$</b>	<b>1 406 \$</b>	<b>7 105 \$</b>

## Valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque au 31 décembre 2022 sera présentée ultérieurement.

# Conseil d'administration

En date du 1<sup>er</sup> mars 2023

L'année indiquée correspond à l'année de la première élection de l'administrateur au conseil d'administration de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

## **Donald R. Lindsay**

*Président du conseil*  
Manuvie  
Toronto (Ontario) Canada  
Administrateur depuis : 2010

## **Nicole S. Arnaboldi**

*Administratrice de sociétés*  
Greenwich (Connecticut)  
États-Unis  
Administratrice depuis : 2020

## **Guy L.T. Bainbridge**

*Administrateur de sociétés*  
Édimbourg, Midlothian,  
Royaume-Uni  
Administrateur depuis : 2019

## **Joseph P. Caron**

*Administrateur de sociétés*  
West Vancouver (C.-B.) Canada  
Administrateur depuis : 2010

## **Susan F. Dabarno**

*Administratrice de sociétés*  
Bracebridge (Ontario) Canada  
Administratrice depuis : 2013

## **Julie E. Dickson**

*Administratrice de sociétés*  
Ottawa (Ontario) Canada  
Administratrice depuis : 2019

## **Roy Gori**

*Président et chef de la direction*  
Manuvie  
Toronto (Ontario) Canada  
Administrateur depuis : 2017

## **Tsun-yan Hsieh**

*Président du conseil*  
LinHart Group PTE Ltd.  
Singapour, Singapour  
Administrateur depuis : 2011

## **Vanessa Kanu**

*Chef des finances*  
TELUS International  
Ottawa (Ontario) Canada  
Administratrice depuis : 2022

## **C. James Prieur**

*Administrateur de sociétés*  
Chicago (Illinois) États-Unis  
Administrateur depuis : 2013

## **Andrea S. Rosen**

*Administratrice de sociétés*  
Toronto (Ontario) Canada  
Administratrice depuis : 2011

## **May Tan**

*Administratrice de sociétés*  
Hong Kong  
Administratrice depuis : 2021

## **Leagh E. Turner**

*Cochef de la direction*  
Ceridian HCM Holding Inc.  
Toronto (Ontario) Canada  
Administratrice depuis : 2020

# Équipe de haute direction

En date du 1<sup>er</sup> mars 2023

## **Roy Gori**

Président et chef de la direction

## **Marc Costantini**

Chef mondial de la gestion des  
contrats en vigueur

## **Steven A. Finch**

Actuaire en chef

## **James D. Gallagher**

Chef du contentieux

## **Damien Green**

Président et chef de la direction,  
Manulife Asie

## **Marianne Harrison<sup>1</sup>**

Présidente et chef de la direction,  
John Hancock

## **Scott S. Hartz**

Chef des placements

## **Rahim Hirji<sup>2</sup>**

Chef de la gestion des risques

## **Naveed Irshad**

Président et chef de la direction,  
Manuvie Canada

## **Rahul M. Joshi**

Chef de l'exploitation

## **Pamela O. Kimmet**

Chef des ressources humaines

## **Karen A. Leggett**

Chef du marketing

## **Paul R. Lorentz**

Président et chef de la direction,  
Gestion de patrimoine et d'actifs,  
Monde

## **Shamus E. Weiland**

Chef des systèmes d'information

## **Philip J. Witherington**

Chef des finances

<sup>1</sup> À compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, Brooks Tingle sera le président et chef de la direction, John Hancock.

<sup>2</sup> À compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, Rahim Hirji sera auditeur en chef. À compter du 1<sup>er</sup> juin 2023, Halina K. von dem Hagen sera la chef de la gestion des risques.

# Coordonnées

## Siège social

**Société Financière Manuvie**  
200 Bloor Street East  
Toronto (Ontario) M4W 1E5  
Canada  
Téléphone : +1-416-926-3000

## Belgique

**International Group Program – Europe**  
**John Hancock International Services S.A.**  
270, avenue de Tervueren  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
Bruxelles B-1150  
Belgique  
Téléphone : +32 02 775 2940

## Cambodge

**Manulife (Cambodia) PLC**  
14/F, TK Central  
No. 12, Street 289  
Sangkat Boeung Kak 1  
Khan Toul Kork  
Phnom Penh, Cambodge  
Téléphone : +1-800-211-211

## Canada

**Bureau principal au Canada**  
500 King Street North  
Waterloo (Ontario) N2J 4C6  
Canada  
Téléphone : +1-519-747-7000

## Marchés des groupes à affinités

200 Bloor Street East  
Toronto (Ontario) M4W 1E5  
Canada  
Téléphone : +1-800-668-0195

## Assurance collective

500 King Street North  
Waterloo (Ontario) N2J 4C6  
Canada  
Téléphone : +1-519-747-7000

## Assurance individuelle

500 King Street North  
Waterloo (Ontario) N2J 4C6  
Canada  
Téléphone : +1-519-747-7000

## Banque Manuvie du Canada

500 King Street North  
Waterloo (Ontario) N2J 4C6  
Canada  
Téléphone : +1-519-747-7000

## Gestion de placements

**Manuvie**  
5<sup>th</sup> Floor  
200 Bloor Street East  
Toronto (Ontario) M4W 1E5  
Canada  
Marchés boursiers –  
Téléphone : +1-416-852-2204

15<sup>th</sup> Floor  
250 Bloor Street East  
Toronto (Ontario) M4W 1E5  
Canada  
Immobilier –  
Téléphone : +1-416-926-5500

500 King Street North  
Waterloo (Ontario) N2J 4C6  
Canada  
Téléphone : +1-519-747-7000

## Manuvie Québec

Maison Manuvie  
900, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A8  
Canada  
Téléphone : +1-514-499-7999

## Placements Manuvie

1235 North Service Road West  
Oakville (Ontario) L6M 2W2  
Canada  
Téléphone : +1-905-469-2100

## Chine

**Manulife-Sinochem Life Insurance Co., Ltd.**  
6/F, Jin Mao Tower  
88 Century Boulevard  
Pudong New Area  
Shanghai 200121  
République populaire de Chine  
Téléphone : +86 21 2069-8888  
+86 21 2069-8930

**Manulife-Teda Fund Management Co., Ltd.**  
Unit 2-7, 6/F,  
China Life Financial Center  
No. 23, Zhenzhi Road,  
Chaoyang District  
Beijing 10026  
République populaire de Chine  
Téléphone : +86 10 6657-7777

## Allemagne

**Manulife Investment Management (Ireland) Ltd.**  
23/F, Messeturm  
Friedrich-Ebert-Anlage 49  
D-60308 Frankfurt am Main  
Allemagne  
Téléphone : +49 69 5095-5676

## Hong Kong

**Bureau principal en Asie**  
10/F, The Lee Gardens  
33 Hysan Avenue  
Causeway Bay, Hong Kong  
Téléphone : +852 2510-5888

**Manulife Investment Management (Asia), une division de Manulife Investment Management (Hong Kong) Ltd.**  
16/F, The Lee Gardens  
33 Hysan Avenue  
Causeway Bay, Hong Kong  
Téléphone : +852 2910-2600

**Manulife (International) Ltd.**  
22/F, Tower A  
Manulife Financial Centre  
223-231 Wai Yip Street  
Kwun Tong, Kowloon  
Hong Kong  
Téléphone : +852 2310-5600

**Manulife Provident Funds Trust Co., Ltd.**  
22/F, Tower A  
Manulife Financial Centre  
223-231 Wai Yip Street  
Kwun Tong, Kowloon  
Hong Kong  
Téléphone : +852 2310-5600

## Indonésie

**PT Asuransi Jiwa Manulife Indonesia**  
Sampoerna Strategic Square  
Jl. Jend. Sudirman Kav 45-46  
South Tower  
Jakarta 12930  
Indonésie  
Téléphone : +62 21 2555-7788

**PT Manulife Aset Manajemen Indonesia**  
Sampoerna Strategic Square  
Jl. Jend. Sudirman Kav. 45-46  
31/F, South Tower  
Jakarta 12930  
Indonésie  
Téléphone : +62 21 2555-7788

## Irlande

**Manulife Investment Management (Ireland) Ltd.**  
The Exchange  
George's Dock, IFSC, Dublin 1  
D01 P2V6  
Irlande  
Téléphone : +353 1 584-1503

## Japon

**Manulife Investment Management (Japan) Ltd.**  
15/F, Marunouchi Trust Tower  
North Building  
1-6-1 Marunouchi, Chiyoda-ku  
Tokyo 100-0005  
Japon  
Téléphone : +81 3 6267-1955

**Manulife Life Insurance Co.**  
30<sup>th</sup> Floor, Tokyo Opera City  
3-20-2 Nishi Shinjuku, Shinjuku-ku  
Tokyo 160-0023  
Japon  
Téléphone : +81 3 6331-7000

## Macao

**Manulife (International) Ltd.**  
Avenida De Almeida Ribeiro No. 61  
Circle Square, 14 andar A  
Macao  
Téléphone : +853 8398-0388

## Malaisie

**Manulife Investment Management (M) Berhad**  
16<sup>th</sup> Floor, Menara Manulife  
No. 6 Jalan Gelenggang  
Damansara Heights  
Kuala Lumpur 50490  
Malaisie  
Téléphone : +60 3 2719-9228

**Manulife Holdings Berhad**  
Menara Manulife  
No. 6 Jalan Gelenggang  
Damansara Heights  
Kuala Lumpur 50490  
Malaisie  
Téléphone : +60 3 2719-9228

## Myanmar

**Manulife Myanmar Life Insurance Company Limited**  
16/F Kantharyar Office Tower  
Cor. Kan Yeik Thar Road & U Aung  
Myat Road  
Mingalar Taung Nyunt Township  
Yangon  
Myanmar  
Téléphone : +09 765 467 110

## Philippines

**The Manufacturers Life Insurance Co. (Phils.), Inc.**  
10/F, NEX Tower  
6786 Ayala Avenue  
Makati 1229  
Grand Manille  
Philippines  
Téléphone : +632 8884-7000

## Singapour

**Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd.**  
8 Cross Street  
#15-01 Manulife Tower  
Singapour 048424  
Téléphone : +65 6501-5411

**Manulife (Singapore) Pte Ltd.**  
8 Cross Street  
#15-01 Manulife Tower  
Singapour 048424  
Téléphone : +65 6501-5411

## Suisse

**Manulife IM (Switzerland) LLC**  
Europaallee 41  
CH-8004 Zurich  
Suisse  
Téléphone : +41 44 214 69 30

## Taiwan

**Manulife Investment Management (Taiwan) Co., Ltd.**  
6/F No., 1 Exchange Square  
89 Songren Road  
Taipei 11073  
Nord de Taiwan, République de Chine  
Téléphone : +886 2 2757-5969

## Royaume-Uni

**Manulife Investment Management (Europe) Ltd.**  
One London Wall  
Londres EC2Y 5EA  
Royaume-Uni  
Téléphone : +44 20 7256 3500

## États-Unis

**John Hancock Bureau principal et John Hancock Investment Management**  
197 Clarendon Street  
Boston, MA 02116-5010  
États-Unis  
Téléphone : +1-617-663-3000  
+1-617-572-6000

**Hancock Natural Resource Group**  
197 Clarendon Street, 8<sup>th</sup> Floor  
Boston, MA 02116-5010  
États-Unis  
Téléphone : +1-617-747-1600

**International Group Program**  
200 Berkeley Street  
Boston, MA 02116-5023  
États-Unis  
Téléphone : +1-617-572-6000

**John Hancock Insurance**  
200 Berkeley Street  
Boston, MA 02116-5023  
États-Unis  
Téléphone : +1-617-572-6000

**Manulife Investment Management (US) LLC**  
197 Clarendon Street  
Boston, MA 02116-5010  
États-Unis  
Téléphone : +1-617-375-1500

## Vietnam

**Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Co., Ltd.**  
4/F, Manulife Plaza  
75 Hoang Van Thai Street  
Tan Phu Ward, District 7  
Hô Chi Minh-Ville  
Vietnam  
Téléphone : +84 8 5416-6777

**Manulife (Vietnam) Ltd.**  
Manulife Plaza  
75 Hoang Van Thai Street  
Tan Phu Ward, District 7  
Hô Chi Minh-Ville  
Vietnam  
Téléphone : +84 8 5416-6888

## Antilles

**Manulife Re Manulife P&C Limited**  
The Goddard Building  
Haggatt Hall  
St. Michael, BB-11059  
Barbade, Antilles  
Téléphone : +246 228-4910



# Glossaire

*Note : Voir la rubrique 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion pour des termes supplémentaires.*

**Actifs dépréciés** : prêts hypothécaires, titres d'emprunt et autres titres de placement en souffrance lorsqu'un recouvrement devient improbable.

**Actifs financiers disponibles à la vente** : actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou qui ne sont classés ni comme prêts et créances, ni comme placements détenus jusqu'à l'échéance, ni comme actifs détenus à des fins de transaction.

**Assurance soins de longue durée (« SLD »)** : couverture d'assurance pouvant être souscrite sur une base individuelle ou collective et prévoyant le remboursement de frais engagés pour des services médicaux et autres fournis à des personnes atteintes d'une maladie chronique, d'un handicap ou d'un trouble mental.

**Assurance vie universelle** : forme d'assurance vie permanente dont les primes sont variables. Le client peut faire varier le montant des primes et le capital-décès sous réserve de certaines conditions. On affecte au contrat un taux d'intérêt établi en fonction d'un portefeuille d'actifs détenus par la Société. Le contrat peut être assorti d'une garantie de taux minimum pouvant être révisée périodiquement au gré de la Société.

**Assurance vie universelle à capital variable** : forme d'assurance vie permanente dont les primes sont variables. La valeur de rachat, et éventuellement le capital-décès, fluctue selon le rendement des fonds distincts (ou des comptes distincts).

**Coûts d'acquisition différés** : coûts qui sont directement imputables à l'acquisition d'affaires nouvelles (principalement la rémunération des agents), qui sont capitalisés dans les états de la situation financière consolidés de la Société et qui sont amortis par imputation aux résultats sur une période définie.

**Couvertures de flux de trésorerie** : couverture de l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie, qui est associée à un actif ou à un passif comptabilisé, à une transaction prévue ou à un risque de change dans le cadre d'un engagement ferme non comptabilisé, qui est imputable à un risque particulier et qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net.

**Cumul des autres éléments du résultat global** : composante distincte des capitaux propres des actionnaires qui comprend les profits et pertes nets latents sur les titres disponibles à la vente, les profits et pertes nets latents sur les instruments dérivés désignés dans une couverture efficace de flux de trésorerie et les profits et pertes de change latents. Ces éléments ont été comptabilisés comme autres éléments du résultat global et peuvent être ultérieurement reclassés en résultat net. Le cumul des autres éléments du résultat global comprend également la réévaluation des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et la réserve de réévaluation des immeubles. Ces éléments sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ne seront jamais reclassés en résultat net.

**En vigueur** : se dit des contrats qui sont actifs.

**Opération de couverture** : pratique consistant à effectuer un placement dans un marché ou un instrument financier dans le but de compenser ou limiter les pertes potentielles découlant d'autres placements ou risques financiers.

**Couverture à grande échelle** : technique de placement utilisée pour compenser le risque d'un portefeuille d'actifs entier. Une couverture à grande échelle suppose le recours à une démarche globale qui n'est pas fréquemment ajustée en fonction des fluctuations des marchés.

**Couverture dynamique** : technique de couverture qui cherche à limiter l'exposition d'un placement aux marchés en ajustant la couverture au fur et à mesure de l'évolution des titres sous-jacents (d'où le terme « dynamique »).

**Passifs des contrats d'assurance et de placement** : montant mis de côté aujourd'hui, auquel s'ajoutent les primes et les revenus de placement futurs prévus, qui permettra de s'acquitter des frais et des obligations prévus futurs liés aux titulaires de contrats et qui constitue une marge de sécurité par rapport aux hypothèses. Les hypothèses sont passées en revue et mises à jour tous les ans.

**Poids des affaires nouvelles** : frais engagés initialement à la souscription d'un contrat d'assurance qui ont une incidence négative immédiate sur la situation financière de la Société. Il est prévu que ces frais initiaux seront amortis par le revenu (primes, revenu de placement, etc.) engendré pendant la durée du contrat.

**Provision pour écarts défavorables (« PPE »)** : sommes contenues dans les passifs des contrats d'assurance et de placement par mesure de prudence en cas de détérioration de la situation réelle par rapport aux meilleures hypothèses. Cette PPE est imputée au résultat au fil du temps et la reprise des marges représente le flux de résultat prévu futur.

**Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires** : instrument de mesure de la rentabilité; il indique sous forme de pourcentage le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par rapport au capital moyen déployé pour produire ce résultat.

**Rente variable** : produit prévoyant l'investissement des sommes dans des fonds distincts (appelés aussi comptes distincts aux États-Unis). Le rendement offert aux titulaires de contrats fluctue selon le rendement des placements sous-jacents. Dans certains cas, des garanties sont prévues.

**Résultats techniques** : coût réel découlant d'éventualités telles que la mortalité, les déchéances et la morbidité pour une période visée, comparativement au coût estimé pour cette même période.

**Valeur comptable par action** : ratio obtenu en divisant les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

**Valeur garantie** : habituellement inhérente aux produits de rente variable, la valeur garantie se rapporte à la valeur du compte du titulaire de contrats qui est protégée contre les fluctuations des marchés.

# Information aux actionnaires

## SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE

200 Bloor Street East  
Toronto (Ontario) M4W 1E5  
Téléphone : 416-926-3000  
Site Web : www.manuvie.com

## ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires sont invités à l'assemblée annuelle de la Société Financière Manuvie, qui se tiendra le 11 mai 2023, à 11 heures.

## BOURSES

Les actions ordinaires de la Société Financière Manuvie sont inscrites à la cote des Bourses suivantes :

Bourse de Toronto (MFC)  
Bourse de New York (MFC)  
Bourse de Hong Kong (945)  
Bourse des Philippines (MFC)

## RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs peuvent obtenir des renseignements d'ordre financier en communiquant avec le service des Relations avec les investisseurs ou en visitant notre site Web à l'adresse www.manuvie.com. Courriel : investrel@manulife.com

## SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide au sujet de votre compte d'actions, y compris à l'égard des dividendes, pour signaler un changement d'adresse ou de propriété, la perte de certificats ou la réception en double de la documentation ou pour recevoir la documentation destinée aux actionnaires par voie électronique, veuillez communiquer avec nos agents des transferts au Canada, aux États-Unis, à Hong Kong ou aux Philippines. Si vous habitez à l'extérieur de ces pays, veuillez communiquer avec notre agent des transferts pour le Canada.

## Virement automatique des dividendes

Les actionnaires qui habitent au Canada, aux États-Unis ou à Hong Kong peuvent faire déposer directement les dividendes sur leurs actions ordinaires de Manuvie dans leur compte bancaire. Pour vous prévaloir de ce service, veuillez communiquer avec nos agents des transferts.

## Programme de réinvestissement des dividendes

Les porteurs d'actions ordinaires qui habitent au Canada ou aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires additionnelles sans engager de frais de courtage ou d'administration en réinvestissant leurs dividendes en espèces au moyen des régimes de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de Manuvie. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec nos agents des transferts, soit la Compagnie Trust TSX au Canada et American Stock Transfer & Trust Company, LLC aux États-Unis.

**Pour régler tout autre point touchant les actionnaires**, nous vous prions de communiquer avec les Services aux actionnaires de Manuvie, par courriel à l'adresse [shareholder\\_services@manulife.com](mailto:shareholder_services@manulife.com).

## Renseignements supplémentaires

Vous pouvez consulter le site [www.manuvie.com](http://www.manuvie.com) pour trouver des renseignements sur la Société Financière Manuvie, y compris des versions électroniques de documents et de l'information sur les actions et les dividendes.

## AGENTS DES TRANSFERTS

### Canada

Compagnie Trust TSX  
C.P. 700, succursale B  
Montréal (Québec) H3B 3K3  
Canada  
Numéro sans frais : 1-800-783-9495  
Appels à frais virés : 416-682-3864  
Courriel : [manulifeinquiries@tmx.com](mailto:manulifeinquiries@tmx.com)  
Site Web : [www.tsxtrust.com/fr](http://www.tsxtrust.com/fr)  
La Compagnie Trust TSX a également des succursales à Toronto, à Vancouver et à Calgary.

### États-Unis

American Stock Transfer & Trust Company, LLC  
P.O. Box 199036  
Brooklyn NY  
États-Unis 11219  
Numéro sans frais : 1-800-249-7702  
Appels à frais virés : 416-682-3864  
Courriel : [manulifeinquiries@tmx.com](mailto:manulifeinquiries@tmx.com)  
Site Web : [www.astfinancial.com](http://www.astfinancial.com)

### Hong Kong

Tricor Investor Services Limited  
17/F, Far East Finance Centre 16 Harcourt Road  
Hong Kong  
Téléphone : +852 2980-1333  
Courriel : [is-enquiries@hk.tricorglobal.com](mailto:is-enquiries@hk.tricorglobal.com)  
Site Web : [www.tricoris.com](http://www.tricoris.com)

### Philippines

Rizal Commercial Banking Corporation  
Ground Floor, West Wing  
GPL (Grepalife) Building  
221 Senator Gil Puyat Avenue  
Makati, Grand Manille  
Philippines  
Téléphone : +632 5318-8567  
Courriel : [rcbcstocktransfer@rcbc.com](mailto:rcbcstocktransfer@rcbc.com)  
Site Web : [www.rcbc.com/stocktransfer](http://www.rcbc.com/stocktransfer)

## AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés  
Toronto, Canada

## DIVIDENDES DE LA SFM

### Dividendes sur actions ordinaires versés pour 2022 et 2021

Exercice 2022	Date de clôture des registres	Date de versement	Montant par action \$ CA
Quatrième trimestre	28 février 2023	20 mars 2023	0,365
Troisième trimestre	22 novembre 2022	19 décembre 2022	0,330
Deuxième trimestre	23 août 2022	19 septembre 2022	0,330
Premier trimestre	25 mai 2022	20 juin 2022	0,330
Exercice 2021			
Quatrième trimestre	23 février 2022	21 mars 2022	0,330
Troisième trimestre	1 <sup>er</sup> décembre 2021	20 décembre 2021	0,330
Deuxième trimestre	17 août 2021	20 septembre 2021	0,280
Premier trimestre	18 mai 2021	21 juin 2021	0,280

### Dates de versement des dividendes sur actions ordinaires et privilégiées en 2023\*

\* Les dividendes ne sont pas garantis et ils doivent être approuvés par le conseil d'administration.

Date de clôture des registres	Date de versement	
Actions ordinaires et privilégiées	Actions ordinaires	Actions privilégiées
28 février 2023	20 mars 2023	19 mars 2023
24 mai 2023	19 juin 2023	19 juin 2023
22 août 2023	19 septembre 2023	19 septembre 2023
21 novembre 2023	19 décembre 2023	19 décembre 2023

Rendre les décisions  
*plus simples.*  
Vivre *mieux.*